

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)



UFR Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS)

Institut de Géographie Tropicale



Année Académique :
2009-2010

Côte attribuée par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

THÈSE UNIQUE

Pour l'obtention du grade de Docteur

Discipline : **Géographie**

Spécialité : **Géographie urbaine**

LES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES : LE COMMERCE FRONTALIER A NOE

Présentée par :

ADOU Gnangoran Alida Thérèse

Soutenue publiquement le : Lundi 14 mars 2011 à l'Université de Cocody-Abidjan

Sous la direction de :

M. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme,

Directeur de Recherches

SOMMAIRE

DEDICACE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT- PROPOS	6
INTRODUCTION GENERALE	7
1-L'INTERET DU SUJET.....	7
2- REVUE DE LA LITTERATURE	9
3- PROBLEMATIQUE.....	26
4-OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	28
5-METHODOLOGIE DE L'ETUDE	30
PREMIERE PARTIE	
LE SYSTEME D'ORGANISATION DES ACTIVITES COMMERCIALES	53
CHAPITRE 1 : LES FACTEURS DE L'ESSOR DES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES A NOE ET LES DONNEES ECONOMIQUES DE L'ESPACE SUD-EST IVOIRIEN	54
CHAPITRE 2 : LE SYSTEME D'ORGANISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL A LA FRONTIERE DE NOE	63
CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES FRONTALIERES A NOE	118
CONCLUSION PARTIELLE.....	158
DEUXIEME PARTIE	
LES FEMMES DANS LES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERE A NOE	160
CHAPITRE 4 : LES FACTEURS D'INFLUENCE DE LA REPARTITION.....	161
CHAPITRE 5 : LES PRODUITS ECHANGES DANS L'ESPACE FRONTALIER DE.....	216
CHAPITRE 6 : LES CIRCUITS COMMERCIAUX ET LES RELATIONS ENTRE LES COMMERCANTES ET LES ACTEURS DE CES CIRCUITS.....	245
TROISIEME PARTIE	
L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES DANS L'ESPACE FRONTALIER DE NOE ET LES OPTIONS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	310
CHAPITRE 7 : L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES	311
CHAPITRE 8- LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES FEMMES DANS L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES	334
CHAPITRE 9- EVALUATION DES ACTIONS ET LES PRESPECTIVES DE SOLUTIONS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU COMMERCE FRONTALIER ENTREPRIS PAR LES FEMMES	360
CONCLUSION PARTIELLE.....	396
CONCLUSION GENERALE.....	397
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	402
Liste des tableaux.....	412
Liste des figures.....	416
Liste des photos.....	417
TABLE DES MATIERES	419

DEDICACE

A notre père,

Pour la chance qu'il nous a donné d'aller à l'école ;

A notre mère,

Qui nous a soutenue à travers une bonne éducation ;

A nos frères et sœurs,

Qui nous témoignent chaque jour leur affection ;

A Messieurs Assa Arthur et Dedjé Dadié Mathieu,

Pour leur constante présence et leur sollicitude ;

A feu le Docteur Issa Ouattara,

Pour son encadrement et ses conseils dans nos précédents cycles.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ASEC	: Association Sportive des Employés de Commerce
BAD	: Banque Africaine de Développement
BNDA	: Banque Nationale de Développement Agricole
BNETD	: Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CECP	: Caisse d'Epargne et des Chèques Postaux
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFA	: Communauté Financière Africaine
CIE	: Compagnie Ivoirienne de l'Electricité
CI-TELECOM	: Côte d'Ivoire télécommunications
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DCGTX	: Direction de Contrôle des Grands Travaux
DPSD	: Direction de la police des stupéfiants et des Drogues
DST	: Direction de la Surveillance du Territoire
DVD	: Digital Compact Disc
EAMAU	: École Africaine des Métiers de L'Architecture et de l'Urbanisme
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
FDPCC	: Fond de Développement des Producteurs de Café-Cacao
FED	: Fonds Européen de Développement
FIAU	: Fonds d'investissement et d'Aménagement Urbain
FMI	: Fond Monétaire International
GDR	: Groupe de Documentation et de Recherche
INS	: Institut National de Statistiques
IRD	: Institut de Recherches et de Développement
OCPV	: Office pour la Commercialisation des Produits Vivriers
ONU	: Organisation des Nations Unies
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SFI	: Société Financière Internationale
SODECI	: Société de Distribution d'Eau de Côte D'ivoire
STIF	: Société de Transport Inza et Frère

SU	: Schéma d'urbanisme
SYDAM	: Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises
TRIE	: Transit Routier Inter-Etat
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UTB	: Union des Transporteurs de Bouaké
UA	: Union Africaine.
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.
VCD	: VIDEO Compact Disc

AVANT- PROPOS

La conception, la rédaction, l'impression d'un travail scientifique sont les étapes d'une grande aventure humaine qui nécessite un réseau de relation et d'amitié. Il serait injuste de ne pas citer les hommes dont les conseils et l'aide ont rendu possible la réalisation de ce travail.

C'est pourquoi nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude.

Ainsi, nos remerciements vont d'abord, à l'endroit de Monsieur ALOKO-N'GUESSAN Jérôme Professeur titulaire et Directeur de l'IGT (Institut de Géographie Tropicale), notre encadreur, qui en dépit de ses multiples occupations, a pu nous permettre de mener à bien notre travail.

Ensuite, nos remerciements vont à l'endroit de Monsieur ATTA Koffi Professeur et Maître de recherche pour son attention, sa disponibilité et la pertinente orientation qu'il nous a donné dans le cadre de ce travail.

Nos remerciements s'adressent aussi aux Professeurs ANOH Paul, BIKPO Céline, TAPE Bidi, aux Docteurs ADIKO G. Agnès, KRA Yao, N'GOTTA N'Guéssan, GOBE Teré, NASSA Désiré et LOBA Valery qui nous ont aidé par leurs conseils et leurs encouragements. Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les enseignants de l'Institut de Géographie Tropicale qui n'ont pas été cités.

Au cours de nos mois de recherche durant lesquels nous avons rassemblé une grande partie de la documentation nécessaire à la réalisation de cette thèse, nous avons reçu l'appui et l'aide de CODESRIA, des services d'administrations publiques et politiques. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Des efforts considérables ont été consentis et continuent d'être faits pour notre formation. Que le personnel enseignant de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), et toutes nos connaissances, en particulier Monsieur YAPI Ogou trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

1-L'INTERET DU SUJET

Les motivations du choix de ce sujet : « Les activités commerciales des femmes : le commerce frontalier à Noé » trouve sa justification dans la crise économique doublée de la crise militaro-politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis quelques années, avec les conséquences dramatiques qui se font de plus en plus ressentir dans les foyers.

En Côte d'Ivoire, le nombre des pauvres a été multiplié par 10 en l'espace d'une génération. Aujourd'hui une personne sur deux est pauvre, contre une personne sur dix en 1985. En effet, le taux de pauvreté est passé de 10% en 1985 à 48,9% en 2008 ; ce qui correspond à un effectif de pauvres estimé à 974000 en 1985 à 10 174 000 en 2008. (DSRP 2009).

A Abidjan, en 2008, le taux de pauvreté était de 20,7% chez les hommes et 21,2% chez les femmes. Toutefois, la pauvreté selon le sexe du chef de ménage révèle des écarts significatifs. Comme en 2008, le niveau de pauvreté est plus élevé dans les ménages dirigés par un homme (49,6%) que dans ceux placés sous la responsabilité d'une femme (45,4%).

Cependant, la taille moyenne des ménages pauvres est de 6,3 personnes contre 3,9 chez les ménages non pauvres. De 10,7% chez les personnes vivant seules, le taux de pauvreté passe à 34,8% chez les personnes d'un ménage de 4 personnes, à 54,7% chez celles vivant dans un ménage de 6 personnes et à 66,4% chez celles vivant dans un ménage de 10 personnes. (DSRP 2009).

Ainsi, face à la situation de pauvreté que vivent de nombreux ménages, de nombreuses femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leur famille se sont tournées vers les petits métiers. Cet état de fait a eu pour conséquence une responsabilité plus accrue de la femme en tant qu'agent de soutien économique de la famille. Devant la pauvreté sans cesse croissante, les femmes qui jusqu'alors se contentaient de petits commerces nationaux se sont tournées en grand nombre vers le commerce frontalier. Ce dernier est un commerce spécifique très important qui met en relation des Etats, des populations et des espaces souvent différents par la culture, la monnaie, les pratiques douanières et la géographie. Ce commerce engendre des flux de marchandises, de personnes et de capitaux assez importants dont la majeure partie est ignorée des services administratifs officiels. Il favorise l'émergence d'une économie cachée tenue par un grand nombre de petits opérateurs.

L'exercice de ce type de commerce qui met en concurrence avec les hommes et avec les autorités douanières ne va pas sans difficultés.

Il s'agit donc d'une activité dont l'impact économique et spatial se révèle assez important. Or l'on sait que c'est un domaine porteur dans lequel les femmes peuvent s'épanouir et aider efficacement leur famille tout en palliant au chômage de leur mari.

Ce sujet a suscité en nous un vif intérêt pour sa complexité qui éveille la curiosité du géographe qui essaie de découvrir les fondements ou les pratiques de ce commerce. Cependant, ce sujet ne semble pas facile à traiter en raison notamment de son étendue et de la complexité des circuits de distribution qui pour la plupart sont difficiles à cerner, faute d'organisation et d'information.

Le cadre de l'étude ne se limite pas à l'espace frontalier de Noé, mais au corridor Abidjan-Noé avec point de départ et de rupture de charge et Abidjan comme celui de destination.

Notre étude consiste à faire connaître ce commerce qui fonctionne selon des codes propres et spécifiques.

2- REVUE DE LA LITTERATURE

La plupart des ouvrages et publications que nous avons consultés traitent des activités commerciales frontalières, du genre, de la géopolitique des frontières et des frontières en tant que zones d'échanges.

Le commerce et genre, sujet d'importance capitale dans tous les continents, surtout dans ce millénaire où l'on parle de mondialisation qui est avant tout un concept économique, a fait couler beaucoup d'encre. En effet, plusieurs écrits ont été consacrés au commerce et genre tant sur le plan interne qu'externe. Il faut cependant dire que la littérature sur le genre et des frontières en matière d'échanges commerciaux est très peu approfondie en Côte d'Ivoire. Cette situation de recherche non « poussée » constitue un obstacle dans la mise en route des différentes politiques des autorités à l'encontre des femmes dans le développement du commerce frontalier. Quand on parle aujourd'hui d'échanges commerciaux en Afrique, la première certitude qui semble se dégager est la faiblesse des échanges inter-étatiques. La faible interpénétration des économies africaines semble être une réalité. Sur ce thème 'le genre et des frontières', tout relève de l'impression. Or, pour qui observe attentivement finement les frontières étatiques, voit circuler d'importants flux commerciaux, l'enrichissement illicite des agents de contrôle, les trafics de tout genre et les faits divers comme l'affirme Nassa (2005).

De ce point de vue, il existe quelques études de référence sur notre sujet. En se fondant sur ces études, nous allons faire l'état de connaissance sur notre sujet en les regroupant en sous-thèmes :

2.1- Définition, rôle et typologie des frontières

2.1.1- Définition des frontières

Selon le dictionnaire Petit Robert (2004) la frontière est une limite qui sépare deux Etats. Cependant, Herrera (1998) va un peu plus loin en affirmant que les frontières au sens stricte du terme bornent les territoires des Etats à un élément géographique (cour d'eau, végétation, relief). Quant à Igue (1995), il définit la frontière comme une ligne physique ou imaginaire séparant deux entités qui peuvent être politiques, économiques, sociales ou culturelles. Elle est dite imaginaire lorsqu'elle est matérialisée par des coordonnées géographiques (latitude et longitude) et physique ou naturelle lorsqu'elle est matérialisée par un élément topographique.

Par ailleurs, ANNAN Elisabeth en 1984 souligne que la frontière n'est qu'une ligne de partage entre les influences extérieures. Il est aberrant de constater que la même ethnie est partagée à l'Est de la Côte d'Ivoire où la même ethnie Akan est partagée en la France et la Grande Bretagne et que par voie de conséquences, des communautés qui étaient liées par un passé historique identique ont été littéralement déchirées.

C'est pourquoi Franchette (2001) dit qu'une frontière peut être définie d'une manière plus large comme un espace charnier ou s'opèrent à la fois rupture et contact.

L'apparition des frontières actuelles en Afrique est l'œuvre des puissances coloniales. Mais ce n'est qu'après les indépendances qu'elles seront fixées de manière précise grâce à une cartographie rigoureuse, comme le souligne Herrera en (1998).

2.1.2- Le rôle des frontières

Plusieurs fonctions sont assignées aux frontières : Il s'agit notamment de fonctions légales, fiscales, commerciales, idéologiques, légales et militaires.

En effet, selon les travaux de ROITMAN et HERRERA (1995) et BENNEFLA (1996), la fonction légale est relative à l'aire de souveraineté d'un Etat. Dans le territoire circonscrit par la frontière prévaut un ensemble cohérent d'institutions, de lois, qui règlent et encadrent les activités de l'Etat et des populations qui y résident.

La fonction fiscale est liée aux possibilités d'échanges commerciaux qu'offre la frontière en tant que point de rupture de charge. C'est là que les importations et les exportations sont comptabilisées, que s'installe la douane et que des taxes sont levées. C'est pourquoi les frontières ont un rôle majeur dans la détermination des politiques économiques des Etats. Aujourd'hui, la plupart des échanges entre Etats sont régis par des conventions tarifaires douanières.

Cette fonction commerciale est plus significative dans les échanges transfrontaliers. Ceux-ci opèrent de part et d'autre des frontières en insistant sur les écarts entre les prix.

Ainsi, comme le souligne Herrera (1998), au niveau des échanges, le principal déterminant des fléaux entre les frontières est le différentiel prix.

C'est le cas par exemple des commerçants de Sirko et de Tienkoro en Guinée et de Sampa au Ghana qui ravitaillent les différents centres urbains ivoiriens, via respectivement Booko et Bondoukou, en jouant sur les fluctuations des prix. Ce qui permet à ces commerçants de dégager d'importants moyens substantiels comme le mentionnent Maes Enlo (1993) pour Booko et Nassa Dadié (1988) pour Bondoukou.

Le rôle militaire est moins bien perçu mais, il est important dans la détermination de toute politique de défense nationale HERRERA (1987) estime qu'au niveau des échanges, le principal déterminant des flux entre les frontières est le différentiel prix.

Selon cet auteur, les écarts existants entre les prix sont à la base des échanges qui s'opèrent de part et d'autre des frontières. C'est sur cette base que des réseaux marchands ouest-africains bien structurés ont déployé leurs activités sur de vastes espaces transcendants les frontières, parfois même les continents, et ont constitué de véritables empires financiers en jouant sur des différences de change, de prix, de potentiels productifs, de politiques économiques et de tarifs douaniers entre les pays. C'est le cas par exemple des Alhazai de Maradi au Niger qui se sont spécialisés dans le négoce des céréales et qui ravitaillent les centres urbains nationaux du Niger et du Nigeria en jouant sur les variations de prix (LABAZEE et GREGOIRE 1993).

2.1.3- La typologie des frontières

La domination coloniale a introduit un nouveau mode de territoire dans lequel les frontières ne veulent plus dire extension mais limites figées à l'intérieur desquelles les différentes dimensions de l'espace devaient être superposées. C'est pourquoi Igue (1994) estime que les frontières doivent obéir certes à un tracé géométrique qui repose non seulement sur une logique topographique mais elles doivent prendre en compte les réalités locales. Vu sur cet angle, on peut définir trois types d'espace frontaliers liés à leurs activités:

- les espaces frontaliers à faible dynamisme,
- les espaces frontaliers alternatifs,
- et les périphéries nationales.

*** Les espaces frontaliers à faible dynamisme**

Ce sont les espaces frontaliers qui supportent peu d'activités d'échanges. Mieux, les frontières sur lesquelles se greffent les espaces sont floues parce que mal définies ou mal matérialisées au départ. Leur matérialité sur le terrain ayant disparu du fait des difficultés naturelles qui rendent la vie humaine très difficile. L'exemple le plus typique est celui des frontières de la zone saharienne. Et cela est perçu par Grégoire en 1998. Selon lui, le Sahara nigérien qui devrait être un véritable carrefour d'échange entre l'Afrique noire et le Maghreb, est fréquenté par des marchands périodiques à cause des conditions naturelles arides ; en plus, il continue d'être le théâtre d'opérations militaires menées par différents groupes touareg et toubabou.

*** Les espaces frontaliers alternatifs**

Les espaces frontaliers sont dits alternatifs lorsqu'ils concernent les espaces sans grands équipements et ont pour supports d'échanges les villes frontalières et les marchés périodiques dynamiques. Cela permet de considérer ces frontières comme le simple couloir de passage et de trafics.

L'exemple de Booko et de Tingrela (villes frontalières ivoiriennes), vu respectivement par Maes Enio et Tano Gervais (1992), montre ce type de frontière. Ces villes jouent un véritable rôle de pont au niveau des échanges transfrontaliers entre ces différents pays frontaliers et les grands centres urbains ivoiriens.

*** Les périphéries nationales**

Elles favorisent le développement des régions frontalières dynamiques ayant pour support les marchés frontaliers qui se développent à partir d'une forte demande urbaine.

Pour Stary Bruno, les périphéries fonctionnent en espaces économiques singuliers, jouant sur les solidarités ethniques mais également sur les disparités économiques et douanières entre les Etats. La frontière, perméable, est une réelle opportunité pour les acteurs des réseaux contrôlant les flux transfrontaliers. Il illustre son analyse en s'appuyant sur la frontière ivoiro-ghanéenne.

Il soutient que les réseaux marchands ghanéens et ivoiriens tirent leurs forces de l'organisation des échanges sur l'accumulation des relations sociales. Ces relations sont les fondements du contrôle du réseau qui permettra de garantir la circulation de l'information, des avances monétaires et des marchandises.

À partir de ces périphéries nationales selon, Egg (1998), on peut avoir deux types de marchés qui participent fortement à la structuration spatiale : les marchés de regroupement et les marchés de collectes.

Pour lui, les marchés de regroupement constituent d'importants centres d'entrepôts des productions de l'arrière-pays agricole avec des transactions se faisant en gros. Et ceux de collectes sont représentés par les centres de productions excédentaires qui mettent en contact les acheteurs avec les producteurs directement.

Igue et Stary abondent dans le même sens en montrant le fonctionnement de ces deux types de marchés. Pour eux, ceux-ci fonctionnent comme des relais indispensables dans les relations villes-campagnes qui finissent par transformer la plupart de ces marchés en villes secondaires ayant une fonction d'échanges très dominante. Cette catégorie de frontières dynamiques s'est

développée principalement entre le Nigeria et ses voisins et entre le Ghana et ses voisins, tous deux pays anglophones limités par des pays francophones.

Ces espaces se sont développés principalement entre le Nigeria et ses voisins le Sénégal et la Mauritanie.

Les exemples de Maradi au Niger et de Kano au Nigeria illustrent bien le processus. LABAZEE (1993) et IGUE (1994).

De récentes études effectuées par des auteurs désignent ces périphériques nationaux par divers vocables, tels que régions informelles J-P RAISON (1989) ou espace d'échanges réels (GREGOIRE et LABAZEE 1998).

Au total, les frontières sont devenues paradoxalement des opportunités et des lieux d'échanges, dans la mesure où elles constituent des ruptures, des discontinuités spatiales et qu'elles délimitent des espaces souvent différenciés par la culture, l'histoire, la géographie et la monnaie.

2.2-La spécificité des échanges transfrontaliers

Quand on parle aujourd'hui d'échanges transfrontaliers en Afrique, la première certitude qui semble se dégager est la faiblesse des échanges interétatiques. La faible interpénétration des économies africaines semble être une réalité. Cependant, comme l'affirme Sindzingre (1998) certains marchands ouest-africains s'inscrivent dans des réseaux bien organisés pour dépasser le cadre de leurs Etats. L'inscription de ces réseaux marchands dans cet espace s'est matérialisée par l'installation d'une foule d'indicateurs intermédiaires, notamment de courtiers, d'acheteurs-collecteurs et de revendeurs permanents.

Pour Caupin et Laporte (1998) la constitution de ce réseau a été possible sans doute à cause de l'appartenance ethnique, religieuse, sociale ou familiale. Il y a également l'uniformité et la continuité de l'intégration des marchés ouest-africains qui évoluent au cours du temps et en fonction de certains facteurs tels que : la monnaie, les infrastructures et les équipements.

Pour Nama (2003) et Adou Alida (2005) ces échanges approvisionnent non seulement les grands centres urbains ivoiriens mais également les différents marchés de la région où transitent ces échanges. Aussi, ils permettent à un nombre important de jeunes qui sont déscolarisés pour la plupart de s'insérer dans le tissu social. Ceux-ci sont souvent des transitaires, commerçants, transporteurs ou intermédiaires. Cependant, les plus intrépides se transforment en trafiquants.

Dans l'ensemble, il faut noter que ces échanges transfrontaliers attirent de vaste mouvement de personnes dans l'espace frontalier et permettent aux différents opérateurs économiques qui s'y trouvent d'amasser d'importants numéraires.

Cependant, le trait commun de tous ces espaces est la contrebande qui s'effectue à grande échelle. Tous les auteurs l'ont signifié en mettant plus l'accent sur les effets pervers de ces échanges illicites. Ce fléau doit son existence à la perméabilité des frontières africaines d'une part et d'autre part à l'organisation d'un réseau bien structuré et contrôlé souvent par les forces de l'ordre comme l'ont mentionné Staiy et Koffi Huberson (2004). Pour eux, c'est la perméabilité de la frontalière ivoiro-ghanéenne qui favorise ces échanges illicites se reposant sur la contrebande. Mais Koffi va un peu plus loin, en mentionnant que ces principaux acteurs de cette contrebande ont pour souvent parrains les forces de l'ordre. Ce qui permet à la population de réagir passivement à la floraison de ce type d'échanges.

Au total, les échanges transfrontaliers loin d'être spontanés, sont socialement construits et entretenus par des agents soucieux de créer des espaces d'échanges rentables. Ils y parviennent en entraînant d'intenses flux transfrontaliers. Certes souvent illicites, mais qui sont sources d'emplois et de développement local voire régional.

2.3-L'impact de la frontière sur la structuration et le développement de son espace immédiat

Les frontières exercent une grande influence sur l'espace qui les contient.

Elles jouent un rôle prégnant dans l'organisation et la structuration interne de la région transfrontalière, en raison des différentiels politiques, sociaux et économiques qu'elles génèrent.

Pour Sylvie Franchette (2001), les villes localisées à proximité des frontières bénéficient d'une véritable situation de rente et jouent le rôle de tête de pont dans l'inscription spatiale des réseaux marchands. Elle est rejointe par Labazée (1998) qui soutient que c'est dans ces villes que s'élaborent les stratégies spatiales des réseaux marchands fondées sur des villes, villages, entrepôts et marchés frontaliers auxquels aboutissent de nombreux chemins clandestins. C'est également dans ces villes qu'ils établissent l'essentiel de leurs équipements commerciaux.

Dans ces espaces d'échanges transfrontaliers, l'informel y est florissant. Cet informel est paradoxalement organisé. Et son organisation repose sur un réseau de pistes clandestines, de moyens de transports qui permettent à l'espace d'être un espace de distribution ou transitaire comme l'ont affirmé Gobé, Nassa et Maes Enio.

Un espace frontalier est dit transitaire, quand il sert à la réception et à l'expédition de marchandises. Les exemples de Booko et Tingrela illustrent parfaitement ce type d'espace. Ces villes représentent un couloir d'acheminement des marchandises d'origine étrangère et ivoirienne. L'espace est dit de distribution, quand il contient un marché frontalier dynamique qui s'étend au-delà de son environnement immédiat. L'exemple typique est le marché M'Baiboun situé au Cameroun. Marché très cosmopolite, il assure la diffusion des marchandises de provenance nigériane et camerounaise vers le Soudan, le Tchad et la Centrafrique, comme le souligne Bennafla (1998).

Bennafla, en s'appuyant, toujours sur la ville de M'baiboum, démontre comment des échanges dans un espace frontalier, autrefois inerte, ont vu la construction très dense d'un réseau routier reliant cette zone vers les villes centrafricaines, tchadiennes et même camerounaises. La connexion est assurée grâce aux infrastructures de transport. En un mot, l'impact de ces échanges se mesure aussi par tous les équipements et infrastructures réalisés.

En Côte d'Ivoire la traduction spatiale des échanges transfrontaliers est moins visible. Toutefois, la méthodologie, mise au point par les professeurs John Igue de l'Université du Bénin et Atta Koffi de l'Université de Cocody en Côte d'Ivoire, a montré comment les échanges transfrontaliers ont participé au développement et à l'équipement des localités comme Booko, Tingrela et Bondoukou.

En résumé, cette revue de littérature nous a permis de saisir et de comprendre le rôle intégrateur et dynamique de la frontière. Les échanges transfrontaliers présentent des potentialités de croissance et mettent en évidence leur complémentarité, leur spécialisation et leur rôle dans la structuration de l'espace.

Cependant, sur notre localité, très peu d'études ont été également menées. Mais des études ont été menées sur l'impact de la frontière sur son environnement immédiat. C'est le cas de Niablé, une ville frontalière de l'Est de la Côte d'Ivoire. Ainsi, N'cho Gérard (1988) dans son mémoire de maîtrise met en évidence la richesse du manteau forestier en montrant la quantité de flux vivriers produits par la ville en dépit du problème de situation foncière. Sur ce point, il rejoint Kindo Bouadi qui dans sa thèse de 3^e cycle en 1978, substitue les revenus agricoles de cette localité à l'acquisition foncière et montre également les efforts incommensurables des planteurs dans le développement de Niablé grâce aux revenus du binôme café-cacao.

Kangha J.J (1999), après un diagnostic des équipements et infrastructures de base, a montré la fonction urbaine secondaire que joue Niablé dans le département d'Abengourou. Selon lui, ceci est le fruit d'une politique de développement mise en place depuis 1989 et surtout du

sursaut d'orgueil des cadres natifs de la ville. Cependant, il passe sous silence la part active des acteurs économiques, en particulier les paysans dans ce développement.

2.4- L'impact des échanges frontaliers sur l'espace immédiat

L'inscription de ces réseaux marchands dans l'espace s'est matérialisée par l'installation d'un grand nombre d'acteurs intermédiaires, notamment de correspondants, de dépendants, de courtiers, de logeurs, d'acheteurs-collecteurs, de revendeurs permanents et de "coxeurs".

C'est pourquoi Sindzingre (1998) affirme que les échanges frontaliers entre les Etats d'Afrique de l'Ouest ne fonctionnent qu'en réseau.

Les villes localisées à proximités des frontières bénéficient d'une véritable rente de situation et jouent le rôle de tête de pont dans l'inscription spatiale de ces réseaux marchands. C'est dans ces villes qu'ils établissent l'essentiel de leurs infrastructures de commerce HIBOU (1990).

C'est là également, selon Labazee (1993), que s'élaborent les stratégies spatiales des réseaux marchands fondées sur des villes, des villages-entrepôts et de marchés frontaliers auxquels aboutissent de nombreux chemins de contrebande. Dans ces espaces d'échanges, l'informel y est florissant. Cet informel est paradoxalement organisé. Son organisation repose sur un réseau de pistes, de moyens de transports, d'intermédiaires, jouant d'une part le rôle de transitaires pour l'expédition et la réception des marchandises et d'autre part le rôle de distributeur. Il faut ajouter que cet informel draine par ailleurs un trafic considérable de marchandises via les routes officielles.

De même Bennafla (1998), à travers l'étude du marché Mbaiboum au Cameroun, révèle comment l'activité commerciale a fait passer d'un espace frontalier, autrefois inerte à un espace actif qui a fortement structuré cette zone. En effet, le développement de la petite localité de Mbaiboum est dû en partie à son rôle dans les échanges entre le Nigeria et les pays d'Afrique centrale, en particulier ceux de la zone franc. Ce marché est notamment le principal pôle de ravitaillement de la capitale centrafricaine, Bangui, en produits manufacturés de consommation courante.

Ce marché se signale aussi par son rôle de relais dans la diffusion de marchandises nigérianes à destination de la sous-région mais permet également l'écoulement vers la République Centrafricaine et le Tchad de biens industriels camerounais. Ce commerce a alors permis la construction d'un réseau routier partant de cette zone frontalière vers les villes de la République Centrafricaine du Cameroun et du Tchad. Ainsi, cette zone se trouve arrimée à

des centres fournisseurs et consommateurs lointains, connexion assurée grâce aux infrastructures de transport. L'impact du commerce frontalier se mesure aussi par les infrastructures réalisées.

Ainsi, les infrastructures sur les sites même des frontières et des marchés frontaliers (dans l'immobilier, le commerce et les transports) sont importantes. L'exemple de Banki, au Nigeria, est révélateur, car plusieurs entrepôts et magasins en dur, ainsi qu'une importante mosquée ont vu le jour.

Au niveau de la Côte d'Ivoire, la littérature relative à l'économie que nous avons consultée est très peu fournie. Seuls quelques chercheurs font figure de pionniers. Il s'agit notamment des professeurs Atta Koffi et Koby Assa de l'Université de Cocody Abidjan. Le professeur Atta a initié depuis 1989 un programme d'étude des marchés frontaliers ivoiriens confié à des étudiants tels que Bello (1989), Tano Servais (1992), Maes Enio (1993), NASSA (1998) et Adou Gnangoran (2005). Les études faites ont porté sur les marchés frontaliers de Tingréla, Booko, Bondoukou, Assueffry, Niable et Agnibilékrou. L'objectif de ces études est d'apprécier le rôle de ces marchés en matière de sécurité alimentaire. Le professeur Koby (1972) a quant à lui étudié les marchés de la sous-préfecture de Bondoukou. Il a mis en évidence le fonctionnement intégré et rotatif de ces marchés, leur complémentarité, leur spécialisation et leur rôle dans la structuration de l'espace. Selon l'auteur, l'espace de la région de Bondoukou est fortement structuré par ces marchés hiérarchisés, dominé au sommet par celui de Bondoukou, avec à la base de nombreux petits marchés satellites qui s'égrènent le long de la frontière ivoiro-ghanéenne et dont le fonctionnement rotatif suit le calendrier koulango qui comprend six jours au lieu de sept comme le calendrier grégorien.

La traduction spatiale du commerce transfrontalier en Côte d'Ivoire est moins visible. Toutefois, des signes sont perceptibles à travers les travaux des professeurs Atta et Labazée (1992) qui ont montré comment le commerce transfrontalier a participé au développement et à l'équipement des localités comme Bondoukou, Booko, Tingréla, Damé, Sampa (Ghana) et Korhogo.

En effet, selon ces auteurs, c'est l'implantation de réseaux de commerce travaillant à l'échelle inter-régionale à partir d'une base urbaine qui a modelé le développement de ces espaces.

2.5- De l'importance et de l'impact du commerce frontalier

*** L'ancienneté du commerce :** Le commerce frontalier est une vieille activité connue et pratiquée depuis le moyen âge africain. Aussi loin que remontent les sources concernant

l'histoire du continent africain, il est fait mention d'échanges, de circulation de caravanes marchandes à travers le continent, de commerce transsaharien entre le Maghreb et l'Afrique noire Lambert (1998).

De même, Emmanuel Grégoire (1998) rapporte contrairement à l'image stéréotypée d'un continent replié sur lui-même, l'Afrique de l'ouest médiévale était un espace international inscrit dans l'économie 'monde' au 16^{ème} siècle.

Les caravanes marchandes acheminaient l'or du Soudan jusqu'aux villes arabes et en retour approvisionnaient les métropoles ouest-africaines en sel, en barres de fer, en étoffes, en perles et en manuscrits venus du Nord.

La naissance des Etats contemporains a fait apparaître des frontières juridiques qui ont inscrit le commerce frontalier dans un autre contexte.

La recomposition territoriale qui s'est opérée a entraîné l'émergence d'espaces frontaliers reconnus comme tels et animés par des flux commerciaux organisés autour de villages et de villes-marchés.

Les populations ont ignoré les frontières et ont continué de commercer entre elles. Ainsi, les commerçants habitués de tout temps à sillonner le continent, ont continué à circuler dans les espaces dépassant les limites étroites des nouveaux territoires Labazee et Grégoire (1989).

Aujourd'hui, les grands commerçants ouest- africains opèrent aussi bien à l'échelle nationale, internationale et intercontinentale.

2.6- Les raisons de l'émergence des femmes dans le commerce transfrontalier

Les femmes ne sont plus la « face cachée du monde du travail » mais son moteur le plus actif. En dix ans, l'emploi s'est fortement féminisé dans les pays en développement comme dans le monde industrialisé (in travail n°12 de 1986, revue annuelle du BIT, tiré de « une place chèrement acquise dans le monde du travail »).

La question de la promotion de l'emploi de la femme est de plus en plus à l'ordre du jour des dossiers traités par les organismes d'employeurs, des syndicats, des organisations des Nations Unies, des ONG, Ce fut le cas du 9 au 11 novembre 1998 à Grand-Bassam où s'est tenu le cinquième atelier national du projet tripartite sur « la promotion de l'emploi dans le contexte de l'ajustement structurel en assurant la légalité des hommes et des femmes ». Initié par le bureau international du travail (BIT) et le Ministère de la Fonction Publique et de la Prévoyance sociale. Cet atelier élabore de façon équitable les opportunités offertes aux hommes et aux femmes sur le nouveau marché du travail.

Un milliard de personnes sont sans emploi depuis l'année 1999. Le marché du travail en Afrique enregistre chaque année 8,7 millions de demandeurs d'emploi en plus. Les chiffres sont alarmants et les perspectives sombres. Dans les pays en voie de développement, la condition des femmes travailleuses n'est pas très enviable. Cette précarité s'est accentuée avec l'institution des programmes d'ajustement structurel. En Côte d'Ivoire sur le marché moderne du travail, elles représentent 17% du personnel du secteur privé et 33% du personnel public. C'est pour apporter une solution durable à la question du chômage des femmes, qu'un atelier sur « la promotion de l'emploi dans le contexte de l'ajustement structurel en assurant la légalité des hommes et des femmes en Côte d'Ivoire », s'est tenu du 9 au 11 novembre 1998 à Grand-Bassam. Les stratégies adoptées prendront en compte le secteur informel et l'agriculture qui constituent respectivement 52% et 46% des emplois des femmes (le jour du vendredi 13 novembre 1998).

La surcharge rurale et le mythe de la ville chassent de nombreux agriculteurs de la campagne. Le secteur secondaire ne pouvant pas les accueillir autant par son étroitesse que par l'absence d'une formation professionnelle, ces paysans se retrouvent sans emploi et se tournent vers les activités tertiaires plus précisément le secteur informel, où les chances d'une insertion semblent plus prometteuses pour des personnes sans capitaux et sans instructions (Mme Gnammon Adiko, Thèse de troisième cycle, 1990, 314 pages). De ce point, ce secteur joue assurément un rôle considérable dans le processus de développement économique du pays. Les activités tertiaires offrent de meilleures opportunités pour l'emploi féminin. La reconstitution des stratégies de développement conduit à accorder une place prépondérante au secteur informel, compte tenu de ces potentialités en matière d'emplois productifs, de distribution de revenus et de satisfactions de besoin de bases. Il a été utilisé l'expression de développement spontané.

2.7- La place des femmes dans l'activité commerciale transfrontalière

Dans de nombreux rapports et études, les différents types de commerçants transfrontaliers sont mentionnés selon leur sexe.

A la différence des autres régions de l'Afrique occidentale subsaharienne, selon Clark (1994), les femmes de l'Afrique ont depuis longtemps des pouvoirs et une influence considérable dans les décisions économiques en tant que patronnes et reines mères. Pour lui le terme "reine mère" est utilisé pour désigner les chefs communautaires et/ou les chefs de marché du sexe féminin.

Sous un autre aspect Clark (1994) affirme également que dans les accords de marché qui sont des accords coopératifs informels et financiers entre commerçantes frontalières ont lieu dans les arrangements de transport, de dispositions pour faciliter le passage de la frontière (en ayant recours à un "expéditeur" pour remplir les formulaires et "réunir" les charges de petite taille en un gros pour passer plus facilement la frontière), et le crédit. Le crédit est octroyé dans les associations commerciales sur une base tournante que l'on rencontre dans toute l'Afrique de l'Ouest (appelée tontine ou susus) aux intermédiaires financiers plus structurés (comme les clients de Women's World Banking, de Freedom From Hunger) Morris (1993). Aux réunions, ces femmes semblent se connaître les unes les autres, être au courant de leurs diverses lignes d'activité commerciale et des marchandises qu'elles vendent. Les femmes qui pratiquent le commerce à l'échelle régionale coopèrent les unes avec les autres. Ainsi, chaque reine mère définie ci-dessus dispose, dans sa catégorie de produits, de toute l'autorité sur l'emplacement de vente de chaque marchandise, les prix, la variété et la qualité du produit vendu. La reine mère d'une catégorie de produits spécifiques peut aussi superviser les accords commerciaux transfrontaliers.

Une autre étude faite par Vordrorgbe (1997) sur les produits horticoles du Ghana ont montré que les femmes participaient uniquement au commerce transfrontalier de produits (tels que les oignons, les pommes de terre et les poivrons verts) et de fruits (tels que les mangues) lorsque les quantités étaient modestes et que les femmes pouvaient passer la frontière en portant leur charge sur la tête.

Par contre, les études menées par Wenner et Mooney (1995) au Mali ont montré que les hommes ont pour tradition d'assurer les importations de bétail et la transformation des viandes et beaucoup d'entre eux participent aussi à la vente au détail des produits de viandes aux boucheries. Pour eux contrairement aux hommes, les femmes semblent participer uniquement à la vente au détail des produits de viande différents de ceux que vendent les hommes. D'après les travaux de Rita Cordonnier (1987) sur les femmes négociantes et détaillantes de Lomé, les plus importantes de ces négociantes, "les grossistes" et les "semi-grossistes", appartiennent à la bourgeoisie commerçante prospère de la région côtière. Les hommes de groupe sont, pour la plupart, entrés dans la fonction publique ou dans la politique, alors que les femmes, d'un niveau d'instruction moins élevé, se sont mises à faire le commerce de toutes sortes de produits. C'est partant de là également que Adiko Eyholand (1990) affirme que même si la société ne lui reconnaît traditionnellement que les tâches ménagères et de reproduction, la femme africaine a su mettre sa force du travail au service des

corps social, ce qui lui permet d'accroître sa responsabilité hors du foyer, car elle considère le travail comme un exutoire.

L'argument de l'efficacité soutient que les femmes contribuent pour une grande part à l'économie aux niveaux régional, national et ménager. Les politiques économiques peuvent exercer des incidences différentes sur les femmes et les hommes. La réussite ou l'échec de ces politiques dépend souvent de la reconnaissance des différences dans les rôles économiques que les hommes et les femmes jouent et des contraintes auxquelles ils se heurtent.

2.8- Les contraintes liées aux activités commerciales des femmes

Les contraintes sont bien inventoriées à partir de la division sociale du travail qui nous permet d'étudier les rôles que les sociétés attribuent à chacun des groupes sociaux. En Afrique la division sociale traditionnelle du travail obéit à une logique spécifique : les hommes s'occupent des travaux exigeant un effort physique considérable, tandis qu'aux femmes et aux enfants reviennent les tâches moins pénibles. La répartition des tâches est bien distincte. A ce sujet, Diop (1982) dit ; Il est impensable, en effet, qu'un Africain partage une besogne féminine avec sa femme telle que faire la cuisine ou laver le linge, ou faire la puériculture, abstraction faite de toutes influences européennes, évidemment (page 190).

Le faible niveau d'instruction accordé aux filles est un réel désavantage pour les femmes tant sur le plan de l'emploi que du monde des affaires. Les pratiques d'initiation à la vie adulte qui ont lieu en pleine année scolaire exigent le retrait de l'enfant de l'école. Les filles en sont les plus pénalisées. La scolarisation est synonyme de perte dans certains milieux car les filles instruites ont souvent tendance à refuser le respect de la coutume.

Selon une étude réalisée par Longstreth et al (1987), les contraintes sont liées au fait que les femmes doivent partager leurs temps entre les responsabilités familiales et professionnelles. Leur disponibilité réduite due à leur autre obligation n'est pas toujours considérée, ce qui les empêche de suivre les cours de formation ou programme d'éducation. Toutes les tâches ménagères incombent à la femme (préparation des repas, vaisselle, achat de nourriture, lavage, soins des enfants etc.)

Même si les femmes entrepreneurs deviennent de plus en plus nombreuses, leurs initiatives sont gênées par leur position dans la société, qui leur assigne depuis l'origine des temps comme première responsabilité le ménage.

L'étude de Erwee (1986) en Afrique du Sud a révélé que les problèmes socio-culturels, l'impact psychologique des normes culturelles conspuaient les principales barrières au développement des carrières des femmes.

Selon Jeanne Buggain (1988 :8), la principale raison qui pousserait les femmes à faire des affaires en Afrique serait l'absence d'autres sources de revenu. Elle cite aussi l'alphabétisation de la majorité des femmes qui les exclut du marché du travail salarié.

Les problèmes sont axés autour de l'accès au crédit, de l'information, de la formation, de la disposition législative défavorable aux femmes, du manque de capitaux. C'est dans le domaine du crédit que le manque de crédibilité des femmes se manifeste le plus.

Il faut cependant comprendre que dans toutes les sociétés, elles ont toujours pris une part active à la création des richesses.

Leur contribution n'a guère faibli avec la modernisation du monde. Mais c'était une contribution dont les hommes étaient les principaux, sinon les uniques bénéficiaires. L'indignation de l'opinion publique est née du constat sur la discrimination qui était le lot des femmes dans les secteurs comme l'alphabétisation et la scolarisation, la promotion sociale et économique. L'injustice sociale constatée devrait être réparée. C'est pourquoi Vincent M. (1976) se veut l'interlocutrice de milliers de femmes défavorisées, exploitées dans toutes les contrées du monde. Elle parle de la condition des femmes, c'est-à-dire comment les femmes vivent-elles, comment les inégalités millénaires qui pèsent sur elles sont maintenues, entretenues, prolongées. Elle propose aussi des moyens que les femmes doivent utiliser pour leur épanouissement dans la société.

Agbo A. (1986) également, nous donne une vue d'ensemble sur la femme fonctionnaire en Côte d'Ivoire. Elle nous parle des conditions de travail et de vie des femmes fonctionnaires en mettant l'accent sur les inégalités ou les discriminations existant entre les femmes et les hommes travaillant dans une même entreprise.

La présence des femmes dans l'économie constitue un élément essentiel pour son épanouissement. L'espace utilisé par les femmes dans leur travail présente à la fois des opportunités et des contraintes auxquelles elles sont soumises. Ainsi Vincnet J. F. (1966) décrit les facteurs qui modifient le rôle et la situation de la femme. Elle fait une analyse sur le développement de la scolarisation féminine, sur l'importance prise par les religions chrétiennes dans le développement de la société féminine. Selon elle, le développement des ressources monétaires tirées des activités traditionnelles et tout récemment des métiers salariés constituent le dernier facteur capable de modifier en profondeur la condition de la femme.

Aussi Proteau Laurence (1997) a présenté le secteur informel comme un phénomène social, économique majeur dans les milieux urbains africains.

Parlant des activités de la femme Barbier J.C. (1985) traite des caractéristiques de la femme et de sa fonction dans l'ordre social. Il étale tous les rôles spécifiques joués par les femmes africaines tant sur le plan social, économique que politique.

De même Baithily M. (1993) traite de la participation de la femme commerçante dans le développement économique de son pays concernant la vente des pagens.

2.9- L'action gouvernementale et l'incidence des politiques économiques sur les femmes pratiquant l'activité commerciale transfrontalière

Selon Calvin (1995), les femmes africaines ont été "poussées" et "attirées" à participer aux activités du secteur privé. Les crises économiques et les réformes économiques ont poussé les femmes à démarrer des activités telles que le commerce.

Il affirme également qu'elles ont été attirées par le secteur privé en raison de l'urbanisation et/ou de la transition économique.

Pour lui, les femmes qui pratiquent le commerce transfrontalier jouent un rôle important dans le développement du secteur privé pour quatre raisons :

- Les entreprises féminines contribuent à la croissance économique à l'échelle régionale ;
- La participation des femmes au secteur privé les émancipe sur le plan économique en augmentant leur indépendance financière et en facilitant leur accès au contrôle de leurs ressources ;
- Les femmes contribuent pour une grande part aux ressources financières des ménages ;
- Les femmes dépensent les gains de leurs entreprises pour des biens ménagers et des services tels que la santé et l'éducation des enfants.

Les commerçantes transfrontalières utilisent les services de toute une variété d'agents privés du sexe masculin tel que les transporteurs et les transitaires pour charger et transporter leurs marchandises d'un pays à l'autre. D'ordinaire, les femmes paient un ensemble de commissions qui couvrent le chargement et le déchargement des marchandises, leur transport, les négociations au passage de la frontière et les autorisations aux barrières routières.

Les différences de réglementation douanière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest affectent le type d'agents privés participant aux échanges transfrontaliers. Les barrières routières multiples à l'intérieur d'un pays où des agents de la douane/police/gendarmerie demandent aux commerçantes transfrontalières de verser un droit, continuent d'exister dans toute

l'Afrique de l'Ouest. Bon nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest disposent de chambres de commerce qui jouent un rôle actif dans l'organisation des individus exerçant le commerce et impliqués dans les négociations avec le gouvernement en leur nom.

Les régimes de fiscalité commerciale exercent une influence sur les femmes commerçantes sur le plan tant économique que politique.

Dans ses travaux, Echessah (1996) affirme que les taxes comme les droits de douane, les taxes à l'importation et les surtaxes affectent la rentabilité du commerce et encouragent les commerçantes à traverser la frontière en évitant les postes de contrôles officiels.

E. Grégoire (1991) suggère également que le commerce transfrontalier peut être le résultat des différents régimes d'imposition, de diverses pratiques et-structures administratives entre différents pays et un environnement complémentaire ou des conditions de productions historiques.

Face à cette influence des régimes de fiscalité commerciale, Mupedziswa (1998) constate que dans d'autres zones de l'Afrique subsaharienne, la participation des femmes au commerce frontalier a diminué pour certaines d'entre elles en raison des coûts plus élevés (en ce qui concerne l'achat des marchandises à vendre et les dispositions de transport) et des plus grands risques économiques liés au commerce informel (problèmes de paiements tardifs, fluctuation des prix).

Flynn (1997) affirme pour sa part que la dévaluation du Franc CFA a affecté la majorité des importations conditionnées venant de France (par exemple le concentré de tomate et le lait condensé), augmentant de ce fait les besoins d'argent des commerçants des pays d'Afrique francophone et réduisant leurs bénéfices. Pour les commerçants des pays anglophones comme le Ghana et Le Nigeria, selon Morris et Dadson (2000), la dévaluation du franc CFA a été une opportunité d'accroître le commerce transfrontalier. Face aux difficultés engendrées par les régimes de fiscalité commerciale, des liens sociaux et commerciaux se sont créés.

Le particulier continue de jouer un rôle important pour faciliter le commerce transfrontalier. De même, l'ethnie ou certaines commerçantes ont compté sur leurs attaches ethniques comme liens commerciaux avec les détaillants et les consommateurs pour leurs achats de produits importés et produits localement vendus sur les marchés frontaliers.

En conclusion, la femme n'a jamais cessé par le passé d'être un agent économique Mme Adiko (1990). Les femmes ne sont plus la « face cachée du monde du travail » mais, son moteur le plus actif. Son dynamisme s'observe quotidiennement dans les villes et les campagnes où elle a un rôle effectif. Généralement exclues du secteur moderne, les femmes du tiers monde n'ont cessé de jouer un rôle essentiel dans leur pays, que ce soit grâce aux

cultures vivrières ou aux activités commerciales voire transfrontalières dont la valeur en revenus a toujours été sous-estimée. Ce commerce transfrontalier nécessite habituellement un montant minimum de fonds de roulement, et nécessite peu ou pas d'installation. Ce commerce s'adapte également aux autres responsabilités familiales ou ménagères qu'une femme peut avoir : les commerçantes fixent leurs propres horaires de travail (Dr. Gayle A. Morris, 2000). Sur la base de cette situation, des échanges se sont développés avec une vie de relation et de circulation intenses ; qui laissent transparaître au quotidien une véritable intégration économique des pays africains.

La zone frontalière où se déroule notre travail correspond à celle des pays qui sont tous membres de la CEDEAO qui prône la libre circulation des personnes et des biens. Ce vaste territoire est doté d'un réseau urbain dense organisé autour de la zone frontalière de Noé (voir carte). C'est cette zone frontalière qui constitue notre aire d'étude et illustre parfaitement le phénomène de polarisation des activités économiques intenses est devenue la seule porte d'entrée et de sortie de personnes et de biens entre la Côte d'Ivoire et le Ghana du fait de la guerre militaro-politique qui a éclaté en 2002.

Il faut cependant reconnaître que l'analyse d'information sur les activités commerciales féminines aux frontières est d'une importance primordiale pour comprendre les effets du commerce sur les femmes en matière d'emploi, de production de conditions économiques et d'intervention dans les prises de décisions. Il est tout aussi important de comprendre l'incidence économique des activités commerciales transfrontalières menées par les femmes sur les différents pays. Bien que les informations fournies par les études de pays ne portent pas spécifiquement sur les femmes pour la plupart, les auteurs dans leurs différentes études, ne montrent pas le véritable rôle et l'influence de la frontière dans le développement local.

Ce qui n'est pas le cas de Sary Bruno (1994) et Koffi Huberson (2004). Quand Sary mentionne le rôle prépondérant que joue la ville de Niable dans le trafic ivoiro-ghanéen. Koffi H. dénonce la contrebande qui s'opère à grande échelle grâce à la perméabilité de la frontière ivoiro-ghanéen dans la zone frontalière de Niable. Toutefois, tous les deux restent muets sur les difficultés et les avantages qui sont liés à ce type de trafic.

Aujourd'hui, tous ces ouvrages et différentes études sont pour nous, des guides et sources d'inspiration pour mener à bien notre thèse.

3- PROBLEMATIQUE

La Côte d'Ivoire est considérée comme la locomotive de l'Afrique de l'Ouest francophone. Elle constituait avant la crise militaro-politique de septembre 2002, le socle de l'intégration régionale et l'animatrice principale des échanges commerciaux dans la sous-région économique ouest-africain (Nassa, 2005).

Cette locomotive est à la base d'échanges et de trafics de tous genres. Ces trafics pour la plupart sont difficiles à appréhender car échappant au contrôle de la loi et de l'autorité. Ainsi, l'ampleur de ces échanges, leurs modalités, leurs effets économiques et spatiaux sont assez méconnus. Les connaissances que le public a de ces échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et ses voisins sont basées sur des faits divers, sur des données statistiques incomplètes et approximatives. Pourtant, c'est un commerce qui a des itinéraires, des périodicités, des codes, des "histoires ou anecdotes ". Ce commerce au long cours est peu connu car il flirte avec l'illégalité, le souterrain. Il nécessite des services administratifs, des équipements spéciaux (casernes de douanes, entrepôts, gares routières, marchés, postes de contrôle etc.) qui structurent fortement l'espace. De ce point de vue, cette activité intéresse la curiosité du géographe, la structuration de l'espace, l'intégration des Etats, l'impact sur les sites habités sont autant de thèmes qui nous interpellent.

L'étude portera sur les activités commerciales des femmes à la frontière de Noé. Ces activités des femmes vont favoriser la configuration du site. En effet, le corridor Abidjan-Noé situé dans la partie Sud-est de la Côte d'Ivoire s'étend sur 170 kilomètres partant d'Abidjan à la frontière ivoiro-ghanéenne. C'est un corridor qui sert de couloir de passage pour les commerçants et les transporteurs en provenance ou en partance pour le Ghana via Noé. Noé situé à la frontière ivoiro-ghanéenne extrémité corridor Abidjan-Noé renferme un poste frontalier, lieu par excellence de débarquements et d'échanges entre les différents acteurs du commerce frontalier. L'importance de ce poste est relevée par le fait qu'il fait entrer d'importantes devises au Trésor Public Ivoirien, même si depuis 2005 avec la circulaire 1257 interdisant tout dédouanement de marchandises hors CEDEAO, on remarque une baisse considérable des entités qui sont passées de plus de deux milliards de francs CFA à seulement quelques deux cents millions de francs (Douane de Noé). Depuis le déclenchement de la crise militaro-politique en septembre 2002, le corridor Abidjan-Noé est devenu la principale voie de passage entre la Côte d'Ivoire et ses voisins du fait de la fermeture des autres postes frontaliers du pays. Par conséquent, cette seule voie d'entrée entrainera des mouvements qui transformeront la croissance spatiale et le dynamisme démographique sur ce corridor. Dès

lors, la question que soulève cette étude est de savoir : En quoi est-ce que cet espace corridor Abidjan-Noé utilisé par les femmes dans leurs activités commerciales frontalières présente des opportunités et des contraintes ? Face à cette interrogation fondamentale, on est en droit de se demander si ce dynamisme de cet espace d'étude est une réalité ou une apparence.

C'est dans cette perspective qu'il est important de jeter un regard sur ces activités et de montrer les périphéries régionales précisément sur le corridor Abidjan-Noé.

C'est donc une modeste contribution à la connaissance de la dynamique des activités commerciales féminines aux frontières. Tout le long de notre étude, nous apporterons une lumière sur le commerce frontalier à Noé qui offre aux femmes de nombreuses activités collectives ou individuelles de toutes sortes.

Aussi serait-il intéressant de les identifier et de nous interroger sur les conditions de vie et de travail de ces agents économiques. En d'autres termes, quelle est l'importance de ces activités commerciales frontalières des femmes à Noé ? Quelle est la nature de ces produits d'échanges ? Quels sont les principaux acteurs ? Et enfin, quel est l'impact de ces activités commerciales sur le corridor Abidjan-Noé ?

Ce sont autant de préoccupations auxquelles notre étude se propose d'apporter des réponses.

L'accumulation d'informations sur la méconnaissance de la contribution de la femme aux activités commerciales frontalières à Noé, paraît primordial car cela est lié en grande partie au fait que les femmes sont fortement impliquées dans le secteur informel de l'économie où les activités sont difficiles à identifier et où le mode de rémunération n'est pas toujours assimilable à un salaire régulier, critère de base de définition de la notion d'emploi.

Répondre à cette série d'interrogations, nous conduira dans un premier temps à procéder à l'examen du mécanisme de fonctionnement commercial de l'espace frontalier, deuxièmement à l'identification des acteurs et des échanges opérés dans cet espace et enfin troisièmement par l'analyse du niveau de développement par l'évolution du niveau d'équipement et de structuration spatiale sur le corridor Abidjan-Noé.

4-OBJECTIFS DE L'ETUDE

4.1- Objectif général

L'objectif principal que vise cette étude est de faire ressortir le dynamisme des activités commerciales féminines liées aux échanges commerciaux et leurs traditions spatiales sur le corridor Abidjan-Noé.

4.2- Objectifs spécifiques

De cet objectif principal se dégage des objectifs spécifiques :

- Présenter le système d'organisation du corridor Abidjan-Noé ayant favorisé l'implication des femmes aux activités commerciales frontalières à Noé ;
- Décrire la main d'œuvre féminine et les échanges divers opérés sur ce corridor à travers le fonctionnement des activités commerciales féminines ;
- Evaluer l'impact des activités commerciales féminines **sur** le corridor Abidjan-Noé.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons défini trois hypothèses :

Ces trois hypothèses semblent expliquer le dynamisme apparent des activités commerciales féminines frontalières à Noé.

4.3-Hypothèses

- Les activités commerciales sont dynamiques à la frontière de Noé en raison de la proximité de la frontière ivoiro-ghanéenne et de nombreuses voies de déplacements ;
- La pauvreté et la culture du gain facile sont des facteurs favorisant l'implication des femmes dans les activités commerciales frontalières à Noé ;
- La proximité de la frontière n'apporte pas d'avantages particuliers au développement du corridor Abidjan-Noé, au regard du type de commerce qui s'y opère.

Pour mieux démontrer ces hypothèses, une meilleure appréciation de la zone d'étude s'impose. Cette zone est une zone à l'intérieur de laquelle les effets directement liés à la présence de la frontière et à son caractère institutionnel sont fortement ressentis et matérialisés par la présence d'un poste douanier et d'un poste de police.

4.4-Le champ d'étude : choix et justification

Pour l'étude de notre sujet, nous avons choisi le corridor Abidjan-Noé qui regroupe en son sein la ville d'Abidjan et la région d'Aboisso. Ces choix répondent à un souci d'efficacité et d'obtention d'informations aussi précises que possible.

D'abord la ville d'Abidjan, capitale économique et administrative, est par excellence le lieu de rencontres, de convergences de tous les acteurs. En outre, Abidjan abrite toutes les infrastructures administratives ou militaires susceptibles de fournir des renseignements officiels. Enfin Abidjan présente pour notre étude, un avantage lié au fait qu'elle est le centre nerveux des activités légales et illégales faisant l'objet de notre recherche.

Ensuite Aboisso étant le chef-lieu de région du Sud-Comoé que fait partie Noé, mérite d'être approché parce que toutes les structures étatiques y sont regroupées à travers le découpage régional. Aussi de part sa situation géographique, Aboisso est la première grande ville après la frontière de Noé en allant à Abidjan. Elle est de ce fait un pôle de transit des sorties et entrées en Côte d'Ivoire en passant par Noé. En effet, eu égard au thème et au déroulement des activités liées au commerce frontalier, Noé a fait l'objet d'une attention particulière dans le choix du terrain d'enquête.

Ainsi, à travers le cas des femmes qui pratiquent le commerce frontalier à Noé, cette étude vise à mettre en lumière les réalités géographiques que suppose le commerce : leur impact dans le développement rural et leur contribution dans le processus urbain. C'est également l'occasion de relever les pesanteurs sociales (y compris économiques) et spatiales qui entravent le développement du commerce de la femme d'une part et d'autre part les facteurs qui au contraire favorisent leur commerce. Ce sont-là les différents aspects que nous tenterons d'apporter à ce thème d'actualité des données relatives au trafic des produits d'échanges.

5-METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Il s'agit d'indiquer l'ensemble des concepts qui, d'une part trace le cadre global de la réflexion et d'autre part donnent les outils de l'analyse. Aussi, avons-nous adopté une méthodologie de travail fondée à la fois sur la recherche documentaire et surtout l'enquête de terrain.

La population féminine présente, on s'en doute désormais, des caractéristiques particulières qui incitent à étudier de façon exclusive son apport dans la production. Cependant, il faut convenir que le travail de la femme n'est pas un fait isolé. Au contraire, il est conditionné par le contexte spatial, économique et social qui lui donne, sinon tout son sens, du moins un sens considérable. La problématique de l'activité féminine, telle que nous l'envisageons dans ce travail, sera donc de nous situer dans la perspective des mutations qui affectent d'une part l'économie en général et d'autre part, l'espace urbain et régional, et enfin la société dans son ensemble.

Il est en effet aisé de voir que les processus qui engendrent le travail des femmes et les faits qui traduisent ce phénomène sont à la jonction d'une série de facteurs. Ils relèvent donc d'une analyse multi variée. Une étude globale intégrant ces facteurs servira à l'interprétation des observations. Le point de départ en sera l'énonciation de la position théorique. Le corpus théorique auquel sera rattachée la réalité du travail de la femme, permettra de dégager un certain nombre d'axes de recherche qui serviront d'articulation à l'analyse.

Le point de départ de cette démarche est donc l'élaboration d'un canevas théorique à partir de concepts qui sous-tendent la réflexion et suivant lesquels s'opère l'analyse des faits et des processus identifiables sur le terrain.

Notre méthodologie opérationnelle comporte quatre grands volets :

- L'approche théorique ;
- La recherche bibliographique et documentaire ;
- L'investigation ou enquête de terrain ;
- L'analyse et traitement des données.

5.1. L'approche théorique

Cette approche théorique vise à étudier l'impact de l'activité économique sur l'espace. Cependant, on ne peut pas mieux mettre en relief le caractère dynamique et multidimensionnel du commerce. Un aspect de ce caractère est que les activités économiques influencent considérablement l'espace. Ayant admis cela, notre propos dans cette étude est de montrer la relation qui existe entre le travail de la femme et l'organisation de l'espace. Dans quelle mesure l'activité féminine est structurante ? L'idée de base est que la contribution des femmes est grande dans la production d'espace. Le territoire que représente le corridor Abidjan-Noé est produit et reproduit par une multitude de flux commerciaux. Il représente un géo-système dont le façonnement dépend pour beaucoup de la population féminine en tant qu'agent économique. Par son travail, cette population produit l'espace ou incite à la création. L'occupation des activités féminines dans l'espace peut s'apprécier à deux niveaux :

Le premier concerne l'occupation spatiale ou la localisation de ces activités commerciales dans un espace donné. Le cadre spatio-économique, par ses rapports avec des principes économiques, écologiques, socioculturels, environnementaux, etc. comporte des contraintes pour l'activité commerciale des femmes. Celles-ci développent des stratégies pour minimiser ces contraintes afin de s'insérer harmonieusement dans l'espace. La multiplicité des stratégies, elle-même fonction de celle des contraintes, conduit les commerçantes à un comportement spatial multiforme. Le problème que cela pose est celui de la prise en compte des commerçantes dans les aménagements de l'espace.

Le deuxième niveau d'appréciation est la signification au plan régional et territorial des activités féminines. Quelle est leur portée ? Les activités féminines créent des inter-relations entre différents espaces par le biais d'échanges divers, mouvements de personnes, de marchandises, d'argent et d'informations en constituent l'énergie. Ainsi, dans la société hautement marchande où nous vivons, le commerce féminin a-t-il acquis la caractéristique de pouvoir organiser l'intégration d'un espace local à un espace régional et national, d'un espace national à un espace international. On assiste donc à l'interdépendance d'espaces-hétérogènes dont Noé est le point de départ et Abidjan, celui de destination des différents échanges opérés sur le corridor Abidjan-Noé. Le rôle du commerce de la femme est mieux appréhendé dans ce deuxième cas de figure parce qu'il est plus remarquable. Toute cette organisation favorise des possibilités d'aménagement du territoire.

A travers cette étude, nous espérons apporter notre contribution aussi modeste soit-elle, à organiser ces transactions commerciales et à les faciliter afin d'en constituer comme point de départ d'un véritable commerce frontalier.

Les Etats africains n'ayant pas les moyens matériels de contrôler efficacement les allées et venues à travers les frontières, cette étude sur le commerce frontalier se propose d'être une base de réflexion pour les décideurs et un document d'information pour les différents agents économiques parmi lesquels le consommateur tient une place de choix.

La plus grande partie du travail de recherche ayant été réalisée sur la base du recensement de 1998 au cours de laquelle les statistiques complètes la concernant étaient connues. Ainsi, chaque fois qu'il sera absolument nécessaire de souligner l'évolution d'une situation ou les changements importants interviennent depuis le dernier recensement, nous ferons l'effort d'étendre notre analyse dans la mesure des données disponibles et de nouvelles informations.

5.2- La collecte des données

La collecte des données comprendra deux aspects : une recherche documentaire, la photo-interprétation et des enquêtes sur le terrain ou l'observation directe.

5.2.1- La recherche documentaire

Elle a consisté à cerner notre sujet en ayant recours à deux principales méthodes notamment, la recherche des documents statistiques et cartographiques et des ouvrages.

5.2.1.1-Les documents statistiques et rapports annuels

-Les documents statistiques sont assez importants et enrichissants. Ils concernent les données sur les effectifs de la population de la zone frontalière répartie selon le sexe, le lieu de résidence et selon l'activité socio-professionnelle, résultant des recensements de 1998 du Recensement Général de la Population et de l'Habitat ou des projections des grands travaux. Aussi avons-nous utilisé les statistiques de la direction des statistiques douanières de 1999 à 2007 relative aux tonnages des produits échangés entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Les statistiques de l'OCPV relatives au tonnage des différents produits vivriers produits par la zone et leur destination finale.

Les rapports du Ministère de l'agriculture relatifs au tonnage des différents produits agricoles vendus dans la zone par les différentes coopératives tout en signalant les activités secondaires du secteur primaire de la ville.

Le rapport du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme relatif au lotissement et à l'évolution du bâti.

Hormis ces données, les statistiques utilisées proviennent de nos propres enquêtes.

-Les ouvrages :

Nous nous sommes ici évertués à consulter les ouvrages qui parlent de l'activité commerciale des femmes. Ces ouvrages cités dans la bibliographie sont d'une importance primordiale et nous ont permis de comprendre les effets du commerce sur les femmes en matière d'emploi, de production, de conditions économiques, d'intervention dans les prises de décisions, et l'incidence économique des activités commerciales transfrontalières sur les femmes commerçantes.

5.2.1.2- Les données cartographiques

La documentation cartographique est diversifiée. Nous avons bénéficié de trois types fondamentaux de cartes :

-La carte du Sud-Comoé à 1/700 000^e élaborée par le BNETD/CCT en 2006 a permis de localiser notre espace d'étude dans l'ensemble du Sud-Comoé ;

-Une carte du réseau routier de la Côte d'Ivoire à 1/1 000 000^e, réalisée par le BNETD/CCT en 2006 a permis d'extraire la partie de notre zone d'étude à 1/200 000^e et de localiser les différentes routes concernées par le trafic entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, plus précisément le corridor Abidjan-Noé et les différentes pistes frauduleuses ;

-Une carte de lotissement de Noé à 1/4000^e élaborée par le BNETD/CCT en 2006. Cette carte nous permet d'identifier tous les lots avec leur numéro. Elle permet de suivre la dynamique spatiale du village ainsi que sa densification progressive. Cette carte nous a aussi permis de collecter les informations relatives aux entrepôts clandestins. Elle est la plus utilisée pour la collecte de nos informations sur le village.

5.2.2- La photo-interprétation

La photo-interprétation nous a permis d'apprécier l'évolution spatiale de Noé dans ses différentes mutations lors du passage de la première mission aérienne de 1955-1956 jusqu'à la seconde et dernière mission aérienne en 1989.

Ces différentes mutations concernent l'extension spatiale de la localité, la diversification du village par l'extension progressive et continue du nombre de constructions, par la mise en valeur de lots. Deux missions couvrent alors ces espaces :

-1955-1956 : AOF Noé (452) échelle 1/500 000°.

-02-01-1989 : AOF Noé (TM4-5-7 195/056 quarter 4) échelle 1/1 000 000°.

Cependant, la recherche documentaire n'a pas été suffisante. Il nous faut aller sur le terrain pour faire une enquête par observation directe des entretiens et des sondages.

5.3- L'enquête sur le terrain ou observation directe

L'observation se fera à la frontière. Elle s'est d'abord portée sur l'inventaire des passagers, des commerçantes féminines à la frontière de Noé, des produits échangés et des véhicules puis sur le commerce clandestin, et finalement sur l'impact des échanges sur l'espace de notre étude.

5.3.1- Les bases du plan de sondage

Le sondage a comporté plusieurs phases induites par les termes de références et par le milieu à sonder.

Un sondage et une utilisation d'un questionnaire ont été nécessaires pour toucher d'un peu plus près les commerçantes et leur donner plus de poids dans la recherche. En effet, notre intention est de comprendre et de mettre en valeur l'activité commerciale des femmes à la frontière de Noé en partant des mécanismes individuels qui la régissent.

Qui peut mieux que les femmes fournir des renseignements abondants et exacts sur leur commerce ? Les femmes mêmes sont plus aptes à traduire comment elles vivent leur rapport au commerce et à révéler les dessous qu'on aurait autrement du mal à soupçonner.

Le sondage nécessite un choix raisonné d'espace et de personnes à enquêter. Ce choix est précédé et préparé par les consultations de documents techniques sur le corridor et la population-mère. Ceux-ci permettent une meilleure connaissance des caractéristiques du milieu à partir duquel sera extrait l'échantillon.

5.3.2- Le cadre de l'étude (aire d'enquête et population-cible)

La zone d'étude retenue est Abidjan comme point de destination et Noé comme point de départ des commerçantes à travers le commerce frontalier à Noé sur le corridor Abidjan-Noé.

-La zone d'activité commerciale et ludique qui se localise sur la voie internationale est le corridor Abidjan-Noé. C'est un ensemble constitué de barrages routiers, de gares routières, de marchés, des bureaux de transit, des restaurants, des bars, des hôtels, des vidéoclubs etc.

En principe, les investigations devraient s'effectuer sur les deux régions que comporte Abidjan pour la région des lagunes et Noé pour la région du Sud-Comoé. Mais notre choix s'est porté sur la frontière de Noé comme point de rupture de charge à cause du flux important de marchandises y transitant et de sa proximité d'avec la ville d'Abidjan.

Ainsi dans un souci de représentativité, nous avons choisi cette frontière parce qu'elle est connue par la quasi-totalité des importateurs et aussi par une partie importante de la population ivoirienne.

Concernant la population d'enquête, elle est diversifiée et composée de différentes catégories sociales : les commerçantes, les agents de contrôle (douaniers, policiers, gendarmes, agents de vaccination), les transporteurs, les agents de change, les trafiquants, les agents contractuels de la frontière, les consommateurs. Nous avons aussi les institutions étatiques et villageoises.

A cause du caractère particulier des activités non structurées ainsi que celui de la crise militaro-politique, il a fallu adapter nos procédures d'enquêtes aux réalités du commerce frontalier à Noé. Quoiqu'il en soit, en l'absence de statistiques globales sur les activités commerciales frontalières des femmes à Noé, nous avons organisé la collecte des informations selon les possibilités offertes à la frontière, c'est-à-dire en fonction des documents techniques disponibles et des réalités relatives au commerce frontalier.

5.3.3-Le recensement des passagers, des commerçantes, des produits et des véhicules

a-Le recensement des passagers traversant la frontière

Pour le recensement des passagers, nous avons procédé de la manière suivante :

Comptage des passagers dans les véhicules et ceux passant la frontière sur une période d'un mois (05 novembre-05 décembre) pendant les jours ordinaires et les jours de fêtes. Nous avons dénombré 54 personnes par jour ordinaire et 100 les jours de fêtes jours de grande affluence.

Nous les avons classés selon :

La nationalité ;

L'activité socioprofessionnelle ;

L'ethnie ;

L'âge, le sexe.

En vue de savoir les éléments dominant le flux, nous avons complété le comptage par une série de questions directes aux passagers concernant :

- Leur régularité sur notre espace d'étude ;
- Leur lieu de provenance et de destination.

L'enquête auprès des transporteurs n'a pas été nécessaire dans ces villages puisque toutes les lignes de cars convergent vers Noé. Nous nous sommes contentés de l'enquêter à la gare routière de Noé et d'Aboisso.

b-L e recensement des commerçantes

Nous avons dénombré 1685 commerçantes dont **739** grossistes et **946** détaillantes. Cela a été possible grâce à notre présence auprès des agents de douanes lors des pesées et souvent dans le bureau lors des différentes formalités auxquelles sont soumises les commerçantes. Nous sommes intéressés aussi à :

- La nationalité ;
- L'âge et le sexe ;
- Leur régularité sur notre espace ;
- Leur lieu de provenance et de destination ;
- Leur catégorie.

c-Le recensement et évaluation quantitative des produits échangés

- Inventaire des produits :

Il s'est effectué de deux manières :

- Par comptage des produits contenus dans des véhicules, les magasins de stockage, les entrepôts et sur les passagers à la frontière ;
- Le recensement des produits selon les catégories agricoles, manufacturés, artisanaux et pétrolier.

- L'évaluation quantitative des produits :

Elle s'est faite auprès de la douane. Cette enquête a consisté à peser les différents produits passant la frontière et stockés dans les magasins. Ainsi des pesées ont été réalisées dans le

magasin de stockage de la douane de Noé sur les produits manufacturés en provenance du Ghana, pendant la période d'un mois (05 novembre-05 décembre 2008). Ainsi nous avons eu :

- Friperie (chaussures et vêtements) 784 kg ;
- Boissons : 3127 bouteilles ;
- Produits agricoles : 900 cartons ;
- Articles ménagers : 266 kg ;
- Pagnes Kita et autres : 36 tonnes ;
- Accessoires les biens d'équipements : 2340 kg.
- Véhicules : 10
- Vélos : 29
- Motos : 2
- Mobylettes : 3

Quant aux produits en partance pour le Ghana, nous avons observé essentiellement des produits vivriers.

Ainsi, nous avons pu voir :

- 3 bâchées de tomates ;
- 2 bâchées d'aubergines ;
- 2 camionnettes KIA de bananes plantains ;
- 4 bâchées d'arachides ;
- 5 bennes de gombos frais ;
- 2 camionnettes KIA de manioc ;
- 2 camionnettes KIA d'ignames.

L'inventaire de ces produits s'est fait auprès des responsables phytosanitaires qui sont à proximité du barrage mixte.

Ces différentes enquêtes visent à savoir les produits dominant le trafic et leur poids dans les échanges.

- L'autre type d'enquête a consisté à un relevé des prix pratiqués sur les différents marchés. Elle a revêtu deux aspects :

-La nature des mesures (balance, coupe, bouteille, bidon) et le prix de son équivalent en kilogramme.

-La variation des prix dans le temps ; variation journalière, saisonnière, pour savoir, si les prix favorisent la mobilité spatiale des populations ou non.

d- L'inventaire des véhicules

Il a consisté à compter tous les véhicules assurant la liaison Abidjan-Aboisso et Aboisso-Noé durant la période d'un mois (05 novembre-05 décembre 2008). Ce qui nous a permis d'inventorier 14 véhicules de transports communs assurant la liaison Noé-la frontière du Ghana, 68 véhicules de transport de marchandises et 48 véhicules de transport personnel. La voie principale d'accès au village de Noé accueille chaque jour en moyenne 1325 véhicules dont 181 poids lourd. Tout ceci a été possible grâce à notre présence au barrage mixte. Ceci en vue de connaître : le flux de voyageurs sur l'axe Abidjan-Noé, l'état et les types de véhicules.

➤ Les types de véhicules

L'immatriculation, l'âge, les pièces afférentes, les propriétaires, leur fréquence sur l'axe Abidjan-Aboisso et Aboisso-Noé, les nombres de voyages effectués par jour (8 jours de marché et 2 jours ordinaires), l'état des véhicules, le nombre de places allouées aux clients. Tout ceci n'a été possible qu'en utilisant la méthode de blocage des axes de communication dans l'intervalle de temps allant de 6 heures à 18 heures ; cette période coïncide avec l'ouverture et la fermeture de la frontière de manière officielle. Notre attention s'est alors portée sur un seul axe qui nous a permis d'enregistrer tout ce qui nous intéresse.

Une visite des différents types de barrage (police, gendarmerie, douane, eaux et forêt, phytosanitaire) effectué du 05 novembre-05 décembre 2008, nous a permis de dénombrer une moyenne de 15 barrages routiers sur cette voie Abidjan-Noé. Ceci dans l'optique de savoir si la présence des agents de sécurité et de contrôle réduisait ou augmentait la fréquence des véhicules sur l'axe.

5.3.4- Enquête sur le secteur caché

Le côté des informations sur le secteur caché étant très important, une observation participante des clandestins s'est déroulée de la manière suivante :

Sur une période d'un mois, nous avons sillonné les pistes commerciales clandestines avec les contrebandiers. Ainsi nous sommes rendus au Ghana comme toute commerçante, passant la voie normale le matin, puis nous en sommes revenus nuitamment par des chemins détournés.

Aussi, avons-nous été recherchées des informations auprès des courtiers et des intermédiaires selon leur spécificité dans la contrebande (manufacturé, agricole, pétrolier).

Les différentes revenus moyennes retirées de la contrebande par les coopératives selon les périodes ont été évalués, ceci en vue de savoir le poids de secteur dans les échanges, avoir une idée des coopératives des contrebandiers, selon le sexe, la nationalité et l'âge des acteurs économiques.

Un autre volet de l'enquête s'est déroulé auprès des agents de sécurité et de contrôle (douane, gendarmerie, police). Elle a consisté à visiter les zones réputées dangereuses par ces agents, car selon eux les trafiquants de cette zone sont armés de fusils d'assaut. Cette zone concerne la piste allant d'Abidjan-Aboisso et Aboisso-Noé en passant par les pistes villageoises. Nous visons comme objectif la connaissance des difficultés rencontrées par ces agents dans l'exercice de leur fonction.

5.3.5-Enquête relative à l'impact des échanges sur l'espace Abidjan-Noé

L'observation du terrain et la photo-interprétation nous ont permis d'appréhender le niveau de modernisation de l'espace frontalier de Noé et du corridor Abidjan-Noé. Ainsi le niveau de modernisation de l'habitat (évolutif, moderne, colonial, style architectural) a été appréhendé, durant la période d'un mois (05 novembre-05 décembre). Ainsi les équipements ont été observés selon leurs caractéristiques.

Equipements commerciaux selon leur importance, leur niveau d'occupation du sol.

Le niveau de modernisation des secteurs d'activités (agricole, commercial et de transport) et le niveau de vie des populations ont été appréhendés. Nous avons fait une visite dans les plantations. Ainsi la zone du Sud-est de la Côte d'Ivoire est une zone de forte production de cultures de rente que sont le café, le cacao et le palmier à huile. A côté des cultures de rente qui emploient 80% contre 18,54% des agriculteurs de cultures vivrières (la banane plantain, les aubergines, la tomate, le gombo, le piment, les ignames, le manioc, le taro (source RGPH 1998). Nous visons comme objectif la découverte de près de la manière dont se déroule

l'encadrement des paysans, les superficies encadrées, le nombre de paysans encadrés ; répartition selon le sexe, l'âge et la nationalité, les techniques utilisées (attelage, motorisé, manuelle). Une visite à la banque ECOBANK de la zone frontalière de Noé, s'est faite pour rendre compte des fonds déposés dans cette banque par les coopératives des paysans. Cela en vue de connaître les revenus moyens par producteurs afin de mesurer leur niveau de vie.

5.3.6-L'entretien

C'est une discussion orientée, un procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec les objectifs fixés.

Avant de passer à l'entretien, nous avons fait une enquête préalable qui consistait à observer attentivement les espaces frontaliers s'impliquant dans le trafic avec leurs contenus. Après avoir fait la distinction entre produits manufacturés, alimentaires et produits divers.

Cette enquête préalable a été possible grâce à l'autorisation d'enquête dans la sous-préfecture de Noé que nous avons obtenue de nos encadreurs et du sous-préfet de Noé.

Puis nous avons élaboré un guide d'entretien basé sur des commerçantes, des produits échangés, les localités d'échange, l'origine des produits et les difficultés du trafic.

Après avoir réalisé quelques entretiens, nous avons pu nous forger une opinion sur les activités commerciales frontalières des femmes à Noé.

5.3.7- Le questionnaire

Chaque unité d'observation a été l'objet d'un questionnaire spécifique.

5.3.7.1- Le questionnaire commerçant

Il se subdivise en deux parties, l'une sur l'identification de la commerçante et l'autre sur les caractéristiques commerciales de son activité. Cette dernière porte sur le type de vente, le produit vendu et sa quantité. D'autres informations sur la durée d'écoulement du stock, le lieu de ravitaillement, le moyen d'acheminement des marchandises et la période de ravitaillement intense sont recueillies. En dernier essor cette rubrique porte sur le prix de vente, le de ravitaillement et leurs différentes variations.

5.3.7.2- Le questionnaire transporteur

Le questionnaire porte sur l'identification du transporteur (responsable du transit), le nombre de passagers, le lieu de provenance, le lieu d'acheminement des marchandises, la fréquence des voyages et le volume des marchandises transportées.

5.3.8-L'échantillonnage

L'échantillon est un sous-ensemble de la population construit de telle façon qu'on puisse étendre à toute cette population les caractéristiques observées sur l'échantillon.

5.3.8.1-Le choix des unités d'observation

Les unités d'observation sur lesquelles nous nous sommes appuyées pour bâtir notre recherche sont fondées sur nos hypothèses.

Ce faisant, la constitution tenant compte du rôle des uns et des autres a été procédée.

Il s'agit d'abord des acteurs du commerce frontalier à Noé. Cette population est composée de commerçantes grossistes et détaillantes, des transporteurs, des trafiquants, et des passeurs.

Ensuite des consommateurs qui constituent une population d'enquête très hétérogène (activités sociales, âge, sexe, niveau d'instruction etc.). Cette population réside le long du corridor Abidjan-Noé et à Abidjan. C'est donc la clientèle des produits issus du commerce frontalier.

Enfin nous avons les structures de contrôle, les institutions étatiques et les villageois.

Au total, l'enquête orientée vers ces trois populations, nous a permis de vérifier nos hypothèses.

En effet, les motivations des populations et les informations livrées à la population nous ont été d'un intérêt précieux.

Seulement, ces populations n'ont pas été appréhendées dans leur globalité. Un échantillonnage par souci métrologique a été établi.

5.3.8.2- Echantillon de la population d'enquête : choix et justification

L'échantillonnage de la population des enquêtes a été organisé par rapport à l'identification du rôle des uns et des autres dans le commerce frontalier à Noé.

- Echantillon de la population des acteurs du commerce frontalier :
 - ✓ Les commerçantes grossistes (740) ;

- ✓ Les commerçantes détaillantes (945) ;
- ✓ Les transporteurs-trafiquants (23) ;
- ✓ Les passeurs (6) ;
- ✓ Les monnayeurs (2) ;
- ✓ Les interpellés. (23)
- Echantillon de la population des consommateurs :
 - ✓ Les étudiants (10) ;
 - ✓ Les ouvriers (10) ;
 - ✓ Les chômeurs (10) ;
 - ✓ Les conducteurs (10) ;
 - ✓ Les fonctionnaires (10) ;
 - ✓ Les sans activités fixes (10).
- Echantillon de la population d'enquêtes des structures de contrôle et institutions :
 - ✓ Douane (5) ;
 - ✓ Gendarmerie (5) ;
 - ✓ Police (5) ;
 - ✓ Médecins (3) ;
 - ✓ Pharmaciens (3) ;
 - ✓ Chef traditionnel (2).

Nous avons varié involontairement notre méthode d'enquête, eu égard aux difficultés encourues. Car si les autorités et les usagers du commerce frontalier n'ont pas fait trop de difficultés, il en été autrement pour les acteurs du trafic.

a- Les commerçantes

La population des commerçantes a été obtenue suite à un recensement des commerçantes transitant la frontière ivoiro-ghanéenne à la recherche des produits du négoce des frontières. Ce recensement a été fait au poste frontalier et implique certaines personnes pratiquant le trafic mais n'ayant pas un lieu fixe de vente.

A partir de la population totale des femmes du négoce des frontières obtenues à partir de la fréquence de déplacements par jour, nous avons considéré le 1/10^e de la population féminine. Les femmes ont été interrogées individuellement, sans tenir compte de la différence de leurs activités commerciales jusqu'à ce qu'on atteigne l'échantillon désiré. Les informations

recueillies auprès des femmes sur le commerce frontalier, ont été complétées avec celles de la douane.

Ainsi, avons-nous pu recenser 1685 commerçantes dont 1321 ivoiriennes réparties comme suit : 483 grossistes et 838 détaillantes et 364 commerçantes étrangères composées de : 257 grossistes et 107 détaillantes comme nous le voyons dans le tableau ci-dessous :

Tableau 0.1: Récapitulatif de l'échantillon

Nationalité \ Nombre de commerçantes	Effectif		Total
	Grossistes	Détaillantes	
Ivoiriennes	483	838	1321
Etrangères	257	107	364
Total	740	945	1685

Source : notre enquête Février 2009

Ce tableau nous montre les différentes populations commerçantes et leur fonction dans les activités commerciales frontalières recensées.

En ce qui concerne l'échantillon interrogé, nous ne pouvons pas parler d'un tirage. Nous avons procédé par un sondage non probabiliste c'est-à-dire un choix raisonné des personnes à enquêter. Ici, nous avons été contraints d'intervenir dans le choix des personnes à interroger. Nous étions surtout dépendant du bon vouloir des enquêtés à nous répondre.

Nous avons utilisé des approches qualitatives dont l'objectif premier n'est pas de mesurer, mais de comprendre un processus, un phénomène. Pour ce faire 1685 commerçantes ont été interrogées.

L'enquête s'est déroulée en deux phases : la première du 05 novembre au 05 décembre 2008 et la seconde du 27 juillet au 27 août 2009.

La deuxième partie de cette opération a été réalisée au poste douanier où l'activité féminine est quotidiennement observable. C'est un point d'échange très important au regard du nombre de femmes qu'il accueille, de la diversité des activités qui s'y concentrent. Les activités recensées dans le commerce frontalier à Noé se différencie en général de celles relevées dans les registres douaniers et ce, en plusieurs points :

-La localisation du cadre du commerce : les activités recensées dans ce commerce frontalier ont cours en général à la frontière et au delà de la frontière de Noé.

-Le mode de taxation : les activités commerciales frontalières à Noé sont soumises aux taxes douanières. Les commerçantes pratiquant l'activité commerciale frontalière y sont systématiquement soumises tout comme celles exerçant sur le corridor Abidjan-Noé qui profitent aussi de l'inorganisation quasi générale des villes frontalières.

-La nature de l'activité : les activités pratiquées dans le commerce frontalier à Noé dans l'ensemble diffèrent de celles du catalogue des activités commerciales frontalières.

Une autre enquête a concerné les véhicules desservant la frontière de Noé ainsi que les différents barrages frontaliers.

Pour mesurer l'ampleur de la contrebande sur certains produits et leur poids, une enquête auprès des acteurs de ce type de commerce a été effectuée. Ainsi, nous avons parcouru les pistes empruntées par les contrebandiers. Ne pouvant pas quantifier les produits agricoles et manufacturés et les armes, nous nous sommes contentés de décrire les différentes pistes et les méfaits qui s'y rattachent.

Un autre volet de l'enquête s'est déroulé auprès des agents de contrôle (douane, gendarmerie, police et agents phytosanitaires) pour comprendre leur rôle à ces différents postes frontaliers le long du corridor Abidjan-Noé.

S'agissant de l'impact des échanges sur le corridor Abidjan-Noé, nous nous sommes rendus dans les services techniques des mairies des localités urbaines où nous avons fait l'état de l'habitat, des propriétaires et leurs fonctions. Pour le niveau d'équipement des localités, nous avons pu constater le niveau de l'habitat, de l'état des voiries, des centres de santé, des postes de contrôle et des écoles.

b-L'espace frontalier de Noé

Cette étape de la recherche est très délicate parce qu'elle est très essentielle dans notre travail. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur l'affluence, c'est-à-dire l'attraction que celle-ci exerce sur son environnement immédiat et lointain, les marchandises et la position géographique par rapport à la frontière ivoiro-ghanéenne. A l'intérieur de cet espace, la population qui nous intéresse est, rappelons-le, les femmes exerçant une activité rémunératrice et non structurée dans les activités commerciales frontalières à Noé. Autrement dit, les personnes concernées sont celles pratiquant l'activité commerciale frontalière à Noé pour leur propre compte et dont les revenus sont essentiellement constitués des bénéfices d'exploitation.

5.4-Le traitement de l'information

La dernière étape avant la rédaction de notre travail est le dépouillement manuel des informations recueillies à partir des enquêtes afin de rendre utile nos données.

Il s'est avéré nécessaire de transformer nos données qualitatives en données quantitatives, qui ont été insérées dans des tableaux.

Pour confectionner les graphiques et les cartes, nous avons dû transformer les données absolues en données relatives.

Pour ce faire, nous nous sommes aidés de certains logiciels comme ADOBE (dessin assisté par ordinateur) MICROSTATION, ARC INFO pour la cartographie, EXCEL pour les graphiques, WORD pour le traitement de texte.

Les photos qui ont été prises par nous même sur le terrain d'enquête, nous ont permis d'apporter des témoignages à notre travail.

Le traitement de toutes ces données recueillies nous ont permis d'appréhender les facteurs présidant à la dynamique des activités commerciales dans l'espace frontalier de Noé.

5.5-Les difficultés sur le terrain

La collecte des informations sur le terrain a été difficile parce qu'elle s'est faite dans un milieu où exerce une population immigrée importante. La crise militaro-politique du pays a fait qu'elle se méfiait de tout individu leur demandant des informations. Les étrangers ont été souvent en proie à des difficultés énormes parce qu'étant soupçonnés de prendre fait et cause pour la rébellion armée. Il faut souligner que nous avons recensé un nombre important d'étrangers, mais la majorité a refusé de se prêter à nos questions. Aussi, faut-il ajouter que c'est un milieu analphabète que nous avons pénétré. Très souvent, la communication était difficile.

Nous avons rencontré des problèmes de communication. Le Ghana est un pays anglophone avec l'Ashanti (ethnie de l'Ouest ghanéen) comme langue nationale. N'étant locutrice d'aucune de ces langues (Anglais et Ashanti), nous avons eu recours à un interprète dont la qualité des traductions ne nous semblait pas toujours évidente.

Il faut aussi relever les difficultés financières auxquelles nous étions confrontées. Nous étions parfois obligés de payer les informations avec des commerçantes c'est-à-dire, qu'il fallait acheter des marchandises en échange des informations.

Nous exposons toutes les difficultés afin de clarifier la situation et de faire comprendre qu'il n'a pas toujours été facile d'une part, de recueillir les informations et d'autre part, de faire des investigations.

5.6- Les variables d'analyse

Appréhender le thème "Les activités commerciales des femmes : le commerce frontalier à Noé", nous conduit à identifier des variables d'étude. Celles-ci se définissent comme étant des indicateurs à utiliser pour vérifier nos hypothèses.

Les variables d'étude se rapportent à la connaissance du corridor Abidjan-Noé, aux instruments, à la nature, aux modalités des échanges et à l'impact physique des activités commerciales féminines frontalières sur le corridor Abidjan-Noé.

La structure du monde du commerce nous a conduit vers différentes variables. La plus importante de toutes constitue les activités commerciales frontalières des femmes à Noé.

En effet, les activités se font par des transactions des produits d'échange à la frontière de notre étude. La distribution de ces produits qui désigne le commerce de détail et de gros à l'intérieur de l'espace frontalier et l'acheminement de ces produits vers les autres villes et pays frontaliers. La localité frontalière qu'est Noé joue dans son ensemble un rôle de transit. Alors cette localité doit disposer d'équipements adéquats pour mieux assurer ces différentes fonctions du commerce frontalier. Pour ce faire, les variables seront regroupées en 5 catégories :

- Le fonctionnement de la frontière de Noé ;
- Les unités socio-démographiques des commerçantes du négoce des frontières ;
- Les produits échangés ;
- Les lieux de transaction des produits d'échanges ;
- L'impact spatial et socio-économique.

Tableau 0.2 : Les variables relatives à la connaissance de l'espace frontalier

Variables quantitatives	Variables qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> -L'évolution du nombre de migrants ; -L'évolution des recettes douanières ; -Les services de l'Etat pour le contrôle des entrées et des sorties. 	<ul style="list-style-type: none"> -Gestion des entrées et des sorties à la frontière ivoiro-ghanéenne ; -Moyens mis à la disposition des postes frontaliers ; -La typologie de la frontière Côte d'Ivoire-Ghana

Ces variables permettent de comprendre le fonctionnement de la frontière Côte d'Ivoire-Ghana et de connaître son importance sur le plan national.

Tableau 0.3 : Les variables relatives aux activités économiques induites par la frontière

Variables quantitatives	Variables qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> -Le poids des différentes structures d'activités -La répartition des acteurs économiques par secteurs d'activités -L'inventaire des activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> -La typologie des activités économiques -La localisation des activités économiques

Ces variables permettent d'avoir une idée de l'impact de la frontière sur l'espace de notre étude.

Tableau 0.4 : Les variables démographiques

Variables quantitatives	Variables qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> -L'âge des commerçantes ; -Les différentes populations féminines ; -Le niveau d'instruction ; -Le nombre de commerçantes ; -Le nombre d'enfants en charge ; -Le type de résidence ; -Le nombre de femmes dans les différents marchés de la zone. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les différentes nationalités ; -Les différentes ethnies ; -La situation matrimoniale ; -Les types de profession.

Ces variables permettent de connaître le nombre de commerçantes pratiquant l'activité commerciale frontalière à Noé et inondant les marchés locaux de produits acquis de part et d'autre de la frontière, ensuite à quel degré les femmes lettrées sont impliquées dans les activités commerciales à la frontière et enfin leurs responsabilités au foyer tout en définissant

leurs tâches quotidiennes. Cette observation nous permettra d’apprécier le degré d’évolution de la femme à travers la structure familiale où elle devient le pivot et sa participation effective à la gestion des affaires publiques, toutes choses dont dépendent les conditions socio-économiques et politiques et donc son émancipation.

Tableau 0.5 : Les variables socio-économiques et équipements

Variables quantitatives	Variables qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> -Les revenus des ménages ; -Les revenus des commerçantes ; -Les types et les valeurs des taxes de la douane ; -Les dépenses des commerçantes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les différents types d’équipements ; -Les différents types d’activités exercées par les commerçantes à la frontière ivoiro-ghanéenne.

Ces variables permettent d’appréhender le niveau de vie par rapport aux revenus des commerçantes ainsi que les équipements qui déterminent les conditions de travail des commerçantes qui se situent dans le cadre de l’urbanisation. Le travail des femmes structure l’espace et le fait fonctionner par les différents mouvements qu’il crée, d’où la naissance d’un réseau de relations entre les différents espaces vécus et perçus par elles.

Tableau 0.6: Les variables relatives aux commerçantes en transit

Variables quantitatives	Variables qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> -La typologie des migrantes ; -Leurs besoins en service 	<ul style="list-style-type: none"> -Le nombre de commerçantes qui transitent chaque année par Noé

Ces variables permettent d’identifier la nature et l’importance des commerçantes migrantes ainsi que la qualité et le niveau de service auquel elles s’attendent au point de rupture de charge.

Tableau 0.7 : Les variables relatives aux produits échangés

Variables quantitatives	Variables qualitatives
-Les quantités de produits vendus ; -Les différentes actrices du commerce des échanges ; -Les coûts de production.	-Les types de produits vendus ; -Les zones et les circuits d'approvisionnement de distribution des produits. -L'accessibilité du marché ; -La fonction du marché ; -Les produits consommés en grande quantité

Ces variables permettent d'apprécier le dynamisme de l'activité commerciale à la frontière ivoiro-ghanéenne.

Tableau 0.8 : Les variables relatives à la mobilité des commerçantes

Variables quantitatives	Variables qualitatives
-Le coût du transport des commerçantes ; -Le coût du transport des produits échangés ; -La quantité des produits transportés, -Le nombre de passagers ; -Le nombre de véhicule	-Les types et les moyens de transports ; -Le type et l'état des routes

C'est une variable très importante qui étudie les mouvements des femmes et des produits divers sur toute l'étendue du cadre d'étude et en dehors. Cette variable étudie aussi les mouvements entre les points de production, de lieu de vente, et de marché d'une part, et ceux entre les points d'achat, de lieu de résidence et des moyens de transport utilisés pour rendre cette mobilité effective.

Tableau 0.9 : Les variables d'organisation

Variables qualitatives
-Les modalités d'installation ; -Le mode de gestion ; -La localisation géographique des marchés de notre zone d'étude.

Ces variables vont nous permettre de connaître ces types de marché de notre zone d'étude.

Tableau 0.10 : Les variables relatives aux difficultés

Variables qualitatives
-Les facteurs d'insécurité ; -Les types de contrebande ; -Le trafic de marchandises des commerçantes

Ces variables vont nous permettre de connaître les difficultés rencontrées pendant les transactions commerciales et de proposer des solutions afin de les organiser et de les faciliter.

5.7- Les résultats attendus

Au terme de cette étude, l'on s'attend aux résultats suivants :

- Des informations fiables sur le profil des femmes exerçant le commerce frontalier ;
- Des données statistiques sur le commerce frontalier à Noé ;
- Des données cartographiques et graphiques sur les flux commerciaux frontaliers à Noé.

PREMIERE PARTIE

L'organisation du cadre des échanges.

Cette partie aborde les caractéristiques physiques, les données démographiques et les réalités commerciales à savoir l'historique, les acteurs, les atouts commerciaux et le cadre institutionnel des échanges. Cette partie montrera le dynamisme des activités commerciales frontalières qui est le fruit de l'implication sans précédent des acteurs qui se dirigent vers la frontière ivoiro-ghanéenne.

DEUXIEME PARTIE

Les actrices, la nature et la structure des échanges.

Dans cette partie, nous décrivons les femmes dans les activités commerciales frontalières, puis identifions la nature et l'origine des produits échangés à la frontière et des facteurs d'influences qui amèneraient les femmes à faire cette activité commerciale frontalière, ensuite déterminons à quel niveau elles agissent, afin d'indiquer l'intensité des rapports avec l'activité commerciale frontalière et les contraintes auxquelles se heurtent les femmes dans le déroulement de ces activités commerciales frontalières.

TROISIEME PARTIE

L'impact des activités commerciales sur le corridor Abidjan-Noé :

Cette partie est le lieu pour nous de montrer les répercussions des activités commerciales frontalières sur la structuration spatiale et le niveau d'équipement de l'espace frontalier de Noé. La réflexion ici menée s'est attelée à montrer la très grande dépendance des espaces frontaliers vis-à-vis de l'état, chose qui porte un coup de frein au développement et à l'aménagement des espaces frontaliers.

Tableau 0.11 : Synthèse de la méthodologie

Questions de recherche	Objectifs	Hypothèses	Variables	Méthode de recherche	Plan
La zone frontalière de Noé est-elle assujettie à des particularités relevant l'implication des femmes aux activités commerciales	Connaitre les activités commerciales qui ont cours dans cet espace frontalier de Noé	Le dynamisme des activités commerciales à la frontière de Noé, découle de la perméabilité de la frontière ivoiro-ghanéenne, des acteurs et de nombreuses voies de déplacements des commerçantes.	<ul style="list-style-type: none"> -Les conditions naturelles -Les types de commerce -La structure de la sous-préfecture -Le nombre de postes de contrôle, de marchés, de voies, de gares routières, de transports -Les différents types d'activités économiques de la population frontalière -La valeur des taxes douanières Les types de monnaies - Le taux de change des monnaies -Les coûts de transports -Le nombre de voyage effectué de façon quotidienne -Les types de taxes - La provenance et la destination des véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> -Enquête par questionnaire -Entretien -Observation -Documents 	<p>1^{ère} partie</p> <p>-chapitre 1 -chapitre 2 - chapitre 3</p>
La méconnaissance de la contribution des femmes dans les activités économiques à la frontière de Noé	Décrire la main d'œuvre féminine et les échanges divers opérés dans l'espace frontalier de Noé à travers le fonctionnement des activités commerciales féminines	La pauvreté et la culture du gain facile sont des facteurs favorisant l'implication des femmes dans les activités commerciales frontalières de Noé.	<ul style="list-style-type: none"> -Le nombre de commerçantes -L'âge des commerçantes -Le niveau d'instruction -Les types de religion -Les différentes nationalités -Les différentes ethnies -La situation matrimoniale -Les types de profession - Le revenu des ménages - Les revenus des commerçantes -Les dépenses des commerçantes -Le type de produit vendu -La qualité et le volume du produit -La provenance et la destination des produits - Les différent circuits commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Enquête par questionnaire -Entretien -Observation -Documents 	<p>2^{ème} partie</p> <p>- chapitre 4 - chapitre 5 - chapitre 6</p>
La zone frontalière de Noé arrive-t-elle réellement à tirer profit des activités commerciales féminines du fait de sa position frontalière.	Evaluer l'impact des activités commerciales féminines sur l'espace frontalier de Noé	Les activités commerciales frontalières des femmes à Noé, ont une forte emprise sur l'espace, au regard du type de commerce qui s'y opère.	<ul style="list-style-type: none"> - L'état des routes -Les types d'habitat -Les voies de communication -L'état et la qualité de l'habitat -L'état et la qualité des équipements commerciaux et de transport -L'état des réseaux divers -L'état des équipements administratifs et socio-culturels -La qualité de l'environnement -La qualité des matériaux utilisés -La nature et l'état du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> -Enquête par questionnaire -Entretien -Observation -Documents 	<p>3^{ème} partie</p> <p>- chapitre 7 - chapitre 8 -chapitre 9</p>

PREMIERE PARTIE

LE SYSTEME D'ORGANISATION DES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES A NOE

Etudier le système d'organisation des activités commerciales frontalières à Noé, c'est d'étudier son organisation d'un point de vue chronologique et spatial. Il convient d'appréhender les structures et scruter les activités commerciales et les mécanismes qui engendrent ce système.

Cependant, la zone d'étude laisse percevoir des caractéristiques physiques, humaines et un vaste territoire doté d'un réseau urbain dense organisé autour de la zone frontalière de Noé et qui sont en perpétuelle mutation. Cette zone d'étude qui repose sur des voies de communication, des moyens de transports qui facilitent l'écoulement des marchandises, des activités économiques intenses, est devenue la principale porte d'entrée et de sortie des personnes et des biens entre la Côte d'Ivoire et le Ghana du fait de la crise militaro-politique qui à éclater depuis 2002. En effet, les mouvements des personnes et des biens se sont intensifiés au rythme de la fermeture des autres postes de sortie. Dans cette partie, nous jetterons un regard sur les caractéristiques physiques, sur les voies de communications, sur l'activité commerciale frontalière, et surtout sur la solidarité des peuples allogènes et autochtones qui en dépit du partage de leur territoire entre les deux puissances (France et Grande Bretagne), continuent de maintenir leurs liens historiques.

L'objectif fixé dans cette partie est de présenter le système d'organisation des activités commerciales qui ont cours dans cet espace frontalier à Noé.

CHAPITRE 1 : LES FACTEURS DE L'ESSOR DES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES A NOE ET LES DONNEES ECONOMIQUES DE L'ESPACE SUD-EST IVOIRIEN

Cette partie présente le diagnostic de notre zone d'étude qui porte sur l'analyse de la situation géographique, ses données économiques et démographiques, le niveau de l'état des infrastructures de voiries et de la frontière. Cette présentation est organisée autour de trois chapitres : abord les facteurs de l'essor des activités commerciales frontalières à Noé, ensuite les données économiques de l'espace du Sud-est ivoirien et enfin le système d'organisation des activités commerciales frontalières à Noé.

1- les facteurs de l'essor des activités commerciales frontalières à Noé

1.1-La situation de l'espace géographique étudié

Le corridor est une bande de territoire donnant accès à un Etat, notamment à la mer, à travers le territoire d'un autre Etat. Il se matérialise par un itinéraire qui est soit la route, soit le chemin à suivre pour aller d'un lieu à l'autre (Vimenyo, 2006). Partant de cette définition, le corridor Abidjan-Noé, notre espace d'étude, est situé dans le Sud-est ivoirien avec une superficie de 6000 km² et limité au Sud par l'océan atlantique, au Nord par la région du Moyen-Comoé, à l'Ouest par le district d'Abidjan et à l'Est par la république Ghanéenne.



Figure 1.1 : Le corridor Abidjan-Noé dans son environnement régional

Cet espace est un itinéraire routier qui relie successivement plusieurs localités c'est-à-dire (Abidjan-Bassam-Bonoua-Aboisso et Noé) sur une distance de 184 km. Cependant ce corridor représente la voie internationale A100 Abidjan-Lagos. Il est un important réseau routier qui facilite le transport des personnes et des biens d'Abidjan à Lagos via Noé depuis le bitumage de cette voie en 1984. Cette configuration fait du corridor un espace propice au développement des activités commerciales frontalières.

Il faut dire que c'est avec la construction du pont reliant les rives du fleuve Tanoé et surtout l'ouverture de la route internationale Abidjan-Lagos, que ce commerce va s'intensifier. L'érection de ce poste de garde en bureaux de douane en 1982 va accroître cette activité commerciale jusqu'à nos jours. Noé est devenu un couloir de passage important pour les biens, les marchandises et les personnes.

1.2-Les fondements naturels

-Le climat

Un climat chaud et pluvieux plus de 2000mm de pluies par an avec un régime de type bimodale, deux saisons pluvieuses et deux saisons peu pluvieuses, des températures élevées toute l'année comprises entre 27°C et 27°C et favorables à la plus part des plantes tropicales (café, cacao, ananas palmier à huile...).

-Les sols

Des sols à qualité chimique médiocre mais à propriétés physiques bonnes. Il s'agit de sols podzoliques et ferrallitiques sur la partie littorale, de sols hydromorphes organo-minéraux dans les zones basses.

-La végétation

Une grande extension de forêts denses fortement humanisée, caractérisée à l'origine par des espèces très recherchées telles que l'Acajou Bassam (*Khaya ivorensis*), l'Azobé (*lophira alata*) et le Niangon (*Terrietia utilis*). Ces essences ont disparu au profit des exploitations agricoles de café, de cacao et de palmier à huile.

-L'hydrographie

Un système hydrologique dense composé de:

- Mer au sud avec des plages sablonneux et ensoleillés favorables au tourisme balnéaire ;
- Un vaste système lagunaire continu de 424 Km² autour duquel s'articule le territoire et comprenant le sous- système lagunaire Aby, véritable mer intérieure qui passe d'Assinie à la base du delta de la Bia et s'enfonce sur près de 32 km dans le continent et large d'environ 12 à 16 km : profondeur 2 à 3 m au nord et à l'ouest et près de 5 à 10 m ailleurs. Ces vastes plans d'eau navigables sont le support de communication dans ce territoire encore mal désenclavé et favorisent la pêche ;

- Le principal cours d'eau, la Bia sur lequel ont été aménagés les barrages hydro-électriques d'Ayamé I et II ;
- Canal d'Assinie reliant jusqu'à un passé récent le système lagunaire du Sanwi à la lagune Ebrié ;
- Le fleuve Tanoé et la rivière de Noé sont les deux sources d'eau séparant le Ghana de la Côte d'Ivoire.

1.3-La population en transit à la frontière de Noé

Le corridor Abidjan-Noé est un espace propice aux échanges commerciaux. Cependant différentes catégories et groupes socioprofessionnels participent aux échanges commerciaux à la frontière de Noé. C'est une population composée d'hommes et de femmes dans les proportions respectivement égales à 33% et 67% (selon nos enquêtes en 2009). Il s'agit de jeunes ruraux, des déscolarisés, des chômeurs, des salariés auxquels il faut ajouter une masse importante d'immigrants venus de la sous-région Ouest-africaine (Burkina-Faso, Mali, Ghana, Guinée, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal).

La main d'œuvre est disponible et constitue pour le secteur informel un atout considérable pour son expansion.

2- Les données économiques de l'espace sud-est ivoirien

D'une manière générale, le développement des villes de l'intérieur du pays dépendent de la richesse du monde rural environnant. L'agriculture, la pêche et le tourisme en sont les principaux leviers. Dans le cas d'espèce, le Sud-est ivoirien entretient des rapports avec son environnement et s'insère alors dans un système. Le sous-peuplement du Sud-est est essentiellement dû aux conditions sévères du milieu physique qui limitent les possibilités agricoles. La pauvreté qui en découle favorise l'émigration des populations surtout jeunes vers les régions du Sud-ouest et dans les villes les mieux plus favorables du pays où les activités économiques sont importantes. C'est dans ce contexte peu reluisant que se déroule la dynamique économique du Sud-est.

2.1-Les activités agricoles de base

2.1.1-Les principales cultures d'exportation

a- Le café et le cacao

- Le sud-est est le berceau de la culture du caféier et du cacaoyer introduit vers la fin du 19^{ème} siècle par Arthur Verdier. La première plantation de caféier fut créée en 1880 et celle de cacaoyer en 1888 à Elima dans la sous-préfecture d'Etuoboué
- Les superficies plantées sont en nette régression du fait du vieillissement des vergers et de la dynamique de restructuration des vieilles plantations et de l'attrait des nouvelles spéculations agricoles.

b- Les nouvelles cultures industrielles

On distingue deux types de cultures industrielles dans la région : les cultures industrielles pérennes (Palmier à huile, cocotier, hévéa), et les cultures industrielles annuelles (Ananas et bananier).

- Le palmier à huile et le cocotier : font partie des plantes de diversification lancées au lendemain de l'indépendance. La région abrite d'importants ensembles agro-industriels de palmier :
 - Bloc de TOUMANGUIE créé en 1962 sur la forêt classée du même nom s'étend sur plus de 3 000 ha ;
 - Bloc d'EHANIA créé en 1966 sur la forêt classée d'Ehania sur 12 159 ha d'un seul tenant comprend une huilerie centrale (40 T/h) et deux huileries annexes (30 T/h) ;
 - Autour de ces deux blocs se sont développées des plantations villageoises.
- Le cocotier : forte emprise sur les sables quaternaires de la zone littorale impropres aux autres spéculations :
 - Un secteur villageois de près de 3000 ha aux mains des petits planteurs ;
 - L'activité est en crise grave depuis plusieurs années du fait de la mévente du coprah.

Rôle prépondérant de l'Etat de Côte d'Ivoire à travers la Palminindustrie (Société d'économie mixte avec à l'origine 72% de capitaux de l'Etat), et la Sodepalm (Société d'Etat propriétaire à l'origine des plantations et chargée de l'encadrement des planteurs villageois) dans les opérations dans la mise en place de ces agro-industries de palmier et cocotier.

Hévéa : une spéculation de plus en plus prisée en milieu villageois.

Pendant longtemps l'activité a été marginalisée à cause du manque d'intérêt des paysans pour cette culture et surtout de la contrainte de la distance vue l'éloignement du centre de traitement de la SAPH située à Bongo.

Aujourd'hui principale culture industrielle, l'hévéa est dans un nouveau cycle de développement agricole après l'ère du café et cacao, l'ère du palmier à huile, du cocotier et de l'ananas.

c- La banane douce et l'ananas

C'est en 1955 que la Région du Sanwi s'est lancée dans la culture de la Banane Poyo ou banane douce. Les précipitations importantes et bien réparties sur l'ensemble de l'année associées aux bons sols sur granite et granodiorite sont des conditions favorables à cette spéculation. Les plantations sont localisées autour d'Aboisso. La région produisait plus de 11 000 Tonnes de bananes dans les années 1980. L'activité a chuté du fait de la crise de la filière.

La culture de l'ananas est aussi en crise du fait des méventes depuis le début de la guerre en 2002. La culture de l'ananas de conserve a disparu des exploitations depuis la faillite et la fermeture de la conserverie d'ananas de la SALCI à ONO. Historiquement la culture de l'ananas de conserve était pratiquée dans les Secteurs de N'zikro-Aboisso, Adiaké-Kacoukro, Djimini-Koffikro pour le compte de la SALCI ONO (sous-préfecture de Bonoua).

La culture de l'ananas frais destiné à l'exportation qui a connu un essor après la dissolution de la SALCI ONO et le Nouvelle SIACA à Bonoua sous l'impulsion de très gros planteurs localisés à Kacoukro et Adiaké est en ruine du fait de la mévente. La plupart des blocs ont été abandonnés ou replantés en hévéa ou palmier à huile.

2.1.2-Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont diversifiées (manioc, igname, taro, patate, bananes plantain, riz, maïs) mais le manioc reste la culture dominante comme dans toutes les régions de très vieilles plantations. Le manioc est devenu une source de revenu substantielle pour les paysans avec l'introduction de variétés précoces (YACE et six mois).

Malgré l'existence de nombreux bas - fonds, la culture du riz régresse. La plupart des bas-fonds aménagés dans les années 1980 avec l'appui de la Sodepalm ont été abandonnés.

2.2-La pêche: une activité en perte de vitesse

L'activité de pêche s'est essoufflée après un dynamisme remarquable dans les décennies 1970 et 1980. Elle connaît une forte concentration dans le département d'Adiaké. On distingue la pêche continentale fluviale Bia et Lac d'Ayamé et lagunaire (Aby-Tendo-Ehy) et la pêche artisanale maritime.

La pêche en lagune était pratiquée par des coopératives de pêche (38 GVC et 7 groupements informels) créés à l'initiative du centre de pêche d'Adiaké en collaboration avec la Direction de la Mutualité et de la Coopération (DMC) et l'Office National de Promotion Rurale (ONPR).

Les principaux groupes ethniques pratiquant la pêche étaient les EHOTILE et les NZIMA. Les AGNI étaient eux cultivateurs, excepté trois villages implantés en bordure de la lagune : Eboue, Aby et Mowa.

Les principales captures sont les Tilapia, les Elops et les Chrisichtys. La pêche maritime est pratiquée par des étrangers généralement des Ghanéens, des Togolais et des Béninois dont les campements sont situés le long de la mer : Ebotian, Mabianha, Latebofikro, Amissiakro, Korobo, Afforenou, Akpagnin.

Au total, la pêche et l'agriculture sont les piliers de l'économie régionale car elles font vivre plus des $\frac{3}{4}$ de la population.

2.3- Les activités touristiques

Création en 1971 du complexe touristique d'Adiaké, deuxième fleuron de l'équipement touristique après l'Hôtel Ivoire.

Objectif : restructurer le secteur littoral, peu peuplé et en marge de l'essor économique de l'extrême sud-est ivoirien.

Le plan d'aménagement prévoyait la construction de 10 réceptifs ; ce qui représente 5500 lits capables d'accueillir 114 000 touristes. Cet objectif n'a pas été atteint car le projet a été mis en veilleuse du fait de la crise économique des années 1980.

Trois réceptifs seulement ont pu être réalisés avec une capacité de 1 300 lits.

Ce sont :

- La SITOUR (60 lits) et l'Hôtel des Palétuviers (600lits) à Assouindé
- Le Club Méditerranée à 3 km à l'est d'Assouindé (640 lits)

Coût de ces infrastructures 2,97 milliards de francs CFA plus 1,846 milliards de francs d'investissement en infrastructures de base : (route, ponts, débarcadère, réseau téléphonique et adduction d'eau, villages pour employés).

La création sur le littoral d'Assinie de trois villages de vacances favorise le tourisme balnéaire mais l'impact de ce tourisme sur le milieu local est faible.

A ces initiatives de grande envergure s'ajoutent ces dernières années, quelques initiatives individuelles locales en milieu urbain surtout : Grand-Bassam, Aboisso, Assinie, Krindjabo.

2.4- Les autres activités

2.4.1-Les activités informelles en milieu rural et urbain

Ce sont des activités non agricoles : artisanat, commerce, et services. Près de 25 chefs de ménages sur 1000 exercent des activités non agricoles (RGPH 1998).

Les activités informelles en milieu urbain : petit commerce, artisanat et services qui desservent aussi bien la population urbaine que celle rural.

2.4.2- Les activités liées au fonctionnement de la frontière

La frontière, territoire entre deux administrations, deux systèmes de contrôle de population, est une zone d'échanges qui connaît différents flux surtout, avec le développement des systèmes de transports de masses, rapides et bon marché. Elle traduit deux types d'activités : les activités publiques, qui relèvent de l'Etat, et les activités d'initiatives privées.

2.4.2.1-Les activités liées au fonctionnement de l'Etat

Ce sont des activités politico-sécuritaires. Elles concernent le contrôle des échanges et la protection du territoire. Elles sont exercées par les corps militaires, policiers et douaniers

auxquels s'adjoignent d'autres fonctions notamment administratives. Leurs présences participent à l'amorce d'une économie urbaine en générant d'autres activités.

2.4.2.2-Les activités d'initiatives privées

Elles sont liées à la rupture de charge et à l'exploitation du différentiel provenant de la discontinuité. En effet, sur une frontière, les points de passage présentent des possibilités d'accumulation des différents flux (marchandises, personnes...). Cette accumulation, si on l'associe au changement de système (lié à la discontinuité) fait apparaître des métiers assurant le transit : officiellement ce sont les transports et officieusement la contrebande et les passages clandestins.

CHAPITRE 2 : LE SYSTEME D'ORGANISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL A LA FRONTIERE DE NOE

C'est un ensemble d'installations et d'équipements qui sous-tendent le commerce frontalier à Noé et participent au bien-être des populations frontalières. Il s'agit du diagnostic de l'espace d'étude qui porte sur l'analyse des infrastructures routières et équipements marchands, des activités commerciales frontalières, des réalités commerciales, et de l'organisation commerciale frontalière à Noé.

2.1- Les infrastructures routières, douanières et équipements marchands

2.1.1- Les infrastructures routières

L'ensemble des voies concernées par cette partie de notre étude sont les routes ou pistes en sol naturel traitées sommairement pour assurer un passage. Dans cet espace, il s'agit de la majorité des voies de dessertes. Elles sont sinueuses car leurs tracées suivent les lignes de crêtes. Sur ces axes se greffent un réseau de routes desservant les villages de la zone en très mauvais état sur une bonne période de l'année, mais surtout pendant les saisons pluvieuses.

A ces routes, il faut ajouter que le principal réseau routier de la zone est constitué de la route internationale Abidjan-Lagos qui traverse l'espace frontalier de Noé jusqu'à la frontière ivoiro-ghanéenne matérialisée par le pont du Tanoé. Cette route est fréquentée par les commerçants et facilite également le trafic transfrontalier entre la Cote d'Ivoire et les pays de la basse Côte.

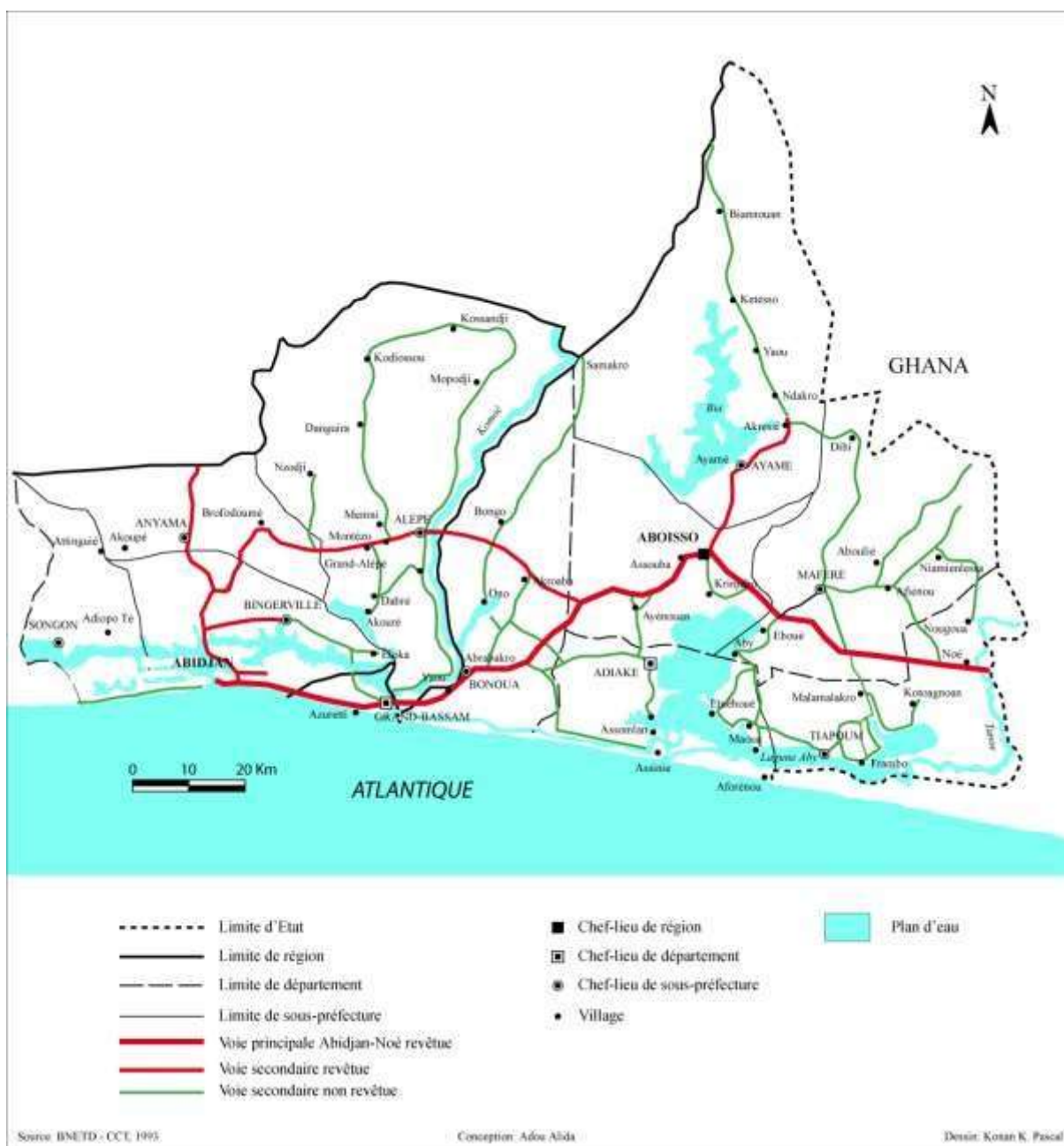


Figure 2.1 : Les voiries de la zone du Sud-est ivoirien

2.1.1.1- La voirie

La voie internationale ou A100 est la voie principale de seize mètres d'emprise : c'est la seule voie bitumée de notre zone frontalière. Elle est en voie de réfection. En effet, elle est l'une des voies transversales importantes identifiées par l'UEMOA dans le cadre de l'intégration sous régionale. Elle part d'Abidjan pour aboutir à Lagos. Le projet en cours prévoit de lui donner à terme une emprise de 50 mètres.



La voie internationale
fortement dégradée par
endroit et demeure
difficilement praticable
en période de pluie.

**Photo 2.1 : la vue de la voie internationale ou A100 reliant
Abidjan-Lagos. (Cliché de l'auteur juillet 2009)**

2.1.1.2- La frontière

Parlant de frontière, nous avons la frontière naturelle marquée par le fleuve Tanoé et un « no man's land ». Ainsi, cette frontière étatique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana fait un kilomètre.

Français et Anglais, après plusieurs accords, bordèrent la frontière lors des traités 1903 et en 1905. « Mais c'est à la fin des années 60 que sur la demande du Ghana, une commission s'est constituée pour borner de manière définitive la frontière » (Sary Bruno, 1994). Dans un milieu physique où la forêt constitue l'élément essentiel du pays, difficile à surveiller, cette frontière étatique n'a pas fonctionné comme une limite « franche » isobare politique. Cette frontière n'empêche pas les ethnies qu'elle a divisées artificiellement d'entretenir des échanges fructueux même au plan économique. C'est-à-dire, la fréquentation des marchés frontaliers. Et au plan social, il y a des visites familiales à l'occasion des mariages, des naissances et des décès.



La frontière naturelle marquée par le fleuve Tanoé et tout au fond un « no man's land » qui permet le franchissement du fleuve. Ce « no man's land » est le lieu de prédilection des bandits.

Photo 2.2 : La frontière naturelle reliant les deux Etats par le fleuve Tanoé
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Cette frontière n'empêche pas les ethnies qu'elle a divisées artificiellement d'entretenir des échanges fructueux même au plan économique. C'est-à-dire la fréquentation des marchés frontaliers. Et au plan social il y a des visites familiales, à l'occasion des mariages, des naissances, des décès.

A certains endroits, la frontière a été matérialisée dans le paysage par un couloir d'une dizaine de mètres, délimité de part et d'autre par des rangées de tecks ou par une transversale en bambou de chine. Cette frontière n'existe que de nom pour les habitants des deux zones (Cote d'Ivoire- Ghana). Puisque tant du côté de Noé que d'Elubo, l'ethnie composée des Agni sohié est la même. Les deux peuples se marient entre eux, ils ont les mêmes jours de marché, de funérailles, ils s'héritent entre eux et ont la même coutume. C'est pourquoi, certaines familles ivoiriennes ont des membres au Ghana et vis versa. Les deux peuples n'ont pas de problèmes de traversée des deux frontières. Puisque Noé et Elubo sont deux villages. Les forces de défense et de sécurité des deux frontières reconnaissent facilement les habitants. Donc pour ces peuples la frontière n'existe que de nom. Il y a des élèves de Noé qui fréquentent l'école d'Elubo.

Cette frontière terrestre a joué un rôle important pendant le début de la crise politico-militaire qu'a connue la Cote d'Ivoire. Du fait de l'occupation des frontières du Nord et Ouest par la rébellion, la frontière de Noé est devenue la porte de sortie et d'entrée de la zone gouvernementale. Cette frontière à 6h30 et se ferme à 18h30.

2.1.1.3- Une frontière mal organisée

L'exiguïté du poste de contrôle frontalier qui ne dispose pas d'assez d'espace de stationnement pour les véhicules devant remplir les formalités d'entrée et de sorties, ainsi que

l'exigüité de la voie internationale et la localisation de la zone commerciale, agissent négativement sur la fluidité du transport transfrontalier à Noé.



L'entrée de la frontière ivoirienne marquée par un grand portail tout au fond et des deux côtés de la voie internationale se tiennent des commerces.

Photo 2.3 : L'entrée de la frontière de Noé (Cliché de l'auteur juillet 2009)

2.1.1.4- Le dynamisme de la frontière à Noé

Le paysage urbain est caractérisé par l'animation depuis le levé du jour jusqu'à son couché. Tout le long de la voie internationale, une foule de piétons, de voyageurs, d'automobiles, de commerces, de files de gros camions, etc. occupent l'espace. Le point focal de cette animation est la gare routière qui accueille des voyageurs en destination de l'intérieur du pays où se bousculent des vendeurs ambulants, des chargeurs, des transporteurs, des woyos (contrebandiers) et commerçants fréquentant des boutiques, des espaces de restauration, des hôtels, des infrastructures bancaires comme ECOBANK et WESTERN UNION etc.. Le soir, avec la fermeture de la frontière côté ghanéen à 18h30, cette zone se vide et c'est autour de la "rue princesse", l'endroit le plus animé qu'on s'affaire : dans la rue, dans les maquis, dans les chambres de passe, dans les vidéo-club etc.

Toutes ses activités, en majorité informelles et tout ce flux doivent leur existence à la frontière, à la rétention qu'elle occasionne, à la population qu'elle attire. Aussi la frontière constitue-t-elle le pôle d'animation principale de l'espace frontalier de Noé.

La population à majorité adulte (confère structure démographique) est aussi un effet de la frontière qui attire les aventuriers à la recherche du mieux être.

La dynamique de Noé est fortement liée aux mesures étatiques concernant la libre circulation des biens et des personnes. A cette époque, la tendance était à la fermeture. C'est avec la

circulaire de la direction générale des douanes que le renforcement du contrôle à la frontière et la lutte contre la contrebande a été relancé.

En outre, sans même évoquer l'impact des décisions politiques, la dynamique de Noé est fortement dépendante du secteur tertiaire, lui-même lié à l'attraction que les villes du corridor Lagos et Abidjan exercent sur la population de la sous-région et plus particulièrement, de l'attraction d'Elubo sur la population Abidjanaise.

2.1.2.- Les infrastructures de contrôle douanier

Comme moyen de travail, nous pouvons retenir les véhicules, le matériel informatique et la bascule.

- Les véhicules

Ils sont au nombre de deux (02) :

- Un véhicule de type 4x4 pour les escortes douanières ;
- Un autre hors d'usage.

- Le matériel informatique

Il s'agit notamment de neuf (09) ordinateurs et de neuf (09) imprimantes. Il faut signaler que le lancement du SYDAM au bureau de Noé date du 26 Août 2002.

- La bascule

Elle sert à peser les marchandises en vue du dédouanement. La pesée des marchandises se fait en fonction de la valeur taxable.

Exemple : les chaussures sont mesurées à 600f/paire, ce qui correspond à 1500kg/Net.



La bascule douanière exigüe installée devant l'entrepôt de marchandises non dédouanées attendant la vente aux enchères

Photo 2.4 : La bascule servant de pesée au poste de douane de Noé
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

2.1.3- Les équipements marchands

Les équipements marchands à Noé se résument en :

2.1.3.1- La gare routière

La zone frontalière de Noé ne dispose pas d'une véritable gare routière. Le site est le fruit d'une installation spontanée. Il a une superficie d'environ 850m² (Anzan Aminata, 2006) et est entouré d'un ensemble de commerces (boutiques d'alimentation, bureaux de transit...).

Cette gare part du «super marché» jusqu'au corridor. Elle connaît pourtant une activité importante du fait de sa fonction de ville étape. Avec un parc automobile de 190 voitures dont 132 de 8places, 36 de 14places, et 22 de 18 places, soit dix huit mille six cent (18600) départs par an avant la guerre et environ dix mille (10 000) départs par an depuis l'année 2003 suite à la guerre et à ses corollaires.



La gare routière située à environ 15m du poste frontalier de Noé à l'extrémité droite de la voie internationale Abidjan-Lagos en provenance d'Abidjan pour la frontière de Noé.

Photo 2.5 : La gare routière à la frontière de Noé
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Sur cette photo, nous observons la gare de Noé qui ne connaît pas d'affluence car c'est un jour ordinaire. Néanmoins, nous apercevons quelques voitures qui sont stationnées attendant leur heure de départ.

La gare routière de Noé est gérée par une sous-section du SNTVMCI (Syndicat National des Transporteurs Voyageurs et Marchandises de Cote d'Ivoire) sous la direction de la section qui se trouve à Aboisso.

Les syndicalistes s'occupent de la vérification du suivi de l'alignement des véhicules, faite par la section d'Aboisso.

L'équipe syndicale est composée :

- d'un Président ;
- d'un Secrétaire ;
- d'un Trésorier ;
- d'un Commissaire aux comptes ;
- d'un Responsables à l'organisation ;
- et d'un chef de gare.

Il n'existe qu'une seule ligne de transport à Noé : la ligne Noé-Aboisso. Les opérateurs de transport sont des transporteurs individuels qui ont chacun un véhicule. Il y a donc autant de véhicules que d'opérateurs.

Les véhicules sont de type 8places, 14 places, et 18 places répartis comme suit :

Tableau 2.1 : La répartition des opérateurs de transport suivant le type de véhicule

Type de véhicules	Nombre d'opérateurs	Pourcentages
8places	132	69,15%
14places	36	19,15%
18 places	22	11,70%
Total	190	100%

Source : Nos enquêtes en Aout 2008

Avec les voitures ivoiriennes nous avons les tarifs suivants :

- Aboisso-Noé: 1400 FCFA;
- Maféré-Noé: 1300 FCFA

Les véhicules qui assurent la liaison Noé-Elubo sont installés après le bureau de douane. D'autres stationnent avant le poste de police.

La gare routière de Noé est gérée par une sous-section du SNTVMCI (Syndicat National des Transporteurs Voyageurs et Marchandises de Côte d'Ivoire) sous la direction de la section qui se trouve à Aboisso.

Les Syndicalistes s'occupent de la vérification du suivi de l'alignement des véhicules faite par la section d'Aboisso.

L'organisation des départs à la gare se fait au fur et à mesure que les voyageurs arrivent et dès qu'un véhicule est chargé. Les véhicules sont alignés suivant un ordre préétabli qui voudrait que :

- les véhicules de 8places soient programmés 2 jours sur 5 ;
- les véhicules de 14 et de 18 places soient chacun programmé 1 jour sur 8.

Ce programme permet à chaque opérateur d'exercer au moins une fois dans la semaine.

Par ailleurs, il n'existe aucun aménagement pour l'attente des départs. Quand les voyageurs arrivent à la gare, ils restent assis à l'intérieur des véhicules en plein soleil, attendant que le véhicule soit chargé avant le départ. Cette situation est parfois très désagréable en période de saison de pluie. Disons en somme qu'il n'existe aucune commodité pour l'accueil des voyageurs à Noé.

Le transport à Noé est essentiellement communal et interurbain. Il est organisé par les natifs de la commune et les allochtones pour la liaison Noé-Abidjan. Les mini-cars de 18 places répartis en deux groupes exploitent fréquemment la ligne de 5H30 à 16H30mn. Ce trafic a connu une baisse depuis la mise en application de la circulaire n°1257 de la Direction Générale de la Douane. Ces commerçants dont la plupart viennent des grands centres urbains ivoiriens brillent par leur absence. De 6 à 8 départs par jour par le passé, on est de 1 à 2 départs par jour maintenant.

Pour la ligne Noé - Aboisso, c'est l'affaire des voitures Peugeot "504" et des "Badjan". Cette ligne est quotidiennement exploitée de 5H30 à 22H30 voire 23H. Il est important de signaler qu'il n'existe pas de taxi-ville à Noé.

2.2.2- Les différents des marchés de la zone frontalière

On distingue plusieurs marchés locaux hebdomadaires qui déclenchent des flux de personnes et de marchandises dont la portée est variable dans l'espace.

La zone frontalière se révèle structurée par des marchés hiérarchisés dominée au sommet par celui de Noé, puis relayée vers la base par des marchés satellites qui s'engrènent le long du corridor Abidjan-Noé.

a-Le marché de Noé

Le marché de Noé est le plus important de la région. Il est hebdomadaire et a lieu chaque mercredi. Il faut noter que ce marché abrite la décharge des habitants de la gare et de certains commerçants. C'est dans ce marché que chaque mercredi les populations des villages environnants et des campements avec des produits vivriers, du charbon de bois exposent leurs marchandises. Parmi celles-ci, nous avons assez de vivriers, du savon traditionnel et quelques marchandises transfrontalières. Il faut savoir que ce marché est né en 1983 à la construction du pont reliant le Ghana et la Côte d'Ivoire situé sur la voie menant à Abidjan.

Le jour de marché a été fixé en fonction de celui d'Elubo (Ghana). C'est un petit marché du village. La photo ci-dessous en témoigne le type et l'aspect.



Le jour du marché de Noé le mercredi avec une grande affluence de population d'horizon divers.

Photo 2.6 : Une vue du marché de Noé : le jour du marché mercredi (Cliché de l'auteur juillet 2009)

C'est un jour de marché où l'on constate une grande affluence. Les marchandises sont exposées à même le sol ; d'autres par contre sont exposées sous des hangars de fortune. Le

jour du marché, le mercredi, les populations composées en majorité de femmes des villages environnants et des campements, affluent vers Noé avec des produits vivriers (banane plantain, légumes, palmistes), du charbon de bois, etc. Cependant, dans tous les villages, l'architecture des marchés est constitué d'un bâtiment et des appâtâmes secondaires. C'est le cas à Noé, mais le bâtiment qui a été construit est délaissé au profit de la continuité de la 'rue princesse'. Du fait que certains étalages soient installés dans la continuité de la zone commerciale, les clients ne prennent plus la peine d'aller jusqu'au marché pour faire leurs emplettes, c'est donc le long de cette voie que se tient le marché, en plein air avec des étalages disposés à même le sol boueux qui devient glissant en cas de pluie et poussiéreux en saison sèche.

Ce marché est également fréquenté par la population d'Elubo dont la présence sur place a pour effet d'augmenter la demande et aussi les prix. Ce qui pénalise le panier de la ménagère à Noé. Il y a aussi la fréquentation des boutiques de détaillants de produits alimentaires de Noé par la population ghanéenne. Les produits de l'industrie ivoirienne sont très prisés au Ghana à cause de leur qualité. Aussi, s'approvisionnent-ils à Noé en produits de consommation courante (l'huile, le riz, le savon,...).

b- Le marché d'Adiaké

Le marché d'Adiaké est le deuxième marché après celui de Noé qui est le plus important de la région par l'ampleur des flux qu'il déclenche chaque mercredi. Il a une vocation régionale car son champ dépasse largement la région du Sud-Comoé. On y achète des produits de la pêche, des produits agricoles vivriers, et y vend des articles manufacturés.

c-Le marché situé sur la voie internationale A100

Pour le visiteur qui arrive pour la première fois à la frontière de Noé, il est impressionné par les différents vendeurs qui se sont installés le long de la voie principale Abidjan-Lagos. Ce commerce à la frontière de Noé tenu sur la A100 voie internationale, la seule voie bitumée traversant le village de Noé est le principal pôle de ravitaillement du département d'Aboisso en produits manufacturés de consommation courante.



Le marché quotidien située le long de la voie internationale Abidjan-Lagos au niveau frontière de Noé concerne quelques de produits manufacturés d'Elubo (marché ghanéen) vendus en terre ivoirienne à 15m du poste douanier ivoirien

Photo 2.7: Le commerce informel sur la voie internationale
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Ce marché frontalier est permanent et connaît une affluence quotidienne remarquable. Cette mobilité de la population est le fait de l'influence qu'exerce le village de Noé sur les espaces environnants. Il offre à sa clientèle tout ce dont elle a besoin notamment, les boissons alcoolisées, les ustensiles de cuisine, etc.

A côté de ce commerce sur la voie principale, nous avons des marchés satellites qui connaissent aussi des activités florissantes. Ces marchés sont des lieux de trafics intenses. Leurs proximités du Ghana favorisent des passages souterrains de marchandises diverses (produits phytosanitaires, cartouches, piles etc.). Ces marchés à moitié couverts ont des jours de marchés qui se tiennent périodiquement. Au-delà de la clandestinité du trafic frontalier dans ces zones rurales, les marchés sont de grands entrepôts de produits vivriers. C'est là que des femmes ghanéennes ou togolaises pour la plupart, viennent s'approvisionner en produits vivriers au bénéfice de leurs pays respectifs.

Prenons l'exemple du marché de Noé qui est plus proche de la frontière (un kilomètre).

d-Les autres marchés à un rayonnement moins important

Ahigbé-Koffikro (jeudi), Tiapoum (mercredi), Akounougbé (vendredi), Eboué (lundi et jeudi), Frambo (mercredi et dimanche), Mowa (Dimanche), N'guiémé (Dimanche)...

Le développement de l'économie de plantation qui a drainé dans ce territoire du Sud-Est ivoirien, une foule de manœuvres agricoles et accentué la spécialisation des tâches, a davantage renforcé la complémentarité entre agriculteurs et non agriculteurs, entre terriens et lagunaires.

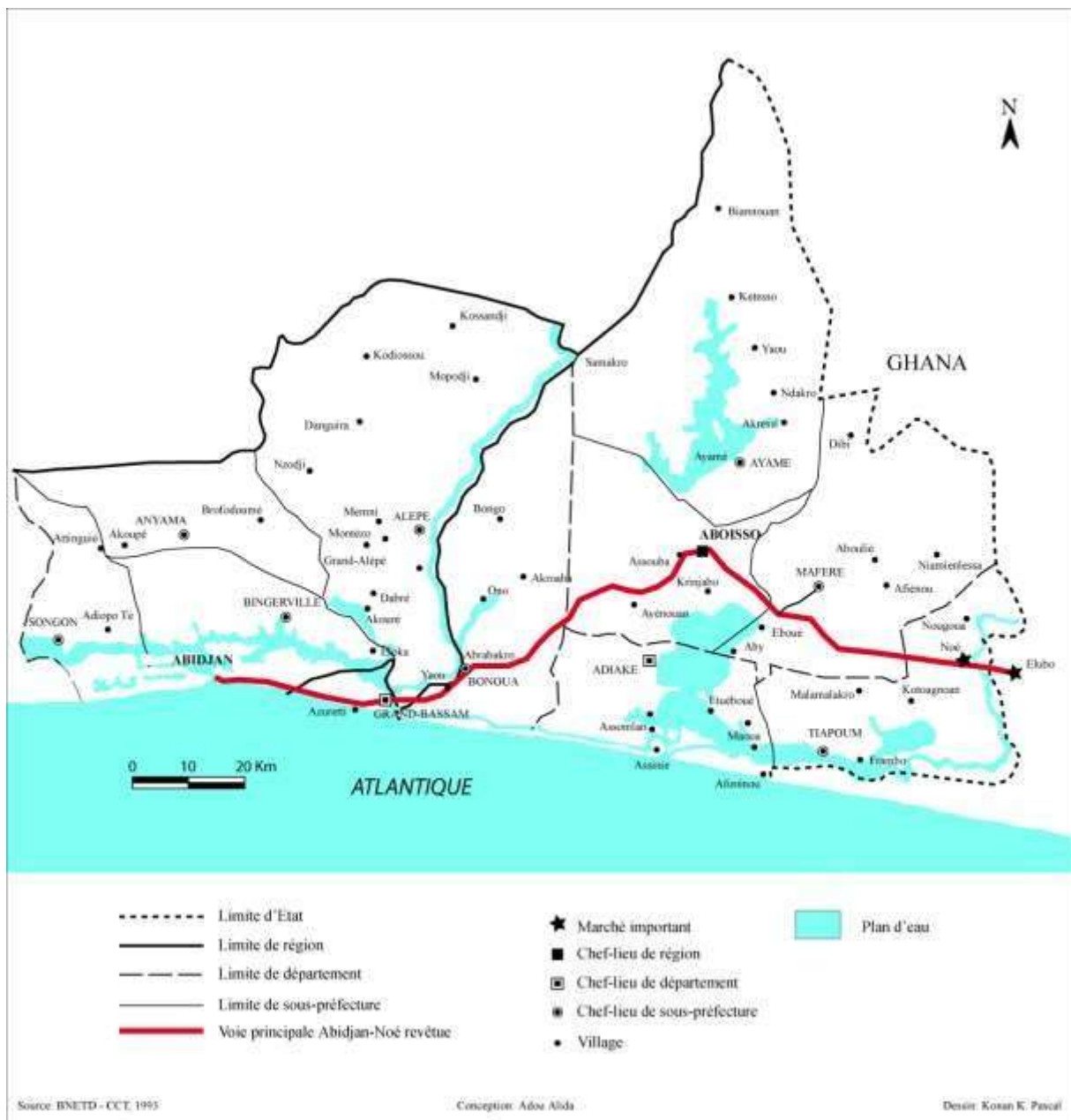


Figure 2.2 : La localisation des deux principaux marchés du corridor Abidjan-Noé

2.2-Les établissements commerciaux frontaliers à Noé

2.2.1- Les magasins et les boutiques

Ce sont les boutiques d'alimentation, les boutiques d'effets vestimentaires. Les plus nombreux sont les alimentations qui constituent des stocks de produits manufacturés en provenance d'Abidjan (savon, huile, riz,...) pour l'approvisionnement des marchés ghanéens. Les boutiques pour effets vestimentaires font leurs stocks à Accra et profitent du différentiel du taux d'échange entre le CEDI et le CFA.

Les boutiques sont les lieux de ventes et d'achats des produits de consommations courantes tels que le riz, le savon, l'huile et le lait. Les magasins sont les propriétés des grossistes qui ravitaillent les revendeurs en produits de consommations courantes et en produits industriels. Dans l'ensemble, le village dispose d'équipements commerciaux. Cependant, il ne dispose que d'une seule banque et n'a pas de stations d'essence.

Il n'existe aucun groupement coopératif, du coup, l'achat produits agricoles (café- cacao) et par des acheteurs particuliers.



Une boutique d'alimentation située sur la voie internationale Abidjan-Lagos à la frontière de Noé dont les articles vendus proviennent des industries ivoiriennes

Photo 2.8 : La vue d'une boutique d'alimentation (Cliché de l'auteur juillet 2009)

2.2.1- La restauration

L'une des principales activités qui marchent ici c'est la restauration. C'est une activité très florissante vu le nombre impressionnant de personnes qu'on y rencontre malgré l'exigüité de l'espace de la place du marché de Noé. C'est une activité tenue principalement par les femmes qui participent ainsi à la création de richesses dans le village.

L'existence de cette activité de restauration est liée à la population migrante et aux acteurs économiques. Elle se pratique dans sous des hangars, des salles aménagées, des kiosques, etc. On les retrouve le long de la voie internationale, avec une plus forte concentration au niveau de la gare routière. La clientèle est essentiellement constituée des acteurs économiques installés dans la zone et quelques fois de voyageurs.

Les dibiteries aussi ne passent pas inaperçues du fait de leur nombre important. C'est le domaine des hommes. La situation de ville 'étape, oblige souvent les voyageurs à se restaurer, en attendant les heures de rotation ou simplement en patientant que leur tour de traverser arrive.

Si nous avons insisté pour parler de ces activités qui sont des parties intégrantes du secteur informel, c'est pour montrer leur présence remarquable. Ces activités sont liées à celles des commerçantes de par leur nature informelle et par le fait qu'elles tirent leurs prospérités des échanges frontaliers. Aussi, jouent-elles non seulement, un rôle très important dans la réduction du chômage, mais elles donnent aussi, des réponses aux besoins des populations et participent à rétrécir le cercle de la pauvreté des ménages corrigeant ainsi les inégalités sociales.

Au total, les revenus tirées des activités économiques ont permis aux paysans d'améliorer leur cadre de vie et de contribuer à la réalisation d'équipements socio-collectifs dans les villages de la région.

2.2.3 - Les maquis

Ils se situent le long de la "rue princesse" et ont une clientèle composée essentiellement de résidents : les maquis ouvrent à la tombée de la nuit. Ils permettent aux agents de l'Etat présents en fonction à Noé souvent sans leur famille, de pouvoir se nourrir le soir à la descente, dans un cadre convivial et entre amis. Ils ont une capacité d'accueil de 182 places et emploient une dizaine de personnes.



Un maquis de la zone frontalière de Noé situé sur l'avoie internationale permet aux agents de l'Etat présents sur le site, souvent sans leur famille, de pouvoir se nourrir le soir dans un cadre convivial et entre amis.

Photo 2.9: La vue d'un maquis (Le BARINOS) à la rue princesse
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Tableau 2.2 : Les maquis de Noé selon le nombre de personnes employées et le nombre de places assises disponibles

Nom de l'établissement	Nombre de personnes employées	Nombre de places assises
TANOÉ	1	30
Le BARINOS	4	48
L'EDORADO	3	52
Le CHELSEA	2	30
La CLOCHE	3	10
Le DUEL	3	12
TOTAL	16	182

Source : nos enquêtes 2009

2.2.4- Les équipements hôteliers

Au nombre de (5) cinq, ils emploient ensemble une dizaine de personnes. Ils sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé et n'offrent pas un grand confort. Ils reçoivent en dehors de "Le palétuvier" et "Le bas-fond" qui sont devenus des locations permanentes avec environ une vingtaine de clients voyageurs par jour. Soit 4% des voyageurs qui passent par la ville.

Ils suppléent au manque de logements, en offrant un gîte aux agents de l'Etat (policiers, militaires) en fonction à Noé.

Ils ont une fourchette de prix compris entre deux mille cinq cent FCFA (2500) et huit mille FCFA (8000) la nuitée. Par ailleurs, ce sont parfois des chambres de passe.

Tableau 2.3 : Les hôtels de Noé suivant le nombre de personnes employées

Nom des hôtels	Nombre de personnes employées
Tanoé	4
Matignon	2
Bas-fond	3
Palétuvier	1
Sikewa	1
Total	11

Source : nos enquêtes 2009



Un hôtel de locations permanentes pour les voyageurs n'ayant pas pu traverser la frontière avant 18h30. C'est aussi un suppléant au manque de logements, en offrant un gîte aux agents de l'Etat (policiers, militaires) en

Photo 2.10: La vue d'un hôtel (La Tanoé ou l'hôtel ivoire) situé sur la voie Internationale. (Cliché de l'auteur juillet 2009)

Tableau 2.4: Le type de clients, le nombre de clients par jour et le nombre de chambres par établissement hôtelier à Noé

DESIGNATION	Type de clients	nombre de clients par jour	nombres de chambres
Tanoé	Voyageurs	10	18
Matignon	Voyageurs	3	12
Bas-fond	Policiers	Location ((8)	8
Palétuvier	Militaires	Location (10)	10
Sikewa	Chambres de passe.	6	10
Total		41	58

Source : nos enquêtes en 2009

2.2.5-Les prestations des services marchands

2.2.5.1- Les tailleurs

Leur présence à Noé est vite remarquée par le visiteur. Ils sont nombreux à y exercer leur métier. Leur travail s'effectue dans des baraques en taulas de zinc souvent rouillé. On peut trouver parfois plus de quatre machines dans un atelier où ils sont regroupés. Quant aux raisons qui les ont poussé à s'installer ici, un d'entre eux que nous avons interrogé explique: « Pour travailler à la sueur de son front pour avoir de quoi subvenir à ses besoins. Mais nous nous sommes surtout établis ici parce que c'est mieux pour l'exercice de notre métier de

tailleur. Aussi sommes-nous là parce qu'il y a une demande très forte qui vient de Noé et d'Elubo et qu'il faut la satisfaire. Seulement nous avons choisi de ne pas aller nous installer là -bas puisqu'ici, nous pouvons tirer plus de revenus alors que sur la rive gauche les ghanéens ne sont pas toujours faciles à vivre. »

Ainsi donc nous pouvons dire que c'est surtout la présence d'une clientèle qui provient de la ville voisine qui est à l'origine de l'installation d'un nombre de plus en plus croissant de tailleurs à Noé.

2.2.5.2- Les pousse-pousse

Sur la place du débarcadère, dans la place du marché où dans les artères de la frontière, on rencontre presque dans tous les coins de rue des véhicules souvent lourdement chargés de marchandises poussés à deux bras. Ce sont les Pousse-pousse. Pour Noé, nous pouvons dire qu'ils font partie du décor. Ils sont d'une très grande utilité pour le transport des marchandises du débarcadère vers ce qui sert de gare routière. Leur efficacité est aussi à mettre en rapport avec leur adoption au milieu urbain. En effet, Noé se trouve confronté à un problème d'espace. Les pousse-pousse sont ici des véhicules adaptés pour transporter les marchandises en grande quantité en évitant le plus possible les embouteillages. Le travail de pousseur de pousse -pousse est aussi une occupation qui rapporte pour ceux qui exercent ce métier. En moyenne un pousseur peut gagner entre 2000 f CFA et 7500 f CFA par jour. La plus grande partie des pousseurs ne possède pas l'outil de travail et sont à la solde de propriétaires qui leur paie un salaire.



Au marché de Noé un véhicule poussé à deux bras qui est lourdement chargé de produits vivriers et convoyés à la gare routière.

Photo 2.11 : Un pousse-pousseur dans le marché de Noé
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

2.2.5.3- Les garages de mécaniciens

La vétusté du parc automobile est sans doute l'une des raisons qui favorisent l'implantation de garages de mécaniciens. La proximité d'une ville anglaise sur l'autre rive engendre aussi des demandes à satisfaire dans ce domaine. C'est ainsi qu'on note leur forte présence dans la localité.

2.3- Les réalités commerciales à la frontière de Noé

L'histoire du commerce transfrontalier à Noé a commencé timidement avec la création de la localité. Les autochtones faisaient traverser les commerçants en nombre restreint. Ils passaient par pirogues le fleuve Tanoé, frontière naturelle avec le Ghana voisin. C'est en 1977 que les agents du bureau de Maféré s'y installèrent.

A la frontière Ivoirio-Ghanéenne, les infrastructures du commerce et les différents acteurs contribuent au bon fonctionnement du trafic. Le dynamisme de ce trafic est le fruit de l'implication sans précédent des différents commerçants qui se dirigent vers les marchés. Il s'agit des commerçants aux consommateurs, en passant par les intermédiaires, les agents de police, de la douane, des transitaires, des transporteurs, des contrebandiers et des agents monnayeurs. Tous prennent une part active dans le trafic des produits alimentaires, manufacturés et pétroliers.

Dans les rapports commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Ghana au niveau de Noé, les échanges qui se font sont de diverses natures. Mais tout cela a été possible grâce à des facteurs et surtout aux différents opérateurs économiques qui y opèrent.

Mais avant tout, il serait intéressant de voir un élément essentiel du fonctionnement de ces échanges qui est la frontière elle-même.

A Noé, eu égard aux liens historiques entre les peuples Agni et Ashanti, on a le droit de se demander si la frontière ivoiro-ghanéenne est une réalité.

A Noé, il se développe une économie frontalière essentiellement basée sur l'accroissement des activités du secteur informel qui fait aujourd'hui partie des secteurs les plus dynamiques de la frontière. C'est d'ailleurs le cas dans la majeure partie des villes africaines. La particularité de l'économie informelle à la frontière de Noé réside dans le fait que les biens qui y sont produits et les services qui y sont proposés sont essentiellement dépendants de la réalité de la frontière. Chaque acteur de l'économie informelle vient pour remplir un rôle précis et profiter des opportunités offertes par la frontière. Nous avons la présence de quelques acteurs de change informels, les restaurants, les transitaires, les manutentionnaires et les transporteurs.

2.3.1- De la frontière coloniale à la frontière étatique

La zone frontalière de Noé est située au Sud-est de la Côte d'Ivoire, dans la région du Sud-Comoé et dans le département de Tiapoum. Elle est entourée des villages de Nougoua au Nord, Allakro à l'Ouest et est limitée au Sud par le domaine de la palm-industrie d'Ehania et le village de Saykro. A l'Est, Noé est bordée par la Tanoé, frontière naturelle entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Mais dans un milieu physique où la forêt constitue l'élément essentiel du paysage, il est pratiquement impossible de bien surveiller la frontière. Aussi, dans une région éthiquement homogène, cette frontière coloniale n'a pas fonctionné comme une limite « franche ». Les bornes ont été bougées à plusieurs reprises, par les planteurs des deux pays, soucieux de constituer lors d'un défrichement une parcelle clairement identifiable. C'est à la fin des années 60, qu'à la demande du Ghana, une commission s'est constituée pour bornée de manière définitive la frontière. Une frontière soumise à une réglementation (fermeture, ouverture, fonctionnement...).

Ainsi, l'ouverture de la frontière se fait à 6 heures 30 minutes et la fermeture à 18 heures 30 minutes. Les franchisses se font par les présentations des pièces d'identité, scolaires, universitaires ou passeports. Cela s'est matérialisé par la construction d'un poste de douane et avec la présence des agents de contrôle et de sécurités sur l'axe Noé-Elubo.

2.3.2- Les facteurs de développement des échanges transfrontaliers:

Les échanges transfrontaliers sont essentiels pour le développement de la zone frontalière de Noé. Ils en ont fait, un espace célèbre, dynamique, actif et fluide. Comme toute activité de développement, leur extension est liée à un ensemble de facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes qui, finalement, en définissent les aspects et en orientent l'évolution. Les relations pouvant exister entre les différents aspects tant géographiques, économiques, sociales, culturelles, géopolitiques que d'autres, ont des impacts qui peuvent être mitigés. Nous allons, dans le contexte précis de notre cadre d'étude, mesurer le poids de chacun de ces facteurs sur l'essor des échanges transfrontaliers.

2.3.2.1- Les aspects politiques des échanges transfrontaliers

Les échanges transfrontaliers comportent une dimension politique. Ainsi, ils apparaissent comme des indicateurs qui permettent de prendre conscience et de mieux évaluer «l'état de dépendance qui peut subsister entre deux Etats qui partagent une même frontière». Cette relation découle du fait que les Etats n'ont pas les mêmes niveaux de développement et

restent forcément liés par un système d'interdépendance qui résulte de la différence entre leurs ressources respectives, leurs types de production, leurs politiques économiques (qui ne sont pas toujours identiques), la nature de leurs demandes sociales et les exigences que leurs imposent les options de développement qu'ils ont adoptées et les exigences de la géopolitique (qui les poussent à nouer et à maintenir des relations avec d'autres Etats).

***Une exigence géopolitique**

Comme le dit si bien SINJOUN « les relations internationales africaines sont marquées par l'interdépendance entre les Etats et les acteurs internationaux ». Cette dépendance interétatique est un phénomène connu de tous. Elle entre dans le cours normal de la marche des nations. Cependant, tous les lieux du territoire national ne sont pas, au même niveau, concernés. Elle devient une réalité vécue, au quotidien au sein des espaces transfrontaliers et surtout dans les villes et villages qui les composent. La frontière est une réalité politique. Elle structure, à la limite, la vie économique et sociale des cités bordières grâce à l'installation et au développement d'activités qui accompagnent les échanges.

C'est dans cette logique politique que s'inscrivent les Etats de Côte d'Ivoire et celui du Ghana qui, depuis leurs indépendances respectives, ont cultivé des relations diplomatiques et économiques qui ont permis l'existence d'un environnement propice aux échanges entre leurs deux territoires.

L'une des nombreuses conditions nécessaires à l'installation d'une activité transfrontalière dense et dynamique est, de toute évidence, l'existence de relations diplomatiques « solides », de l'effectivité d'une vie des relations (voies de communication) favorables aux déplacements, des conditions de paix qui font qu'une frontière est rigide ou souple pouvant occasionner une discontinuité ou un prolongement du territoire.

*** La complémentarité territoriale**

En ce qui concerne les Etats de Côte d'Ivoire et du Ghana, il a toujours existé des échanges transfrontaliers. Depuis la période coloniale jusqu'aux premières décennies de l'indépendance, les deux pays en dépit d'une certaine distance due à des raisons politiques et culturelles ont toujours manifesté un certain intérêt au système de leurs échanges. La crise de 1999 jusqu'à la tentative de coup d'état de 2002, aucun coup d'arrêt dans ces échanges n'a été marqué. Les rapports entre ces deux pays ont continué de plus bel d'autant plus que la frontière de Noé était la seule porte d'entrée et de sortie du territoire ivoirien. De même les troubles qui ont opposé la Côte d'Ivoire au Ghana suite au match de football entre l'Asec

d'Abidjan et l'Achanti Kotoko en 1991, n'ont eu aucun effet sur les relations échanges entre ces deux pays, démontrant ainsi la solidité de leurs relations.

***Les différences des politiques nationales**

Le développement des échanges transfrontaliers dépend des différentes politiques étatiques qui sont déroulées de part et d'autre des frontières notamment en matière de la protection des territoires et surtout de gestion économique. Il s'agit de politiques qui entrent dans la gestion légitime de ces espaces par les Etats auxquels il revient la tâche de contrôler et de surveiller leurs territoires nationaux. Les politiques économiques et commerciales divergentes font partie des raisons du déploiement des échanges transfrontaliers.

Le fait politique essentiel est simplement l'existence d'une frontière. C'est un élément politique et géographique qui rend possible et, est d'ailleurs, la seule condition, sans laquelle, il n'existerait pas les besoins d'échanges avec d'autres territoires dans la mesure où elle met en relief les avantages comparatifs.

***Les facteurs géographiques des échanges transfrontaliers**

Les échanges transfrontaliers dépendent de facteurs géographiques qui sont très déterminants en fonction du rôle qu'ils jouent. Certaines particularités géographiques peuvent se transformer en des conditions susceptibles d'impulser le dynamisme nécessaire à leur développement. Aussi, les éléments comme la position géographique, la situation de la zone frontalière de Noé au niveau de l'armature urbaine régionale, les caractéristiques physiques du milieu, les avantages de la proximité et de la localisation sont fondamentales dans les rapports d'échanges entre Noé et Elubo, et entre celles-ci et leur environnement immédiat et/ ou lointain.

***Noé, un carrefour et un passage obligé**

Sur une distance de 1 Km de voie bitumée entre la frontière Noé et celle d'Elubo, et comme dans la quasi-totalité des villes et villages frontaliers, Noé dispose aussi d'une flotte piroguière en plus des camions de transport de véhicules légers, des personnes et des biens. La présence sur cette localité de ces moyens de transports spécifiques, fait que Noé est devenu un lieu de passage obligé, une plaque tournante où des échanges de toutes natures se font. Aujourd'hui avec le recul de la pêche fluviale, ces pirogues participent au transport et assurent le déplacement des personnes et des biens entre les deux rives. Dans les autres localités frontalières elles constituent les seuls moyens de transport disponibles sur le fleuve.

Le village de Noé garde une place centrale dans l'ensemble du dispositif des échanges transfrontaliers. Elle tire partie de sa proximité avec la ville de Ghana dont elle est « la sœur jumelle ». Cette dernière est de taille considérable et renferme des responsabilités importantes dans l'organisation de l'armature urbaine ghanéenne.

***La position géographique avantageuse de Noé-Elubo**

Noé-Elubo occupe une position stratégique et éminente dans le découpage administratif et territorial des pays. Ces deux espaces frontaliers ont des affinités ethniques, culturelles et socio-économiques. Ses terres fertiles sont très convoitées par des populations d'agriculteurs et d'éleveurs ivoiriens et ghanéens. Noé bénéficie aussi de conditions de localisation avantageuses. Elle n'est distante de la capitale administrative, Abidjan, que de 132 Km, par laquelle elle est raccordée par une infrastructure routière fonctionnelle. Noé se trouve ainsi au cœur du système des échanges commerciaux entre les deux pays mais aussi entre le Ghana et d'autres pays à travers le monde. Une partie importante des importations Noé transite par le port de Lomé et du Nigéria. De là, elles sont acheminées par route vers le Ghana dont la porte de passage est les deux villes Noé-Elubo.

2.3.2.2- Les aspects économiques des échanges transfrontaliers

Pour avoir une meilleure compréhension du système des échanges transfrontaliers, il est important de parler des aspects économiques qui les fondent. C'est un ensemble de facteurs qui rendent compte du comportement du système des échanges.

***L'intégration économique « de fait »**

Les échanges qui peuvent se dérouler entre deux localités frontalières sont difficilement mesurables aussi bien quantitativement que qualitativement. Il est aussi ardu de rendre compte des composantes des biens et produits qui sont échangés. Toutefois, une observation objective et pointue de ce qui se passe aux frontières permet d'affirmer que les échanges transfrontaliers occupent une place de premier rang et sont déterminants dans la structuration et l'organisation des économies locales des villes bordières.

Les difficultés rencontrées pour évaluer et pour déterminer l'impact des échanges transfrontaliers sur les économies domestiques, sont dues au fait que les avantages qui y sont tirés par les populations fluctuent et se font souvent au profit des uns et au détriment des autres. Cela dit, pour les Etats, les échanges transfrontaliers sont, à l'évidence, des sources de

production de richesses, des créneaux générateurs de revenus tant pour les populations que pour les administrations, aussi bien locales que centrales, et contribuent indubitablement à l'essor des villes.

Les régions frontalières comme le souligne IGUE O. J. : « malgré leur appartenance à des pays distincts, sont caractérisés par leur intégration économique plus poussée », articulée autour des échanges formels, officiels et des échanges non formels voir clandestins. Ces échanges s'appuient sur des éléments multiples tels que :

- les flux de produits passant d'un Etat à un autre au gré des opportunités ;
- les différences de politiques économiques entre voisins. Plus ces opportunités sont nombreuses et garanties, plus les échanges sont dynamiques.

***Le différentiel économique**

La frontière Elubo-Noé correspond à une limite de deux zones monétaires (le FCFA et le CEDIS). Ces deux monnaies n'ont pas les même cours ni la même valeur d'échange. Des deux, le FCFA est la plus convertible. Elubo se singularise par les flux massifs d'argent qui sont brassés chaque jour. Ici l'argent circule, il est échangé.

De manière économique, la frontière existe parce qu'on est en face de deux monnaies qui la matérialisent. Lorsqu'on veut franchir la frontière, on est soumis à des contrôles.

En effet, les échanges sont stimulés par de nombreux facteurs parmi lesquels, certains ont un pouvoir plus élevé que d'autres. La monnaie demeure l'un des facteurs.

En guise de monnaie, nous avons le franc CFA en Cote d'Ivoire et le Cedi au Ghana. De ce fait, il faut régler les transactions économiques par la convention des monnaies locales. Il s'agit d'échanger la monnaie locale contre l'autre monnaie selon le lieu de destination ou contre les moyens de paiement valable dans l'un des deux pays. C'est la première situation qui est courante entre la Côte d'Ivoire et le Ghana dans la zone frontalière de Noé.

Le taux de change entre ces deux monnaies varie selon la période. Ainsi en février 2007, 1000francs CFA correspondaient à 18000 Cedis sur le marché officiel et 15000 Cedis au marché noir. Toutefois, il faut noter que les ghanéens en général et en particulier les commerçants aient une préférence pour le francs CFA à cause de sa parité élevée par rapport au Cedi et sa crédibilité au plan international, et la possibilité d'atteindre des taux de changes meilleurs. Le francs CFA est par conséquent une monnaie de refuge pour ces commerçants ghanéens.

La parité élevée de la monnaie ivoirienne est un facteur important pour le développement des échanges transfrontaliers entre Cote d'Ivoire (Noé) et le Ghana (Elubo). Mais ce facteur ne

peut à lui seul expliquer le degré des échanges qui s'opèrent dans cette zone frontalière. Le rôle des différents acteurs économiques nous permettra de mieux comprendre les mécanismes des échanges commerciaux dans la zone.

***Les effets de la crise économique**

Les années 1990 ont coïncidé avec une augmentation relative des échanges commerciaux entre les pays de l'Afrique occidentale. Il s'agit surtout du développement du commerce des produits agricoles, de fabrication artisanale ou industrielle originaire de la région. On assiste aussi, pendant cette période, à une augmentation des échanges qui est le résultat des politiques de libéralisation économique adoptées dans les programmes régionaux d'ajustement structurels, de la dévaluation du FCFA en Janvier 1994, de l'amélioration des procédures d'importation et d'exportation devenues moins contraignantes. Tous ces facteurs énumérés ont beaucoup contribué à l'augmentation du volume des échanges entre les pays de l'Afrique occidentale. Une augmentation qui trouve aussi ses racines ailleurs.

Pendant cette période, les Etats de l'Afrique de l'Ouest affichent des taux de croissance démographique très élevés. A cela s'ajoute une tendance nouvelle à l'urbanisation ; phénomène constaté depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale. L'accélération de ces dernières années est imputable aux crises économiques et écologiques aigües dont la région a été le théâtre dernièrement. Ainsi le nombre des citoyens ne cesse d'augmenter créant, dans la foulée, de nouveaux besoins à satisfaire par des Etats économiquement affaiblis et frappés d'impécuniosité. Ces crises vont entraîner des changements dans les modes d'intervention des bailleurs de fonds mais aussi dans les critères de financement du développement. Les modifications vont concerner les subventions aux produits nationaux et internationaux.

L'environnement économique africain des années 1990 est très important pour comprendre l'évolution des économies africaines. Il est presque difficile de traiter des problématiques actuelles sans jeter un regard sur les importantes mesures qu'imposèrent les bailleurs de Fonds, - les institutions de Bretton Woods (Fond Monétaire Internationale, Banque Mondiale) - aux nations du Tiers monde. « La dévaluation des différentes monnaies, l'adoption d'un taux de change plus flexible, la réduction ou la suppression des taxes à l'exportation, l'allègement ou la suppression des contrôles à l'importation, la privatisation ou la réforme des entreprises publiques, la suppression du contrôle des prix à l'importation, la réduction des effectifs du secteur public ».

L'application de ces injonctions des institutions financières ont diminué substantiellement les effectifs de la fonction publique qui, pendant longtemps, a été la

principale pourvoyeuse d'emplois en milieu urbain, entraînant brutalement au chômage des milliers de citoyens, conduisant, par la même occasion, une réduction considérable des revenus dans les ménages tout en accentuant la pauvreté dans les villes. En plus de la fonction publique, d'autres secteurs de l'économie sont aussi touchés. L'agriculture n'a pas dérogé à la règle avec le volet PASA (programme d'ajustement du secteur Agricole). La partie de l'ancienne boucle de cacao a été concernée par ce volet qui a conduit un désengagement presque total de la Puissance publique du secteur agricole. Les entreprises publiques dont la fonction était de soutenir l'agriculture ont vu une partie de leurs compétences transférées vers le secteur privé. Aujourd'hui, le secteur agricole a fini de montrer ses limites quant à ses capacités de développement sans l'aide de l'Etat. Dans le contexte précis du Sud- Comoé, sa finalité reposait aussi au règlement de la crise de l'emploi. Le constat est clair, ses aptitudes d'absorption des demandes d'emploi sont faibles. Pierre angulaire du développement économique et social du Sud-Comoé, l'agriculture, au même titre que l'industrie, n'a pu résoudre les problèmes du chômage qu'imparfaitement.

L'industrie, est sans doute la principale pourvoyeuse d'emplois salariés dans la région. Avec les programmes d'aménagement hydro-agricoles et agroindustriels initiés dans la région, le gouvernement de Côte d'ivoire a montré une volonté d'accorder la priorité au secteur moderne. Tous les symptômes d'affaiblissement montrent que ce secteur a atteint ses limites.

Voici, un ensemble de facteurs d'ordre économique qui contribuent à expliquer l'augmentation des échanges entre les deux Etats mais surtout le recrutement de nouveaux acteurs par les activités transfrontalières. Ces dernières recèlent des opportunités manifestes de travail, ce sont aussi des sources potentielles de revenus pour les milliers de sans-emplois en quête du pain quotidien. Les activités transfrontalières prennent un cachet officiel, certes, seulement le fait le plus important est perceptible dans la recrudescence des flux informels. Nous le verrons plus loin, ils constituent le support de l'essentiel du commerce qui fait intervenir des acteurs qui ont une perception propre et singulière des relations internationales.

2.3.2.3- Les aspects humains : une variable centrale dans les échanges transfrontaliers

***L'identité des peuples et leurs cultures**

« Un pays fait son histoire mais subit sa géographie ». Les populations qui habitent une frontière sont souvent amenées à vivre en étroite symbiose de par leurs cultures, leurs langues, leurs cadres de pensée, leurs valeurs sociales et religieuses qui recourent des points identiques. Comme nous avons essayé de le montrer dans l'étude des composantes de la population des deux pays, il transparaît clairement que, les communautés vivantes au Ghana

et en Côte d'Ivoire n'ont pas renié leurs appartenances ethniques et culturelles qu'elles continuent de conserver jusqu'à présent. Les échanges transfrontaliers sont souvent le fait des populations riveraines. Ici la notion de nationalité est bien présente mais il y a une autre valeur toute particulière. Les populations changent de nationalité en fonction des opportunités. Dans certains écrits, on parle de ces citoyens comme étant des citoyens transnationaux. Ils sont autant ivoiriens que ghanéens. Pour preuve, au niveau de la frontière, il n'est pas rare de rencontrer des doubles nationalités. Elles sont nombreuses, les individus qui sont à même de présenter aussi bien une carte d'identité ivoirienne en Côte d'Ivoire qu'une autre ghanéenne sur le territoire de ce pays. Pour ceux qui le font, l'argument principal est la parade face aux tracasseries qui sont liées aux modalités de traversée et de séjours.

***Une gestion « souple » de la circulation entre les deux pays voisins via Noé**

Il faut noter cependant que cette mesure ne concerne pas les voyageurs qui ont une autorisation de se rendre uniquement en Côte d'Ivoire ou au Ghana. Pour ces derniers, il suffit de tout juste disposer : d'un carnet de vaccination attestant de l'état de santé normal du voyageur, d'une carte nationale d'identité et d'une autorisation de circuler délivrée par la municipalité de ces pays respectifs. Cela revient à dire que l'entrée en Côte d'Ivoire est moins contraignante et n'est pas soumise à cette conditionnalité de la « devise ». Les liens sociaux entre les populations des deux rives ont sans doute eu raison des autorités.

Selon Emmanuel Grégoire (1998), dans son analyse des périphéries du Niger, « les espaces frontaliers sont aussi caractérisés par les liens familiaux qui peuvent exister entre citoyens de différents pays et les multiples relations qu'ils entretiennent sont les bases sociales » des échanges transfrontaliers. La densité de ces liens constitue un élément déterminant. Elle est même une condition de performance des échanges surtout ceux relatifs au commerce. Au terme d'une étude sur « les espaces d'échange, et les territoires en Afrique de l'ouest », A. Lambert (1998) reprinted par Karine Bennafla (1998), note « l'appartenance des africains à des espaces multiples (culturel, culturel, politique, religieux, marchand, national) et l'usage circonstanciel donc distendu avec le territoire national ». Pour Lambert, « les acteurs sociaux et économiques ont le sentiment d'être membre d'une nation mais ils s'inscrivent en même temps à travers leur groupe de parents, leurs confréries religieuses, leur communauté marchande, leur appartenance ethnique et régionale, dans des espaces qui dépassent le cadre des Etats ». Selon que la conjoncture leur soit favorable ou non, ils mobilisent l'un ou l'autre de ces modes d'appartenance.

Comme montré dans la partie historique des relations entre les deux voisins, les populations de Noé que nous étudions sont les mêmes avec celles des Achanti du Ghana si on prend en considération des critères tels que l'ethnie, la langue, les valeurs sociales, les valeurs culturelles, les modes de production et les systèmes de valeurs. L'aspect humain des échanges transfrontaliers ressort plus nettement si nous les appréhendons dans leur dimension historique. Comme dans beaucoup d'espaces frontaliers, ici aussi on constate que la proximité socio culturelle, socio linguistiques est mis à contribution dans les relations qui se déroulent entre les deux entités. Ils constituent un terreau fertile pour un développement solide et solidaire des échanges transfrontaliers.

***Essai d'identification du contenu des échanges**

Le commerce transfrontalier implique l'échange de produits et de marchandises qui n'ont pas les mêmes valeurs marchandes selon qu'on est sur l'un ou l'autre des marchés. Les commerçants et les populations qui s'adonnent à l'activité commerciale, jouent sur le prix des marchandises mais aussi sur la nature des demandes exprimées de part et d'autre. Les deux pays n'ont pas les mêmes ressources, n'ont pas les mêmes politiques d'importation et d'exportation, n'édicte pas les mêmes lois pour le contrôle des frontières et les taxes sur les produits ne sont pas aux mêmes taux selon qu'on est sur la rive gauche ou sur la rive droite. Ainsi nous assistons à la formation d'un avantage comparatif qui peut être, une conséquence des spécialités de production qui sont propres aux pays ou bien qui découle des disparités notées sur les différentes politiques économiques. La présence de ces deux situations conduit à une diversité des produits et marchandises qui sont le contenu des échanges entre les pays.

Les produits échangés à la frontière Noé-Elubo sont très nombreux et englobent presque toutes les catégories. On trouve des produits d'origines agricoles, manufacturés, des produits cosmétiques, des matériels électroniques et électroménagers etc.

Ce qu'on peut dire d'emblée, c'est que les deux pays n'offrent pas les mêmes types de marchandises. En effet, Noé présente plus des produits agricoles, plus précisément des produits vivriers provenant du secteur de l'agriculture et de ses dérivés. Quant au Ghana, elle semble se spécialiser dans la fourniture des produits manufacturés. Pourtant, la Mauritanie n'est pas plus industrialisée que le Sénégal. Seulement, sa politique commerciale, favorise les importations ce qui participe à une libéralisation plus poussée et à une ouverture vers des marchés d'importations plus diversifiés. Cette ouverture du marché mauritanien se remarque par la gamme très étendue des produits qui sont proposés sur le marché d'Elubo.

Les populations se souciant plus de la disponibilité de la marchandise et aux possibilités de son acquisition à des prix abordables que sur la qualité, viennent faire leur marché.

Cependant, pour ce qui concerne les produits entrants en Côte d'Ivoire, nous en avons certains dont le trafic est interdit par la législation en vigueur en la matière. C'est le cas des pagnes, des médicaments des stupéfiants etc. En effet, la Côte d'Ivoire fabrique des pagnes via UNIWAX par exemple. Une autorisation du trafic de ces produits, menacerait la vie de ces entreprises et mettrait en péril, l'emploi de milliers de travailleurs en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi les trafiquants de ces produits sont traqués par les agents de la douane. Cependant, il faut souligner que le pagne qui vient du Ghana est moins cher que celui produit en Côte d'Ivoire.

Cette différence sur les prix incite les populations, conscientes ou non des méfaits de leurs actes sur l'économie du pays, à s'approvisionner en produits au Ghana.

Concernant les produits qui partent de Noé, on note qu'ils sont constitués pour une large part des produits de l'agriculture et des dérivés de celles-ci. Noé est devenu ainsi un débouché pour la production agricole de sa voisine. Au-delà de la ville de Noé c'est pratiquement Elubo qui est un marché d'écoulement des productions agricoles du Ghana. En effet, comme nous le savons, la production agricole du pays ne couvre pas les besoins nationaux en termes de produits alimentaires agricoles. Se pose ainsi le problème de l'alimentation aussi bien au niveau de la population que du Ghana dans son ensemble.

A Noé, nous avons une production agricole locale qui se développe. Cette dernière n'a pas les problèmes d'écoulement des productions. L'essentiel de la partie à vendre de la production est fait à Elubo. Outre les tracasseries de la part des gardes-frontières, les commerçants et commerçantes, en rapport avec les piroguiers, font passer des quantités de riz énormes de l'autre côté du fleuve. Une denrée rare sur l'autre rive, le riz est une composante essentielle de l'alimentation des ghanéens. Le pays en produit mais à des proportions faibles.

Ce rappel historique est pour nous essentiel pour avoir une plus rapide compréhension des relations qui lient la Côte d'Ivoire et le Ghana. Nous pouvons voir ici que les liens qui unissent les deux nations ont des fondements aussi bien dans l'histoire récente qu'ancienne. L'autre constat c'est aussi l'évolution en dent de scie des relations. En effet, l'évolution historique démontre que les deux pays sont unis par une proximité géographique qui imprime sa tyrannie, en imposant un système d'échange qui a existé quel que soit le contexte et la situation dans laquelle se trouve les relations entre les deux voisins

2.3.3- Le cadre institutionnel du commerce à la frontière de Noé

A travers ce titre, nous étudierons les moyens juridiques et les accords internationaux dont dispose le bureau des douanes de Noé.

Les textes qui régissent le bureau des douanes de Noé sont d'origine légale et réglementaire.

•Les mesures législatives

Comme tous les autres impôts, les droits et les taxes douaniers sont institués par loi conformément à la constitution du 3 novembre 1960 en son article 41. Celle-ci qui dispose que la loi fixe les règles concernant l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes ces règles législatives sont contenues en ce qui concerne la douane dans le code et le tarif des douanes.

***Le code des douanes**

Il constitue la source fondamentale du droit douanier. Il résulte de la loi n°64-291 du 1^{er} Août (J. 064 pages 1103). Modifiée par l'ordonnance n°88-225 du 02 Mars 1988 (J.O.88, page 78) et se présente en deux parties: la partie législative et celle dite réglementaire.

***La partie législative**

Cette partie qui ne peut être modifiée que par l'Assemblée Nationale est relative au territoire douanier. En effet, l'article 1 nouvelle référence loi n°77-1003 du 30 décembre 1977 portant loi de finances pour la gestion 1978 article 15 de l'annexe fiscale stipule que le territoire douanier s'étend sur l'ensemble de la république de Côte d'Ivoire et de ses eaux territoriales. Les produits extraits du plateau continental sont considérés comme extraits d'une nouvelle partie du territoire douanier.

***La partie réglementaire**

Par opposition aux actes législatifs émanant du parlement, les mesures réglementaires sont l'œuvre du pouvoir exécutif.

Les prescriptions réglementaires comprennent les décrets présidentiels, les arrêtés ministériels, les lois de finances, les ordonnances, les circulaires et les notes de service du Directeur Général des douanes comme par exemple les circulaires n°1277 du 02 Juin 2005 portant exécution de dédouanement des bagages accompagnés aux bureaux frontaliers.

En dehors des moyens juridiques, le bureau des douanes de Noé dispose d'autres moyens comme les moyens matériels et humains.

***Le tarif des douanes**

C'est l'outil de référence quant à tout travail de dédouanement. C'est un ouvrage qui indique pour chaque marchandise sa position tarifaire ainsi que les droits et taxes à percevoir. Les marchandises y sont énumérées selon une liste que l'on nomme nomenclature. Le tarif comprend 97 chapitres.

De plus, le bureau dispose le volume 1 et 2 du S.H (système Harmonisé) ayant trait à la nomenclature et à la réglementation taxation.

***Les accords internationaux: le cas de la convention TRIE (Transit inter Etats)**

Le TRIE est une section de la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire qui est située en face du bureau de douane depuis 2003. Le régime TRIE institué par une convention de la CEDEAO adoptée par les Etat membres que sont: la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et signé par les chefs d'Etats et gouvernement le 29 Mai 1982 à Cotonou, est opérationnel en Côte d'Ivoire depuis le 18 Août 2001.

Ce régime permet le transport par route d'un bureau de douane d'un Etat membre donné, à un bureau de douane d'un autre Etat membre, de marchandises en suspension des droits, taxes et habitation, le transport s'effectuant sous la couverture d'un document douanier unique « le carnet TRIE» et sans rupture de charge.

Les moyens de transport des marchandises au sein de la convention TRIE sont tout véhicule routier, remorque, semi-remorque et tout conteneur au sein de la convention douanière du 18 mai 1956, les camions frigorifiques citernes et isothermes. Ces moyens de transport doivent être agréés par une commission présidée par le ministre des transports.

En plus des moyens de transport nous avons les conditions d'obtention d'un carnet TRIE.

***Les documents relatifs au tracteur**

Carte grise du véhicule précisant les caractéristiques du véhicule et l'adresse du propriétaire, certificat de visite technique, attestation d'assurance, une autorisation de transport et une vignette.

Les documents relatifs aux semi remorques/remorques: une Carte grise du véhicule précisant : les caractéristiques du véhicule, l'adresse du propriétaire, certificat de visite technique, attestation d'assurance et l'autorisation de transport.

***Les documents relatifs au conducteur**

Un permis de conduire, une CNI, un passeport ou une carte de séjour. Les renseignements relatifs aux conteneurs :

Marques et numéros des conteneurs, dimensions extérieures des conteneurs, les numéros de plombs des conteneurs.

***Le montant de la garantie**

Pour chaque opération de transit, les soumissionnaires doivent payer 0,25% de la valeur en douane des marchandises admises à bénéficier du régime de transit.

Le carnet TRIE est vendu à 5.000F l'unité. Il est valable pour une opération de transport du bureau douanier de départ jusqu'au bureau douanier de destination. Les carnets sont édités en règle générale à la cellule TRIE de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, installée dans les locaux du bureau des régimes particuliers de la douane à Vridi.

Cependant, la possibilité sera donnée aux déclarants en douanes dont le volume d'activité le justifie, d'éditer à domicile les cartes TRIE (les formulaires vierges sont fournis à titre exclusif par la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire moyennant paiement).

Les carnets édités dans ce cas seront remis à la cellule TRIE accompagnés des documents relatifs aux véhicules, aux conducteurs et à l'équipe pour validation finale.

Après acquittement de la caution, les carnets sont transmis au bureau de douane chargé du TRIE.

L'ordre des opérations de traitement d'un dossier à l'antenne TRIE est la réception des dossiers, le contrôle de recevabilité, la préparation d'une fiche pour paiement, le visa du responsable, le paiement des droits et l'édition du carnet.

***Les échanges avec la douane**

Les BAE des déclarations TRIE transmises par douane. La douane transmet périodiquement (par demi-journée) les exemplaires de BAE des déclarations TRIE.

La douane centralise dans le cadre de ces transmissions les BAE en duite de dépôt (BAE automatique) et ceux en suite de visite.

La transmission fait l'objet d'un bordereau de transmission à télécharger par la cellule TRIE.

**** La transmission à la douane des carnets TRIE**

Les carnets sont retournés avec l'exemple BAE. La transmission est faite au chef de bureau qui donnera l'autorisation de changement. La transmission est faite sous bordereau de transmission.

****La transmission par la douane des feuillets « moyen de transport» modifiés**

La douane transmet périodiquement les feuillets « moyen de transport» qui ont été modifiés par l'agent présent à l'embarquement. Ceci permettra à la cellule TRIE de mettre à jour les segments TRIE dans la base de données.

La transmission est faite sous bordereau de transmission.

***Les obligations des importations**

Toutes les marchandises, une fois sur le territoire ivoirien sont obligatoirement déclarées en douane.

***La déclaration des marchandises importées**

La déclaration des marchandises est une étape cruciale dans les opérations de dédouanement. Elle est connue sous le terme technique de déclaration en détail. Celle-ci revêt un caractère obligatoire.

En effet, l'article 75 du code des douanes stipule que toutes les marchandises importées doivent faire l'objet d'une déclaration en détail leur assignant un régime douanier.

A cet effet, la décision n°1 du 8 septembre 1964 détermine la forme des déclarations, les énonciations qu'elles doivent contenir, les documents peut avoir lieu, l'examen y être annexés et les conditions dans lesquelles peut avoir lieu l'examen préalable des marchandises.

La décision n°73-0127 du 26 juin 1973 complète la décision n°1. Ainsi les déclarations en détail doivent comporter le nombre, la nature, les marques et les numéros des colis.

L'article 76 du code des douanes interdit le débarquement ou le déchargement des marchandises importées avant le dépôt d'une déclaration en détail et un permis du service.

Pour éviter les minorations de la valeur des marchandises, l'article 83 du code des douanes défend de présenter comme unité dans les déclarations plusieurs colis fermés réunis de quelques manières que ce soit.

Par ailleurs, toutes manipulations susceptibles de modifier la présentation des marchandises ayant fait l'objet des douanes sont immédiatement enregistrées par eux. Toutefois sont considérées comme irrecevables les déclarations irrégulières dans le fond et dans la forme.

****La politique monétaire et douanière dans les échanges régionaux**

Tableau 2.5 : Les taxes douanières dans les échanges régionaux

Rubrique en%	Côte d'Ivoire	Burkina Faso	Mali	Ghana	Guinée
D.D	20	15	16,6	15	10
RSTA	1	0,5	0,5	1	4
TVA	20	15	15	10	10
ASDI	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
PCS	1	0,5	0,5	0	0

Source : Direction des statistiques et des études économiques de Côte d'Ivoire

Abréviations :

DD: Droit de douane

ASDI: Acompte sur divers impôts

TVA: Taxe à la valeur ajoutée

RSTA: Redevance statistique

PCS: Prélèvement communautaire de solidarité

La réglementation tarifaire douanière varie selon les pays. En effet, en dépit des évolutions enregistrées, les lois sur le commerce extérieur des Etats dans notre espace d'étude importent une assez forte dose de protectionnisme de leur marché intérieur, une fiscalité élevée pour certains produits importés. On note également une difficile cohabitation des règlements tarifaires propres aux Etats avec ceux ratifiés dans le cadre de l'UEMOA qui coexiste avec celle du régime de droit commun propre à chaque Etat. Ainsi les droits de douanes appliqués au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Mali ne sont pas en adéquation avec ceux de l'UEMOA. Les droits de douanes sont plus élevés en Côte d'Ivoire que dans les pays voisins. Ils sont de 20% en Côte d'Ivoire alors qu'au Ghana, ils sont de 15%. Pourtant, ces pays sont membre de l'UEMOA. Cette différence entre les pays s'explique par l'inégal développement, par les charges de l'Etat central. Ces droits de douanes sont moins importants dans les deux pays hors de la zone franche et non membre de l'UEMOA. Ils sont de 15 à 10% en Guinée et au Ghana. Cette situation entraîne la pratique d'un commerce actif aux frontières de ces Etats avec les membres de l'UEMOA. En effet, les populations frappées par la détérioration des termes de l'échange, par la crise économique aigue et par les effets des différents plans d'ajustements structurels avec pour le corollaire des licenciements abusifs dans les administrations publiques et entreprises, trouvent dans le commerce un exutoire pour la survie et pour la sortie de crise (Nassa 2005).

****La valeur des marchandises à l'importation**

A l'importation la valeur à déclarer est le prix normal des marchandises c'est-à-dire le prix prévu pour ces marchandises lors d'une vente effectuée dans les conditions de pleine concurrence entre un acheteur et un vendeur indépendant.

Ainsi, lorsqu'une vente a été effectuée dans ces conditions, le prix normal peut être déterminé à partir du prix de la facture. Le prix normal des marchandises est déterminé.

Jusqu'en 1988 le décret n° 64-310 du 17 août 1964 déterminait la valeur en douane des marchandises importées. Mais ce décret devenu caduc est remplacé par le décret n°88-224 du 2 mars 1988. Ce nouveau décret détermine la valeur en douane des marchandises importées et fixe les conditions d'application de l'article 28 du code de douane.

La détermination du prix de ces marchandises se fait en considérant que ce prix normal comprend la valeur du droit d'utilisation du brevet, du dessin ou du modèle déposé ou de la marque de fabrication. Pour les produits comme l'or, les téléviseurs etc. la quotité de 44,28% est appliquée à la facture pour obtenir le droit de douane.

Par contre les produits agricoles ne payent pas de TVA parce qu'ils sont subventionnés par l'Etat pour aider les paysans. Ainsi grâce à cette subvention la quotité est réduite à 12,5% pour le domaine agricole.

Exemple : le prix d'achat d'une machine agricole s'élève à 5.000.000 FCFA en appliquant la quotité de 12,5% le droit de douane est de : 625.000 FCFA.

Parmi tous ces produits importés, il y a les boissons qui constituent une grande partie de ces échanges quand bien même elles sont interdites sur le territoire ivoirien pour éviter la concurrence avec la société SODIREP qui paye déjà des taxes douanières. Ainsi, il y a une concurrence fictive du Ghana. En effet, les prix des boissons en provenance des pays européens via le Ghana sont très abordables par rapport à celles fabriquées en Cote d'Ivoire.

Les produits exportés ne payent pas de droit de douane saufs le café et le cacao dont le DUS est payé à l'Etat par les exportateurs de la filière (DUS=Droit unique de sortie.).

Tableau 2.6: Le prix et la valeur taxable de la marchandise

Produits importés	Prix d'achat en kg ou en FCFA	quotité	Taxe (droit de douane)
Produits cosmétiques	1500 f/kg	44,28%	1500 x44, 28%=665f/kg
Mèches	3000f/Kg	44,28%	3000x44, 28%=1330f/paire
Casque de coiffure	65 000FCFA	44,28%	65000 x44, 28%=28700 f
Les dentelles	3000f/paires	44,28%	3000x44, 28%=1330f/paire
Savon de toilette	500f/paires	44, 28%	500f x44, 28%=225f/kg
Sandalettes	3000f/paires	44, 28%	500f x44, 28%=225f/kg
Chaussures hommes	6000f/soulier	44, 28%	3000x44, 28%=1330f/paire
Pagne une pièce fait 2kg	6000f/Kg	44, 28%	6000x44, 28%=2655f/kg
Bijoux de fantaisie	2500f/kg	44, 28%	2500x44, 28%=1105kg
Cellulaire	60 000f/pièce	44, 28%	60 000x44,28%=26.570f/cellulaire
Instrument de musique baffle	500f/watt	44, 28%	Ex : 1000w x500=500 000f 500 000f x44, 28%=221.400f
Bombons	1000f/kg	44, 28%	1000f x44, 28%=445f/kg
Chewing-gum	300f/kg	44, 28%	300f x44, 28%=135f /kg
Produits vivriers	60f/kg	44, 28%	60x44, 28%=25f/kg
Valises	3500 f/kg	44, 28%	3500x44, 28%=1550f/kg
Ustensiles de cuisines	800f/kg	44, 28%	800x44, 28%=355f/kg
Glacières	17000f/jeu	44, 28%	17000x44, 28%=7525f/kg
Friperie	500f/kg	44, 28%	500f x44, 28%=225f/kg

Source : Douane de Noé 2009

Tableau 2.7 : Les quotités de la douane prélevées sur la marchandise importée

Quotités	Nom de la quotité	Valeur de la quotité
Q12	D.D	20%
Q40	RSTA	1%
Q43	TVA	18%
Q49	PCS	1%
Q 52	PCC	0 ,5%

Source : Douane Côte d'Ivoire 2009

La quotité est un symbole qui désigne l'objet. Il est voté par l'Assemblée Nationale qui a une valeur taxable sur la marchandise importée en droit de douane. Cette valeur taxable a un taux cumulé égale à 44,28% et qui est différent de la somme de la valeur de la quotité (20%+1%+18%+1%+0,5%=40,5%) prélevée sur chaque marchandise. Cela revient à dire que ce décalage est perçu dans le calcul au niveau de la TVA.

Exemple : Le prix d'une marchandise qui s'élève à 40000 FCFA

Quelle sera sa valeur taxable en douane ? Le calcul sera ainsi :

Tableau 2.8: Le calcul de la quotité en douane

quotités	Nom de la quotité	Valeur de la quotité	La valeur taxable
Q12	D.D	20% x 40000	8000
Q40	RSTA	1% x 40000	400
Q43	TVA	40000+8000+400x 18%	8712
Q49	PCS	1% x 40000	400
Q 52	PCC	0,5% x 40000	200
Total			17 712 FCFA

Source : Douane Côte d'Ivoire 2009

Pour simplifier, ce sera : $40000 \times 44,28\% = 17\,712$ FCFA

La taxe douanière est recueillie dans les comptes du Trésor pour des investissements.

Concernant les véhicules, les motos, les gros camions et les machines agricoles importés, ils sont escortés par les agents de douane jusqu'au guichet unique où se fait le dédouanement. Dès leur arrivée au bureau de poste de Noé, le douanier délivre la DST qui est la déclaration sommaire de transfert.

***-Le pouvoir des agents des douanes**

L'administration douanière a dans l'accomplissement de sa mission des droits que lui confèrent le législateur.

****Le champ d'action des services des douanes**

L'action 36 du code des douanes détermine le rayon des douanes. Ce rayon comprend une zone maritime et une zone terrestre. La zone terrestre s'étend sur les frontières de terres entre la limite de territoire douanier et une ligne tracée à 20 kilomètres en deçà. Notons

que pour empêcher la progression de la fraude, la profondeur de zone terrestre peut être augmentée par décret.

A cet effet, le décret n°64- 302 du 17 août 1964 modifié par le décret n°66-565 du 2 septembre 1966 fixe la limite intérieure du rayon terrestre des douanes de Côte d'Ivoire.

**** La visite des marchandises et des moyens de transport**

L'article 46 du code de douanes donne le droit de visite des marchandises et des moyens de transport.

Le poste frontalier de Noé étant situé au bord d'un fleuve, les agents des douanes ont le droit de traverser les propriétés particulières situées sur ses bords. La surveillance par la douane du fleuve se fait avec l'assentiment des propriétaires riverains.

Concernant les moyens de transport, notons que tout conducteur de moyen de transport doit se soumettre à l'injonction des agents des douanes. Ces derniers peuvent faire usage de tous les engins appropriés pour immobiliser les moyens de transport quand les conducteurs ne s'arrêtent pas à leurs injonctions.

****Les visites domiciliaires**

Pour rechercher les marchandises frauduleusement détenues dans le rayon des douanes, l'article 50 du code des douanes donne le droit aux agents des douanes de procéder à des visites domiciliaires.

Ces derniers doivent se faire accompagner d'un officier de la police judiciaire, d'un officier municipal ou du chef du village.

2.4-Dynamiques socio-spatiales et caractéristiques du réseau frontalier

La combinaison des politiques du centre de diffusion, représenté sur le territoire par les frontières, donne naissance à des périphéries dynamiques ou non, dont le développement se fait de proche en proche à partir des localités. Sur ces frontières se sont développés des villes et des bourgs dont le dynamisme repose sur les échanges commerciaux et le transit. Les acteurs de ces échanges exploitent à merveille le différentiel créé par la frontière et finissent par investir dans les activités des localités frontalières s'ils sont proches ou loin de l'endroit où la richesse a été acquise. Les investissements importants dans les localités frontalières sont tributaires de l'attraction que les activités commerciales exercent sur ce où elles se développent.

A l'inverse, les investissements seront faibles si la frontière est adossée à une muraille. Dans ces deux cas, naissent des localités frontalières. Le développement des localités de notre espace d'étude est assujéti au dynamisme des aires de commerce. Dans les régions frontalières, l'activité commerciale, quelle que soit son intensité, entraîne la croissance tant démographique que spatiale. Par rapport à ces constats, nous nous interrogeons sur l'impact socio-spatial du commerce sur la dynamique des espaces frontaliers et sur les caractéristiques. En d'autres termes, ces localités sont-elles des villes ?

2.4.1-Les caractéristiques du tissu urbain frontalier

Pouvons-nous considérer l'ensemble des localités frontalières où règnent les activités commerciales comme des villes ? Pour répondre nous avons observé les échanges à la frontière de Noé à différentes échelles (proximité, longue distance) dans des localités et des marchés bien précis. Ainsi, les échanges de proximité ont lieu dans des agglomérations qui ont l'allure d'une ville, sur le plan de leur fonctionnalité et démographique. Ce sont des lieux d'échanges, dégagés des activités d'exploitation du sol et des activités agricoles (Bennafla 2003).

On assiste également à un foisonnement de populations avec des concentrations de l'habitat, de petits commerces et des hôtels de passe et autres baraques. Noé est une localité de rencontre avec un brassage de populations de pays différents pendant les périodes d'ouverture du marché.

En dehors de son animation périodique pendant les marchés, ce lieu de rencontre n'est qu'un village de pratique du commerce, de solidarité ou de pauvreté, un lieu de fréquentations commerciales mais pas de résidence. Dans ces lieux-carrefours habitent une frange d'individus de manière permanente, attirés par l'effet d'entraînement de la frontière. D'autres sont venus temporairement tenter leur chance et exercer un métier (Bennafla 2003).

Malgré cela, cette localité rurale tournée vers les échanges de proximité n'est pas une ville, mais plutôt un espace qui en a l'apparence. On assiste à une mono activité, le commerce avec un équipement et une population importante dont la présence est liée à d'échanges et de transit. Nous qualifions ce type de localité « point intermédiaire » ayant à la fois des caractéristiques du village et de la ville. Cet espace est lié aux échanges de proximité et sous la domination des villes secondaires. Ils se sont développés là où le dynamisme du commerce est impulsé par les activités d'échange émises par le centre de diffusion et par les opportunités offertes par la frontière. L'habitat est en banco, excepté les services liés aux activités de transit, quelques habitats des autochtones dont les constructions sont en dur. Les espaces

frontaliers ont généralement un bâti dont les matériaux assurent la pérennité et souvent lié à l'histoire ou confronté par une fonction administrative. Les investissements réalisés par les acteurs de la frontière sont utilisés dans l'immobilier et le transport.

Une autre caractéristique des espaces frontaliers c'est leur rôle de garant des décisions. C'est l'endroit où toutes les transactions commerciales et le rythme des échanges se font. C'est pourquoi les principaux acteurs du commerce frontalier y trouvent un point de repli et un domicile principal pour y loger entrepôts et bureaux. Ces villes secondaires se caractérisent également par un rôle de relais entre les grands centres économiques nationaux et les marchés frontaliers ruraux. Globalement la structuration de l'espace frontalier urbain s'observe à trois niveaux :

- Des espaces intermédiaires représentés par les bourgs ;
- Des villes secondaires;
- Des capitales régionales.

Face à ces caractéristiques de ces espaces frontaliers, les échanges qui se font favorisent-ils le développement des structures rurales dans la zone de Noé ? Pour cela, nous allons voir le dynamisme de notre espace d'étude.

2.4.2-Le dynamisme de la zone frontalière de Noé

La Sous- préfecture de Noé a été créée par le décret N°2005-315 du 06 octobre 2005 portant création de 80 sous-préfectures. Elle est issue de la scission de la sous-préfecture de Tiapoum. Etant dans le département d'Adiaké, Noé bénéficie des actions du conseil général du département d'Adiaké. Un des membres du conseil est établi à Noé et permet la prise en compte des besoins locaux. De nombreux projets de développement en cours à son actif. Noé vient d'être érigée en commune et se rattacher à Tiapoum qui est aujourd'hui devenue un département. Mais, cette décision n'est pas encore effective au niveau de la commune, la gestion urbaine n'étant assurée par aucun organe local. Le village Noé est sous la direction de la sous-préfecture de Noé.

2.4.2.1- Le site

Selon MAX DERRUAU (1976) « Le site est l'assiette de la ville, emplacement précis de l'espace construit dans ses rapports avec la topographie locale. »

A ce titre, la zone frontalière de Noé se trouve sur un site présentant un relief de plateaux sur lequel est fondé le village, et qui est essentiellement habité par les autochtones. Entourée des villages de Nougoua au Nord, Allakro à l'Ouest, elle est limitée au Sud par le domaine de la palmindustrie d'Ehania et le village de Saykro. A l'Est, Noé est bordée par la Tanoé, frontière naturelle entre le Ghana et la Cote d'Ivoire.

Située dans la région du Sud-comoé, l'une des 19 régions de la Cote d'Ivoire, la zone frontalière de Noé fait partie du département d'Adiaké et ceci depuis 1985. Aujourd'hui Noé fait partie du département de Tiapoum.

L'agglomération est traversée par la voie internationale de catégorie. Selon les critères de l'UEMOA, qui relie les capitales du littoral Ouest Africain ;

Le relief est fait de centres abrupts pouvant atteindre les 20% à certains endroits. Ce relief accidenté crée une succession de crêtes, de baffons et de marécages inondés par les eaux du fleuve Tanoé en période de crue.

2.4.2.2- L'organisation spatiale de l'espace frontalier de Noé

Le plan d'ensemble de Noé est construit autour de trois quartiers à l'image des différentes communautés autochtones, allogènes et étrangères présentes à Noé.

Noé a la forme d'une feuille dont la nervure principale est la voie internationale, avec trois autres nervures secondaire représentées par les voies pénétrant dans les trois quartiers.

Mossikro et Noé village ont une occupation du sol plus élevée que le plateau de Noé extension, qui est l'actuel front d'urbanisation. Les zones de Mossikro et de Noé village sont saturées. Les terrains à bâtir y sont rares ou carrément inexistantes. Les espaces vides correspondent à des escarpements ou à des zones marécageuses.

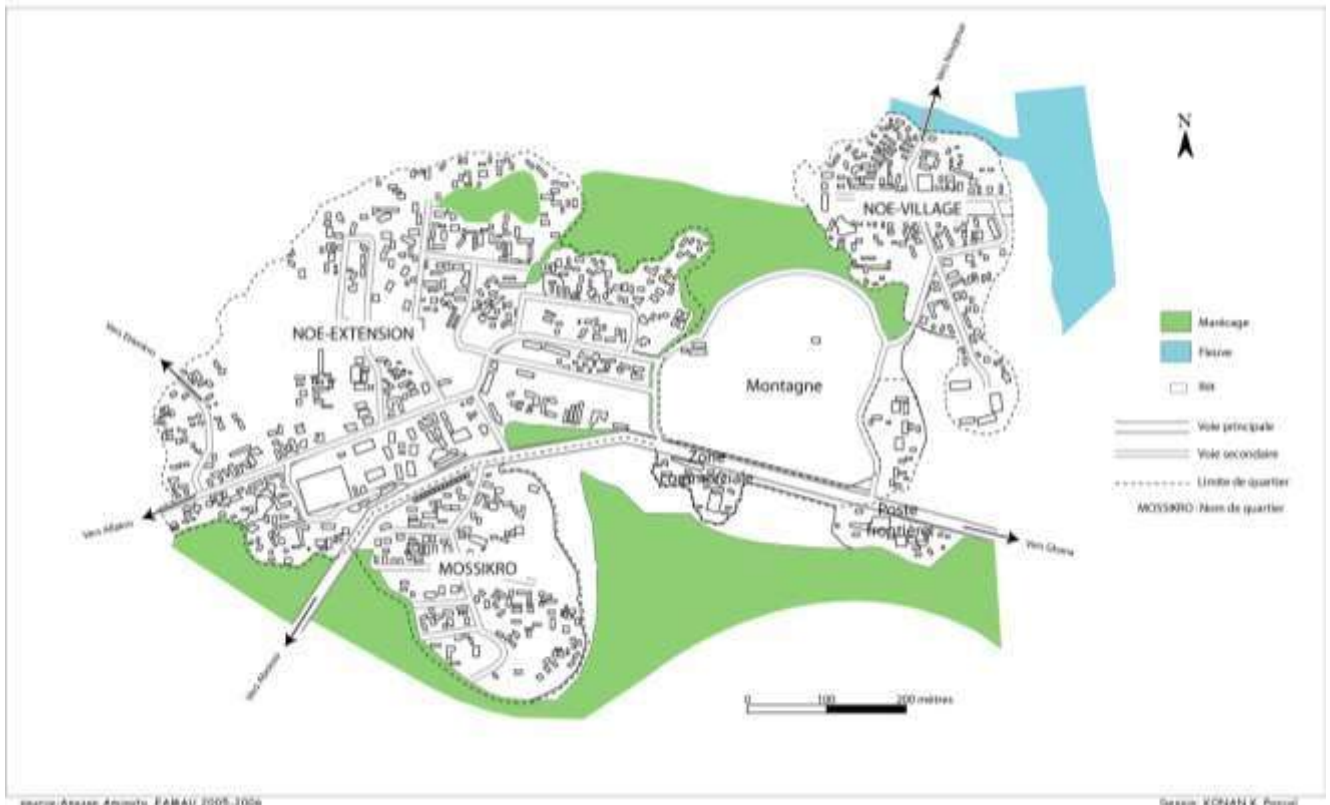


Figure 2.3 : Le site de Noé

Par ailleurs, bien que Noé ait connu trois lotissements successifs en 1984, 1993 et 2003, aucun n'a été effectif. On obtient alors, contre toute attente, un habitat spontané où seuls quelques grands axes sont tracés.

La desserte en réseaux du bâti devient alors un casse-tête et la viabilisation suit difficilement. En effet, les poteaux électriques et téléphoniques ne suivent pas les grands axes. Aussi, ceux qui sont plus en profondeur dans les îlots existants, font des raccordement illégaux pour se connecter aux réseaux. On y distingue :

- les zones d'habitation situées de part et d'autre de la voie internationale et autour des axes secondaires ;
- La zone administrative constituée par le poste frontalier à l'extrême Sud- Est de la ville ;
- La zone d'activité commerciale et juridique qui se localise autour des deux grands axes ; la voie internationale est la voie dénommée « rue princesse » c'est un endroit constitué de boutiques, de la gare routière, du marché, des bureaux de transit, des restaurants, des bars, des vidéoclubs....



Figure 2.4: La typologie de l’habitat à Noé

a-L’habitat

Il existe une disparité locale très prononcée dans le domaine de l’habitat à Noé. L’extension des lotissements existants et la tendance au passage d’un habitat de type ancien via le type évolutif et résidentiel montrent cette disparité qui est souvent due au pouvoir d’achat des individus.

Ce sont des villas modernes, des maisons simples, des concessions et même des cases traditionnelles.

L’habitat traditionnel, on le retrouve en majorité à Noé village et à la périphérie de Noé extension. Il représente 31,65% du cadre du bâti. Ce sont des constructions soit en banco recouvert de végétal, soit de bâtiments tout en matière végétale (bois, feuilles de palmiers, pailles...).



L'habitat traditionnel, on le retrouve en majorité à Noé village et à la périphérie de Noé extension.

Photo 2.12 : L'habitat traditionnel (Cliché de l'auteur juillet 2009)

L'habitat semi-moderne est l'habitat le plus répandu à Noé. Il représente 46,21% du cadre du bâti. Il est fait de banco ou de végétaux recouverts de tôles.



L'habitat semi-moderne, c'est l'habitat le plus répandu à Noé

Photo 2.13 : L'habitat semi-moderne (Cliché de l'auteur juillet 2009)

L'habitat moderne, 22,13% du cadre du bâti, est constitué de bâtiments construits en des matériaux modernes (les murs en parpaing de ciment recouverts de tôle ondulée ou de dalle de béton). Noé extension, en regroupe plus de la moitié.

En outre, tous les bâtiments ont, la plupart du temps, des vérandas rajoutées après cour. Ces vérandas sont en matière végétales, quelque fois améliorées par une couverture de tôle.



L'habitat moderne, situé au village-Noé appartenant à un propriétaire terrien

Photo 2.14: L'habitat moderne (Cliché de l'auteur juillet 2009)

Il faut reconnaître que le manque de logement fait que les agents de l'Etat sont obligés de laisser leur famille à Abidjan ou Aboisso. Nous émettons l'hypothèse qu'au fur et à mesure que les conditions générales de vie à Noé s'amélioreront, les familles rejoindront les chefs de familles sur les lieux de travail.

b- Les réseaux des marchés de la zone frontalière de Noé

Autour de Noé s'est développé un réseau de marchés secondaires axé d'une part sur l'Est, vers la frontière ghanéenne et d'autre part vers les marchés environnants de Noé. Des marchés naissent de nombreuses pistes ouvertes et entretenues par les populations. A Noé, nous avons observé des réseaux caractérisés par leur isolement relatif les uns par rapport aux autres. Cet isolement s'explique par les difficultés de communication. L'ensemble des marchés constitués par ce réseau est fondé sur l'activité commerciale florissante par la fréquentation des marchés et sur le social, avec des visites familiales à l'occasion des mariages, naissances et décès. Parallèlement à l'organisation de tous ces réseaux dans l'espace, se sont établis d'autres réseaux organisés pour les besoins des villages, des quartiers et des villes. Dans ce cadre, apparaissent les marchés-rues, les marchés-nocturnes et les marchés-gares. Tous ces réseaux ont permis la création d'une interdépendance de plus en plus forte entre eux puisqu'ils ont rendu plus aisés leurs communications.

***Une aire d'influence zonale :**

La limite de cette zone dépasse la frontière. Elle englobe la zone frontalière de Noé et la localité d'Elubo située à un kilomètre du marché de Noé et de la frontière. Cette zone présente des caractéristiques.

La population commerçante provient des localités incluses dans cette zone, use de moyens de locomotion tels que les vélos, motos, les moyens pédestres et aussi des transports en commun tels que les taxis-brousses. Ces derniers effectuent quelques fois des voyages selon les distances et le nombre de prétendants au voyage dans des villages, mais aussi selon les périodes de l'année.

Cette population commerçante a une fréquence de fréquentation du marché hebdomadaire et parfois quotidienne. La distance qui sépare Noé et ses villages environnants permet à cette population des déplacements assez fréquents. L'influence de Noé sur sa zone rurale et frontalière avoisinante est très importante. Le marché de Noé avec sa vocation zonale se présente comme un marché de ravitaillement des marchés ruraux et des populations frontalières voisines.

***L'aire d'attraction des types de marchés frontaliers :**

Les flux de proximité se font autour d'un semis de marchés ruraux frontaliers qui se caractérisent par une forte fréquentation en période de plein récolte du vivrier par les basculeurs et collecteurs de produits pour le compte des grossistes restés en ville. Ces marchés sont le lieu de regroupement en général de produits agricoles vivriers. Ces flux se font à travers les espaces situés dans un rayon de 1 à 20 km de part et d'autre de la frontière. Ils s'apparentent à un commerce d'échange qui est très informel car toléré par la douane qui représente l'Etat central.

Ce type de flux symbolise une forme de solidarité entre les peuples pour marquer leur volonté de complémentarité en matière de sécurité alimentaire. La frontière n'est qu'apparente et loin de les diviser, elle leur permet de consolider leurs rapports.

Les échanges à un niveau d'échelle se déroulent autour des marchés ruraux et marquent le début et la fin d'un territoire à part entière que nous pouvons qualifier de véritables pays frontière. Un pays frontalier peut-être défini comme un espace géographique situé à cheval sur les lignes de partage apparentes (frontières) de deux ou plusieurs souverainetés limitrophes où vivent des populations liées par des rapports socio-économiques et culturels. Les acteurs qui interviennent dans le processus de diffusion des flux de proximité ne sont que les habitants des localités frontalières d'une manière générale, auxquels s'ajoutent des petits commerçants colporteurs qui ne sont que les envoyés de grands grossistes installés dans les villes proches.

2.4.2.3-La population et ses caractéristiques

Depuis sa création à nos jours, notre espace d'étude s'est métamorphosée à la suite de plusieurs mutations qui portent l'emprunte d'une population allogènes et d'autochtones. Cette population cosmopolite vit dans une société où l'accroissement et la mobilité des hommes apparaissent souvent comme un atout majeur a son développement. Alors il s'avère nécessaire pour nous d'étudier les caractéristiques démographiques de cette population.

a-L'histoire de peuplement

Selon la tradition orale, Noé était d'abord une plantation de café des colons. A leur départ, ils ont confié la plantation à un villageois du Nom d'Assamoi. L'homme grâce à qui les autres habitants sont arrivés.

La population de Noé est issue de la deuxième migration des groupes Akans du Ghana vers la Côte d'Ivoire au dix-septième siècle. Cette population a quitté le Ghana à la suite des querelles de sécessions et fuyant la domination des Ashanti pour s'installer dans la région d'Aboisso au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Les habitants ont fondé Allakro dont Noé était l'un des campements.

Les autres peuples étaient à Dagôlô, village qui faisait frontière avec le canton Affema. Mais à cause d'une épidémie de varicelle qui ravagea une trentaine de personnes, ils migrèrent à Coufouansô. Là aussi, ils se déplacèrent pour un autre village du nom d'Allaoukro à cause du fleuve Tanoé qui inondait la localité pendant les saisons de pluies. Etant aussi bordé par le fleuve Tanoé, ce village subissait le même phénomène d'inondation à chaque saison des pluies. C'est pourquoi à la demande d'un commandant, ils se déplacèrent sur l'actuel site et depuis 1954 ils se sont installés dans cette localité. Le village prend le Nom « Noé » car en plus du fleuve Tanoé qui sert de frontière naturelle avec le Ghana, il y a une rivière très poissonneuse du nom de Noé juste à côté. Alors en reconnaissance à cette rivière qui procurait d'abondantes quantités de poissons à Noé, son nom fut donné à Noé. D'où le nom Noé de l'actuel village frontalier selon le récit du chef du village.

b- L'occupation humaine de Noé

Noé a été peuplé par vagues successives de migrants. Nous avons les autochtones qui sont les Agni qui forment l'un des plus importants groupes ethniques de la région. Leur langue « Agni » est la plus parlée dans la région. Celle-ci s'impose à tous. A ce groupe ethnique s'ajoute d'autres ivoiriens venants d'autres localités (Agni, Baoulé, Dioula etc.) et

également des ethnies étrangères telles que l'Ashanti, le Malinké, le Moré, le Haoussa.... Ce monde participe à l'activité commerciale frontalière et envahit les marchés les différents jours de leur tenue et d'étrangers (ghanéens, nigériens, guinéens, sénégalais, maliens, togolais, nigériens, béninois, burkinabés).

Avec sa vitalité économique, Noé a accueilli des peuples venus d'ailleurs dont les plus en vue sont les Ashanti du Ghana voisin, les malinkés qui ont pour eux leur génie commercial mais aussi les burkinabés qui vendent leur force de travail. D'autres peuples, moins importants originaires de la sous-région mais aussi des populations ivoiriennes, vivent à Noé. Il s'agit par exemple des Haoussa du Niger, des Yoruba du Nigeria, des Baoulé et Lobi de la Côte d'Ivoire.

La zone frontalière de Noé est accueillante et hospitalière. L'intégration de ces différents peuples n'a pas été difficile. A ce propos, Noé se révèle comme un creuset du melting-pot sous-régional.

Tous ces peuples participent chacun à sa manière à la vie de Noé surtout dans les échanges commerciaux frontaliers.

c- Le profil socio-démographique

La Sous-préfecture de Noé compte 10 494 habitants selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-1998), repartis dans les huit (08) villages comme suit :

La configuration démographique de Noé vue un peu plus haut, nous a montré une population cosmopolite constituée d'Agni (autochtone), d'ivoiriens venants d'autres localités de la Côte d'Ivoire et d'étrangers (maliens, guinéens, burkinabés...). La communauté de Noé est à 20% constituée de sahéliens¹.

Cette configuration démographique est due peut être au milieu écologique. Mais la proximité de la frontière ivoiro-ghanéenne qui est située à 1 km de Noé est le principal stimulant. Elle facilite le déplacement des populations de la zone frontalière et surtout aux migrants. Ceux-ci profitent de la porosité de celle-ci pour faire venir chaque fois de nouveaux compatriotes, selon monsieur A. Kaboré d'origine burkinabé. Quant à la population frontalière, elle fréquente quotidiennement les différentes localités frontalières en voiture, à moto, à vélo ou à pied. Ces différents moyens de déplacement leur permettent d'effectuer un ou plusieurs

¹ Source : Organisation du corridor Abidjan-Lagos, Stratégie de communication, pour le changement de comportement face au VIH-SIDA le long du corridor de migration Abidjan-Lagos 2004-2006 décembre 2004, page 14

voyages et de rentrer chez eux dans la soirée. Selon la police frontalière chaque jour arrive de nouveaux migrants qui ont pour destination la sous-préfecture de Noé sans oublier ceux qui rentrent clandestinement.

Par moment, ces migrants sont intégrés au groupe social, également par mariage avec les autochtones. Nous en voulons pour preuve, à Noé le KWI dialecte des ghanéens est parlée par une bonne partie de la population ou le nombre impressionnant de planteurs Agni qui parlent parfaitement le Moré la langue des Mossi. Nous assistons de façon progressive à la disparition de la barrière linguistique. Cela facilite aussi la venue des manœuvres. Tous ces mouvements non contrôlés favorisent singulièrement l'accroissement de la population étrangère et en général la population totale. Mais depuis que la crise du 19 septembre 2002, les tracasseries policières pendant les voyages et le contrôle systématique des cartes de séjour ont réduit le nombre d'immigrants.

Notons que la communauté étrangère dominante est celle du Burkina Faso avec **178** ressortissants. Cette communauté constitue la majorité de la main d'œuvre agricole de Noé. Or, on sait que l'activité dominante et d'enrichissement de Noé est l'agriculture. Par conséquent, cette communauté contribue directement au développement de Noé. Ensuite, on a la communauté ghanéenne avec **144** ressortissants. Cela peut s'expliquer par la double nationalité de certains ressortissants et l'assimilation aux autochtones pour d'autres.

Tableau 2.9 : Le nombre d'habitants par nationalité et par sexe à Noé

Nationalité	Hommes	Femmes	Total
Ivoirienne	567	630	1197
Naturalisés ivoiriens	26	25	51
Beninoise	9	6	15
Burkinabés	105	73	178
Ghanéenne	59	85	144
Guinéenne	8	9	17
Guinée-Bissau	1	0	1
Maliennne	175	124	299
Mauritanienne	1	0	1
Nigérienne	92	93	185
Nigériane	6	0	6
Togolaise	26	32	58
Total	1075	1077	2152

Dans l'ensemble, il faut noter que la présence de la population étrangère à Noé est un atout inestimable pour Noé. Cette population est présente dans tous les secteurs d'activités de l'espace frontalier et constitue la cheville ouvrière de ces activités. Quand 49,17% d'actifs de

cette population constituent la main d'œuvre agricole à plus de 50,83% sont dans le secteur commercial à Noé.

Tableau 2.10: Le nombre d'habitants par village de la sous-préfecture de Noé

Nom de village	Nombre d'habitants par village
Noé	2152
Allakro	2249
Ehania-Tanoé	428
Kadjagnanzoukro	392
Kogodjan-Tanoé	857
Nougoua	2086
Saykro	1529
Yao-Akakro	801
Total	10 494

Source : RGPH 1998

- Une population jeune

La proportion des moins de 0 à 14 ans est de 39,03% de la population générale et celle de 15 à 50 ans est estimée à 54,76%. A partir des ces données, nous pouvons affirmer que la population de Noé est constituée en majorité de jeunes. Le sommet effilé de la pyramide explique la faible espérance de vie de la population. La population vieille représente 6,27% de la population totale.

Nous notons une importante frange des femmes en âge de procréer soit 30% de la population totale.

- Une population dominée par les femmes

La population de Noé regorge 1075 hommes et 1077 femmes soit un rapport de masculinité de 99,88. Ce rapport est légèrement en faveur des femmes. Cela peut s'expliquer par la mobilité des hommes dans ce village frontalier. En outre, le commerce est le plus exercé par les femmes.

De plus, à la naissance, on a plus de filles que de garçons et parmi les personnes âgées, l'on note plus de femmes.

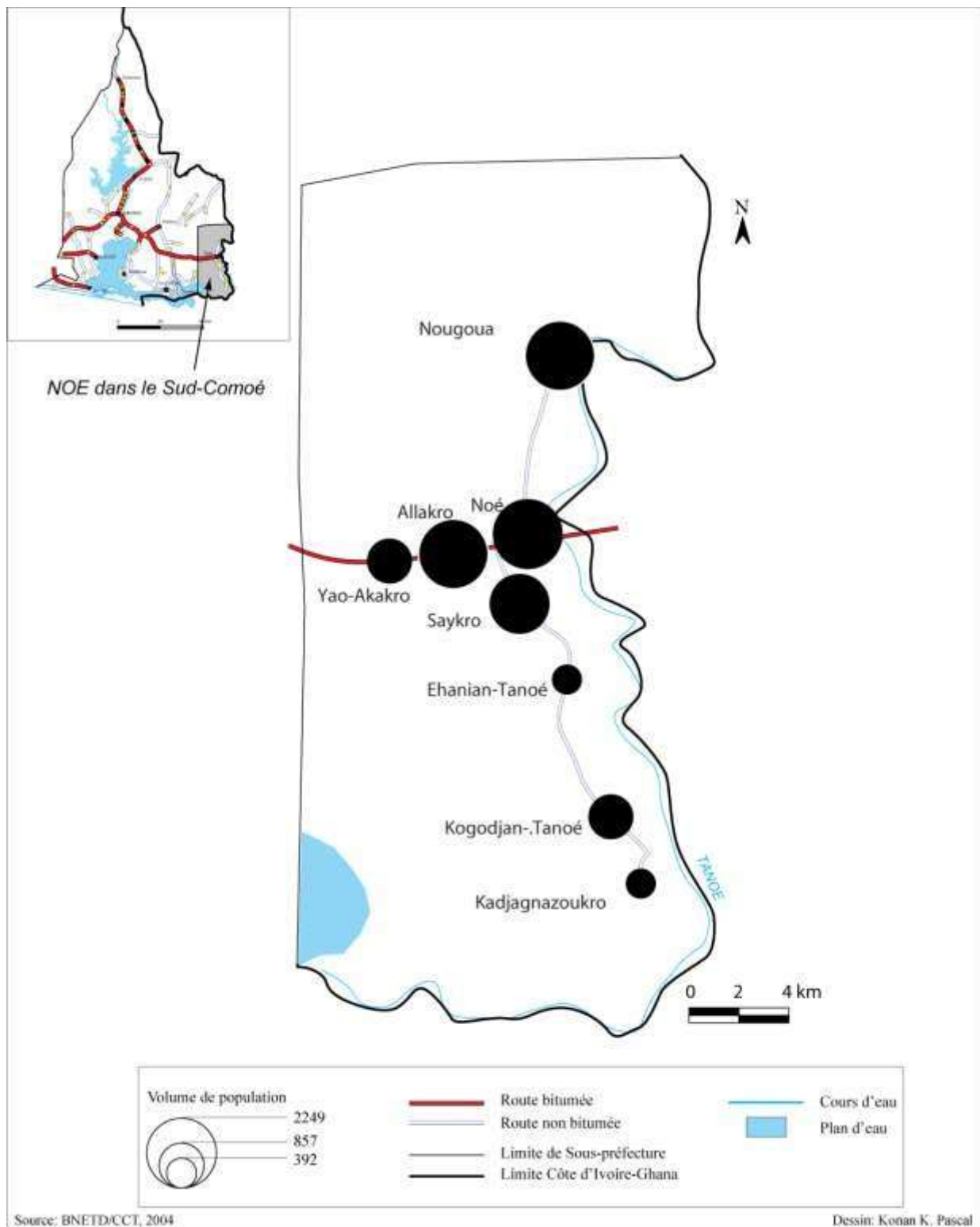
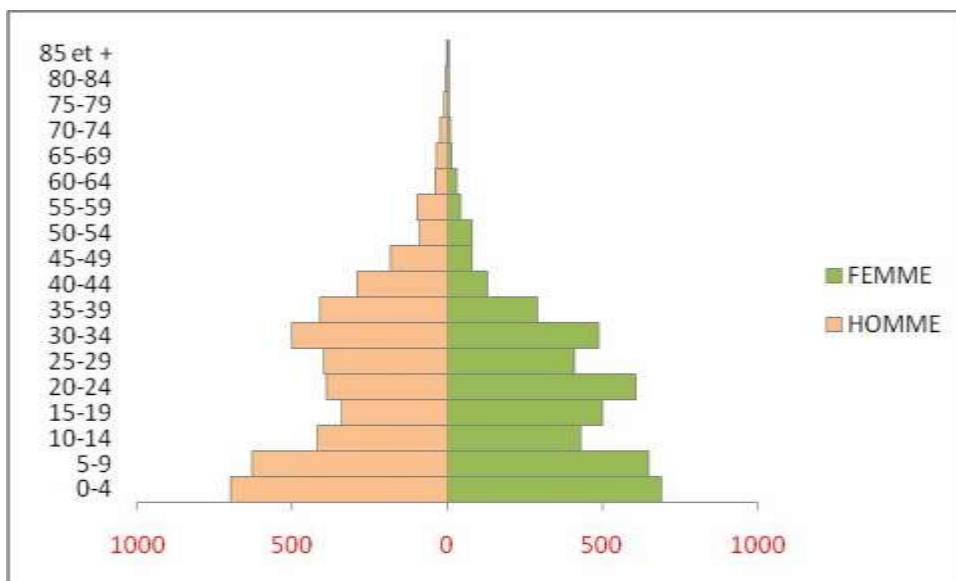


Figure 2.5 : Le nombre d'habitants dans la sous-préfecture de Noé 1998



Source : RGPH 1998

Figure 2.6 : La pyramide des âges de la population de Noé en 1998

C'est une population en majorité jeune avec 93,76% en dessous de 55 ans. On note cependant, une prépondérance des 15 à 55 ans 54,76% de la population totale de Noé. C'est donc une population potentiellement active.

Les adultes, c'est-à-dire de plus de 25 ans, représentent 38,07% de la population avec un rapport de masculinité de 77,44 femmes pour 100 hommes, soit vingt quatre hommes de plus que les femmes. Contre un taux de masculinité de 99,8 femmes pour 100 hommes pour l'ensemble de la ville. Ce décalage du taux de masculinité est lié à la forte population masculine qui immigre dans la zone.

Selon le recensement général de la population ivoirienne de 1998, on dénombrait 646 ménages à Noé pour une population de 2152 habitants. Ce qui donne un nombre moyen de personnes par ménages égal à 3,33. L'explication se trouverait plutôt dans la présence sur le site des ménages mono-personnels, constitués d'hommes adultes sans familles (agents de l'Etat, et aventuriers).

-Une population à dominance chrétienne

On dénombre au sein de la population une variété de religions, avec une prédominance de chrétiens toutes tendances confondues 42,34% et de musulman 37,03% (RGPH-98).

Venus du Ghana, les autochtones Agni de Noé y ont laissé une partie de leurs familles et certains fétiches qu'ils continuent d'adorer.

Malgré la frontière, ce peuple va fréquemment au Ghana pour les différentes cérémonies et inversement. Pour lui, cette frontière n'est que virtuelle.

Fidèle aux valeurs ancestrales, ce peuple a organisé sa société traditionnelle suivant le modèle de la confédération Ashanti.

Aujourd'hui, nous avons plusieurs religions importés de l'occident et de l'orient qui viennent s'ajouter à l'animisme tels que l'islam, le christianisme, le bouddhisme, etc. Ce qui permet aux Agni de choisir leur religion. Mais ce choix est parfois difficile et rencontre beaucoup d'obstacles au niveau de la cellule familiale. Surtout quand on assiste à une multitude d'églises importées du Ghana, tels que l'Unité de foi, N'gaza, Baptise plus, Alléluia ajoutées à celles déjà existantes.

Actuellement une vue panoramique du paysage socioculturel de Noé permet d'affirmer que toutes ces traditions importées du Ghana sont présentes à Noé et constituent les principales cultures des populations de Noé.

d-L'évolution de la population

Terre d'hospitalité et d'échanges commerciaux, Noé a une population qui connaît une croissance galopante.

En effet, de 1456 habitants en 1988, cet effectif est passé à 2152 habitants en 1998 (INS, RGPH 1998). Les données nous permettant d'apprécier l'évolution démographique à Noé datent des Recensements Généraux de la Population Ivoirienne de 1988 à 1998. Durant cette période, le taux de croissance était de quatre pourcent (4%) sur l'ensemble de l'agglomération de Noé.

Tableau 2.11 : Evolution de la population de Noé de 1988 à 1998

Années	1988	1998
Population	1456	2152

Source : INS

Cette courbe décrit l'évolution de la population de Noé en dix ans. Cette croissance est due à l'instance activité agricole et commerciale de la zone qui motive diverses personnes à s'y installer. Il faut noter également le progrès de la médecine et de l'hygiène qui ont eu pour conséquence une natalité élevée à Noé. A cela s'ajoute aux Agni autochtones, des ivoiriens

venants d'autres localités et d'étrangers (maliens, burkinabés, nigériens, mauritaniens...). Ceux-ci sont embauchés comme manœuvres dans les plantations, d'autres exercent dans le commerce et le transport. Ce mouvement de population permet à Noé de voir sa population augmenter. Cette population venue dans l'espoir d'améliorer ses conditions de vie. La communauté de Noé est à 20% constituée de sahéliens.

Cependant, La croissance de cette population est assez lente, il y eu seulement que 696 personnes qui se sont ajoutés. Cette croissance ne va pas de paire avec une zone frontalière qui est plus importante en Côte d'Ivoire où il ya d'importants flux et de numéraires. Il faut dire que Noé est surtout le fait d'une installation temporaire des populations à cause du négoce. Ceci va contraindre Noé à une évolution lente pendant ces dix années. Aussi dans la première moitié du 20^esiècle, un mouvement migratoire va se faire vers le Sud forestier. Noé et sa région vont subir les conséquences de la migration de la jeunesse paysanne vers les grandes plantations du Sud pour y travailler. Tous ces facteurs en plus du côté traditionnel des activités commerciales vont concourir à la stagnation ou la lente évolution de la population de Noé.

e-Les perspectives démographiques

En Côte d'Ivoire, il y a eu trois recensements généraux en 1975, en 1988, et en 1998. Cependant, Noé n'a pas été pris en compte par le premier recensement. L'estimation de la population de Noé lors des recensements généraux de 1988, et de 1998 nous permet de voir la progression de la population sur la période. Le taux de croissance y est estimé à 4%.

Sur la base de ce taux nous estimons la population actuelle à 3120 habitants en 2006. Nous projetons dans le cadre de l'élaboration du schéma d'Urbanisme la croissance de Noé sur 20 ans. Nous avons élaboré cette étude suivant trois périodes :

- Le court terme allant de 2006 à 2010 ;
- Le moyen terme allant de 2010 à 2018 ;
- Le long terme de 2018 à 2026.

Nous espérons dans les années à venir, une résolution de la crise politique et le retour au calme sur le territoire ivoirien. Ce qui se traduira par la levée progressive des mesures restrictives d'entrée à la frontière. Noé attirera alors des populations. Nous prévoyons en 2026 une croissance démographique de 4% (RGPH 1998).

Sur le moyen terme, nous prévoyons une évolution suivie de la courbe démographique avec un taux de croissance de 5%. Suite à la stabilité politique généralisée dans la sous-région Ouest Africaine.

Sur le long terme nous pensons que, à cette date l'impact des projets à caractère sous-régionaux commenceront à se faire sentir (le tracé de la voie A100) et que les mesures visant la libre circulation des biens et des personnes seraient de plus en plus respectées. Cela se traduira par des flux de plus en plus importants de voyageurs et de marchandises dans la localité de Noé. Le taux de croissance sera alors de 6%.

Tableau 2.12 : Les perspectives d'évolution de la population de Noé entre 2006 et 2026

Année	Taux de croissance	Population
2006	4%	3120
2010	5%	3650
2018	5%	5393
2026	6%	8277

Source : RGPH 1998

La population de Noé se caractérise par sa jeunesse et par sa population féminine qui a un taux légèrement au-dessus de celle des hommes. Elle est aussi caractérisée par un fort taux d'autochtones formant un « melting pot ». Cependant les petites communautés allogènes et étrangères sont variées. En effet, Noé reçoit des populations de la sous-région. L'important brassage des populations confère à Noé un caractère cosmopolite.

CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES

FRONTALIERES A NOE

Il s'agit d'apprécier l'organisation d'ensemble actuelle de la zone frontalière de Noé à travers l'activité économique. Noé fut créé avant tout pour entretenir des relations avec l'espace qui l'entoure. D'une manière générale, le développement des villes de l'intérieur du pays dépend des richesses du monde rural environnant. Dans ce cas d'espèce, Noé ville frontalière entretient des rapports avec son environnement, le Ghana et s'insère alors dans un système. Le sous-peuplement de la ville de Noé est essentiellement lié aux conditions sévères du milieu physique qui limitent les possibilités agricoles. La pauvreté qui en découle favorise l'émigration des populations surtout des jeunes, vers l'activité commerciale surtout transfrontalière, les régions du Sud-ouest, et dans les villes mieux loties du pays. C'est dans ce contexte peu reluisant que se déroule la dynamique économique de Noé.

3.1-Les activités économiques de la zone frontalière à Noé

3.1.1- Les secteurs d'activités économiques

3.1.1.1 - Le secteur primaire

Notre espace d'étude est une zone de cultures de rente que sont le café, le cacao et le palmier à huile. A côté de ses plantations, nous avons les cultures vivrières développées par les femmes des planteurs qui revendent les productions sur le marché de Noé. Elles produisent également la banane plantain, les aubergines, la tomate, le gombo, le piment, l'igame, le manioc, le taro.... Cependant, les cultures de rente emploient plus de personnes que les cultures vivrières soit 80% contre 18,54% des agriculteurs. Le secteur primaire emploie 33,76% de la population totale (RGPH 1998).

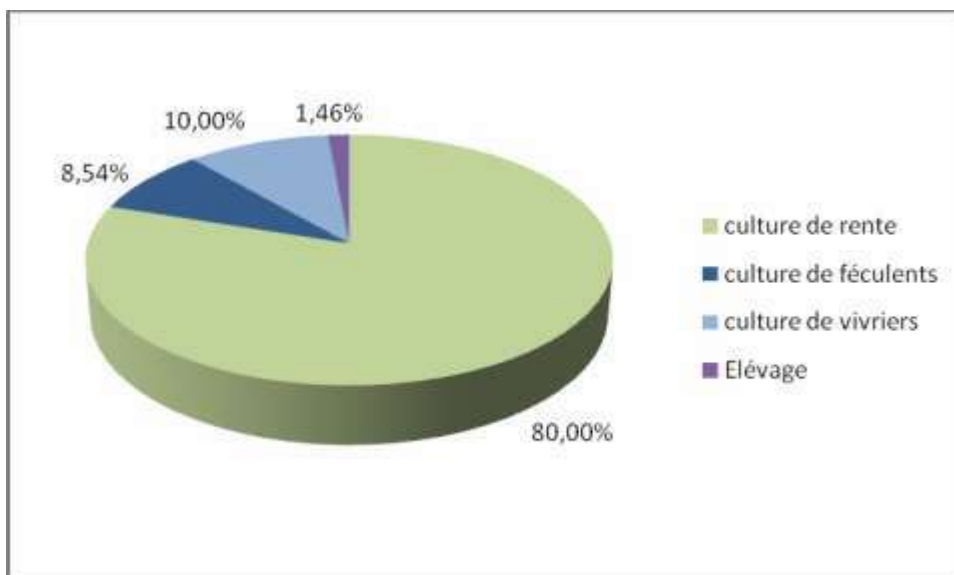


Figure 3.1 : La répartition des agriculteurs de Noé par type de cultures pratiquées

3.1.1.2- Le secteur secondaire

Il est minoritaire et utilise 3,83% de la population totale (RGPH 1998) et regroupe les menuisiers, les couturiers, les cordonniers, les maçons etc. On dénombre à Noé deux ateliers de menuiserie, six salons de coiffures, six ateliers de couture et un cordonnier.

3.1.1.3 - Le secteur tertiaire

Il est le secteur le plus important et emploie 50,83% de la population totale (RGPH 1998). En effet, plus de la moitié de la population pratique le commerce de nourritures, de vêtements, de produits issus de l'industrie alimentaire ivoirienne et boissons alcoolisées en provenance du Ghana.

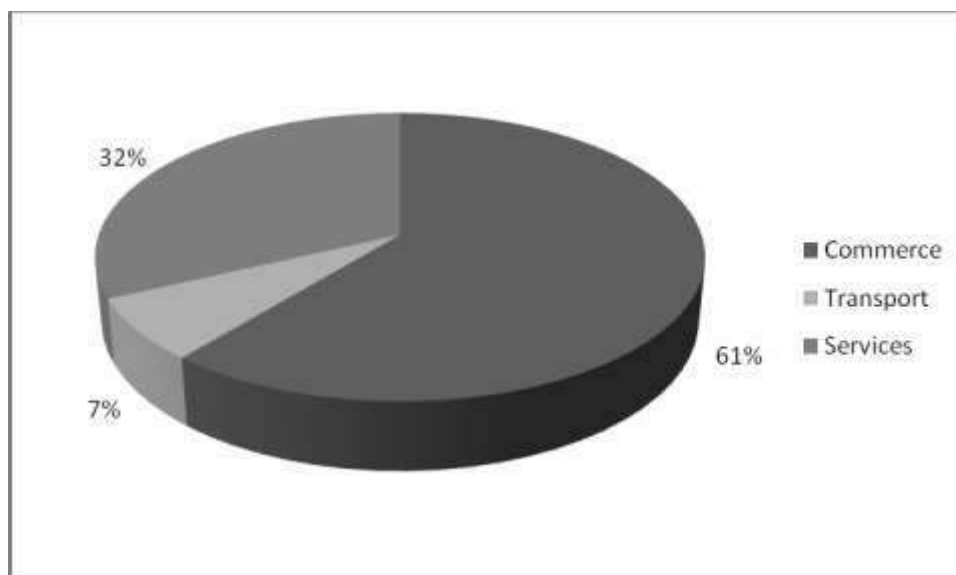


Figure 3.2 : La répartition des acteurs du secteur tertiaire selon le type d'activité

- Le secteur informel

Les chiffres officiels nous font état d'un pourcentage de 10,49% de la population. Cependant, si l'on considère les activités clandestines dans cette zone frontalière et le fait que souvent les habitants, pour accroître leurs revenus ont un double emploi (contrebandiers, passeurs...), on peut alors dire que ce pourcentage est en deçà de la réalité.

***Les emplois**

Avec 93,55% de part, le secteur formel emploie la majorité de la population, selon les chiffres officiels.

Le secteur public est le parent pauvre des catégories socioprofessionnelles. Il n'offre que 4,48% des emplois contre 6,45% pour le secteur informel et 89,07% pour le secteur privé formel.

Cependant, le constat fait sur le terrain est que les habitants s'adonnent à des activités illicites (la contrebande et les trafics), en plus de leurs emplois officiels, afin d'accroître leurs revenus.

C'est un fait qui échappe évidemment aux statistiques officielles.

Par ailleurs, environ 22% de la population vit à Noé et travaille à Elubo, la ville Ghanéenne voisine.

Tableau 3.1 : La répartition de la population suivant les catégories socioprofessionnelles

Catégories socioprofessionnelles	Répartition de la population %
Fonctionnaires	4,48%
Secteur privé	89,09%
Secteur informel	6,45%
total	100%

Source : RGPH 1998

Parmi les composantes du système d'échanges transfrontaliers, les activités commerciales sont sans nul doute, ceux qui retiennent le plus l'attention. On confond parfois échanges transfrontaliers et commerces transfrontaliers. Cela est lié, certainement, à la place que prennent les activités commerciales dans les échanges. La plupart des activités qui se déroulent dans les espaces transfrontaliers sont tributaires du secteur du commerce.

***Les travailleurs frontaliers**

Le secteur public est le parent pauvre des catégories socio-professionnelles, il n'offre que 4,48% des emplois contre 6,45% pour le secteur informel et 89,07% pour le secteur privé formel.

Au regard des résultats issus de l'enquête que nous avons mené auprès des ménages, nous notons une forte dépendance de celle-ci à l'endroit des activités frontalières. Une bonne partie des chefs de ménage est occupé par une activité dépendante des échanges.

Il faut remarquer aussi la présence d'une forte colonie de population de Noé en terre ghanéenne. Dans la plus part des ménages interrogés, il y a un ou plusieurs membres de la famille qui travaillent ou vivent au Ghana.

La particularité de Noé est le dynamisme des femmes. En effet, on remarque une forte présence des femmes qui sont en activité au sein de l'espace frontalier. Elles jouent ici un rôle très important. La plus part du temps, il s'agit de jeunes femmes qui vont se faire employer comme « domestique » au niveau de Noé. D'autres, plus entrepreneurantes, sont dans la prestation de services comme la restauration. La présence des femmes est surtout remarquable dans le commerce. C'est une activité dans laquelle elles ravissent la vedette aux hommes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population par profession suivant le lieu de résidence des familles en pourcentage

Lieu de résidence			
Secteur d'activité	Noé %	Hors de Noé %	Total %
Agriculteur	20,23	0	20,23
Commerçant	32,73	0	32,73
Fonctionnaire	11,41	8,73	20,14
Service	11,59	13,81	25,40
Autre	0	1,50	1,50
Total	75,96	24,04	100

Source : nos enquêtes en 2009

Au regard de ce tableau, les résidents sont les plus nombreux, soit 75,96% de la population résidente, contre 24,04% qui réside hors de Noé. Les raisons de cette installation massive de la population sont multiples mais semblent être en rapport avec le développement des infrastructures et de l'activité commerciale.

En effet, l'activité commerciale et la mise en place de grandes infrastructures telles que les infrastructures de commerce sur la voie internationale, la douane, la sous-préfecture, le poste de police et la banque comme facteurs ayant stimulé l'installation des populations à Noé.

3.1.1.4- Les autres types d'activités modernes

Les activités commerciales à Noé se regroupent en deux catégories : le commerce traditionnel d'une part et le commerce moderne d'autre part.

- Le commerce traditionnel

Ce type de commerce est essentiellement le fait de la population féminine. Les vendeuses assises devant leurs étalages proposent leurs marchandises de plusieurs façons aux acheteurs. Les produits, la plupart du temps, en poudre ou en grains sont présentés dans de larges cuvettes à l'aide de boîtes de conserve. Les autres, tels que l'igname, le taro, la banane, le manioc et les maraîchers sont exposés soit en de multiples petits tas, soit en gros tas. Les prix ne sont pas toujours fixés. Ils varient le plus souvent en fonction de la période et du lien de parenté, pour ce qui concerne les produits agricoles.

Il faut noter que la plupart de ces vendeuses de produits agricoles sont les épouses des paysans donc elles-mêmes paysannes. Le commerce est donc pour elles une activité secondaire, voire un passe-temps pendant les jours de repos notamment, le mercredi et le dimanche qui sont respectivement jour d'adoration de la terre en pays Agni et jour de culte pour les chrétiens.

Néanmoins, il existe d'autres types de vendeuses. On a les vendeuses de friperies qui apparaissent les dimanches, les mercredis et les vendredis sur le marché. Les autres jours elles se promènent avec leurs marchandises en main ou sur la tête. Elles sont pour la plupart des ghanéennes. Il y a également des vendeurs de produits manufacturés importés d'origine ivoirienne. Ces produits sont généralement des pagnes Kita, les articles en aluminium, de ménage et les produits cosmétiques. Les vendeurs sont installés sous des hangars précaires avec des produits exposés sur les étagères non protégées. Les vendeurs sont en majorité des hommes non ivoiriens. Ils ont pour activité principale le commerce et sont au nombre de 16 commerçants. Il semble que ce commerce tend à se développer dans cette localité depuis la mise en application de la circulaire n°1257 de la Direction Générale de la Douane. En effet, le jour de marché mercredi, on assiste à l'arrivée massive des produits importés du Ghana sur le marché. Ce qui crée un semblant de marché frontalier dans la ville. Si la commercialisation de ces produits recouvre une importance fondamentale dans la ville, il y a un autre type de commerce non négligeable qui occupe également une place importante dans la vie économique de Noé.

- Le commerce moderne

Dans ce paragraphe, nous allons nous focaliser uniquement sur les magasins d'alimentation générale et d'électroménagers car, pour les autres activités qui sont incluses dans ce type de commerce, nous en avons déjà parlé ci-dessus au niveau des équipements commerciaux.

A Noé, le commerce moderne est tenu par des ivoiriens et des mauritaniens. Pour ce type de commerce, les ravitaillements en produits se font par des sociétés ivoiriennes et aussi par les grandes villes ghanéennes. Il se déroule dans des constructions en dur.

Ce type de commerce permet aux populations d'acquérir des produits de premières nécessités qu'elles désirent. Il sert souvent de relais entre les capitales et la population de Noé. Cela évite le déplacement des populations sur Aboisso ou Elubo, voire Abidjan ou Accra.

Le commerce est peu développé et doit être encouragé à Noé. La proximité de la frontière peut consister un atout à la conversion de la population dans ce secteur.

3.1.2 La gestion locale de la zone frontalière de Noé

En égard à sa position de zone frontalière, Noé dispose de toutes les infrastructures de contrôle ou alors bénéficie de l'appui de celles installées à Aboisso.

*La gendarmerie

La gendarmerie est représentée à travers deux structures.

* *La compagnie

La compagnie regroupe toutes les brigades de la région d'Aboisso sauf celle de Grand-Bassam. Elle a pour responsable, un commandant officier de la gendarmerie.

La compagnie d'Aboisso est composée de :

- La brigade d'Aboisso ;
- La brigade d'Adiaké ;
- La brigade de Bonoua ;
- La brigade de Maféré ;
- La brigade d'Ehamia.

Notons que la brigade d'Adiaké est chargée du premier poste de contrôle de gendarme à Noé.

**Le peloton mobile

C'est une unité de la gendarmerie chargée du contrôle et de la surveillance des frontières. Ces gendarmes, tous basés à Aboisso, opèrent des patrouilles à travers toutes les zones frontières. Elle est une unité très mobile. Dans la mesure où sa zone de compétence à elle seule couvre toute la région d'Aboisso, sauf Grand-Bassam.

*La police

Elle est représentée par la direction régionale de la police. Des commissariats et des postes de police existent à travers la région.

- Le commissariat d'Aboisso ;
- Le commissariat d'Adiaké ;
- Le commissariat de Bonoua ;
- Le poste de police mixte de Tiapoum ;
- Le poste de police frontière de Noé.

L'antenne de la direction de la police des drogues et des stupéfiants. Elle est chargée du contrôle de la drogue et des stupéfiants.

En plus de la présence des corps d'armées, nous avons à Noé un autre contrôle qui est matérialisé sur place par la présence des autorités traditionnelles, administratives et des partenaires au développement.

*** Les marchés étroitement contrôlés par les autorités traditionnelles et administratives**

La sous-préfecture est érigée en pays ruraux et chaque pays rural a un marché. La gestion des marchés ruraux est dévolue aux autorités administratives et traditionnelles. Cependant, pour rendre les choses efficientes, les autorités administratives confient certaines taches aux villageois. Les villages ne fonctionnent qu'à partir des taxes du marché. La collecte des taxes sur les marchés ruraux est confiée à des collecteurs recrutés parmi les ressortissants du village au nombre de deux au maximum. Le salaire des collecteurs est de 50 000FCFA par personne.

Au niveau du marché de Noé il y a quatre sortes de tickets en fonction de la marchandise : 25 FCFA, 50 FCFA, 100 FCFA, 200 FCFA et 300 FCFA.

Les différents tickets sont repartis comme suit :

- de 25 à 50 FCFA pour le vivrier,
- 100 FCFA pour les grosses marchandises,
- le ticket de 200 FCFA pour les femmes qui viennent s'approvisionner dans n'importe quel marchandise que ce soit dans le vivrier, les ustensiles de cuisines ou la friperie,
- et le ticket de 300 FCFA pour les magasins situés à l'entrée de la frontière.

La collecte des taxes se fait de manière hebdomadaire et versée à la sous-préfecture par des collecteurs. Ainsi 40% des revenus de ces taxes sont attribuées aux villages.

***La gestion locale de la zone frontalière de Noé par les autorités administratives:**

Noé qui est une zone frontalière qui se matérialise sur place par la présence de la sous-préfecture, de la douane, de la police, la gendarmerie, des services d'hygiène nationale et du CCIAT/ACM. Les bâtiments abritant ces services sont en général en bon état mais manquent visiblement d'espace.

**** La sous-préfecture :**

La sous-préfecture de Noé s'occupe entre autre, de l'encadrement administrative, de la collecte des droits de taxes sur le marché de Noé les mercredis.



La sous-préfecture de Noé situé près du marché de Noé de La zone administrative constituée par le poste frontalier à l'extrême Sud- Est de Noé

La sous-préfecture de Noé situé près du marché de Noé de La zone administrative constituée par le poste frontalier à l'extrême Sud- Est de Noé

Photo 3.1 : La sous-préfecture de Noé (Cliché de l'auteur juillet 2009)

*** La police et la gendarmerie :**

L'Etat de Cote d'Ivoire se manifeste à Noé avec la mise sur pied du poste de police au niveau de la frontière.



Un barrage de police situé à la frontière ivoirienne à l'extrême Sud- Est de Noé La photo ci-avant illustre le rôle incontournable de ce bureau

Photo 3.2: La police de la frontière détachée des commissariats contrôlant les véhicules et les personnes entrant dans le territoire ivoirien (Cliché de l'auteur juillet 2009)

La police de Noé est subdivisée en deux services : la brigade de sûreté de l'Etat et la brigade des stupéfiants. La brigade de sûreté a pour rôle principal la gestion et le contrôle des flux de personnes. Elle est chargée d'assurer la protection des biens et des personnes du village de Noé en organisant des patrouilles nocturnes et effectuant des missions ponctuelles dans les

zones sensibles. Elle procède aussi à la collecte d'informations sur les voyageurs comme par exemple leurs identités, leurs nationalités etc. Ces types d'informations permettent de confectionner de fichiers concernant les voyageurs. Leur travail participe à garantir la sécurité et la sûreté du pays. Selon les statistiques de la police de Noé un nombre important de personnes traverse chaque jour la frontière et entre sur le territoire ivoirien. Parmi cette foule nombreuse on note une part non négligeable de touristes.

Tableau 3.3: Les statistiques officielles d'entrées et de sorties de personnes à la frontière de Noé selon les années

ANNEES	Entrées	Sorties	Total
1999	24 589	44 561	69 150
2000	12 316	21 436	33 752
2001	–	–	–
2002	22 028	46 437	68 465
2003	48 590	39 722	88 312
2004	28 345	65 000	93 645
2005	44 316	58 874	103 190

Source : Direction de la surveillance du territoire 2009

Ce tableau nous montre les entrées et les sorties de personnes au poste frontalier de 1999 à 2005.

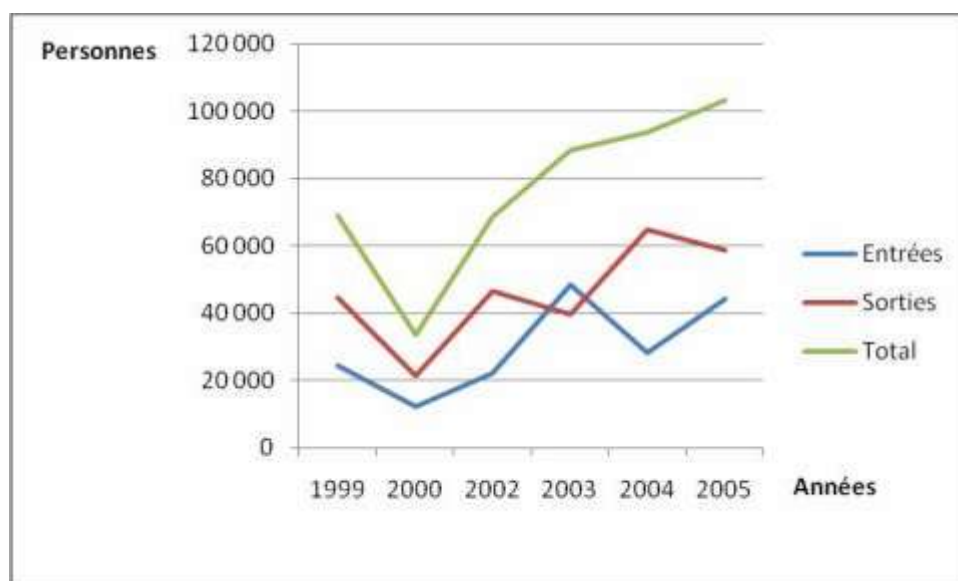


Figure 3.3 : Les flux annuels de personnes à la frontière de Noé 2009

En 1999, il y a eu plus de sorties que d'entrées. Et c'est le cas pour les autres années sauf en 2003 où les entrées sont plus élevées que les sorties. Les sorties sont élevées parce que plusieurs personnes vont de l'autre côté de la frontière soit pour faire des achats soit pour des visites familiales. Entre la Côte d'Ivoire et ses différents voisins du Nord et de l'Est, il existe un commerce tant officiel qu'informel qui se pratique. Le commerce concerne plusieurs produits tels que les agrumes, les céréales, les produits manufacturés et autres.

Il faut tout de suite dire que ce n'est là que ceux qui passent par les services des polices. A côté de ces chiffres qui n'ont que valeur d'illustration, il faut signaler que nombre d'étrangers entrent et sortent du territoire sans passer par ces services de contrôle. Cependant signalons que la surveillance de la frontière au niveau de Noé n'est pas rigide. Ils sont de plus en plus nombreux ceux qui franchissent la frontière sans avoir le moindre document d'identité. De l'autre côté sur la rive gauche, il suffit de « *payer un pot de vin aux policiers* » pour circuler librement.

Tableau 3.4: Les statistiques officielles d'entrées et de sorties de personnes à la frontière de Noé selon les mois de l'année 2009

Mois	Entrées	Sorties
Janvier	4316	6900
Février	2190	3654
Mars	23125	37 528
Avril	22412	36967
Mai	4360	6964
Juin	16843	26345
Juillet	24432	40011
Aout	21236	39518
Septembre	7201	5466
Octobre	6941	4476
Novembre	29473	41536
Décembre	21744	42623
Total	184 273	291 988

Source : nos enquêtes 2009

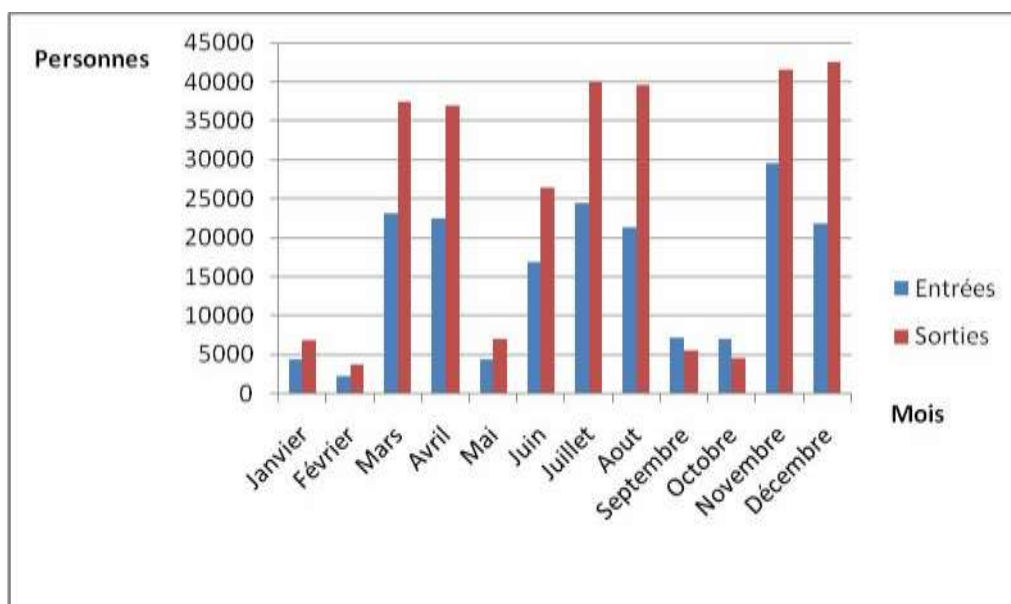


Figure 3.4 : Les flux mensuels de personnes à la frontière de Noé 2009

Ce tableau nous montre les entrées et les sorties de personnes au poste frontalier de Janvier à Décembre. L'on remarque qu'il y a plus de sorties que d'entrées.

Ce tableau nous démontre également qu'une grande affluence les mois de Mars à Avril et les mois de novembre à décembre. Cela révèle du fait que ce sont les périodes de Fête. Quand au mois de juin à aout, il y a également de l'affluence car ce sont les grandes vacances ou chacun profite pour passer ses vacances chez, soit, ses parents, un ami, ou bien des visites touristiques et des séminaires.

La brigade des stupéfiants est chargée de veiller à ce que la frontière au niveau de Noé ne soit pas un point de passage des produits illicites et prohibés comme la drogue. En effet, les échanges transfrontaliers sont aussi marqués par le transit de la drogue d'Etats en Etats, de produit dont la vente est répréhensible, des trafics illégaux etc.

Après la police, nous avons la gendarmerie formant un barrage mixte avec la police. La gendarmerie a des éléments mobiles assurant également la protection des biens et des personnes ainsi que celle de l'intégrité territoriale.

Aujourd'hui, la gendarmerie a un poste fixe à Noé situé à 10 kilomètre de la frontière. C'est un poste de combat et le premier contact avec l'ennemi en cas d'attaque de Noé. Il est là pour renforcer les autres postes frontaliers de la police et la douane. Il a été installé suite aux attaques survenues à la frontière de Noé. Il a également un rôle de contrôle pour rechercher la drogue, les armes et les personnes suspectes.

Tous ces « corps habillés » effectuent leur service par groupe dans les différents secteurs déterminés. En plus des barrages mixtes avec la police frontalière, ils improvisent des barrages mobiles aux sorties et entrées de la ville. On note également la présence des eaux et forêts à l'entrée de Noé.

Les difficultés de ces services sont liées au manque de moyens de communication, de matériels didactiques, de logements des agents et de matériels roulants.

**** Les eaux et forêts**

Les agents des eaux et forêts empêchent l'exploitation inégale des produits forestiers de la faune et de la flore, les scieurs clandestins et les braconniers.

****Les services phytosanitaires**

Ce service empêche les produits prohibés impropres à la consommation. La nourriture par exemple si elle n'est pas avariée.

****La douane**

Logés dans un local plus adapté pour son service avec un outil informatique, les bureaux de la douane sont situés non loin de la police frontalière. Le service de la douane couvre une superficie de 6734 mètres carrés et est constitué de deux groupes à savoir : les agents de bureau et les agents de la brigade mobile en uniformes.



Le bureau de la douane situé dans la zone administrative constituée à l'extrême Sud- Est de Noé. C'est le poste de dédouanement de marchandises importées et exportées.

Photo 3.3: Le bureau de la douane de Noé (Cliché de l'auteur juillet 2009)

*****Les agents de bureau de la douane**

Ils ont une mission économique. Ils appliquent la réglementation douanière c'est-à-dire le contrôle fiscal, les statistiques et la perception des droits et taxes. Ils collaborent avec les services des impôts d'Aboisso.

*****La brigade mobile de la douane**

Elle est divisée en deux groupes rotatifs. Un groupe reste avec les agents de bureau pour effectuer le contrôle des marchandises et la pesée au poste. Le deuxième groupe est posté à la frontière de Noé. Ils circulent, tendent des embuscades aux trafiquants et traquent tous ceux qui contreviennent aux règles de droit en vigueur en matière de circulation de biens et des marchandises. Les difficultés de ces services sont liées également au manque de moyens de transport, de communication, de logements pour les agents et d'outils adéquats pour le contrôle des contenus des véhicules et des différents ballots de marchandises.

Les agents de l'Etat y effectuent un service rotatif. Chaque corps est subdivisé en deux groupes qui se relaient de façon hebdomadaire. La nécessité de ce type de fonctionnement s'est imposée car, ils vivent souvent seuls à Noé alors que leurs familles sont basées à Abidjan et Aboisso.

Noé était le premier bureau de douane terrestre en matière de recettes douanières avant 2002. Position que la crise socio-politique de 2002 n'a fait que conforter en reportant tout le trafic en destination des pays enclavés vers cette frontière.

Mais, ce n'est plus qu'un simple service de lutte contre la fraude depuis 2004. Car les circulaires numéros 1241 du 04 octobre 2004 et 1257 du 26 janvier 2005, de la direction générale de la douane ivoirienne ont transféré tous les dédouanements aux différents ports d'Abidjan. En effet, depuis cette date, la majorité des dédouanements, sauf pour les bagages accompagnés, se font au port autonome d'Abidjan.

La tâche de la douane de Noé est désormais de :

- faire des investigations et des recherches pour la lutte contre la fraude ;
- enregistrer la déclaration des camions ;
- faire la visite physique des camions qui passent ;
- percevoir les taxes et les quittances des bagages accompagnés.

Notons cependant que, l'incidence de cette décision est énorme. De plus de deux milliards (2 000 000 000) de francs CFA de recettes annuelles, on est passé à environ à deux cent millions (200 000 000) de francs CFA soit dix fois moins.

****Les services d'hygiène**

Les contrôles effectués par les services d'hygiène nationaux concernent les validités des vaccins exigés dans le cadre de l'immigration. Les immigrants qui ne sont pas vaccinés, peuvent l'être sur le site même avant de continuer leur voyage.

Il en résulte que certaines zones de Noé ne sont pas couvertes notamment, la gare et les abords du fleuve Tanoé par les agents de police.

En outre, l'insuffisance du personnel de la police, influence la bonne marche du commerce à Noé. En effet, les véhicules de transport lorsqu'ils arrivent à la frontière de Noé, vont déposer les passagers après la barrière de sécurité qui sépare le poste de contrôle de la ville, dans le but de faire remplir à ces derniers, les formalités de police pour ainsi éviter les passagers clandestins. Mais, le fait est qu'une fois les formalités accomplies, les voyageurs ne retournent plus sur leur pas et traversent la frontière pour se rendre directement au Ghana, pour acheter à Ellubo des produits qui souvent, leurs sont offerts au même prix à Noé ou avec des différences à peine perceptibles. Ce qui crée un manque à gagner car en faisant leurs achats à Noé, ils auraient pu éviter les formalités douanières à l'entrée du territoire ivoirien.

****CCIAT/ACM**

Le Centre de Commandement Inter-Armée Tactique, Action Civilo-Militaire est un service qui a été créé suite aux tracasseries policières et douanières. Il a pour mission de faciliter le déplacement des ressortissants de la CEDEAO sur le territoire ivoirien. Il est chargé d'établir des laissez-passer pour les convois humanitaires et économiques (industriels, alimentaires) en provenance ou en partance des pays de la CEDEAO. Les agents du CCIAT/ACM prennent en compte, les véhicules entrant sur le territoire de Cote d'Ivoire après qu'ils aient remplis toutes les formalités douanières et policières à la frontière. Ce service est composé de militaires, de policiers, de gendarmes qui escortent les camions à Abidjan par des corps motorisés appelés GIR (Groupement d'Intervention Rapide).



Le bureau du CCIAT/ACM a pour mission de faciliter le déplacement des ressortissants de la CEDEAO sur le territoire ivoirien. Il est chargé d'établir des laissez-passer pour les convois

Photo 3.4 : Le bureau du CCIAT/ACM (Cliché de l'auteur juillet 2009)

*Les partenaires au développement

Il s'agit des projets, des organisations non gouvernementales, des associations intervenant dans le domaine du développement. Ce sont :

- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) intervient au niveau des cantines de l'école primaire I qu'elle approvisionne ;
- La coopérative de l'école primaire I dont les activités sont :
L'exploitation d'un ½ hectare de terrain aux fins de la culture de palmier à huile, la vente des grains de palme, le ramassage de gravier et de sable pour les différents chantiers de construction contre rémunération... Les fonds qu'elle engrange lui permettent de venir en aide aux élèves démunis, de faire des réparations légères et d'aider à l'équipement de l'école.
- L'ONG de lutte contre le Sida et les MST, qui sont « Migrons Sans le Sida » et l'OCAL ;
- L'Association des jeunes ressortissants de Noé, qui est entrain d'être mis sur pied. Elle a pour mission de s'occuper des problèmes des jeunes natifs de Noé vivant à Noé, et d'organiser des manifestations culturelles (Tournoi de football, journées culturelles, concert...) ;
- Le Syndicat des Transporteurs qui s'occupe de la gestion de la gare routière et lutte contre les transporteurs informels. Il mène aussi des actions de développement, comme la réalisation de la toiture du deuxième bâtiment de l'école primaire II ;

3.1.3-L'influence de la frontière sur l'espace frontalière de Noé

3.1.3.1--Influence de la frontière sur les marchés

Les marchés de la zone frontalière sont des marchés d'évacuation et des marchés de consommation. Marchés d'évacuation des produits manufacturés achetés aux importateurs du Ghana et redistribués sur tout le pays et même sur les pays voisins comme le Burkina-Faso, et le Mali.

Ce sont des marchés de consommation pour les habitants de Noé, les villages environnants et des contrées lointaines qui trouvent aussi bien des produits agricoles et manufacturés. De ce fait, la proximité de Noé de la frontière ivoiro-ghanéenne a-t-elle une influence sur les hommes et les marchandises suite aux relations d'échange entre les pays voisins et les campagnes environnantes ?

3.1.3.2-Influence de la frontière sur les hommes

L'afflux des biens de toutes sortes, l'afflux d'hommes venus de partout, créent une animation inaccoutumée qui rompt le rythme de la vie quotidienne. Du village au marché s'élargissaient les horizons géographiques et sociaux, car il n'arrive pas seulement les parents et amis des villages environnants, mais aussi les gens de différentes nationalités des pays voisins et des régions de la Côte d'Ivoire. Mais par leur périodicité et leur rotation, les marchés réalisaient l'unité des villages de la sous-préfecture de Noé. En effet, malgré l'existence d'au moins un marché, tous les peuples du Sanwi fréquentaient un seul marché en même temps. Ils se retrouvent tous, dans le cadre de la rotation sur le marché de chaque village qui devenait alors le centre de ravitaillement de tous les villages. Ainsi dans le même temps et dans le même espace, le jour du marché est un grand moment de communion humaine et sociale et ceci est vécu collectivement par les habitants du Sanwi.

3.1.3.3-Influence de la frontière sur les articles commerciaux

Sur les marchés de la zone frontalière de Noé, la variété des marchandises offertes aux consommateurs est très grande. Ces produits vendus sur les marchés peuvent être classés en trois catégories : les produits manufacturés, les produits vivriers, les produits locaux et artisanaux.

Compte tenu de la proximité de Noé avec la frontière ghanéenne et la fluidité de cette frontière, les commerçants ivoiriens vont au Ghana pour s'approvisionner en produits manufacturés car les taxes douanières sont moins élevées que celle de la Côte d'Ivoire. De

même, les Ghanéens viennent en Côte d'Ivoire pour se ravitailler en produits vivriers. Il s'agit simplement d'un échange de produits. Il faut remarquer que le rayon d'influence de Noé touche la capitale Nigériane. En effet, les consommateurs ivoiriens apprécient beaucoup les produits fabriqués en zone anglophone car ils sont adaptés au goût de la clientèle. La préférence concerne certains modèles pour leur qualité ou leur couleur, et les grossistes se font fort d'apporter ces marchandises des ces pays frontaliers.

En définitive, l'influence de la frontière sur les hommes et les marchandises entraîne une importante entrée de produits étrangers qui envahissent les marchés de la zone frontalière de Noé. Cela s'explique par le caractère propre de l'institution du marché, liée à des courants d'échanges qui principalement sur un produit d'échange abondant, n'avaient pas modifié l'économie traditionnelle d'autosubsistance.

Les marchés avec leur système de fonctionnement rotatif hebdomadaire jouent dans le sens de la cohésion, en créant les conditions de naissance d'une conscience interminable. Mais cette tendance ne put se développer pleinement parce que le rôle du marché permet en définitive de souligner l'égalité des villages en donnant à chacun l'occasion d'affirmer sa personnalité et d'accroître son prestige.

Toutefois, la position frontalière de Noé a favorisé l'implication de plusieurs acteurs de diverses nationalités dans le commerce frontalier. Cette proximité de la zone frontalière de Noé du Ghana influence l'activité commerciale à travers des liens d'amitié et de produits d'échange.

Ainsi, le développement de ces produits engendrera des circuits commerciaux rendant encore plus difficile le redressement de la situation au profit du trafic clandestin d'où la nécessité de prendre des mesures de contrôle qui seront énoncées dans la deuxième partie de notre étude.

3.1.4- Les attributs des points importants d'échange du corridor Abidjan-Noé

3.1.4.1-Le choix de la zone frontalière de Noé

Le choix de Noé se justifie par le rôle stratégique que joue ce village tant sur l'espace national qu'international.

La zone d'influence de Noé s'étend à l'ensemble des « pays ruraux » dont il est le marché principal, mais attire commerçants et acheteurs des pays ruraux voisins, en particulier ceux des villages les plus proches et aussi urbains des villes éloignées. Nous appelons pays rural, l'ensemble des villages rattachés à un village-centre, qui a acquis un certain nombre d'équipements par le fait de son dynamisme. Cette zone va au-delà de 1 à 900 km. Elle a été

délimitée en prenant comme critère le lieu de provenance des personnes transportant un produit sur le marché, selon le mode de transport (à pied, à vélo et par voiture).

3.1.4.2-Noé, une zone frontalière

La population de Noé est issue de la deuxième migration du groupe Akan du Ghana vers la Côte d'Ivoire du XVII^{ème} siècle. C'est à la suite des querelles de succession et pour fuir la dénomination des ashanti qu'ils ont quitté le Ghana pour s'installer dans la région d'Aboisso au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Ils fondèrent Allakro dont Noé était l'un des campements.

Les autres peuples étaient à Dagolo, village qui faisait frontière avec le canton Affema. Mais à cause d'une épidémie de varicelle qui ravagea une trentaine de personnes, ils migrèrent à Cofouanso. Là aussi ils se déplacèrent pour un autre village du nom d'Allaoukro à cause du fleuve Tanoé qui inondait la localité pendant les saisons des pluies. Etant aussi bordé par le fleuve Tanoé ce village subissait le même phénomène d'inondation chaque saison des pluies. C'est pourquoi à la demande d'un commandant, ils se déplacèrent sur l'actuel site et depuis 1954 ils se sont installés dans cette localité. Noé a été fondé au début du vingtième siècle par les frères EBA ASSAMOI et EBA AKA. Ils ont alors acheté le site qui abrite le village auprès des français, propriétaires de plantations de café dans la région.

3.1.4.3- Noé, point de rupture de charge

Noé, village frontalier de la Côte d'Ivoire avec le Ghana ne déroge pas à ce constat. Elle bénéficie d'un fort taux de migrants grâce à sa position sur le corridor de liaison entre les grandes mégapoles d'Afrique de l'Ouest allant de Lagos à Abidjan, ce qui fait d'elle l'une des principales portes d'entrée en Côte d'Ivoire, après l'aéroport et le port. Avec la crise politico-militaire datant de septembre 2002, cette position qu'elle occupait déjà n'a fait que se renforcer. Ce qui fait d'elle aujourd'hui la plus grande frontière terrestre de la Côte d'Ivoire.

Noé engrange d'importantes ressources financières (recettes douanières) et connaît des entrées et des sorties massives de populations. En effet, il en découle de nombreux avantages d'ordre économique. La rupture de charge liée à cette "escale forcée" fait apparaître les métiers liés au transit et emploie la majeure partie de sa population. Lieu de transit, Noé est également le lieu de toutes les aventures où chacun vient tenter sa chance. Cette position s'est renforcée par le développement d'importantes infrastructures d'intérêt national et/ou international : marchés, gares routières, restaurants etc. Mais, l'organisation spatiale de cette ville actuellement ne permet pas à ces activités de s'épanouir et de tirer profit de ces flux importants qui transitent par la ville. Quand elles existent, elles sont de qualités médiocres,

d'envergures réduites et sont plus tournées vers la satisfaction de la population locale. Noé manque de lisibilité. Car tous ceux qui s'y aventurent, voient en cette localité, un lieu d'insécurité, hostile, inhospitalier, insalubre, etc. De ce fait, la ville échappe aux habitants, car tout projet de développement doit tenir compte de la masse qui transite en ses lieux et porte des atteintes aux infrastructures dont la ville se dote.

3.1.4.4- Noé, gestion de l'espace et du cadre de vie

Noé, localité située à la frontière de la côte d'Ivoire avec le Ghana, dont l'essor est le plus récent n'a pas bénéficié de ces avantages. En effet, la dynamique ne date que des années 1990 suite au tracé de la voie Aboisso-Noé en 1984, qui a permis la continuité d'Abidjan à Lagos via Accra, Lomé et Cotonou. Elle vient juste d'être érigée en sous-préfecture doublée du statut de commune par un décret présidentiel datant d'octobre 2005.

Le premier lotissement de Noé date de 1981, mais il est resté à l'étape de projet. Car bien que les bornes soient posées, le tracé et la réalisation de la voirie n'ont pas suivi. Aucune des voies prévues sur le plan n'a été réalisée. L'image de la ville aujourd'hui, n'a rien avoir avec ce qui était initialement prévue.

Ensuite, une opération de restructuration devrait permettre de revenir sur la planification faite en 1981, mais elle non plus n'a pas été effective.

Enfin, le plan de 2003, s'est fondé sur aucune étude topographique préalable et ne respecte ni les proportions, ni l'orientation des ouvrages existants. On se retrouve en face d'un plan d'urbanisme caduc.

A cet effet, la conjugaison d'action portant sur les infrastructures routières et l'habitat a été particulièrement efficace dans l'aménagement de Noé.

Complémentaire à l'action de construction, l'équipement routier a permis :

- Une meilleure accessibilité à la zone ;
- La fluidité des déplacements à l'intérieur de la zone ;
- Une amélioration de l'environnement rural de Noé.

Cependant, ce réseau routier doit être entretenu car il s'est dégradé à certains endroits surtout au niveau de la voie principale menant à la frontière.

L'étalement de ce réseau routier dans l'espace s'est accompagné de réseaux divers dont le réseau des flux commerciaux. Cette infrastructure qui sert de transit des produits s'est ajoutée

une seconde fonction dans la zone. Elle sert malheureusement de trafic clandestin suite à la fluidité aux frontières.

Quant à l'habitat, bien que de niveau acceptable, il commence sérieusement à se dégrader, l'insalubrité fait partir du quotidien. Toute cette situation découle du fait que les populations s'impliquent très peu dans l'amélioration de leur cadre de vie. L'analyse fonctionnelle des espaces de vie de Noé permettra d'apprécier s'il y a bien une complémentarité avec ces réseaux.

3.1.4.5- Noé : véritable pôle de transit

Les villes ghanéennes (Accra et Kumasi) constituent des pôles pourvoyeurs de marchandises prisées par un grand nombre de commerçants résidents en Côte d'Ivoire, du fait de la faible parité de leur monnaie. Quotidiennement, les commerçants ivoiriens font le trajet vers ces villes via Noé pour se ravitailler en marchandises diverses. Le village de Noé constitue un pôle d'entrepôts et d'écoulement de ces produits échangés et représente ainsi un couloir d'acheminement des marchandises tant d'origine ivoirienne que ghanéenne. C'est en cela qu'on dit que cette localité est un variable espace de transit pour divers produits à destination de la Côte d'Ivoire profonde et inversement vers le Ghana.

3.1.4.6- Elubo : une ville de transit plus qu'un marché

Noé et Elubo chevauchent le fleuve Tanoé qui est aussi une « frontière » entre le Francs CFA et le CEDIS. Contrairement à la monnaie ghanéenne, le FCFA est convertible et stable. Elle est échangée à un cours plus intéressant que celui du CEDIS. Une analyse approfondie sur les types de produits, leurs natures, et leurs lieux de production montre qu'en dehors des produits agricoles, la ville d'Elubo n'est pas émettrice en ce qui concerne les produits manufacturés pour la plupart, industriels et semi-industriels. Les produits manufacturés sont issus de l'industrie ghanéenne mais aussi et surtout des pays de l'Est (Asie) de l'Europe. Le Ghana ayant adopté une politique de libéralisation de son commerce extérieur, offre des produits alimentaires, des produits de premières nécessités, des produits d'origine industrielle qui ne sont pas fabriqués dans son pays. Les prix de ces produits sont très abordables sur le marché ivoirien. Il n'est pas exagéré de dire que c'est effectivement la ville d'Elubo qui polarise la ville de Noé. Ce constat est visible sur le comportement et l'aspect physique des deux villes, sur leur dynamisme et surtout dans le sens de la fréquentation. Le marché d'Elubo est un marché qui s'anime surtout, les jours fériés et le week-end et connaît de l'affluence. Sa

clientèle est surtout ivoirienne. Le taux de la TVA que subissent les produits qui entrent directement en Côte d'Ivoire, par le port d'Abidjan, comparé aux taxes peu élevées et la faiblesse de la monnaie ghanéenne font que les commerçantes ivoiriennes sont assurées d'un bénéfice assez intéressant allant du simple au double et parfois plus.

Le marché, point de rencontre des commerçants ivoiriens et Ghanéens est l'une des causes de la marée humaine qui se déverse sur Noé. Il existe alors un lien direct entre les activités économiques à Noé et l'existence du marché d'Elubo. En outre, certains commerçants d'Elubo vivent en terre ivoirienne c'est-à-dire, qu'ils habitent à Noé et ont leurs activités à Elubo.

On observe aussi le phénomène de petits commerçants qui traversent chaque jour la frontière à pied, plus souvent dans le sens Elubo-Noé, pour proposer leurs marchandises (du pain artisanat, des cacahuètes, du chocolat...) aux voyageurs en destination de la Côte d'Ivoire profonde.

En termes de service, l'hôpital d'Elubo reçoit une partie de ses patients de Noé. En effet, cet hôpital est mieux équipé que le centre de santé de Noé. En plus, les médicaments y sont nettement moins chers. La population trouve alors que les soins y sont plus avantageux.

3.1.4.7-Abidjan, lieu de destination des produits d'échange

Abidjan, lieu de destination des produits d'échange est par excellence le lieu de rencontre et de convergence de tous leurs acteurs.

Cependant, située dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire, Abidjan a été la capitale économique de la Côte d'Ivoire de 1934 à 1983. La ville d'Abidjan fut promue commune de Plein Exercice par décret du 18 novembre 1955. Les limites territoriales de la ville telles que définies par l'Arrêté du 29 octobre 1915 furent successivement modifiées par les Arrêtés des 21 janvier 1956 et 28 août 1956. Le dernier en date stipulait que " le périmètre de la commune d'Abidjan comprend, outre les agglomérations d'Abidjan, de Treichville, d'Adjamé et de Port-Bouët, les zones situées à l'Ouest de la baie du Banco jusqu'au village Azito, la forêt du Banco, celle d'Abobo, la presqu'île de Cocody ainsi que celle de Danga, l'île de Petit-Bassam et le corridor littoral de Vridi jusqu'à Gonzague-Ville".

Notons que présentement, l'agglomération déborde de ses limites officielles antérieures, eu égard à la forte urbanisation liée à la démographie galopante.

De création récente (loi n°2001-478 du 09 octobre 2001), le district d'Abidjan est une collectivité territoriale couvrant un périmètre d'environ 53 kilomètres sur 40 autour de la ville

d'Abidjan. Il est peuplé de plus de 3 126 000 habitants dont 2 993 000 urbains et 133 000 ruraux, soit un taux d'urbanisation de 95,8% (INS, 1998). Il regroupe les dix communes d'Abidjan et trois sous-préfectures (Bingerville, Songon, Anyama). Ses limites sont celles du peuple ivoirien et particulièrement les autochtones Ebrié, Attié et M'Batto vivent en parfaite symbiose avec une forte communauté étrangère, en provenance surtout des pays de la CEDEAO. La création du district d'Abidjan obéit au souci de parvenir à un développement harmonieux du pôle économique que constitue Abidjan et d'en faire une source potentielle d'emplois pour les femmes et les jeunes. Toutefois, l'accroissement de la démographie, l'urbanisation accélérée liée à l'exode rural et la persistance de la pauvreté ont constitué un frein au développement de la ville. Les infrastructures initialement prévues pour le développement de l'activité commerciale se sont révélées très tôt insuffisantes et inadaptées face à l'augmentation rapide de la demande. Toutes les communes de l'agglomération d'Abidjan connaissent une importante activité commerciale.

Tableau 3.5 : Les commerçantes par rapport à leur commune d'origine

Communes	Population des commerçantes	Pourcentage %
Abobo	35	3
Adjamé	493	45
Attecoubé	10	1
Cocody	8	1
koumassi	86	8
Marcory	21	2
Plateau	8	1
Port-Bouët	103	9
treichville	274	25
Yopugon	62	5
Total	1099	100

Source : nos enquêtes 2009

A Adjamé et Treichville, le nombre de commerçantes est très importante et est de 493 soit 45% suivi de treichville 25%, de Port-Bouët 9%, koumassi 8%, Yopougou 5%, Abobo 3%, Marcory 2%, Attecoubé 1%, Cocody 1%, et le Plateau 1%.

A Adjamé, treichville et Port-Bouët, l'importance du commerce des échanges relève de la situation géographique et du rôle économique joué par ces communes dans les échanges commerciaux à Abidjan et en Côte d'Ivoire en général. Adjamé et treichville sont des places centrales d'une multitude de réseaux commerciaux. Pour les autres communes cela relève du commerce de détail individuel pour la plupart des femmes commerçantes.

3.2-L'organisation commerciale frontalière à Noé

Les acteurs et les produits d'échanges animent le commerce frontalier et transfrontalier. Le dynamisme de ce trafic est le fruit de l'implication sans précédent des différents acteurs et les marchandises qui constituent l'attraction sur les marchés. Des commerçantes aux consommateurs en passant par les intermédiaires et les agents de police et de douane, tous prennent une part active dans le trafic des produits d'échanges.

3.2.1- Le rôle des différents acteurs du commerce frontalier

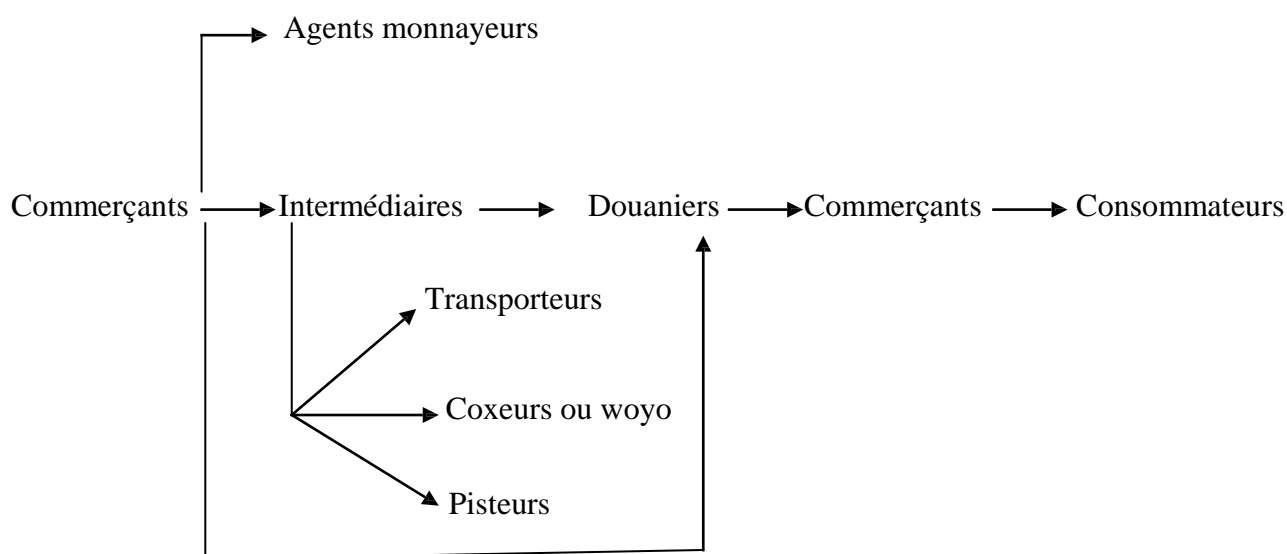


Figure 3.5 : Les acteurs dans l'activité commerciale transfrontalière

En fait, tous ces acteurs donnent une vivacité au commerce frontalier mais échappent aux circuits traditionnels des marchés frontaliers pour se fondre dans un autre circuit en passant par des intermédiaires. Ce sont également des personnes déterminantes dans les échanges transfrontaliers. On peut les répartir en 3 groupes. Nous avons les agents de change ou monnayeurs, les transporteurs et les commerçantes.

3.2.1.1- Les agents monnayeurs

La fréquentation régulière de la zone frontalière et surtout des différents marchés a permis la constitution d'importants réseaux marchands, dont les monnayeurs ou encore les agents de change. Ils sont au nombre de 13 dont 10 Nigériens, 1 Ivoirien et 2 Ghanéens (source nos enquêtes en 2009). Ces individus dont l'âge varie entre 30 et 50 ans ont fait du change leur principale activité et sont installés à la gare routière de Noé. Lors de notre dernier passage,

1000 francs CFA s'échangeaient contre 17500 Cedis chez les monnayeurs alors que sur le territoire ghanéen l'équivalent était de 18300 Cedis. Le constat qui se dégage de cette analyse est que ces monnayeurs gagnent bien leur vie lorsqu'ils effectuent les opérations dans les banques ghanéennes. Au moment où nous nous rendions sur le terrain d'étude, 1 000 F CFA équivalait à 18 000 cedis (franc ghanéen).

Certains clients qui vont faire les achats au Ghana préfèrent faire leur change à Noé où il y a plus de sécurité et de garantie que dans le village ghanéen le plus proche.

La présence des monnayeurs en terre ivoirienne est avantageuse pour les clients ivoiriens et désavantageux pour les commerçants ghanéens qui ont une forte préférence pour la monnaie ivoirienne à cause de sa parité plus élevée.

En somme, nous pouvons dire que cette corporation des monnayeurs agit pour remédier à un certain nombre de problèmes de nature opérationnelle inhérents au fonctionnement de différentes banques commerciales des pays francophones et anglophones de la sous-région qui n'ont aucune relation entre elles.

Cette activité est devenue un créneau pour de nouveaux acteurs qui proposent ainsi un service de change qui concurrence rudement le change fait au taux officiel déterminé par les banques centrales. Ces acteurs sont communément des « trafiquants » dans le jargon local. En réalité, ce sont des agents de change informels. Ils participent très activement au système des échanges dont ils constituent un élément important. Le service qu'ils proposent facilite les transactions et rend plus fluide les flux transfrontaliers en permettant aux voyageurs et commerçants de faire des gains de temps substantiels. Comme il s'inscrit dans une informalité caractérisée, les trafiquants ont une perception de l'argent qui fait qu'ils le considèrent une marchandise. En effet, l'opération de change fait l'objet de marchandage sur le taux entre « trafiquants » et clients comme entre commerçants et clients. Les commerçants et les voyageurs avertis savent que le taux de change fluctue couramment et donc, n'hésitent pas à le marchander. Cette situation s'explique simplement par le cour instable du Cedis qui fluctue beaucoup. Les « trafiquants » jouent naturellement sur cette instabilité pour fixer des taux qui leur permettent de faire des bénéfices énormes au détriment des clients.

Les « *trafiquants* » ont été très difficiles à aborder. Ils sont frileux et peu loquaces lorsqu'on les aborde sur le travail qu'ils font. Cela n'a pas été une surprise car leur activité est informelle et son utilité sociale ne lui enlève pas son caractère d'activité illégale. L'instinct de survie accroît leur méfiance à l'endroit de tout individu, inconnu, qui veut en savoir plus sur leur travail au lieu de demander simplement un service de change. Ils ne sont pas structurés. On ne trouve aucune trace d'une quelconque association ou organisation qui les réunit. La

municipalité a un grand mal à les repérer. Ils ne payent pas de taxes ni au trésor public encore moins à la collectivité locale. Ils n'ont donc pas de charges administratives ou fiscales. Ainsi ils sont des concurrents redoutables pour les bureaux de changes officiels qui ont simplement fermé boutique. Présentement on ne trouve aucun bureau de change officiel implanté à Noé.

Cette activité génère certes des revenus pour ceux qui la pratiquent mais en revanche, elle constitue une perte considérable de recettes pour la commune de Noé en empêchant le développement d'autres secteurs. En effet, ce n'est qu'en 2009 que la banque ECOBANK a ouvert une agence qui vient offrir ses prestations à la frontière de Noé où la concurrence des « trafiquants » est rude pour ces structures formelles.

Le marché du change semble bien se porter malgré la réticence affichée par les acteurs à le reconnaître. L'activité de change est très sensible à la fluctuation des cours des différentes monnaies en circulation. Le constat que nous avons fait est que, les « trafiquants » sont de véritables banques ambulantes. Ils gardent par devers eux d'énormes sommes d'argent en différentes devises. Il nous a été très difficile de savoir exactement les montants qu'ils pouvaient détenir sur eux mais le choc visuel est sans équivoque. En effet, les attachés cases et les malles qu'ils ont débordent de billets de banque. Du franc CFA à l'Euro ils échangent des devises en prélevant des commissions. Dans le système des échanges à Noé ils jouent un rôle essentiel. Leur activité s'intègre dans le secteur informel ce qui ne l'empêche pas de faciliter les échanges, de les rendre plus fluides et plus efficaces. C'est une activité qui attire de plus en plus de monde et contribue ainsi à résorber le taux de chômage. Beaucoup de migrants, surtout les jeunes burkinabés et Nigériens s'activent dans ce sous-secteur dont ils détiennent ici le monopole. Des réseaux très structurés sont établis. Il y a les rabatteurs qui accueillent les clients, leur proposent le service avant de les conduire vers les véritables « trafiquants » qui sont souvent détenteurs de cantines où ils tiennent boutique.

3.2.1.2- Les transporteurs

Pour effectuer le transport sur une des lignes, Noé-la frontière ou Noé-Ghana, il suffit d'avoir un véhicule adapté au transport et cautionné par le syndicat après bien sûr s'être acquitté des droits et taxes qui s'élèvent à 18 000 FCFA pour l'adhésion. Pour bénéficier de certaines pratiques telles que la surcharge, le non contrôle des pièces du véhicule, les transporteurs paient 8000 FCFA chaque mois au syndicat dont une partie du montant est destinée aux forces de l'ordre et de sécurité. Ainsi, ceux-ci roulent quel que soit l'âge, l'entretien et même l'état précaire de leurs véhicules. Ceci ne leur permet donc pas d'offrir un minimum de

confort aux passagers. Cette situation est très déplorable, car pour un véhicule d'une capacité de 4 à 7 places officiellement, on passe de 6 à 9 places.

Il faut noter que dans notre zone d'étude, il existe quatre types de transporteurs. On a ceux qui transportent uniquement les marchandises d'un territoire à l'autre et ceux qui transportent les personnes.

* **Les transporteurs de personnes** : Ils sont au nombre de 43 dont 10 opèrent avec des véhicules de 5 places et 33 autres de diverses marques. Ils assurent la ligne Noé-Ellubo qui coûte 100 FCFA. Pour organiser le trafic, le syndicat adopte la politique de l'alignement des véhicules.

* **Les transporteurs de marchandises** : Ils sont au nombre de 5 et assurent la ligne Noé-Elubo avec des bâchées et des véhicules de marque KIA. Ce nombre insuffisant est dû au fait qu'ils ne sont pas trop sollicités, soit une fois par semaine (les jours du marché). De plus les coûts des voyages sont élevés. Le prix varie selon la quantité et la qualité des marchandises. En partance pour le Ghana, ils transportent des produits agricoles et sur le chemin du retour ils rapportent à Noé des produits transfrontaliers.

On distingue :

- Le transport inter-urbain : en provenance d'Aboisso qui charrie chaque année environ 90000 passagers.
- Le transport transfrontalier : assuré par les taxis, ce secteur est tenu par les ghanéens. On les retrouve le long du no man's land et à la gare routière d'Ellubo.



Les taxis ghanéens au prix de 100Fcfa font la liaison entre le poste de douane de Noé et le poste de douane d'Elubo distant l'un de l'autre de 1 km

Photo 3.5 : Les taxis ghanéens assurant le transport de personnes et de marchandises sur l'axe Noé-Elubo
(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Les cars de transport, d'une capacité de soixante-cinq à soixante-dix places chacun, sont basés à Abidjan (STIF et UTB) et à Accra (STC).

Les poids lourds, assurent l'acheminement des marchandises importées et exportées. Le manque d'aire de stationnement fait que les véhicules de transport, surtout les poids lourds, encombre la voie internationale A100, le temps de s'acquitter des différentes formalités douanières et policières.



Un poids lourd stationné attendant de s'acquitter des différentes formalités douanières et policières encombre la voie internationale. Cela traduit l'étroitesse de la voie internationale Abidjan Lagos à l'arrivée du car de transport de

Photo 3.6 : Un poids lourd stationné attendant de s'acquitter des différentes formalités douanières et policières encombre la voie internationale (Cliché de l'auteur juillet 2009)

Pour organiser le trafic sur le tronçon Abidjan-Noé, le syndicat de transporteurs a adopté la politique de l'alignement des véhicules. C'est donc, tour à tour que ces véhicules chargent et laissent les passagers à la barrière ghanéenne puis les transporteurs ghanéens prennent le relais pour la destination finale.

Tableau 3.6 : les marques de véhicules en fonction des capacités

Marques de véhicules	Capacité
Peugeot 504	8
Renault	5
Lancer	5
Datsun	5
Nissan	5
Toyota	5
Toyota	Bâché

Source : Notre enquête 2009

L'organisation des départs à la gare se fait au fur et à mesure que les voyageurs arrivent et dès qu'un véhicule est chargé. Les véhicules sont alignés suivant leur ordre d'arrivée. Ce programme permet à chaque opérateur d'exercer au moins une fois par jour.

Tableau 3.7: Le fonctionnement du transport à Noé

Destination	Type de véhicule	Coût de transport	Nombre de véhicule	Nombre de voyage	Jour
Abidjan- Aboisso	Cars de 60 places	2000 à 2500	35	4	6
	Dina de 14 places				
Aboisso-Noé	Peugeot (504) 8 places	1400	43	4	6
	Dina 14 places	1400		2	4
Maféré-Noé	Nissan Peugeot (504) 8 places	1300	6	3	4
Saykro 1 et 2-Noé	Bâchée kia	500	4	1	4
AllaoukroNoé	Bâchée kia	500	2		2
Noé-Elubo	Nissan Renault Toyota	100	15	3	6
Total			105	17	32

Source : Syndicat des transporteurs de Noé 2009

Ce tableau montre le fonctionnement du transport dans la localité de Noé. Il faut noter que les véhicules ont plusieurs destinations dont Aboisso, Allaoukro, Saykro 1 et 2, Maféré et Elubo. Le coût du transport dépend de la distance à parcourir et de la qualité de la voiture. Le nombre de voyages dépend aussi de l'importance de la clientèle ou des passagers.

3.2.1.3- Les commerçantes

Dans ce paragraphe, nous allons nous intéresser aux commerçantes qui participent de manière active aux échanges transfrontaliers qui s'effectuent au niveau de notre zone d'étude.

Plusieurs actrices sont impliquées dans les échanges transfrontaliers. Mais les commerçantes se révèlent comme les principales actrices (1685 femmes contre 846 hommes selon nos enquêtes). Diverses personnes d'origines ivoiriennes, ghanéennes, togolaises, sénégalaises, nigérianes, etc. se déplacent de part et d'autre de la frontière pour alimenter ce circuit. Ainsi, nous avons pu interroger 846 hommes dont 653 ivoiriens et 193 étrangers. Concernant les femmes, il y a eu plus de détails car elles sont l'objet de notre étude. Ainsi, nous avons 1685 commerçantes dont 1321 ivoiriennes réparties comme suit : 483 grossistes et 838 détaillantes et 364 commerçantes étrangères réparties comme suit : 257 grossistes et 107 détaillantes comme nous le voyons dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3.8 : Le nombre de commerçantes enquêtées par nationalités

Nationalités	Effectifs		Total
	Grossistes	Détaillantes	
Ivoiriennes	483	838	1321
Etrangères	257	107	364
Total	740	945	1685

Source : notre enquête Février 2009

Tableau 3.9 : Les différentes nationalités des commerçantes enquêtées à la frontière de Noé.

Nationalités	Grossistes	Détaillantes	Total
Ivoirienne	483	838	1321
Ghanéenne	34	17	51
Nigériane	140	21	161
Guinéenne	4	2	6
Sénégalaise	1	4	5
Maliennne	1	4	5
Togolaise	31	16	47
Nigérienne	4	2	6
Béninoise	33	36	69
Burkinabé	9	5	14
Total	740	945	1685

Source : notre enquête Février 2009

A travers ce tableau, nous constatons que ces échanges sont pratiqués par les populations ouest-africaines mais avec une prééminence des ivoiriennes et à un degré moindre les ghanéennes.

L'implication des ivoiriennes dont la plupart ne sont pas originaires de Noé, s'explique non seulement par la différence de prix qui existe entre les pays, mais aussi par la crise économique que connaît notre pays. Quant aux ghanéens, en plus de la proximité de la frontière, ils sont attirés par la monnaie et la facilité d'écouler leurs marchandises sur le territoire ivoirien. Ce qui leur permet de réaliser de substantiels bénéfices en Côte d'Ivoire.

Les autres nationalités dont l'emprise sur le commerce transfrontalier est souvent négligeable sont davantage tournées vers l'artisanat et les activités agricoles.

Ces commerçantes dont l'âge oscille entre 18 et 50 ans et qui sont de diverses nationalités se répartissent en deux groupes : 740 grossistes, 945 détaillants.

Les femmes qui exercent le commerce transfrontalier avec agressivité semblent gravir une série d'échelons successifs dans leur profession commerciale qui les font passer de détaillants à grossiste-détaillantes et à grossistes pour s'installer finalement dans le commerce de gros.

***Les détaillantes**

Les détaillantes représentent le bas de la chaîne de distribution. Ce sont en général des femmes jeunes, souvent avec de petits enfants, qui ne se déplacent pas mais achètent et vendent de petites quantités au détail ; achètent et vendent des produits locaux et régionaux sur les marchés locaux.

* *Les détaillants* : Après leurs achats au Ghana, ils confient leurs marchandises à Noé soit :

- à un agent des FDS choisi depuis Noé ;
- un transitaire occasionnel ;
- un transporteur via le syndicat ;
- un contrebandier.

*** Les grossistes-détaillantes**

Les femmes appartenant à cette catégorie partagent des aspirations communes et ont une forte mobilité parce qu'elles élargissent les activités de leurs entreprises à mesure qu'elles avancent en âge. Ces commerçantes achètent et vendent de grandes quantités en gros et en détail, achètent et vendent des produits régionaux sur les marchés locaux et régionaux. Elles passent souvent d'une ligne de produits à une autre.

La majorité des femmes qui sont grossistes-détaillantes soit louent un magasin au volet soit consacrent une partie de leur habitations à leur activité. Dans ce magasin ou cet espace réservé à leur activité, elles vendent les dentelles, les pagnes, les ustensiles de cuisine (bols en email, casseroles en aluminium et en acier inoxydable et les produits plastiques), les produits de beauté, les sacs et les chaussures.

*** Les grossistes**

Les grossistes situés à un plus haut niveau de la chaîne de distribution diffèrent des grossistes-détaillantes par le grand volume et / ou la valeur de leurs échanges. En outre, les grossistes sont en mesure d'accroître leur marge bénéficiaire en se plaçant à un niveau plus élevé de la chaîne de distribution. Par exemple, ils achètent des articles à l'usine de fabrication ou en important directement d'Asie ou de l'Europe, au lieu de passer par des intermédiaires.

Les grossistes achètent et vendent en gros de plus grandes quantités et d'une plus grande valeur ; ils achètent sur les marchés régionaux et extrarégionaux. Après leurs achats au

Ghana, ils confient leurs marchandises aux transitaires ivoiriens qui sont chargés de les acheminer vers les destinations indiquées en terre ivoirienne.

Les différences de base entre ces trois catégories de commerçantes se situent au niveau de leurs activités d'achat et de vente, les destinataires de leurs déplacements et les types de marché où elles exercent, la valeur et le volume de leurs biens échangés et les contraintes principales qu'elles rencontrent.

Le tableau récapitule des informations sur ces trois catégories de commerçantes, ainsi que certaines de leurs caractéristiques générales. Cette typologie facilitera la prise en compte des diverses contraintes, incitations et opportunités qui ont besoin d'être examinées dans le cadre du commerce des femmes à la frontière de Noé.

Les femmes passant la frontière peuvent être diversifiées en groupes de base suivant leurs activités d'achat et de vente.

Les commerçantes proviennent des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire (Aboisso, Abidjan, Bouaké et même d'Odienné) et des localités ghanéennes toutes proches de Noé et vis versa. Etant dans l'impossibilité de connaître le nombre de commerçantes qui fréquentent les marchés selon les différentes périodes, nous nous sommes appuyés sur le nombre de passagers dans les véhicules présents pendant les différents jours de marchés. L'affluence est forte malgré l'état défectueux de la route.

Mais cette affluence devient très importante pendant les périodes des grandes fêtes de fin d'année. Pendant cette période, nous enregistrons des convois provenant des villes de l'intérieur comme Abidjan, Bouaké, Daloa pour le marché d'Elubo. Mais sur une route où le car n'est pas le principal moyen de locomotion des consommateurs pour les marchés de la région, nous avons des commerçantes à pied et à vélo. Nous avons remarqué que les ivoiriennes et les ghanéennes situées dans les localités proches de la frontière se rendent au marché soit à motocyclette soit à pied. Ils évitent au maximum les rencontres avec les agents de contrôle. Pour cela, ils empruntent les pistes non surveillées. En somme les mouvements des consommateurs et des commerçants sont causés pour un seul mobile : la recherche de marchandises à bon marché.

Tableau 3.10: La typologie des commerçantes transfrontalières

Type des commerçantes transfrontalières	Déplacement associé avec l'activité commerciale	Exemples de biens échangés	Contraintes principales
Détaillante : achète et vend au détail, élargit son activité en achetant d'autres unités des mêmes articles.	Peu ou pas de déplacements, achète sur les marchés locaux vend sur le marché local	Valeur/volume plus faible : vêtements ustensiles de cuisines sacs, chaussures produits cosmétiques boissons.	Fonds de roulement
Grossiste/détaillante : Achètent en gros ; vend en gros et au détail, élargit son activité en ajoutant d'autres lignes de produit et en diversifiant son activité.	Déplacements régionaux : achètent sur les marchés régionaux ; vend sur les marchés locaux et régionaux.	Valeur / volume plus élevé : vêtements articles en plastiques ustensiles de cuisines produits de beauté, sacs, chaussures boissons.	Transport des marchandises en général, services financiers, sécurité
Grossistes : achètent et vend en gros ; élargit son activité en ajoutant des lignes de produits et en diversifiant son activité.	Déplacements régionaux et extra-régionaux ; achètent sur les marchés régionaux et extra-régionaux ; vend sur les marchés locaux et régionaux.	Valeur/ volume plus élevé : vêtements d'Europe, articles en verre de Turquie, produits de cuisine de Dubaï produits de beauté européens, boisson d'Allemagne et Europe, sacs et chaussures de Dubaï et Chine.	Plus grands véhicules de transports ; services financiers ; information sur les marchés extra-régionaux, sécurité.

3.2.1.4- Les Coxers ou les « woyo »

Ils servent à importer frauduleusement des marchandises prohibées ou taxables; cette opération est très courante dans les zones frontalières à l'instar de celle de Noé.

Les trafiquants qui s'adonnent à cette pratique usent de stratégies pour faire passer leurs produits; soit ils contournent le poste douanier et les barrages routiers par des pistes clandestines ou par le fleuve Tanoé, soit avec la complicité de certains agents, ils passent par l'axe officiel.

Au niveau de Noé, ce trafic concerne toute sorte de produits qui rentrent dans le cadre des échanges entre le Ghana et la Côte d'ivoire. Nous en retiendrons les produits qui rentrent sur le territoire ivoirien ou produits transfrontaliers, les produits de consommation courante et les produits agricoles.

Ce sont les jeunes Ivoiriens pour la plupart, bien connus à Ellubo, dont l'âge varie entre 17 et 35 ans qui s'adonnent à ce type d'activité. Ils sont communément appelés les « Wôyô».

Leur activité consiste à contourner les barrages routiers et surtout le poste douanier de Noé avec les marchandises frauduleuses en passant par des pistes clandestines dont eux seuls ont le véritable itinéraire contre une rémunération. Cette rémunération varie en fonction des clients et de la quantité de la marchandise. Plus la marchandise est importante, plus le coût est élevé. (Voir tableau ci-après).

Tableau 3.11 : Les différentes taxes de marchandise perçues par les coxeurs

Nature du produit	Taxe en FCFA
Les chaussures	250f/paire
Le vin	250f/carton
Liqueur	500 f/carton
Les ustensiles de cuisine	500 f/carton
Le jeu de glacière (petit et gros)	500 à 1500 f/jeu
Les effets vestimentaires	250f/carton
Les sacs à mains de dame	500f/sac

Source : Nos enquêtes juillet 2009

Très organisés, opérant en petits groupes, beaucoup de ces jeunes ont cette activité comme seule source de revenus. Ils ont un réseau de clients fidèles qu'ils retrouvent à la gare routière de Noé. Une fois que le client et l'équipe se sont mis d'accord sur le prix, ils vont ensemble à Elubo. Lors du retour, l'équipe passe par les pistes clandestines ou par le fleuve Tanoé. Quant au client, il passe par la voie normale et retrouve l'équipe au lieu indiqué.

Certaines personnes préfèrent se confier leurs marchandises aux transporteurs. Ceux-ci sur le chemin du retour, après avoir fait le prix avec le client, cachent certaines marchandises sous leurs sièges ou dans les endroits secrets de leur véhicule. Et les marchandises moins « dangereuses » restent avec le client. Une fois au poste de contrôle, il présente ces marchandises pour le contrôle puis il passe tranquillement. Mais quand les agents s'aperçoivent de la supercherie du client ou du transporteur, c'est le transporteur qui intervient. Tous les transporteurs connaissent la quasi-totalité des agents en fonction à Noé. Ce qui rend souple des fois l'intervention du transporteur.

Toutefois, il faut noter que certains agents en uniforme sont les parrains des «Wôyô» et/ou des transporteurs. Lorsque ceux-ci sont arrêtés, ils interviennent toujours en leur faveur pour

les faire relâcher. D'autres agents sont même des convoyeurs de marchandises et de trafiquants. En fait, le commerçant après avoir fini d'effectuer ses achats, attend l'agent en question à Elubo. Celui-ci arrive quelques instants après le coup de fil du client. C'est là qu'est jugé le prix. Quand l'agent "convoyeur" arrive à un barrage, il décline son identité et son véhicule n'est pas contrôlé jusqu'à destination de la marchandise ou du «trafiquant ». Ce type de trafic enrichit illicitement ces agents "convoyeurs". Certains agents touchent des "pots de vin" représentant des sommes importantes et ce, proportionnellement à la valeur du colis. Nous constatons que ce trafic permet à certains agents et aux trafiquants de s'enrichir d'une part et d'autre part de faire rentrer une importante quantité de marchandises frauduleuses et de produits prohibés sur le territoire ivoirien. Il faut dire que sans ceux-là la contrebande ne serait pas aussi développée dans la localité. Ce qui porte atteinte à notre économie nationale. Par contre, pour les agents honnêtes qui font correctement leur travail, ce trafic permet de faire rentrer d'importantes devises dans les caisses de l'Etat, quand les contrebandiers se font prendre dans les filets de la douane.

3.2.1.5- Le bureau de douane

Le bureau est composé d'une brigade et d'une section des écritures. Le chef de bureau coordonne les activités du bureau. Il est secondé par un adjoint qui s'occupe de l'animation de la section des écritures. Placés sous le contrôle du chef de Bureau, le chef de brigade et son adjoint organisent les services de surveillance de la frontière et la permanence au bureau.

Le bureau de Noé relève de la direction régionale d'Aboisso qui elle-même dépend de la direction des services extérieurs.

A ce bureau, il est confié des missions fiscales, économiques et de protection à l'instar des bureaux d'Abidjan.

***La mission fiscale :** Elle consiste à alimenter la trésorerie générale d'Aboisso par ses recettes perçues suite au dédouanement et à la mise à la consommation des produits et marchandises importées.

***La mission économique :** Cette mission consiste à sauvegarder les intérêts du trésor et nos industries en veillant à la sortie ou exportation effective des produits déclarés sous régimes suspensifs des droits et taxes. Il s'agit notamment des produits couverts par les déclarations d'exportation et de réexportation ci-après :

- D6 (E 101) exportation de produits pris sur le marché intérieur ;
- D8 :

- (E 102) exportation sous TRIE en suite ATT de produits agréés vers les pays UEMOA ;
- (R 1 OZ) services extérieurs. Exportation sous TRIE en suite ATT de produits agréés vers les pays UEMOA;
- (E 102) (Régime statistique 63 U) exportation sous TRIE en suite ATT de produits agréés vers les pays UEMOA;

Dans le cas du Transit Inter Etat (TRIE), les services de la douane travaillent en collaboration avec les représentants de la chambre de commerce et d'industrie.

*** La Mission de protection** : La mission de protection de la frontière consiste à filtrer les entrées et sorties du pays. Il importe de protéger les biens de l'Etat et de la société dans son ensemble, en collaboration avec les polices frontières et sanitaires et les services phytosanitaires.

Au poste, tout véhicule traversant la barrière doit se soumettre absolument au contrôle des agents ainsi que les passagers qui eux traversent la barrière à pied. Si le véhicule contient des marchandises, le conducteur se dirige vers le magasin de stockage pour la pesée des articles et la délivrance de la quittance par le chef de bureau. Les douanes jouent ainsi, un rôle très important dans les échanges transfrontaliers en appliquant des taxes sur les marchandises importées. Notons que l'année 2005 malgré le circulaire n°1257, ils ont enregistré une somme de 231 698 345F CFA comme droits et taxes.

A Noé on note la présence de l'administration des douanes. Cette présence peut être vue comme une volonté manifeste de l'Etat de Côte d'Ivoire de participer à la gestion de ce secteur transfrontalier dont le dynamisme est sans équivoque. La place de Noé a très tôt attiré l'attention des autorités étatiques avec l'installation d'un service de contrôle douanier. Cette présence de la douane témoigne d'un acte de souveraineté exercé par l'Etat qui montre ainsi sa capacité de veiller sur son territoire. Du reste, l'intérêt porté sur l'espace frontalier de Noé découle du fait que c'est un lieu de collecte de ressources énormes pour toute la collectivité. En moyenne, le poste de Noé fait annuellement entrer dans les caisses du trésor public des sommes estimées à plusieurs millions de Franc CFA. Elle participe donc à la collecte de la rente frontalière.

L'érection des barrières douanières cadre parfaitement avec les politiques initiées par le gouvernement de Cote d'Ivoire, dans la protection de l'économie nationale. Malgré les options d'économiques libérales, l'importation de certains produits est formellement interdite pour protéger les industries du pays. C'est à cet effet que, des produits tels que les pagnes sont

interdits d'importation de manière systématique. Par exemple, si on considère le cas de ce produit, son inondation dans le marché ivoirien mettrait en péril l'emploi de plusieurs milliers de personnes qui travaillent dans ce secteur, à savoir UNIWAX installée en Côte d'Ivoire. Pour ne pas mettre en danger ces emplois, ces industries et par ricochet l'économie du pays, la douane veille à la protection des frontières pour éviter ces types d'importation.

3.2.1.6- Le poste phyto-police

Depuis le début de la crise, le poste phyto-police de Noé contrôle et enregistre des tonnages de produits et sous-produits végétaux en provenance des pays voisins tels que le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Ghana et le Bénin. Certains produits agricoles exportés vers quelques pays de la sous-région (Ghana, Burkina-Faso, Mali, Niger etc.) sont aussi enregistrés. En plus de sa mission de contrôle de pesticides, le service a pris en compte le contrôle et l'enregistrement des produits et sous-produits végétaux au niveau des marchés, et ce, tous les mercredis de la semaine. Cette activité a pour objectif d'améliorer la qualité des produits végétaux destinés à la consommation humaine et l'établissement des produits agricoles à partir des centres de collecte et de commercialisation.

3.2.1.7- Les transitaires

Ils sont agréés par le Ministère de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire. On a recours à eux pour traiter les marchandises estimées à valeur sérieuses, que la Douane n'a pas le droit de gérer. Ils évaluent la valeur des droits et taxes à payer à l'Etat de Côte d'Ivoire. En se basant sur la quantité, la qualité et l'origine. Ensuite, ils assurent l'enlèvement et le transport de la marchandise :

- A l'export : de l'expéditeur à la frontière ;
- A l'import : de la frontière au destinataire final.

On dénombre plus d'une quinzaine d'entreprises de transit à Noé. Avant la crise sociopolitique de septembre 2002 et les décisions concernant le dédouanement qui date de 2003, une société de transit à Noé, pouvait traiter en moyenne une dizaine d'affaires par jours. Les transitaires s'occupent des exportations et des importations des marchandises à savoir des D3, D5, D15, D25. Il y a plusieurs types de transitaires.

Nous avons: les déclarants, les facturiers, les acconiers, les passeurs et les manutentionnaires. Mais pour ce qui concerne les frontières terrestres ce sont les déclarants et les passeurs qui

sont sollicités. Le transitaire donne des quittances au client des petites marchandises. Mais pour les marchandises en grande quantité ils font des déclarations.

Les déclarations doivent porter le nom et l'adresse du déclarant et s'il s'agit d'un commissionnaire en douane, sa qualité et le numéro sous lequel il est agréé, le nom et l'adresse de la caution s'il en est exigé. Pour les transporteurs routiers ou aériens, la nationalité et l'immatriculation du véhicule ou de l'aéronef, le numéro de l'enregistrement sommaire, le nom, la profession et l'adresse du destinataire réel ou de l'expéditeur réel des marchandises, selon qu'il s'agit d'importation ou d'exportation.

A l'exportation les marchandises passibles de droits à la sortie doivent être déclarées selon les termes du tarif de droit de sortie. Les autres doivent être déclarées suivant les termes du tarif des droits d'entrée.

- **D3** : concerne les marchandises de mise à la consommation directe. Ce sont les importations. Mais avec les produits cru, les droits et taxes ne sont pas payants. Exemple : les bovins, la volaille, les ovins...
- **D6** : concerne les produits qui sortent du pays et qui ne payent pas de droit et taxe à la douane. Exemple l'attiéké, les agrumes.

Mais certains produits comme la pomme d'acajou payent les droits et taxes :

- **D15** : concerne les marchandises dont les droits et taxes sont suspendus. Ces marchandises sont conduites d'un bureau de douane à un autre à savoir du bureau de douane de Noé au bureau de douane d'Abidjan. Ainsi cette marchandise sort en D15 et arrive au bureau de douane d'Abidjan. Elle devient D3.
- **D25** : concerne les réexportations. Ce sont les marchandises hors taxes. C'est-à-dire des marchandises que le client paye à un prix bas à l'usine et qu'il doit vendre.

3.2.1.8- Les manutentionnaires

Ce sont des jeunes du village que la douane « intéressent » pour l'aider dans ses travaux de dédouanement. Ils s'occupent de décharger la marchandise et aident les douaniers à la contrôler.

Depuis la circulaire 1244 du 04 octobre 2004 de la Direction Générale des Douanes, nombre d'entre eux ont été licenciés avec les diminutions des cas dédouanements.

Néanmoins, il ressort qu'une infime partie de ces produits reste à Noé, en dépit de l'absence d'un marché frontalier. Ce qui signifie que ces produits sont consommés par la population

locale. On peut donc affirmer que le commerce est l'une des principales activités à Noé après l'agriculture. Cependant, ces échanges transfrontaliers sont minés par la contrebande.

3.2.1.9- Les consommateurs

Les consommateurs sont des personnes qui, par leurs actions rapides ou lentes donnent un certain dynamisme aux échanges frontaliers et transfrontaliers. Ils sont les destinataires des produits importés. Ils se retrouvent aussi bien, à l'intérieur des villes que des villages de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, ce sont les populations des environs immédiats de la frontière et aussi lointain. Elles investissent les différents marchés pour s'y approvisionner en produits divers. Leur implication effective ou non détermine l'allure du trafic. Les fonctionnaires des différentes administrations occupent une place de choix parmi les consommateurs. Ceux-ci favorisent l'écoulement des différents produits et donnent une certaine vivacité au commerce.

3.2.1.10- Le village de Noé : un acteur comme les autres

Le Village intervient dans la gestion et participe dans l'exploitation de l'espace transfrontalier. Son rôle consiste principalement à délivrer des autorisations de circuler en terre ivoirienne. Le village intervient aussi dans l'organisation de l'espace frontalier. Il se charge de la gestion du marché et de la gare routière, procède à la location des cantines, étales etc. Son action est aussi visible à travers la mise sur pied de certains types d'infrastructures. C'est le cas avec la construction du marché de Noé par les projets phares et de magasins le long de la voie A 100. Pour le village de Noé, les échanges transfrontaliers sont des sources de recettes. Ils favorisent des levées de taxes sur les nombreuses activités qui s'installent du fait de l'« effet frontière » et sur les transactions qui s'y déroulent. La frontière attire pour la commune l'installation d'une économie informelle qui, avec un minimum d'organisation peut devenir une source de ressources additionnelles pour l'institution municipale.

Noé est une plate-forme dont le dynamisme se manifeste à travers l'implantation de beaucoup d'acteurs économiques. Cet espace frontalier, compte tenu des possibilités qu'il regorge, a favorisé l'éclosion d'un ensemble d'activités, impliquant des acteurs qui ne se réclament pas de la sphère publique. Ce sont les acteurs privés. Ces derniers sont attirés par les multiples opportunités qui leur sont ouvertes notamment dans le domaine du commerce, de l'offre de services marchands etc. L'intervention de ces agents privés a participé à la structuration de l'économie locale de Noé. Il est très difficile de faire l'inventaire de tous ceux

qui gravitent autour de ces activités. Il sera ici question de relever ceux qui nous semblent les plus importants et les plus représentatifs mais aussi ceux qui entrent directement en rapport avec les activités d'échange comme c'est le cas des transitaires (sociétés ou simples agents), des assureurs, des transporteurs, des « trafiquants », des commerçants, etc.

C'est de loin la réalité la plus répandue. Elle témoigne de l'inorganisation des circuits commerciaux car les échanges transfrontaliers se développent dans la cacophonie certes, mais chacun (clients, porteurs et douaniers) y trouve son compte. Tout ceci est lié à la prolifération des barrages tous les dix kilomètres, aux rackets policières et douanières. Ainsi les villages et campements frontaliers servent d'entrepôts pour faire passer frauduleusement les marchandises, car des marchandises achetées au Ghana rentrent en Côte d'Ivoire sans passer par les postes de douane. Ce trafic est fait par les jeunes de Noé qui se font appeler 'coursier ou porteur' très organisés et opérant en petites équipes de 3 à 6 personnes.

Ces intermédiaires sont pour la plupart des planteurs qui pratiquent cette activité en attendant le début des activités agricoles ou des jeunes déscolarisés qui n'ont que cette activité comme source de revenu. Cette petite contrebande n'est qu'un système de redistribution monétaire qui à la base repose sur la somme que verse le client à l'équipe de porteur après s'être mis d'accord sur le prix du transport et de la quantité de marchandises. Les clients et les porteurs passent dans la légalité la douane ghanéenne où les contrôles sont plus lâches voire inexistantes, ou bien ne serait-ce que donner une maudite somme de franc CFA quand cela s'avère nécessaire. La plus grosse difficulté est le passage de la douane ivoirienne. Une fois arrivée à la frontière ivoirienne, le client continue sa route jusqu'à Noé, alors que les porteurs prennent de petites pistes et retrouvent ce dernier à Noé où dans la localité d'échange, lieu de rencontre convenu entre eux. Ce commerce clandestin est bien connu des policiers et des douaniers qui effectuent des patrouilles. Ces jeunes peuvent être enrôlés pour une aide passagère contre la somme de 500 à 1000 FCFA par colis porté, mais payés directement par le porteur. Enfin, en fonction des relations que ce dernier aura tissées avec ces douaniers ivoiriens, il peut préférer prendre la route et s'arranger lors du passage de la douane. Ce trafic clandestin est si répandu qu'il fait partie des pratiques courantes et du contexte au point qu'entre les acteurs se sont établies des habitudes qui pérennisent et garantissent le fonctionnement des réseaux. Ces pratiques sont si encrées qu'on a l'impression qu'elles sont normales.

Nous pouvons dire que la localité de Noé est animée par des acteurs véritables. Ceux-ci traversent tous les jours la frontière à la recherche de marchandises. En dehors d'un véritable

marché et d'une gare digne qui manquent, Noé dispose d'un bureau de douane capable d'accueillir toutes sortes de produits.

3.2.2-La part des villageois de Noé dans l'animation du trafic frontalier

Les autochtones vendent les produits provenant de l'autre côté de la frontière tels que les boissons alcoolisées, les pagnes, les ustensiles de cuisine mais aussi les légumes et autres fruits.

Tableau 3.12 : La part des villageois de Noé dans l'animation du trafic frontalier

Populations	Effectifs	Pourcentages
Autochtones	10	10,63%
Allochtones	34	37,23%
Allogènes	50	53,19%
Total	94	100%

Source : Notre enquête Février 2009

Nous constatons à travers ce tableau, que seulement 10 personnes sur un effectif total de 94 villageois, sont des autochtones qui participent au commerce frontalier. Soit 10,63% de ces acteurs transfrontaliers. Ce qui montre le désintéressement des ressortissants du village de Noé.

CONCLUSION PARTIELLE

En somme, il ressort que notre zone d'étude de par sa position géographique présente une zone frontalière riche en patrimoine immobilier et en infrastructures de base qui lui permettent d'avoir une réelle avance sur certaines zones frontalières de même rang. Cette zone cosmopolite bien que son peuplement soit tardif, à une population en majorité jeune (54,76%) qui croît sous le poids de l'immigration. Ce qui lui permet de posséder un véritable potentiel humain actif dominé par la population ouest africaine.

De cet état de fait, il ressort que le système d'organisation de l'espace frontalier de Noé est fortement dépendant de sa position frontalière.

C'est en effet aux frontières de ces zones que se sont développés les principaux marchés et entrepôts qui ont longuement garanti le dynamisme des échanges. Aujourd'hui cette situation semble se vérifier au niveau de la frontière de Noé et Elubo. Leur fréquentation régulière a permis la constitution d'un important réseau marchand actuellement contrôlé par divers

opérateurs économiques. Ainsi animées par différents besoins, les populations de la zone frontalière vont vers les principaux marchés frontaliers. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces mouvements.

D'abord, le cadre physique qui n'est pas un frein aux déplacements des populations, il offre une facilité de communication entre les peuples de la zone frontalière de Noé. Ensuite, le mouvement suscité par les différents besoins des populations en ressources entraînent l'animation des échanges par les différents opérateurs économiques.

Finalement, un des facteurs qui explique la mobilité spatiale des populations est de loin la recherche de profit. En effet, la parité de la monnaie ivoirienne par rapport à la monnaie ghanéenne stimule les opérateurs économiques sur cet espace. Mais ces atouts sont battus en brèche du fait de l'étroitesse de la voie principale reliant Noé à Elubo et de l'état de délabrement des véhicules. De ce fait, les échanges dans la zone connaissent des fluctuations en certaines périodes de l'année, entraînant un manque à gagner pour la douane. Malgré cette situation, les échanges de plusieurs ordres se déroulent dans la zone de Noé. Il est donc important de connaître les commerçantes et leurs activités, les volumes, la nature des différents produits échangés et les modalités d'échange des produits.

DEUXIEME PARTIE

LES FEMMES DANS LES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERE A NOE

La zone frontalière de Noé demeure l'un des carrefours d'échanges les plus importants entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Les circuits commerciaux de cette zone sont toujours contrôlés par des commerçantes ivoiriennes, ghanéennes et autres. Celles-ci forment des solidarités extraterritoriales qui se jouent des frontières en axant leurs activités sur de multiples opportunités que ces solidarités génèrent.

Dans cette partie, l'objectif visé est de décrire les femmes dans les activités commerciales frontalières, puis identifier la nature et l'origine des produits échangés à la frontière et des facteurs d'influence qui amèneraient les femmes à faire cette activité commerciale transfrontalière. Ensuite, déterminer à quel niveau elles agissent et enfin, indiquer l'intensité des rapports avec l'activité commerciale transfrontalière et les contraintes auxquelles se heurtent les femmes dans le déroulement de ces activités.

CHAPITRE 4 : LES FACTEURS D'INFLUENCE DE LA REPARTITION DES COMMERCANTES

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux commerçantes qui participent aux échanges frontaliers à Noé.

La femme ne choisit pas d'exercer une activité au hasard. Très souvent, elle tient compte de plusieurs facteurs, qui pourraient influencer son choix. Nous analyseront ici les facteurs démographiques, culturels et socio-économiques.

4.1- Les femmes dans les activités commerciales frontalières de Noé

L'enquête de terrain nous a permis de recenser un nombre important des commerçantes qui transitent par la frontière de Noé pour se ravitailler dans les différents pays concernés par cette activité. Les femmes recensées sont au nombre de 1685 réparties dans les différents secteurs d'activités que nous démontreront dans les chapitres suivants.

4.1.1- Les femmes actives dans le commerce à la frontière de Noé

Les femmes actives dans l'activité commerciale transfrontalière en fonction du lieu d'habitation sont réparties de la manière suivante: 701 grossistes et 920 détaillantes qui partent de la Côte d'Ivoire en direction du Ghana. Cependant dans le sens inverse, il y a 39 grossistes et 25 détaillantes qui quittent le Ghana en direction de la Côte d'Ivoire (Nos enquêtes en 2009).

Tableau 4.1 : Les activités commerciales des femmes en provenance de la Côte d'Ivoire vers le Ghana leur lieu d'approvisionnement

Activités commerciales			
Provenance Côte d'Ivoire Nationalités	Grossistes	Détaillantes	Total
Ivoiriennes	483	838	1321
Etrangères	218	82	300
Total	701	920	1621

Source : nos enquêtes Février 2009

Tableau 4.2 : Les activités commerciales des femmes en provenance du Ghana vers la Côte d'Ivoire leur lieu d'approvisionnement

Activités commerciales Provenance Côte d'Ivoire Nationalités	Grossistes	Détaillantes	Total
Ivoiriennes	0	0	0
Etrangères	39	25	64
Total	39	25	64

Source : nos enquêtes Février 2009

Tableau 4.3 : La nationalité des commerçantes en provenance de la Côte d'Ivoire vers le Ghana leur lieu d'approvisionnement

Lieux d'approvisionnement Provenance Côte d'Ivoire Nationalités	Ghana		Togo		Benin		Nigéria		Total
	Gros- sistes	Détail- lantes	Gros- sistes	Détail- lantes	Gros- sistes	Détail- lantes	Gros- sistes	Détail- lantes	
Ivoiriennes	314	520	123	277	40	31	6	10	1321
Ghanéennes	31	12	0	0	0	0	0	0	43
Togolaises	0	0	29	11	0	0	0	0	40
Bénoises	0	0	0	0	29	29	0	0	58
Guinéennes	4	2	0	0	0	0	0	0	6
Nigériennes	0	0	0	0	0	0	110	13	123
Nigériennes	4	2	0	0	0	0	0	0	6
Sénégalaises	1	4	0	0	0	0	0	0	5
Maliennes	1	4	0	0	0	0	0	0	5
Burkinabés	9	5	0	0	0	0	0	0	14
Total	364	549	152	288	69	60	116	23	1621

Source : nos enquêtes Février 2009

Tableau 4.4 : La nationalité des commerçantes en provenance du Ghana vers la Côte d'Ivoire leur lieu d'approvisionnement

Provenance Ghana Nationalités	Côte d'Ivoire		Total
	Grossistes	Détaillantes	
Ivoiriennes	0	0	0
Ghanéennes	3	5	8
Togolaises	2	5	7
Béninoises	4	7	11
Guinéennes	0	0	0
Nigérianes	30	8	38
Nigériennes	0	0	0
Sénégalaises	0	0	0
Maliennes	0	0	0
Burkinabés	0	0	0
Total	39	25	64

Source : nos enquêtes Février 2009

Sur un total de 1685 femmes commerçantes interrogées à la frontière de Noé, ivoiriennes sont au nombre de 1321 soit 78% qui s'intéressent plus au commerce des échanges. Elles sont de loin, les plus nombreuses à pratiquer le commerce hors de la Côte d'Ivoire. Elles sont plus entreprenantes que les nationalités étrangères. Les deuxièmes plus actives sont les femmes étrangères de nationalité différente, au total 300 qui sortent de la Côte d'Ivoire et 64 qui entrent en Côte d'Ivoire. Ce qui fait un total de 364 femmes commerçantes étrangères avec un pourcentage global de 22% de la population commerçante enquêtée. Nous avons : les ghanéennes, ensuite viennent les béninoises, les togolaises, les nigérianes et enfin les nigériennes et les sénégalaises. Elles vendent une variété de produits destinés à la consommation parmi elles, on compte des vendeuses des pagnes et de boisson, des vendeuses de friandises, d'effets vestimentaires et bien d'autres produits de consommation.

A la frontière, milieu d'échanges, on compte une multitude de femmes commerçantes qui transitent avec des marchandises. Elles sont inégalement réparties selon les lieux d'approvisionnement. Elles sont au nombre de 1685 des femmes actives enquêtées. Cette forte présence des femmes est liée au fait que le commerce transfrontalier offre plus d'opportunités de faire le commerce à cause des besoins de la population qui y vit. Les femmes sont surtout nombreuses à pratiquer le commerce vers l'extérieur soit 52% des femmes actives du commerce transfrontalier. 44% restent à Ellubo et 4% de commerçantes viennent pour le commerce en Côte d'Ivoire.

Tableau 4.5 : La nationalité des commerçantes enquêtées à la frontière de Noé selon le lieu d’approvisionnement

Destination Provenance Côte d’Ivoire Nationalités	Marché Elubo Ghana		Ghana		Togo		Benin		Nigéria		Total
	Grossistes	Détaillantes	Grossistes	Détaillantes	Grossistes	Détaillantes	Grossistes	Détaillantes	Grossistes	Détaillantes	
Ivoiriennes	44	646	23	121	123	277	40	31	6	10	1321
Ghanéennes	8	13	10	12	0	0	0	0	0	0	43
Togolaises	0	0	0	0	29	11	0	0	0	0	40
Bénoises	0	0	0	0	0	0	29	29	0	0	58
Guinéennes	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Nigérianes	0	0	0	0	0	0	0	0	110	13	123
Nigériennes	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Sénégalaises	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Maliennes	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Burkinabés	9	5	0	0	0	0	0	0	0	0	14
Total	71	676	33	133	152	288	69	60	116	23	1621

Source : notre enquête Février 2009

Tableau 4.6 : La nationalité des commerçantes en provenance du Ghana vers Noé et Abidjan
leurs lieux d'approvisionnement

Destination Provenance Ghana Nationalités	Noé		Abidjan		Total
	Grossistes	Détaillantes	Grossistes	Détaillantes	
Ivoiriennes	0	0	0	0	0
Ghanéennes	0	5	3	0	8
Togolaises	0	2	5	0	7
Bénoises	0	4	7	0	11
Guinéennes	0	0	0	0	0
Nigérianes	0	0	30	8	38
Nigériennes	0	0	0	0	0
Sénégalaises	0	0	0	0	0
Maliennes	0	0	0	0	0
Burkinabés	0	0	0	0	0
Total	0	11	45	8	64

Source : notre enquête Février 2009

4.1.2- La répartition des actives selon le lieu d'habitation:

Ici, nous tiendrons compte du nombre de femmes qui pratiquent l'activité commerciale Transfrontalière.

Tableau 4.7 : La répartition des actives selon le lieu d'habitation

Lieu d'habitation Nationalités	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Benin	Nigéria	Total
Ivoiriennes	1321	0	0	0	0	1321
Ghanéennes	43	8	0	0	0	51
Togolaises	40	0	7	0	0	47
Bénoises	58	0	0	11	0	69
Guinéenne	6	0	0	0	0	6
Nigérianes	123	0	0	0	38	161
Nigériennes	6	0	0	0	0	6
Sénégalaises	5	0	0	0	0	5
Maliennes	5	0	0	0	0	5
Burkinabés	14	0	0	0	0	14
Total	1621	8	7	11	38	1685

Source : nos enquêtes Février 2009

Nos enquêtes ont montré que la plupart des commerçantes de la zone frontalière habitent en Côte d'Ivoire 1621 soit 96% contre 64 soit 4% des commerçantes habitant l'extérieur. Pour expliquer cette disparité entre les nationalités et le lieu d'approvisionnement, on peut se référer au produit qu'elles achètent. Chaque produit d'échange est spécifique à chaque lieu d'approvisionnement. Par exemple, pour se ravitailler en boisson, pagnes kita, friperies d'habits, chaussures ghanéennes, articles ménagers, c'est à Ellubo, Kumasi, Accra au Ghana, concernant les produits vivriers, c'est en Côte d'Ivoire où les populations étrangères viennent se ravitailler. Pour ce qui est de la friperie de chaussures, des pagnes wax, fancy ou anglais, les femmes se ravitaillent au Togo, et pour les dentelles et quelques autres pagnes, elles vont au Benin et Nigéria.

La disparité des effectifs des commerçantes féminines ne gêne pas l'activité commerciale transfrontalière qui, au contraire de ce qu'on pourrait penser, est débordante. Les activités qui découlent de cette frontière assurent une réelle présence féminine dans le commerce transfrontalier et national. Tout ce qui précède montre également que les commerçantes sont en grand nombre dans l'espace d'étude. Par conséquent, le commerce transfrontalier des

femmes est bien une réalité économique. Il reste à observer de plus près ses aspects sociodémographiques.

4.1.3- Les caractéristiques sociodémographiques des commerçantes

Il s'agit d'identifier les variables sociodémographiques, culturelles et socio-économiques, susceptibles d'avoir une influence sur les activités commerciales transfrontalières à Noé.

4. 1.3.1- Les facteurs démographiques

On a pu dénombrer 1685 femmes exerçant une activité génératrice de revenus dans les activités commerciales frontalières de Noé. Elles sont inégalement réparties selon le lieu d'habitat. Cette main d'œuvre féminine abondante est diversement répartie dans l'espace selon les lieux d'approvisionnement. Ici, l'étude portera sur l'âge et la répartition des commerçantes selon leurs lieux d'approvisionnement.

*L'âge

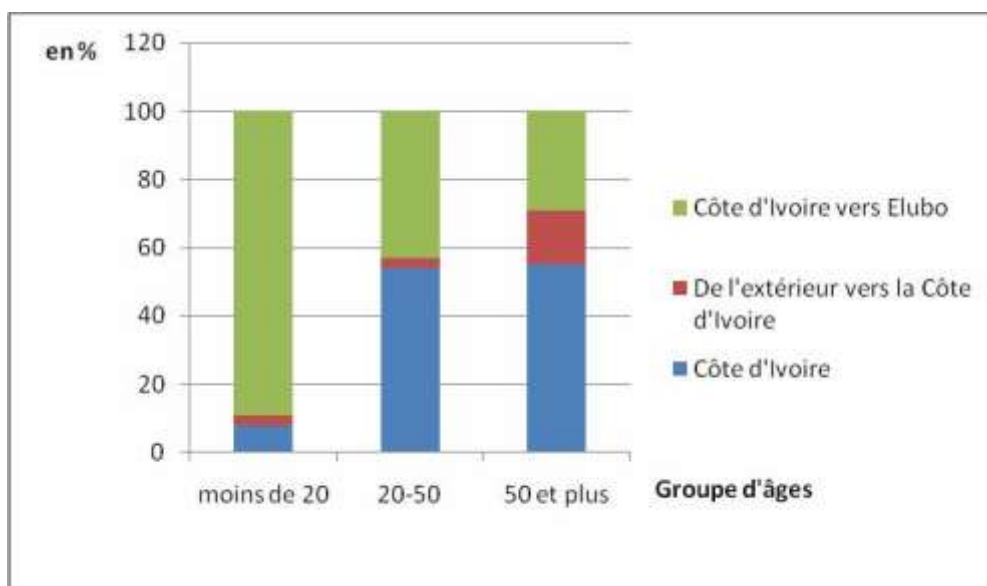
L'âge joue un rôle très important dans le choix d'une activité. A Noé, nous avons interrogé les femmes commerçantes qui pratiquent le commerce frontalier.

Tableau 4.8 : La répartition des commerçantes selon les groupes d'âge et le lieu de provenance.

Zones de départ	Ages		Moins de 20 ans		20 à 50 ans		50 ans et plus		Total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage			
Côte d'Ivoire vers l'extérieur	5	8%	815	54%	54	55%	874		
De l'extérieur vers la Côte d'Ivoire	2	3%	46	3%	16	16%	64		
Côte d'Ivoire vers Ellubo	57	89%	662	43%	28	29%	747		
Total général	64	100%	1523	100%	98	100%	1685		

Source : nos enquêtes Février 2009

Sur les 1685 femmes interrogées, nous avons 64 jeunes filles qui ont moins de 20 ans, 1523 femmes qui ont entre 20 et 50 ans et 98 femmes qui ont plus de 50 ans.



Source : nos enquêtes Février 2009

Figure 4.1: La provenance des commerçantes en fonction du groupe d'âge

On remarque une faible participation des jeunes filles de moins de 20 ans aux activités commerciales transfrontalières soit 4 %. Cette faible présence pourrait s'expliquer par le fait qu'elles s'initient au commerce auprès des aînées. Elles tiennent un petit commerce très peu rentable. Elles vendent généralement des friandises, les sandalettes, les dessous des femmes et hommes et la parfumerie. Dans cette activité, elles sont absentes par le manque de moyens financiers. Elles ont aussi très peu d'expérience à cet âge. A Noé, nous n'avons pas noté la présence des moins de 20 ans pratiquant cette activité. Celles qui le font sont en général accompagnées d'adultes qui sont soit leur mère ou une connaissance.

Les femmes de plus de 50 ans sont présentes dans tous les domaines d'activités, elles représentent 6 % des actives. Cette faible présence de femmes de plus de 50 ans dans les secteurs d'activités pourrait s'expliquer par leur vieillesse. Compte tenu de leur âge avancé, elles préfèrent se reposer afin de limiter les problèmes de santé.

Les femmes qui ont entre 20 et 50 ans sont très nombreuses à travailler dans le secteur informel. Elles sont au nombre de 1523 soit 90 % des femmes interrogées. Cette forte participation des femmes de ce groupe d'âge est due à leur dynamisme et à leur volonté d'autonomie financière. Elles sont beaucoup plus habilitées à travailler dans tous les domaines d'activités.

4.1.3.2- Les facteurs culturels

Le choix de l'exercice d'une activité pourrait être aussi lié à certains paramètres comme l'ethnie ou la nationalité, le niveau d'instruction et la formation professionnelle.

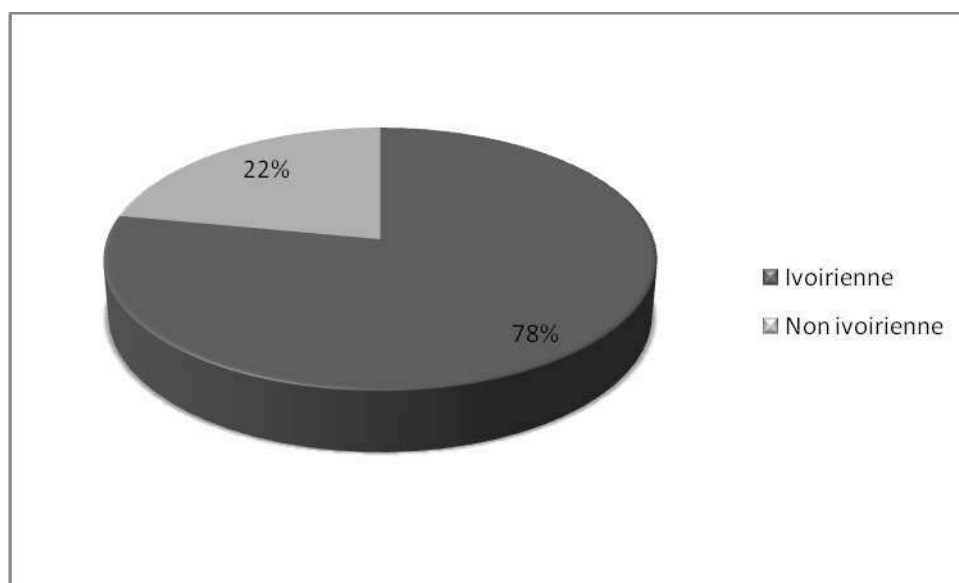
a- L'ethnie ou la nationalité

Les femmes actives du secteur informel sont d'origines diverses. On compte 1685 femmes commerçantes interrogées dont 1321 ivoiriennes et 364 non ivoiriennes.

Tableau 4.9 : La répartition des commerçantes interrogées selon le statut de nationalité

Nationalité	Nombre	Répartition en %
Ivoirienne	1321	78
Non ivoirienne	364	22
Ensemble	1685	100

Source : nos enquêtes Février 2009



Source : nos enquêtes Février 2009

Figure 4.2 : La répartition des commerçantes ivoiriennes et non ivoiriennes

Tableau 4.10 : La répartition des actives selon la nationalité et le groupe d'âge

Nationalités Ages	Ivoirienne	Béninoise	Burkinabé	Malienne	Ghanéenne	Guinéenne	Nigérienne	Nigériane	Sénégalaise	Togolaise	Total
Moins de 20 ans	53	0	2	0	5	0	0	2	0	2	64
20 à 50 ans	1227	57	12	5	39	6	6	128	5	38	1523
50 ans et plus	41	12	0	0	7	0	0	31	0	7	98
Total	1321	69	14	5	51	6	6	161	5	47	1685

Source : nos enquêtes Février 2009

L'analyse du tableau fait ressortir un nombre important d'ivoiriennes (1321 ivoiriennes) travaillant dans le secteur informel. Parmi les non ivoiriennes qui sont au nombre de 364, on compte une majorité de femmes Nigérianes qui sont au nombre de 161, ensuite viennent les béninoises qui sont au nombre de 69, puis les Ghanéennes et les togolaises dans les proportions 51 et 47 enfin les burkinabés 14, les guinéennes 6, les Nigériennes 6, les Maliennes 5 et les Sénégalaises 5, viennent en dernière position.

On note une forte présence des femmes non ivoiriennes dans les activités commerciales. Ce sont en général des femmes qui sont venues rejoindre leur mari ou sont arrivées très tôt en Côte d'Ivoire avec leurs parents pour chercher fortune. Les activités commerciales sont les lieux qui leur offrent plus d'opportunités de travail. On constate que les femmes ivoiriennes dont l'âge varie entre 18 et 50 ans ont un taux de participation supérieur à celui des non ivoiriennes.

***L'ethnie**

En Côte d'Ivoire nous avons soixante ethnies regroupées en quatre groupes que sont : les Akans, les Krou, les Mandés du Nord, les Mandés du Sud, les Voltaïques. Les femmes ivoiriennes actives sont de divers groupes ethniques et inégalement réparties selon les lieux de commercialisation. Ici, il sera question de voir le rapport qui existe entre l'activité et l'origine Ethno-culturelle.

A l'analyse du tableau n°42, on se rend compte que les femmes Akan sont les plus nombreuses à pratiquer l'activité commerciale transfrontalière. Selon les groupes ethniques, on compte 820 femmes Akan. Le groupe Akan est concerné par la vente de tous les produits d'échange : Produits vivriers, pagnes, dentelles, friperies, dessous, sacs et chaussures, articles ménagers, boissons et produits cosmétiques concernent à elles seules, plus de la moitié des effectifs des commerçantes recensées à la frontière. 45 femmes Krou, 200 femmes Mandé du Nord, 161 femmes Mandé du Sud, 95 femmes Voltaïques, 58 femmes béninoises, 14 femmes burkinabés, 43 femmes ghanéennes, 5 femmes maliennes 5 guinéennes, 40 togolaise, 123 femmes nigérianes, 6 femmes nigériennes et 5 femmes sénégalaises. Toutes ces ethnies ivoiriennes et ces nationalités quittent la Côte d'Ivoire pour l'extérieur. Dans le sens inverse, on remarque qu'il y a une infime partie des commerçantes étrangères qui viennent en Côte d'Ivoire pour pratiquer l'activité commerciale. Elles sont au total 64 femmes de nationalités diverses ce sont : 8 ghanéennes, 7 togolaises, 11 béninoises et 38 nigérianes. Ces étrangères sont portées sur des articles spécifiques ivoiriens tels que les articles en plastiques et les produits vivriers.

On remarque la présence de toutes les femmes d'origines diverses à pratiquer l'activité commerciale frontalière. A la frontière, elles passent avec divers produits et articles qui seraient sans doute liés à leur culture.

Tableau 4.11 : La répartition des actives selon le groupe ethnique

Destination Ethnies	Lieu d'approvisionnement					
	Marché Ellubo Ghana	Ghana (Accra Kumasi)	Togo	Benin	Nigéria	Total
Akan	442	112	220	36	10	820
Krou	20	5	18	2	0	45
Mandés du Nord	90	15	86	3	6	200
Mandés du Sud	85	6	42	28	0	161
Voltaïque	53	6	34	2	0	95
Béninois (Benin)	0	0	0	58	0	58
Mossi (Burkina-Faso)	14	0	0	0	0	14
Achanti(Ghana)	21	22	0	0	0	43
Mali (peuhl)	5	0	0	0	0	5
Guinée peuhl	6	0	0	0	0	6
Togolaise (Togo)	0	0	40	0	0	40
Ibo, Nago(Nigeria)	0	0	0	0	123	123
Haoussa (Niger)	6	0	0	0	0	6
Wolof (Sénégal)	5	0	0	0	0	5
Ensemble	747	166	440	129	139	1621

Source : nos enquêtes novembre 2009

**Tableau 4.12 : L'ethnie des commerçantes en provenance du Ghana vers Noé et Abidjan
leurs lieux d'approvisionnement**

Nationalités \ Destination	Lieu d'approvisionnement		Total
	NOÉ	Abidjan	
Ghanéennes	5	3	8
Togolaises	2	5	7
Bénoises	4	7	11
Nigérianes	0	38	38
Total	11	53	64

Source : nos enquêtes novembre 2009

Tableau 4.13 : Ethnies et nationalités des commerçantes selon les produits vendus

Ethnies	Produits vendus					Total
	Produits vivriers	Pagnes, dentelles, friperies, dessous, sacs et chaussures	Articles ménagers	Boissons	Produits cosmétiques	
Akan	148	275	25	357	15	820
Krou	0	9	0	26	10	45
Mandés du Nord	0	110	65	0	25	200
Mandés du Sud	0	58	0	93	10	161
Voltaïque	0	42	53	0	0	95
Bénois (Benin)	7	62	0	0	0	69
Mossi (Burkina-Faso)	14	0	0	0	0	14
Achanti (Ghana)	21	22	0	8	0	51
Mali (peuhl)	0	0	5	0	0	5
Guinée (peuhl)	0	0	6	0	0	6
Togolaise (Togo)	7	40	0	0	0	47
Ibo, Nago (Nigeria)	0	103	0	0	58	161
Haoussa (Niger)	0	6	0	0	0	6
Wolof (Sénégal)	0	5	0	0	0	5
Ensemble	197	726	160	484	118	1685

Source : nos enquêtes novembre 2009

A la frontière, la plupart des commerçantes de produits transfrontaliers d'origine ghanéenne comme les pagnes Kita, la boisson, la friperie, chaussures, etc. sont du groupe Akan. Ces produits font partie de leurs cultures. Les commerçantes de la région du Nord de la Côte d'Ivoire sont portées plutôt sur les articles tels que les ustensiles de cuisine, les dentelles, etc. Les commerçantes nigérianes sont portées sur les articles en plastiques et les cosmétiques.

Il faut noter aussi que nous avons des femmes de divers groupes ethniques qui exercent des activités qui ne sont pas liées à leurs cultures. Elles choisissent les activités en tenant compte des avantages qu'elles peuvent en tirer. Ainsi, parmi les vendeuses de pagnes nous avons des femmes Krou, Mandé du Sud, etc.

On remarque une diversité de produits vendus par les femmes sur les marchés. Les femmes nigérianes vendent des produits cosmétiques et des articles de quincaillerie. Les femmes Burkinabé vendent des fruits et légumes et certains articles comme les pagnes qui ne sont pas liés à leur culture. Elles tiennent compte des besoins de la population afin que le commerce exercé puisse leur procurer des revenus substantiels qu'elles investiront sans doute dans leur pays d'origine. Les Ghanéennes vendent du poisson fumé et les produits d'origine ghanéenne tels que les pagnes kita, c'est leur activité principale. Il faut dire que cette activité est liée à leur culture.

Le choix de l'activité n'est pas seulement lié à l'ethnie ou à la nationalité, nous avons aussi le niveau d'instruction qui joue un rôle important.

b- Le niveau d'instruction et la formation professionnelle

Ici nous analyserons le niveau d'instruction et de formation professionnelle des commerçantes par rapport à leurs activités commerciales transfrontalières. Il s'agit de voir si le niveau d'instruction influence le choix de l'activité.

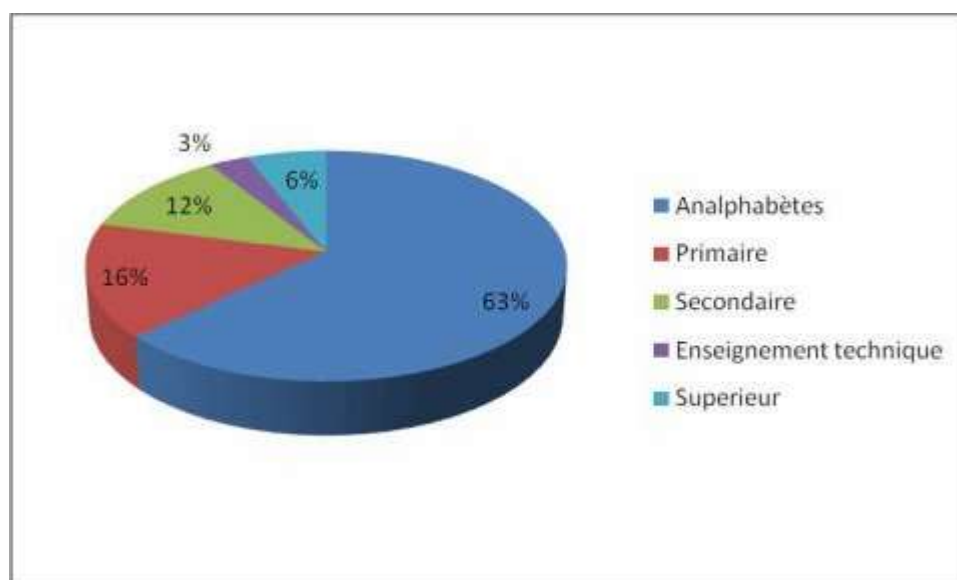
Concernant les commerçantes étrangères en provenance de l'extérieur vers la Côte d'Ivoire (Noé et Abidjan) que nous avons recensé, 64 femmes sont toutes analphabètes.

Tableau 4.14: La répartition des femmes commerçantes selon le niveau d'instruction et la formation socio-professionnelle

Lieu d'approvisionnement \ Niveau d'instruction	Analphabètes		Primaire		Secondaire		Enseignement technique		Supérieur		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Marché Ellubo Ghana	410	40	104	41	129	65	37	69	67	73	747
Ghana	95	9	41	16	17	9	7	13	6	7	166
Togo	345	34	45	18	33	17	5	9	12	13	440
Benin	71	7	38	15	15	8	2	3	3	3	129
Nigéria	102	10	26	10	4	1	3	6	4	4	139
TOTAL	1023	100	254	100	198	100	54	100	92	100	1621

Source : nos enquêtes novembre 2009

La répartition des femmes commerçantes selon le niveau d'instruction et la formation socio-professionnelle fait apparaître une disparité de niveau d'instruction dans les activités commerciales transfrontalières. En effet, on observe 63% d'analphabètes, 16% qui ont un niveau d'étude primaire, 12 % du niveau secondaire, 3% du niveau Enseignement technique et professionnel et enfin 6% du niveau supérieur.



Source : nos enquêtes novembre 2009

Figure 4.3 : La répartition des femmes commerçantes interrogées selon le niveau d'instruction

*** Les analphabètes**

L'analyse du tableau montre que les femmes qui pratiquent l'activité commerciale transfrontalière ont un taux élevé de 63% d'analphabétisme (nos enquêtes en 2009). Pour la plupart, étant sans niveau d'instruction et sans formation technique, elles n'ont d'autres choix que les activités de commerce. La frontière constitue un lieu privilégié pour ces femmes qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisées parce que dans les sociétés traditionnelles, la scolarisation des filles était sans importance. Scolariser les garçons était un investissement rentable.

En définitive, concernant le fort taux d'analphabètes dans les activités commerciales transfrontalières, on peut affirmer comme Vincent (J.F.) que "le commerce constitue actuellement, pour une citadine africaine, la seule occupation lucrative facilement exerçable, étant donné le fort pourcentage d'illettrée".

****Les femmes scolarisées***

On compte 598 femmes scolarisées sur les 1685 femmes interrogées. Parmi elles, 254 ont un niveau d'étude primaire, 198 ont un niveau d'étude secondaire, 54 ont un niveau enseignement technique et professionnel et 98 ont un niveau supérieur.

A l'analyse du tableau n°45, on se rend compte que les femmes scolarisées sont présentes dans tous les domaines d'activités. Celles qui ont le niveau primaire sont nombreuses à faire le commerce transfrontalier. La plupart de ces femmes n'ont pas pu continuer leurs études, cela pourrait être dû aux échecs scolaires ou à la condition sociale des parents.

Elles sont au nombre de 452. Ce faible niveau d'instruction ne leur permet pas d'avoir un emploi dans le secteur moderne. Celles qui ont plus de moyens financiers s'inscrivent dans des centres de formation de couture ou dans des instituts de beauté pour suivre des cours de coiffure et d'esthétique. Celles qui sont issues de familles modestes s'initieront dans des salons de coiffure ou des ateliers de couture avec l'aide des propriétaires de l'établissement. Ce genre d'apprentissage est moins coûteux. Celles qui n'ont pas la chance d'apprendre un métier se tournent vers les petits métiers informels qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et d'acquérir une autonomie financière.

Les femmes qui ont le niveau d'étude secondaire sont au nombre de 198. Elles sont inégalement réparties d'un lieu de travail à un autre. Ainsi, ces femmes propriétaires d'un établissement de service, ont pour la plupart opté pour la couture et la coiffure. A côté d'elles, nous avons les femmes intellectuelles, qui pratiquent à l'activité commerciale en plus de leur

fonction qu'elles occupent à la fonction publique ou dans le privé. Cette activité leur permet d'arrondir les fins de mois pour s'occuper de leur famille et de faire des projets en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

c- Les facteurs socio-économiques

Ils ont été appréhendés à travers quatre principales variables : la situation matrimoniale, la profession du conjoint, le nombre d'enfants et le mode de financement de l'activité.

* La situation matrimoniale

La situation matrimoniale et le nombre d'enfants jouent un rôle très important dans choix le des activités.

Tableau 4.15 : La répartition des commerçantes selon la situation matrimoniale et le nombre d'enfants

Situation Matrimoniale	Nombre d'enfants					Total
	0	1	2	3	4 et plus	
Mariée	102	149	127	115	446	939
Célibataire	307	124	92	86	37	646
Veuve	0	0	15	0	61	76
Divorcée	0	0	6	8	10	24
Ensemble	409	273	240	209	554	1685

Source : enquête novembre 2009

A l'analyse du tableau 4.15, on se rend compte que la majorité des femmes actives du secteur informel sont mariées. On compte 939 femmes mariées sur les 1685 femmes enquêtées. 646 femmes sont célibataires, 76 sont veuves et 24 sont divorcées.

** Les femmes mariées

La majorité des femmes mariées ont plus de 4 enfants soit 33% des femmes interrogées. Il faut dire que presque toutes les femmes mariées ont connu la maternité. Nous n'avons qu'environ 11 % d'entre elles qui n'ont pas d'enfants. La situation socioprofessionnelle des conjoints a un impact considérable sur le travail de la femme.

****Les femmes célibataires**

Les femmes célibataires représentent 38% des interrogées. Elles ont à leur charge des enfants à nourrir et à et scolariser. Elles sont fiancées aux pères de leurs enfants ou vivent séparées de ces derniers. Sur les 646 femmes célibataires, 339 ont connu la maternité et 307 n'ont pas d'enfants. Parmi ces 307 femmes, on compte 74 jeunes filles de moins de 20 ans. Ces femmes célibataires exercent des activités rémunératrices qui pourraient les aider à se prendre en charge.

****Les femmes veuves**

Elles sont au nombre de 76 soit 4% des femmes interrogées. Sur les 76 femmes, 61 ont plus de quatre (4) enfants à leur charge. Elles doivent leur procurer tout ce dont ils auront besoin pour leur épanouissement. L'exercice d'une activité informelle leur permet de subvenir aux besoins de leurs enfants.

**** Les divorcées**

Elles sont au nombre de 24, soit 1% des femmes enquêtées. Elles vivent séparées du père de leurs enfants. Elles ont toutes connu la maternité. Le travail leur permet de disposer d'assez de moyens financiers pour éduquer convenablement leurs enfants et se prendre elles-mêmes en charge.

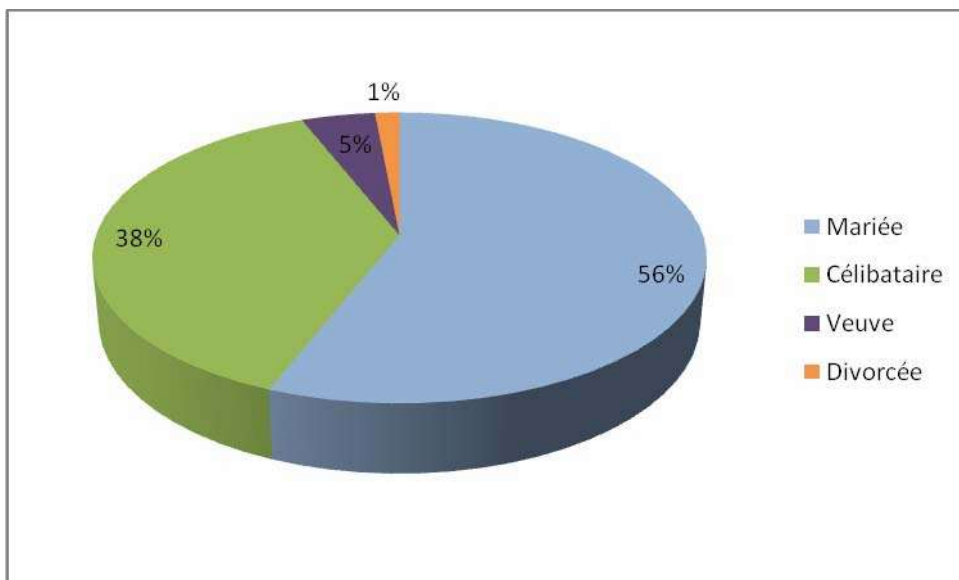


Figure 4.4 : La répartition des femmes commerçantes interrogées selon la situation matrimoniale

***La situation socio-professionnelle des conjoints**

La situation socio-professionnelle des conjoints a un impact considérable sur la situation économique des femmes.

Tableau 4.16 : La situation socio-professionnelle des conjoints des commerçantes selon le type d'activité

Type d'activité	Effectif	Répartition en %
Salarié	520	55
Chômeurs	124	13
Retraités	40	4
Activités informelles	204	22
Autres	51	6
Total	939	100

Source : enquête novembre 2009

A l'analyse du tableau, on se rend compte que 520 femmes ont des conjoints qui sont salariés, ce qui veut dire que ces derniers ont des revenus qui pourraient garantir leur condition de vie familiale. Dans ce cas, la femme travaille pour aider son conjoint à subvenir aux besoins du foyer conjugal. Les charges sont souvent partagées entre l'homme et la femme.

13% des femmes ont des maris chômeurs, et 4% des maris retraités. Ici, on peut considérer que les hommes ne disposent pas d'un revenu régulier et/ou assez important pour subvenir aux besoins de la famille. Cette situation socioprofessionnelle de l'homme pousse la femme à exercer une petite activité rémunérée qui leur permettra de nourrir, de scolariser et de soigner les enfants. On a pu constater dans le tableau que la majorité des femmes mariées ont à leur charge des enfants. La maternité pourrait jouer un rôle très important dans le travail de la femme.

22% ont des maris qui exercent des activités informelles, comme la mécanique, l'agriculture, la réparation d'appareils électroniques, le commerce, la menuiserie, la conduite des taxis "wôrô-wôrô" et bien d'autres activités. Ces activités informelles ne sont pas toujours rentables. Il faut avoir une clientèle importante et sûre pour disposer d'assez de moyens financiers. Ces petits métiers connaissent beaucoup de fluctuations. Les femmes sont obligées de travailler pour améliorer les conditions de vie du couple.

6% des femmes ont des maris qui exercent d'autres activités. Ce sont pour la plupart des hommes qui gèrent des biens personnels appelés généralement "hommes d'affaires". Ils sont entrepreneurs ou dirigent une petite entreprise personnelle.

***La situation religieuse des commerçantes de l'activité commerciale frontalière à Noé**

Tableau 4.17 : La répartition des commerçantes selon le groupe religieux

Nationalité	Chrétiennes	Musulmanes	Animistes	Total
Ivoirienne	485 soit 37%	790 soit 60%	46 soit 3%	1321 soit 78%
Non ivoirienne	101 soit 28%	248 soit 68%	15 soit 4%	364 soit 22%
Ensemble	586 soit 35%	1038 soit 61%	61 soit 4%	1685 soit 100%

Source : nos enquêtes Février 2009

Au plan religieux, les commerçantes frontalières sont en majorité de confession musulmane. Les adeptes de cette religion constituent 61% des actrices. Les chrétiennes comptent pour 35% et les animistes 4%. L'importance relative de musulmans dans ce commerce montre que cette religion est la plus répandue dans la communauté des commerçants du commerce frontalier à Noé.

4. 2- Le financement de l'activité

4.2.1- L'importance du capital

Pour exercer une activité rémunératrice, il est nécessaire de disposer d'un capital. Ce capital constitue le fonds de financement d'une activité destiné à produire un revenu ou de nouveaux biens. Il permet de démarrer une activité. La provenance des fonds est diverse.

Tableau 4.18 : La répartition des commerçantes interrogées selon le mode de financement de l'activité

Mode de Financement de l'Activité	Aide du Mari	Aide des Amis	Aides des Parents	Association	Fonds Personnels	Crédits	Total
Nombre de femmes	252	15	301	10	817	290	1685
Proposition en %	15	1	18	1	48	17	100

Source : Enquête novembre 2009

L'analyse du tableau montre que 48 % des femmes actives ont pu démarrer leurs activités grâce aux fonds personnels. Parmi elles, certaines ont exercé une première activité commerciale avant d'exercer leurs activités actuelles. Le bénéfice qu'elles ont tiré des premières activités leur ont permis de constituer un fonds assez important pour exercer d'autres activités ou de les accroître.

18% des femmes ont reçu l'aide des parents pour commencer une activité. Cela permettra à la femme d'acquérir une autonomie financière et ne pas constituer une charge pour la famille, cette aide provient très souvent de la mère ou d'une tante avec qui la femme travaillait à bas âge.

17% des femmes ont contracté des emprunts auprès de certaines personnes pour démarrer leurs activités. Ce crédit leur a permis d'exercer une petite activité afin d'aider leurs familles.

18% des femmes ont reçu une aide de leur mari pour démarrer une activité. Cette aide leur permettra d'aider leurs maris dans les tâches quotidiennes du foyer.

1% des femmes ont reçu une aide des amis, et 1% se sont associées pour entreprendre une activité rémunératrice grâce aux fonds qui leur ont été accordés par une association religieuse.

4.2.2- La forme et l'origine du capital

Le capital obtenu par la femme pour exercer son activité peut-être financier ou matériel. Dans le premier cas, elle pourrait ainsi acheter des marchandises qui seront destinées à la vente dans le but d'en tirer profit, lequel profit aiderait la commerçante à renouveler à chaque fois son stock de marchandises. La somme perçue par la commerçante varie en fonction des possibilités dont elle dispose elle-même, ou des aides qu'elle peut recevoir.

Dans le second cas, la femme ne dispose pas d'argent. Des grossistes lui livrent du matériel qu'elle doit vendre. A partir de cette vente, elle pourra elle-même disposer de moyens financiers constitués par des bénéfices de la vente. Il s'agit ici des produits ou articles que les femmes prennent à crédit avec les grossistes. Ne disposant d'aucun moyen financier, elles sont obligées d'accepter cette forme de crédit pour pouvoir travailler.

Cet aperçu du montant de l'investissement initial, montre bien qu'il n'est pas aisé pour les commerçantes de faire ce type d'activité à partir ses propres moyens.

Le commerce de détail d'objets manufacturés ainsi que les denrées alimentaires ne demandent pas de grands moyens. Le capital sert essentiellement à acheter des marchandises. Les commerçantes débutent donc avec quelques dizaines ou une centaine de milliers de francs.

En revanche pour toutes les activités d'un plus haut niveau, les dépenses d'investissement sont lourdes. Les capitaux servent de location de container et du transitaire pour convoyer le container à destination. Ils servent encore de paiement des taxes et assurance diverses. On imagine qu'il faille réunir des fonds considérables, allant de plusieurs centaines de milliers à des dizaines de millions de francs.

4.2.3- La faiblesse dans les investissements privés des commerçantes frontalières de Noé

La proximité de la frontière a permis aux femmes de développer des formes d'activités qui leur permettent de disposer des revenus.

Il est difficile de connaître les gains des commerçantes à cause des lacunes contenues dans les informations qu'elles fournissent et à cause de la variabilité qui caractérise les revenus individuels. Devant l'impossibilité de généraliser les données sur les situations financières, nous nous parlerons de l'utilisation de leurs bénéfices.

Les revenus issus de ce commerce frontalier sont diversement utilisés par les commerçantes. Ainsi sur les 834 commerçantes interrogées, aucune n'a effectué un investissement à Noé et ses environs. Toutes les commerçantes utilisent leurs revenus à des fins personnels. (Voir tableau ci-dessous).

4.2.3.1-L'utilisation des bénéfices

Les investissements réalisés par les commerçantes se répartissent comme suit :

- 446 commerçantes soit 53,47% investissent dans la scolarisation des enfants ;
- 136 commerçantes soit 16,30% investissent dans l'achat de nourriture ;
- 114 commerçantes soit 14% investissent dans le nécessaire de maison ;
- 83 commerçantes soit 10% investissent dans l'habillement ;
- 23 commerçantes soit 3% investissent dans les funérailles ;
- 18 commerçantes soit 2% investissent dans les dons de familles ;
- 12 commerçantes soit 1% investissent dans les soins médicaux ;
- et 2 commerçantes soit 0,23% aident leur mari.

Tableau 4.19 : L'utilisation des bénéfiques : les types de dépenses effectuées par les commerçantes transfrontalières.

Dépenses Milieu de Vie	Habillements et autres (pagnes, bijoux, argent de poche, crédit)	Achat de nourriture	Enfants (scolarisation, argent de poche, santé)	Nécessaires pour la maison (assiettes, combustibles, serviteurs, loyer, factures.	Aide à l'époux	Soins médicaux	Dons à la famille et parents au village	Deuils et autres cotisations	Ensemble
Femmes commerçante s interrogées	83	136	446	114	52	12	18	23	834

Source : nos enquêtes novembre 2009

NB : Ensemble de Femmes commerçantes ayant répondues aux questions 834

Au-delà des situations individuelles que nous venons d'examiner, nous désirons faire la synthèse de l'utilisation des bénéfices afin de rendre compte des responsabilités sociales des femmes. En effet, c'est l'importance des charges et de l'épargne productive qui permettent de différencier les commerciales.

L'argent est devenu une nécessité de tous les milieux, son importance croît sans cesse dans l'économie domestique. De ce fait, les sollicitations des femmes ne sont pas moins nombreuses que celles des hommes.

a- L'achat de nourriture

Les femmes commerçantes au nombre de 136, doivent utiliser leurs revenus pour se procurer les produits nécessaires à la cuisine ou assurer quotidiennement leur nourriture et celle de leur famille.

b- Les dépenses pour la santé et la scolarisation

Les frais de maladie ne constituent pas le moindre des soucis des commerçantes, elles sont obligées de s'occuper avec rigueur de leur propre santé mais concernées aussi par le bien-être de leur progéniture. Dans ce domaine, elles sont confrontées à plusieurs situations : les femmes travaillent jusqu'à un âge avancé où elles ont tendance à être constamment malades.

L'activité commerciale expose les commerçantes à plusieurs maladies dont celles liées aux fatigues de toutes sortes. Les montées et les descentes de véhicules, longues heures d'attentes dans les cas de dédouanement en station debout, ont des incidences néfastes sur la colonne vertébrale et les jambes. Il y a aussi le cas d'abus sexuels et leur exposition au sida du fait de la nature de leur activité.

Le régime alimentaire et les formes de restauration dans les différents pays que les commerçantes auxquels elles sont soumises pour des raisons d'économie et de commodités ont des effets pervers sur leur santé : elles ne peuvent pas faire trois repas quotidiens, leurs repas ne sont pas équilibrés et elles absorbent des produits douteux. La plupart des commerçantes gardent leurs enfants en bas âge avec elles dans des conditions souvent susceptibles d'affecter leur santé². Même quand les enfants sont laissées à la maison, la garde n'est pas toujours apte à en prendre correctement soin.

Or, l'on sait que les commerçantes, comme d'ailleurs leurs époux, ne bénéficient pas souvent d'une protection sociale. Par conséquent, les achats de médicaments leur reviennent chers ; les

² Environnement bruyant et mal propre, exposition aux intempéries, absence de couchette, malnutrition

femmes se tournent alors volontiers vers l'automédication en achetant au détail comprimés et gélules ou en utilisant des plantes médicinales. Quelle que soit la solution thérapeutique adoptée, elles n'arrivent pas toujours à se soigner convenablement. Cependant certaines commerçantes grossistes pour la plupart ont accès à des cliniques de grande renommée en Cote d'Ivoire et même France ; elles peuvent s'offrir des chambres d'hospitalisation à des tarifs élevés.

La scolarisation maintenant : elle est considérée comme le plus sûr moyen de garantir aux enfants une promotion sociale et un avenir meilleur. C'est pourquoi, les parents consentissent de gros efforts pour cela. Il n'est pas rare de voir les femmes se charger entièrement des frais de scolarité. C'est le domaine qui demande le plus de sacrifices aux parents actifs car non seulement l'éducation n'est pas gratuite, mais elle coûte chère ; en outre les femmes n'ont pas la possibilité, contrairement aux salariés, de bénéficier des prêts scolaires auprès de banques et des entreprises privées.

Les difficultés sont certes très profondément ressenties par les mères qui vivent avec leurs enfants scolarisés dans les écoles publiques ; mais elles s'aggravent lorsque ces enfants sont admis dans des établissements privés ou à l'extérieur du pays ; de nombreuses femmes sont concernées du fait de l'augmentation constante du nombre des élèves et étudiants expatriés dans les pays limitrophes et européens. Pour les femmes riches, la scolarisation à l'extérieur n'est pas toujours une contrainte. Elles se rendent souvent à l'étranger s'assurer du confort de leurs enfants et leur apporter un soutien moral durant les fêtes et examens scolaires et universitaires.

Malgré toute la bonne volonté et toute l'ardeur au travail dont les femmes font preuve à l'approche de la rentrée scolaire³, elles ne sont pas toujours en mesure de faire face à la totalité des dépenses que requièrent la scolarisation, la formation professionnelle et l'apprentissage. La conséquence est que les mères se retrouvent souvent avec des enfants désœuvrés, parmi lesquels les filles sont les plus nombreuses : les femmes choisissent fréquemment en effet de concentrer leurs efforts sur les garçons qui, disent-elles, leur procurent plus de satisfactions. Voilà le témoignage fragment d'une commerçante, à ce sujet, éloquent :

“ J'ai 10 enfants, mon mari est décédé, je n'ai personne pour s'occuper de mes enfants. La pension ne suffit pas, je suis obligée de faire ce commerce. J'ai économisé l'argent de mon

³ Dans cette période, nombre de femmes se transforment en vendeuses d'effets scolaires dans les rues, les marchés et les bureaux car ces marchandises sont à ce moment là les plus rentables.

commerce et j'ai fait partir mes 5 enfants en France. J'ai payé leurs cours. Actuellement ils travaillent là-bas et m'expédient de l'argent pour m'occuper des plus petits''.

c- L'habillement et les dépenses de prestige

Bien que beaucoup de femmes consacrent l'essentiel de leurs revenus aux dépenses mentionnées précédemment, elles ne négligent pas pour autant l'esthétique et le prestige (35 réponses de commerçantes). Les commerçantes achètent donc des assiettes, des effets vestimentaires et des bijoux. Considérées comme des objets de valeur et des signes de richesse, ces acquisitions constituent le patrimoine personnel de la commerçante ou celui qu'elle apporte la famille. Même dans les plus petits villages, aucune femme n'est à l'abri des tentations qu'exercent de tels objets. Elles le sont d'autant plus que les occasions de porter de jolis habits et de belles parures ne manquent pas : déplacements réguliers vers les villes, participation aux associations, visites aux amis, fêtes religieuses et traditionnelles, accouchements, mariages, et fêtes de fin d'année.

Les commerçantes reconnaissent que compte tenu de cet environnement culturel, leurs envies sont nombreuses. Elles sont continuellement tentées par les commerçants qui proposent toujours des nouveautés : les femmes des villes vivent en permanence dans cet univers de consommation. Les paysannes sont pour leur part régulièrement visitées par des marchands ambulants qui sillonnent les villages. Elles découvrent également par elles-mêmes les produits lors de leurs séjours en ville. Toutes aspirent donc à acquérir ces biens. Si certaines achètent quand elles le peuvent, il en y a qui investissent souvent l'intégralité de leurs revenus dans l'achat de bijoux de pagnes. C'est le cas des jeunes filles qui n'ont pas d'obligations familiales⁴. On remarque généralement que l'insuffisance des moyens par rapport à l'offre pousse les femmes à acheter les biens souhaités à crédit et une fois ces crédits remboursés, il ne reste plus grande chose à épargner.

d- Les autres dépenses

Certaines charges domestiques pèsent entièrement sur les femmes lorsqu'elles sont célibataires, veuves ou divorcées. Il en est de même lorsque les conjoints ont des difficultés (financières ou professionnelles) ou font preuve de manque d'attention à l'endroit de leur

⁴ Ce qui expliquerait que sur le tableau, ce chapitre de dépenses soit plus important que celui de l'achat de nourriture.

conjointe. Les femmes urbaines évoquent souvent ce souci quand elles doivent s'acquitter du loyer, des factures d'eau et d'électricité, de salaires des servantes et acheter les combustibles. La grande famille et la communauté comptent beaucoup dans les dépenses des commerçantes (18 réponses des commerçantes). Les commerçantes envoient aussi régulièrement que possible de l'argent, des vivres et de menus articles (savon, tabac et insecticides...) à leurs parents restés au village. Selon le degré de rattachement au terroir, elles participent, tout comme les actives rurales, aux cotisations diverses exigées par la communauté villageoise (financement d'ouvrages collectifs, quêtes religieuses et autres).

e- La part de l'époux dans les bénéfices

Outre l'aide que leur apportent leurs épouses quand ils sont en difficultés, les conjoints ont parfois droit à une partie des bénéfices lorsqu'ils prennent une part effective à l'activité⁵. C'est du moins ce que nous avons pu constater.

En milieu urbain on assiste à deux types de relations. Dans le premier cas, la commerçante garde tous les profits et les utilise comme elle l'entend. Le second cas est celui où l'homme aide encore la femme à gérer son activité.

Ils font ensemble le bilan à la fin du mois et se répartissent les charges de la maison. Après quoi l'épouse peut disposer d'une partie de l'argent qui reste.

Les domaines d'intervention des femmes sont donc divers et importants. Le rôle des commerçantes dans la tenue du ménage étant remarquable, on peut dire que la femme, tout comme l'homme est garante du foyer. Car, grâce aux fruits de son commerce, elle peut gérer une famille entière.

4.2.3.2- La gestion de l'épargne

Compte tenu de l'importance de leurs charges sociales, les commerçantes peuvent-elles encore disposer d'argent une fois les dépenses effectuées ? Comment s'y prennent-elles ? Telles sont les questions de base de cette sous-section.

⁵ Il s'agit du cas où l'homme fournit en totalité ou en partie les moyens de la production.

a-L'épargne : une notion diversement appréciée par les commerçantes est une réalité fragile

Dans le milieu actif féminin, il y a des commerçantes qui arrivent à épargner et d'autres qui n'y arrivent pas. C'est en tout cas ce qu'indique le tableau 4.19 : dans le commerce transfrontalier, les épargnantes représentent 46 % de l'effectif.

Tableau 4.20 : Effectif des épargnantes à la frontière de Noé

Epargnez-vous ?	oui	Non	Ensemble*
Ensemble des commerçantes	384	450	834

Source : nos enquêtes novembre 2009 / * Ensemble des personnes ayant répondu à la question

Les épargnantes étant moins nombreuses que les autres, on peut penser que les femmes ont du mal à économiser leurs revenus. Cette difficulté concerne en réalité l'ensemble des commerçantes, celles qui disent épargner autant que celles qui affirment le contraire : on remarque en effet que toutes épargnent un tant soit peu, mais certaines le font plus facilement que d'autres. Si non, comment arriveraient-elles, étant donné la précarité de leurs ressources, à entreprendre les dépenses que nous avons énumérées, dont certaines sont importantes et incompressibles, imprévues et à échéance lointaine ? C'est souvent à cause du faible montant de l'argent mis de côté, de sa courte durée et de son utilisation pour des dépenses courantes visant l'activité et la famille que certaines femmes ne lui accordent pas d'importance, préférant dire qu'elles n'épargnent pas. D'autres aussi ont des réponses variables, selon qu'au moment où nous les interrogeons, elles avaient une petite réserve ou non, des réalisations au pas. En fonction de ces différents éléments, les femmes se classent dans une catégorie plutôt que dans l'autre. Ce qui nous fait dire que la notion d'épargne n'a pas la même signification pour toutes les femmes.

En fait, s'il est vrai que les femmes épargnent toutes, peu réalisent une épargne productive. Mais ce comportement économique répond à une logique propre des femmes dont la préoccupation majeure est de subvenir aux besoins de leur famille. De ce fait, dès lors qu'elles dégagent des profits, l'argent est aussitôt utilisé à cette fin. Les charges étant nombreuses et lourdes pour des commerçantes souvent seules, il est difficile de constituer longtemps et beaucoup de réserve. Certaines commerçantes s'astreignent à économiser 200,

500, 1.000 ou 2.000 F par jour ou par semaine ou à la fin de la vente d'une quantité de marchandise, d'autres atteignent 20.000, 50.000 F dans le mois, parfois 100.000 ou 200.000 F dans l'année. C'est cette réserve qui est régulièrement entamée dès qu'une catastrophe ou un imprévu survient dans l'activité ou dans la famille. Ces mêmes économies servent encore pour les achats occasionnels. A la limite, ce qui importe, ce n'est pas l'argent conservé au bout d'une période mais la possibilité de couvrir les besoins au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Quand les commerçantes y arrivent, elles jugent leurs commerces satisfaisants et s'en contentent. Bien que conscientes que la prudence recommande d'avoir toujours un peu d'argent pour la "chambre" comme elles-mêmes le disent, les femmes sont confrontées à la réalité de leur travail et de leur vie. Cela se vérifie avec cette réflexion d'une commerçante : *"Il y a tant à faire que l'argent ne suffit pas. Parfois tu en gagnes, parfois tu en perds. Alors quand ça vient, on prend pour manger. Si après cela il en reste, c'est bon. Mais ça ne reste pas"*.

Au total, ce que les commerçantes visent à travers la logique qui caractérise leur gestion, c'est la sécurité des revenus du ménage. Cela se traduit souvent par la peur du risque et la résistance au changement, deux données qui peuvent s'avérer catastrophiques pour la famille. Cette attitude, on s'en doute, ne peut que limiter la possibilité de progression des femmes dans leur profession et dans la hiérarchie sociale.

b- Le mode de conservation de l'épargne

Les difficultés qu'ont les femmes à épargner sont aggravées par le fait qu'elles sont livrées à elles-mêmes dans la conservation des économies (tableau 4.19). Ce qui est la source de tentations multiples tant de leur propre part que de celles d'autres personnes.

La majorité des femmes conservent leur réserve à portée de main. La somme est généralement gardée sur soi (60 % de l'effectif) car le recours à une tierce personne peut s'avérer être une maladresse et une source de conflits ; la personne sollicitée peut en effet utiliser l'argent pour elle-même et ne pas pouvoir le rendre au moment voulu. Les plus courageuses des épargnantes confient cependant leurs économies à une personne de confiance : la mère surtout, mais aussi la grand-mère, la sœur et beaucoup moins fréquemment l'époux (1 % des réponses).

En milieu urbain surtout, plusieurs autres possibilités s'offrent aux épargnantes qui ne se font pas suffisamment confiance ou qui ne maîtrisent pas leurs penchants. Il y a d'abord la caisse d'épargne des banques et des bureaux de poste (20 % des réponses). De nombreuses femmes préfèrent y déposer leurs économies pour être à l'abri des vols et des escroqueries. Les plus

concernées sont les travailleuses lettrées et celles à la tête d'entreprises importantes ; elles utilisent la caisse d'épargne dès qu'elles considèrent que leurs bénéfices en valent la peine. Si certaines grandes commerçantes ignorent totalement les sociétés d'épargne sous le prétexte qu'elles font difficilement des prêts et qu'elles n'autorisent pas le retrait total, beaucoup d'autres en sont des clientes inconditionnelles puisque ces institutions leur fournissent le découvert bancaire et l'aval qu'exigent les maisons de distribution ou d'importation.

Tableau 4.21 : Le mode de conservation de l'épargne (répartition de l'effectif des commerçantes)

Mode de conservation de l'épargne	Maison	Parents	Banques et autres institutions	Tontines	"Pari" ou "Nago"	Ensemble
Commerçantes enquêtées	507	12	167	95	53	834

Source : nos enquêtes novembre 2009

Les épargnantes pratiquent aussi la tontine⁶, une forme d'association financière assez répandue dans les habitudes et qui les arrange à un double titre : elle les oblige à économiser et leur permet de disposer périodiquement d'une importante somme d'argent. Les adhérentes de l'association sont en nombre réduit et ont des affinités. Ce sont généralement de parentes ou de collègues. Ces personnes décident de cotiser une somme fixe qui, réunie, est remise à une d'entre elles et ainsi de suite. La périodicité de la cotisation est quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, et le montant de l'épargne varie en conséquence. C'est ainsi que certaines commerçantes épargnent 200 F à 1.000 F par jour ou par semaine et que d'autres s'astreignent à mettre en commun de 5.000 à 60.000 F par mois. Elles se retrouvent donc régulièrement en possession de plusieurs dizaines ou centaines de milliers de francs, qu'elles utilisent pour des investissements ou pour des dépenses importantes que le seul revenu ordinaire n'aurait pas pu régler. Malgré les précautions que les femmes prennent pour protéger leurs revenus, ce système comporte des risques : la défection de l'une d'entre elles

⁶ Selon Frairie-Denise RISS, la tontine doit son nom Lorenzo Tonti, le banquier napolitain qui l'a créée en 1653, in Femme africaine en milieu rural, p. 109.

peut dérégler l'organisation. Ce sont des situations fréquentes qui justifient le faible engouement des travailleuses pour ce mode d'épargne (11% de l'effectif).

Un dernier mode d'épargne intéresse surtout les commerçantes exerçant dans les activités commerciales : il s'agit du système communément appelé "banquier ambulant" et que les actives mêmes désignent sous des termes de "pari", "nago" ou "carré". Chaque jour un homme qui s'est lui-même investi du rôle de banquier⁷, sillonne le marché et collecte l'épargne quotidienne de ses clients. Cette somme varie d'après nos observations de 100 F à 5.000 F selon les activités. Le montant du versement est obligatoirement constant et la date est à chaque fois précisée sur le carnet que le "banquier" prend soin de remettre en début de mois à chacun de ses clients (document n°1). Les deux parties peuvent ainsi suivre la régularité des dépôts. A la fin du mois, soit après 30 ou 31 jours d'économie, la somme épargnée est remise au propriétaire moyennant, pour le "banquier" une prestation de service équivalente à un jour d'épargne. Du fait des nombreux vols et escroqueries dont les femmes ont été victimes⁸, tant de la part des étrangers que par des ivoiriens, beaucoup ont désormais une méfiance inflexible pour ce genre d'initiatives. Mais ces actes dissuasifs n'empêchent pas l'entêtement et la fidélité à ce système d'autres femmes, qui justifient leur comportement par le manque de choix⁹.

Pour finir, on peut dire que les femmes manifestent une réelle volonté d'économiser, de protéger leurs revenus et d'augmenter leur pouvoir d'achat. D'où la recherche de moyens divers pour y arriver. Si du point de vue de la sécurité des revenus, les banques sont inégalables, elles excluent cependant une bonne frange des épargnantes. Celles-ci se tournent alors vers d'autres modes d'épargne qui à d'autres égards, présentent pour elles des avantages considérables :

- ils ne nécessitent pas qu'elles effectuent des déplacements pour lesquels leur commerce leur laisse peu de temps. En outre, travaillant généralement seules, les femmes ne peuvent délaissier leur commerce sans courir de risques ;
- ils ne demandent pas la constitution de dossier ;
- ils sont adaptés aux possibilités et aux rythmes d'épargne de chaque commerçante ;

⁷ Les banquiers ambulants sont souvent de nationalité nigérienne d'où l'appellation "Nago".

⁸ Certaines commerçantes ont vu leur "pari" disparaître à plusieurs reprises avec leur épargne, des sommes dépassant parfois la centaine de milliers de francs.

⁹ A Binger ville rares sont les commerçantes du marché qui n'épargnent pas chez le "pari" un grand nombre de fonctionnaires de cette ville se font quotidiennement visités par lui.

- ils possèdent en eux-mêmes une incitation à l'épargne : l'obligation morale de tenir l'engagement, le bien nommé "pari".

c- L'utilisation de l'épargne

Si les femmes insistent pour faire conserver leur épargne par d'autres (personnes et sociétés), c'est pour préserver leurs revenus et même leur activité. Car quand elles reprennent leurs économies, elle leur sert souvent à rembourser les prêts auprès des fournisseurs et à racheter des produits et articles à mettre sur le marché ou à transformer. C'est donc pour les actives une façon de s'aider à gérer leurs revenus. Les commerçantes vont parfois au-delà des nécessités courantes relatives à la production et à la famille et réalisent des investissements productifs. Ceux-ci ont pour but d'améliorer de façon significative leur vie active et d'assurer leur avenir.

d- Le réinvestissement dans le même secteur d'activité

Dans un premier cas, les commerçantes réinvestissent dans le même secteur d'activité pour se donner les moyens d'une plus grande prospérité. En tout premier lieu, elles améliorent les conditions de travail et la rentabilité de l'activité. Les dépenses qu'elles sont amenées à faire dans ce cadre, elles les effectuent sans trop de peine.

En second lieu, les commerçantes visent le passage à un niveau supérieur de l'activité commerciale. Toutes les détaillantes aspirent à être grossistes, stade que quelques-unes atteignent parfois au bout de longues années d'efforts et de privations. L'itinéraire d'une commerçante de pagnes en est un exemple édifiant parce qu'elle a commencé en tant que détaillante pour devenir grossiste aujourd'hui.

"Toute petite déjà, je vendais des pagnes dans les villages et les villes. Je suivais ma grande sœur dans tous les villages de Bassam. Quand je me suis mariée, j'ai demandé à mon mari la permission de continuer parce que je voyageais beaucoup. Il a accepté. Quand on est venu à Abidjan, j'ai commencé à vendre dans les bureaux et au domicile chez des amis, en prenant des marchandises chez des grossistes. J'ai fait un peu d'économie pour m'installer dans une baraque au marché. Après quoi, j'ai loué un magasin dans l'enceinte du marché pour y vendre mes pagnes. Depuis 3 ans je suis propriétaire d'un magasin de pagne, où je vends en gros et en détail".

e- Le réinvestissement dans d'autres secteurs d'activité

Dès que leurs économies le permettent, certaines commerçantes abandonnent leurs activités initiales pour d'autres plus importantes. En général, ces métiers nécessitent des capitaux plus importants et ils sont d'une rentabilité intéressante.

D'autres commerçantes, tout en conservant leurs premières activités, les diversifient. On rencontre des commerçantes de pagnes ou de bijoux de valeur qui s'investissent souvent dans la restauration. On voit aussi de nombreuses commerçantes investir dans la confection ou la coiffure en engageant des tailleurs et des coiffeuses rémunérées. De plus en plus aussi, les épargnantes s'impliquent dans l'immobilier en achetant des terrains urbains pour y construire le plus souvent des maisons locatives : 9 des épargnantes que nous avons enregistrées ont de la sorte assurée leurs vieux jours. Parmi ces rentières on compte une restauratrice, une vendeuse de condiments, une industrielle et 6 vendeuses de pagnes. Du fait de la diversité des options, certaines femmes sont impossibles classer dans un secteur d'activité précis, tant elles touchent à presque tout.

Dans les activités commerciales frontalières de Noé, la main d'œuvre féminine est abondante et diversement répartie dans l'espace. Cette main d'œuvre est surtout présente dans deux secteurs d'activités à savoir le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Les activités exercées le plus souvent par les femmes correspondent à leurs propres possibilités et aux besoins des riverains. Leurs activités sont plus portées sur les produits agricoles et produits manufacturés.

Le choix des activités est très souvent influencé par certains facteurs tels que l'âge, l'appartenance culturelle, le niveau d'instruction et les moyens financiers dont disposent les femmes.

Tout ceci démontre d'une véritable présence des femmes dans l'économie ivoirienne.

4.3-Les stratégies d'insertion propres aux femmes

Une réflexion sur le rôle du commerce dans l'intégration économique et sociale des femmes est indispensable dans la mesure où elle aide aussi à comprendre les forces et les faiblesses du milieu social féminin. Deux questions orienteront la réflexion : quelles satisfactions matérielles et sociales le commerce procure aux femmes ? Comment la société, à travers les organismes féminins existants valorise le travail des femmes ? A travers cette double interrogation, il s'agit ainsi pour nous, de porter une attention au devenir du rôle des femmes qui sont des agents économiques par excellence. Nous pensons que leur apport dans l'activité

économique ne s'accroîtra que si en retour, des effets bénéfiques rejaillissent sur la qualité de leur vie et si l'environnement social favorise leur promotion.

4.3.1- Les stratégies d'aménagement

Les femmes, dans le souci d'améliorer leurs conditions de vie organisent l'espace en mettant en place de petites activités commerciales rémunératrices leur permettant de survivre. Elles sont soumises à l'aménagement du territoire. Elles modifient et transforment l'espace à leur avantage et conservent leur position malgré tout.

A Noé, les commerçantes ont développé des stratégies dans le cadre de leur commerce. Elles participent au commerce transfrontalier sans toutefois obéir aux règles établies par les autorités de contrôle de la frontière. On découvre à présent leur persévérance et leur hardiesse dans les activités nationales, et dans l'acheminement de ces produits d'échanges vers les centres de consommation. Sur tous les territoires nationaux, les commerçantes du commerce transfrontalier ont une présence remarquable. En Côte d'Ivoire, on peut voir ces femmes à l'œuvre partout. Dans les villages et les villes, dans les cours des habitations. Elles sont reconnues dans les marchés et les rues, on les voit occupées dès le lever du jour à la tombée de la nuit. Le commerce transfrontalier mobilise ainsi un grand nombre de femmes, qui organisent leur emploi du temps et rythment leur vie.

Chaque jour ce sont des tonnes de marchandises qui sont mis en mouvement, avec des femmes au départ et à l'arrivée de la chaîne. Ce sont les femmes qui achètent des quantités variables de marchandises en passant par les intermédiaires dont la majorité est aussi des femmes. Ce sont encore les femmes qui organisent le transport des produits vers les marchés régionaux d'où ils seront acheminés par les négociants vers les zones de consommation. Chaque jour, ce sont aussi des millions de francs qui sont brassés dans les transactions dont les femmes sont les actrices. En dehors des tonnes de produits et des millions de francs que les femmes brassent, leur présent s'apprécie encore du point de vue l'espace. Dans les paysages ruraux et urbains, on note que les activités commerciales des femmes se répartissent de façon très diverses : les marchandes ambulantes ou sédentaires sont installées en groupe ou de façon isolée, sous des arbres ou à l'air libre. C'est la pression que la femme exerce par son activité qui débouche sur la création des marchés dans les quartiers et villes. Toute la population des zones rurales frontalières peut participer au commerce de détail frontalier. Bien que les quantités vendues par chaque commerçante soient limitées, le fait qu'un grand nombre de personnes participent à ce commerce entraîne au total des mouvements de grosses quantités de marchandises et de personnes.

4.3.2- Le choix des activités commerciales frontalières

Le commerce reste la seule source de revenus des femmes analphabètes qui sont sans qualification professionnelle. Elles choisissent leurs activités en tenant compte de plusieurs paramètres comme leur niveau d'instruction et des moyens financiers dont elles disposent. Le commerce se présente comme le moyen le plus sûr pour ces femmes de sortir de la pauvreté car il leur offre plusieurs possibilités.

Dans ce commerce transfrontalier, les femmes pour la plupart s'intéressent surtout à la vente au détail de produits divers. Les femmes analphabètes préfèrent vendre au détail dans les rues et les marchés. Les activités de services sont très souvent exercées par les femmes qui ont lettrées.

Les raisons de cette implication des femmes dans le commerce transfrontalier sont liées à plusieurs facteurs :

* **La crise de l'emploi** : C'est une donnée importante dans la majeure partie des villes ouest africaines. De plus en plus, les femmes investissent le secteur informel. Pour le cas de Noé, le commerce transfrontalier a été une solution pour atténuer les effets de la crise. Grâce à leur petit commerce, les femmes participent à la constitution du revenu des ménages.

* **La facilité de l'accès au commerce** : L'entrée des femmes dans le commerce transfrontalier est relativement facile. Elle n'exige pas souvent un capital énorme pour y accéder. Avec des sommes relativement faibles, les femmes peuvent ouvrir des étales où elles vendent du sucre, des biscuits, du thé, du savon, des cigarettes, et biens d'autres articles vendus au détail dans les coins de rue.

* **L'habileté à contournement de la répression** : Les femmes ont ici la réputation de pouvoir déjouer le contrôle de la douane mais aussi d'être plus tolérées par ces derniers. Par ailleurs les femmes usent de stratagèmes très subtils et/ou de leurs charmes pour tromper la vigilance des autorités. Il faut cependant montrer la place importante des femmes venant d'autres localités qui viennent elles aussi jouer leur partition.

4.4- Les activités commerciales transfrontalières et l'organisation de l'espace

Les activités commerciales transfrontalières développent des relations entre différents espaces en créant des flux ou mouvements de personnes, de marchandises par des moyens de transport et de communication.

4.4.1- Les données de structure de l'espace frontalier

La frontière est le lieu de transit où passent un nombre important de commerçantes de diverses nationalités et de marchandises. Elle joue un rôle très important. Elle se distingue des autres frontières par sa proximité d'avec plusieurs pays que sont le Ghana frontière immédiate, le Togo, le Benin et le Nigéria.

4.4.1.1-Le transit

a-Les voyageurs

Des enquêtes faites au niveau de la gare routière il ressort, qu'il entre à Noé 90 000 voyageurs par an soit environ 250 voyageurs par jour pour la seule gare routière, sans compter les autres compagnies de transports qui ne sont pas basées à Noé et qui concernent ceux qui traversent la frontière. On en registre en moyenne 150 voyageurs par jour selon nos enquêtes.

Les voyageurs sont des hommes et des femmes dans des proportions sensiblement égales. La majorité étant des commerçants Inter-états. Ils vont chercher les marchandises à Lomé (au grand marché d'Adalawoto qui signifie la mer en Ewé), au marché de Dandokpa (près du lac du serpent en Fon) au Benin, à Lagos.

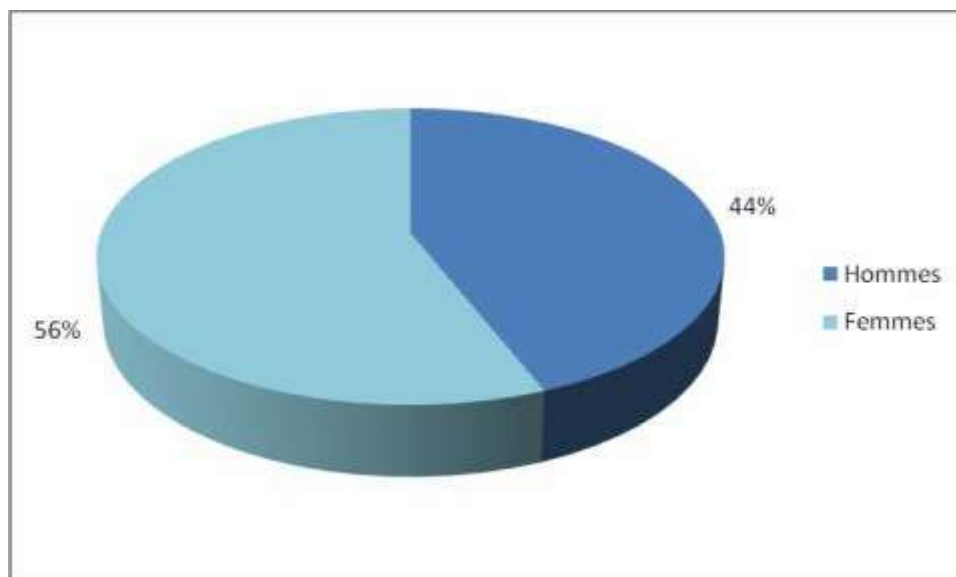


Figure 4.5 : La proportion d'hommes et de femmes transitant par la frontière de Noé

Selon les propos recueillis au poste de police, la population transhumante est aussi constituée de travailleurs saisonniers qui quittent les régions du sahel pendant les six mois de la saison sèche, pour venir travailler dans les plantations de café et cacao.

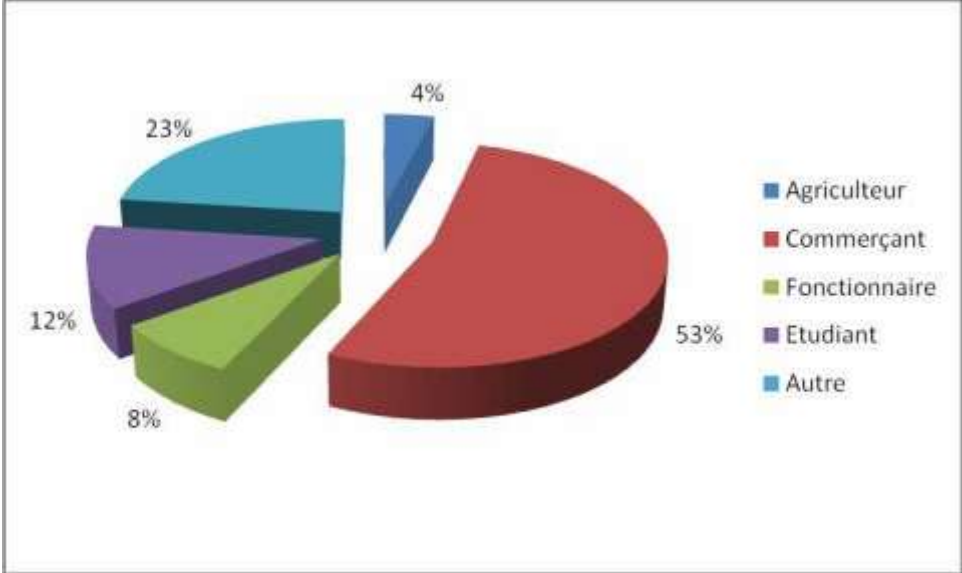


Figure 4.6: La répartition des populations transitant la frontière suivant leurs catégories socioprofessionnelles

Les voyageurs en général, passent peu de temps dans le village de Noé malgré qu'ils y viennent fréquemment parce que la majorité d'entre eux déplorent le manque de sécurité dans la ville et la médiocrité des services offerts en matière d'hébergement et de restauration.

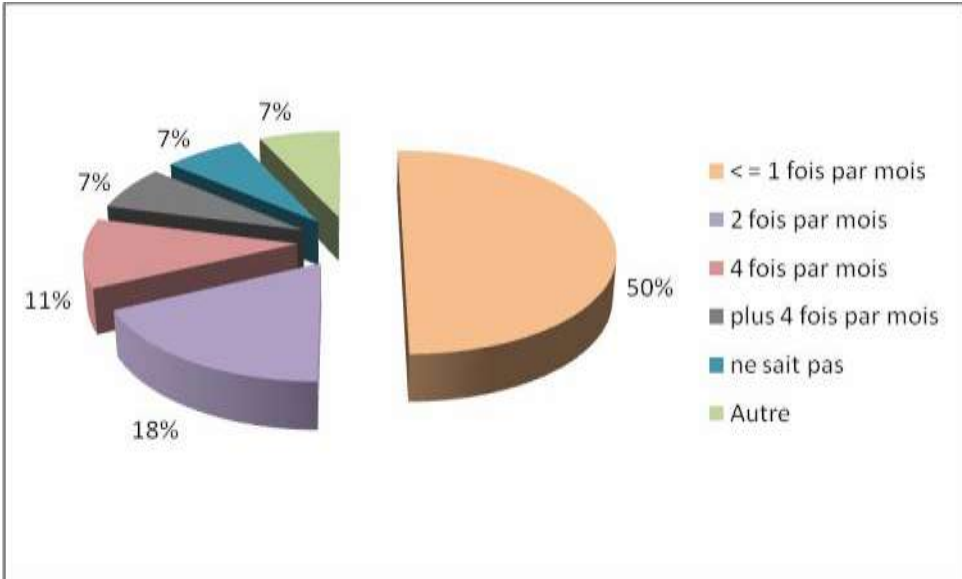


Figure 4.7: La répartition des populations transitant suivant leurs fréquences de voyages

b-Les flux commerciaux frontaliers et transfrontaliers des femmes à Noé

D'intenses flux transfrontaliers, pour la plupart non enregistrés s'appuyant sur des organisations commerciales et sur les marchés parallèles de changes, relient les marchés africains entre eux, mais aussi les pays de l'Afrique subsaharienne aux marchés mondiaux. Les commerçantes font quotidiennement le voyage à Noé et même au-delà pour s'approvisionner en marchandises diverses. Ce trafic s'étend sur plusieurs pays à la fois. En effet, du Nigéria en Côte d'Ivoire via Togo et le Ghana, le commerce transfrontalier a connu une évolution galopante. « Par le biais de ces flux illégaux, c'est une organisation régionale à l'échelle de plusieurs pays qui est mise en place » (STARY B, 1994).

Tableau 4.22 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction du Ghana via Noé

Destination Nationalité	Elubo	Ghana		Togo	Benin	Nigéria	Total
		Kumasi	Accra				
Ivoiriennes	690	50	94	400	71	16	1321
Etrangères	57	9	13	40	58	123	300
Total	747	59	107	440	129	139	1621

Source : Nos enquêtes en 2009

Tableau 4.23 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction du Ghana via Noé en pourcentage

Destination Nationalité	Elubo	Ghana		Togo	Benin	Nigéria	Total
		Kumasi	Accra				
Ivoiriennes	42%	3%	6%	25%	4%	1%	81%
Etrangères	3%	1%	1%	2%	4%	8%	19%
Total	45%	4%	7%	27%	8%	9%	100%

Source : Nos enquêtes en 2009

Le premier marché le plus convoité par les commerçantes est le marché d'Elubo avec 45% de commerçantes sur 100%. Le second marché est celui du Togo avec 27 % de commerçantes. Tandis que les autres marchés tels que ceux du Nigéria, du Benin, d'Accra, de Kumasi n'attirent respectivement que 9%, 8%, 7% et 4% des commerçantes. En définitive, la structure des flux commerciaux des commerçantes montrent une domination des commerçantes ivoiriennes avec 81% contre 19% de commerçantes étrangères sur les marchés d'Elubo, de Kumasi, d'Accra, du Togo, du Benin et du Nigéria (voir figure ci-dessous).

Tableau 4.24 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction de la Côte d'Ivoire via Noé

Destination Nationalité	Noé	Abidjan	Total
Etrangères	11	53	64

Source : Nos enquêtes en 2009

Tableau 4.25 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction de la Côte d'Ivoire via Noé en pourcentage

Destination Nationalité	Noé	Abidjan	Total
Etrangères	17%	83%	100%

Source : Nos enquêtes en 2009

Concernant les commerçantes en direction de la Côte d'Ivoire pour les marchés de Noé et d'Abidjan, elles sont toutes étrangères avec 17% pour le marché de Noé contre 83% pour les marchés d'Abidjan (voir figure ci-dessous).

Il faut dire que les commerçantes se déplacent selon la distribution des produits qui se fait en trois étapes à savoir :

La première étape se fait sur les différents marchés frontaliers des localités environnantes de Noé. Les populations locales et environnantes s'y approvisionnent en marchandises diverses et cela se fait selon les jours de marché de ces localités.

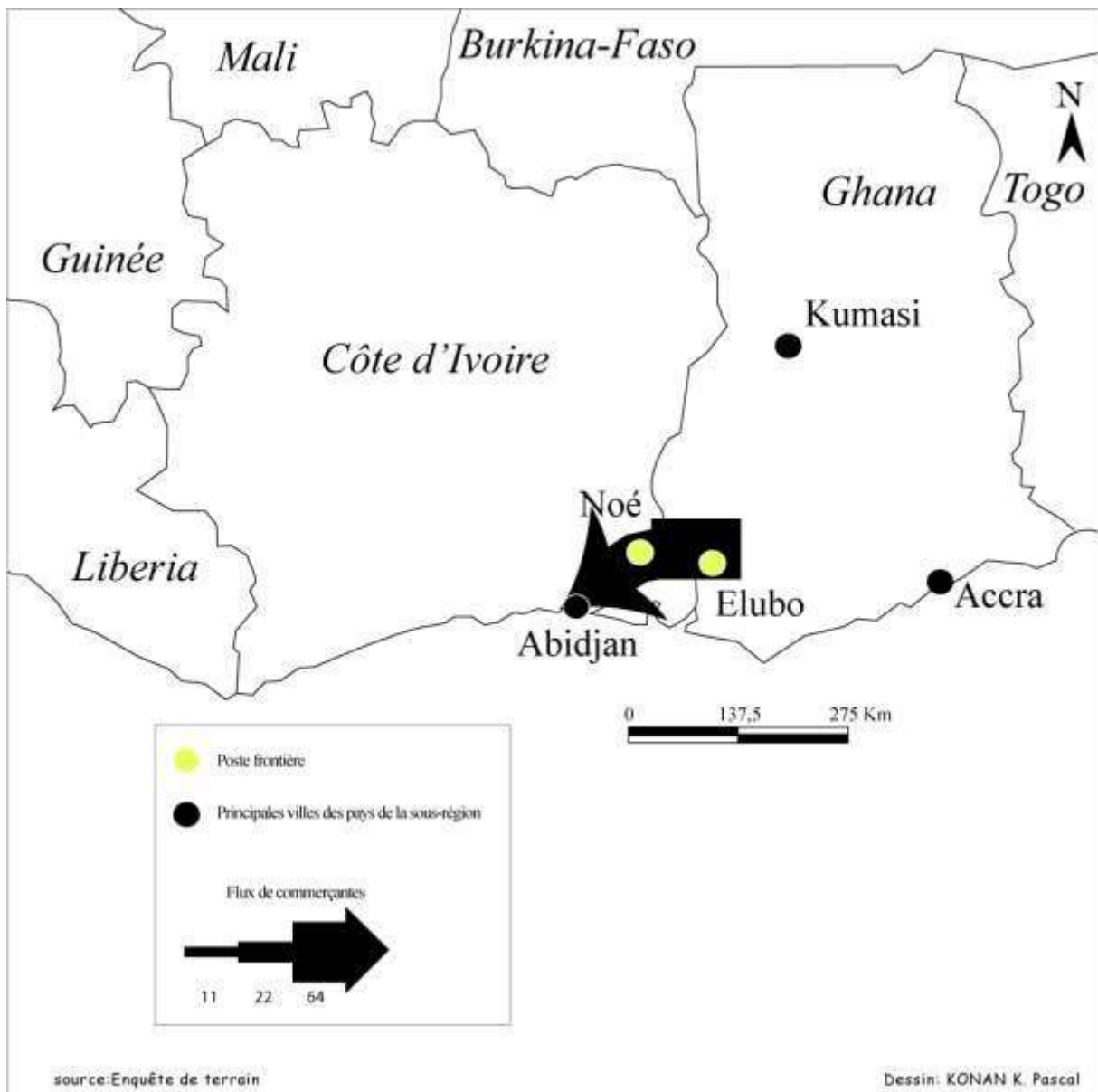


Figure 4.8 : Le flux des commerçantes étrangères en direction de la Côte d'Ivoire via Noé

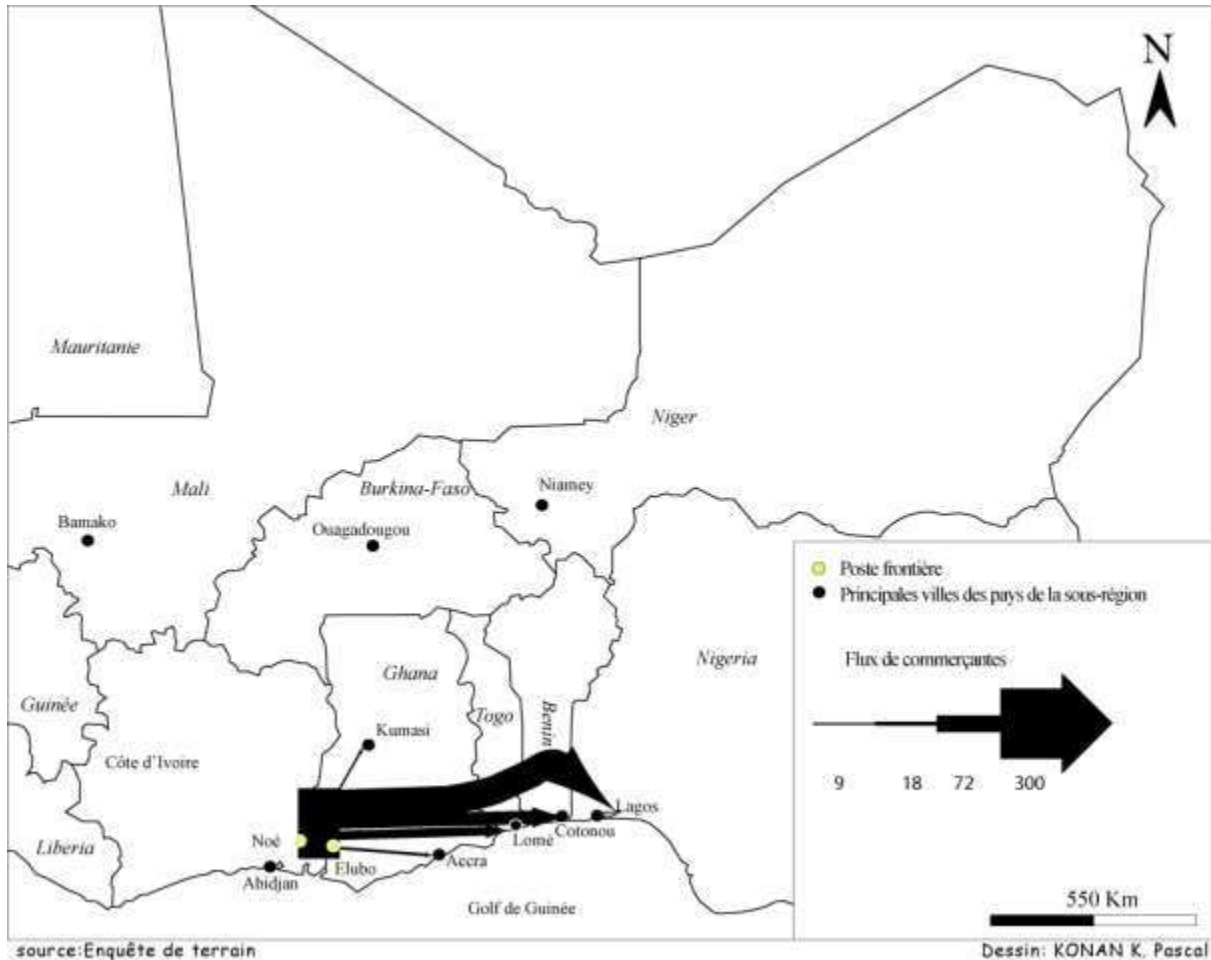


Figure 4.9: Le flux des commerçantes étrangères en direction du Ghana via Noé

La seconde étape de la distribution est traduite par l’extension de la zone d’influence du trafic frontalier. Noé, par son rayonnement, exerce une attraction sur plusieurs régions de la Cote d’Ivoire et de l’extérieur. En effet, certaines commerçantes font le déplacement dans différents villages de la zone frontalière pour se ravitailler sur les marchés frontaliers que sont Noé, Elubo et au-delà du Ghana avant d’aller revendre ces marchandises dans les centres urbains du pays.

La troisième étape se traduit par le déplacement des commerçantes ghanéennes vers les localités environnantes de Noé et du marché de Noé pour se ravitailler en produits vivriers pour ensuite les redistribuer sur les marchés ghanéens togolais.

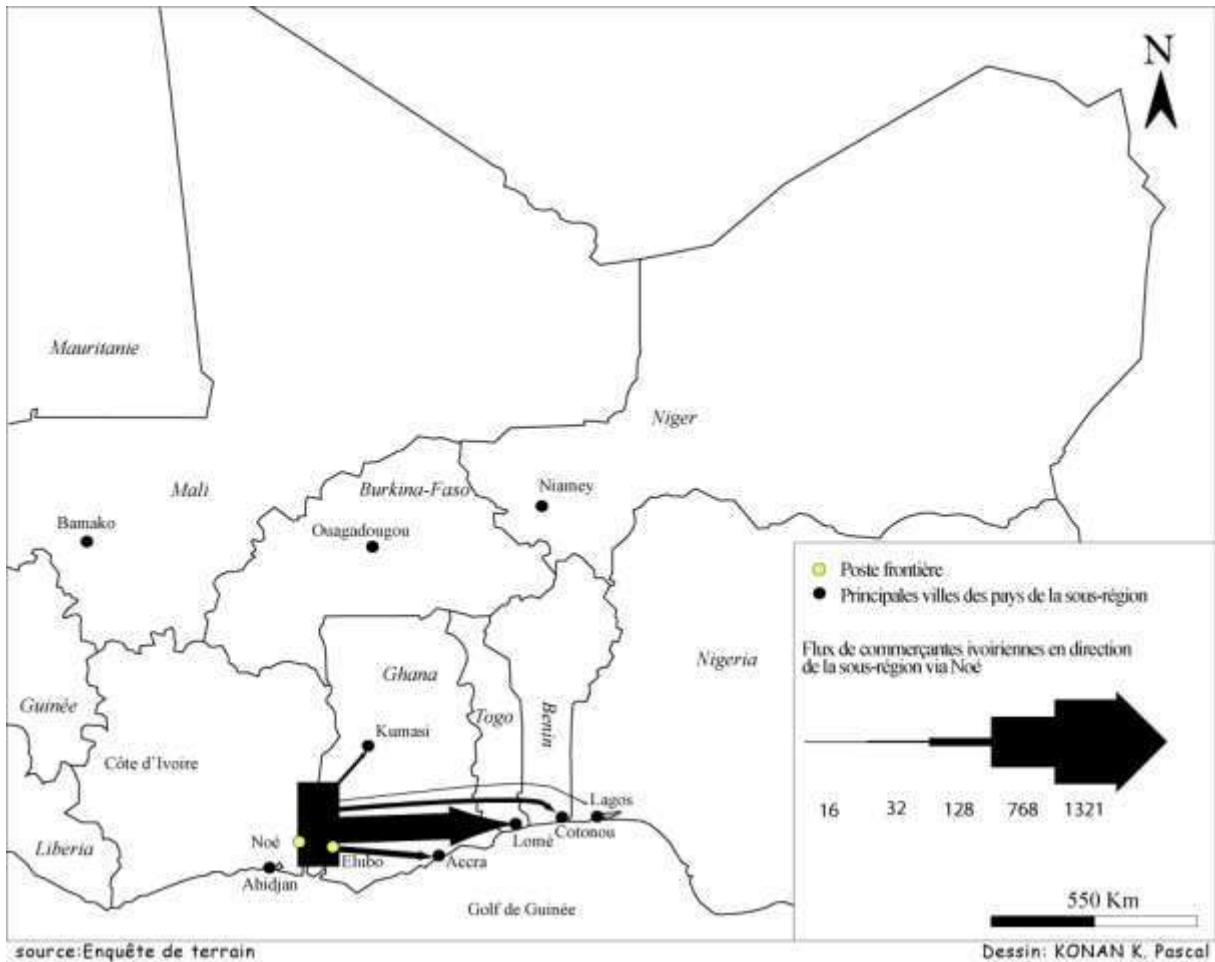


Figure 4.10 : Le flux des commerçantes ivoiriennes en direction du Ghana via Noé

4.1.1.2- Le contrôle et le dédouanement des marchandises

Nous notons les différents barrages routiers et la manière dont se déroule le contrôle aux postes de :

- La gendarmerie ;
- La police ;
- Les eaux et forêts ;
- La douane.

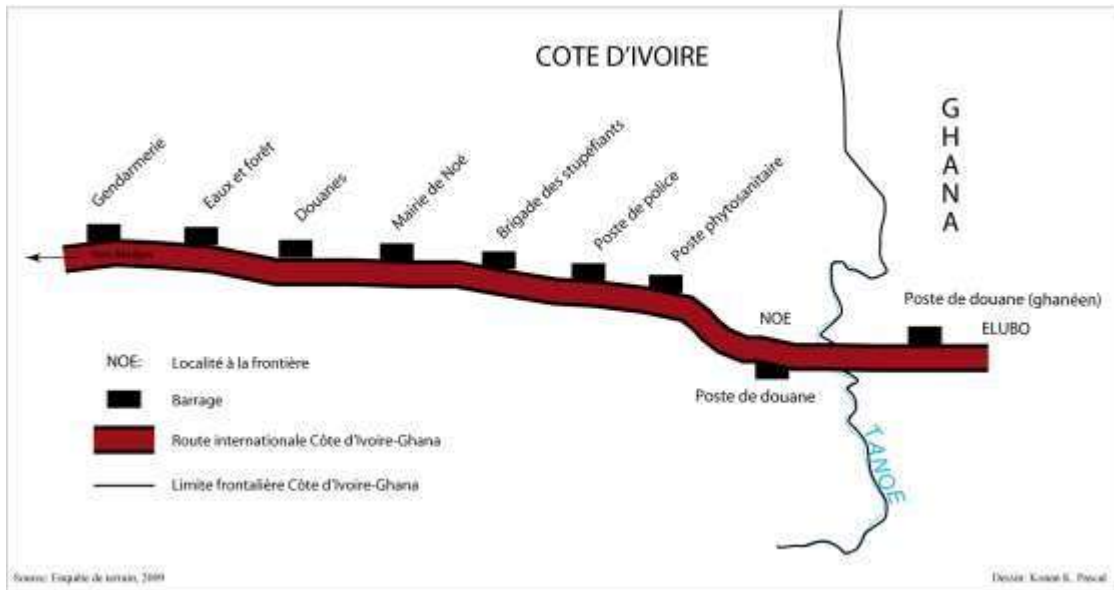


Figure 4.11 : Le schéma des différents barrages routiers à la frontière de Noé

Installées depuis le temps colonial, la police des frontières et la douane prennent une part active dans le trafic frontalier. Les agents de douane sont chargés de faire respecter la légalité du commerce. Ils procèdent au dédouanement des marchandises importées du Ghana. Sur l'axe Noé-Aboisso, nous avons la présence de la brigade mobile de la gendarmerie, de la douane, des eaux et forêts et de la police frontalière. Avant le poste de douane, se trouve le poste des agents phytosanitaires qui contrôlent la qualité des produits agricoles. Ainsi que des produits alimentaires en provenance du Ghana.

Quelques mètres après le poste de douane, on trouve la police et la gendarmerie. Ces deux corps travaillent ensemble au poste de la police frontalière. A l'arrivée d'un véhicule, la police contrôle les pièces des passagers et se renseigne sur leur lieu de provenance et de destination en vue d'enregistrer ceux qui partent au-delà de Noé ou d'Ellubo. Quant à la gendarmerie, elle contrôle l'état et les pièces des véhicules (la vignette touristique, le permis de conduire, la patente, l'assurance CEDEAO, l'état du véhicule, les différentes identités des passagers).

Après cette étape du contrôle, la gendarmerie effectue les mêmes formalités aux différents poste improvisés. Si d'aventure les véhicules et certains passagers n'étaient pas en règle vis-à-vis des recommandations, alors ces différents unités soutirent des sommes d'argent aux passagers et aux véhicules de façon intempestive. Cela se déroule de la manière suivante : lorsque le conducteur du véhicule descend pour soumettre ces différents documents aux agents de sécurité pour le contrôle, il glisse entre les pièces un billet de 1000 f CFA. L'agent

prend l'argent et fait semblant de contrôler les pièces puis les remet au conducteur. Ensuite l'agent enregistre le numéro d'immatriculation du véhicule afin de ne plus avoir à faire le conducteur au prochain passage. Cela se passe ainsi à chaque poste de contrôle. En somme, au lieu que le contrôle des agents de sécurité décourage les contrebandiers, il encourage au contraire la contrebande parce qu'il suffit de corrompre les agents et tout est permis.

La multiplication des points de contrôle est due au fait que pendant les jours de marché, l'affluence des commerçantes, des clients et d'éventuels opérateurs économiques est importante. Ainsi, selon le rôle de chaque unité, la police et la gendarmerie effectuent des contrôles. Mais ces contrôles effectués au niveau des barrages routiers font perdre énormément du temps aux opératrices économiques.

a-Le contrôle sur l'axe routier Abidjan-Noé

Sur la voie Abidjan-Noé, nous avons en plus des postes de la zone frontalière de Noé, des barrages fixes et des barrages mobiles

En effet, le contrôle proprement dit qui s'effectue à ces différents postes se déroule de la manière suivante :

Lorsque les commerçantes, la clientèle et bien d'autres opérateurs économiques viennent du Ghana munis de plusieurs articles dans les véhicules, ils sont priés de traverser le barrage douanier à pied. Et les véhicules se dirigent vers le magasin de stockage. Avant que ces véhicules ne partent vers le magasin de stockage pour la pesée des articles et la délivrance des feuilles de routes, un premier groupe de 4 agents de douane, tous des sous-officiers vérifient leur contenu. C'est à ce niveau que toute la corruption se déroule. En effet, lorsque les commerçantes ne peuvent pas dédouaner la marchandise, ces agents leur demandent "d'entrer dans le contexte" selon leur propre thème. Ce qui veut dire qu'il faut déboursier de l'argent dont le montant peuvent varier de 1000 f CFA lorsqu'il s'agit d'une marchandise de moindre importance à 200 000 f CFA pour les marchandises d'une grande importance. Et l'un des agents vous accompagne à destination. Bien entendu cet argent ne rentre pas dans les caisses de l'Etat.

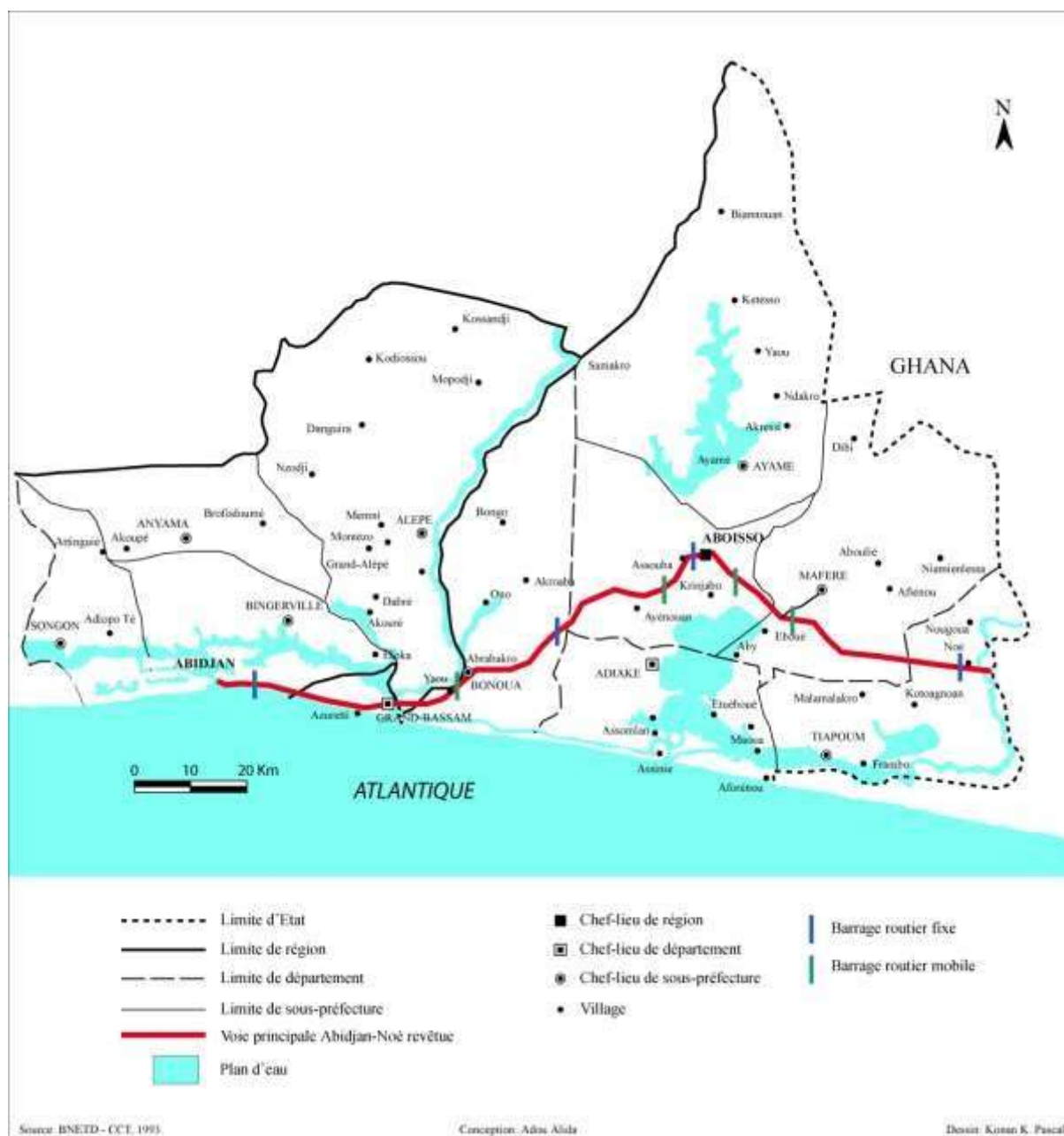


Figure 4.12 : Les différents barrages routiers du corridor Abidjan-Noé

b-Le dédouanement des marchandises

Le dédouanement des marchandises se fait au poste de douane de Noé, un premier contrôle est effectué par la brigade de douane. Ce sont généralement des sous-officiers de ce corps au nombre de quatre qui vous dirigent vers le magasin de stockage pour la déclaration et la pesée des marchandises en vue de la délivrance de la feuille de route (quittance). Sur cette feuille de route est écrit le titre nominatif des différents articles, leurs poids et la valeur financière correspondante. Il s'agit de la section des écritures au niveau de la douane qui comprend trois (3) cellules de travail. Il s'agit des cellules de l'Import, de l'Export et de l'Informatique.

-La cellule « export »

Les agents procèdent à l'enregistrement et à l'apurement de déclarations en détail de types D6 (E 101), D8 (E 102), D23, D56 et D53. Ils contrôlent la sortie effective des camions et marchandises déclarées.

-La cellule « import »

Les agents procèdent à l'enregistrement, à l'apurement et à la vérification des déclarations en détail de types D15 (S 111) et D3 (C 100).

c-La déclaration sommaire de transfert (DST)

Les douaniers liquident les droits et taxes sur les bagages des voyageurs, quand cela est possible, dans l'esprit de la circulaire N° 1277 du 02 juin 2005 (voir page annexe) en plus les dédouanements se font sur la valeur d'achat ou sur la valeur barème.

Exemple : les sacs à mains sont calculés au kg/Net, les glacières sont calculées à la pièce. La chaussure dame est à 10 000 f/paire.

d- La cellule Informatique

Elle est tenue par deux (02) techniciens en informatique dont les activités consistent à :

- assister les commissaires en douanes agréés exerçant à Noé l'effet de lever leurs déclarations en Douane (déclaration en détail et déclaration sommaire de transfert) ;
- créer les bulletins de liquidations recouverts par l'émission de quittances, sur la base des droits et taxes liquidés par les agents de la cellule import.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIRECTION REGIONALE DU SUD-CONGO
ABOISSO
BUREAU DES DOUANES DE NOE

Noé, le juillet 2009

FICHE DE PRELIQUIDATION DES DROITS ET TAXES

Nom et prénoms :
Nature des marchandises :
Origine et provenance :
Destination :
Nombre de colis :
Poids :
Nomenclature :
Valeur taxable :

TAXES	BASE TAXABLE	TAUX	MONTANT
DD		20%	
PSTA		1%	
TVA		18%	
IS-S		1%	
POC		0,2%	
Autres			
TOTAL A PAYER			

Numéro de quittance : Date de délivrance : / 07/2009

NB. Cette fiche doit être accompagnée des pièces suivantes :
1° le bulletin de liquidation ;
2° la quittance de recouvrement des droits et taxes.

Le Chef de Bureau Adjoint

Photo 4.1 : Un aperçu du bulletin de liquidation (Cliché de l'auteur juillet 2009)



Photo 4.2 : Un aperçu d'une quittance (Cliché de l'auteur juillet 2009)

Après les déclarations en détail et les déclarations sommaires de transfert, les bulletins de liquidation et les quittances, les clients sont dirigés vers le chef du bureau ou à son adjoint pour visas et perception des droits et taxes auprès du comptable. Ainsi après toutes ces opérations, les produits sont acheminés vers leurs lieux de ventes dans des minicars ou dans des taxis-villes en vue de leur vente sur les différents marchés.

En ce qui concerne les versements de recettes, des droits et des taxes perçus par le chef de bureau ils faits à la trésorerie générale d'Aboisso.

Le rythme des versements au cours du mois est fonction de l'importance des recettes. Soit deux (02) à trois (03) versements par mois.

La réquisition, l'état de ventilation des versements au trésor et le bordereau de versement d'espèce accompagnent le moyen de paiement qui peut être le numéraire ou le chèque certifié. En retour, la trésorerie générale d'Aboisso appose sa signature sur les doubles de la réquisition et le bordereau de versement et délivre une déclaration de recette.

Le dédouanement des marchandises se fait aussi en territoire ghanéen par la douane du Ghana. Mais là-bas le contrôle n'est pas strict. Les douaniers ghanéens soutirent des sommes d'argent minimisables (2000 FCFA à 3000 FCFA) aux commerçants à leur retour. Il y a une certaine liberté de mouvement en territoire frontalier ghanéen d'où la marque de reconnaissance de certains commerçants qui offrent des marchandises en guise de cadeaux aux douaniers ghanéens.

4.4.2- Les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Ghana via Noé

La Côte d'Ivoire et le Ghana deux pays voisins qui ont une ouverture sur le reste du monde à travers leurs débouchés sur l'océan Atlantique. Le Ghana faisant partie de la CEDEAO dispose de sa propre monnaie. L'appartenance de la Côte d'Ivoire et du Ghana à des régimes et zones monétaires différents est un des facteurs déterminants pour les échanges. Ce différentiel se manifeste à travers la politique du taux de change, de l'inconvertibilité de la monnaie ghanéenne (le cedi). La Côte d'Ivoire quant à elle appartient à la zone franche, dont le franc CFA est la monnaie, qui reste attachée depuis sa création au franc français et maintenant à l'Euro.

La coexistence de régime et de zones monétaires différents peut-être considéré comme le principal déterminant des échanges transfrontaliers de tous ordres. Ce différentiel économique et monétaire est exploité par les opérateurs économiques des états en relation. Ainsi, le poste frontalier de Noé voit passer un flux incessant de personnes et de produits. La question qui se pose à nous est de connaître les personnes qui traversent la frontière, la nature et les volumes de ces produits qui alimentent ces flux.

4.4.2.1- Les échanges et le transport dans l'espace frontalier de Noé

Les rapports commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Ghana au niveau de Noé ont permis un développement des activités tertiaires qui ont fait de Noé un pôle de transit grâce aux différents opérateurs économiques qui s'y opèrent.

Parmi les opérateurs économiques, on compte celles qui sont éloignées de leurs lieux d'approvisionnement et celles qui sont proches et qui par conséquent n'éprouvent aucune difficultés de déplacements.

Tableau 4.26 : La situation du lieu d’approvisionnement par rapport au lieu de résidence des commerçantes

Lieu d’habitation \ Lieu d’approvisionnement	Marché Ellubo Ghana	Ghana	Togo	Benin	Nigéria	Total
Région de l’Agneby	11	2	14	0	0	27
Région du Bafing	7	0	2	0	0	9
Région du Bas Sassandra	7	0	4	0	0	11
Région du Denguélé	12	0	1	0	0	13
Région du Fromager	32	9	17	0	0	58
Région du Haut Sassandra	9	1	2	0	0	12
Région des Lacs	15	3	10	0	0	28
Région des Lagunes	450	115	270	125	139	1099
Région de la Marahoué	11	2	3	0	0	16
Région des Montagnes	3	0	1	0	0	4
Région du Moyen-Cavally	3	0	1	0	0	4
Région du Moyen-Comoé	7	0	6	0	0	13
Région du N’ZI-Comoé	15	2	5	0	0	22
Région des Savanes	11	0	2	0	0	13
Région du Sud-Bandama	17	5	2	0	0	24
Région du Sud-Comoé	117	27	98	4	0	246
Région de la vallée du Bandama	10	0	2	0	0	12
Région du Worodougou	7	0	0	0	0	7
Région du Zanzan	3	0	0	0	0	3
Total	747	166	440	129	139	1621

Source : Enquête novembre 2009

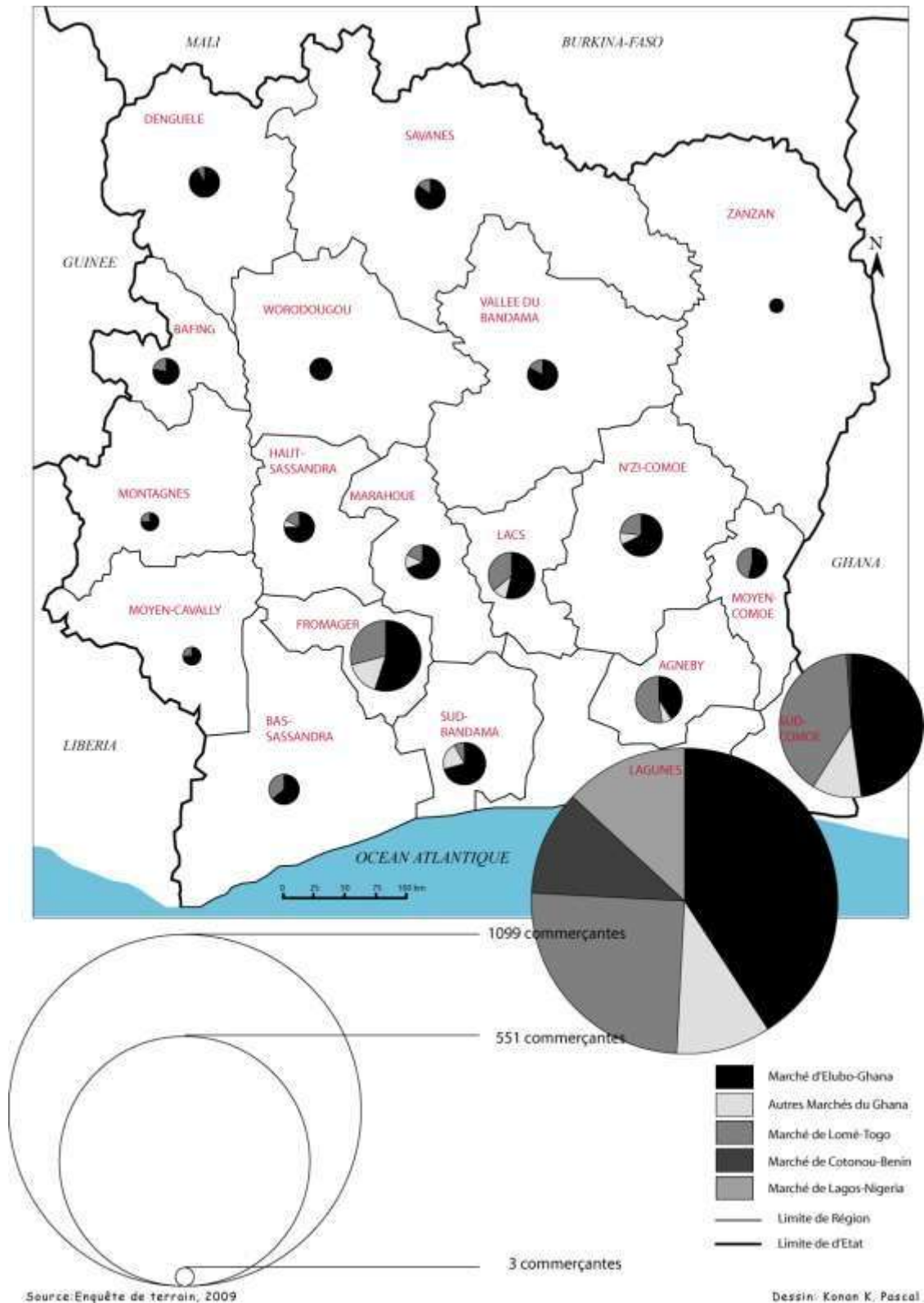


Figure 4.13 : La situation du lieu d’approvisionnement par rapport au lieu de résidence des commerçantes

Les commerçantes ont des lieux de résidences divers d'une région à l'autre. La recherche d'autonomie financière entraîne des déplacements d'un lieu à l'autre. Ces déplacements des commerçantes s'effectuent à plusieurs niveaux autour du lieu d'approvisionnement et de résidence. Aussi, avons-nous des déplacements pour l'achat des marchandises et des déplacements pour la vente de ces marchandises.

Tous ces déplacements créent des flux dans l'espace et constituent aussi un élément structurant de l'espace.

La majorité des commerçantes viennent d'Abidjan, elles sont au nombre de 1099 soit 68% des commerçantes transfrontalières enquêtées. Dans la ville d'Abidjan, elles habitent toutes des quartiers différents. Celles-ci utilisent des moyens de déplacements pour s'y rendre. Par contre, celles qui ne sont pas éloignées sont celles qui résident à Noé et n'utilisent pas de moyens de transport. Par contre les commerçantes venant de l'extérieur pour la Côte d'Ivoire ont pour résidence leur pays d'origine c'est-à-dire Ghana, Togo, Benin et le Nigéria. Elles sont au nombre de 64.

4.4.2.2- Les migrations commerciales

Les migrations vers les marchés frontaliers font partie des stratégies élaborées par les femmes pour acquérir une autonomie financière. Parmi les femmes interrogées, un nombre important de commerçantes ne sont pas nées à Abidjan et 22% des femmes interrogées sont non ivoiriennes et 78% sont des ivoiriennes.

a- La migration des non-ivoiriennes

Les motivations avancées selon l'étude faites à partir du pays d'accueil ou de la zone de départ, présentent à la fois des similitudes et des différences. On a souvent soutenu que la migration féminine dépendait exclusivement de la migration masculine et que le taux d'activité des femmes en milieu rural était faible et sans grande influence sur la production économique des pays d'Afrique sub-saharienne (Sy M., 1991). La paupérisation progressive des campagnes dans la plupart des pays du Sud a incité un nombre croissants de femmes à migrer. Alors qu'auparavant se déplaçaient les épouses des migrants, celles qui poursuivaient des études ou celles qui étaient confiées à des parents citadins (Locoh, 1989), elles sont de plus en plus nombreuses à partir à la recherche de revenus monétaires pour satisfaire leurs besoins personnels ou ceux de leurs familles.

Le chômage sans cesse croissant de leurs maris et la rareté de travail rémunérateur dans les villages étant les raisons de l'exode les plus fréquemment évoquées.

Les non-ivoiriennes sont arrivées en Côte d'Ivoire avec des parents ou ont suivi leurs époux à Abidjan. On compte aussi parmi elles, celles qui sont venues dans le but d'exercer une activité rémunératrice pour subvenir aux besoins de la famille restée au pays ou pour investir dans l'immobilier chez elle; c'est-à-dire dans leurs pays d'origine. Lors de nos enquêtes, une femme nous a fait cette révélation quand nous lui avons demandé si elle avait un compte d'épargne:

“Je suis arrivée en Côte d'Ivoire à 18 ans. Mes parents m'ont mariée à un homme qui vivait déjà ici, je suis donc venue le rejoindre. Je fais mon petit commerce, l'argent que je gagne, je le mets dans mon compte au pays pour faire beaucoup de choses là-bas. J'ai déjà construit une maison “.

Il faut dire que le départ des femmes africaines vers l'étranger est stimulé par les opportunités de travail.

b- La migration des ivoiriennes

Face à la pauvreté sans cesse croissant, les femmes sont obligées de faire le commerce pour palier au chômage de leur mari tout en subvenant aux besoins de la famille. Ces femmes vont jusqu'au delà de la frontière malgré les difficultés qu'elles rencontrent dans cette activité commerciale face à laquelle elles n'ont pas le choix.

Pour PROTEAU Laurence: “Le départ vers la ville n'est pas seulement un déplacement dans l'espace, il correspond largement à un déplacement social et à la constitution d'une nouvelle identité”.

Arrivé à Abidjan sans qualification professionnelle et illettrées, elles ne peuvent qu'exercer de petites activités qui pourraient leur permettre de survivre. Certaines d'entre elles travaillent comme domestiques dans des familles, font le ménage ou servent la nourriture dans les maquis. Elles épargnent le salaire perçu chaque mois. Lorsque cette épargne atteint la somme voulue, elles arrêtent l'activité précédente et se lancent dans une activité commerciale qui pourrait leur être rentable. D'autres par contre, s'installent chez des parents qui les aident à entreprendre une petite activité rémunératrice.

C'est le cas de cette vendeuse de chaussures en plastique qui est arrivée à Abidjan :

“Ma grande sœur est allée me chercher au village pour m'occuper de son fils puisqu'elle travaillait à la Fonction Publique. Je n'allais pas à l'école, j'ai tout de suite accepté parce

que j'allais venir à Abidjan. Ce fut une grande joie pour moi. Venir à Abidjan était une occasion que je ne devais pas rater, et puis à Abidjan, il y a l'argent. J'ai économisé l'argent qu'elle me donnait et au bout de quelques années, j'ai pu commencer la vente de chaussures pour chercher fortune et aider ceux qui sont restés au village. ”

Les propos de cette jeune femme confirment cette affirmation de PROTEAU Laurence qui dit que: “si la migration est un calcul économique, elle est aussi la manifestation d'un profit visant la transformation des conditions de vie et elle est soutenue par le mythe de la ville. Réussite et promotion sociale se conjuguent avec urbanité dans l'imaginaire des ruraux”.

4.4.2.3- Les mouvements des commerçantes et d'argent

Les mouvements des commerçantes de leurs lieux de résidence à leurs lieux de ravitaillements nécessitent des déplacements par plusieurs moyens. Pour les commerçantes qui ne sont pas loin de la frontière, le déplacement se fait à pied. Par contre, pour celles qui en sont éloignées, il faut utiliser un moyen de transport moyennant de l'argent.

a- Le mode de déplacement des commerçantes

Les taxis personnels, les Peugeot 504, les voitures personnelles, à pied, à mobylettes ou moto, à vélo, en car et en mini car sont les moyens de déplacement que les commerçantes utilisent pour pratiquer leurs activités commerciales à la frontière et delà.



Photo 4.3 : Des commerçantes descendant des véhicules de transport Dina et 504 au poste frontalier de police de Noé et soumis au contrôle des agents de police. (Cliché de l'auteur 2009)

Tableau 4.27 : La répartition des commerçantes selon le mode de déplacement

Mode de déplacement	Nombre de commerçantes	Pourcentage
A pieds	56	3%
Taxis personnels	540	32%
Peugeot 504	435	26%
Voitures personnelles	110	7%
Mini car (gbaka)	242	14%
Cars	302	18%
Ensemble	1685	100%

Source : nos enquêtes en 2009

Tableau 4.28: La répartition des commerçantes selon le mode de déplacement

Mode de déplacement	Nombre de commerçantes	Pourcentage
A pieds	56	3%
Véhicules	1629	97%
Ensemble	1685	100%

Source : nos enquêtes en 2009

Ces tableaux montrent que la majorité des commerçantes résident loin de leurs lieux de ravitaillement puisqu'elles se déplacent en véhicules. La distance est longue. Elles sont au nombre de 1629 femmes soit 97% des commerçantes. A coté de ces commerçantes, il y a 56 femmes soit 3% des commerçantes qui vont à pied. Elles résident non loin de leurs lieux de ravitaillement. Elles résident pour la plupart à Noé ou à Elubo. Parmi ces femmes, on a :

Celles qui empruntent les taxis personnels qui sont au nombre de 540 soit 32%. Les taxis personnels assurent le transport des commerçantes de Noé jusqu'à Abidjan. Ils sont conduits par des conducteurs appelés « woyoman ». Ils sont plus couteux que les autres véhicules de transport en commun. La sécurité n'y est pas garantie.

On compte 435 femmes commerçantes soit 26% qui empruntent les Peugeot 504, ensuite 110 femmes commerçantes en voitures personnelles, également 242 pour les mini cars (gbaka), et enfin 302 pour les Cars.

Tous ces véhicules assurent le transport des ces femmes commerçantes de Noé jusqu' à Abidjan via Aboisso.

b- La fréquence des déplacements et le coût des transports

Le coût du transport varie selon le mode de transport emprunté. Les prix ne sont pas les mêmes.

La majorité des commerçantes se déplacent généralement deux fois dans le mois pour celles qui sont actives dans cette activité commerciale, et les moins actives trois fois dans l'année. Les commerçantes qui empruntent les taxis personnelles paient 5000 FCFA comme coût de transport d'Abidjan à Noé. Celles qui empruntent les cars paient 2000 FCFA d'Abidjan à Aboisso et c'est à partir d'Aboisso que ces commerçantes empruntent les 504 ou les mini-car appelé «gbaka » au prix de 1400 FCFA d'Aboisso à Noé.

Les commerçantes qui se déplacent en voitures personnelles sont généralement des femmes fonctionnaires. Elles vont en groupe avec une seule voiture et paient le carburant qui revient à 20 ou 30 000 FCFA. Elles vont se ravitailler généralement les fin de semaines, de mois ou pendant leurs petits congés ou encore organisent des convois dans les différentes services.

La fréquence des déplacements est fonction de la vente effectuée et des besoins de la clientèle.

Les activités exercées par les femmes jouent un rôle très important dans la structuration de l'espace. Elles produisent l'espace et contribuent à son aménagement.

Les activités commerciales des femmes à la frontière créent des mouvements de plusieurs marchandises qu'il serait indispensable d'énumérer dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 5 : LES PRODUITS ECHANGES DANS L'ESPACE FRONTALIER DE NOE

La frontière de Noé est dominée par un nombre limité de produits d'échanges. Ce sont : les produits manufacturés et agricoles. Il s'agit donc ici de faire ressortir les caractéristiques de cette frontière afin d'évaluer les produits d'échange qui tiennent compte des activités commerciales transfrontalières.

La frontière est avant tout un espace d'échange. De cet espace découlent plusieurs activités commerciales qui contribuent à la classification des différents produits commerciaux.

Aussi, la frontière de Noé devient-elle un lieu d'écoulement de marchandises qui s'étend bien au-delà.

Dans cette partie, nous allons procéder à une analyse des flux des produits selon deux types de regroupements : les produits agricoles et les produits manufacturés. Ici, nous parlerons de trafic officiel dans la mesure où cette partie concerne les échanges qui se déroulent sous le regard de la douane et dans la légalité.

L'objectif fixé est l'identification de la nature et de l'origine des produits échangés sur cette frontière. L'hypothèse à vérifier est la provenance de la majorité des produits portant essentiellement sur les produits alimentaires.

5.1-Les produits échanges à la frontière de Noé

5.1.1- La nature des produits échangés

Les produits qui transitent par la frontière ivoiro-ghanéenne sont de natures diverses. En effet, les produits sortant du territoire ivoirien sont constitués des produits agricoles, artisanaux et de produits manufacturés. Par contre ceux qui entrent en Côte d'Ivoire sont en plus des produits précités, les produits pétroliers.

A travers une analyse fine des échanges, nous présenterons dans un premier temps les produits exportés et dans un deuxième temps les produits importés.

5.1.1.1- La classification des produits d'échange

Dans cette partie, nous mettrons en évidence les produits échangés selon les flux. L'intérêt de cette étude réside dans le fait que les analyses effectuées prennent en compte les échanges qui se sont déroulés surtout en période de crise intervenue en Côte d'Ivoire.

La crise qui a secoué la Côte d'Ivoire depuis 2002 et qui avait engendré la partition du pays, a bouleversé le déroulement des échanges avec les pays du Nord. Cette situation avait créé de

nouveaux axes commerciaux (Nassa 2005). C'est ainsi qu'en zone gouvernementale Noé était l'une des voies principales d'entrée et de sortie des produits d'échanges avec les pays sahéliens et les autres pays limitrophes. Nous classons ces produits en trois catégories : les produits vivriers, les produits manufacturés et les produits issus des marchés mondiaux.

Ce sont des variétés d'articles issus des entreprises ivoiriennes, des entreprises des pays frontaliers à la Côte d'Ivoire, des usines internationales et de la poterie. Ce sont des produits industriels: les chaussures, les effets vestimentaires (les pagnes wax, anglais, chinois hitarget, les pagnes Kita, la friperie), les produits cosmétiques, les produits pharmaceutiques, les liqueurs, les ustensiles de cuisine, le pétrole, les produits de beauté, les conserves, l'huile, les savons, la boisson, les canaris en terre etc. (voir ci-dessus photos des quelques produits vendus au marché d'Elubo).

Tableau 5.1 : les différents produits d'échange sur la frontière Ivoiro-ghanéenne à Noé.

Produits alimentaires		Effets vestimentaires			Produits cosmétiques		Ustensiles de cuisines	Produits manufacturés
Produits agricoles	Boissons alcoolisées	Kita	Pagnes	Friperies	Produits défrisants, pommades	Mèches et accessoires de coiffure		
Banane	Johny	Aka	Wax	Draps de lit	Pots	Mèches	Casseroles	CD vidéo du Ghana
Plantain	walker	Angui	Anglais	Chaussures	Défrisants	Casques	Assiettes	
Igname	Campari	Disco	GTP	Serviettes	Pommades	Séchoirs	Cuillères	
Manioc	Saint-Jams	Kinté	Fanci	Nappes de table	Crayons à maquillage		Verres	
Oignon	Wisky	Kwamé	Java		Parfums		Fourchette	
Tomates	totapak	N'kruma		Pantalons			Glacière	
Fruits	Gin ghanéen	An 2000		Jeans			Pots en plastiques	
Cacao	Pastis	Baba		Tee shorts			Thermos	
Café	Mangoustan	Guinda		Chaussettes				
Bombon	Kasapréko							
Chewingum	Rhum							
Biscuits	Alomo bitter							
Riz	Pusher							
	Striker							
	Plays bys							
	Goal Rocstar							
	Kick							
	Boost							
	Vin en carton							
	Rucio							
	Garcia							
	Sangria							
	Baron de Simon							
	Termidor							
	Peñasol							
	Bonita							
	Littoral							

Source : Notre enquête novembre 2009

- Quelques produits manufacturés vendus sur le marché d'Elubo:



**Photo 5.1: Les produits cosmétiques vendus dans une boutique à Ellubo,
(Cliché de l'auteur Février 2009)**

Sur cette photo nous observons des produits cosmétiques, des parfums, des savons qui sont en vente au marché d'Elubo.



**Photo 5.2: Un amalgame de boissons alcoolisées exposés dans une cuvette et vendus sur les marchés de Noé
et d'Ellubo (Cliché de l'auteur Février 2009)**



Photo 5.3 : Les pagnes de différentes qualités exposés sur une table et vendus sur les marchés de Noé et d'Elubo (Cliché de l'auteur Février 2009)

Le trafic des produits manufacturés est animé par la population frontalière d'une part et d'autre part, par les commerçantes venant d'origines diverses.

5.1.1.2-L'origine des produits d'échanges

Les produits d'échange sont d'origines diverses (voir tableau ci-dessous). Les effets vestimentaires, les ustensiles de cuisines, les produits manufacturés provenant de l'Est de la frontière Ivoiro-ghanéenne (de Kumassi au Ghana, de Lomé au Togo, du Nigéria). Cependant, les produits qui sont également sur le marché ghanéens d'Elubo ou de Kumassi (Ghana) pour la plupart ne sont pas tous de fabrication ghanéenne.

Les postes téléviseurs, les disques compacts, les pagnes, la friperie, les produits cosmétiques et quelques boissons proviennent des pays européens ou asiatiques et transitent par Lomé avant d'être acheminés dans certains pays ouest-africains tels que le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Les pagnes kita d'Agosomé, ville ghanéenne à la frontière Ghana-Togo, les chaussures Aboguié et quelques boissons sont de fabrication ghanéenne et proviennent des villages de Kumassi (Ghana). Les pagnes kita sont des pagnes de grandes cérémonies en pays Akan et Ashanti.

Quant aux effets vestimentaires tels les friperies, ils sont issus des pays d'Europe et les pagnes du Togo et du Nigéria. Ces effets vestimentaires transitent par le Ghana en direction de la Côte d'Ivoire. Les friperies sont les plus importants car moins chères donc accessibles aux revenus modestes. Elles représentent une quantité énorme des effets vestimentaires. Ces

habits appelés communément ‘‘Yougouyougou’’ constituent une attraction sur ces différents marchés.

Les produits manufacturés, les effets vestimentaires et les produits alimentaires que l’on trouve au marché d’Elubo proviennent de la filière ghanéenne.

Les différents marchés des villes ghanéennes (Accra, Kumasi) regorgent de marchandises importées du marché international et destinées à la Côte d’Ivoire, et dont le plus gros des échanges se concentrent dans le marché d’Elubo.

Les boissons alcoolisées telles que le rhum et ‘‘kasapreko’’, des vins tels que ‘‘Don Simon, Don Garcia, Thermidor’’ viennent de Lomé. Lors de notre passage à Noé, la boisson occupait une place importante dans le commerce. C’est le produit importé le mieux payé. Depuis l’avènement des circulaires (voir annexe) du Directeur général des Douanes ivoiriennes, les prêts-à-porter ne sont pas prisés sur le marché en ce sens que ces mêmes produits importés de l’Europe et de la Chine c’est-à-dire les produits hors CEDEAO sont dédouanés aux guichets uniques d’Abidjan et apportés sur le marché ivoirien (Abidjan) à un prix plus bas que ceux vendus à Noé. L’idée des prix que nous avons au sujet des friperies, avant notre enquête sur terrain à Noé est différente. Même à Elubo (Ghana) les marchandises sont plus chères que celles vendues en Côte d’Ivoire à Abidjan (à Yopougon Kouté). Les principaux revendeurs dans ce domaine se font de moins en moins sentir sur le marché ghanéen. Tous les commerçants sans exception s’en plaignent. L’affluence des clients devient de plus en plus rare à Noé. Parmi les friperies, nous dénombrons les chaussures dont les prix sont abordables. Les origines des pagnes et les chaussures vendus sont diverses : Ghana, Abidjan, Nigeria, Chine. Ces pagnes sont plus en plus délaissés par la clientèle depuis l’avènement des pagnes en provenance de la ‘Chine’ qui sont à moindre coût sur le marché ivoirien (Abidjan).

A la frontière de Noé, tout le système d’approvisionnement s’organise autour de la redistribution des produits alimentaires, manufacturés et effets vestimentaires.

Une part non négligeable des villageois du marché de Noé et campements pratique le commerce avec le Ghana qui leur assure un minimum de revenus aux côtés de l’agriculture et de l’élevage. Outre cela, des cultures de rente (café, cacao), le petit négoce de produits manufacturés et vestimentaires existent parfaitement.

Aussi, pour obtenir le numéraire à l’achat de produits manufacturés et vestimentaires, les producteurs ghanéens des zones frontalières d’Elubo écoulent une partie de leurs productions agricoles (les fruits) surtout, sur les marchés ivoiriens via Noé. Ils peuvent ainsi bénéficier de monnaies plus fortes (le franc CFA de la Côte d’Ivoire) que celles du CEDIS en fluctuation dans leur pays le Ghana, augmentant ainsi leur pouvoir d’achat. Ces ventes sont strictement

interdites, mais leur pratique est peu risquée car les douaniers ivoiriens ne contrôlent pas les produits qui sortent du pays.

A tous ces produits, s'ajoute le carburant qui est de fabrication ghanéenne.

Par ailleurs, les Ghanéens viennent se procurer les produits agricoles notamment, la banane plantain, le manioc, les fruits (oranges, mangues, etc.) et les produits manufacturés tels que les seaux en plastiques etc.

En plus de ces produits, l'on note les engins à deux roues (les motos, les vélos, les voitures) qui font partie de ces échanges.

Tableau 5.2 : L'origine et la destination des produits d'échanges

Produits d'échanges		Origine	Destination	Lieux d'échanges
Produits agricoles	Banane plantain Igname Manioc Café Oignon Tomates Fruits Cacao	Côte d'Ivoire	Ghana	Accra Kumasi Elubo
Boissons alcoolisées	Johnny walker Simple jeans Whisky totapak Campari Mangoustan Rhum <u>Vins en carton</u> Rucio Garcia Sangria Baron de Simon Termidor Penasol Bonita Littoral	Europe Asie	Côte d'Ivoire via Ghana	Accra Kumasi Elubo
	Gin ghanéen Pastis Kasapreko Alomo bitter Pusher Plays boys Goal Rockstar Kick Boost	Ghana	Côte d'Ivoire	Elubo

Source : Notre enquête novembre 2009

Tableau 5.3 : L'origine et la destination des produits d'échanges (suite et fin)

Produits d'échanges	Origine	Destination	Lieux d'échanges	
Effets vestimentaires	Kita	Ghana	Côte d'Ivoire	Elubo
	Pagne Bijoux	Ghana Nigéria Togo	Côte d'Ivoire	Nigeria Togo Elubo Accra Kumasi
	Friperie	Europe Asie	Côte d'Ivoire Via Ghana	Accra Kumasi Elubo
	Chaussures	Europe Asie Ghana	Côte d'Ivoire Via Ghana	Accra Kumasi Elubo Togo Nigéria
Friandises produits Nestlé	Bombons Chewing-gum Biscuits de Nestlé	Europe Asie Ghana	Côte d'Ivoire Via Ghana	Accra Kumasi Elubo
Produits cosmétiques	Europe Amérique Ghana	Côte d'Ivoire Via Ghana	Accra Kumasi Elubo Nigeria	
Ustensiles de cuisine	Ghana	Côte d'Ivoire Via Ghana	Accra Kumasi Elubo	
Produits manufacturiers et casques	Europe Asie Amérique	Côte d'Ivoire Via Ghana	Nigéria Accra Kumasi	

Source : Notre enquête novembre 2009

5.1.1.3-Les produits issus des marchés mondiaux

Le commerce des produits issus du marché mondial est l'œuvre des réseaux de commerçants, dont les relations entre les membres sont basées sur la solidarité ethnique et religieuse de part et d'autre de la frontière. Cette forme d'organisation draine l'essentiel des importations des produits manufacturés de manière officielle mais également frauduleuses.

Le recensement des produits qui viennent du marché mondial que nous avons effectué sur les marchés frontaliers a permis d'identifier plus de 300 marques que nous avons regroupées en rubriques (voir tableau ci-dessus).

Ces produits ont été importés par le Nigéria, le Ghana, le Togo, le Benin puis réexportés vers la Côte d'Ivoire via Noé qui les redistribue à l'ensemble des villes de l'intérieur. Nous relaterons plus loin la manière dont les produits sont introduits en Côte d'Ivoire.

5.1.1.4-Les produits issus des usines ivoiriennes

En fait, les produits manufacturés provenant des usines ivoiriennes sont achetés hors taxe par les grossistes ghanéens. Ils sont acheminés au Ghana transitant par Noé sous escorte douanière. Ils sont ensuite déversés sur les différents marchés ghanéens à moindre coût. Les mêmes produits coûtent parfois deux ou trois fois moins chères qu'en Côte d'Ivoire. Ainsi, le marché d'Elubo ravitaille la population résidente voire départementale. Celle-ci passe par l'axe officiel, mais à cause de la faible quantité des produits achetés, les agents de douane restent passifs.

5.1.2-Les produits en direction du Ghana via Noé

5.1.2.1- Les produits agricoles exportés

Les produits vivriers sont les produits de complémentarité et de solidarité qui répondent aux problèmes de tension alimentaire qui pourrait surgir entre pays frontaliers.

Nous regroupons sous le vocable de produits vivriers les produits de consommation courante. Ce sont les produits d'origine végétale contenant les céréales (maïs, sorgho, mil, riz), les maraîchers (tomate, gombo, piment), les légumes (aubergine, arachide, ail, oignon), les fruits (oranges, mangues) et les produits d'origine animale (le bétail, la volaille...) et d'exportation.

5.1.2.2- Les produits agricoles vivriers

Dans les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, les produits vivriers représentent une part très importante.

Pour apprécier cette importance des produits vivriers dans les échanges, le tableau suivant nous donne un aperçu du volume et de la nature des produits en direction du Ghana.

Tableau 5.4 : Le tonnage des produits végétaux enregistrés à l'exportation

Nature des produits	Nombre de colis	Tonnage	Provenance	Destination
Banane douce	1280	179,500	RCI	Ghana/ Niger/ Burkina-Faso
Huile de palme	1179	306,500	RCI	Ghana/ Niger
Huile de coprah	160	93,000	RCI	Ghana
Mangue	2016	67,000	RCI	Ghana
Noix de colas	1136	59,000	RCI	Niger
Noix de palmiste	500	254,620	RCI	Ghana
Total	6271	959,620		

Source : Poste de Douane de Noé février 2007

Ces produits subissent des mesures strictes de contrôle pour vérifier s'ils ne sont pas prohibés. Cela décourage souvent les exportateurs.

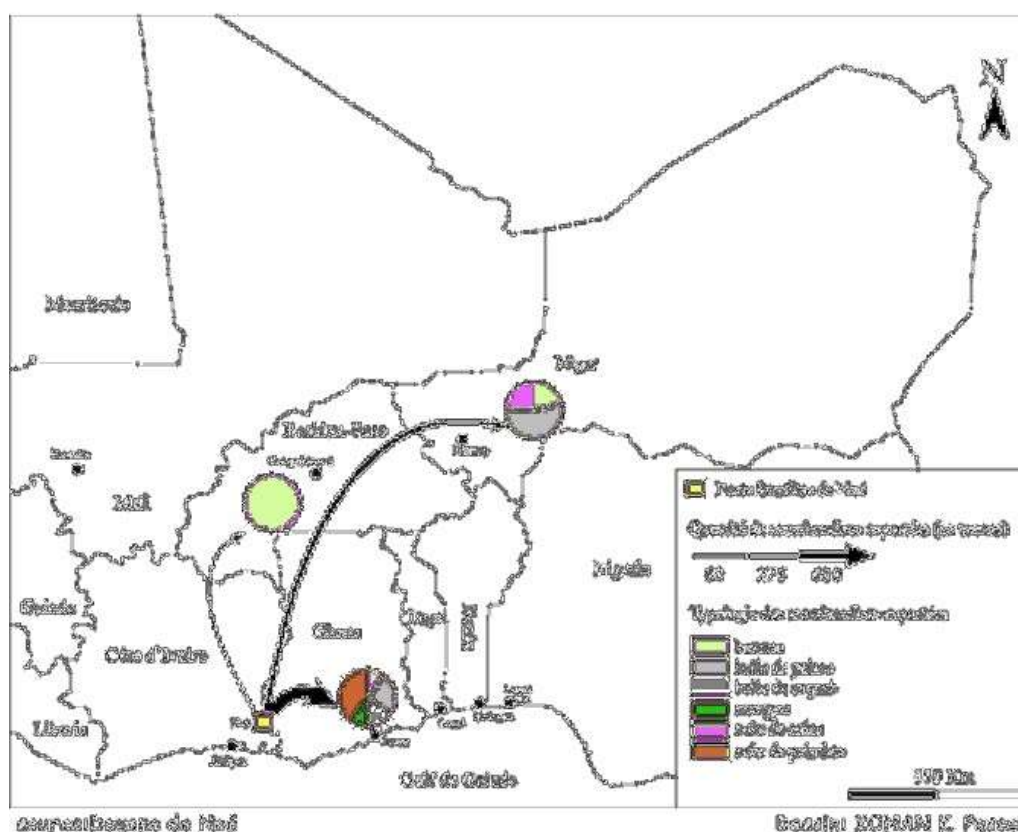


Figure 5.1 : Le flux de productions agricoles exportées

Cette carte nous montre les différents produits agricoles que la Côte d'ivoire exporte vers ses voisins Ouest-africains. Le flux de marchandises de la Côte d'ivoire vers le Ghana est

beaucoup plus intense que ceux dirigés vers le Burkina et le Niger. Les plus importantes quantités de ces produits sont destinées au Ghana avec 630 000 tonnes sur un total de 959 620 tonnes. Les plus faibles quantités sont destinées au Niger qui est en deuxième position avec 275 000 tonnes et le Burkina Faso en dernière position avec 60 000 tonnes.

Pour les produits agricoles importés des pays frontaliers à la Côte d'Ivoire comme nous l'avons dit plus haut, ce sont des produits complémentaires et de solidarité qui existent entre les différents peuples et pour une meilleure redistribution de richesses entre ces pays. Il s'agit des certains produits qui sont aussi cultivés aussi en Côte d'ivoire (Voir tableau ci-dessous).

5.1.2.2-Les produits agricoles d'origine animale

Au niveau de ces produits, le poisson fumé est la seule denrée qui va en direction d'Elubo. En effet, de part sa situation géographique, Elubo ne dispose pas de fleuve pour la pêche, alors les femmes qui pratiquent ce commerce en direction d'Elubo achètent cette denrée à Eboué ou à Abidjan. Il faut noter qu'elles sont au nombre de 50, toutes d'ethnie Agni et Sohié. Leur âge varie de 25 à 35 ans. Après l'achat de ce poisson dans des cartons, elles le fument dans des foyers aménagés. Et un jour avant le jour du marché, le produit est acheminé dans les véhicules de transport vers Elubo, qui sont pour la plupart dans un état de délabrement très avancé et ne sont équipés d'aucun matériel pour la conservation des produits transportés.

5.1.2.3-L es produits industriels exportés

Ces produits sont issus des usines ivoiriennes. Ce sont des articles ménagers (huile, savon BF, sachets, des pots en plastiques).

Au regard du tableau ci-dessous, la Côte d'Ivoire exporte une grande variété d'articles vers le Ghana à partir de Noé. L'analyse du tableau nous montre que parmi les articles, les produits de beauté sont en tête avec 940 097 tonnes, suivi du savon BF avec 604 352 tonnes et de l'huile avec 345 308 tonnes. En dernière position nous trouvons les sachets d'emballage avec 2,30 tonnes.

Tableau 5.5 : Les produits industriels exportés

Nature du produit	Tonnage	Provenance	Destination
Chaussures	123 596	RCI	Niger/Ghana/Togo
Savons BF	604 352	RCI	Togo/Burkina-Faso
Huile	345 308	RCI	Burkina-Faso/Benin
Produits de beauté	940 097	RCI	Niger
Biscuits	8,16	RCI	Ghana
Sachets	2,,30	RCI	Ghana
Pots en plastiques	5,39	RCI	Ghana/ Nigeria
Total	7 413 368,90		

Source : Nos enquêtes au poste de douane de Noé février 2007

Ce sont donc 7 413 368,90 tonnes de produits manufacturés qui transitent par le poste de douane de Noé en direction du Ghana.

5.1.2.4- Les produits artisanaux

Dans les échanges entre Noé et Elubo, les produits artisanaux sont peu présents. Ici la poterie et les matériaux issus de la forge prennent une part importante dans l'animation du marché d'Elubo. C'est pourquoi un intérêt leur a été accordé dans cette étude. Les principaux produits sont : le talié (écueil), les canaris en terre et les différents produits issus de la forge. Par faute de statistique, leur tonnage n'a pu être déterminé à cause de leur caractère artisanal.

5.1.3-Les produits en direction de La Côte d'Ivoire via Noé

A l'instar du Ghana, nous notons également des produits agricoles manufacturés et les produits pétroliers. L'analyse de ces produits nous permettra de connaître leur importance dans les échanges.

5.1.3.1- Les produits agricoles importés

Comme nous avons dit plus haut, ce sont les produits de complémentarité et de solidarité qui répondent aux problèmes de tension alimentaire qui pourraient surgir entre pays frontaliers et également pour une meilleure redistribution des richesses de la zone frontalière de Noé.

Les produits agricoles sont issus de Noé et ses environs. En effet, les commerçantes grossistes ghanéennes prennent rendez-vous avec différents producteurs à travers une agence agricole

sisé à Noé. Elles vont directement sur le lieu de production avec les camions ou ‘les bâchées’. Le prix est fixé en fonction du chargement et de la période. Ainsi en Août 2004, la bâchée de bananes était à 80 000FCFA contre 120 000FCFA en Mars 2009. Ces produits prenant la voie officielle, sont contrôlés par les douaniers ivoiriens et les agents phytosanitaires. Nous avons un aperçu du volume et des produits concernés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5.6: Les produits végétaux importés

Nature de produits	Tonnage	Provenance	Destination
Agrumes	38 753,105	Ghana/Niger	RCI
Céréales et légumes	14 149,730	Ghana/Niger/Burkina	RCI
Tourteaux de coton	1563,188	Benin	RCI
Divers	135,76	Ghana/Niger	
Total	54601,783		

Source : Poste de Douane de Noé février 2007

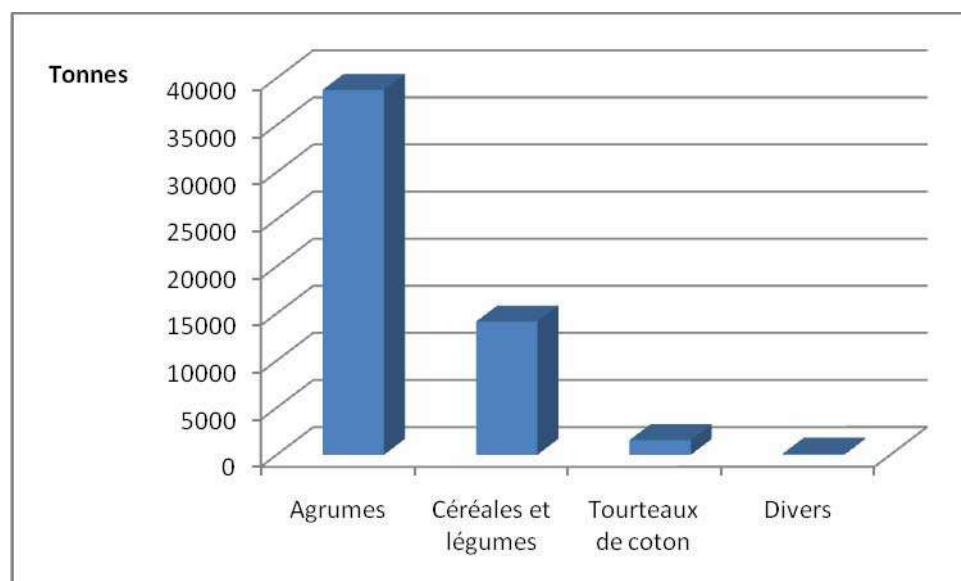


Figure 5.2 : Les produits agricoles importés par Noé

Les pays importateurs de ces produits agricoles sont le Ghana, le Niger, le Benin et le Burkina Faso. Les plus grandes quantités importées proviennent du Ghana et du Niger avec le même tonnage qui est de 24 092 tonnes sur un total de 54 465 tonnes. Ensuite, nous avons le Burkina Faso avec 4 716 tonnes et enfin le Benin avec 1 563 tonnes.

5.1.3.2- Les produits agricoles d'origine animale importés

Les pays importateurs de bétail sont les pays du Nord frontaliers à la Côte d'Ivoire. Ce sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger avec des importations de bovins 50 751 têtes et 141 847 ovins pour l'année 2007. Concernant la volaille, en plus des pays du Nord sahéliens, nous avons le Ghana. Pour l'année 2007, il y a eu 14 673 volailles importées.

Tableau 5.7 : Les produits animaux importés

Nature de produits	Nombre de tête	Provenance	Destination
Bovins	50 751	Burkina/Mali	RCI
Ovins	141 847	Burkina/Mali/Niger	RCI
Volailles	14 673	Burkina/ Ghana/Niger	RCI
Total	207 271		

Source : Poste de Douane de Noé février 2007

5.1.3.3- Les produits manufacturés importés

Ces produits manufacturés (voir tableau ci-dessous) sont les principales marchandises qui sont acheminées vers Noé dans des minicars, les camions remorques et taxis de villes par les commerçants et les clients des marchés de l'extérieur. Ces produits manufacturés, une fois au poste de douane, doivent subir les formalités douanières. Cette opération peut prendre toute une journée. Toutes les vérifications concernent aussi bien les marchandises que les personnes et le véhicule lui-même. Ce qui signifie que pendant l'arrêt des véhicules au poste de douane, tous les agents de sécurités et de contrôle sont présents, afin de réduire le temps de stationnement.

De façon générale, on constate que la Côte d'Ivoire importe quelques produits du Ghana qui transitent par la localité de Noé. Le tableau ci-dessous nous en donne un aperçu.

Tableau 5.8 : Inventaire des autres produits importés du 01 Février au 05 Avril 2009

Produits	Poids en kg ou nombre de colis
Machine à coudre	3 Unités
‘Yomo’	35 Kg
Article de ménage	770 Kg
Tronçonneuse	1 Unité
Atomiseur mécanique	10 Cartons
Fongicides	22 Kg
phytosanitaires	420 Boîtes
Friperie	784 Kg
Pagne Kita	36 Unités
Vélo	29 Unités
Pneus	60Kg
Chambre à air	130Kg
Mobylette	3Unités
Moto Yamaha	2unités
Véhicule de transport	10 Unités
Tôle	60 Feuilles
boissons	564 Cartons

Source : notre enquête avril 2009

Comme on le constate, il n’y a pas de produits pétroliers et pharmaceutiques au niveau de ces échanges. Pourtant ce sont ces produits d’origine ghanéenne qu’on trouve le plus à Noé.

Les produits pharmaceutiques et pétroliers sont des produits qui relèvent de la contrebande que nous développerons dans les chapitres suivants.

5.1.3.4-Le rythme de passage des marchandises importées

Le rythme de passage des marchandises dépend du jour de tenue du marché des pays qui se situent de l’autre côté de la frontière tels que le Ghana, le Togo, le Benin et le Nigeria et de leurs différents ports respectifs. Nous avons aussi les jours comme mardi, mercredi et vendredi qui sont les jours de fortes affluences de marchandises. Mais depuis l’avènement des circulaires du Directeur Général de la douane interdisant les dédouanements dans les bureaux frontières, l’affluence baissé parce la majorité des marchandises passe au guichet unique d’Abidjan.

En outre, depuis les accords mettant fin à la guerre entre les belligérants dans la crise sociopolitique, il y a eu l’ouverture des voies du nord et les marchandises des pays du nord ont repris leurs voies habituelles.

Ce commerce concerne tant les produits importés qu'exportés. En effet, la Côte d'Ivoire exporte plusieurs produits vers ses voisins et la localité de Noé sert de couloir de passage à ces nombreux produits vers le Ghana le Niger le Burkina Faso, etc.

Au niveau des produits acheminés sur Noé, seuls quelques-uns restent. La plus grande partie de ces produits ont pris une autre destination. Ceux qui restent à Noé sont les produits céréaliers (mil, haricot). L'acheminement des vivriers n'est frappé d'aucun droit de douane et se fait avec des véhicules ghanéens qui ont pour principale destination le seul marché de la ville.

Outre les produits vivriers, il y a les produits manufacturés. Ces produits proviennent des pays européens ou asiatiques. Ils arrivent sur les marchés togolais ou ghanéens avant d'être redistribués sur l'ensemble des pays ouest africains. Ce sont en majorité des pièces détachées, les appareils électroménagers, les textiles, les friperies et les produits alimentaires. Mais les produits tels que les pagnes Kita et les boissons alcoolisées sont de fabrication ghanéenne. D'autres produits proviennent souvent des usines ivoiriennes, nigériennes, togolaises et béninoises.

5.1.4-Bilan économique des transactions officielles à la frontière de Noé

Cette analyse concerne les revenus obtenus dans le cadre du commerce transfrontalier qui repose essentiellement sur le transit des marchandises manufacturées et agricoles. La répartition des revenus dans le cadre du transit se fait à deux niveaux :

- Les échanges officiels au niveau des exportations ;
- Les échanges officiels au niveau des importations selon les indications de la Direction de la Statistique des Douanes (DSD).

Les trois tableaux ci-dessous nous parlent des recettes d' exportations et d'importations de Noé de 1999 à 2007, avant, pendant et après la crise.

Les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Ghana pour ce qui est des principaux produits, entre 1999 et 2001 ont connu une baisse considérable au niveau des importations. En effet, au niveau des importations des produits du Ghana vers la Côte d'Ivoire, nous avons enregistré pour l'année 1999, 1 898 067 tonnes de marchandises pour une valeur de 593 276 966 frs CFA contre 568 143 tonnes de marchandises pour une valeur de 310 825 072 frs CFA pour l'année 2001.

Tableau 5.9 : Import et Export par Noé de 1999-2007

AVANT LA CRISE : 1999-2001				
Années	EXPORTS		IMPORTS	
	Valeurs	Poids net	Valeur	Poids net
1999	10.985.817.491	86.271.966	593.276.966	1.898.067
2000	15.560.538.642	115.925.117	325.323. 111	410.594
2001	36.911.953.563	205.714.630	310.825.072	568.143

PENDANT LA CRISE 2002-2005				
Années	EXPORTS		IMPORTS	
	Valeurs	Poids net	Valeur	Poids net
2002	20.970.377.154	179.710.560	366.650.173	1.352.340
2003	27.100.369.090	384.420.826	598.177.247	1.023.496
2004	26.048592.851	260.847.902	2.650.990.286	6.999.935
2005	20.260.017.304	216.327.400	8.125.209.610	28.505.914

APRES LA CRISE : 2006-2007				
Années	EXPORTS		IMPORTS	
	Valeurs	Poids net	Valeur	Poids net
2006	17.983.053.716	203.132.692	7.244.564.037	36.286.990
2007	26.281.674.899	251.257.492	16.155.082.299	39.050.306

Source : Direction de la Statistique Douanière 2007

NB : Valeur en FCFA ; Poids net en : Kg

Pour les exportations de la Côte d'Ivoire vers le Ghana, les chiffres étaient en 1999 de 86 271 966 tonnes de marchandises pour une valeur de 10 985 817 491 frs CFA contre 179 710 560 tonnes de marchandises pour une valeur de 36 911 953 563 frs CFA. Mais à partir de 2002 les chiffres vont connaître une évolution tant pour les importations que pour les exportations.

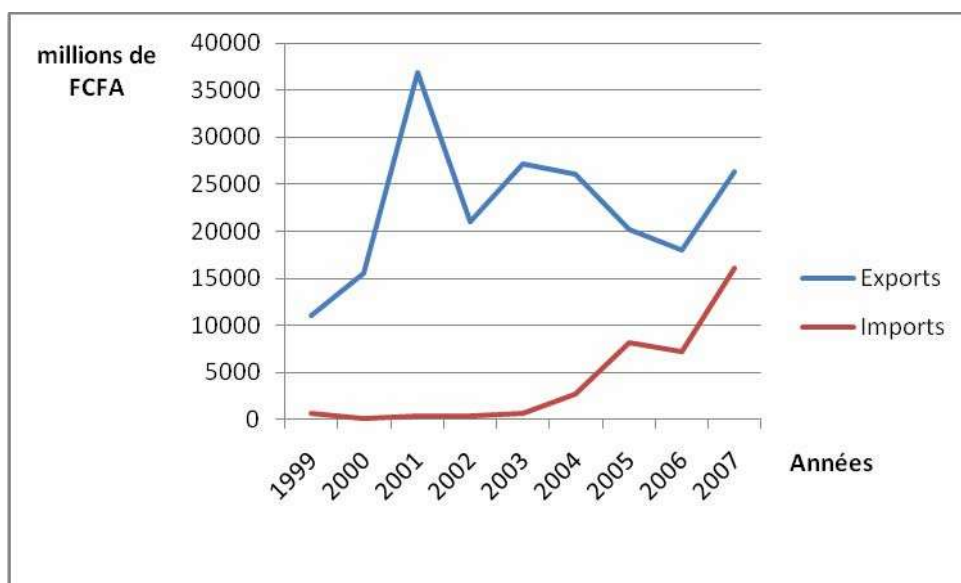


Figure 5.3 : Les recettes exportations et importations

De 1999 à 2001, les recettes douanières ont connu une légère augmentation au niveau des exportations de 10.985.817.491 de F CFA en 1999. On est passé à 36.911.953.563 de F CFA en 2001 avant de connaître une augmentation plus ou moins constante. Contrairement aux importations qui ont connus une chute brutale en 1999 avec la somme de 593.276.966 de F CFA à 310.825.072 F CFA avant de connaître une hausse considérable jusqu'en 2007.

Il faut dire que ces variations de recettes au niveau des importations et des exportations sont dues à la crise que la Cote d'Ivoire vivait. Un an plus tard, on constate une augmentation galopante de ces recettes. Cela est lié au fait que pendant la crise du 19 septembre 2002, Noé était la principale voie terrestre pour entrer et sortir de la côte d'ivoire. C'est pourquoi, certains produits des voies du nord ont transité par cette localité. Parmi ces produits, certains venaient des alentours de Noé, Lomé, d'Ellubo, du Togo, du Nigeria et même de l'Europe. Là encore, nous constatons une croissance au niveau des chiffres, des valeurs et des quantités d'importation et d'exportation. A cause de l'occupation des zones sous contrôle des Forces Fouvelles, certains opérateurs économiques préfèrent toujours passer par Noé.

A partir de 2005, les recettes ont commencé à baisser de nouveau à cause des équipements qui sont vétustes et ne permettent pas un travail efficace avec des « conteneurs » de 40 pieds qui équivaut à une remorque. Car pour faire l'écore de cette remorque c'est-à-dire le dénombrement et la pesée des marchandises, le magasin n'est pas approprié, il y avait par conséquent, des fuites de marchandises. Pour freiner ces fuites, la politique économique a décidé en ces articles 1241, 1257 et 1277 qui sont d'une importance capitale, afin de désengorger le bureau de douane de Noé. Ainsi :

- l'article 1241 interdisait toute importation et de dédouanement de marchandises au poste de douane de Noé ;
- l'article 1257 venu atténuer l'article 1241 pour interdire seulement le dédouanement des marchandises hors CEDEAO ;
- l'article 1277 son tour, est venu pour faire une ouverture en disant au poste de douane de Noé qu'il peut faire le dédouanement des marchandises que seulement s'ils n'ont pas un caractère commercial.

A partir de cela, les dédouanements ne seront plus à grande échelle. Les dédouanements à grande échelle se font à partir du port d'Abidjan et cela dans le but :

- d'aider à désengorger les différents postes frontaliers de la Côte d'Ivoire pour le dédouanement à grande échelle ;
- aussi dans le but de rendre le port compétitif.

Ainsi, de 2005 jusqu'en 2008 plus d'objectif de recettes, cela n'était plus considéré. Les recettes en moyenne par jour s'élèvent à 364 000 FCFA et cela depuis l'année 2009 (douane de Noé).

5.1.5- Le volume et la qualité des produits d'échanges transportés par les femmes entre le Ghana et la Côte d'Ivoire via Noé

Cette partie de l'étude est basée sur un questionnaire destinée aux commerçantes pratiquant le commerce frontalier entre ces deux villages. Il fallait simplement répondre à la question suivante: quelle quantité de produits transportez-vous ?

L'impossibilité d'obtenir des données chiffrées au près de la douane pour les activités commerciales des femmes qui se font entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et la fraude de marchandises ne pouvant être évaluée, nous avons en effet été détournée de notre mission première qui consistait à une évaluation des flux circulant entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Pour cela, il a fallu enquêter sur le transport des marchandises accompagnées d'une part, et d'autre part, collaborer avec les agents de douane, pour saisir les mouvements import-export du côté de ce commerce frontalier. C'est ainsi que l'aspect "quantification" fut négligé, pour ne retenir que la description des phénomènes observés. Cependant, Noé n'étant plus une zone de dédouanement des marchandises hors CEDEAO, aucune statistique n'est disponible sur la quantité de marchandises provenant de l'extérieur. Nous nous contenterons des observations de marchandises importées ou exportés à travers différents circuits commerciaux et l'avis des commerçants sur la quantité des produits qu'ils transportent.

Ainsi nous avons réalisé le tableau suivant montrant la quantité de produits et le temps d'écoulement.

Tableau 5.10: Le volume et le prix de gros de divers produits importés

Produits	Quantité importée par commerçante	Temps d'écoulement des marchandises	Prix en gros au Ghana en FCA
Oignon rouge Ghanéen	2 à 3 sacs	3 jours	8000 frs par sac
Boissons alcoolisées	12 à 13 cartons	10 jours pour écouler un carton	1 carton à 8500 frs voire 9000 frs
Pagne (wax, anglais, GTP, Fanci du Togo et Nigeria)	45 à 50 pagnes	Un à deux mois	225 000 à 675 000 frs pour le Togo et le Ghana 180 000 à 450 000 pour le Nigéria
Chaussures Balles de pantalon et les shorts Draps serviettes nappes	-1 à 2 balles de 100 à 150 chaussures -1 à 2 balles de 100 à 150 vêtements	- 2 semaines voire 1mois - 3 à 4 mois - 1 mois	- 500 000 à 1000 000 frs par balles - 100 000 à 200 000 frs par balles - 100 000 à 200 000 frs par balles
Produits manufacturés	100 à 200 appareils	Une année et plus	1000 000 (ensemble télévision, radio)
Ustensiles de cuisine	10 à 25 soupières et assiettes	1 mois	25 000 à 30 000 frs
Cassette CD	20 à 30 CD	1 mois	12 000 à 15 000 frs

Source : nos enquêtes novembre 2009

Le Ghana échange des volumes considérables de produits avec son voisin francophone, la Côte d'Ivoire. La majorité des marchandises traverse la frontière frauduleusement. Elle échappe donc aux comptabilités publiques nationales.

Certaines commerçantes qui devraient connaître le volume de leurs marchandises, restent muettes quand on le leur demande. Ce qu'il faut retenir du trafic frontalier, c'est qu'il mobilise un volume très important. A voir toutes les marchandises qui inondent les différents marchés frontaliers, il est indéniable que les quantités sont énormes.

A cela, il faut ajouter la qualité des marchandises. En plus des prix abordables sur les marchés, la qualité des différents produits ne fait aucun doute. Ces deux facteurs motivent les

consommateurs à envahir les marchés frontaliers. Et c'est cette qualité qui attire beaucoup les commerçantes vers les marchés des pays voisins anglophones et francophones.

Le trafic frontalier et transfrontalier a pris de l'ampleur grâce aux importants volumes et à la qualité des marchandises. Pour pouvoir réaliser des bénéfices considérables, il faut avoir des articles de bonne qualité pouvant attirer la clientèle.

5.1.6- Les valeurs des produits échangés

L'attraction des commerçants sur les marchés grâce à la qualité et aux prix abordables, offre une réelle opportunité de développer une activité commerciale dynamique. Ce qui nous permettra de faire un tableau illustrant les différents prix de quelques produits entre le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Tableau 5.11: Le prix des produits de chaque pays en franc CFA par unité.

Produits	Prix ghanéen l'unité en FCFA Ellubo	Prix en Côte d'Ivoire
Oignon rouge Ghanéen	8000 frs par sac	16000 FCFA/sac
Boissons alcoolisées	Johny Walker 3500 à 5000frs	- 6000 à 7500 frs
	Campari 3500 frs	- 6000 frs
	Simple jeans 2000 à 3000 frs	- 3500 à 6500 frs
	Wisky 800 frs	- 1200 à 1500 frs
	Totapak 500 frs	- 1000 frs
	Gun Ghanéen 800frs	- 1200 frs
	Pastis 800 frs	- 1200 frs
	Kasapreko 800 frs	- 1200 frs
Pagne (wax, anglais, GTP, Fanci du Togo et Nigeria)	Wax 18 000 à 35 000 frs	- 22.000 à 45 000 frs
	Anglais 6000 à 9000frs	- 10.000 à 12 000 frs
	Fanci, GTP 700 à 7000frs	- 2000 à 6000 frs
	Kita Aka Angui 50 000frs	- 110.000 à 115 000 frs
	Kita Disco 8000frs	- 10 000 à 15000 frs
	Kinté 60 000 frs	- 120 000 à 125 000 frs
	Kouamé N'Kruma 60 000frs	- 120 000 à 125000 frs
	An 2000 15 000 frs	- 25000 f à 30 000 frs
	John kuffor 60 000frs	- 120 000 à 1250 000 Frs.

Source : nos enquêtes novembre 2009

Tableau 5.12 : Le prix des produits de chaque pays en franc CFA par unité (suite et fin)

Produits	Prix ghanéen l'unité en FCFA Ellubo	Prix en Côte d'Ivoire
- Chaussures	- 1000 f à 1500 frs	- 1500 f à 15000 frs
- Balles de pantalon et les shorts	- 200 f à 800 frs	- 800 f à 2500 frs
- Draps serviettes nappes	- 500 à 2500 frs	- 1000 f à 5000 frs
Produits manufacturés	5000 f à 600 000 frs	- 15000frs à 1 000 000 000 frs
Ustensiles de cuisine	500 à 25 000 frs	1000 à 50 000 frs
Carburant	600 FCFA / litre	450 FCFA/ litre
Casette, CD	1200 FCFA	600 FCFA
Pots défrisant	3500 à 6500 FCFA	2500 à 2800 FCFA
Casque de coiffure	120 000 FCFA	65000 FCFA
Pommade et parfum	250 à 1500 FCFA	1000 à 3500 FCFA
Assiettes et soupières	1000 à 25000 FCFA	500 à 15000 FCFA
Glacières	3500 à 22000 FCFA	2000 à 19000 FCFA

Source : nos enquêtes novembre 2009

Ce tableau nous montre les prix pratiqués sur les marchés ivoiriens et ghanéens. La différence de prix entre les deux pays montre une réelle opportunité de développer une activité commerciale dynamique.

Aussi, faut-il ajouter que les prix varient selon les zones de distribution. Les environs immédiats des marchés frontaliers n'ont pas le même prix que les contrées lointaines. Comparer ces prix pratiqués en Côte d'Ivoire, nous constatons une très grande différence. En effet, pour le même article, nous constatons une variation de prix allant de 10 à 15%.

Exemple : le pagne kita Kouamé N'Kruma qui coûte en moyenne 60 000 f CFA à Elubo revient à Abidjan à 120 000 f CFA, soit le double du prix pratiqué au Ghana. Pour ainsi dire, l'ensemble des produits manufacturés subit ce taux de variation qui peut avoisiner les 30% selon la période et la demande de l'article. Par ailleurs, il faut signaler que, selon nos informateurs, les prix étaient moins élevés par le passé avant l'implantation des commerçants ivoiriens à Elubo. Il faut reconnaître que, le transport des marchandises, le dédouanement aux différents barrages et la distance entraînent la hausse des prix. Le prix d'une bouteille de Rhum à Daloa connaîtra une augmentation importante par rapport au prix à Noé. Les prix des marchandises ont connu une évolution dans le temps. Jadis les produits étaient à bas prix. Mais, avec l'engouement des commerçantes à fréquenter les marchés ghanéens, les prix ont commercé à flamber.

Au total, les échanges frontaliers et transfrontaliers concernent plusieurs produits dont les produits manufacturés qui font l'objet d'un trafic considérable et reconnu. Notre objectif qui

est d'apprécier la nature et le volume des transactions, même si cette phase a été bâtie sur un questionnaire a été atteint. A ce niveau, il faut noter que contrairement à notre hypothèse qui affirme que les échanges portent essentiellement sur les produits alimentaires, ce sont les produits manufacturés qui font l'objet d'un trafic important.

5.1.7- Les autres produits

Nombreux sont les autres produits qui alimentent le commerce frontalier. Ce sont les produits prohibés qui sont de plusieurs types : Nous avons la contrefaçon des pagnes, les portables, les PPNE (produits pharmaceutiques non enregistrés) la drogue, les stupéfiants et la cigarette. A ces produits prohibés s'ajoutent les engins à deux roues, les voitures et le carburant. Tous ces produits font également partie de ces échanges et inondent tous les marchés situés à proximité de la frontière ivoiro-ghanéenne. Mais il est très difficile d'apprécier leurs proportions parce qu'ils sont issues d'un commerce clandestin.

5.2- Le commerce des produits d'échange

La voie internationale A 100 est une voie qui relie plusieurs pays à la fois via Noé (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Benin, Nigeria). Ce rapprochement de ces pays a permis aux femmes de développer des formes d'activités qui leur permettent de disposer de revenus. A la frontière de Noé, on compte plusieurs commerçantes d'origines diverses qui vont faire des achats jusqu'au Nigeria. Certaines commerçantes résident loin de leurs lieux de ravitaillement et ne peuvent donc pas retourner chez elles le même jour.

Les femmes commerçantes pour palier au chômage de leur mari ont choisi ce métier parce qu'il leur permettra d'avoir des revenus substantiels. Elles se sont aussi faites des amis et relations puisque parmi les clients, nous avons toutes les différentes catégories socioprofessionnelles.

5.2.1- Le mode d'écoulement des produits du commerce frontalier

Les pratiques commerciales des femmes regroupent ici les activités exercées à la frontalière et au-delà de la frontière. Les produits d'échange font l'objet de commerce de gros et de détail. Les produits transitant par la frontière de Noé sont vendus dans ce village de Noé ou dans les villages environnants, ou encore à Abidjan et dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

5.2.1.1- Les grossistes

Le commerce de gros constitue l'un des modes d'écoulement des produits vivriers et manufacturés. En effet, dans l'organisation de la vente du vivriers à Noé, les grossistes entrent directement en contact avec les producteurs par l'intermédiaire de l'OCPV (office d'Aide à la Commercialisation des produits vivriers). Ainsi au nombre de 40, ils prennent les produits à des prix dérisoires, aidés en cela par les pré-collecteurs et les collecteurs qui sillonnent les villages, les champs des agriculteurs et font stocker les produits dans des entrepôts de fortunes constitués. Plusieurs réserves sont constituées dans les villages. Ensuite, les véhicules viennent pour le chargement pour les acheminés vers les centres urbains que sont Aboisso et les villes de l'intérieur comme Bouaké et Abidjan. Arrivés à Aboisso muni de leur chargement, les grossistes passent à la direction de l'OCPV pour déclarer les différents produits acheminés vers les autres centres urbains. De là, un certificat de provenance est délivré à ces grossistes. Sur ce certificat, sont mentionnés le tonnage des différents produits transportés ainsi que le lieu de provenance et de destination.

Le certificat de provenance délivré à tous les chargements de produits vivriers vise deux objectifs principaux :

- Recueillir les données sur le secteur commercial des produits vivriers ;
- Réaliser des infrastructures routières et l'implantation des marchés (centre de collecte, de groupage et de réseau de marché de gros).

Cette même méthode est utilisée pour les produits manufacturés. Les véhicules chargés de ces différents produits arrivent d'Abidjan. A ce niveau, au lieu de la délivrance d'un certificat de provenance, c'est une feuille de route qui est délivrée aux grossistes. Sur cette feuille est marqué le tonnage et les noms des différents produits vers Elubo ou vers Aboisso où une redistribution est effectuée aux détaillants pour assurer la vente.

5.2.1.2-Les détaillantes

Les commerçantes de détail ne distribuent qu'un nombre limité de produits tels que: les produits vivriers, les produits de beauté, les articles d'habillement, les boissons, les ustensiles de cuisine, les mèches, les produits alimentaires et les boissons alcoolisées. Ces commerçantes sont souvent des ivoiriennes ou étrangères qui font du commerce de détail ou de petit détail. Il est d'ailleurs souvent difficile de faire la distinction.

Au niveau des produits agricoles vivriers et manufacturés, la vente et la collecte des produits se font de la manière suivante:

Les femmes paysannes qui pour la plupart, épouses des agriculteurs, prennent les produits de la récolte qu'elles acheminent sur les marchés de la région. Les différents produits sont vendus à tout acheteur. Ce même mode d'écoulement est suivi par les femmes ghanéennes sur les marchés des environs de Noé et d'Elubo. Elles quittent Elubo et ses environs après avoir fait contrôler au préalable le contenu des véhicules spécialisés dans le transport des produits vivriers et des taxis villes par l'agent phytosanitaire installé au poste de Noé. Après ces étapes, les produits sont acheminés vers les marchés de Noé et des villages environnants de la région. Elles ont un éventail de marchandises plus large qui sont vendus à l'unité. Les commerçantes du petit détail ont des boutiques très exiguës et très sommairement aménagées. Ils fractionnent les unités de ventes.

Les vendeuses devant les étalages proposent les marchandises à différents prix. Ainsi, les produits tels que le maïs en poudre et en grain, le riz local fluvial, sont présentés sur des tables ou dans des cuvettes avec une balance ou une boîte servant d'unité de mesure. Tous les produits agricoles vivriers, sur les marchés de la zone frontalière proviennent des villages environnants de la région d'Aboisso ou d'Elubo. Les vendeuses en provenance du Ghana proposent des produits tels que le gombo sec, l'arachide et le sel à différents prix. La pratique du "commerce de détail ou de petit détail " entraîne des marges commerciales très élevées. C'est ce commerce de détail et de petit détail que l'on trouve dans les villages et dans les villes urbaines de la Côte d'Ivoire.

5.2.1.3- Les commerçantes des marchés transfrontaliers

Les commerçantes des marchés transfrontaliers sont des grossistes (701commerçantes grossistes ivoiriennes et 39 commerçantes grossistes étrangères enquêtées) pour la plupart. Elles se rendent dans les marchés des pays voisins pour se ravitailler en marchandises diverses (friperies, ustensiles de cuisine, boissons, pagnes etc.). Ces marchandises sont collectées par les commerçants de ces pays et convoyé en Côte d'Ivoire, une fois s'être mis d'accord sur les différents prix. Le marchandage est de rigueur dans toutes les transactions car très peu de produits ont des prix officiels. Les produits d'échanges sont achetés sur plusieurs marchés de l'extérieur. Les grossistes emploient un correspondant qui se charge de la collecte des marchandises et qui revient les informe des fluctuations des monnaies. Des contacts épistolaires réguliers interviennent entre eux. A défaut d'un correspondant, les grossistes-

commerçants programment les livraisons des marchandises suivant les indications des grossistes-revendeurs à qui reviennent d'ailleurs, les frais de transport de la marchandise.

5.2.1.4- Le ravitaillement

La durée du ravitaillement dans ces différents marchés est très variable. La longueur du séjour dépend de plusieurs facteurs à savoir :

- Des facilités d'obtention des marchandises ;
- Des saisons ;
- Du montant du capital et de sa gestion ;
- Du travail que nécessite la collecte;
- Du chargement du camion.

Les grossistes, déterminent en fonction de leurs connaissances des lieux, la période de ravitaillement et la durée du séjour, de sorte d'arriver à des périodes propices à la vente et au choix de qualité. Dans le cas où intervient une location d'un véhicule, le retour est soit individuel, soit en groupe dans un camion dont le contenu appartient à plusieurs grossistes. Sur le chemin de retour, les camions sont l'objet de nombreux arrêts aux barrages de police, de gendarmerie, de douanes et des eaux et forêts. Pour éviter les pertes de temps et la fatigue d'un déchargement complet du camion suivi d'un nouveau chargement, des intéressements sont souvent prévus pour les contrôleurs. Selon les commerçantes, chaque corps des métiers exige une somme différente (douaniers et agents des eaux et forêts : 3000 FCFA, gendarmes ; 2000 FCFA, policiers : 1000 FCFA). Ces nombreux contrôles que les femmes qualifient d'ailleurs d'abusifs, accroissent évidemment le prix de revient des marchandises et ralentissent le bon écoulement des produits en Côte d'Ivoire.

Les marchés frontaliers comme transfrontaliers sont des lieux de vente des produits tels que : les produits vivriers, les produits de beauté, les articles d'habillement et les boissons, les ustensiles de cuisine, les mèches, les produits alimentaires.

Dans le détail, les quatre types de produits les plus commercialisés dans ces marchés frontaliers sont : les produits vivriers, les produits de beauté, les articles d'habillement et les boissons. Les boissons supplantent les autres produits. Il semble que les marchés frontaliers aient un caractère particulier à cause de leurs spécialisations dans la commercialisation des produits vivriers, des produits de beauté, des articles d'habillement et des boissons.

On peut considérer que les activités commerciales transfrontalières des marchés frontaliers comme celles des marchés des villes révèlent du commerce même si, au sujet des produits

vivriers, on est tenté de formuler une réserve : production et revente se confondent ici chez les mêmes commerçantes ; il y a donc fusion du secondaire et du tertiaire qu'il n'est pas toujours aisé de différencier.

5.2.1.7 –La distribution des produits d'échange

Les produits d'échange issus du commerce frontalier à Noé sont vendus. A qui ? Comment s'organise la distribution ? Telles sont les questions qui nous préoccupent à cette étape du travail.

Tableau 5.13 : Les principaux lieux vente des produits d'échange provenant du commerce frontalier à Noé.

Lieux d'approvisionnement	Lieu de destination			Total
	Abidjan	Autres villes de la Côte d'Ivoire	Ghana	
Nombre de commerçantes et pourcentage	1099 soit 65%	522 soit 31%	64 soit 4%	1685 soit 100%

Source : nos enquêtes en 2009

Selon le tableau 5.13, les principaux lieux de vente de ces produits sont : Abidjan, les villes et les villages voisins. Abidjan étant le point de destination privilégié, il convient d'étudier à part le système de ravitaillement de cette ville.

a-La distribution à Abidjan

Comme l'indiquent les pourcentages précédents, c'est vers Abidjan que les femmes dirigent en priorité leurs productions. Aucune autre ville n'est approvisionnée autant que la capitale. Les produits d'échange du commerce frontalier à Noé sont convoyés par la route qui est le corridor Abidjan-Noé vers les principaux marchés d'Abidjan. Plusieurs critères influencent le choix des commerçantes pour l'un ou l'autre de ces marchés : la distance à parcourir, les moyens, le coût de transport, la présence d'une connaissance dans le marché et le taux de fréquentation du marché par les revendeurs.

b-La distribution locale

La distribution locale est celle qui a lieu dans les villages environnants. C'est exclusivement un commerce de détail, même si parfois les paysannes vendent en gros toute leur production à une compatriote ou une grossiste qui va la revendre dans les marchés urbains.

5.2.1.6 - Le conditionnement des marchandises

Le transport des produits maraichers se fait souvent dans des emballages de récupération. Ce sont principalement les sacs ayant initialement contenu de la pomme de terre d'importation, d'arachides ou du riz. Si ces sacs s'avèrent convenables pour le transport des légumes, tels que les pommes de terre, l'oignon, la carotte, ce n'est pas le cas pour les légumes les plus délicats comme la tomate et surtout la salade. Pour ces derniers, on utilise des caissettes. Il en est de même pour les fruits importés. Dans le domaine du maïs par exemple, ce sont des camionnettes "Kia" dont le coût du chargement de 3 à 5 tonnes peut de 350 000 à 400 000 FCFA. Concernant les friperies, les pagnes (Kita, Wax, Anglais, Fanci, GPT), le chargement se fait par balles. Quant aux appareils électroménagers, l'unité est contenue dans un grand carton. Et enfin, pour les liqueurs, ce sont des cartons de douze bouteilles. Le transport des marchandises se fait essentiellement par la route. Les moyens de transport les plus utilisés sont les "Kia", les taxis. C'est ce secteur est tenu par les ghanéens. On les retrouve le long du "no man's land" et à la gare routière d'Ellubo.



Le transport des produits vivriers dans des sacs de jute par les taxis ghanéens en partance pour le Ghana.

Photo : 5.4 : Un véhicule de transport de marchandises

(Cliché de l'auteur juillet 2009)

Le transport des légumes se fait souvent dans de très mauvaises conditions. Les véhicules sont toujours chargés au-delà de leurs capacités normales. Les sacs ou les paniers sont taxés sans tenir compte de leur contenu.

Pour les autres marchandises telles que les liqueurs, les pagnes, les friperies et les appareils électroménagers, les tarifs appliqués sont liés au nombre de cartons pour les liqueurs et par appareils électroménagers et par balle pour les effets vestimentaires.

Tableau 5.13: Les tarifs des passagers et des marchandises par véhicules

Type de véhicule	Passagers	Tarifs				
		Nombre de places	Marchandises			
			Liqueurs et autres articles	Appareils électroménagers	Produits alimentaires	Pagnes
Kia	0	0	0	0	40000 à 150000FCFA	0
Camion de 10 t	0	0	1000000f	10000000f	400000 FCFA	1000000 FCFA
Taxi « woyo»	5	5 places	1500f/carton	0	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 5000 f	50000 à 200000FCFA pour la location du taxi
504	8	8 places	1500f/carton	0	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 5000 f
Diana	14	14places	1500f/carton	0	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f
Diana	18	18 places	1500f/carton	0	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f
Car	60	60 places	500f/carton	0	1à2sac/accompagné en raison de 1000 f ajouté au tarif du passager qui est de 5000 f	1à2sac/accompagné en raison de 2500 f ajouté au tarif du passager qui est de 1400 f

Source : Notre enquête novembre 2009

Il faut noter que le prix des véhicules augmente en fonction des taxes douanières si bien que le transport frauduleux se fait toujours en empruntant différentes pistes pour éviter les contrôleurs. Les commerçants sont très attachés à ce système, car elles sont pratiquement sûres de toujours trouver un moyen de transport en partance ou en provenance du Ghana. Dans ces conditions, il est difficile d'estimer exactement les prix appliqués à ces différents stades de commercialisation. Les variations des prix appliqués sont tributaires des différents lieux de distribution. L'environnement immédiat des marchés frontaliers n'aura pas le même

prix que les contrées lointaines : le transport des marchandises et la distance entraînent la hausse des prix.

5.2.2- La part des femmes dans les activités commerciales transfrontalières de Noé

En tenant compte des effectifs des commerçants et des quantités qu'ils transportent, ce recensement situe la place de la femme dans l'ensemble des commerçants recensés.

Tableau 5.14: Le nombre total des commerçants recensés et la quantité totale de produits transportés

Effectif des commerçants enquêtés	Quantité totale Produits agricoles en tonne	Quantité totale Produits manufacturés en tonne
Femmes commerçantes : 1685	54 150 830	40 039 140
Hommes commerçants : 846		

Source : nos enquêtes novembre 2009

La population totale des commerçants est de 2531. Les femmes recensées représentent 67% des commerçants à la frontière de Noé. A propos des produits, on note, sur 54 150 830 tonnes de produits agricoles transitant par la frontière de Noé, les femmes en transportent 36 050 632 tonnes soit 67% et les hommes 18 100 198 tonnes soit 33%. Concernant les produits manufacturés, on note que sur 40 039 140 tonnes, les femmes en transportent 26 655 848 tonnes soit également 67%, contre 13 383 292 tonnes soit 33% pour les hommes. En d'autres termes, les femmes représentent plus de la moitié des commerçants transfrontaliers en produits vivriers comme en produits manufacturés. C'est pourquoi, elles livrent à elles seules les 2/3 des tonnages mensuels. C'est une part prépondérante dans le commerce transfrontalier à Noé.

CHAPITRE 6 : LES CIRCUITS COMMERCIAUX ET LES RELATIONS ENTRE LES COMMERÇANTES ET LES ACTEURS DE CES CIRCUITS

Les commerçantes et les services douaniers sont des collaborateurs dans le commerce transfrontalier. Ainsi, les premières paient-elles des taxes aux seconds.

Mais, la cherté de celles-ci pousse certaines commerçantes à utiliser la voie de la malhonnêteté. Il existe aussi des relations tant amicales que conflictuelles entre ces deux partenaires du négoce frontalier.

L'objectif fixé est de relever les difficultés que rencontre l'activité commerciale transfrontalière. L'hypothèse à vérifier est la forte influence de la contrebande sur le trafic.

6.1- La traversée de la frontière

6.1.1- Le circuit légal

La frontière est un passage obligé pour la commerçante qui vient écouler ses produits sur les différents marchés. Cette traversée met celle-ci en contact avec les agents de l'Etat :

Douaniers, contrôleurs, policiers. Mais celle-ci peut aussi se faire de façon illégale en évitant les services de la douane.

Le dédouanement des produits d'échanges transfrontaliers se fait aux postes de douanes. Là, les agents de douane contrôlent rigoureusement les marchandises afin de ne pas laisser passer des produits prohibés comme les piles, les cartouches, les armes, les pagnes fancy, les comprimés, ... Les colis doivent être taxés conformément aux lois et règles en vigueur.

Les taxes sont prélevées en fonction de deux choses : d'une part, les tarifs sont fixés en fonction du poids de la marchandise. C'est le cas de la friperie qui fait 500 f/ kilogramme. D'autre part, la tarification peut être fixée en fonction de la facture. Il s'agit là de l'or, du casque de coiffure et des appareils. L'agent de douane fixe les tarifs en fonction de la quantité de marchandises, sans avoir préalablement fait passer celle-ci sur la bascule. Cela relève de l'impression.

Les recettes douanières constituent un soutien financier très important pour le pays. Avec un trafic frontalier qui a acquis une ampleur considérable, il est indéniable que les recettes soient élevées. La fonction de contrôle de la frontière est importante pour Noé, en termes d'emplois et de retombées financières pour les commerçantes dont la concurrence déloyale des autres se voit limiter. Elle apparaît d'autant plus essentielle qu'aujourd'hui, dans le contexte économique difficile que vit la Côte d'Ivoire que les recettes douanières constituent un apport considérable à son budget.

Le dédouanement peut être fait par les agents de la brigade mobile qui ont pour mission de traquer les contrebandiers et autres trafiquants. Quand le contrebandier est pris, les choses se compliquent pour la commerçante parce qu'il faut payer quatre fois la taxe fixée par la douane.

6.1.2- Le circuit illégal

Le processus d'illégalité se met en œuvre pendant le retour des commerçants. En effet, la première partie du voyage se passe dans de bonnes conditions en traversant les postes de douane en direction du Ghana.

6.1.2.1- Les caractéristiques des objets du trafic illégal

Les produits frauduleux issus du trafic de Noé existent sous diverses formes : on peut citer la drogue, les produits médicamenteux, les pagnes, les armes, les cartouches, les piles, etc. Ces produits prohibés dans leur utilisation dans le trafic sont destinés à détourner l'attention des agents de contrôle. Ils servent également à augmenter de façon substantielle le gain du trafiquant. En effet, leur vente procure à ce dernier des sommes importantes d'argent.

a- Les moments du trafic

Peut-on parler réellement de période ou de moment précis où les trafiquants exercent plus leurs activités ?

On pourrait penser que les trafiquants ont des périodes pour faire passer leurs colis, c'est-à-dire, à la veille des fêtes où l'importance des produits est élevée ; notamment en ce qui concerne les habits et les boissons.

En vérité, il n'en est rien, si l'on s'en tient aux dires d'un agent de douane :

« Pour les trafiquants, toutes les heures sont propices pour qu'ils échappent aux contrôles des forces de l'ordre. Par ignorance certains ont cru bon de faire passer leurs colis pendant la nuit, mal leur en est pris. Car dans cette période les forces de l'ordre sont très vigilantes, tout colis à cette heure est frappé du sceau du soupçon ».

Pour les trafiquants, il existe trois bons moments, nous rapporte un autre douanier :

« D'abord, le matin de bonne heure entre 5 heures et 6 heures, à moment où les forces de l'ordre traînent les lourdeurs de la fatigue consécutive à la surveillance de la nuit. Ils sont très peu attentionnés ; le sommeil et la fatigue aidant, ils deviennent moins méticuleux dans les fouilles où alors ils sont tous simplement négligents.

Ensuite, aux heures de repas, les agents sont moins nombreux au niveau du contrôle. Ils se relaient pour prendre le repas.

Enfin, en saison des pluies, les contrôles sont superficiels, les agents sont gênés dans l'exercice de leur mission de contrôle et de fouille du fait de la pluie ».

En fait, les périodes de pluie constituent un facteurs d'empêchement du travail des agents de contrôle. Hormis ces moments ci-dessus mentionnés, tous les contrôles sont relâchés, il n'existe pas de moments favorables au trafic des produits prohibés. D'ailleurs, les situations que nous avons citées sont très aléatoires et ne concernent que les trafiquants utilisant les voies normales (routes officielles).

En définitive, les trafiquants profitent des moments d'inattention des agents de contrôle pour faire passer leurs colis.

b- Les techniques du trafic

Dans le souci d'échapper au contrôle des forces de l'ordre, les trafiquants ont imaginé diverses techniques. Ces différentes techniques varient selon la voie utilisée. Elles consistent éviter soit les postes de contrôle, soit à se présente au contrôle et à tromper la vigilance des forces de surveillances grâce à des astuces dont ils en sont maîtres.

Notons que la Côte d'Ivoire est séparée du Ghana par le fleuve Tanoé. Ce fleuve s'étend sur des centaines de kilomètres et donne de nombreuses possibilités aux contrebandiers. Ces derniers n'ont seulement qu'à traverser le fleuve pour se trouver sur le territoire ivoirien.

c- Les voies fluviales et lagunaires

Nous l'avons dit plus haut, la frontière Côte d'Ivoire-Ghana est matérialisée au niveau de Noé par le fleuve Tanoé. Ce fleuve qui aurait pu être un obstacle au trafic constitue bien au contraire un facteur favorisant, car il sert de passage aux trafiquants évitent ainsi les contrôles. Les trafiquantes ou les passeurs embarquent leurs colis dans les pirogues, traversent le fleuve et les déversent sur la rive ivoirienne. Une pratique d'autant plus facile pour les trafiquants, dans la mesure où ils sont rarement inquiétés. En effet, eu égard aux difficultés d'accès et aux nombreux débarcadères, les douaniers ne peuvent pas opérer efficacement. En outre, le fleuve étant relié à la lagune Aby, les trafiquants passent également par cette voie.

Au niveau de la lagune, les astuces consistent à emballer les colis dans de grands sachets qui sont reliés à la pinasse ou à la pirogue. Le colis solidement fixé est trimballé sous l'eau. Une

fois, arrivé à destination, le trafiquant attend une période, un moment où il ne peut pas être inquiété pour faire sortir son colis. Très souvent c'est très tôt le matin ou au cours de la soirée.

d- Les nombreuses voies de déplacement

Dans l'optique de lutter contre les trafiquants et fraudeurs de manière générale au niveau de la région, il a été établi des corridors de sécurité et des postes de contrôle à la frontière de Noé. En plus de ces corridors, il existe des barrages de police, de gendarmerie et de douane à certains endroits de l'axe Noé-Aboisso. Seulement, aujourd'hui ces corridors et barrages sont tous déviés par les trafiquants, les responsables de structures de contrôle le savent. Mais la multiplicité des voies et des moyens de déplacement très efficaces des trafiquants les contrarient énormément.

On remarque avec le Commandant de Compagnie d'Aboisso que:

« Certains trafiquants sont dotés de puissantes voitures à double traction (4 x 4) leur facilitant leur déplacement en piste. On estime que ces derniers ont pris le développement à leur profit. Nous ne détenons pas toutes les voies, nous nous contentons d'en donner quelques unes ». Il s'agit des pistes utilisées par les trafiquants pour contourner les postes de contrôles ou les corridors de sécurité. Le Commandant de Brigade d'Aboisso affirme que:

« il existe une multitude de voies parallèles. La plupart des villages de la région disposent de pistes permettant d'éviter la voie principale ». Par exemple, la traversée par le fleuve Tanoé en pirogue évite aux trafiquants d'être soumis aux postes de contrôles à la frontière.

Ou encore, le trafiquant peut longer le fleuve et atteindre la lagune Abi à l'aide de sa pirogue à moteur, sortir à Abidjan à yopougon kouté ou simplement sortir à Adiaké. A chaque corridor il existe par voies terrestres d'innombrables pistes parallèles.

Selon K. François un trafiquant : *« Pour contourner le corridor du carrefour krindjabo, je passe à Epienou ou à Ehia pour atteindre krindjabo et sortir sur le carrefour afin de reprendre la voie normale. Le codor d'Assouba est dévié à partir de Bakro ou d'Assouba. Cette voie permet d'atteindre Diatokro en toute tranquillité ».* En outre, il y a la palmeraie d'Ehania, qui est un véritable labyrinthe permettant de communiquer avec toutes les sorties et entrées de la région d'Aboisso.

Au total, nous disons que cette perméabilité de nos frontières due à l'immobilité des forces de contrôle, consécutive au manque de moyens adéquats et aux effectifs réduits, favorise l'entrée des produits prohibés, notamment des médicaments sur le territoire de Côte d'Ivoire par Noé. Ces difficultés qui se dressent, qui constituent un obstacle pour les forces de contrôle sont les facteurs explicatifs qui ne sont pas les seuls.

En effet, on ne saurait parler du domaine de la santé sans évoquer l'économie. Surtout quand il s'agit d'identifier les motivations des différents acteurs.

Ainsi, des centaines de pistes fictives existent de part et d'autre de cette frontière naturelle.

Les contrebandiers qui sont le plus souvent de la région, ont une maîtrise parfaite de celle-ci ; *« ils connaissent la région plus que nous »*; *cette région est leur terre natale. Ils ont donc toutes les astuces pour déjouer notre surveillance*, nous confie un douanier à propos des contrebandiers.

Les contrebandiers opèrent le plus souvent la nuit pour assurer une certaine sécurité à leurs actions. Ils font entrer leurs marchandises en Côte d'Ivoire à l'insu des autorités frontalières sur des pirogues qui en embarquent de grandes quantités.

Notons également que cette forme de fraude est favorisée par l'intégration socio-économique et culturelle des populations vivant de part et d'autres de la frontière. Il n'existe pas de séparation systématique entre Ghanéens et ivoiriens.

En effet, le système des alliances, les mariages intercommunautaires et même les échanges de terres, contribuent au rapprochement des deux populations. Cette situation facilite les agissements des contrebandiers qui le plus souvent sont puissamment armés. Un douanier nous confie que *« les contrebandiers connaissent la région plus que nous et ont des armes plus perfectionnées que les nôtres ; il est difficile de les prendre »*.



Figure 6.1 : Les différentes pistes frauduleuses le long du corridor Abidjan-Noé

e- La voie routière

Pour les contrebandiers, toutes les techniques sont bonnes pour contourner les agents de contrôle. Evidemment, nous ne saurions déterminer de façon exhaustive la liste des astuces. Celles-ci ont été révélées par les « wôyôman et les trafiquants », lors des différentes saisies opérées par les forces de l'ordre au cours des contrôles routiers.

*** Les pneus de secours et chambre à air :** Un douanier explique : « de faux pneus de secours sont vidés d'abord de leur chambre à air, on y introduit ensuite les produits prohibés »

tels que les médicaments, la drogue à l'intérieur puis on remet les chambres à air et on monte enfin les pneus ».

* **Le siège du conducteur :** Très souvent exempts de contrôle, certains chauffeurs cachent sous leur siège spécialement aménagés, les produits de la contrebande.

* **Le double fonds :** Les objets non répréhensibles sont déposés de manière perceptible alors que, des médicaments, de la drogue y sont camouflés au fond du véhicule dans un coffre spécialement aménagé, dans les poches des potières et les moteurs.

* **Les glacières neuves ou des valises neuves :** Outre, les trous d'aérations et les réservoirs de carburants, sont utilisées des glacières neuves ou des valises neuves. Une commerçante explique : *« on achète de grosses glacières ou valises toutes neuves, on y met les produits issus de la contrebande sans oublier au préalable de dédouaner régulièrement ces glacières ou valises. Ainsi à chaque contrôle, on brandit les quittances de dédouanement à l'agent de contrôle qui ni ne les toucher, ni ne les ouvre».*



Une valise neuve camouflant des produits inconnus et soumis au contrôle

Photo 6.1 : Une valise neuve soumise au contrôle au poste de police
(Cliché de l'auteur Février 2009)



Découverte de des produits cosmétiques camouflés dans cette valise neuve.

Photo 6.2 : Des produits cosmétiques camouflés dans cette valise neuve
(Cliché de l'auteur Février 2009)

* **Les emballages de jouets ou de biscuits** : Le trafiquant emballe les produits prohibés dans de grands paquets de biscuits ou de jouets hermétiquement fermés depuis le lieu d'achat des médicaments ou de la drogue. Ensuite, ces paquets sont recouverts d'un emballage plastique fermé de manière hermétique. De cette façon, l'agent de contrôle se contente de lire les écrits sur l'emballage sans avoir accès au contenu.

* **Les simulations de grossesses** : La trafiquante fait un beau paquet de produits prohibés (médicaments ou drogue) qu'elle camoufle dans son jupon et se recouvre de pagnes, elle simule une grossesse avancée.

* **Le port des produits prohibés** : La trafiquante dissimule les produits prohibés sous ses habits. A ce niveau, le port d'un collant est indispensable. La trafiquante devient par la même occasion « fessue » et possède une forte poitrine avec une forme disproportionnée.

Avec cette fertilité imaginative caractérisée des trafiquants, nul ne peut prétendre cerner toutes leurs astuces.

Au regard de ces astuces très sophistiquées, seuls l'intuition, le hasard et quelque fois l'odeur des produits prohibés ont guidé les forces de l'ordre dans leur contrôle.

6.1.2.2- Les acteurs du trafic

Le trafic illicite des produits prohibés est une activité qui nécessite une organisation bien structurée dans laquelle divers acteurs interviennent. Le succès lié à cette activité résulte de la conjugaison de solidarité.

Signalons qu'à ce titre, certains trafiquants qui sont les propriétaires des colis ont pour complices, les porteurs, les transporteurs et ensuite les forces de l'ordre dans leurs activités. Il s'agit là, d'une véritable mafia très bien organisée.

Pour une étude et une compréhension des motivations des trafiquants des produits, nous avons introduits les variables : âge, sexe, nationalité et situation sociale.

a- L'âge des trafiquants

A ce niveau, nous voudrions déterminer le rapport trafiquant et âge. Existe-t-il des tranches d'âge où cette activité est-elle plus pratiquée ?

Le tableau nous donne les approches suivantes :

Un trafiquant à moins de 21 ans. Toutefois, cinq (5) trafiquants ont un âge compris entre 21 et 30 ans, soit un pourcentage de 20%. Ensuite, une proportion importante de trafiquants ayant un âge compris entre 30 et 40 ans, soit douze (12) représente 48%.

Tableau 6.1 : L'âge des trafiquants

Age	-21	21 à 30	30 à 40	40 à 50	+ de 50	Total
Effectif	1	5	12	4	1	23
Pourcentage	4%	20%	48%	24%	4%	100%

Source : Nos enquêtes

En outre, sept (7) trafiquants ont un âge compris entre 40 et 50 ans, c'est-à-dire 28%. Enfin, un seul trafiquant est âgé de plus de 50 ans.

A l'analyse des données chiffrées, nous serions tentés de dire que le trafic des produits prohibés est du ressort d'individus d'un certain âge. Selon une commerçante, « *la trafiquante ne doit pas être trop jeune ou trop âgée. Elle doit être dans la fourchette d'âge de 21 à 40 ans* ». On pourrait dire à ce niveau que la fraîcheur physique et la maturité sont déterminantes pour l'exercice de cette activité afin de déjouer "les mauvais coûts" venant aussi bien des partenaires que des forces de contrôles.

b-Le sexe des trafiquants

Le tableau ci-dessous nous situe sur le sexe des trafiquants. Il nous permettra d'identifier le sexe des différents trafiquants.

Tableau 6.2 : Le sexe des trafiquants

Sexe	M	F	Total
Effectifs des trafiquants	2	23	25
Pourcentage	8%	92%	100%

Source : Nos enquêtes

La lecture de ce tableau nous permet d'être situés sur la pratique du trafic illicite des produits prohibés et le sexe des acteurs. Seulement deux hommes soit 8% sont impliqués dans cette activité. 23 femmes représentant 92% sont les actrices du trafic. Notons au passage que les statistiques relatives au sexe déterminent 100% de femmes dans l'exercice de cette activité. Ce constat fait penser que le trafic des produits prohibés est une activité de femme, car les forces de l'ordre sont plus gentilles avec les filles. Peut-on dire qu'ils se laissent charmer par les dames ?

c- La nationalité des trafiquants

Nous déterminons la nationalité des trafiquants à partir du tableau suivant :

Tableau 6.3 : La nationalité des trafiquants

Pays d'origine	Effectif des trafiquants	Pourcentage %
Côte d'Ivoire	14	56
Ghana	4	16
Nigéria	3	12
Togo	1	4
Mali	1	4
Guinée	1	4
Niger	1	4
TOTAL	25	100

Sources : Nos enquêtes

En dépit de la diversité des nationalités des trafiquants, nous relevons que les trafiquants ivoiriens sont les plus nombreux. Ils représentent 56% du total soit quatorze (14) personnes.

Le Ghana et le Nigéria suivent avec respectivement quatre (4) trafiquants, soit 16% et trois (3) trafiquants soit 12%.

Quant au Togo, au Mali, au Niger et à la Guinée, ils détiennent chacun un (1) trafiquant qui ne représente que 4% chacun.

Notons au passage que les trafiquants ivoiriens sont tous de sexe féminin.

En outre, selon les statistiques fournies par la maison d'arrêt et de correction d'Aboisso concernant les personnes incarcérées dans le cadre de cette activité en 1998, on note : 10 ivoiriennes, une ghanéenne, une togolaise, deux nigérianes, une malienne et un burkinabé.

Cette "invasion" par les ivoiriennes s'explique par la rentabilité de cette activité car selon une commerçante de produits prohibés tels que les comprimés, « *il y a beaucoup d'argent à gagner, il faut être courageux* ».

Les non-ivoiriens estiment que ces jeunes ivoiriennes bénéficient de la largesse des forces de l'ordre.

En outre, une certaine discrimination s'est installée. « *Si tu es ivoirienne, on ne te dérange pas trop* », mais quand « *c'est étranger les douaniers sont chaud-chauds* » nous fait remarquer une commerçante ghanéenne.

Ainsi, cette activité de trafiquant qui initialement était pratiquée par les étrangers, est aujourd'hui devenue une affaire de nationaux attirés par le gain facile et les importantes sommes qu'on gagne.

d- La situation socioprofessionnelle des trafiquants

A la question de savoir quelle profession elle exerce dans la vie active, toutes les trafiquantes ont avoué être des commerçantes. Pour certaines, le commerce est une activité de couverture par rapport au trafic illicite dans lequel elles exercent. Au niveau des hommes, l'un affirme être chauffeur, quant à l'autre, il dit être « débrouillard ». En vérité, le titre de commerçant n'est qu'une couverture pour se livrer au trafic des produits prohibés.

6.1.2.3- Les complices des trafiquants

a- Les porteurs

Leur rôle est déterminant à l'approche du poste de contrôle. Ils ont mission de contourner les postes de contrôle à pied et de livrer la marchandise à un lieu déterminé d'avance par les propriétaires, pour la remise du colis. Ces derniers empruntent des voies détournées et des sentiers. Ils sont plus nombreux à Ellubo et à Noé.

En effet, les porteurs se chargent de faire passer le colis suspect du Ghana à la Côte d'Ivoire à bord des pirogues, ensuite à pied pour les livrer. Par soucis de sécurité, les porteurs opèrent toujours et font preuve d'une ponctualité et d'une honnêteté non négligeable. Car les cas de pertes et de vols de colis sont rares. Signalons que les porteurs sont tous de sexe masculin et jeune dont l'âge varie entre 12 et 30 ans. Les ghanéens et les nigériens constituent cette frange de la population.



Un jeune trafiquant de moins de 20 ans transportant des glacières et empruntant une piste clandestine

Photo 6.3 : Un jeune trafiquant. (Cliché de l'auteur Février 2009).

b- Les transporteurs

Nous distinguons les non professionnels et les transporteurs professionnels, c'est-à-dire qui vivent de leur activité.

**Les transporteurs non professionnels*

Connus sous le pseudonyme de « woyoman », ils sont des transporteurs occasionnels issus de diverses couches socio-professionnelles (fonctionnaires, commerçants, mécaniciens etc.).

En effet, cette catégorie de transporteurs se livrent à cette activité dans l'optique de se procurer des revenus. Il suffit de détenir un moyen de locomotion en occurrence une voiture pour se livrer à cette pratique.

Ainsi, ils embarquent les produits prohibés à bord de ces voitures « personnelles et les évacuent tranquillement soit à Aboisso ou soit à Abidjan ».

Tout compte fait, cette activité eu égard au caractère discret des voitures, procure aux acteurs des revenus substantiels.

Notons avec un « wôyoman » que « le chargement d'une voiture est évalué à 150.000f CFA voir 200.000f CFA », on comprend dès lors cet engouement des particuliers vers cette activité.

**Les transporteurs professionnels*

Le transport dans sa globalité connaît une activité dynamique. Car les infrastructures routières qui relient le village de Noé aux autres zones d'entrée et de sortie sont de bonne qualité.

En effet, Noé est traversé par la route internationale Abidjan-Accra via Aboisso. De plus, toutes les autres voies qui sont rattachées à Noé sont praticables.

La qualité de ces voies favorise le transport dans la zone qui se trouve ainsi, densifié. L'appât du gain facile aidant, parmi ces transporteurs, certains se livrent aux activités illicites de marchandises.

La plupart des véhicules impliqués dans ce trafic desservent, en matière de transport la sous-région. Selon les forces de l'ordre, le colis est soigneusement dissimulé. C'est donc dans ce couvert de convoi Inter-état qu'ils opèrent.

Les sources policières nous indiquent que les trafiquants ont tendance à abandonner cette technique qui est devenue trop connue dans la mesure où son abus a attiré finalement leur attention.

La tendance est donc de confier les colis aux transporteurs desservant Noé-Abidjan en contre partie ceux-ci exigent la somme de *Cent Cinquante Mille francs* (150 000f) ou *Deux Cent Mille francs* (200 000f) pour livrer le colis à bon port.

A la question de savoir pourquoi prendre *Deux Cent Mille francs* (200 000f) pour une telle mission, le Woyôman répond : « *on donne un peu aussi aux corps habillés comme ça ils nous laissent passer* ». C'est cette première raison, c'est-à-dire la corruption des forces de l'ordre nous a aussi été donnée par des forces de contrôle.

c- Les forces de contrôle

La forme la plus répandue au niveau de la complicité des agents est la corruption. Cette forme passive de complicité se manifeste au niveau des contrôles routiers. A la découverte d'un colis suspect, le concerné descend et se dirige vers le local dressé servant d'abris pour la circonstance aux forces de l'ordre. Il « paie » la somme selon les humeurs et le contenu des produits prohibés. Ou alors dès l'approche du poste de contrôle, le concerné remet de l'argent aux « convoyeurs » ou tout simplement descend pour parler « français » c'est-à-dire corrompre les corps habillés. A ce niveau, l'avantage est qu'il évite les longs retards et la susceptibilité des corps habillés.

A coté de cette forme de corruption passive, il existe une autre dite active.

En effet, selon le responsable de la DPSD d'Aboisso : « *des corps habillés titulaires de véhicules se chargent personnellement de transporter des ballots de produits prohibés et de les livrer à Aboisso ou à Abidjan la plupart du temps* ».

Ces produits sont évalués à *Cent Mille francs* (100 000f) ou *Cent Cinquante Mille francs* (150 000f).

Le pire provient du fait qu'ils mènent une guerre farouche contre leurs « concurrents » transporteurs. Selon les dire d'un transporteur : « *si tu prends leur marché, tu es foutu. Il va te poursuivre ou bien te créer tous les problèmes pour se venger* ».

Cette pratique a cours au niveau des agents en mission à Noé. A la fin de leur mission ils se livrent à cette activité. Certains le font pour leur « protégé », d'autres le font pour de l'argent. Ainsi au lieu de traquer les délinquants et malfrats, ils se muent eux-mêmes en délinquants. Cette pratique relève du paroxysme de la corruption des produits prohibés issu du trafic et dévalorise l'image de marque ainsi que l'autorité des agents de contrôle. Selon les responsables, « *les brebis galeuses sont parmi nous et nous le savons. Seulement comment procéder à leur extirpation ?* ».

Notons que les trafiquants sont des jeunes natifs de Noé pour la plupart et bien connus à Ellubo avec l'âge variant entre 12 et 35 ans. Ils sont communément appelés les « trotteurs ».

Leur activité consiste à contourner les barrages routiers et surtout le poste douanier de Noé avec les marchandises frauduleuses en passant par des pistes clandestines dont eux seuls ont la véritable maîtrise. Leur rémunération varie en fonction des clients et de la qualité des marchandises. Plus la marchandise est importante, plus le coût est élevé. Les prix vont de 5000 FCFA à 100.000 FCFA.

Si certains de ces jeunes sont de jeunes planteurs en quête de meilleures rentrées financières pour se consacrer entièrement à l'agriculture, beaucoup ont cette activité comme seule source de revenus. Très organisés, opérant en petits groupes de 3 à 6 personnes. Ces jeunes ont un réseau de clients fidèles qu'ils retrouvent à la gare routière de Noé. Une fois que le client et l'équipe se sont mis d'accord sur le prix, ils vont ensemble à Ellubo. Lors du retour, l'équipe passe par les pistes clandestines. Quant au client, il passe par la voie normale et retrouve l'équipe au lieu indiqué.

Certaines personnes préfèrent se confier aux transporteurs. Ceux-ci sur le chemin du retour, après avoir fait le prix avec le client, cachent certaines marchandises sous leurs sièges ou dans les endroits cachés de leur véhicule. Les marchandises moins « dangereuses » restent avec le client. Une fois au poste de contrôle, ils présentent ces marchandises pour le contrôle puis il passe tranquillement. Mais quand les agents s'aperçoivent de la supercherie du client, c'est le transporteur qui intervient. Tous les transporteurs connaissent la quasi-totalité des agents de la ville. Ce qui facilite par fois l'intervention du transporteur.

6.2-Les manifestations de l'importation frauduleuse des produits d'échange

Selon les forces de contrôle, deux facteurs concourent à la perméabilité de la frontière de Noé: le facteur anthropologique et les difficultés des stratégies des structures de contrôle.

6.2.1-Facteurs anthropologiques de la frontière de Noé : une frontière qui sépare deux peuples aux affinités et toujours en rapport

Selon Zouan-Bi : *«le yacouba de Gbinta (Danané) a des parents à Enstimi (Liberia) etc.»*. Cette réflexion tirée de son mémoire évoquant les causes de la fraude douanière, n'est pas sans conséquence dans le cas du trafic illicite des médicaments.

En effet, c'est malheureusement la situation similaire à Noé. Les populations Sohié de Noé (Côte d'Ivoire) et Sohié d'Elubo (Ghana) ne sont séparées que par le fleuve "Tanoé" qu'elles adorent ensemble. C'est ce même fleuve qui fait office de frontière. Par ailleurs, les deux

populations disposent de parcelles de terre et de parents de part et d'autre. Nos enquêtes nous ont permis d'être situés quant à la complicité mutuelle des deux populations et leur implication dans le trafic des médicaments.

Au nom donc de cette fraternité, les trafiquants sont hébergés et leurs colis sont soigneusement dissimulés par leurs hôtes du côté ivoirien. Le Commandant de Brigade d'Aboisso nous a informé que : « Toutes les habitations qui longent le fleuve sont des caches des colis issus du trafic ». Les paysans par cette attitude protègent les trafiquants. Par moment, ces derniers sont prévenus de la position des forces de contrôle ce qui facilite leur déplacement.

C'est à juste titre que le chef de Noé a affirmé que : « Ce sont nos frères commerçants, on ne peut pas les dénoncer, Ils se débrouillent pour manger. On dénonce ceux qui transportent des armes ou de la drogue. ». Dans l'autre cas ces populations servent de relais aux trafiquants tout simplement, elles se chargent d'écouler ou de faire passer les colis selon le niveau d'intérêt. Par moment les forces de l'ordre sont perçues comme des éléments "nuisibles" qui se mêlent de tout. En effet ces populations jouissent par moment il des retombées financières ou matérielles issus de cette aide. Dès lors la présence 3 des forces de l'ordre annihile tout espoir de retombées. Au delà de la fraternité, la population sacrifie la loi qui veut que toute activité illégale soit dénoncée. Cette pensée du professeur Kouakou N'guessan François¹⁰ qui dit « La fraternité est un canal de corrélation non seulement parce qu'elle est un médium qui institue des relations privilégiées dans la parenté et la communauté élargie, mais aussi parce qu'elle est l'expression d'une collégialité qui dépasse le cercle familiale et enveloppe l'individu... » Dans un esprit de solidarité les populations limitrophes participent au trafic des médicaments ou alors sont tout simplement très impliquées.

6.2.2- Les difficultés des stratégies des structures de contrôle

Une approche faite par nous pour déterminer l'adéquation entre les moyens logistiques et les missions qui leur sont dévolues. Les réponses données à ce titre par les forces de contrôle sont contenues dans le tableau qui suit;

¹⁰ Professeur Kouakou N'guessan François : Annales de l'université. Série F tome II

Tableau 6.4: Les moyens logistiques par rapport aux missions de contrôle et de surveillance

Motif	Suffisance	Précaires	Total
	Oui	Non	
Suffisance de moyens	Oui	Non	
Effectif	3	12	15
Pourcentage	20%	80%	100%

Source : nos enquêtes

Ce tableau nous enseigne que trois agents des forces de contrôle estiment que les moyens mis à leur disposition sont suffisant ce qui représente un pourcentage de 20%. Douze agents estiment que les moyens dont les forces disposent sont précaires, ce qui équivaut à 80%.

A l'analyse, nous pourrions dire que les moyens dont disposent les forces de contrôle sont en inadéquation avec les missions qui leur sont dévolues. Cette situation est de nature à gêner les forces de l'ordre dans leur mission et fragilise par la même occasion toute stratégie de lutte contre le trafic de médicaments. Car comme le dit l'adage «La fin justifie les moyens. ». Ce qui semble ne pas être le cas au niveau des forces de l'ordre.

En effet, au niveau de la douane, selon le responsable « Nous ne disposons pas de véhicules adaptés au terrain. Le véhicule utilisé est incapable d'accéder aux zones accidentées et boueuses longeant le fleuve Tanoé. Pourtant nous sommes dans une zone frontalière où le trafic de tous les objets est fréquent ».

Les agents font donc les patrouilles à pied soit vingt-cinq kilomètres. Ces derniers se voient obligés de faire porter aux interpellés leurs propres colis. Au niveau de ce poste, la radio servant de communication entre Abidjan et le poste, et entre les patrouilles et le poste est abîmée depuis plus de deux ans. Dès lors ce poste de contrôle est coupé d'Abidjan et les patrouilles sont isolées dans leur zone. En cas de danger, un agent est obligé de rentrer à pied prévenir la base.

En outre, le poste de gendarmerie d'Adiaké, qui constitue le premier barrage à Noé après la frontière, ne dispose d'aucuns moyens de déplacement, mis à part deux bicyclettes. Et pourtant les gendarmes parcourent plus de cent kilomètres en vue de monter la garde à ce poste. Ce déplacement se fait à bord de véhicules de transport en commun. En plus de sa fidélité en matière de fraudes et de trafic illicite, la région partage de très longues frontières avec le Ghana.

Comment peut-on lutter et surveiller la frontière à Noé dans ce contexte quand on sait que le long, du fleuve 25 km sert de débarcadère. Par moment en période de grue du fleuve, les douaniers ne peuvent s'approcher de la rive. Ce qui est de nature à arranger les trafiquants.

De toutes les forces de contrôle de la région d'Aboisso, aucune brigade ni un poste de contrôle ne dispose de plus d'un véhicule. Pour le Commandant de Douane de Maféré: « seule la conscience professionnelle nous permet de travailler, c'est pourquoi il n'est pas rare de constater que nous utilisons nos propres véhicules pour des missions de surveillance ou de contrôle ».

Selon le commandant de pelletons mobile d'Aboisso en matière de surveillance des frontières « seules les embuscades et les patrouilles peuvent dissuader les délinquants. » Mais comment les pratiquer si les moyens sont inexistants? L'antenne de la DPSD n'est pas non plus mieux nantie, elle ne dispose que d'une voiture berline pour cette mission.

Mais l'une des causes profondes de la fraude dans l'importation des marchandises à la frontière de Noé est l'insuffisance des agents en service. En effet, dans l'accomplissement de sa mission, le bureau des douanes de Noé ne dispose que de 19 agents (agents administratifs et agents de terrains). Ce nombre est nettement insuffisant au regard des nombreuses tâches que ceux-ci doivent accomplir.

*** Les douaniers ont en charge**

La surveillance de leur champ d'action qui a une superficie de plus de 800 km². Cette surveillance doit être ponctuée de patrouilles régulières autant sur la route légale que sur les pistes villageoises. A ce sujet, M.D., agent contractuel, nous confie que «les douaniers vont rarement sur les pistes des villages. Ils se contentent de dresser des barrages sur l'axe Noé-Aboisso et sur quelques pistes proches de la frontière ».

- Le contrôle des voyageurs et de leurs bagages. Notons que le flux important des personnes passant chaque jour la frontière rend cette tâche ardue. « *Les agents contractuels accomplissent souvent cette tâche lorsque les douaniers sont débordés* ». Nous confie S.A. agent contractuel.
- La vérification des marchandises après l'enregistrement de la déclaration en détail.
- Les opérations de dédouanements et autres taxations.

Il ressort de ces différentes attributions deux grandes missions. D'abord une mission exclusivement fiscale, c'est à dire générer des fonds pour les recettes étatiques. Ensuite une mission de contrôle et de régulation du flux des personnes et des biens.

En théorie ces deux notions doivent s'effectuer avec la même ardeur. Mais dans les faits la situation est très différente. En effet l'insuffisance des agents met l'administration douanière dans l'obligation de ne pas accomplir pleinement l'une de ses missions, en l'occurrence la mission de contrôle et de régulation. Cette situation est de nature à favoriser la fraude. Selon M.B. «*Les fraudeurs profitent des heures d'affluence pour se présenter à la frontière et tentent ainsi de tromper la vigilance des agents*». Le travail en ce moment étant très dur pour les agents, le contrôle des marchandises se fait avec légèreté. Les opérations de dédouanements passent en premier lieu. Selon Monsieur G.A., Douanier : «*Quelque soit sa bonne volonté l'agent ne peut fouiller toutes les marchandises car il y en a trop*».

Ainsi la douane n'ayant pas assez d'agents est obligée de se consacrer essentiellement à sa mission fiscale. Cette situation ne permet pas à l'administration de contrôler efficacement son champ d'action par des patrouilles régulières le long de la frontière et dans les villages environnants.

Selon Monsieur G.A., Douanier «*il y a tellement de travail à accomplir chaque jour que nous ne pouvons pas nous permettre d'envoyer des agents constamment en patrouille*».

Par ailleurs l'insuffisance des agents se fait sentir lors du contrôle des marchandises et des voyageurs. En effet le flux des personnes passant la frontière est tel que les agents commis au contrôle des bagages sont submergés. Dans cette situation ils n'ont pas toute la latitude d'effectuer les contrôles sur toutes les marchandises qui passent. «*Il y a des moments pendant lesquels j'ai l'impression de faire le travail de deux ou trois personnes*». Nous confie Monsieur K.L., Douanier. Cette impression est partagée par nombre de ses collègues dont Monsieur G.A qui déclare : «*nous ne comprenons pas que pour une frontière beaucoup fréquentée comme celle de Noé, nous soyons si peu nombreux*».

Cette situation amène l'administration à louer les services de jeunes agents contractuels. Ceux-ci sont initialement recrutés pour le déchargement et le rechargement des camions en vue des différentes vérifications. Néanmoins, ils aident souvent les douaniers dans le contrôle des marchandises, les opérations de pesée et même dans les vérifications des marchandises après l'enregistrement de la déclaration en détail.

«*Nous sommes obligés de louer les services de ces jeunes gens, sin on nous ne nous en sortirons jamais*», nous confie Monsieur K.L, Douanier.

Ainsi, cette partie nous permettra de mieux appréhender les principaux types d'infractions douanières dont la commission, constitue des fraudes auxquelles la Direction Générale des Douanes est amenée à faire face.

Le rôle du service des douanes consiste à faire respecter les lois et règlements applicables aux marchandises importées ou exportées. Ce n'est que par les bureaux des douanes où s'effectuent les opérations de dédouanement, que les fraudeurs utilisent deux moyens pour éluder l'application de la loi douanière soit :

- Déjouer la surveillance du service des brigades par des voies clandestines, et au besoin par la force.
- Produire ou se faire produire des déclarations mensongères par des procédés fallacieux.

Dès lors, il est possible de distinguer deux catégories d'infractions :

- Les infractions de brigades ou de campagne dont la plus typique est la contrebande ;
- Les infractions de bureaux qui constituent principalement en de fausses déclarations.

Il faut cependant noter que cette division des infractions en deux catégories ne vaut qu'à l'égard des infractions qui ont pour objet une marchandise.

Il existe un nombre réduit de règles fondamentales dont la violation consiste des infractions douanières qu'on peut classer de la manière suivante :

- La contrebande
- L'importation ou l'exportation sans déclaration
- La fausse déclaration
- La contrefaçon
- Les prohibitions

6.2.2.1- La contrebande

La contrebande, elle consiste à importer frauduleusement des marchandises prohibées ou taxables ; cette opération est très courante dans les zones frontalières à l'instar de celle de Noé.

Les trafiquants qui s'adonnent à cette pratique usent de stratégies pour faire passer leurs produits ; soit ils contournent le poste douanier et les barrages routiers par des pistes clandestines, soit avec la complicité de certains agents, ils passent par l'axe officiel. C'est une des formes de criminalité les plus dangereuses car les auteurs usent de tous les moyens pour assurer leur survie et la protection de leurs marchandises.

Au niveau de Noé, ce trafic concerne toutes sortes de produits qui rentrent dans le cadre des échanges entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Mais, nous en retiendrons d'une part ceux qui rentrent sur le territoire ivoirien et d'autre part les plus en vue, à savoir les produits agricoles, manufacturés, pétroliers et pharmaceutiques.

La première règle, fondamentale de la législation douanière est l'obligation de la conduite en Douane des marchandises. Tous les actes qui ont pour effet d'éluder matériellement la conduite en douane sont englobés sous la qualification générale de contrebande.

En dehors des cas de contrebande proprement dite, il n'y a aussi des actes de contrebande par assimilation lorsque les marchandises bien que passant par un bureau des douanes sont soustraites à l'action du service : c'est le cas d'un véhicule comportant des cachettes spécialement aménagées pour recevoir les marchandises de fraude.

Les méthodes utilisées par les fraudeurs sont fonction de la nature des produits, du mode et du moyen de transport.

En effet autrefois, la contrebande se faisait à pied, ce qui ne permettait pas de transporter de grandes quantités de marchandises. Avec le développement des voies et moyens de communication, de nouvelles méthodes sont apparues tandis que des procédés anciens ont été repris et améliorés. Parmi celles-ci, on peut retenir les différentes techniques du trafic ci-après :

a- L'utilisation des techniques du camouflage

Les trafiquants utilisent actuellement les moyens de transport terrestre et fluvial pour l'acheminement des marchandises de fraude. Les fraudeurs usent de techniques de plus en plus intelligentes pour cacher leurs marchandises et les faire passer frauduleusement la frontière. Cette forme de forme insidieuse de fraude est difficile à cerner et à évaluer.

Selon les renseignements recueillis à l'occasion de cette affaire, le processus d'illégalité se met en œuvre pendant le retour des commerçants. En effet, la première partie du voyage se passe dans de bonnes conditions en traversant les postes de la douane ghanéenne qui profite pour soutirer de petites sommes allant de 500 f à 3000 frs CFA aux commerçantes ou coursiers engagés. Ces porteurs ou coursiers sont chargés d'emprunter des pistes villageoises pour percer le mystère de la forêt et faire passer les marchandises. Ils doivent rencontrer les propriétaires des produits au lieu indiqué. Pour cela ils utilisent de plusieurs techniques pour déjouer la douane ivoirienne qui pour les commerçantes n'est pas souple.

Ainsi les trafiquants utilisent les véhicules de transport de passagers ou de produits vivriers.

Voyons quelques faits qui se sont produits :

La douane a saisi dans un car en provenance de la frontière plus de 40 pistolets Beretta rangés sous la banquette arrière de plusieurs cars de transport de nombreux poste radio de marque japonaise ;

La douane a saisi également dans ces mêmes cars de transport des pièces détachées de véhicules automobiles, des cyclomoteurs. La marchandise de fraude, préalablement logée dans des sacs de jute, était dissimulée sous un chargement de produits vivriers (mil, arachide) ou de vivriers frais (tomates fraîches, gombo).

En ce qui concerne le mode d'acheminement par la voie d'eau (voie lagunaire et fluviale), les fraudeurs utilisent, pour certaines marchandises, le système de l'immersion.

Les trafiquants ou les passeurs embarquent leurs colis dans les pirogues, traversent le fleuve et les déversent sur la rive ivoirienne. Une pratique d'autant plus facile pour les trafiquants, dans la mesure où ils sont rarement inquiétés. En effet, eu égard aux difficultés d'accès et aux nombreux débarcadères, les douaniers ne peuvent pas opérer efficacement.

En outre, le fleuve étant relié à la lagune Aby, les trafiquants passent également par cette voie. Au niveau de la lagune les astuces consistent à emballer les colis dans les grands sachets qui sont reliés à la pinasse ou à la pirogue. Le colis solidement fixé est trimballé sous l'eau. Une fois, arrivé à destination, le trafiquant attend une période, un moment c'est très tôt le matin ou au cours de la soirée.

Ces marchandises de ce trafic en pirogue ou pinasses sont constituées pour la plupart du temps de boissons alcoolisées ou de machettes qui sont logées dans des sacs de jute ou de plastique.

Depuis plus d'une quinzaine d'année, les contrebandiers se livrent à des versements frauduleux de carburant sur le marché intérieur. Ce carburant, en provenance de certains pays voisins tel que le Ghana, est conditionné dans des fûts de 200 litres.

Les fûts sont transportés par des petites embarcations à fond plat qui peuvent chargées de 100 à 200 fûts. Ces embarcations empruntent le plan d'eau lagunaire pour effectuer des débarquements frauduleux, généralement la nuit, et à des endroits n'offrant aucune sécurité pour les agents des douanes. Le plus souvent camoufler le carburant.

Avant d'aborder le prochain point, il importe de connaître (à travers le tableau ci-dessous) les méthodes de cachettes utilisées par les fraudeurs lors du trafic des marchandises.

Tableau 6.5 : Méthodes et cachettes utilisées par les fraudeurs.

Voyageurs en trafic routier ou maritime international, ferroviaire fluviale, plan d'eau lagunaires	Marchandises dissimulées dans leurs bagages transportés sur des motocycles ou des embarcations hors des zones sous surveillance douanière parfois avec la complicité des agents de l'état (Douane, police, gendarmerie).
Chauffeurs d'autocars ou des camions	Marchandises dissimulées dans les véhicules empruntent des voies en contournant les bureaux de douanes.
Propriétaires d'autocars ou des camions	Marchandises dissimulées à bord puis transportées par une personne ou déchargées dans un lieu éloigné ou elles sont mises en charge par un complice ou dissimilées afin d'être récupérées ultérieurement.
Gros importateurs par voie maritime	Marchandises non manifestées déchargées et sorties nuitamment avec la complicité de tous les partenaires (PAA, douane, police, gendarmerie acconiers manutentionnaires).

Source : Direction des enquêtes douanières et du renseignement

b- L'origine des produits prohibés

Les trafiquants des produits prohibés affirment se ravitailler au Ghana ou la plupart du temps au Nigéria.

Dans un souci de connaître la provenance exacte des produits prohibés, nous avons pris l'exemple des médicaments et prélevé un échantillon de médicaments les plus courants et les plus connus. Notre enquête a abouti aux résultats suivants :

Nous avons pris les médicaments en exemple parce que l'origine de ces produits est plus fiable car marqué sur le flacon du médicament et le pays d'origine contrairement aux autres produits tels que les pagnes par exemple sont issus de la contrefaçon.

Les produits médicamenteux issus de l'échantillon se déterminent comme suit :

- Six médicaments proviennent de l'occident précisément de l'Allemagne (3), Angleterre (1), Hollande (1).
- Quatre sont issus des pays d'Asie à savoir, Inde (2), Indonésie (2).
- Dix sont fabriqués au Nigéria et au Ghana soit la moitié des médicaments.

Tableau 6.6: L'origine des produits prohibés

Identification des médicaments	Pays d'origine
Fermoed plus	Allemagne
Feriron	Nigéria
Deliton	Angleterre
Paracétamol B. P	Nigéria
Sudrex	Indonésie
Mixagrip (les 3 variétés)	Indonésie
Psiensic	Nigéria
4 Méga	Allemagne
Super apeti	Inde
Sedervite	Inde
Crystalline péniciline	Allemagne
Abloha-Bedibol	Ghana
E.P.I.S	Ghana
Cohibé AMP 250	Hollande
Sasabro	Ghana
Alagbin	Nigéria
Samigran	Nigéria
Surplace	Ghana
Toupay	Ghana

Source : Antenne DPSP Aboisso

Contrairement à l'opinion, publique qui pense que les médicaments issus du trafic sont fabriqués au Ghana ou au Nigéria de manière exclusive, il en va, en réalité autrement.

La présence des produits médicamenteux des pays de l'occident trouvent leur explication à deux niveaux, selon le docteur OMENFO expert consultant à l'OMS : « Le premier niveau d'explication révèle que les médicaments seraient issus des dons faits par les ONG aux couches sociales défavorisées, qui, par l'indélicatesse de personnes peu scrupuleuses, sont détournés de leurs destination.

L'autre niveau d'explication pourrait attribuer la présence des médicaments occidentaux à la contrefaçon dont ces produits ont été l'objet.

Ce faisant, les auteurs se voient obligés de verser ces médicaments dans le circuit illégal qui est plus approprié à ce genre de « produits ». Quant aux médicaments venant de l'Asie, ils ont été pénétrés par des contrebandiers aidés en cela par des agents de contrôle indécents nigériens. Ensuite les médicaments sont repartis à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest, à partir du Nigéria.

Si le Ghana et le Nigéria fabriquent ou préparent sur place certaines substances médicamenteuses, il convient de reconnaître que certains médicaments proviennent de l'occident et de l'Asie.

c- Le trafic illicite des produits sur le territoire ivoirien

***Le trafic des produits agricoles et manufacturés**

Au niveau agricole, il est organisé par les producteurs eux-mêmes. La plupart de ces producteurs transformés en commerçants clandestins possèdent des plantations ou des champs tout le long de la frontière. Ils prennent leur production par des pistes champêtres ou détournées. Ils arrivent à Noé où leurs produits sont vendus soit en gros, soit en détail. Le retour se fait par la voie normale.

Ceux qui passent par l'axe officiel, savent que les taxes des produits vivriers sont à moindre coût ; une fois arrivés au poste de contrôle, ils cotisent de l'argent pour corrompre les différents agents installés aux différents postes. Ainsi, sans contrôler le contenu des véhicules, pour savoir si le produit est prohibé ou non, les agents laissent les commerçants acheminer leur production à destination. Il est donc important de savoir que la fraude bien qu'existante au niveau des produits agricoles en direction de Noé ne sont pas à grande échelle. Par contre dans le sens inverse, à cause du coût élevé du cacao au Ghana, 18000 Cedis le kg soit 870 francs CFA, l'importance de la fraude est énorme au vu et au su des agents des forces de l'ordre même des plus hautes autorités de la ville voire de la région. Mais à cause de l'influence politique et financière de ces auteurs, ceux -ci ne font rien en vue d'estomper ces pratiques.

En ce qui concerne le trafic des produits manufacturés, il est animé par la population frontalière d'une part et d'autre part par les commerçants venant d'origines diverses.

En fait, les produits manufacturés provenant des usines ivoiriennes sont achetés hors taxe par les grossistes ghanéens. Ils sont acheminés au Ghana transitant par Noé sous escorte douanière. Ils sont ensuite déversés sur les différents marchés ghanéens à moindre coût. Les mêmes produits coûtent parfois deux ou trois fois moins chères qu'en Côte d'Ivoire. Ainsi, le marché d'Elubo ravitaille la population résidente voire départementale. Celle-ci passe par l'axe officiel, mais à cause de la faible quantité des produits achetés, les agents de douane restent passifs.

*** Le trafic des produits pharmaceutiques et pétroliers**

Notons que ces produits ne figurent aucunement dans le tableau des échanges officiels entre ces deux pays. Pourtant, venant du Ghana, ils sont très fleurissants dans la ville de Noé et ses localités environnantes. La question qui revient sur les lèvres de presque tout le monde est : comment ces produits arrivent-ils à Noé ?

C'est ce que nous avons cherché à savoir au cours de notre séjour dans la localité avec l'aide des contrebandiers eux-mêmes et de quelques acteurs économiques précités.

*** Les produits pharmaceutiques**

Les produits pharmaceutiques sont déversés dans la ville de Noé suivant deux circuits.

Le premier concerne ceux qui passent par l'axe officiel. La plupart de ces contrebandiers sont des commerçants, des paysans et des écoliers. Les deux dernières cités, vont tôt le matin à Elubo respectivement pour les travaux champêtres et pour les études. Le soir, à leur retour, en plus des vivriers ou des livres, ils portent des produits pharmaceutiques d'origines ghanéenne. Ces produits transportés par ce groupe de "trafiquants" appartiennent à des trafiquants installés le plus souvent à Elubo. Ils vont attendre leurs "convoyeurs" dans une cour préalablement indiqués contre de l'argent. La somme varie entre 2000 FCFA et 5000 FCFA pour les paysans et 500 FCFA et 1000 FCFA pour les écoliers.

Quant aux commerçants, certains camouflent les produits en les attachant à leur ceinture puis les recouvrent d'un morceau de pagne ou les portent sur la tête puis mettent un foulard soigneusement attaché. D'autres avec la complicité d'un agent ou d'un transporteur réussissent à faire passer leurs produits jusqu'à leur destination.

Le deuxième circuit est le plus florissant. Il est constitué de pistes clandestines et des campements frontaliers. En fait, les contrebandiers à l'aide d'un sac de voyage rempli de produits pharmaceutiques prennent nuitamment les pistes clandestines préalablement vérifiées par leurs "éclairateurs" pour rentrer à Noé.

Une fois à Noé, ces produits sont vendus à moindre coût. Il y en a pour toutes les bourses car ils sont vendus à partir de 25 FCFA. On les retrouve tout au long du marché.

La plupart de ces trafiquants sont d'origine ghanéenne même si on y trouve quelques ressortissants ivoiriens et burkinabés.

Dans l'ensemble, il faut dire que cette pléthore de produits est due à leur prix presque insignifiant par rapport aux produits pharmaceutiques vendus en Côte d'Ivoire et leur action très rapide selon la population.

Nous avons relevé le prix de quelques produits vendus à la fois dans les pharmacies ivoiriennes et ghanéennes

Tableau 6.7 : Tableau comparatif des prix des produits pharmaceutiques ivoiriens et ghanéens

Produits	Pharmacie ghanéenne (en FCFA)	Pharmacie ivoirienne (en FCFA)
Paracétamol (plaquette)	15	200
Zentel comprimé	400	1200
Tube (pour enfant)	250	1400
Quinimax (injection)	150	700
Préservatifs		
1 ^{ère} qualité	40/l'unité	360/l'unité
2 ^{ème} qualité	10/l'unité	100/l'unité

Source : Notre enquête

La forte présence de ces produits pharmaceutiques d'origine ghanéenne issus de l'effet frontière donne un champ important à l'automédication.

***Les produits pétroliers**

A l'instar des produits pharmaceutiques, le trafic des produits pétroliers suit également deux circuits pour arriver à Noé et ses environs.

Le premier trafic est assuré par des ressortissants ivoiriens et ghanéens dont l'âge varie entre 12 et 40 ans. Ces trafiquants traversent la frontière de façon individuelle ou en groupe de trois à quatre personnes à pied ou à vélos à partir de 16 heures. Ils sont munis de fûts vides de 20 à 50 litres. Une fois à Elubo, ils se procurent du carburant qui coûtait 30.600 Cedis le gallon¹¹ pendant notre séjour soit 1700 CFA. Alors qu'en Côte d'Ivoire, la même quantité était de 2.180 FCFA.

Pour acheminer le produit sur Noé, les clandestins empruntent nuitamment les pistes clandestines qui parsèment tout le long de la frontière en transitant par les gros campements frontaliers. Ces campements constituent pour certain, un entrepôt. Pour d'autres, ils préfèrent le fin fond des plantations ou des champs de manioc pour effectuer toutes les opérations de stockage.

¹¹ Galon : Mot anglais de l'ancien normand galon qui signifie : Unité de capacité anglo-saxonne, qui vaut 4,541 en Grande-Bretagne et 3,7851 aux Etats-Unis

Une fois à Noé, ces produits sont stockés dans des magasins aménagés spécialement pour le besoin, puis sont vendus aux motocyclettes et quelques automobiles moyennant 450 FCFA le litre. A cet égard, nous avons dénombré 11 points de ventes de produits pétroliers, à Noé.

La deuxième voie de ce trafic passe par les automobilistes et les motocyclettes. Ces derniers passent par l'axe officiel au poste douanier.

Ils partent deux à trois fois dans la journée, font le plein de leur réservoir à Ellubo, puis une fois à Noé, ils le vident dans un fût.

Pendant La traversée de la frontière, ils ne sont pas contrôlés pour le carburant car la douane n'est pas habilitée à contrôler les réservoirs des véhicules. Cette situation permet à la quasi-totalité des automobilistes de la ville y compris les agents de contrôle, de se ravitailler en carburant à Ellubo. Ce syndrome a atteint ceux d'Aboisso qui préfèrent parcourir 58 km pour se ravitailler à moindre coût au lieu d'aller dans de stations-services que compte la ville.

Au regard de cette démarche, nous avons justifié la présence spectaculaire de ces deux produits à Noé, qui ont pour conséquence l'absence de station-service et de pharmacie dans cette ville.

Il faut noter que vu les techniques et méthodes employées par les contrebandiers, les agents de douane n'ont pas encore opéré de saisie concernant ces deux produits depuis plusieurs années.

*** Le trafic des médicaments prohibés: une activité prospère :**

Selon SOUMAHORO¹² : *«ce trafic n'aurait pas prospéré s'il ne générait pas de bénéfices »*. En vérité, l'engouement suscité par ce trafic émane de bénéfices qu'ils procurent aux acteurs. Mais comment s'y sont-ils intéressés? La réponse à cette question nous amène à reparler de la crise économique ou du moins des effets néfastes sur la population.

En effet, comme nous l'avons dit plus haut, la persistance de la crise a créé de nombreuses poches de pauvretés et engendré également le chômage de nombreux pères de familles. Ce faisant, dans leur souci de recherche de moyens de survie certaines filles et mères de familles, pour la plupart du temps se sont investies dans les activités liées au trafic de médicaments, à l'effet d'offrir le minimum vital à leurs parents.

¹² Soumahoro : Trafic illicite des produits pharmaceutiques à Abidjan : le cas des médicaments non enregistrés, faculté de criminologie 1997

Mariam¹³ à travers cette activité, garantit la stabilité économique de son foyer: «le soir j'enlève 1000 Frs CFA que je donne à la bonne pour préparer à manger aux enfants. Et le matin je donne 500 Frs CFA à mon mari qui va essayer de trouver du travail au plateau ».

Il existe une autre catégorie d'acteurs, dont l'activité constitue un soutien au revenu mensuel modeste du chef de famille.

Tout compte fait, la propension des différents acteurs à exercer cette activité est née de la recherche de moyens de subsistance pour ces derniers ayant en charge la gestion quotidienne de nombreuses personnes (membres de la famille).

Selon les acteurs du trafic illicite, cette pratique se fait par nécessité.

Seulement une fois qu'ils s'y investissent, le souci de subsistance est sacrifié au profit de la richesse, car cette activité serait très lucrative.

Non seulement elle nécessite très peu d'investissements, mais elle génère de gros bénéfices.

Fanta K. une vendeuse grossiste reconnaît que *«J'ai financé mon affaire avec 15 000 Frs CFA, c'est le salaire d'un mois de "bonne" ; j'ai payé des médicaments que je vendais simplement au marché et dans les rues. Quand j'ai eu un peu d'argent je me suis mise dans le gros. »*

Son entourage prétend, qu'elle dispose de nombreux biens. En absence de données fiables au niveau des grossistes, quant aux précisions de leurs chiffres d'affaires, nous nous sommes contentés d'informations générales.

Toutefois, nous convenons avec les grossistes que l'activité génère des bénéfices de l'ordre de 100%. Le seul inconvénient provient des saisies éventuelles des forces de l'ordre dans le cadre des rafles. La conséquence d'une telle opération peut entraîner la saisie des stocks. Mors les concernés font un "arrangement à l'amiable" avec les policiers. Dans ce cas le montant est fixé au prorata du contenu.

A côté des grossistes, il faut préciser que les détaillantes évaluent leurs gains (bénéfices mensuels) dans l'ordre de 35 000 F CFA pour les moins chanceuses et environ 60 000 F CFA pour les plus dynamiques.

Selon les informations recueillies auprès des vendeuses détaillantes et les consommateurs de ces produits prohibés, nous avons élaboré le tableau qui suit afin de déterminer les bénéfices liés à la vente détaillée.

¹³ Catherine (M) 'Adèle 25 ans Pharmacienne de rue à Abidjan', Jeune Afrique N° 1790 du 27/04/1995

Tableau 6.8 : Rapport vente en gros / vente en détail.

Nomenclature	Vente en gros (100 unités)	Vente détaillée (100 unités)	Marge bénéficiaire (100)
EPIS ⁺⁺	1 000	2 500	1 500
SAMIGRAN ⁺⁺	500	1 600	1 100
SURPLACE ⁺⁺	1 000	2 500	1 500
DEXACORTIN ⁺⁺⁵	5 000	13 000	8 000
ABLOA-BEDIBOL ⁺	2 000	3 000	1 300
TOO PAYE	2 000	3 000	1 300

Source : Nos enquêtes en novembre 2009 / Légende : ++ - Comprimés + - gélules

Le tableau nous permet de cerner la marge bénéficiaire générée par la vente détaillée des médicaments prohibés. On pourrait dire que la vente détaillée des médicaments nourrit son homme car elle procure de gros bénéfices de 100 à 150%.

A l'analyse, nous nous rendons compte que les activités liées au trafic des médicaments, loin d'être une simple activité de survie de certaines familles démunies peut procurer de fortes sommes d'argent à ceux qui l'exercent. On note avec Mademoiselle Zenabou : «on risque peu et on gaie beaucoup, parce que moi je gagne bien ma vie avec ce travail.». En outre, eu égard à la crise qui prévaut, ces médicaments sont l'objet de sollicitations des différentes couches sociales.

A présent, nous venons d'éprouver notre hypothèse de travail que nous avons émise. C'est-à-dire le succès du trafic des produits prohibés repose d'une part sur la perméabilité des frontières à Noé et des nombreuses voies de déplacement.

*** Indigence économique**

La crise économique qui secoue le monde et particulièrement les pays d'Afrique se caractérise par sa persistance. En effet, depuis 1980, l'Afrique la subit de manière impuissante. Ses effets sont diversifiés et touchent tous les secteurs d'activités. En Côte d'Ivoire cette crise a modifié toutes les stratégies d'investissement envers le social surtout dans le domaine de la santé.

*** Faiblesse des revenus**

La plupart de nos enquêtes ont évoqué la faiblesse de leur revenu quant aux charges quotidiennes. C'est donc pour vérifier le rapport entre l'usage des médicaments prohibés et les revenus que nous nous proposons d'élaborer le tableau qui suit.

Tableau 6.9 : La clientèle des médicaments prohibés par rapport aux ressources mensuelles

Revenus mensuels	Usagers réguliers	Usagers occasionnels	Non usagers	Total
35.000	12	1	1	14
35.000 à 50.000	11	2	1	14
50.000 à 100.000	8	3	3	14
100.000 à 200.000	5	4	5	14
200.000 et plus	2	4	8	14
Total mensuel	3955,71%	1318,57%	1825,11%	70

Source : nos enquêtes 2009

La lecture du tableau nous permet d'identifier les consommateurs des médicaments trafiqués par rapport au revenu de ces derniers. A ce titre sur un effectif de 39 consommateurs réguliers :

- 12 disposent de ressources mensuelles de 35 000 F
- 11 personnes perçoivent mensuellement 35 000 à 50 000 F
- 8 personnes ont des ressources de moins de 100 000 (50 000 à 100 000 F)
- 5 personnes touchent plus de 100 000 (100 000 à 200 000 F)
- seulement 2 consommateurs ont des revenus mensuels de plus de 200000F.

Globalement, il est bon de remarquer que 31 consommateurs sur 39 usagers réguliers ont un revenu compris entre au moins 35 000 et 100 000F.

Cette forte proportion de consommateurs de médicaments issus du trafic, trouve sa justification dans la précarité des moyens. « On est obligé de se soigner avec ces médicaments parce qu'ils coûtent moins chers et nous pouvons les acheter ». Cet aveu d'une enquête, est une opinion assez répandue. Car la raison économique motive les agissements et les choix des usagers des médicaments prohibés.

Pour certains, les choix sont sans équivoque dans la mesure où il leur sera difficile d'accéder aux médicaments d'officines vu leur revenu.

Aussi, serions-nous tentés de dire que les médicaments issus du trafic sont l'apanage des couches sociales les moins nanties. Or, une telle affirmation mi milieu de notre étude ne serait pas sans conséquence fâcheuse car certains paramètres pourraient modifier ou influencer le choix du consommateur.

Mais retenons que les enquêtes à faibles revenus mensuels s'intéressent davantage aux médicaments issus du trafic.

On ne peut parler de revenus sans évoquer le pouvoir d'achat dans cette situation de crise.

*** La baisse du pouvoir d'achat**

La crise économique des années 1980, conjuguée à la forte croissance démographique, a pour conséquence la dégradation des indicateurs sociaux.

Mors que les salaires des fonctionnaires et des agents du privé sont bloqués dans l'optique du rétablissement de la fragile croissance économique, les prix de produits de première nécessité connaissent une hausse rapide. L'effet d'une telle situation est sans équivoque ; des poches de pauvreté se créent au sein de la population ivoirienne. Le seuil de pauvreté relative qui était de 75 000F CFA en 1988 par an et par tête passe à 101 340 Frs CFA en 1993 et à 144 800 Frs CFA en 1995. De ce fait le ratio de pauvreté qui était de 8% dans les villes secondaires et de moins de 1% (0,7%) à Abidjan en 1985, est passé à 28,6% en 1995 dans les villes secondaires et de 19,5% à Abidjan. Soit une augmentation de 20%. Dans un tel contexte, il est difficile aux populations de recourir aux médicaments- d'officine pour leur soins.

Encore, en plus des médicaments, il faut y ajouter les frais de consultations et des soins. Selon le Docteur LASME: « *il faut aujourd'hui déboursier plus de 15 000 Frs CFA pour traiter convenablement une crise de paludisme* ». Pourtant, il est faut beaucoup moins pour le même traitement contre le paludisme, avec les médicaments issus du trafic illicite.

Naturellement très souvent, le choix est fait en faveur des médicaments issus du trafic par les populations. « Se soigner coûte excessivement cher en Côte d'Ivoire. Le pauvre n'a pas droit à la santé à cause du coût élevé des médicaments ». Cette réflexion Brindou¹⁴ traduit éloquemment la réalité quotidienne de la santé des populations. Selon O.M.S¹⁵ 30% de la population ivoirienne peut avoir accès régulièrement aux soins de santé. Cette faible proportion de la population pouvant accéder aux soins de la santé en Côte d'Ivoire est le reflet même de la baisse du pouvoir d'achat des populations.

C'est le cas de Monsieur Ousmane qui avance que: «Tout a augmenté, mes dépenses ne me permettent pas de me soigner à l'hôpital. ».

Le couple « faiblesse des revenus et baisse du pouvoir d'achat » ont annihilé toute volonté de certaines populations, les moins nanties, à utiliser les produits médicamenteux d'officine.

Par conséquent, ces populations dans leur majorité se tournent vers des médicaments à la portée de leur bourse. Tout ceci a été facilité par l'absence de sécurité sociale adéquate.

¹⁴ Brindou (L) : Bistouri : 'les ivoiriens se meurent', Actuel N°843 du 06/007/1999

¹⁵ OMS : Organisation mondiale de la santé

***L'absence d'une sécurité sociale à large spectre**

La sécurité sociale est l'ensemble des législations ayant pour objet de garantir les individus et les familles contre certains risques sociaux. Pour être viables, les sécurités sociales sont alimentés par les cotisations prélevées sur le salaire des travailleurs, ou alors versées par les entreprises et des subventions allouées par l'Etat. En côte d'Ivoire les sécurités sociales se situent à deux niveaux : un niveau contributif et niveau non contributif.

*** Le niveau contributif :** Le niveau contributif, c'est le cas des bénéficiaires protégés contre certains j risques sociaux à partir de leur propre cotisation et des cotisations collectives. Ce premier niveau concerne :

- Les travailleurs salariés du secteur privé protégés par la caisse nationale: de prévoyance sociale contre les risques sociaux liés à la vieillesse.
- Les fonctionnaires et agents de l'Etat protégés par la caisse générale des retraités agents de l'Etat contre les risques de vieilleses et la mutuelle générale des fonctionnaires contre les risques de maladies. Les particuliers et certains groupes de salaires du secteur publique protégés par des compagnies d'assurances contre le risque maladie (remboursement des frais) et le risque de vieillesse : invalidité.

*** Le niveau non contributif :** Ils sont protégés contre certains risques sociaux à partir de recettes du budget de l'Etat. Ce niveau concerne le risque de maladie couvert par les prestations en nature du système sanitaire.

En outre, des actions sociales sont en faveur des institutions ayant en garde les enfants orphelins ou abandonnés et des jeunes mères. Certains enfants sont encadrés dans les dans les centres sociaux et les villages d'enfants S.O.S.

En ce qui concerne notre travail, nous avons voulu déterminer l'impact de la présence ou l'absence de la sécurité sociale sur la motivation des consommateurs des médicaments issus du trafic. Les résultats sont contenus dans le tableau :

Tableau 6.10 : Les consommateurs des médicaments prohibés et la sécurité sociale.

Bénéficiez-vous d'une sécurité sociale ?	OUI	NON	TOTAL
EFFECTIF	11	41	52
POURCENTAGE	21,15%	78,85%	100%

Source : nos enquêtes 2009

Le tableau ci-dessus nous situe quant au nombre de consommateurs de médicaments issus du trafic bénéficiant ou non d'une prise en charge par la

Sur un total de 52 consommateurs, seulement 11 personnes bénéficient d'une prise en charge, ce qui représente un pourcentage de 21,15%.

Tandis que 41 consommateurs ne jouissent d'aucune prise en charge, soit un pourcentage de 78,75%

La couverture sociale est restreinte. Elle ne couvre qu'une petite partie des enquêtes. Pourtant, couverture sociale devrait être une garantie économique pour les populations les moins nanties à pouvoir se soigner véritablement.

Par ailleurs au niveau national, la sécurité sociale ne touche pas la population rurale. Pourtant elle représente 59,7%¹⁶ de la population de Côte d'Ivoire et leur activité a permis à la nation de connaître ce rayonnement économique relatif

La sécurité sociale existe en Côte d'Ivoire, malheureusement en dépit de son existence, elle demeure faible. Car elle ne couvre que « les salariés qui respectent un pourcentage réduit¹⁷ » de la population de la région d'Afrique.

D'autre part il repose sur l'indigence économique qui prévaut depuis 1980. Toute fois ne perdons pas de vue certains facteurs qui à eux seuls ne sauraient faciliter l'étude du phénomène, mais combinés aux premiers facteurs consacraient la compréhension.

Il s'agit donc des facteurs que nous étudierons dans la partie suivante.

***Les autres facteurs**

****Au plan de la santé**

*****Qualité du rapport corps soignants et patients**

Les propos recueillis auprès de nos enquêtés, nous ont édifié sur l'impact de la qualité des rapports entre le corps médical et les patients, quant à la fréquentation des lieux de soins de santé. Les enquêtés se plaignent des traitements dont ils sont l'objet dans les centres de santé. Selon une partie intéressante de nos enquêtés (environ 60%), la qualité de l'accueil et des rapports entre médecins et patients ont souvent eu des influences négatives sur les seconds et modifié par la même occasion, leurs intentions quant à la fréquentation des hôpitaux.

¹⁶ Enquête migration en Côte d'Ivoire ; Institut national de statistique 1993

¹⁷ O.M.S : Evaluation de la stratégie de la santé pour tous d'ici l'an 2000, 7^{ème} rapport sur la situation sanitaire de la région d'Afrique.

En effet, ils avouent être par moments l'objet d'humiliation de la part de certains médecins. Cette situation est plus accentuée vis à vis des enquêtés issus des classes sociales modestes en ayant un faible niveau d'étude.

C'est donc cette vision négative que certains des enquêtés ont gardé des médecins, infirmiers et surtout des sages-femmes. En outre, depuis le recouvrement des frais de soins sur les patients, il s'est dégagé au niveau de la mentalité des corps soignants un esprit affairiste.

A en croire, les enquêtés seul le paiement des frais de toutes les charges inhérentes à la consultation, préoccupe des médecins. Monsieur Kouamé B. s'indigne à ce titre: «*Dès que vous vous présentez, on vous demande si vous avez payé les frais de soins avant de savoir de quoi tu souffres. Une réponse négative entraîne un renvoi systématique accompagné d'injures quelques fois* ».

On évoque également la lenteur dans les services de soins. «A l'hôpital, on met deux heures de temps pour te recevoir, rien que pour te donner des ordonnances kilométriques » affirme Dame Huguette, une ménagère.

Au-delà des faits et des récits, recueillis auprès de nos enquêtés, il se pose au niveau de certains médecins un problème de cordialité envers leurs patients.

Cependant, l'effectif restreint des médecins dans certains centres de santé est de nature à les «surcharger» et à créer un accueil peu commode vis à vis de patients. Car selon les statistiques contenues dans «le PNDS 1996-2005»¹⁸, les ratios personnel de santé par rapport au nombre d'habitants sont :

- un Médecin pour 9500 habitants ;
- un chirurgien-dentiste pour 66 000 habitants ;
- un infirmier pour 3 000 habitants (milieu urbain) ;
- un infirmier pour 15 000 habitants (milieu rural) ;
- un pharmacien pour 32 000 habitants ;
- une sage-femme pour 3 000 femmes en âge de procréer.

En dépit des efforts, consentis et de la maximisation des données statistiques, on retient que le personnel médical semble être débordé par les patients. Car la population ivoirienne croît à une allure assez rapide. La psychose de la frustration éventuelle à leur endroit par les Médecins des centres de soins semblerait être une source de démotivation au niveau des malades et les motiveraient par la même occasion vers les médicaments vendus dans les rues.

¹⁸ Plan national de Développement Sanitaire de la Santé 1996

* La gêne liée à certaines maladies

Nous avons introduit la variable «gêne liée à certaines maladies » afin de savoir si cette situation ne motiverait pas les patients à utiliser les médicaments de la rue.

Les attitudes des enquêtés sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau 6.11 : Consultation avec maladie gênante

Sexe \ Consultation avec maladie gênante	non	oui	Total
Masculin	28 (53,8%)	6 (12%)	34
Féminin	11 (21,16%)	7 (13%)	18
Total	39 (75%)	13 (25%)	52

Source : nos enquêtes 2009

En parlant de maladies gênantes nous invitons le lecteur à comprendre qu'il s'agit des maladies sexuellement transmissibles (MST).

A partir des données du tableau 14, les tendances suivantes se dégagent : Sur les cinquante-deux (52) personnes utilisant les médicaments issus du trafic, trente-neuf enquêtés, soit 75% (28 hommes et 11 Femmes) ne peuvent accepter de consulter un médecin si elles sont victimes d'une maladie sexuellement transmissible (MST).

Les raisons de cette gêne résulteraient de l'insuffisance de la garantie de la discrétion des corps soignants. Les enquêtés estiment ne pas faire confiance aux médecins pour se "dévoiler" à eux.

Si un groupe estime pouvoir se rendre directement à la pharmacie pour l'achat de leur substance médicamenteuse, l'autre par contre préfère acheter les médicaments de la rue qui sont loin des regards indiscrets, surtout que le patient n'a point besoin d'expliquer son mal. « Tu dis ce que tu veux, tu donnes ton nom et tu prends tes médicaments » selon les propos d'un de ces concernés.

Une chose est évidente, les maladies sexuellement transmissibles gênent effectivement et motivent certaines personnes vers les médicaments issus de trafic.

*** Facteurs psychologiques**

-Echec des médicaments d'officines**

L'inefficacité de certains médicaments d'officine sur des maux a motivé des personnes à utiliser des médicaments issus du trafic. En effet, des enquêtés ont reconnu avoir été conseillés par certains amis ou proches quant à l'utilisation des médicaments issus du trafic et leur efficacité contre certains maux.

Ces maux, pour la plupart chroniques dont souffraient ces enquêtés ont trouvé une solution après l'utilisation de certains médicaments issus du trafic.

C'est par exemple le cas de Monsieur Akpa, chauffeur de taxi, qui affirme que : « J'avais l'asthme depuis ma naissance, j'ai payé tous les médicaments qu'il faut en pharmacie ça n'a rien donné, c'est mon collègue "taximaitre" qui m'a conseillé dexacortin (3^e variété), parce que lui-même c'est ça qui l'a guéri »

D'autres cas similaires se sont produits et concernent la plupart du temps les maux chroniques (rhumatisme, asthme, céphalées, etc.).

Comme on le remarque, l'échec dans le traitement de certaines maladies crée par l'inefficacité des produits d'officine motive certaines personnes à utiliser les médicaments issus du trafic.

-Usage habituel des produits médicamenteux en provenance du Ghana**

« Ce n'est pas maintenant que j'utilise ces médicaments. Depuis mon enfance, ma mère me donnait EPIS ou TOOPAYE selon mon mal. Je suis donc habitué à ça. ». Ces propos de Mademoiselle Kouamé Aya, une ménagère, résument la pensée de certains de nos enquêtés, quant au "pourquoi" ou au "depuis quand" ils font usage des médicaments du trafic. Pour cette frange d'enquêtés, l'utilisation prolongée des médicaments issus du trafic a annihilé en eux toute volonté de recourir aux médicaments d'officine de sorte que nous notons avec Monsieur Aka : « ... Les médicaments d'officine sont sans effet sur moi quand je suis malade. ». Cette raison le pousse à acheter ces médicaments à chacune de ses missions à Noé. Car comme les autres, seuls les médicaments du Ghana peuvent le soigner

Comme le dit l'adage : «le médecin soigne, la guérison est psychologique. » de ce fait, il ne peut y avoir de guérison que quand l'esprit du malade est disposé.

Or à ce niveau les esprits ne sont disposés qu'à recevoir comme soins et par habitude des médicaments en provenance du Ghana. Dès lors, tout autre médicament ne peut être que caduc.

**** Au plan culturel la faiblesse du niveau d'instruction**

Nous étudierons le niveau d'instruction des vendeuses détaillantes car elles sont beaucoup plus en contact avec les consommateurs, et le niveau d'instruction des consommateurs afin de savoir si ces derniers peuvent identifier les produits qu'ils achètent.

Tableau 6.12 : Le niveau d'instruction des vendeuses

Niveau d'instruction	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Total
Effectif	7	4	1	12
Pourcentage	58,33%	33,33%	8,33%	100%

Source : nos enquêtes 2009

Tableau 6.13 : Le niveau d'instruction des consommateurs

Niveau d'instruction	Aucun niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Effectif	23	14	10	5	52
Pourcentage	43,23%	26,92%	19,23%	9,61%	100%

Source : nos enquêtes 2009

La lecture du premier tableau nous donne les résultats suivants :

- 7 vendeuses soit 58.33% ne savent ni lire ni écrire.
- 4 vendeuses savent à peine écrire et lire, c'est à dire ont un niveau primaire cette proportion représente 33.33%
- 1 vendeuse soit 8.33% a le niveau secondaire
- Le tableau qui suit donne les résultats au niveau des consommateurs
- 23 personnes n'ont aucun niveau soit un pourcentage de 44.23%
- 14 personnes ont le niveau primaire soit un pourcentage de 26.92%
- 10 personnes ont un niveau secondaire soit un pourcentage de 19.23%
- 5 personnes ont un niveau supérieur soit un pourcentage de 9.61%

A l'analyse, on se rend compte que la vente et la consommation des médicaments de rue ne nécessite pas de niveau d'étude ni de formation préalable. Surtout au niveau de la vente, tout le monde peut la pratiquer aux mépris des règles élémentaires de la vente des substances médicamenteuses. Une telle situation aurait pu être moins désastreuse si ces vendeuses ne pratiquaient pas la consultation.

En effet, dès qu'un client se présente à elles, ces dernières ont toujours les médicaments qu'il lui faut. Mademoiselle Bintou, vendeuse de médicaments, dit:« Je lui demande sa maladie, il m'explique et je lui donne les médicaments » :

- « Comment reconnais-tu les médicaments puisque tu ne sais pas lire ? »
- « Je regarde les couleurs et les formes et puis je lui donne. », ajoute-t-elle

Si la non-instruction des consommateurs est tolérable, car même au niveau du circuit légal cela ne constitue aucunement un obstacle, dans la mesure où ils sont encadrés et conseillés par des spécialistes. En outre, on leur délivre une ordonnance médicale sur laquelle figure les médicaments susceptibles de guérir leurs maux, dont l'achat n'impose pas de savoir lire et écrire.

Seulement, au niveau des médicaments de la rue, la vendeuse est à la fois docteur et pharmacienne'' alors qu'elle sait à peine lire et écrire ou pas du tout.

Comment peut-elle conseiller un client non instruit?

Une telle situation reflète mieux la réflexion de Monsieur JEAN-MARIE TRAPSIDA: « les médicaments de la rue sont vendus par des analphabètes à des analphabètes.»

**** Au plan juridique**

Selon le régisseur de la prison d'Aboisso : « Le délit de trafic de médicaments est dit mineur. A cet effet, les condamnations appliquées aux interpellés n'excèdent jamais une année. Sauf les cas exceptionnels de trafic de médicaments associé à la drogue, psychotropes, et stupéfiants. ». En vérité, au niveau des textes, il faut noter qu'une disposition ne vise pas particulièrement le trafic des médicaments.

A cet effet, les magistrats se réfèrent à défaut aux trois articles qui suivent :

- article L 517 du code de la santé publique de la Côte d'Ivoire stipulant que quiconque se sera livré sciemment à des opérations réservées aux pharmaciens sans réunir les conditions exigées pour l'exercice de la pharmacie sera puni d'une amende de deux cent mille francs (200 000 CFA) à un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 CFA). En cas de récidive, il sera frappé d'une amende de quatre cent quatre-vingt mille francs (480 000 F CFA) et deux millions quatre cent quatre-vingt mille francs CFA (2 480 000 F CFA) et d'une peine d'emprisonnement de six jours à 3 six mois ou l'une de ces deux peines seulement ;
- l'article L 601-2 et 6 du code de la santé publique tel que modifié par la loi 65-250 du quatre octobre 1965 stipule qu'il est puni d'un emprisonnement de 1 à 6 mois et d'une amende de cinquante mille à un million de franc (1 000000 CFA) le fait de débiter à titre gratuit ou onéreux, de mettre en vente ou de vendre sans qu'elles aient été préalablement soumises à un enregistrement, les spécialités pharmaceutiques de toutes origines non encore commercialisées en Côte d'Ivoire (modalités d'enregistrement déterminées par le

décret n° 165-279 du 18 Août 1965) . Cet article concerne l'ensemble des médicaments vendus dans les circuits légaux (pharmacies).

- La loi n°88-686 du 22 juillet 1988 portant répression du trafic et l'usage illicite des stupéfiants, des substances vénéneuses aggrave les peines et les sanctions. »

Ces trois articles ne présentent pas réellement un caractère répressif. Car les applications se limitent aux amendes et quelques fois à des peines légères d'emprisonnement. Naturellement, les trafiquants de médicaments ne sauraient être ébranlés, eux qui disposent de gros revenus pour s'acquitter des amendes ou pour corrompre les agents. Car, avouons-le, l'absence de rigueur dans les textes démotivent les agents de contrôle et favorise la prolifération de ce trafic. Monsieur Tra Bi sous-officier à la DPSD s'indigne : « soit on les libère après leur arrestation, soit on les condamne avec sursis, ou alors à des peines légères. Pourquoi donc se fatiguer à les déferer ? »

Une femme nigériane, très connue à la maison d'arrêt et de correction d'Aboisso, nous a confié: « Ce n'est pas deux ou trois mois de prison qui vont m'arrêter car mon commerce me rapporte beaucoup d'argent ».

Les limites punitives des textes ne peuvent dissuader les trafiquants au j contraire elles favorisent les activités liées au trafic illicite des médicaments prohibés.

L'étude des facteurs liés au trafic des médicaments nous a permis de faire ressortir des facteurs essentiels. Il faut noter que Le trafic illicite des médicaments prohibés tire son dynamisme de la perméabilité des frontières et des nombreuses voies de déplacement. Cette hypothèse soutenue à 100% par les différents responsables des structures de contrôle installées dans la zone de Noé. La justification d'une telle situation émanerait de la complicité des populations riveraines en faveur des trafiquants, de la modestie des moyens logistiques et de l'insuffisance de l'effectif des structures chargées de la surveillance des frontières.

L'indigence économique, ayant eu pour corollaire la faiblesse des revenus, la baisse du pouvoir d'achat et l'absence d'une sécurité sociale adéquate, a motivé certaines populations vers l'utilisation des médicaments issus du trafic. En effet 75% des consommateurs de ces médicaments ont des ressources mensuelles très modestes.

En outre l'enthousiasme des différents acteurs du trafic s'explique par les larges bénéfices que génère cette activité (100 à150% de bénéfices).

Reconnaissons aussi qu'en plus des deux (2) hypothèses émises et\ vérifiées, certains facteurs encourageraient l'utilisation et la prolifération des médicaments issus du trafic.

On pourrait citer d'une part au niveau des consommateurs le mauvais comportement des médecins envers les patients, l'échec de certains médicaments d'officine, l'utilisation habituelle des médicaments prohibés et la non-instruction de des différents acteurs du trafic.

D'autre part au niveau des trafiquants, l'absence d'une véritable juridiction répressive contre leurs activités les encourage à persévérer.

Au total la corrélation de ces différents facteurs participe au succès du trafic illicite des médicaments prohibés.

**** Les lieux de livraison et de vente***

**** Les lieux de livraison**

En dépit de notre insistance, des réponses très vagues nous ont été données par les trafiquantes. Seulement nous saurons grâce à une trafiquante que : « on ne dit pas comme ça les lieux de livraisons des produits prohibés tels que les médicaments issus du trafic illicéités ». En effet, ces lieux ne sont pas fixes, pour des raisons de sécurité et de confiance. Selon les trafiquantes cette astuce résulte du fait de la lutte engagée par le gouvernement contre leurs activités.

D'après les renseignements fournis par la DSPSD (Direction de la Police des Stupéfiants et des drogues), ces produits se trouvent à Adjamé pour une grande répartition. En outre des livraisons par voies lagunaires se dérouleraient à Yopougon Kouté. Selon les forces de l'ordre, il est de même pour les livraisons par voies terrestre qui se dérouleraient à Port-Bouët, Koumassi, avant d'être évacuées sur Adjamé.

****La proportion du trafic des médicaments de Noé par rapport au taux national**

L'identification de la proportion de Noé dans le taux national du trafic illicite des médicaments a été faite à partir des points de ravitaillements des trafiquants vendeurs grossistes d'une part, et des saisies opérées par les forces de police et de gendarmerie tant au niveau local qu'au niveau national d'autre part.

Pour la police c'est le DPSD (Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues) au plan national et l'antenne régionale de cette structure qui nous ont fourni les données.

Quant à la gendarmerie c'est le GDR (Groupe Documentations et Recherches) au niveau des données nationales et le peloton mobile au niveau local qui nous ont fourni les états statistiques.

Tableau 6.14 : Les vendeuses grossistes et les lieux du ravitaillement

Provenance	Noé	Autre provenance	Total
Effectifs	5	8	14
Pourcentage	35,71	64,28	100%

Source : DPSD (Direction de la police des stupéfiants et des Drogues)

N.B : ces résultats ne tiennent pas compte des produits chinois et des produits d'officines revendues dans les rues selon le tableau, cinq (5) vendeurs grossistes soit un pourcentage de 35,71 ont leurs produits qui transitent par Noé. Huit femmes soit un pourcentage de 64,28 se ravitaillent ailleurs.

Tableau 6.15 : Rapport de saisies de Noé-Saisies nationales

Provenance des saisies	Noé	Ailleurs	Total national
Quantité des saisies en kg	107 085	714 683	821 768
Pourcentage	13,03%	86,96%	100%

Source : GDR (Groupe de Documentation et de Recherche)

N.B : Les saisies concernent les comprimés et les gélules.

Le tableau 4 donne le chiffre de 107 085 produits représentant 13,03% alors que le reste du pays représente 86,96% évalué à 714683 comprimés et gélules.

La faiblesse apparente du pourcentage des saisies opérées à Noé n'occulte en rien la présence de Noé dans les zones « traficogènes » du pays.

En outre selon le commandant du Peloton Mobile d'Aboisso, affirme que « Les saisies ne représentent qu'à peine 3% de la réalité du volume du trafic illicite ».

A l'analyse, la proximité de Noé par rapport à la ville d'Abidjan et les facilités d'accès, offrent des opportunités aux trafiquants d'exercer tranquillement leur activité.

****Les caractéristiques des objets du trafic : Les médicaments prohibés***

Les produits médicamenteux issus du trafic de Noé existent sous diverses formes : Sèches (comprimés et gélules), liquides (ampoule buvables ou injectables) et les poudres à injections. Le tableau ci-après nous en informera un peu plus. Pour ce faire il a été présenté de la manière suivante : classe pharmacologique / produits les plus rencontrés.

Tableau 6.16 : Classe pharmacologique / produits les plus rencontrés.

Classe pharmacologique	Produits médicamenteux les plus rencontrés
Atlasiques	Paracétamol, Alagbin, Sudrex, Phénix, épis, Mixa grip, rapinol, sossoum, Daga.
Antibiotiques	Cohibe, AMPI 250, 4 Mega, Toopay Benzy pencilin, Emzon
Vitamines	Super appetit, delitone, Multivitamin, Ablotta Bedridol, Mamitoffe, Samignan, Zederte
Anti-inflammatoire	Indomethacine, dexacortin 2 ^e variété B.G.S 500, surplace.
Anti-asthmatique	Dexacorti 3 ^e variété, Ephasma, Salbutarmol
Enxiolytiques	Diazépan
Psycho stimulants	Aspirin, Amphétamine, Ephedrine.

Source : D.P.S.D (Direction de la police des stupéfiants et des Drogues)

Le marché des médicaments prohibés est vaste et diversifié. Il offre divers produits médicamenteux.

Si pour les affections les plus courantes (paludisme, fièvre, diarrhée, MST, etc.) les médicaments disponibles sont les nombreux, il n'en demeure pas moins important pour les affections les moins courantes (asthme, rhumatisme etc.). Ce qui fait dire à une commerçante que « Tous les médicaments sont pas cher, tu veux n'importe quel médicaments sont là et puis c'est puis ce n'est pas cher, tu veux n'importe quel médicament on va te donner. » On y trouve également des hallucinogènes, alors que l'obtention de ces produits n'est possible qu'en pharmacie et sur ordonnance médicale. De plus ces médicaments coûtent moins cher.

****Quelques produits associés au trafic illicite des médicaments**

Ces produits existent sous deux formes :

- La première forme sert de couverture aux produits médicamenteux prohibés.
- La deuxième forme sert de « renfort » financier.

*****Les produits de couverture**

Cette variété de produits concerne les textiles, les produits d'usage courants (chaussures, habits, ustensiles de cuisines).

L'utilisation de ces produits dans le trafic des médicaments est destinée à détourner l'attention des agents de contrôle.

En effet, ces trafiquants camouflent les médicaments grâce aux produits que nous venons de citer et réussissent par moment à détourner l'attention de l'agent de contrôle.

***** Les autres produits associés**

Ces produits sont prohibés aussi bien dans leur vente que dans leur utilisation en Côte d'Ivoire. C'est le cas par exemple des cartouches¹⁹, des armes à feu, et quelques fois de la drogue²⁰. Ces produits ne sont pas destinés à la couverture des médicaments. Ils servent à renforcer le gain en substance du trafiquant. En effet leur vente procure à ce dernier des sommes importantes d'argent.

d- L'importation ou l'exportation sans déclaration

Constituent des exportations ou des importations sans déclaration, les opérations consistant à importer ou à exporter des marchandises, sans les déclarer lors de leur passage dans bureaux des douanes.

Sont réputées importations ou exportations sans déclaration :

- les marchandises déclarées en douane lorsque la déclaration n'est pas applicable aux marchandises présentées
- les soustractions ou substitutions de marchandises sous douane;
- le défaut de déclaration dans les délais impartis,
- les colis excédant le nombre déclaré (art. 75&1, 287/a, 293 294, 295, 296, 297, 298 du C.D).

e- Les fausses déclarations

La marchandise, une fois arrivée dans un bureau des douanes doit être déclarée en détail. Cette déclaration détermine la situation ou régime²¹ juridique affectée à la marchandise. Elle assigne à cette marchandise un régime douanier qui est une codification des catégories de prestations douanières :

- la mise à la consommation = D3
- l'exportation = D6
- l'entrée en entrepôt = D11

19 La douane de Noé a saisi en 1998 50000 cartouches

20 La drogue est souvent le fait des stupéfiants Ghanéens et Nigériens selon les statistiques de la maison d'arrêt et de correction d'Aboisso

21 C'est une codification des catégories de prestations douanières

Cette déclaration doit être conforme à la réalité de la marchandise. Il ne suffit pas de déposer une déclaration en détail. Encore faut-il qu'elle soit complète et exacte (art. 81, 86 et 252 du C.D.).

Toutes les omissions ou inexactitudes entachant les énonciations fondamentales des déclarations en détail constituent de façon générale de fausses déclarations (art. 285 & 2/d, e et 286 du C.D.).

Dans cette perspective, ce genre d'infraction regroupe les types de fraudes ci- après:

****Les fraudes sur les quantités***

Elles sont actuellement conçues parfois en intelligence ou non avec les fournisseurs et certaines structures intervenant dans le processus des importations, de sorte que tous les documents accompagnant les marchandises soient concordants.

A titre d'exemple, pour 400 colis déclarés portant sur 400 radio cassettes facturées, le contrôle physique peut révéler 800 radio cassettes alors même que la quantité importée est effectivement de 400 colis mais avec un conditionnement de 02 radio cassettes au lieu de 01. L'opérateur économique se fera établir dans une situation pareille une facture avec comme unité de facturation le carton alors même que la facturation réelle et normale se fait par poste radio.

A l'export ce type de fraude est difficilement perceptible vu les quantités de marchandises exportées et l'impossibilité pour le service d'effectuer les pesées ou des décomptes systématiques.

**** Les fraudes sur l'espèce***

Elles sont le fait de quelques opérateurs qui exploitent les difficultés rencontrées lors des contrôles pour les rendre encore plus complexes avec l'importation dans un même conteneur de plusieurs articles ou produits donnant ce que le jargon douanier identifie sous l'appellation de «conteneur- Bazar». Ces «conteneur-Bazars» proviennent pour l'essentiel des pays d'Asie (Emirats Arabes Unis, Malaisie, Chine populaire, Hong Kong, etc.).

Le conteneur bazar est fait de sorte que les colis ne portent généralement aucune indication et il est possible de retrouver dans le même colis plusieurs marchandises relevant de différentes positions tarifaires. Dans un tel cas seule une visite intégrale et systématique difficile à réaliser par ailleurs peut permettre de cerner l'importation dans sa complexité et son évaluation.

Cette forme de fraude subtile est très répandue et s'apparente souvent à une minoration de valeur pour ce qui concerne l'import.

*** *Les fraudes sur la valeur***

Elles sont largement répandues et trouvent leur intérêt dans le souci permanent des opérateurs de payer le moins de droits possibles. Pour ce faire, les achats sont presque toujours effectués auprès de revendeurs (généralement les mêmes) qui proposent des prix moins élevés que les fabricants réels des marchandises concernées comme s'il s'agissait de structures philanthropiques ou d'organisations caritatives.

Dans bien d'autres cas, la fraude sera le fait du transitaire en intelligence ou non avec l'importateur réel. L'astuce consistera à falsifier la facture fournisseur en introduisant en douane une facture reproduction de la facture réelle avec une valeur minorée pour échapper à une obligation administrative comme la levée d'une FRI²² ou la production d'une attestation et induire un gain important en terme de délai de livraison du fait des retards imputables aux formalités d'inspection sans oublier l'avantage pécuniaire lié au paiement de droits et taxes sur la base d'une valeur minorée.

****Les minurations de valeur***

A l'importation, elles consistent à :

- Diminuer la valeur des marchandises dans le but de payer le moins de droits possibles dans la mesure où la taxation est ad valorem et se calcule par conséquent sur la base des prix des marchandises importées.
- Procéder à de fausses domiciliations bancaires permettant d'effectuer des transferts de fonds sans contrepartie.

A l'exportation, elles consistent à :

- Constituer des avoirs à l'étranger en échappant aux obligations de rapatriement du produit des exportations;
- Diminuer le paiement du Bénéfice Industriel et Commercial (BIC) et du Doit Unique de Sortie (DUS).

²² FRI : Fiche de Renseignement à l'importation

*** Les majorations ou surfacturations de prix**

A l'importation, elles consistent à :

- Majorer la valeur des marchandises importées (généralement des marchandises exonérées de droits et taxes de douane) afin de constituer des avoirs à l'étranger.
- Diminuer le bénéfice Industriel et Commercial (BIC) par la majoration excessive des importations afin de payer moins d'impôts.

A l'exportation la surfacturation est un processus visant à :

- Gonfler exagérément et artificiellement la valeur marchande du produit à exporter (plus généralement les objets d'art);
- couvrir des transferts illicites destinés à la constitution d'avoirs à l'étranger (blanchiment d'argent) ;
- Constituer des crédits fictifs de TVA.

f- La contrefaçon

On désigne par contrefaçon, une atteinte au droit à la propriété intellectuelle. Concrètement, c'est l'imitation d'une marque protégée sans le consentement du titulaire.

Concernant la propriété intellectuelle, il existe plusieurs Conventions et Traités, parmi lesquels l'on peut citer la Convention de Rome (1961), la Convention de Paris (1967), le Traité sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en son Annexe b qui traite des ADPIC c'est à dire l'Accords sur les Aspects des Droits de Propriété intellectuelle qui touche au commerce.

La contrefaçon se manifeste à travers un certain nombre d'indices que nous résumons comme suit : Les marchandises étrangères vendues suite à un déficit imprévu de production nationale. C'est le cas, depuis les événements du 19 septembre 2002, avec la reconversion des vendeuses de Produits Pharmaceutiques Prohibés Non Enregistrés (PPPNE) en vendeuses de cigarettes contrefaites à cause de la fermeture provisoire de l'usine SITAB.

Lorsqu'on constate une absence ou rareté de commandes auprès des entreprises de fabrication implantées dans le pays de fabrication, on parle également de contrefaçon.

Il y a contrefaçon quand les marchandises portant une appellation d'origine (made in) et importées d'un pays autre que celui où se trouve la région d'appellation. Exemple, en général les cigarettes contrefaites proviennent de certains pays comme la Guinée ou le Mali; des pagnes importés d'Asie avec la mention made in Côte d'Ivoire.

Sont qualifiées de contrefaçon, les marchandises dans des emballages dont les dimensions ou la forme ne sont pas conformes aux normes (différenciation faite sur la base des cadres produits).

Il y a des marchandises dans des emballages de qualité inférieure dont l'impression est floue ou déformée ou bien dont les couleurs sont médiocres. On peut citer les marchandises dans des matériaux d'emballage non conformes aux normes, ou autres emballages extérieurs, ou marchandises contenues dans des emballages inhabituels.

Enfin Sont taxés de contrefaçon, les marchandises d'imitation.

D'emblée il faut souligner que les produits d'échange dont il s'agit sont des produits pour la plupart issus de la contrefaçon. De ce fait, ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une importation légale. Ainsi toutes tentatives de faire entrer ceux-ci en Côte d'Ivoire est frauduleuse. Cet état de fait a fait améliorer la fraude car celle-ci devient de plus en plus intellectuelle. Les techniques de fraudes sont de plusieurs ordres :

****Les aspects techniques de la contrefaçon des produits commerciaux***

**** La copie des dessins et motif de certains produits : les pagnes**

La contrefaçon est le fait d'utiliser de façon illégale une marque enregistrée, une copie originale. Il s'agit pour les auteurs de contrefaçon d'utiliser à leur profit les œuvres de l'esprit des créateurs.

Citons en exemple : la contrefaçon des pagnes qui consiste essentiellement à copier les motifs et les dessins des pagnes et à pirater les étiquettes et autres indications d'origine.

Notons aussi que certaines entreprises de la sous-région copient les motifs d'autres entreprises étrangères tout en gardant sur le produit leur propre marque ou étiquette. Cette situation constitue une violation flagrante des droits de la propriété industrielle. Néanmoins cette forme de fraude reste très minime du fait de l'évolution du droit en matière des œuvres de l'esprit et de la propriété industrielle.

Cependant, le secteur de la contrefaçon est très organisé. Même si les entreprises de ce secteur ne possèdent pas une technologie assez performante, le peu de moyens qu'elles possèdent leur permet de produire des marchandises en quantité capable de nuire aux entreprises légalement constituées. Selon Monsieur Jean Louis Menudier, PDG d'UNIWAX « la fraude sur les motifs et dessins représente environ 40% du marché de pagne en Côte d'Ivoire »

La forme de fraude la plus marquante reste celle d'entreprises anonymes copiant systématiquement tous les motifs et dessins les plus prisées par les consommateurs.

****Le piratage des étiquettes et d'autres indications d'origine des produits**

commerciaux :

Cette forme de contrefaçon consiste à reproduire l'étiquette d'une marque ayant une notoriété internationale et à appliquer celle-ci sur les produits commerciaux tels que les pagnes, les produits cosmétiques, la boisson etc.

L'objectif recherché étant d'écouler les marchandises en trompant le consommateur qui croit ainsi avoir acquis une marchandise originale. Ainsi plusieurs pagnes fabriqués au Nigéria et même en Asie portent l'étiquette wax VLISCO ou même UNIWAX. Les auteurs de contrefaçon espèrent ainsi vendre sous couvert d'une marque mondialement connue. Un autre aspect de la fraude consiste dans le fait croire aux consommateurs que les produits viennent d'un pays jouissant d'un label de qualité mondialement reconnue, alors qu'il n'en est rien.

De même il y a des boissons portant la mention "Made in España" alors que ceux-ci sont fabriqués aux Ghana.

Notons que l'identification de ces produits de contrefaçon pose de plus en plus de problèmes car les fraudeurs imitent à la perfection les étiquettes et d'autres indications d'origine.

Néanmoins sur certains produits, il nous a été donné de voir des fautes d'orthographe sur certaines étiquettes.

**** La qualité et l'origine des produits de contrefaçon**

Il est de notoriété publique que les produits contrefaits sont de très mauvaise qualité.

Selon un douanier : « si les fraudeurs avaient la capacité de créer ou de fabriquer des produits répondant aux mêmes critères de qualité que ceux fabriqués légalement, il est clair que ceux-ci créeraient leur propre marque ».

Les consommateurs eux, sont dupés parce qu'ils croient avoir acquis un produit original et de qualité en faisant des achats dans la rue et même dans certains commerces.

Les fraudeurs reproduisent les produits avec des matériaux de qualité inférieures et pas assez résistants. Les couleurs de certains pagnes palissent après seulement quelques jours de lavage, ou le goût à la consommation diffère de celui de l'original. Cette situation rend peu onéreuse la fabrication des produits ainsi ceux-ci reviennent moins chère par rapport aux produits originaux.

L'Asie constitue le principal fournisseur de l'Afrique en produit de contrefaçon. La Chine reste le chef de file de ce continent dans ce domaine. Cette situation s'explique par la politique d'aide de ce pays aux petites entreprises. En effet des facilités pour l'embauche et

l'emploi de la main d'œuvre leur sont accordées ainsi que les facilités dans les procédures d'exportation de leurs produits. D'où le foisonnement des produits asiatiques et notamment ceux de contrefaçon sur les marchés internationaux en générale et ceux de l'Afrique en particulier.

Ces produits arrivent aussi par la route au niveau des différentes frontières du pays. La frontière de Noé, le champ de notre étude n'échappe pas à ces trafics.

g- Les prohibitions

Sont considérées comme prohibées, toutes les marchandises dont l'importation ou l'exportation est interdite à quelque titre que ce soit, ou soumise à des restrictions, à des règles de qualité, de conditionnement ou de formalités particulières. (Article 31 du Code des Douanes). Exemple : l'importation des armes de guerre et les minutions.

Sont prohibés à l'entrée, exclus de l'entrepôt, du transit et de la circulation, tous produits étrangers, naturels ou fabriqués, portant soit sur eux-mêmes, soit sur des emballages, caisses, ballots, enveloppes, bandes ou étiquettes, etc. une marque de fabrique ou de commerce, un nom, un signe, ou une indication quelconque de nature à faire croire qu'ils ont été fabriqués en ou qu'ils sont d'origine ivoirienne. (Article 32 du Code des Douanes).

6.3- Les causes et les conséquences de la fraude

Nous traiterons dans un premier temps ici des motivations qui poussent à la fraude et dans un second temps des conséquences liées à cette fraude.

Tableau 6.17: Facteurs explicatifs de la fraude

Principales causes de la fraude	Réponses exprimées	Proportion (pourcentage)
Concurrence déloyale	25	19,37%
Recherche de gain facile	41	31,78%
Ignorance des textes	27	27,90%
Corruption	36	20,93%
Total	129	100%

Source : Nos enquêtes

6.3.1- Les principales causes de la fraude

L'analyse du tableau montre que le facteur « Recherche de gain facile » occupe la première position. [31,78%] des opinions recueillies estiment que ce facteur est celui qui motive le plus

à la fraude douanière. La « Corruption » suit avec [27,90%] puis « l'ignorance des textes » qui représente [20,93%]. Enfin la « Concurrence déloyale » avec [19,37%] présente le plus faible taux.

6.3.1.1-La recherche du gain facile

La recherche du gain facile fait ressortir la notion de « facilité ». Si ce facteur concourt à expliquer la fraude douanière, cela peut s'entendre que la population ivoirienne est de plus en plus gagnée par la facilité qui tend à entrer dans les mœurs et les cultures.

Le constat est tel que les notions comme « effort », « mérite », « courage » tendent également à disparaître. La population est à la recherche davantage de profits, de biens, de succès ou réussites sans efforts ni mérite.

Dans cette perception des choses, tous les moyens deviennent bons pour faire fortune. Lors de nos investigations, un interlocuteur a affirmé: « Dans le milieu douanier, la facilité trouve tout son sens. On a l'impression que chacun vient faire ses propres affaires. C'est pourquoi le douanier est amené à tisser de bons rapports avec les opérateurs économiques parce que grâce à eux nous pouvons subvenir un temps soit peu à nos besoins sinon nous ne pouvons pas compter sur nos salaires qui sont vraiment médiocres.»

Et un autre de poursuivre: « Il suffit que j'appelle un opérateur et lui dire que, j'ai besoin d'une somme d'argent et tout de suite, je résous mon problème financier. Il ne peut pas refuser ma demande, parce qu'il a été auteur d'une fraude antérieure, et c'est moi qui ai défendu son dossier. Et au lieu de payer une somme faramineuse à l'Etat, il n'a payé qu'une somme presque insignifiante en violation des dispositions relatives aux peines encourues suite à son forfait. »

C'est le signe que le manque de dévouement à l'intérêt public tend à s'institutionnaliser.

Monsieur N'Goran a eu à dire : « Aujourd'hui, on remarque dans ce pays que la conscience nationale n'existe que de nom. Au contraire il s'est développé une autre conscience plus égoïste qui consiste à travailler pour soi-même, même en étant un fonctionnaire de l'Etat ».

C'est ainsi que des agents des douanes commis au recouvrement des recettes pour le compte de l'Etat, courent à la satisfaction de leurs intérêts particuliers et égoïstes; tout le contraire de ce que l'on est en droit d'attendre d'eux. Ils sont pourtant moins fondés à s'adonner à l'égoïsme qu'ils sont censés savoir, par leur formation, que la promotion et la défense de l'intérêt général sont les seuls gages d'une chance de développement du pays et, partant, de l'épanouissement collectif et individuel.

Les Opérateurs économiques veulent, quant à eux maximiser leur gain en réduisant leurs charges. Tout en refusant également de se soumettre aux exigences commerciales, Ils se servent de la fraude pour atteindre leur objectif.

Nous avons pu recueillir les propos de M. AZIZ (opérateur): « On n'investit jamais pour perdre. Quand on fait les affaires c'est pour gagner beaucoup d'argent. Le plus important c'est que vos affaires vous rapportent beaucoup. C'est la recherche du profit. Pour cela il faut être intelligent. En Côte d'ivoire les lois sont dures et même très exigeantes. Si tu n'es pas intelligent, tu ne peux pas prospérer. Il n'existe pas d'homme d'affaires honnête sur cette terre! Et après ? »

6.3.1.2- La corruption

Il est un moyen, pour les individus malhonnêtes, de parvenir à leurs fins, s'assurer le concours d'une personne qui, par sa fonction, dispose de pouvoir que l'on se proposera d'utiliser dans son dessein coupable. La vie des affaires (dont la douane constitue le principal maillon) regorge des situations dans lesquelles une tentation de ce genre est de nature à s'offrir.

La corruption peut être définie comme l'agissement par lequel une personne chargée d'une fonction déterminée publique ou privée, sollicite ou accepte un don, une offre ou une promesse pour accomplir, retarder ou omettre d'accomplir un acte entrant, plus ou moins directement dans le cadre de sa fonction.

Elle implique la violation des devoirs de la charge; le trafic de l'emploi suppose comme l'écrit le Professeur HELIE un véritable abus de confiance au préjudice de celui, l'Etat, collectivité publique ou simples particuliers, de qui l'on tient l'autorité ou les pouvoirs que l'on monnaie.

La loi distingue deux sortes de corruptions: la corruption passive et la corruption active.

La corruption est passive lorsqu'il s'agit surtout de la personne investie d'une fonction qu'elle tient de l'Etat, d'une collectivité publique ou simples particuliers, et trafique de cette fonction en sollicitant ou en acceptant des dons ou des personnes (pots de vin), accomplir ou s'abstenir d'accomplir tel acte de sa fonction ou facilité par elle: Le coupable est alors le corrompu.

C'est le cas de certains agents de douane commis à la tâche de recouvrement des recettes, facilitent la fraude moyennant des sommes d'argent, des promesses, des dons de quelque nature que ce soit.

D'autres, chargés de retrouver les traces des faux documents de déclarations, en cas de découverte d'éventuelles fraudes, prennent rendez- vous avec les opérateurs concernés en vue

de solliciter un don, une offre ou une promesse et par conséquent, ils classent le dossier sans suite.

La corruption active désigne au contraire les agissements par lesquels un tiers obtient ou s'offre d'obtenir, moyennant dons ou promesses d'une personne chargée d'une fonction déterminée, publique ou privée, qu'elle accomplisse ou retarde ou s'abstienne d'accomplir ou de retarder un acte de sa fonction facilitée par elle; le coupable, ici, est le corrupteur.

C'est le fait surtout des opérateurs économiques qui utilisent leur pouvoir d'achat en proposant aux agents des douanes, des sommes d'argent ou divers dons aux fins d'échapper aux droits et taxes douanières.

6.3.1.3- L'ignorance des textes

L'ignorance des textes est un épineux problème auquel sont à la fois confrontés les agents des douanes et les opérateurs économiques.

Vu que les textes sont très nombreux, les agents des douanes éprouvent des difficultés pour leur connaissance parfaite quand on sait que la durée de la formation tant à l'ENA qu'à l'école des douanes n'avoisine que les deux ans. Comme le dit Commandant KOUAME: «Il est impossible de maîtriser le Code des Douanes en deux ans. »

Il y a également le fait que les textes administratifs pour la réglementation des activités douanières sont nombreux.

Les opérateurs économiques, souvent dans une situation délicate, évoquent à tort ou à raison leur ignorance de la circulaire qui les condamne. Il y a le cas des opérateurs qui agissent dans l'illégalité car n'ayant aucune connaissance des dispositions légales et réglementaires du commerce alors qu'un principe du droit stipule que « Nul n'est censé ignorer la loi.»

6.3.1.4- La concurrence déloyale

C'est le fait que les produits importés coûtent moins chers que les produits locaux. Pratique qui enrichit illicitement les contrevenants et qui incite d'autres opérateurs à la fraude.

6.3.2- Les inconvénients de l'importation frauduleuse des produits prohibés en Côte d'Ivoire

6.3.2.1- Les inconvénients directs

**La baisse des recettes douanières*

Les pertes économiques et financières enregistrées au niveau des douanes sont considérables. Elles se chiffrent à des millions de FCFA par an.

Selon la politique appliquée à la frontière de Noé tous les pagnes importés sont placés dans la catégorie des marchandises fortement taxées à l'entrée. Le système de taxation est le suivant :

Tableau 6.18: Système de taxation des pagnes

Qualité des pagnes	Système de taxation
FANCI	(1 kg x 3000) x 44,28%
WAX	(1 kg x 5 000) x 44,28 %

Source : Nos enquêtes, 2009

Pour une tonne de pagnes FANCI importée la douane fait une recette de 1.328.400 FCFA. Le flux de pagnes transitant par la frontière de Noé est dans l'ordre de la centaine de tonnes de pagnes par an. C'est donc plusieurs millions de FCFA que fait l'administration douanière. Mais la fraude intervenant de façon pernicieuse contribue à réduire considérablement ses recettes.

La première forme de fraude qui intervient dans ce cas de figure est la contrebande. Elle constitue un véritable fléau car non contrôlée.

« *Nous ne pouvons jamais savoir exactement l'importance du flux de marchandises que les contrebandiers font passer en Côte d'Ivoire* », nous confie Monsieur D.M., Douanier. Néanmoins l'administration essaie d'évaluer ce trafic par l'importance des pistes fictives découvertes, par la quantité de marchandises saisies sur certains contrebandiers et par les informations fournies par les indicateurs

Ainsi selon Monsieur C. L., Douanier, « *Nous estimons que 500 à 1000 kilogrammes et peut être même plus, de pagnes passent chaque mois en Côte d'Ivoire par la contrebande* ». Ce sont donc plus de 10 tonnes de pagnes frauduleux qui entrent en Côte d'Ivoire chaque année le long de la frontière Ivoirio-Ghanéenne. Selon Monsieur A.I., « l'Etat ivoirien perd environ

2250 FCFA sur chaque kilogramme de pagnes qui entre par contrebande. Ce sont donc entre 25 et 40 millions de FCFA que l'Etat perd chaque année ».

Les pertes économiques dues aux fausses déclarations sont difficilement chiffrables. En effet lorsque les marchandises parviennent à passer la frontière aucune indication sur la déclaration ne peut prouver que celle-ci n'a pas été faite dans les normes. Mais néanmoins Monsieur G. A. nous confie que: *«les cas de fraude découverts sur les déclarations avant l'enregistrement peuvent nous permettre de faire une évaluation des pertes »*. Généralement les fausses déclarations permettent aux fraudeurs de payer jusqu'à 30 % de moins sur la taxe normale. L'absence de chiffres et de statistiques ne nous permet pas d'évaluer exactement les pertes subies par l'administration douanière.

Cette baisse de recettes douanières n'est pas sans conséquence sur les finances de l'Etat, quand on sait que les douanes participent à hauteur de 52 % dans le budget national.

A ce propos selon GOMON Edmond²³ *« au niveau de l'Etat, la contrefaçon et la piraterie créent un déséquilibre de la balance commerciale par la diminution des profits c'est-à-dire la perte des recettes douanières u taxes diverses »*. Les pertes sont d'autant plus importantes que la plupart des produits contrefaits sont commercialisés par le secteur informel qui échappe lui-même aux taxes diverses.

**** Les pertes financières dans le secteur textile***

Les entreprises textiles déjà frappées de plein fouet par la crise économique qui perdure doivent faire face maintenant à un fléau qui mine tout le secteur industriel La contrefaçon.

Selon Notre voie : *« La jeune industrie ivoirienne ne sait plus où donner de la tête à cause des fraudeurs de tout genre qui contrefassent tous les produits »*.

En ce qui concerne les entreprises textiles, la copie des motifs et dessins ainsi que l'importation des pagnes de contrefaçon leur créent d'énormes préjudices.

Pour en saisir la portée réelle de phénomène, étudions le cas de la société UNIWAX.

Selon Monsieur MENUJER, Directeur général de cette société : *« UNI WAX dépense environ 150 millions de FCFA par an dans son atelier dessin pour la création des dessins et motifs. Pour amortir cet investissement UWJWAX doit produire 4000 pièces de pagnes par collection. Ainsi lorsque les motifs d'une collection sont copiés c'est environ 40 % de pertes pour cette collection »*

²³ Edmond GOMON; *Fraude Sa contrefaçon et la piraterie créent un déséquilibre de la balance commerciale.*
Notre voie N° 592 du 29/04/2000.

Monsieur Quillet, chef de l'atelier dessin d'UNIWAX abonde dans le même sens. «Le piratage peut décimer toute une collection de pagnes ».

Cette situation n'engendre pas que de simples pertes économiques au niveau des entreprises. Elle les place souvent dans des situations très graves autant pour elle-même que pour les employés.

Ainsi Monsieur Nicolas DJIBO ancien PDG de la SOCITAS, une société d'impression de pagnes, affirme que : «La SOCITAS spécialisée dans la filature et l'impression des pagnes a fait faillite à cause de la piraterie. Ce sont ainsi plus d'une centaine de travailleurs qui se sont retrouvés au chômage ».

Par ailleurs, Monsieur DJIBO nous apprend qu'en 1998, 15 agents ont été mis au chômage par TEXICODI (Société d'impression des pagnes) pour des problèmes financiers dus au piratage des pagnes.

Si on n'y prend garde, la contrefaçon risque d'asphyxier notre jeune industrie et accroître ainsi le taux de chômage.

C'est pourquoi selon SANOGO Abdoulaye «Le nouveau directeur devra être vigilant pour protéger des pères et mères de familles qui n'ont que trop souffert de la contrefaçon ».

****La concurrence déloyale***

Les pagnes de contrefaçon ont un coût de fabrication très bas car étant fait à base de matériaux de moindre qualité. Par ailleurs entrant illégalement en Côte d'Ivoire ils sont peu taxés ou souvent pas du tout. Tout ceci explique alors les bas prix qui sont pratiqués sur eux. Ainsi les pagnes légalement importés ou fabriqués dans les usines ivoiriennes subissent une concurrence déloyale de leur part.

Selon V.A. « Que ce soit les appareils électroménagers, les métaux, le textile et bien d'autres, tous les produits importés, montés ou fabriqués dans nos usines et mis sur le marché ivoirien subissent la concurrence atroce des produits contrefaits »

Cette situation n'est pas faite pour contenter les opérations économiques qui eux payent des impôts et taxes diverses. Madame Ouattara Eugénie, revendeuse de pagnes déclare que «Pour des morceaux de pagnes qui coûtent normalement 7500 FCFA tu peux avoir leur copie à 3500 FCFA. Ça tue notre commerce et ce n'est pas bien ».

Ce constat est le même au niveau des grandes entreprises.

Selon L.S. « Le marché ivoirien est couvert à hauteur de 35 à 40% par des pagnes WAX de contrefaçon et plus de 60 % des imitations de pagnes FANCI ». Ainsi toujours selon L.S. « Ce

sont plus de 6 millions de mètres de pagnes qui sont déversés chaque année sur le marché ivoirien à la barbe des pouvoirs publics qui à ce jour n'ont rien fait pour juguler ce fléau»
Ce commerce de pagnes de contrefaçon entraîne un manque à gagner considérable pour les industries textiles. Celles-ci sont injustement concurrencées par des individus qui se livrent à la pratique de la fraude.

6.3.2.2- Les inconvénients indirects

****Altération du label de qualité des produits ivoiriens***

L'un des critères de compétitivité des produits fabriqués par les sociétés est la notoriété de la marque ou du label. Ce label constitue un gage de qualité pour les consommateurs qui ont ainsi confiance en ce qu'ils achètent. La contrefaçon intervient ici comme un facteur dévalorisant la notoriété de la marque copiée.

Selon Monsieur AKA Bogui Timothée. Responsable du Groupe Conseil Industrie L International (GCII) « Ces fléaux (contrefaçon et piraterie) altèrent l'image de la marque et le label de qualité des produits des entreprises. Celles-ci sont donc obligées d'engager des dépenses pour défendre leur marque ».

Cette situation est due au fait que le consommateur est dupé. Il est dupé parce qu'il croit avoir acquis un produit original et de qualité en faisant des achats dans la rue ou même dans certains commerces.

Le consommateur devient de plus en plus méfiant face à une marque qui ne lui a apporté aucune satisfaction. Ainsi plus une marque est copiée, plus elle perd de la valeur aux yeux des consommateurs.

****L'anarchie dans le secteur du commerce des produits prohibés***

Le secteur pharmaceutique, textile et de la boisson sont confrontés à de nombreux problèmes. Notamment celui de la distribution des pagnes et des médicaments pharmaceutiques. Ces secteurs comportent un nombre pléthorique de revendeurs dont certains n'assurent aucune opération économique dans le cycle de la distribution. Ces derniers préfèrent agir comme des intermédiaires ou des démarcheurs. Par ailleurs il existe un éternel conflit entre les revendeurs de pagnes WAX et pharmacie de côte d'ivoire et les grossistes non nationaux, quant au système d'achat chez les fournisseurs.

Cette situation du secteur textile et du secteur pharmaceutique est aggravée par la commercialisation de ces deux produits de contrefaçon. Les revendeurs de pagnes et de médicaments se font de plus en plus nombreux et la plupart de ceux-ci ne disposent pas d'une

carte d'immatriculation des commerçants. Certains grossistes exerçant légalement leur métier se livrent au commerce des pagnes et de médicaments de contrefaçon au nez et la barbe des pouvoirs publics. Des grossistes bénéficient d'une relative impunité tandis que d'autres sont pris.

Ainsi selon Amédée L S en 1997, 3836 pièces de pagnes frauduleux ont été saisies sur certains opérateurs économiques. Notamment sur :

- International Trade de côte d'Ivoire de Khoury Elias Henri ;
- MIDCO Trade inter géré par Ahmed Moustapha Khalifer ;
- SODIFTEX d'Ibrahim Baroud.

Il est à noter que les opérateurs non nationaux sont les plus incriminés dans ce commerce illicite selon Fraternité-Matin.

*** Dévalorisation du métier de dessinateur**

Les dessins et les motifs des pagnes font partie des œuvres de l'esprit. La contrefaçon étant une violation des droits des œuvres de l'esprit, elle porte atteinte au métier de dessinateur.

Selon monsieur A. Kouassi, un enquêté « *Lorsque l'œuvre d'une personne est copiée à tout bout de champ celle-ci se trouve dévalorisée ainsi que son métier* »

Monsieur Quillet, chef de l'atelier dessin d'UNIWAX abonde dans le même sens « *La copie des œuvres d'un artiste peut aider à sa popularité. Mais lorsqu'il s'agit d'une activité commerciale comme dessinateur de motifs de pagnes, cela n'est pas le cas au contraire elle contribue à la perte de l'entreprise et à celle du dessinateur* »

En fait le dessinateur est un créateur anonyme. Ses œuvres appartiennent à son entreprise. Lorsque les pagnes sont copiés, il y a une répercussion sur l'entreprise. Il s'en suit une démotivation au dessinateur qui voit ainsi son métier dévalorisé.

6.3.3- Les conséquences de la fraude

La fraude a des incidences néfastes tant sur le plan sanitaire, socioéconomique que sécuritaire.

6.3.3.1- Sur le plan sanitaire

Les produits issus de fraude sont dans la plupart des cas des produits de qualité inférieure ou douteuse:

Il s'agit des boissons frelatées nuisibles à la santé des populations exposées à des maladies graves; des cigarettes hors normes sanitaires ne respectant pas les procédés de marquage; des

produits textiles fabriqués avec certains produits prohibés tels l'amiante ou autres produits nocifs; des lames rasoirs contrefaits provoquant des blessures au cours du rasage ; des produits pharmaceutiques prohibés non enregistrés dangereux pour la santé.

6.3.3.2- Sur le plan Socio-économique

Un pays dans lequel la fraude règne à outrance, est un pays qui n'est pas propice aux investissements publics et privés. En effet si un opérateur économique ne paye pas correctement les droits de douanes, il force la concurrence. Et aucun investisseur n'a intérêt à investir dans un pays où les marchandises importées seraient moins chères que les marchandises produites localement.

6.3.3.3- Sur le Secteur Public

La fraude douanière occasionne :

- un manque de réalisation de projets à caractère social (écoles, hôpitaux, routes, eau courante et électricité dans les villages) à cause du manque à gagner au niveau des recettes;
- un manque à gagner au niveau du Trésor Public;
- un frein à l'investissement et au financement;
- une diminution des droits et taxes résultant de la mévente des produits ayant été normalement acquittés des droits et taxes.

6.3.3.4- Sur le Secteur Privé

La fraude favorise :

- la fermeture de certaines entreprises faisant les frais de concurrence déloyale (SOTROPAL, UTEXI, UNIWAX) ;
- l'appauvrissement des populations dû au chômage technique ;
- un manque de croissance des entreprises locales ;
- un impact sur les chiffres d'affaires de certaines entreprises du secteur formel (MIPA) ;
- la propension de tous les opérateurs à frauder pour se conformer aux pratiques du marché.

6.3.3.5- Sur le plan Sécuritaire

La fraude (contrebande) favorise l'entrée sur le territoire national, des marchandises prohibées telles que les armes de guerre, les munitions. Ceci a pour conséquence, le développement de l'insécurité.

L'Administration des Douanes ivoiriennes a des activités qui s'intègrent dans le contexte des relations régionales et internationales. De nombreuses missions lui sont confiées, notamment les missions fiscale, économique et particulière.

A l'analyse de ses différentes activités, nous avons pu constater comment se manifeste la fraude douanière: la contrebande, la fausse déclaration, l'importation ou l'exportation sans déclaration, la contrefaçon et les prohibitions.

De même nous avons montré les facteurs explicatifs de cette fraude (la recherche du gain facile, la corruption, la concurrence déloyale et l'ignorance des textes) et les conséquences qui en découlent.

La fraude qui a des incidences néfastes tant sur le plan sanitaire, socio-économique, que sanitaire a permis à la douane de mener des actions de lutte contre ce fléau à travers des actions dans le domaine informatique.

6.3.4- Conséquences inhérentes au trafic illicite des médicaments prohibés

6.3.4.1- Quelques effets positifs

Le trafic des médicaments a le mérite de résoudre quelques difficultés surtout au niveau social. D'une part, il permet à de nombreuses mères de familles et de jeunes filles de se procurer des ressources financières, et de manière "digne".

En effet, les "braves" femmes et filles auraient pu se livrer à la prostitution, à l'escroquerie etc., pour sauver leurs familles. Grâce à cette activité, elles évitent les pires humiliations à leurs proches.

En outre elles réduisent à travers cette activité, les nombreuses poches de pauvreté créées par la persistance de la crise économique. Ce sont "des emplois" que de ce trafic génère (ventes ambulatoires, ventes à l'étalage).

D'autre part, ce trafic présente des produits médicamenteux susceptibles de soulager les malades car 24% de ces médicaments sont fabriqués par les laboratoires qualifiés²⁴.

A cet effet, ces spécialités pourraient guérir certaines maladies et garantir une bonne santé aux malades

Il faut reconnaître que, malgré leurs avantages, les médicaments issus du trafic n'occultent en rien les nombreuses difficultés qu'ils créent. Car les conséquences à ce titre sont nombreuses et nuisent à divers niveaux.

²⁴ Le jour N°604 du 29/01/1997

6.3.4.2- Les difficultés créées par le trafic des médicaments

a-Au plan de la sécurité

Les frontières constituent l'un des attributs d'un Etat souverain, leur perméabilité est tributaire de pires dangers pour le pays.

Concernant la frontière au niveau de Noé, nous l'avions souligné plus haut, ce trafic de médicaments est associé par moment à d'autres objets : cartouches, armes à feu et drogue. En Cette période de crise sociopolitique, la pénétration d'armes à feu et de cartouches sur le territoire national pourrait constituer une sérieuse menace pour la stabilité du pays, car on ignore l'intention et l'identité des trafiquants. En outre on constate la recrudescence du petit et du grand banditisme lié à l'usage des psychostimulants, qui constituent un des objets de ce trafic, gagne de plus en plus du terrain.

b-Au plan économique

Au regard de leur caractère illégal, les activités liées à ce trafic constituent une véritable gangrène pour le pays. D'abord, aucune taxe douanière ne peut être appliquée aux différents médicaments qui pénètrent sur le territoire ivoirien.

Or, tout produit pénétrant sur le territoire national est frappé du sceau de la taxation douanière qui du reste, alimente les caisses de l'Etat ivoirien.

Malheureusement, tel n'est pas le cas, ces produits échappent à la taxe de la douane. Ensuite, ces médicaments mènent une concurrence déloyale vis à vis des produits issus des officines. Car la vente de ces médicaments de rue ne nécessite ni de formation préalable, ni officine, ni personnel et n'est soumise à aucun contrôle de conditionnement. Dans une telle condition, le vendeur ne peut que pratiquer des prix bas (aucun médicament issu de vente détaillée n'excède mille francs (voir tableau 6.18) En Revanche, Le Pharmacien officiel doit faire face à ces nombreuse charges (personnel, impôt, conditionnement, loyer) dès lors, ces différentes charges ne peuvent qu'être imputées sur les médicaments qui reviennent finalement chers. Face donc à cette concurrence déloyale, « Des officines risquent de fermer si rien est fait. Car nos chiffres d'affaires ne cessent de laisser» s'indigne un pharmacien.

c-Au plan de la santé

Les incidences des médicaments issus du trafic illicite se répercutent à deux niveaux: au niveau du système de santé et au niveau des individus.

****Relatif succès du système de santé**

Selon l'O.M.S. : « les soins de santé reposent sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté avec leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays peuvent supporter à tous les stades de leur développement dans un esprit d'auto-responsabilité et d'autodétermination »

L'application effective de cette réflexion pose problème en Côte d'Ivoire. Les soins de santé primaire devraient être adressés à ceux qui en ont le plus besoin. Malheureusement ceux qui en ont besoin ne peuvent facilement avoir accès, car disposant très peu de moyens financiers. C'est en effet de l'incapacité (les populations peuvent se prendre en charge quotidiennement) sont nées les obstacles de la mise en application effective de cette recommandation. Une telle situation a des implications graves.

Dès lors, il s'ensuit une baisse de fréquentation des centres de santé. Pire, les hommes se soignent très mal. Les conséquences au niveau de la société sont graves. Car si les individus se soignent mal, ils sont donc dans un état permanent ou passager d'improductivité. Pourtant « prévenir ou guérir une maladie, en réduire les effets, c'est rendre à la collectivité les membres de la société qui se sont trouvés provisoirement dans l'incapacité de continuer leur travail »²⁵.

L'état d'incapacité d'un homme exerçant une activité peut entraîner le ralentissement dans son entreprise ou son arrêt systématique.

**** Automédication**

L'automédication demeure l'une des difficultés majeures des médicaments issus du trafic. Cet acte qui consiste à la utilisation des médicaments sans l'avis ou la prescription d'un médecin ou tout autre corps soignant. En effet, en absence de spécialistes les vendeurs conseillent aux patients certains médicaments en se référant simplement à leurs couleurs ou à leur forme.

Ainsi à la question de savoir, comment faites-vous pour conseiller les médicaments aux clients, la réponse est claire au niveau de Mademoiselle Assetou: « Comme je ne connais pas papier, j'ai remarqué les différents médicaments, si quelqu'un est malade, je regarde et je lui donne ». Dans d'autres cas le -, patient'' se fait servir en fonction de son argent et de sa commande. Tout compte fait, ces opérations se déroulent sans avis médical. Les dosages et les interactions sont ignorés.

25 Stender (F) Sociologie médicale A. Colin, Paris 1972

Or, Paracet avertit : « rien n'est poison, tout est poison, seule la dose est poison »²⁶. N'ayant aucune qualification requise, les vendeuses ou les « patients » ont toutes les chances de compliquer l'état du malade.

Car à ce niveau, les incompatibilités médicamenteuses ou pathologiques sont ignorées. Cette situation a d'ailleurs engendré de nombreuses intoxications médicamenteuses.

**** Médicaments issus du trafic : un marché aux substances médicamenteuses à risques**

L'utilisation des produits médicamenteux issus du trafic présente des risques qui proviennent soit de la qualité de conservation (conditionnement) soit de la substance médicamenteuse elle-même ou tout simplement les deux situations combinées. Pour être efficaces, toutes les substances médicamenteuses sont tenues à une rigueur de conservation couramment appelée conditionnement. Le médicament doit être emballé, et doit mentionner la date de la fabrication et de péremption ainsi qu'une notice d'utilisation

Or la plupart de ces médicaments sont dépourvus de leur emballage, de sorte qu'il est impossible de déterminer les dates de fabrication et de péremption.

En outre, ces substances sont exposées au soleil de sorte qu'elles deviennent inactives ou purement toxiques.

Selon le docteur RAYESS', « la prise d'un médicament périmé augmente les effets secondaires » ces effets peuvent conduire à l'intoxication pouvant entraîner des complications plus graves.

Par ailleurs certains médicaments ne contiennent pas les substances médicamenteuses annoncées. Une étude réalisée au sujet de l'EMZOR, le « tao du Ghana ». Il a été prouvé que la substance médicamenteuse était du Paracétamol (qui est utilisé contre la migraine et les céphalées) au lieu du (Troleandomycine) efficace contre les furoncles et les et les affections de la peau.

Il existe de nombreux cas où les substances dites médicamenteuses ne ra contenaient que de la farine de manioc. En réalité, certaines de substances proviennent des laboratoires clandestins spécialisés dans la contrefaçon des médicaments.

Le Docteur OMENFO, un étudiant nigérian a réussi à placer sur le marché du Sirop nivaquine, alors que le contenu n'était que du jus de sucre carbonisé.

²⁶ Docteur Wogin Cours de Biologie criminelle, maîtrise de criminologie 1997

Ces cas de contrefaçon font légion au niveau des médicaments issus du trafic, car aucun contrôle n'est effectué sur ces médicaments. Le marché est donc propice à ce genre de substances.

****Médicaments issus du trafic: un marché aux substances psychotropes**

Les substances psychotropes sont de plus en plus vendues sur le marché aux médicaments issus du trafic. Les plus rencontrés sont les “bleus-bleus”. Diazepan D.5 et les “14” une puissante amphétamine. En effet, rappelons que les amphétamines et les barbituriques sont les plus rencontrés. Contrairement aux médicaments proprement dits, le trafic de ces psychotropes est dominé par les trafiquants étrangers.

Quant à la clientèle, elle est constituée en moyenne partie par des jeunes qui les utilisent beaucoup plus pour les effets enivrants que leurs valeurs thérapeutiques.

La consommation de ces substances n'est pas sans danger pour les usagers. Pourtant, ces derniers prétendent Comme Amadou : « c'est pour avoir de la force ou bien pour chasser la fatigue ». Ces substances sont consommées par voie orale ou intraveineuse. Dans le second cas les comprimés sont pilés et dilués dans l'eau. Selon les vendeuses, les diazépans D.5 sont aussi consommés par des jeunes filles. Dans ce cas précis, ils sont associés à d'autres produits tels que Dexacortin et bon appétit. Ce “cocktail” contre à ces utilisatrices des rondeurs. L'effet recherché est le grossissement. Quel que soit leur forme et l'objet d'utilisation ces psychotropes ont des effets nuisibles sur la santé du consommateur.

Par exemple les dérivés amphétaminiques sont des médicaments psychotropes qui n'ont d'indication valable en médecine. L'intoxication aiguë fait courir le risque de surdosage avec coma et mort par arrêt cardiaque.

Leur consommation chronique ou prolongée entraîne des troubles somatiques (anorexies, amaigrissement insomnie, tremblement tachycardie asthénie) et des accidents psychiatriques dont les plus fréquents sont les états confusionnels, les accès dépressifs et surtout une psychose aiguë. L'individu est paranoïaque et perçoit son milieu hostile et persécuteur.

Le marché des médicaments issus du trafic est présente de nombreux aspects négatifs tant sur le plan de société et des structures tant sur l'être humain. L'absence de formations au niveau des vendeurs constitue en première ligne le danger. Car comment des illettrés peuvent-ils conseiller des produits aux personnes malades ?

Il ne faut pas perdre de vue que ces “pharmaciennes” exerçant en dehors du circuit légal, aux mépris des règles élémentaires de la santé. Ce sont donc des délinquantes qui méritent d'être sanctionnés.

CONCLUSION PARTIELLE

A la fin de la deuxième partie de notre étude, force est de constater que se sont deux activités qui dominent à la frontière de Noé. C'est grâce à elles, que s'opère un important flux migratoire dans notre zone d'étude. Il s'agit de l'agriculture et des activités commerciales qui sont respectivement liées au milieu écologique et à la proximité de la frontière. Au niveau des transactions officielles, plusieurs produits sont concernés par ce mode de commercialisation. C'est entre autre les produits vivriers agricoles et les produits manufacturiers. Les tenants de ces activités sont : les autochtones des localités environnantes, et les opérateurs économiques de diverses nationalités. Nous avons les monnayeurs, les transitaires, les agents de sécurité et de contrôle, les contrebandiers et enfin les commerçants en majorité des femmes soit 67% contre 33% de commerçants enquêtés. Par ailleurs, les zones d'approvisionnement et de distribution sont importantes et s'étendent du Nigéria en Côte d'Ivoire. C'est une organisation sous-régionale qui se met en place. La différence de monnaie est une réelle opportunité de développer un commerce dynamique. Les activités exercées le plus souvent par les femmes correspondent à leurs propres possibilités et aux besoins des riverains. Le choix des activités est très souvent influencé par certains facteurs tels que : l'âge, l'appartenance culturelle, le niveau d'instruction et les moyens financiers dont disposent les femmes.

Tout ceci démontre d'une véritable présence des femmes dans l'espace frontalier de Noé.

Les relations entre les commerçantes et les services douaniers ont des conséquences sur le déroulement du trafic frontalier. Les commerçantes doivent payer les droits et taxes aux douaniers. Mais souvent, de la collaboration à la déchirure, il n'y a qu'un pas entre commerçantes et douanier.

Poussées vers des bénéfices importants à réaliser ou taxés considérablement par les agents de douane, aussi du fait de la rigidité de la frontière, surtout du côté ivoirien ou la présence massive des agents de sécurité et de contrôle sur l'axe Abidjan-Noé, les commerçantes préfèrent s'inscrire dans l'illégalité ou profiter de leurs liens amicaux avec les douaniers. Ces liens sont pour d'autres conflictuels. Aussi, la longueur de la frontière, sa perméabilité, la faiblesse des structures de contrôles douaniers et l'ubiquité des populations frontalière sont-elles des éléments qui favorisent l'existence du commerce clandestin. Mais il est important de savoir que l'essor de ce commerce illégal est à mettre à l'actif de la différence des prix des marchandises qui poussent certains consommateurs ivoiriens à se ravitailler auprès des trafiquants. Une même marchandise coûte moins chère au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Cette situation évoquée ci-dessus pousse les clandestins à développer le commerce parallèle surtout que les contrôles douaniers peuvent être facilement évités, si ce n'est avec la complicité de

certain agents. Malgré ce fait, les échanges favorisent-ils le développement des structures de la zone frontalière de Noé ?

TROISIEME PARTIE
L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES DANS L'ESPACE
FRONTALIER DE NOE ET LES OPTIONS D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT

La présence de la frontière ivoiro-ghanéenne, nous a permis de souligner plusieurs phénomènes et de mettre en évidence les activités commerciales, en particulier le trafic frontalier. Nous avons pu constater cela à travers les activités commerciales frontalières des femmes entre la Côte d'Ivoire et le Ghana via Noé et aussi dans les échanges licites et illicites.

En tout état de cause, toutes ces transactions s'effectuant de part et d'autre de la frontière peuvent être une source de développement local et contraintes pour les femmes dans le déroulement de ces activités commerciales transfrontalières. Alors, il serait intéressant de rendre de se rendre compte de l'impact des activités commerciales dans le développement de l'espace frontalier de Noé en se focalisant sur les aspects démographiques, socioculturels, spatiaux et économiques.

CHAPITRE 7 : L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES SUR L'ESPACE FRONTALIER DE NOE

Le développement de notre zone d'étude est assujéti au dynamisme des activités commerciales qui s'y déroulent. Il se traduit par l'intensité et la diversité des produits d'échange qui inondent l'ensemble des marchés de l'espace frontalier avec l'aide de multiples réseaux de marchands qui font de la zone un important centre d'échanges. Malgré cette situation, bon nombre d'observateurs estiment que l'impact socio-spatial de ces échanges n'est pas très visible dans les zones frontalières. Pourtant ce sont des territoires où règne un bouillonnement d'activités, qui se manifestent par des mouvements de populations qui « transgressent » au quotidien les frontières pour exercer leurs activités professionnelles de l'autre côté et qui fluctuent en fonction des variations de conditions économiques de ces zones frontalières. De même, le nombre de personnes qui franchissent la frontière pour des achats, le tourisme ou pour des raisons personnelles augmente sans cesse. Cette situation soulève une question importante : La mobilité des personnes et des biens n'est-elle pas un des facteurs prépondérant liés au dynamisme des échanges commerciaux ? Autrement dit, les activités commerciales frontalières n'organisent-elles pas les zones qui les abritent ? Ainsi à Noé, les activités commerciales frontalières ont un effet d'entraînement sur l'évolution spatiale de Noé. Cet état de fait se manifeste de manière diversifiée par des investissements privés directs ou par les effets induits du commerce frontalier.

7.1-L'impact de la frontière sur l'espace frontalier de Noé

Les contraintes nous permettront d'analyser et de mettre en exergue les difficultés auxquelles les commerçantes transfrontalières sont confrontées et aussi qui sont à la base du décollage de Noé, située dans son contexte d'espace commercial frontalier, eu égard à sa position géographique.

En effet, cette position est un atout favorable pour le développement. Cependant, elle crée certains problèmes tant au niveau de l'économie que de l'espace bâti.

Avant de proposer des solutions perspectives pour un meilleur développement, il serait impérieux pour nous de jeter un regard sur les contraintes. Au vu des mouvements de biens et de personnes qui se déroulent dans l'espace frontalier de Noé, l'on serait tenté de dire que se sont ces mouvements qui ont contribué à modifier le fonctionnement de l'espace frontalier.

7.1.1- L'impact économique de la frontière

Au niveau économique, la proximité de la frontière semble être un stimulant pour les activités commerciales à Noé. La majorité des acteurs commerciaux allogènes doivent leur présence à Noé et à sa proximité frontalière. Elle constitue une véritable aire d'attraction pour leurs différentes activités économiques. Ces activités commerciales ont favorisé la mise en place de certains équipements et le renforcement de certains services, évoqués précédemment. Parallèlement à toutes ces activités qui se déroulent, certains trafiquants, hommes affaires et transitaires véreux réalisent des affaires illicites qui leur rapportent des sommes considérables. Parmi ces hommes véreux figurent quelques natifs de Noé.

En effet, ces échanges transfrontaliers sont une réelle opportunité pour bon nombre de jeunes déscolarisés qui avaient du mal à s'insérer dans le tissu socio-économique. Ils leur permettent d'avoir une assise financière et de subvenir à leurs besoins. Ainsi, les échanges transfrontaliers deviennent source d'emploi pour eux. En outre, les paysans de Noé qui profitent considérablement de cette frontière à travers la vente ou l'achat des produits agricoles qui leur permet d'amasser d'importantes sommes d'argent.

Par conséquent, tout le numéraire obtenu par ces acteurs (licites et illicites) leur permet d'investir dans les projets contribuant à la croissance de Noé.

L'importance qu'acquiert Noé dans le transit des marchandises entre la Côte d'Ivoire et le Ghana a amené les autorités ivoiriennes à poser quelques actes en faveur de la circulation des hommes et des marchandises.

7.1.2- L'impact social des activités commerciales frontalières

7.1.2.1 -Une source d'emplois

Le trafic frontalier est une réelle opportunité pour bon nombre de jeunes qui avaient du mal à s'insérer dans le tissu socioéconomique. Entreprise privée ou familiale, l'activité commerciale frontalière permet à certaines personnes de bâtir une assise financière à travers ce commerce qui constitue une source d'emplois.

Certains commerçants emploient des jeunes avec qui ils tiennent les étagères et boutiques. Ceux-ci sont rémunérés en fonction des articles vendus. Ils sont nombreux avec les vendeurs de boissons et dans les stands de friperie. Aussi, les jeunes se transforment-ils en revendeurs et commerçants ambulants. Ils parcourent soit les alentours du marché, soit ils empruntent les grandes artères de Noé. Quatorze revendeurs ont été recensés à Noé. Ils ont pour eux leur courage, leur patience et leur mobilité spatiale. Les porteurs ou coursiers ne sont pas à oublier. Ceux-ci se jouent des frontières pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

Tous ces acteurs trouvent quelque chose à faire pour rendre le trafic frontalier dynamique. Un nombre important de personnes est impliqué dans le circuit commercial frontalier et transfrontalier. Ceux qui avaient du mal à se faire une place au soleil ont retrouvé le sourire. 53,57% de la population commerçante est constituée de déscolarisés qui se dérobent ainsi, du monde “infernale” du chômage.

7.1.2.2-L’impact de la frontière sur les populations de la zone frontalière

Le constat sur le terrain est que les habitants s’adonnent à des activités illicites (la contrebande et les trafics), en plus de leurs emplois officiels, afin d’accroître leurs revenus. C’est un fait qui échappe évidemment aux statistiques officielles.

Par ailleurs, environ 22% (RGPH 1998) de ma population vit à Noé et travaille à Elubo, la ville ghanéenne voisines.

Un autre constat est que les populations proches du corridor Abidjan-Noé pratiquent à l’activité commerciale le long de cette voie et aux différents postes frontaliers du corridor Abidjan-Noé. C’est le cas par exemple du carrefour Samo (carrefour Adiaké, Assinie). Cette activité est basée sur le commerce de détails des produits agricoles de leurs plantations, créant ainsi, des espaces à partir de leurs activités.

7.1.2.3- Des revenus non négligeables

Toute activité commerciale a pour but de satisfaire la clientèle tout en réalisant des bénéfices. “L’activité commerciale frontalière nourrit son homme”, cette réalité est la plus partagée de la quasi- totalité des acteurs rencontrés. Cela démontre l’importance du négoce des frontières pour les populations. Les bénéfices réalisés sont d’autant plus importants qu’ils permettent de subvenir aux besoins familiaux. Il faut dire que les bénéfices réalisés dépendent de l’investissement. Une petite action entraînera un bénéfice minime.

Tableau 7.1: Bénéfice réalisé par les commerçantes ; Unité : f CFA

Marchandises	Quantité totale	Prix d’achat	Coût de transport	Prix de vente	Bénéfice
Carburant	50 litres	22500f	0f	30000f	7500f
Chaussures	13 paires	65000f	11000f	104000f	28000f
DVD+ Mini-chaîne	10	343000f	50000f	465000f	72000f

Source : nos enquêtes

Le tableau montre le prix de certaines marchandises sur les marchés de Kumasi et de Lomé. Les commerçants, après les avoir vendues sur les marchés frontaliers du département de Noé, réalisent d'importants bénéfices par voyage.

Les échanges frontaliers représentent une lueur d'espoir pour les différents acteurs qui, chacun à son niveau, en tirent profit. D'où cet engouement populaire vers ce trafic transfrontalier.

7.1.2.4- Une intégration en marge des institutions

L'intégration des pays en développement à l'économie mondiale a connu une formidable accélération au cours de la dernière décennie, notamment sous l'effet de la réduction des barrières commerciales. Ce mouvement de globalisation s'est accompagné dans la plupart des régions du monde de la constitution de blocs régionaux ou du renforcement des ensembles existants, à la fois pour favoriser la libéralisation des échanges que pour améliorer la capacité des pays concernés à affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. L'Afrique subsaharienne semble être restée à l'écart de ce mouvement, aussi bien pour les flux de marchandises que pour les flux financiers, et semble ne pas avoir donné jusqu'à présent de priorité véritable à l'intégration régionale, malgré les déclarations officielles.

Depuis le début des années quatre-vingt, la crise économique, les programmes d'ajustements structurel, la démocratisation de la vie politique,... ont au contraire, constitué autant de facteurs de repli des Etats sur des préoccupations essentiellement nationales. Pour ce faire, les organisations régionales créées dans les années soixante-dix avaient pour une grande partie perdu leur crédibilité, par absence de résultats ou excès d'ambitions.

Cependant, l'on a pu déduire qu'une intégration régionale «par le bas» se réalisait en marge des institutions, à travers les solidarités socioculturelles et surtout les réseaux marchands transfrontaliers, en prenant pour une grande part appui sur un commerce «d'opportunité».

A Noé, il y a une certaine cohabitation entre autochtones et étrangers. Il y a aussi une interpénétration des cultures : faire une distinction entre un Ashanti vivant depuis des années dans la ville et un autochtone est très difficile. Ils parlent la même ethnie Agni; des Agni aussi s'expriment en Ashanti, ethnie de l'ouest ghanéen.

Les différentes populations Akan se fréquentent mutuellement au point que certaines personnes ont des familles de part et d'autre de la frontière.

Le commerce frontalier et transfrontalier s'appuie sur ces solidarités entre pays et même renforce celles-ci.

Ferment du marché régional pour les uns, fraude et concurrence déloyale à l'égard des productions locales pour les autres, élément de déstructuration des Etats-nations, commerce profitable à quelques acteurs; tel est le débat sur la nature et le sens de cette intégration. Il faut retenir que, par l'entremise du négoce des frontières, c'est une organisation sous-régionale qui s'est constituée en marge des institutions.

7.1.2-5- L'atténuation de la crise sociale

Une enquête menée dans les ménages nous a permis de voir qu'elle pouvait être l'impact des activités transfrontalières dans l'économie locale domestique mais aussi d'avoir la mesure des effets sur la constitution des budgets des ménages. Selon les résultats et analyses de nos enquêtes, le revenu moyen par habitant par mois est de 108.378 francs FCFA et la dépense mensuelle moyenne par habitants s'élève à 85.540 francs FCFA. La population de Noé a donc les moyens de constituer une épargne d'environ 20.000 francs FCFA par habitants par mois. Cependant 55% d'entre eux déclarent ne pas avoir d'épargne, le surplus de revenu est donc le fait des 45 autres pourcent.

Tableau 7.2 : Le revenu mensuel des ménages à Noé

Montants en FCFA	Pourcentage de la population
< 80 000	30%
[80 000 - 120 000]	35%
[120 000 - 160 000]	8%
[160 000 - 200 000]	0%
[200 000-250 000]	5%
» 250 000	22%
Total	100%

Source : données de l'enquête juillet 2008

Le tableau des revenus des ménages montre que 35% de la population à un niveau de revenus compris entre 80 et 120 000 francs CFA, 8% sont entre 120 et 160 000 f CFA. Il est important de constater que près du quart des ménages enquêtés présentent un niveau de revenus supérieurs à 100 000 francs CFA par mois.

Les résultats de l'enquête ménage révèlent que les ménages qui ont les plus importants revenus sont ceux qui ont plus de membres qui se développent dans les activités transfrontalières.

Il faut souligner ici le fait des travailleurs transfrontaliers. De nombreux habitants de la ville Ellubo se rendent très fréquemment à Noé et au-delà pour profiter des offres de travail qui ne manquent pas dans les villes ivoiriennes. Ces travailleurs transfrontaliers sont presque toujours présents. Un regard sur l'histoire montre que déjà pendant la période coloniale, des ghanéens sont venus en masse travailler sur les cotes de l'Est. Ce sera le cas aussi au lendemain des indépendances. Aujourd'hui aussi les travailleurs transfrontaliers existent. Seulement sous d'autres formes et selon de nouveaux rapports.

7.1.3-L'impact démographique de l'espace frontalier de Noé

L'activité économique en général et celle du commerce en particulier a pour conséquence un mouvement d'hommes. Ce mouvement de personnes peut se limiter au cadre strict des échanges commerciaux, dans ce cas, il va de paire avec celui des marchandises. Il prend alors un aspect pendulaire puisque l'installation des acteurs économiques est très courte dans le temps. Mais elle peut générer des idées d'installation à moyen et long terme. Ainsi Noé est l'objet d'un mouvement externe des populations caractérisé surtout par l'immigration mais aussi d'un mouvement interne accéléré depuis plus d'une décennie.

7.1.3.1- Les mouvements pendulaires dans l'espace frontalier de Noé

Pour ce qui est de la traversée de la frontière, les obstacles principaux aux échanges commerciaux résultent du système complexe des règles et tarifs de douane et de l'application de ce système aux frontières et le long des routes qui conduisent à des postes frontaliers officiels ou qui en viennent. Tant les femmes que les hommes pratiquant le commerce transfrontalier supportent les coûts supplémentaires directs (droits de douane) et indirects (la plus grande proportion de denrées périssables qui s'abiment en raison des nombreuses inspections) associés à ces obstacles.

Les mouvements des commerçantes entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, quels que soient leurs motifs posent des problèmes relatifs à la consolidation des Etats-nation établis à l'intérieur des frontières avec leurs règles et aux débordements des espaces socio-ethno-linguistiques de l'Etat constitué.

*** Les mouvements pendulaires quotidiens :** Chaque matin, de nombreux habitants de Noé se rendent sur les côtes de l'Est pour y travailler. Ils sont présents dans le secteur des transports, de la pêche et dans le commerce. Les mouvements pendulaires sont journaliers pour une bonne partie des travailleurs transfrontaliers. Ils peuvent aussi être hebdomadaires

ou encore saisonniers dans le cas des pêcheurs ghanéens. Le plus souvent, ils dépendent simplement des heures de rotation du bac ou des allers et retours des pirogues. Ces transfrontaliers parviennent à subvenir aux besoins de leurs familles grâce aux emplois exercés dans le pays voisin. C'est la survie de familles entières qui dépend des activités transfrontalières surtout celles exercées par les femmes.

*** Les grands retours les veilles de fêtes :** Les grandes fêtes, particulièrement celles des musulmans comme les « tabaski », les « korités » occasionnent des retours massifs de ressortissants de la ville. C'est dans de pareilles occasions que beaucoup de travailleurs, qui souhaitent communier avec leur famille préfèrent revenir. Ces flux massifs de population viennent confirmer le rôle de la proximité dans la recherche de solutions pour les habitants de la ville en termes de recherche d'emplois.

Aujourd'hui 65% des ménages enquêtés affirment avoir au moins un membre de leur famille qui se trouve au Ghana. Les rapports que la population entretient avec le pays voisin, sont très complexes et de plusieurs ordres.

Les relations économiques sont les plus visibles. Les populations vont faire leur marché au Ghana et semblent ne pas tenir compte de la frontière. La plus part des produits de consommation domestiques sont directement achetés Ghana.

En plus de ces rapports économiques qui poussent à la fréquentation, viennent les liens sociaux. La plupart des familles ont des parents proches établis sur l'autre rive. Ces liens occasionnent des déplacements fréquents de part et d'autre du fleuve et dans les deux sens.

Ces deux liens sont difficiles à distinguer, car souvent, il est difficile de savoir lequel des deux motive le déplacement. Tous deux peuvent servir de prétexte pour exercer de petits trafics qui sont plus ou moins tolérés par les autorités. Seulement, il faut souligner que c'est par eux que des quantités énormes de marchandises entrent à Noé. On aura aussi compris que c'est par les réseaux tissés par leur biais que la contrebande se développe et inonde le marché local et les autres localités environnantes.

Le développement des activités commerciales frontalières de Noé ont des effets induits sur la croissance démographique et spatiale.

a-Les migrants frontaliers

Ce sont des migrants qui se déplacent dans les espaces frontaliers selon les variations des conditions économiques des zones considérées et dans un temps très court ou limité. Généralement, ces flux se font autour des marchés frontaliers dont les aires d'influence se

situent de part et d'autres des frontières. Les populations des villages environnants y affluent pour acheter ou vendre des produits de leurs champs. De très nombreux acheteurs (collecteurs, pré-collecteurs et commerçants occasionnels) s'y rendent également pour le compte des marchands grossistes et semi-grossistes des villes secondaires frontalières. Pour cette catégories de migrants, les frontières ne sont qu'une vu de l'esprit, un non lieu et une zone de contact et de rencontre d'intérêt. Les mouvements sont périodiques et dirigés vers des centres de vente qui constituent des réservoirs de produits agricoles bruts et vivriers. Les lois qui règlementent ces flux humains à ce niveau d'échelle sont inexistantes et non appliquées à cet espace-contact. Dans ce type d'espace, les migrants ne sont pas attachés à un point du territoire, allant au gré de leurs intérêts.

Cependant des observations ont été faites sur les populations de notre espace d'étude en quête perpétuelle de profits et de débouchés effectués sur des déplacements pendulaires entre les aires marchandes frontalières.

La catégorie des « divers » regroupe les malades et les cultivateurs. Compte tenu de la différence de potentiel de couverture sanitaire, de la qualité des équipements de santé, des coûts, des soins dans les formations sanitaires de part et d'autre de la frontière, les malades de cette zone frontalière en profitent pour se faire soigner dans les formations sanitaires qui répondent à leur attente. Cette situation est généralement exploitée par les populations ivoiriennes vivant dans les zones frontalières de Noé. Les agriculteurs disposent de quelques parcelles de terre au delà de la frontière. Pour eux, la présence de la frontière n'affecte pas leur déplacement dans leurs champs de cultures qui se trouvent de l'autre côté de la frontière. Il en est ainsi sur les marges territoriales de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Au total, les mouvements des populations proches des zones frontalières sont généralement occasionnés par la quête perpétuelle des opportunités que peut offrir un territoire par rapport à un autre. Cette situation fonde et commande les mouvements des populations. La proximité des centres attractifs par rapport à la frontière favorise la multiplicité des échanges et des gains commerciaux suscitent un rapprochement périodique des frontières sur les périphéries des Etats.

b-Les migrants transfrontaliers

Ce sont des migrants qui se déplacent entre les frontières d'Etat, pour des motifs économiques et sociaux qui les poussent à s'installer définitivement sans projet de retour, ou temporairement dans un autre Etat (Bennafla 2003).

Au regard de cette définition, nous sommes face à une forme de migration internationale qui se manifeste par des mouvements intra-régionaux ou hors du continent. Nous avons privilégié les mouvements humains intra-régionaux, grâce à nos observations et enquêtes réalisées dans notre espace d'étude. Ces migrants partent généralement d'Abidjan en transitant par Noé pour les pays limitrophes tels que le Ghana, le Togo, le Benin et le Nigéria. A titre d'illustration, nous avons procédé à une étude des commerçantes ivoiriennes et étrangères au passage de la frontière ivoiro-ghanéenne via Noé. Le choix de ce passage transfrontalier répond à son importance dans la migration internationale. La préférence des commerçantes vis-à-vis des pays limitrophes est due aux écarts des prix existant entre les marchés ivoiriens et les marchés des pays étrangers pour se ravitailler. La faiblesse des prix de ces produits d'échange donne une réelle opportunité de faire des activités commerciales rentables.

Nous avons aussi des travailleuses saisonnières et des personnes sans qualification qui vont au Ghana à la recherche d'un hypothétique emploi que l'on rencontre dans l'informel. Ce sont pour la plupart les populations des zones frontalières de Noé et d'Elubo.

Dans le pays d'accueil notamment à Noé et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, les migrants saisonniers jouent un rôle très actif dans la multiplication des métiers de la rue, aux abords des marchés et des concessions :

- petits restaurants ;
- commerce ambulants (friperies, de boissons, de produits maraîchers...),

Généralement, les migrants transfrontaliers utilisent les espaces transfrontaliers comme des relais pour espérer atteindre des importants du territoire d'accueil.

c-La question de l'identité

La mobilité des personnes entre les territoires ouest-africains est un processus de déconstruction des frontières qui est en œuvre à cause de la continuité des espaces sociaux dans lesquels s'intègrent les migrants.

Dans l'Est, région à forte implantation Agni de part et d'autre des frontières, il y a une continuité de l'espace social.

Un accord implicite se réalise entre les acteurs de ces espaces pour transgresser la diversité des règles qui régissent les échanges et les règles de migration dans les zones frontalières. Les uns et les autres se sentent très proches et considèrent les espaces dans lesquels ils évoluent comme un même territoire dont la traversée dans un même sens comme dans l'autre, se fait sans rupture dans le paysage et surtout grâce à une même langue qui transgresse les frontières des Etats (Kouadio 2004). La question de la consolidation d'une identité nationale avec la

création d'une citoyenneté aux populations clairement identifiées et celle d'une identité créée par les groupes linguistiques débordant les frontières des nouveaux Etats est un problème qui s'est aggravé en Côte d'Ivoire avec la prise d'un certain nombre de mesures par les autorités, notamment avec la mise en place d'une politique nationale de migration et d'identification. Pourtant, c'était le pays qui recevait les différents flux des personnes provenant des autres Etats de la sous-région. L'instauration de la carte de séjour dans ce pays a durci la fonctionnalisation des frontières.

d- Les conditions de vie des migrants

Les migrants exercent beaucoup de petits métiers mais réinvestissent très peu en Côte d'Ivoire. Ils transfèrent leurs ressources dans leur pays d'origine. Ils vivent dans des habitations précaires inachevées, entassés dans les quartiers insalubres sans eaux courantes, ni canalisations où les branchements anarchiques des fils électriques s'entrecroisent. En quelque sorte, les migrants dans leur grande majorité vivent dans la précarité la plus totale pour pouvoir rapatrier leurs ressources. Tout cela a créé une frontière de méfiance et de tensions sociales entre les populations ivoiriennes et étrangères. Les conséquences de cette situation se retrouvent dans la perturbation des rapports diplomatiques, l'accroissement des tracasseries douanières, le ralentissement du commerce intérieur et ouest-africain avec les pays limitrophes et la détérioration de l'image de la Côte d'Ivoire.

7.1.3.2- Le développement du SIDA

Le développement des infections sexuellement transmissibles et du SIDA au cours de la dernière décennie dans le paysage ouest-africain autour de la Côte d'Ivoire a été le fait de trois facteurs indissociables :

- Un accroissement rapide de la population, doublé d'une pauvreté accrue par les différentes crises et conjoncturelles ;
- La multiplication des déplacements volontaires ou exceptionnels, de population du fait des guerres dans la sous-région ;
- L'explosion urbaine.

Il faut noter que les flux de marchandises et de personnes se fixent sur des pôles et sur des axes de communications modernes, focalisant en quelques points la vie de relations. Sur les frontières communes et le long des axes routiers qui relient la Côte d'Ivoire au Ghana, naissent des postes frontaliers de contrôles avec pour acteurs principaux les forces de l'ordre

et de sécurité (douaniers, gendarmes, policiers, eaux et forêts, militaires) et tous les autres acteurs de l'économie populaire. Sur les passages et les contrôles des villes étapes, se développent des barrages-marchés qui deviennent des foyers de développement de la prostitution et de multiplication de rencontre occasionnelles par le fait du très grand nombre d'individus à risque qui circulent sur l'axe ivoirien. Des camionneurs, des apprentis, des jeunes filles, et des filles mères en quête de revenus viennent y vendre quelques produits. Les forces de l'ordre et de sécurité usent de leur pouvoir pour régner en maître absolu dans ces espaces.

7.1.4- L'impact infrastructurel de Noé

Dans cette partie, nous parlerons des équipements et services de la localité de Noé favorisés par les activités commerciales frontalières.

7.1.4-1-Les équipements scolaires

A Noé, il y a deux écoles primaires qui ont respectivement deux bâtiments de six classes et également des logements pour les instituteurs. A savoir : Noé 1 et Noé 2. Noé 1, est située à proximité de Noé-village. Noé 2 se trouve à Noé-extension. Noé 1 est la plus fréquentée du fait de sa situation géographique, cela en majorité par les autochtones et l'autre par les allogènes. Une cantine scolaire construite par les villageois est approvisionnée par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM). Elle assure la nourriture des élèves de Noé 1. En outre, un établissement pour le préscolaire se trouve au sein du village.

Tableau 7.3 : La situation scolaire à Noé

Niveau scolaire Nombre d'école	Etablissement		Total
	Préscolaire	Primaire	
Nombre d'écoles	01	02	03
Nombre de classes	01	12	13
Effectifs des élèves	40	240	280

Source : nos enquêtes en 2009

Les établissements scolaires existants sont insuffisants pour la population qui est en majorité analphabète.

En effet, en plus de l'épineux problème de la scolarisation des filles, la plupart des jeunes allogènes en âge de scolarisation travaillent auprès de leurs parents comme aides commerçantes dans les différents magasins.

7.1.4-2-Les équipements culturels

A Noé, on note la présence de plusieurs confessions religieuses. Nous dénombrons quatre mosquées, six églises et un seul lieu du culte animiste. Les mosquées se localisent dans les nouveaux quartiers et le long de la voie internationale. Les églises sont : une église catholique, cinq églises protestantes. Elles se localisent à Noé extension. Le seul lieu de culte animiste est dédié au fleuve Tanoé.

En dehors de ces équipements, Noé possède un terrain de football situé dans la cour de l'école primaire de Noé 2. Deux mégaphones diffusent les informations à travers Noé chaque matin et nuit.

7.1.4-3-Les réseaux divers

Il n'existe aucun ouvrage d'assainissement. Les dépotoirs d'ordures ménagères sont improvisés à l'arrière de chaque « îlot ». Les eaux usées sont déversées dans la nature.

L'adduction d'eau courante n'existe pas encore. Les populations s'approvisionnent à travers des puits et des bornes fontaines. Nous comptons sept forages dont deux désaffectés. Les puits sont les sources privilégiées d'approvisionnement en eaux.

Quant à l'électrification, c'est au cours des années 1980 que Noé en a profité. Aujourd'hui, Noé subit de nombreux délestages dus aux surcharges du réseau consécutif aux branchements anarchiques.

Pour le réseau téléphonique, Noé a une antenne qui utilise le réseau ghanéen en vous mettant en rowing.

7.1.4-4- La mauvaise qualité des routes ivoiriennes

Le manque d'entretien des routes ivoiriennes laisse apparaître des ravinements et une végétation rétrécissant la chaussée pendant les saisons des pluies. A cela, s'ajoute l'état défectueux et impraticable des routes avec de grands nids de poules sur la voie en période sèche et qui constituent des lacs en saisons de pluies.

Le manque d'attention des autorités ivoiriennes à cette voie internationale provient de leur volonté d'axer tout sur les échanges commerciaux. Cette attitude est préjudiciable pour les

localités ivoiriennes situées à la frontière ivoiro-ghanéenne car elle constitue le handicap du développement commercial des localités frontalières mais aussi de celui de l'économie frontalière en général.

7.1.5- L'impact politique

L'impact de la frontière s'observe surtout au niveau des variations politiques. Lorsqu'il y a la paix c'est-à-dire, lorsque les deux Pays (Côte d'Ivoire, Ghana), ne connaissent pas de troubles en leur sein, les transactions économiques et les déplacements des populations s'effectuent de part et d'autre de la frontière sans aucune difficulté. Mais depuis le 19 septembre 2002, avec le coup d'Etat manqué qui a conduit à l'établissement des sites de rébellion notamment le MPCI (mouvement des patriotes de Côte d'Ivoire), le MJP (mouvement pour la justice et la paix), le MPIGO (mouvement des patriotes ivoiriens du grand Ouest), la Côte d'Ivoire est instable. Cette guerre commencée par le MPCI au Nord, au centre et au Nord-est de la Côte d'Ivoire, a vu la fermeture des frontières de la Côte d'Ivoire au niveau de l'Ouest, du Nord et du Nord-est. Cette situation a rendu difficile les transactions économiques et freiné le déplacement massif des populations de part et d'autre de la frontière. Cette situation a permis à la frontière de Noé d'être la seule porte d'entrée dans le pays et une augmentation massive de flux des personnes et de marchandises. Tout ceci a permis l'instauration de circulaire 1257 en 2005 interdisant tout dédouanement des produits hors CEDEAO afin de désengorger le poste frontalier de Noé.

7.1.6- l'impact de la frontière sur la croissance spatiale de Noé

L'évolution du bâti à Noé est l'œuvre volontaire de la population autochtone. Si cela a contribué la pléthore de constructions modernes, la proximité de la frontière est un élément attrayant pour la population. En fait, elle permet à la population de se procurer directement des matériaux de construction et à moindre coût. A Noé, hormis le ciment qui s'achète en Côte d'Ivoire, tous les autres matériaux qui entrent dans la construction proviennent du Ghana pour la majorité. Ainsi, on assiste la réalisation de nombreuses constructions modernes au fil des années surtout quand la traite est bonne, selon le chef de l'urbanisation. Il justifie les quelques constructions inachevées par la paralysie des activités des transitaires depuis l'application du circulaire n°1257. Car ces derniers ont profité de leurs activités pour construire les maisons et achever par moment celle de leurs parents. On rencontre la plupart des ces maisons à Noé.

7.1.6.1- La croissance spatiale de l'espace frontalier de Noé

Les activités économiques en général par leurs retombées sur le développement des populations, sur l'immigration et sur l'évolution du commerce ont une incidence sur la croissance spatiale de Noé. Noé a subi une croissance démographique qui ne s'est pas effectuée proportionnellement à la croissance spatiale.

a-L'évolution du bâti

Le noyau villageois est constitué du quartier de Noé village, puis avec l'ouverture du poste de douane de Noé, on fit de nouveaux lotissements à la faveur de la création de Noé extension, quartier résidentiel pour les agents de douane et de police.

Enfin, avec l'arrivée progressive des étrangers, la notabilité attribuait des terres de la partie Sud-ouest du village. Ce fut la création de Mossikro.

Malheureusement, il n'existe qu'une photographie aérienne qui nous permet de quantifier cette évolution. Nous nous sommes essentiellement basée sur la localisation des lotissements et différents témoignages obtenus de la notabilité.

En outre, ce qu'on observe sur le terrain, est une évolution orientée vers l'Ouest, limitée à l'Est et au Nord par la barrière naturelle que constituent le fleuve Tanoé et l'un de ces affluents, et au Sud par des marécages.

Du point de vue organisation spatiale, ce plan est mieux structuré. Il comporte des centres de quartiers et des équipements de proximité assez bien repartis.

Par ailleurs, bien que Noé ait connu trois lotissements successifs en 1984, 1993, et 2003, aucun n'a été effectif. On obtient alors, contre toute attente, un habitat spontané où seuls quelques grands axes sont tracés.

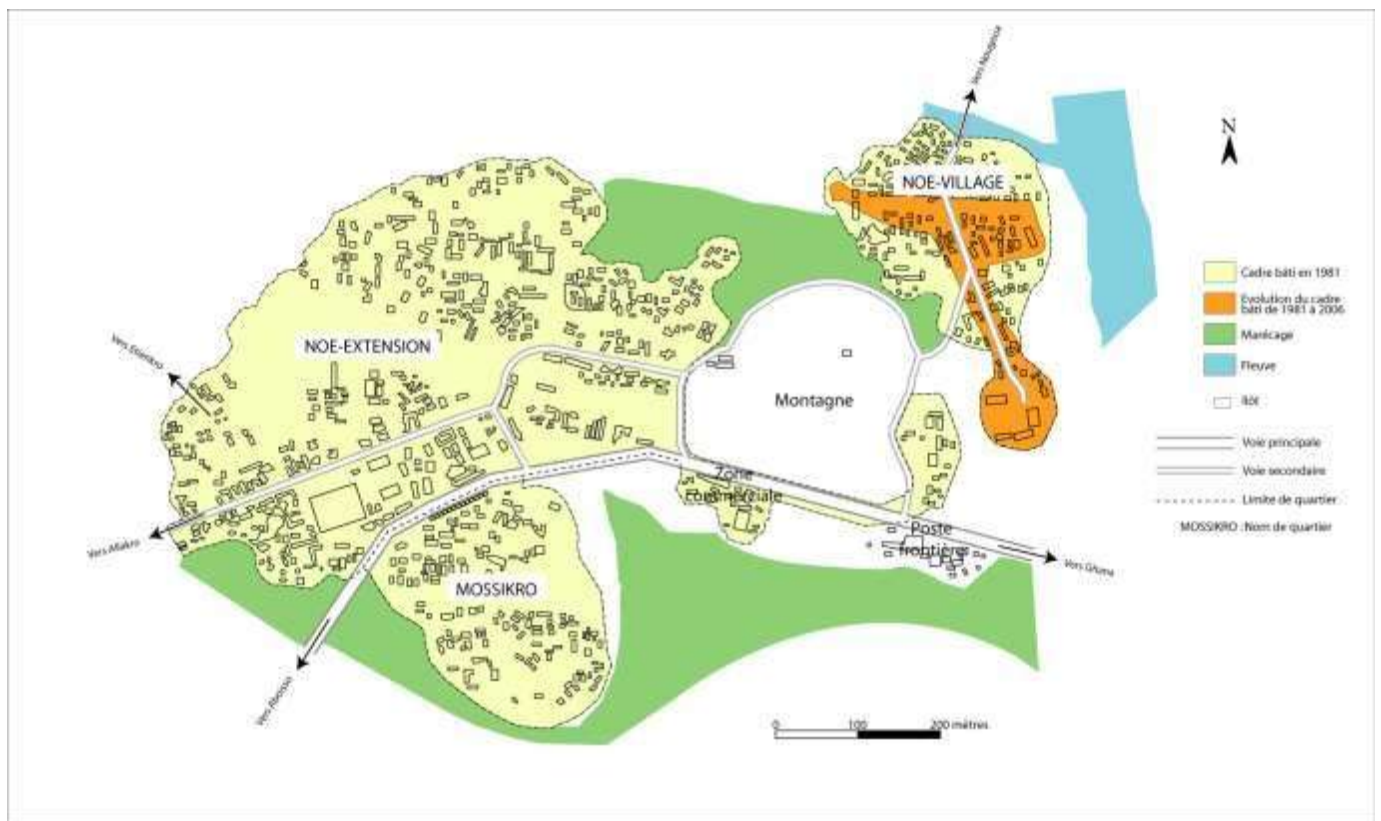


Figure 7.1 : L'évolution de l'espace frontalier de Noé

b- Les perspectives spatiales

A partir de l'estimation du nombre d'habitant, sur le court, le moyen, et le long terme, ainsi qu'en nous basant sur le ratio moyen de surface urbanisable par habitant en Cote d'Ivoire qui est de 150 m², on obtient les surfaces dans le tableau suivant :

Tableau 7.4 : L'évolution des besoins en espace de Noé durant l'exécution du schéma d'urbanisme

Année	Population à terme	Besoin (en ha)	Surface à prévoir en plus (en ha)
2006	3120	46,8	10,63
2010	3650	54,75	17,95
2018	5393	80,90	26,15
2026	8277	124,16	56,74

Source : RGPH 1998

Noé, jadis campement selon la tradition orale, est aujourd'hui une localité rurale avec 2152 habitants vivant sur une superficie de 30 hectares.

Il faut dire que c'est avec la construction du pont reliant les rives du fleuve Tanoé et sur l'ouverture de la route internationale Abidjan-Lagos que la localité va connaître un véritable changement.

En effet, c'est en 1982 que le poste de garde a été érigé en bureau de douane. Ajouté à la présence de l'administration, l'extension spatiale va connaître une amorce.

7.1.6.2-Les comparaisons spatiales des zones frontalières de l'Est de la Côte d'Ivoire

Le constat fait au niveau des espaces frontaliers de l'Est de la Côte d'Ivoire est que tous ces espaces frontaliers que sont Noé, Niablé, Takikro, et Soko (voir figure ci-dessous) partagent la même frontière avec le Ghana. Ils ont les mêmes réalités frontalières. Ce sont des espaces développés en pays agni et koulango actuellement peuplés d'une multitude d'étrangers à la fois des autres régions du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Benin, et du Nigéria. Ces étrangers sont largement dominés par les dioula, les principaux animateurs des activités commerciales.

Le fonctionnement de ces espaces repose sur les marchés situés le long de la frontière dont les plus importants sont Bondoukou, Niablé, Noé (Côte d'Ivoire), Sampa, Osseikro, Elubo, (Ghana) et sur le trafic des activités commerciales pour lequel Noé est le poste douanier où les objectifs de recettes sont très importants.

Tableau 7.5: Bilan des exportations et importations des postes frontaliers de l'Est de la Côte d'Ivoire

Recettes Années	Noé		Niablé		Takikro	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
2004	26 048 592 851	2 650 990 286	00	286 399 989	00	200 293 975
2005	20 260 017 304	8 125 209 610	00	203 304 558	00	93 481 327
2006	17 983 053 716	7 244 564 037	7 184 722	40 550 000	00	90 400 796
2007	26 281 674 899	16 155 082 299	4 007 943	167 983 500	3 500 000	2 246 634 062

Source : Direction de la Statistique des Douanes

Au regard de ce tableau, le poste de douane de Noé a des objectifs de recettes les plus élevés, classant Noé au premier rang parmi les postes frontaliers de la Côte d'Ivoire. Cependant, Noé ne bénéficie pas des retombées de ces recettes.

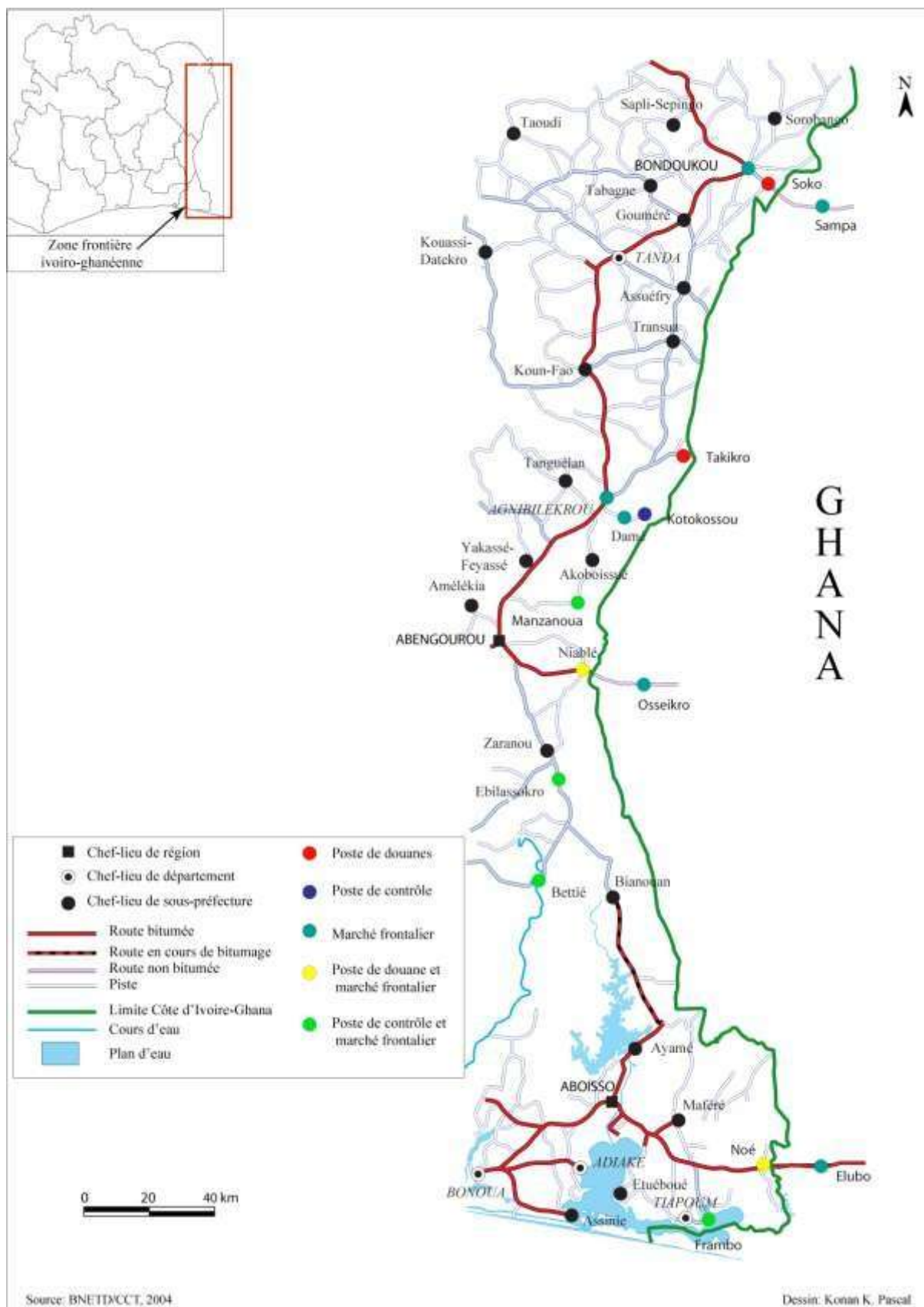


Figure 7.2 : Les espaces frontaliers de l'Est de la Côte d'Ivoire

Au niveau spatial, les autres espaces frontaliers comme Niablé et Bondoukou ont évolué en espace depuis la délimitation de la frontière Est, mais Noé a un rythme de croissance faible. On observe une stagnation de l'évolution spatiale, une prolifération de l'habitat spontané et une faiblesse du développement des équipements. Notre préoccupation est de chercher à comprendre quels sont les éléments qui influencent ou qui sont la cause de cette stagnation. Ainsi comparons la carte d'état des lieux de Noé et de Niablé deux espaces frontaliers liés à l'ethnie Agni :

Entre la carte de Noé établie en 1981 et la carte actuelle, nous constatons qu'en 25 ans, la superficie de l'agglomération de Noé est passée de 2,37 hectares à 28,64 hectares habités, soit un taux de croissance annuel de 10,48%. (source RGPH 1998).

Contrairement à la croissance spatiale de Noé, Niablé, depuis les années 1950, des changements dans l'extension du bâti sont visibles. Ainsi, de 22 hectares en 1956, la ville s'étendait sur 179 hectares et aujourd'hui elle est à 299 hectares. En effet, la croissance progressive de Niablé peut-être attribuée à la réalisation de lotissements évolutifs par les habitants eux-mêmes et par sa surface relativement plane dont le lotissement est moins coûteux que celui de Noé. Cependant, née d'une économie de plantation comme celle du Sud-Congo où abrite Noé, Niablé va bénéficier pour prémices de son développement des revenus du secteur agricole surtout du binôme café-cacao. Ce secteur pourvoyeur renforcé par les échanges transfrontaliers, eu égard à la proximité de la frontière ghanéenne, va permettre à la "cité des lauréats", de se hisser parmi les meilleures villes frontalières. Par ailleurs, la manifestation de l'Etat et l'abnégation d'une population autochtone à la recherche d'une image, vont influencer positivement le tissu urbain de Niablé.

En effet, la croissance lente de Noé peut-être attribuée au site de Noé avec ces fortes dépressions et des pentes allant de 5% à 20% et présentes sur toute la surface frontalière. Aussi nécessaire-t-il des ouvrages spéciaux lors de son aménagement, qui devient de ce fait coûteux pour les autochtones et les acteurs économiques.

Au niveau de l'habitat de Noé, la mise en valeur des quartiers s'avère aujourd'hui sans intérêt pour les habitants de Noé. Les maisons déjà construites sont peu sollicitées par les locataires. Les fonctionnaires qui sont les plus visés comme clientèle à cause de leur mode de vie moderne, leurs revenus assez élevés et leur possibilité d'avoir une maison au frais de l'Etat, sont en nombre limités. Les propriétaires et les autres acteurs économiques ne sont plus incités à construire. Ainsi se pose à la mise en valeur de l'espace, un problème de motivation. En plus du problème de motivation, il y a la prolifération de l'habitat spontané qui est à chercher dans l'habitude du genre de vie des nouveaux immigrants, outre le fait de l'installation

temporaire de certains acteurs économiques. Cet état de fait est une conséquence logique du développement de la zone frontalière de Noé et de celui des nouvelles activités.

Au-delà du problème de motivation et de la prolifération, il faut ajouter la rentabilité faible de ce type d'investissement. En effet, les acteurs économiques de Noé autochtones ou non qui ont des revenus élevés sont à même d'être propriétaire d'une maison destinée à la location. Mais l'argent investi dans l'immobilier ne peut-être amorti qu'à long terme. Pour cette raison, l'argent est destiné à une autre utilisation, notamment dans le commerce.

A ces différentes causes de la faiblesse de la mise en valeur de l'espace frontalier, il faut ajouter le refus catégorique de certains acteurs économiques d'investir dans l'immobilier. En effet, les riches commerçants sont pour la plupart non originaires de Noé. Les étrangers et les autres allogènes n'ayant pas le souci de rester à Noé pendant des générations, préfèrent ne pas investir dans une affaire qui ne rapporte qu'après plusieurs années voire une ou plusieurs décennies si l'on s'en tient au coût faible de location des maisons.

Des équipements à caractère commercial, socioculturel ou autres ont vu le jour depuis 1981. Cet état de fait doit son explication à l'orientation volontaire des acteurs économiques dans un axe, c'est-à-dire le réinvestissement dans les produits commerciaux comme nous l'avons signalé plus haut.

Il faut reconnaître que l'Etat participe faiblement à la mise en place d'équipement à caractère culturel, social et autres. La crise militaro-politique que connaît la Côte d'Ivoire depuis dix années ne lui permet pas également de telles réalisations dans cette zone, car Noé est une zone très sensible aux différentes attaques militaro-politiques.

Le problème de la faiblesse de la mise en place des équipements est causé d'une part par le comportement des acteurs économiques et d'autre part par la modicité des moyens de l'Etat.

7.2-l'apport du trafic frontalier à Noé

7.2.1-Une marge de sécurité dans l'approvisionnement de sa population

Zone frontalière, Noé connaît une activité économique florissante. Cela constitue un atout pour sa population qui ne se déplace plus sur plusieurs kilomètres pour faire ses achats en biens divers. Le trafic frontalier procure à Noé tout ce dont sa population a besoin. Ainsi, pouvons-nous observer chaque jour l'affluence sur le marché de la ville de Noé et les bordures de la route internationale Abidjan-Noé. Ces personnes ou consommateurs viennent pour acheter des produits en provenance du Ghana voisin qui se caractérisent par leurs prix à bon marché et leur bonne qualité. Ils concurrencent les produits locaux. La population de Noé

se plaît dans cette situation et loue les mérites du trafic frontalier et transfrontalier. Noé est inondé de marchandises issues des échanges transnationaux.

7.2.2- Le commerce frontalier : Un secteur intermédiaire dynamique

A Noé, il se développe une économie essentiellement basée sur l'accroissement des activités du secteur informel. Ce dernier fait aujourd'hui partie des secteurs les plus dynamiques de la zone frontalière. C'est d'ailleurs le cas dans la majeure partie des villes africaines. La particularité de l'économie informelle à Noé réside dans le fait que les biens qui y sont produits et les services qui y sont proposés sont essentiellement dépendants de la réalité de la frontière. Chaque acteur de l'économie informelle vient pour remplir un rôle précis et profiter des opportunités offertes par la frontière. La présence de quelques acteurs comme les agents de change informels, les tailleurs, les mécaniciens, les ateliers de menuiseries métalliques et les pousses- pousses sont des preuves du dynamisme de ce secteur.

Les études menées depuis quelques années sur les P.V.D (Pays en Voie de Développement) accordent une place de plus en plus grande à une gamme d'activités économiques dont l'ensemble forme, selon les auteurs, le secteur informel, ou le secteur non structuré, ou le secteur non réglementé, etc.

Le trafic frontalier est un « commerce parallèle» qui concerne des commerçants privés, individuels, à l'assise financière variable. Un tel commerce est difficilement appréciable en raison de la tenue d'une comptabilité artisanale rarement rigoureuse et des irrégularités plus ou moins grandes qu'il compte. Ces irrégularités vont des «arrangements» avec les douaniers à la contrebande des produits prohibés (cartouches ghanéennes, médicaments de contrefaçon), soit pour lesquels les taxes officielles n'ont pas été acquittées.

Contrairement aux types de transactions précédentes, le commerce clandestin regroupe, lui, des opérations dont la caractéristique majeure est d'être invisible. Ici, point d'étals de marchandises, tout s'opère clandestinement, à l'abri des regards. Le trafic d'or que l'on peut seulement pressentir, constitue indubitablement l'une des composantes commerciales ou marché.

Des volumes considérables de marchandises traversent la frontière quotidiennement sans passer par les postes de douane. Les flux clandestins semblent tirer un regain de vitalité de la dégradation des conditions de vie enregistrée dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, au cours de ces dernières décennies. La contraction des revenus et de la consommation par tête observée dans ces Etats stimulent les circuits informels de commerce approvisionnant les marchés au moindre coût.

La zone frontalière est devenue une région de consommation de produits importés peu coûteux. Le commerce non contrôlé répond ainsi au glissement général de la demande vers les biens de moindre prix. La réduction des emplois et des salaires distribués par le secteur moderne multiplie le nombre de prétendants à l'exercice d'une activité commerciale. De nouveaux agents participent au commerce local, régional et transfrontalier, contribuant ainsi au renouvellement de son peuplement. Ils diversifient les circuits d'approvisionnement à distance. Les échanges parallèles contribuent à ajouter l'offre des biens aux revenus décroissants des consommateurs.

Le trafic frontalier échappe donc aux comptabilités publiques nationales. Aussi, la contrebande du cacao est-elle développée dans cette périphérie régionale frontalière de Noé.

Tableau 7.6: Saisie de cacao en partance pour le Ghana

Mois	Cacao (tonnes)
Octobre	1,041
Novembre	6,627
Décembre	2,324
Janvier 2003	43,287
Février	5,00
Mars à juillet	00
Total	58,279

Source : CDS (Comité Départemental de Suivi café-cacao)

Le tableau nous montre le poids de cacao saisi par le CDS (Comité Départemental de Suivi café-cacao). Cette contrebande de cacao vers le Ghana est importante et diminue la production départementale et voire nationale. Pendant la campagne 2002-2003, le cacao saisi à la frontière ivoiro-ghanéenne était de 58,279 tonnes. Le prix du cacao au Ghana étant plus alléchant qu'en Côte d'ivoire.

Selon le rapport annuel d'activités de la direction départementale de l'agriculture, la production cacaoyère s'élevait à 1700 tonnes en décembre 2002, alors qu'en décembre 2003, il n'y avait que 300 tonnes de cacao récoltées. Cette baisse est due à la contrebande de cacao dans cette région vers le Ghana car ce pays offrait un meilleur prix, 625f CFA. En Côte d'Ivoire, le prix pratiqué dans la région était de 485f CFA. Même si certains planteurs font de la rétention, d'autres par contre vendent leurs produits au Ghana voisin, à de meilleurs prix avec la complicité des habitants et des douaniers.

7.2.3- Les droits et taxes de la sous-préfecture et des comités villageois

Construit pour une population de deux mille habitants au départ, le marché de Noé ne répond plus aux besoins de celle-ci estimée à plus de trente-trois mille habitants (RGPH, 1998). Cependant, c'est ce marché qui accueille chaque jour les agents municipaux qui sont chargés de prélever des taxes et droits sur les tables ou hangars des commerçants. Le prélèvement se fait en fonction du nombre de hangars que le commerçant possède. Il doit payer 200 F CFA par hangar chaque jour. Cela constitue des recettes importantes pour la sous-préfecture.

Tableau 7.7 : Les recettes annuelles sur les marchés de sous-préfecture de Noé Unité f CFA

Année	Recettes
2005	26 235 150f
2006	22 709 350f
2007	25 617 900f
2008	26 077 000f

Source : compte administratif de la sous-préfecture

Ce tableau nous montre les recettes perçues par la sous-préfecture sur le marché de Noé. Le constat est que pour un centre urbain de la taille de Noé, ces recettes sont importantes. La baisse énorme enregistrée en l'an 2006 est le fait de la réticente des ressortissants étrangers, surtout les ghanéens qui sont rentrés dans leur pays. La part des recettes sur le marché n'est pas spécifiée.

Il faut souligner que les commerçants de produits importés ne sont pas les seuls à occuper les places sur les marchés. D'autres commerçants de vivriers, de légumes, de produits de consommation courante fabriqués en Côte d'Ivoire y sont également. Donc les recettes prennent en compte tout ce monde de commerçants.

Sur les marchés villageois, c'est la même démarche. Là, c'est un comité villageois qui gère le marché avec la bénédiction du chef de village. Les taxes prélevées qui vont de 250 F à 450 F CFA la semaine, permettent d'agrandir le marché, de le couvrir pour lui donner une allure moderne.

Les droits et taxes de la sous-préfecture et des comités villageois sont des ressources importantes leur permettant de faire certaines réalisations pour ces différentes localités.

Cependant, les commerçants se plaignent de l'état de délabrement dans lequel des bâtiments sont. Ils demandent au Sous-préfet de réhabiliter le marché qui est très exigü. Les commerçants soufflent énormément lors des saisons de pluie.

Au total, l'ampleur du trafic frontalier et transfrontalier a une importance capitale dans la distribution des revenus. En effet, bon nombre de jeunes déscolarisés ont trouvé pour refuge le commerce des frontières qui leur procure des lendemains meilleurs. Les droits et taxes perçus permettent de faire certaines réalisations telles que la réfection ou l'entretien des marchés.

La situation frontalière de Noé est à la fois une source de richesse et par moment un handicap pour le développement de la ville.

Handicap, car cette situation frontalière parait parfois une zone névralgique pour la population résidente. Elle favorise souvent l'organisation de puissants réseaux de criminels et de trafiquants avec la prolifération surtout des produits de la contrefaçon, pétroliers et pharmaceutiques sur le territoire ivoirien.

Vu sous cet angle, la proximité de la frontière ghanéenne présente des effets pervers qui concurrent au développement de Noé et à l'économie nationale.

Toutefois, la proximité de la frontière ghanéenne a favorisé l'arrivée massive d'une population étrangère très active à Noé. Cette population fortement présente au niveau des principales activités économiques, constitue l'une des chevilles ouvrières de l'évolution urbaine.

Par ailleurs, ses efforts sont appuyés par une classe d'individus qui profitent considérablement de la proximité de la frontière pour amasser un volume de numéraires très important. Quant aux autochtones, ils profitent de cette frontière pour créer de profondes mutations urbaines à leur localité. Ce qui permet à celle-ci d'avoir une réelle avance sur certaines villes de même rang. Il ressort de cette démarche, que la proximité de la frontière ghanéenne est un atout favorable pour le développement de Noé. Alors, si tel est le cas, cela ne saurait occulter pour autant, les problèmes liés au commerce qui s'y déroule.

CHAPITRE 8- LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES FEMMES DANS L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES

Les activités commerciales frontalières des femmes sont d'une grande importance dans l'organisation du territoire dans la mesure où elles engendrent :

- Des retombées pécuniaires très rémunératrices ;
- Des déplacements dans l'espace, en créant des flux de personnes, de marchandises et d'argent.

Face à cela, les femmes rencontrent de nombreux problèmes avec les autorités administratives et services de sécurités routières et douanières et financiers.

8.1- Les barrières au commerce

Cinq barrières majeures au commerce ont été identifiées par les femmes grossistes et par les femmes grossistes/détaillantes engagées dans le commerce transfrontalier. D'autres participants aux échanges régionaux (par exemple les transporteurs et les transitaires) ont souvent souligné ces obstacles. Ces barrières sont énumérées par ordre d'importance :

- Transports insuffisants ;
- Droits et procédures de douane et autres paiements ;
- Absence de services financiers ;
- Sécurité médiocre ;
- Informations limitées sur les marchés régionaux et internationaux.

8.1.1- Les problèmes de transport

Les commerçantes transfrontalières utilisent deux formes principales de transport :

- Le transport privé est assuré par des voitures personnelles, de camionnettes et de gros camions de 10 à 30 tonnes. Le volume de marchandise et la distance à parcourir semblent déterminer le type de transport privé désiré :
- Le transport public est assuré par les autocars et les "massa".

Les femmes occupent 70% de ces deux modes de transport. Les commerçantes se sont plaintes de l'insuffisance de fréquences des transports publics pour se rendre dans des centres urbains régionaux comme Lagos au Nigéria, et Lomé au Togo, à Cotonou au Bénin et des annulations et des changements d'horaire fréquents. Les chauffeurs des cars peuvent prendre des dispositions pour qu'un camion accompagne l'autocar si le volume des marchandises

achetées dépasse la capacité de l'autocar. Les commerçantes qui prennent part au commerce transfrontalier de marchandises importées qui sont transportés en grandes quantités ou ont une valeur élevée et utilisent plusieurs camions par expédition, doivent souvent s'organiser en convois. Un agent de douane accompagne alors le convoi jusqu'à sa destination finale. Les commerçantes qui prennent part au commerce de convoi déclarent qu'il peut prendre des semaines pour organiser un tel convoi et prendre des dispositions nécessaires pour qu'un agent de douane accompagne le convoi. Habituellement, ces commerçantes s'adressant à un transitaire, qui les avertit alors quand les marchandises arrivent à leurs destinations finales.

Les problèmes de transport rencontrés par les femmes dans des activités commerciales de grand volume et fort lucratives ont moins de difficultés à se procurer un moyen de transport que les femmes qui font le commerce de plus petites quantités. Les femmes qui possèdent de petits camions ou camionnettes utilitaires prétendent qu'elles ne peuvent pas aider d'autres commerçantes en raison des difficultés associées à l'obtention de l'autorisation d'un locataire qui leur permettrait de transporter des marchandises autres que les leurs.

8.1.2- Droits de douanes et autres paiements et procédures

Outre les postes frontaliers officiels, des barrières routières multiples dans un même pays ou des agents de la douane/police/gendarmerie demandent aux commerçantes de verser un paiement pour poursuivre leur route persistent. Le paiement est normalement calculé d'après la valeur ou le volume des marchandises, mais c'est un droit fixe allant de 2000 FCFA à 3500 FCFA. Le paiement de ces droits est une pratique si acceptée que les femmes exerçantes le commerce transfrontalier souvent ne considèrent pas ces paiements comme un problème ; au contraire partie des activités commerciales. Il faut noter que les commerçantes pratiquant le commerce transfrontalier, plus de la moitié des interviewés ont signalé qu'ils perdraient huit jours et des heures ou plus de rémunération mensuelle par suite des fréquentes barrières routières de la douane/ police/ gendarmerie. En Côte d'Ivoire le nombre de barrières routières avait en réalité augmenté après l'année 1999. Bien que de nombreuses commerçantes aient entendu parler de la CEDEAO et de l'UEMOA, elles ne sont pas au courant des changements récents intervenus dans les droits et procédures de douane. Même lorsque les commerçantes comprennent bien le système des droits de douane (par exemple aucun droit de douane ne devrait être payé sur des marchandises accompagnées de documents appropriés qui sont en transit dans un pays), elles n'ont souvent aucun recours que de payer les droits exigés. Les femmes se plaignaient des longues attentes en Côte d'Ivoire, qui les obligent à passer la nuit sur place avant de pouvoir continuer leur voyage le jour suivant. Les commerçantes semblent

être troublées par les ramifications des tarifs douaniers extérieurs courant adoptés par les francophones tels que la Côte d'Ivoire au début de l'année 2000 et l'élimination de nombreux droits de douane sur les marchandises produites à l'intérieur de la région. Les femmes pratiquants le commerce transfrontalier ont expliqué qu'elles devraient payer des droits parce qu'elles traversaient une frontière internationale, même si les droits de douane sur les marchandises qu'elles transportaient avaient déjà été payés par ceux qui avaient à l'origine importés ces produits (exemple les produits de beauté et effets vestimentaires importés).

Pour certains produits, les agents de douane les laissent entrer officiellement sans exiger le paiement de droits. Ceux sont les produits de toutes sortes transportés en petites quantités portés sur la tête ou dans la main. Par exemple des sacs de riz qui étaient déchargés d'un camion porte-conteneurs et transportés sur la tête à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, contournant ainsi le poste de frontière officiel très visible à seulement quelques mètres de distance.

8.1.3- L'absence de services financiers

Dans toute la région de l'Afrique occidentale, les commerçantes se sont traditionnellement plaintes de l'absence de services financiers offerts par des établissements financiers institutionnalisés (comme les banques commerciales) et semi-institutionnalisés (comme les caisses d'épargne et de crédit) (Meyer et Morris 1993). Quand les établissements financiers existent c'est le cas d'ECOBANK qui a ouvert ses portes quand juillet 2009. Ils n'offrent fréquemment que des comptes d'épargne et courants aux petites et moyennes entreprises (qui caractérisent le type d'emprise de la majorité des femmes commerçantes). Le crédit à court et moyen terme n'est pas disponible. Les commerçantes ayant des comptes courants définissent par euphémisme (sans choquer) le crédit à court terme comme l'emploi d'un découvert sur ces comptes. Les commerçantes se plaignent qu'elles se heurtent à un obstacle supplémentaire dans l'obtention d'une source de crédit commercial étant donné que le nantissement exigé par de nombreux établissements financiers est la propriété immobilière, qui est souvent au nom du mari ou du père. Parmi les femmes commerçantes interviewées, seule une minorité à recours au crédit non institutionnalisé, mais les associations d'épargne et de crédit sur une base tournante qui s'offrent ce type d'arrangement n'offrent généralement que de petites sommes et exigent des remboursements fréquents adoptés aux activités d'achat et de vente simples effectuées en quelques jours ou quelques semaines.

Face à cela certains commerçantes sont donc obligées de transporter de grosses sommes d'argent pendant leurs activités commerciales. L'absence d'établissement financier signifie

aussi qu'il est plus difficile pour les commerçantes de disposer des services financiers de base, comme les comptes d'épargne et courants.

Divers accords de crédit existent entre les trois catégories de commerçantes transfrontalières (détaillantes, grossistes / détaillantes, grossistes). Les femmes grossistes offrent fréquemment du crédit à court terme aux détaillantes ou aux grossistes / détaillantes qu'elles connaissent bien et sur qui elles peuvent compter pour obtenir si celles-ci paient les grossistes au comptant. Les transactions s'appuient toutes sur la connaissance que la commerçante en gros a personnellement de sa cliente. Si la cliente refuse de payer à la fin de la période convenue, la commerçante en gros n'a pas de recours légal du fait de l'inefficacité des lois commerciales. Plusieurs femmes grossistes ont mentionné qu'elles n'accordaient plus de crédit, même ce type de crédit à court terme en raison du non-remboursement des détaillantes. De plus, certains transporteurs accordent du crédit à court terme aux commerçantes (grossistes / détaillantes et grossistes) dont ils transportent les marchandises en attendant le paiement du transport jusqu'à l'arrivée à destination ou jusqu'à ce qu'une partie des marchandises soient vendues.

8.1.4-La sécurité médiocre

Les problèmes de sécurité des commerçantes transfrontalières sont liés à l'absence de services financiers, de la dégradation des mœurs, et au sentiment de vulnérabilité qu'elles ressentent à l'égard des marchandises qu'elles transportent et pour elles-mêmes. En raison de l'absence de services bancaires à leur disposition, les femmes se trouvent dans l'obligation de porter sur les de grosses sommes d'argent (traditionnellement caché dans des bourses qu'élises portent autour de la taille) chaque fois qu'elles voyagent pour acheter, vendre des marchandises. Lors de la traversée de la frontière, les femmes se plaignent de la fréquente accrue des vols ; de marchandises et d'argent lorsqu'elles se rendent souvent à divers marchés. Pendant les saisons des pluies, les femmes doivent souvent circuler à pied ou rester pour la nuit en raison de l'état des routes et des véhicules, ce qui augmente le risque de vol.

Plusieurs commerçantes ont mentionné que leur décision de voyager avec d'autres commerçants (hommes et femmes) pour aller à Lomé, au Togo ou à Lagos au Nigéria, était en partie liée au problème de sécurité. D'autres commerçantes n'ont déclaré que la raison principale pour laquelle elles ne se rendaient plus dans les marchés comme Lomé ou Lagos était le harcèlement plus marqué dont elles étaient victimes dans ces villes, ou quand elles s'y rendaient ou en revenaient.

8.1.5- Les informations limitées sur les marchés régionaux et internationaux

Il a été demandé aux commerçantes transfrontalières où et comment elles obtiennent des informations sur les marchandises disponibles à l'échelle régionale et leurs prix. La majorité d'entre elles ont répondu qu'elles obtiennent ce type d'information d'autres commerçantes ou en se rendant elles-mêmes directement aux marchés régionaux. En comptant fermement sur les observations d'autres commerçantes, les femmes avaient tendance à se concentrer sur le commerce de produits qui étaient déjà vendues par d'autres commerçantes. Cette concentration aboutissait, à une longue à la saturation de certains marchés, tels que les articles de cuisines et les produits de beautés importés.

8.2-La dégradation des mœurs

8.2.1-Vols et agressions

Ils ont lieu au niveau du no man's land. Leur nombre a considérablement augmenté depuis la crise socio-politique. En effet, la crise socio-politique a entraîné le renforcement des mesures de sécurité à Abidjan. Aussi, certains délinquants de la capitale, craignant pour leurs vies ont migré vers cette zone à cheval sur deux pays. Avec l'intention de passer rapidement de l'autre côté si les choses se dégradent. Cependant, ils n'opèrent pas à Noé, mais sur le pont qui permet le franchissement du fleuve : le no man's land. Ils essaient alors de mettre les voyageurs en confiance, malgré les mises en garde des forces de l'ordre, afin de les conduire à leurs lieux de prédilection. Ils proposent pour l'accompagnement des formalités douanières et policières.

Ils se transforment aussi pour la circonstance en porte-faix. Ces vols et agressions, ne sont pas pris en compte, ni par les forces de l'ordre ivoiriens, ni par les forces de l'ordre ghanéennes. Il en ressort une image de la localité terrifiante pour qui ose s'y aventurer. Les voyageurs à leur arrivée sont pressés de repartir. Par ailleurs, les chauffeurs de poids lourds, à cause de l'insécurité de la zone, préfèrent pendant leurs escales, dormir à la belle étoile près de leur camion et de son chargement, pour ne pas avoir de surprises désagréables. Ce qui crée un manque à gagner au niveau des établissements hôteliers et de tous les services liés à la rupture de charge.

8.2.2-Les passages clandestins

L'utilisation des dialectes très proches l'un de l'autre, les liens de parentés (matrimonial et de cousinage) créent une certaine cohésion et une solidarité face à la vigilance des agents des

douanes et de police. Ainsi, des quantités de marchandises passent la frontière par des circuits parallèles et clandestins grâce à la complicité des populations des villages situés de part et d'autre de la Tanoé.

8.3-les contraintes et les atouts au développement de l'espace frontalier de Noé

Au vu des mouvements des biens et personnes qui se déroulent dans l'espace frontalier de Noé, l'on serait tenté de dire que ce sont ces mouvements qui ont contribué à modifier le fonctionnement de Noé.

En effet, vu la position frontalière de Noé, c'est un atout favorable pour son développement. Cependant, elle crée certains problèmes tant au niveau de l'économie que de l'espace bâti. Avant de proposer des perspectives de développement, il est impérieux pour nous de jeter un regard sur les contraintes et les atouts de l'espace frontalier de Noé.

8.3.1- Les contraintes

8.3.1.1-Les contraintes posées à l'espace frontalier de Noé

*** La perméabilité de la frontière**

Nos observations sur le terrain nous ont révélé que la frontalière ivoirienne au niveau de Noé est très perméable. Cette perméabilité est liée à une absence de volonté politique, au comportement des forces de l'ordre et au lien historique entre les peuples frontaliers.

En effet, l'absence d'une véritable politique d'immigration au Côte d'Ivoire favorise la présence de plusieurs allogènes en situation irrégulière passant par Noé pour rentrer sur le territoire ivoirien.

Cet absentéisme offre des facilités aux étrangers au point que certains font venir chaque année une dizaine de leurs compatriotes sans être identifiés et inquiétés par les forces de l'ordre et de sécurité. Ces derniers bien qu'en nombre et matériels insuffisants profitent pour en faire de la frontière un lieu de racket et de corruption.

Cependant, l'implication de la population perçue comme favorisant la perméabilité de la frontière est une réalité parce que, les liens historiques entre les peuples frontaliers constituent l'une des causes de cette perméabilité.

Quant au niveau démographique, la perméabilité permet à la population étrangère de s'accroître régulièrement. Ce qui contribue à la dégradation notoire de « l'environnement » de Noé d'une part et d'autre part, à rendre caducs les programmes de développement.

En effet, cette frange de la population n'étant pas prise en compte à la base de l'élaboration des programmes va poser des problèmes. Ainsi, une école prévue par exemple pour 200 élèves, va accueillir plus de 300 élèves. Cela entraîne la dégradation plus rapide que prévu des équipements et infrastructures.

***Une image urbaine peu morose**

A Noé, la quasi-totalité des quartiers présente l'aspect d'une ville en souffrance. En effet, le mauvais état de la voirie et du drainage, l'insuffisance ou l'absence de certains équipements sont les prémices d'un espace urbain dont l'animation ne dépend que de la classe agricole. De ce fait, le réseau routier secondaire et tertiaire est très lâche dans les quartiers récents et difficilement carrossables dans les anciens quartiers. En dehors de la nationale, l'ensemble de la voirie est en terre et difficilement praticable. Tout le long de cette voie bitumée, aucune réalisation de caniveaux en béton pour l'évacuation des eaux pluviales. Les voies en terres sont dépourvues de caniveaux et sont érodées par les eaux de ruissellement. Cet état de fait dégrade considérablement les voies praticables et engendre des effets néfastes sur la gestion de l'environnement à Noé.

Les problèmes environnementaux à Noé, comme dans la quasi-totalité des villes de l'intérieur sont les mêmes : Pas de réseau d'évacuation des eaux ménagères et des eaux vannes.

*** Les risques naturels de la pollution de l'air :** en dépit d'absence d'industrie à Noé, ils sont énormément importants à cause de la consommation des produits pétroliers ghanéens qui ne sont pas raffinés et polluent considérablement l'air.

*** La gestion des espaces verts :** ceux-ci sont transformés en véritables dépotoirs des déchets solides dans certains quartiers et servent périodiquement des lieux de vente des produits agricoles dans d'autres quartiers.

*** La gestion des ordures ménagères :** à Noé, il n'y a pas de système de collecte des ordures au niveau de la ville. La présence des dépôts sauvages d'ordures ménagères dans les anciens quartiers permet aux ménages d'évacuer quotidiennement les ordures.

***Consommation de stupéfiants :**

La consommation de stupéfiants est une réalité à Noé. Les jeunes s'en procurent à des prix dérisoires compris entre 50 et 300 francs CFA.

Ce sont la cocaïne, des comprimés et le "pao" (mélange d'herbe et de poudre). La plupart de ceux qui participent à la contrebande et au trafic en prennent afin d'avoir le cran nécessaire pour affronter les forces de l'ordre. Surtout quand ils doivent opérer la nuit.

Ces problèmes constituent des dangers en permanence pour la population.

En ce qui concerne l'insuffisance ou l'absence de certains équipements communaux, socioculturels et autres dans la ville, l'inquiétude est grande. Il n'existe à Noé aucune station service, pharmacie, salle de cinéma et très peu de réceptifs hôteliers.

Cet état de fait doit son explication à l'orientation volontaire des acteurs économiques dans un seul axe, eu égard au comportement de la population résidente et la traite périodique des activités commerciales. Ils sont très peu incités à se lancer dans la mise en place de ces équipements. En outre, la proximité de la frontière permet à la population résidente d'acquérir des produits pétroliers, pharmaceutiques et manufacturés à moindre coût.

En résumé, le problème de la faiblesse de la mise en place des équipements, l'entretien du réseau routier et de drainage sont causés d'une part par le comportement des autorités locales et de la population résidente et d'autre part, par la modicité des moyens de l'Etat. Toutes ces situations donnent à La ville une image non appréciable et qui mérite d'être corrigée.

Cependant face à l'augmentation incontrôlable de la population, l'espace urbain va connaître un autre type de problèmes.

***Les problèmes liés à l'habitat**

A Noé, le désir ardent de l'Agni de bâtir sa propre maison est manifeste. Alors, on assiste à des constructions spectaculaires dans les quartiers récents. Cependant, ces efforts restent insuffisants, face à la croissance incontrôlable de la population. En fait, ces nouvelles constructions sont pour la plupart habitées par leur propriétaire ou par un membre de leur famille. L'Agni, compte tenu du nombre pléthorique de la famille à laquelle il appartient, accepte difficilement de mettre sa maison en location. Ceux qui le font ont en réalité plus de deux constructions dans la ville. Pourtant, ceux-ci sont en nombre insuffisants. Certains propriétaires acceptent de partager la concession avec le locataire. D'autres préfèrent céder une chambre "individuelle" pour éviter les problèmes, selon leurs propres termes. Toute cette situation montre qu'il y a une insuffisance de logements pour les fonctionnaires et allogènes qui viennent s'installer à Noé. Partant, on assiste à la présence de plusieurs parcelles attribuées depuis plus de deux ans et qui ne sont pas encore mises en valeur sous prétexte qu'elles appartiennent à leurs progénitures. Elles sont souvent transformées en champs de vivriers ou en lieu de culte. Ce qui oblige certains fonctionnaires à résider à Aboisso (58 km de Noé) tout en travaillant à Noé ou préfèrent rester dans les villages environnants pour réduire le coût du transport. D'autres s'abstiennent de venir en service dans la localité en

prenant pour alibi le manque de logements. Ce qui entraîne l'insuffisance de personnel dans les services publics et le ralentissement du bon déroulement des activités administratives.

***Obstacle à la construction nationale**

Les acteurs ont le sentiment d'être membres d'une nation, mais ils s'inscrivent, en même temps, à travers leurs groupes de parenté, leurs communautés marchandes, leurs appartenances ethniques ou régionales, dans les espaces qui dépassent le cadre des Etats « Selon leurs besoins et selon la conjoncture, ils mobilisent l'un ou l'autre de ces modes d'appartenance pour assurer leur reproduction sociale et économique, ou même générer, pour certains, une accumulation » (Lamberta, 1998).

Les échanges transfrontaliers ont en Afrique subsaharienne des conséquences négatives pour les Etats. Le caractère intégrateur «par le bas » du régionalisme transétatique s'établit sur la faillite des Etats à faire appliquer leur dispositif réglementaire. Dans les périphéries régionales frontalières, on assiste à un véritable éclatement de l'espace national élargissant ainsi le domaine du territoire. Ces espaces comme celui de Noé sont devenus des lieux de fraude à travers le développement extraordinaire des échanges parallèles.

Ces activités constituent un cercle vicieux corrélatif de pertes de recettes fiscales pour l'Etat et de l'affaiblissement de sa crédibilité, renforçant à son tour les activités cherchant à contourner ou exploiter les failles des règles. La ville frontalière de Noé vit cette réalité qui se traduit par un marché parallèle de change; par un contrôle douanier inefficace, le milieu rendant inopérante l'action des douaniers dont beaucoup deviennent d'ailleurs les alliés inconditionnels des commerçants, par une exceptionnelle solidarité ethnique des populations victimes du partage colonial, qui concurrence fortement le développement d'une conscience nationale.

Dans le contexte de crise des Etats, les différents groupes sociaux puisent dans leurs systèmes les solutions à leurs problèmes. Ce système social leur donne une distance vis-à-vis du cadre de l'Etat-nation.

8.3.1.2-Les contraintes posées à l'économie de l'espace frontalier de Noé

La situation frontalière de Noé à la fois en zone forestière est l'une des principales raisons qui motivent les individus à aller vers cette localité. Ces mouvements ont engendré un mode de vie qui gravite autour des activités économiques.

Ces activités dominées par le secteur agricole et commercial, vont être les éléments catalyseurs du développement de Noé. Cependant, celles-ci sont inhibées par certains problèmes.

***Les problèmes liés au secteur agricole**

Les problèmes dans le secteur agricole à Noé sont multiples. Nous nous contenterons d'évoquer les plus importantes qui sont à la fois internes et externes.

**** Au plan interne**

Au plan interne, les problèmes des paysans de Noé sont essentiellement liés à la baisse de production et à l'état des pistes.

En fait, la baisse de productions des cultures pérennes et quelque fois vivrières par rapport aux années précédentes est due à la surexploitation de la terre, au vieillissement des plantations et au manque de traitement phytosanitaire des plantations.

En effet, dans les jeunes plantations on constate très souvent l'apparition des bores sur des troncs de cacaoyers qui détruisent très rapidement le verger de cacao.

Concernant l'état des pistes, il est très mauvais. Ceci empêche souvent l'évacuation des produits vers la ville. Certains paysans ne disposant pas eux-mêmes de véhicule pour transporter ses produits alors, le coût de transport devient très élevé. D'autres, à l'instar de leurs collègues de la zone cotonnière disposent souvent de charrettes pour évacuer leurs produits.

****Au plan externe**

L'irrégularité de financement des coopératives par leur structure de tutelle rend le fonctionnement normal de celles-ci très caduc. Ce qui décourage très souvent le planteur à ne pas adhérer à une .coopérative.

L'une des conséquences de cette situation est la fuite des produits vers le Ghana. Ce phénomène qui n'arrange pas l'économie ivoirienne, est pourtant l'une des causes de l'enrichissement des planteurs de Noé.

Avec la présence des agents d'encadrement en nombre très insignifiant, le faible encadrement des planteurs est palpable. Les agents de l'ANADER visitent périodiquement la ville sous prétexte qu'ils ne sont pas bien reçus par les paysans à Noé. Ceux du SDR (Secteur de Développement Rural), sont invisibles à cause de leur nombre (8) insignifiants par rapport à la population cible à encadrer.

Pour ces problèmes, il faut que les autorités compétentes interviennent le plus tôt possible car il s'agit de notre économie qui va à la dérive.

*** Les contraintes socio-économiques liées aux commerçantes**

La majorité des commerçantes transfrontalières doivent assumer la triple responsabilité de prendre soin de leurs enfants, s'occuper de leur maison et mener une activité rémunératrice. Du fait de leur manque de formation en gestion commerciale et de leur difficulté d'accès aux informations en matière de prix et d'offre/demande sur d'autres marchés, les femmes pratiquant le commerce transfrontalier comptent le plus souvent sur d'autres commerçantes pour leur apporter un appui socio-économique et leur fournir des informations. Les commerçantes obtiennent du crédit de leur mari pour assurer leurs activités commerciales et des hommes se rendent à Lomé pour acheter des voitures d'occasion assurent le transport des marchandises achetées par des commerçantes à Lomé.

Aussi, des agents de la douane travaillant à Noé peuvent faciliter les activités de commerce transfrontalier de leur femme. Les informations qui nous ont été fournies sur les dépenses encourues par ces femmes ne s'écartent pas des résultats d'autres recherches sur les gains d'entreprise des femmes ; les femmes maintiennent des comptes séparés et dépensent leurs revenus pour leurs enfants, leur ménage et leur activité. Concernant les bénéfices réalisés, elles ont en général répondu qu'elles achèteraient une parcelle de terre ou qu'elle développerait leurs entreprises commerciales en achetant un entrepôt, un local de vente permanent, ou des lignes de produits supplémentaires. Une plainte fréquemment fréquentée par les commerçantes transfrontalières était leur manque d'accès à des fonds de roulement. Il est difficile d'évaluer les aptitudes des femmes à lire, écrire et compter en raison du contexte public dans lequel bon nombre des interviews ont été menées. Les femmes assurant le commerce en gros avaient des carnets où elles inscrivaient les informations sur l'expédition des marchandises et elles semblaient être en mesure de lire et d'interpréter les factures que les transitaires leur remettaient sur le marché.

Les femmes grossistes et beaucoup de femmes grossistes / détaillantes semblaient être capables à la fois de lire et de compter. Les détaillantes, se livraient en général à des activités de moindre ampleur et plus locales, semblaient être moins en mesure de lire et de compter.

Le travail procure aux femmes les revenus dont elles ont besoin pour leur existence quotidienne. Même si ces revenus sont généralement faibles et pas très variables, elles permettent malgré tout aux femmes d'entreprendre un certain nombre de dépenses qu'elles n'auraient pas pu réaliser si elles étaient à la maison. Malheureusement, les femmes actives

éprouvent des difficultés à économiser pour accroître leurs richesses financières et matérielles. Certaines bien sûr émergent de cette pauvreté ensemble, mais elles sont en nombre insuffisant. Cette situation de précarité fragilise le milieu actif féminin qui ne peut en effet garantir son indépendance économique, constituer un pouvoir financier et être une force de pression sociale face à ses différents interlocuteurs.

*** Les problèmes liés au secteur commercial**

Le problème clé dans ce secteur est la mauvaise organisation du transit.

En effet, les échanges qui s'effectuent entre le Ghana et la Côte d'Ivoire attirent une multitude d'individus vers la zone frontalière. Si certains sont là pour le commerce légal, d'autres sont pour la contrebande déguisée. En fait, ces derniers profitent de la perméabilité de la frontière et la faiblesse des structures des agents de contrôle pour satisfaire leur désir.

Par ailleurs, l'essor de ce commerce illégal est à mettre à l'actif de l'augmentation du trafic de marchandises agricoles entre Noé et les grandes villes. Par ailleurs, la différence des prix des marchandises manufacturées pousse certains consommateurs à davantage se ravitailler auprès des trafiquants. Les mêmes produits coûtent parfois deux fois moins chères au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Cette situation stimule les clandestins à développer ce type de commerce.

Mais ce commerce ne constitue pas un obstacle au développement du commerce local en général. Il ne porte préjudice qu'à la douane au niveau des taxes, voire à l'économie nationale.

Concernant les transitaires, leur nombre pléthorique et leurs méthodes de travail souvent approximatives occasionnent très souvent la perte et le retardement des marchandises. En fait, n'ayant pas de bureau, certains vont se poster avec leurs véhicules à Ellubo pour chercher d'éventuels clients.

Ceux qui tentent de s'organiser n'ont pas de véhicules personnels pour évacuer leurs marchandises à temps. Ils louent des camions dans le pays où s'effectue la grande majorité des achats. Cette pratique est liée à la disponibilité des camions présents au moment où le quota de marchandises à embarquer est atteint. Ce qui n'est pas fréquent.

Alors, l'organisation de ce secteur est caractérisée par l'absence de sociétés de transits sérieuses à Noé. Cet état de fait freine par moment le développement réel des échanges transfrontaliers.

***La détérioration des infrastructures des transports publics**

Bien que des fonds continuent d'être alloués par les bailleurs à la construction des routes dans la région, la plupart des voies continuent de ne recevoir que peu ou pas d'attention de la part des autorités. Les commerçantes transfrontalières ont mentionné l'insuffisance de transports adéquats en car dans la région. Compte tenu de la rareté des femmes pratiquant le commerce transfrontalier qui pourraient acheter leur véhicule de transport dans un avenir proche, la détérioration constante des conditions de transport public est une préoccupation majeure.

Des problèmes continuent aussi d'exister avec la distribution et l'entretien des services publics, comme l'eau et l'électricité. Les fréquentes pannes et interruptions d'électricité rendent les télécommunications difficiles et aggravent les problèmes de communication entre les fournisseurs d'intrants, les grossistes/détaillantes et leurs clients. La distribution irrégulière d'électricité accélère la détérioration des ordinateurs et autres équipements électroniques. Un rapport de 1999 « Ghana : Enhanced Structural Adjustment Facility Policy Framework Paper 1999-2001 » rédigé conjointement par le gouvernement du Ghana, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, analysait les sources d'énergie de la région et concluait que le Ghana n'était pas en mesure de faire concurrence au Togo et à la Côte d'Ivoire en matière d'obtention, de distribution et d'entretien de sources d'énergie.

***L'absence d'un système bancaire commercial**

Le système bancaire commercial est toujours insuffisamment développés et peu efficace dans ses opérations. En dehors des centres urbains, les services financiers pour les entreprises, quelle que soit leur taille, sont rares. Pour les femmes pratiquant le commerce transfrontalier, dont la majorité possède une petite ou micro-entreprise, les services financiers sont pratiquement inexistantes.

***Une insécurité sur les routes**

La zone frontalière organisée autour de Noé est devenue une région marquée par une forte insécurité à cause des agissements des coupeurs de route. Ces derniers mènent des attaques recrudescantes depuis des années sur l'axe Abidjan-Noé, ainsi que sur les pistes villageoises de la région d'Aboisso et sur la lagune Aby. Ils repèrent au préalable les commerçants qui réalisent de fructueuses affaires sur les marchés frontaliers.

Nonobstant la présence de la police, de la gendarmerie et de la brigade mobile de douane de Noé, braquages et vols sont courants à Noé et en dehors de celle-ci. Ces différents corps

tentent d'enrayer le phénomène sans grands moyens. Le rançonnement par les bandits est dans tous les cas une probabilité prise en compte par les commerçants. Elles intègrent dans le calcul de la réussite de leurs affaires une part d'incertitude : incertitude quant aux risques d'une attaque, incertitude quant au montant des taxes réclamées aux barrières, éminemment variables. Les autres commerçants continuent de « s'en remettre à Dieu » ou « à la chance ».

***La mauvaise gestion des marchés de la zone frontalière de Noé**

La permanence des flux commerciaux s'explique par le manque d'organisation des circuits privés et parapublics qui monopolisent le négoce des cultures de rente.

Avec la libération, la diminution des moyens des Etats, leurs pertes d'influence, leurs incapacités à entretenir un large réseau de clients à travers une administration pléthorique ou des sociétés d'entreprises d'Etat ont entravé, inéluctablement une perte de contrôle de l'espace national (Lambert 1998).

Toutefois les agents de l'Etat disposent d'un pouvoir tentaculaire personnifié par ces fonctionnaires, agissant pour leur propre compte. Qu'ils soient : agents des eaux et forêts, gouverneurs ou douaniers, ces fonctionnaires ont largement détournés la loi à leur profit, en raison de l'éloignement de Noé d'Abidjan et partout de la passivité ou de la corruption des autorités locales. Les populations villageoises exercent des activités sur les marchés de Noé avec de faibles moyens. Certains migrants ont effectué de gros investissements dans l'immobilier, le transport et le commerce à Noé, ce qui a transformé le Ghana en un véritable « pays commercial » et de transit pour les migrants et les marchandises frauduleusement importées du Ghana.

On n'aurait pu croire qu'à la lumière des flux de marchandises très élevés que dégagent les activités commerciales frontalières et transfrontalières, certains villages-marchés de Noé auraient pu se moderniser. Malgré l'attribution de nombreux avantages en matière de gestion des marchés aux élus locaux, ceux-ci n'ont pour l'instant pas pu mettre en projet une part des bénéfices commerciaux, pour effectuer les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de circulation des biens et des personnes. Les activités commerciales devraient pourtant leur rapporter de nombreux bénéfices si elles étaient bien gérées, car selon les sources de la sous-préfecture, l'année budgétaire de 2007 a rapporté un million de franc CFA par an. Il n'y que 832000 francs CFA qui ont été recueillis puisque de nombreux villages-marchés refusent de travailler à l'image de Noé : soit le collecteur ne donne pas les tickets à ses proches, soit les ressources ne rentrent pas.

***La fraude commerciale à la frontière de Noé**

La fraude concernant les prix des produits d'échange n'est pas écartée en raison de ses conséquences néfastes sur les budgets familiaux, car il est facile de constater la fraude assez importante qui existe à tous les stades du commerce d'échange. L'aspect le plus dramatique de la fraude se situe sans doute au niveau de la qualité des produits livrés à la consommation.

Il convient d'ajouter à cette remarque que les normes de production de nombreux articles d'échange étant imprécises, la fixation d'un label de qualité est rendu très complexe. Cette fraude permet aux consommateurs de se confronter à des exercices d'intelligence et d'attention pour éviter d'être victime de cette fraude dont quelques exemples sont devenus célèbres : mélange de fausses marques de boissons avec les vraies marques. Cette fraude est associée à la contrebande sur les produits d'échange qui profite à chacun qu'il soit client, porteur ou douanier. Il faut souligner que les villages et les campements frontaliers favorisent ce processus d'illégalité en servant de relais pour faire passer les marchandises.

***L'instabilité des prix des produits d'échange**

Les fluctuations des prix qui s'expliquent par la variation des quantités débarquées, la variation de la monnaie d'échange ghanéenne, le manque de suivi des prix des produits d'échange par l'administration dont les tarifs douaniers, le coût du transport restent très élevés, défavorisent les détaillants qui sont obligés de vendre encore plus cher pour ne pas se retrouver avec une faible marge bénéficiaire.

8.3.1.3- Les contraintes posées à l'emploi et aux services de contrôle

***La faiblesse de l'emploi**

L'activité agricole est la seule occupation majeure pour la population de Noé. Il n'existe pas de société de transformation sur place pour accueillir les jeunes surtout ceux qui sortent du circuit scolaire et les immigrés.

Certains, attirés par le milieu écologique et d'autres par la proximité de la frontière se découragent très souvent face aux difficultés rencontrées sur le terrain. Ils vont s'ajouter aux jeunes résidents déscolarisés pour former la classe artisanale. Certains s'adonnent à l'élevage, à l'agriculture de subsistance et aux métiers artisanaux (mécanique, couture, maçonnerie, menuiserie). D'autres s'adonnent au banditisme, les plus intrépides sont reconvertis dans le commerce clandestin.

*** L'insuffisance de matériels et de personnels dans les services**

A Noé, tous les services publics souffrent chroniquement d'insuffisance de personnels et de matériels. Même quand ces derniers existent, ils sont dépassés. Le nombre très insuffisant des forces de l'ordre favorise la hausse du taux d'insécurité et le nombre de contrebandiers.

Le manque d'équipements dans les structures étatiques a été depuis longtemps décrié par les administrateurs et directeurs des services des douanes.

Monsieur Benjamin N'GBECHI, Directeur Général des douanes²⁷, reconnaît ce fait: «*nous sommes conscients des conditions dramatiques dans lesquelles évoluent les 2150 agents des douanes* ». C'est un problème crucial qui entraîne des dysfonctionnements observés dans plusieurs structures. L'administration douanière de Noé n'échappe pas à cet état de fait. Elle connaît un manque criard de moyens techniques et de personnel.

****Le manque de moyens techniques***

Selon les autorités de gendarmerie, le succès de toute stratégie visant au contrôle et à la surveillance des frontières exige des moyens logiques adéquats et adaptés à la zone, et à un effectif étoffé. L'absence des moyens ou des hommes rend la mission difficile voir impossible.

Tableau 8.1: Présentation des moyens techniques existants à la douane frontière de Noé

Types de moyens techniques	Quantité
Radio émettrice	0
Talkie-walkie	0
Camera de surveillance	0
Véhicules	0
Ordinateurs	5
Fax et téléphone	0

Source : Douane de Noé

Le poste frontière de Noé exerce sa mission dans un manque quasi-total de moyens techniques (voir tableau 8.1).

La superficie de son champ d'action (plus de 800 km²) et le flux très élevé de marchandises qui y transitent donnent aisément un aperçu de l'énorme travail qu'abattent les douaniers.

²⁷ Benjamin N'GBECHI, Douanes Ivoiriennes : le Directeur Général fait l'état des lieux. Soir Info N°1908 du04/01/2001.

Dans cette tâche ardue, la tutelle est dans l'obligation de leur fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement des services. Ainsi selon Monsieur Benjamin N'GBECHI, Directeur Général des douanes, *«des réformes vont permettre d'inventorier les moyens légaux disponibles pour constituer un budget à allouer les indemnités équitables et d'informatiser les services des douanes»*. Mais en attendant ses réformes, l'administration douanière se trouve dépourvue de tous moyens techniques. Malgré les progrès techniques que connaît notre pays en matière de technologie de surveillance et de contrôle, le poste frontière de Noé ne possède pas de matériel de Radio, *«Même les sociétés de gardiennage ont plus de moyens techniques que nous.»* déclare Monsieur K.W, douanier.

Les appareils de communication communément appelés talkie walkie sont, on le sait, nécessaires au bon fonctionnement de tout corps de sécurité. Mais, nous a été donné de constater que ces appareils manquent aux agents dit bureau des douanes de Noé. Ainsi, pour communiquer entre eux, ceux-ci sont obligés de se rencontrer. *«Lorsque nous sommes sur le terrain et que nous devons transmettre des informations au bureau, nous sommes obligés d'y aller en personne»* nous confie Monsieur .P., Douanier. Il continue en disant que *« le manque de talkie-walkie ne permet pas la rapidité de l'information d'une part dans notre administration et d'autre part entre nous et les autres corps de sécurité.»*

Cette situation a pour conséquence le manque de coordination entre la douane, la police et la brigade mobile de la gendarmerie. En fait, il nous a été donné de constater que chaque corps de sécurité travail de façon indépendante. Dans le chapelet des manques évoqués par l'administration, un fait notable nous a particulièrement marqué: c'est le manque de téléphone fixe dans les bureaux en dehors des bureaux des chefs. Selon monsieur K.L. *«c'est le comble pour une administration comme la nôtre de ne pas avoir de téléphone»* Monsieur G.A. ajoute que cette situation leur cause beaucoup de problèmes. En effet, pour n'importe quel problème à régler avec un autre service de la même administration, l'agent est obligé de se rendre en personne dans le service en question. Cette situation crée un mouvement de va-et-vient incessant et augmente par la même occasion le temps d'attente des commerçants.

Néanmoins, lors de notre dernière visite dans les services des douanes de Noé nous avons constaté que le chef du poste a fait installer un téléphone dans son bureau à ses propres frais. Autre fait à noter, c'est le manque de véhicules de service. *«Notre unique véhicule est en panne depuis belle lurette. Cela rend nos déplacements très difficiles »*, nous confie avec amertume Monsieur D.K., Douanier.

*** L'insuffisance du personnel**

Tableau 8.2 : le nombre d'agents en service et leurs fonctions.

Noms des agents de douane de Noé	Fonctions	Nombre des agents
Commandant de brigade	Chef de bureau (colonel)	1
Commandant de brigade adjoint coordonne les différentes cellules	- Cellule import	5
	- Cellule export	4
	- Cellule informatique(les agents sont des auxiliaires civils)	2
Commandant de brigade	Chef de terrain (lieutenant)	1
Commandant de brigade adjoint	Chef de terrain adjoint (lieutenant une femme) coordonne les es coites	1
les es coites	Les agents de terrain des (sergents)	5
Total		19

Source : Douane de Noé

On a pensé que la rareté des moyens adéquats trouverait une solution dans l'augmentation des effectifs. A ce niveau, il y a également des difficultés. Les effectifs sont assez limités aussi bien dans les brigades de gendarmerie que celle de la douane et l'antenne de la D.P.S.D. sur l'étendue du territoire de la région d'Aboisso. Cette structure est composée de neuf personnes dont une femme. Alors que théoriquement cette structure est censée être à la frontière de Noé, aux différents barrages (corridors de sécurité) à Bianouan, Adiaké et Tiapoun.

Il va de soi mener correctement une telle activité, relève de l'impossible, à plus forte raison la réussir. Les douaniers basés à Noé se heurtent également aux mêmes difficultés. Compte tenu de la restriction de leurs effectifs, ces douaniers font des patrouilles à pied sur vingt cinq kilomètres pendant vingt quatre heures tous les deux ou trois jours par équipes. *«Nous sommes obligés de forcer nos hommes à aller au delà de leur possibilité physique et morale, ce qui nous vaut d'être considérés par moment comme des êtres inhumains. Mais que voulez vous»*. Cet aveu d'impuissance du chef de la douane à Maféré est le même des différents responsables.

Le manque de moyens adéquats annihile l'efficacité du contrôle. Le personnel est immobilisé ou alors opère très lentement. Ce qui donne aux trafiquants une sorte d'aisance dans leurs activités, car ils sont rarement inquiétés.

*** La pauvreté des agents et des services de douanes**

****La pauvreté des agents**

En effet, dans le contexte économique actuel et particulièrement difficile, les agents résistent moins à la tentation et deviennent de plus en plus vulnérables. Selon le Cdt. N'GORAN,

« tant que les salaires des agents ne sont pas revus à la hausse, ils résisteront moins à la corruption ».

****La pauvreté des services**

Les moyens humains (nombre des agents), les outils informatiques, le matériel roulant et les moyens de communication sont insuffisants. Comme le dit le Cdt. N'GORAN: « Nous travaillons dans des conditions calamiteuses. Nous faisons des recettes à coût de milliards, mais il se trouve que nos bureaux ne sont pas équipés. ».

8.3.1.4- La pauvreté et la culture de la facilité

***La pauvreté des populations**

Depuis quelques années, les difficultés économiques amenuisent les conditions de vie et d'existence des populations ivoiriennes.

Le rapport de la Banque Mondiale de 1997 met en exergue la pauvreté croissante des populations ivoiriennes (voir tableau 2).

L'inflation et la cherté des prix amènent les consommateurs à porter leur choix sur les produits vendus à leur portée. Peu importe pour eux que les produits en question soient frauduleux ou pas. Monsieur N'GORAN N'DA ex. PDG d'une société textile déclarait sur les antennes de la RTI que « C'est la cherté des prix qui favorise la fraude en Côte d'Ivoire »

Tableau 8.3: Les foyers de pauvreté en Côte d'Ivoire

Indices de pauvreté (%)	1985	1993	1995
Abidjan	0,7	4,8	20,2
Autres villes	8,0	31,3	28,2
Forêt orientale	15,2	37,3	41,0
Savane	25,2	48,5	49,4
Forêt occidentale	2,6	35,6	50,1

Source : RGPH 1998

De ce tableau, il résulte qu'en Côte d'Ivoire sur 14 millions d'habitants, 17% environ (3 millions) vivent dans la pauvreté la plus absolue. C'est-à-dire, vivent avec moins de 350 FCFA par jour.

Pour Abidjan, elle est estimée à 14-20 % et à l'intérieur du pays 25 à 50%. Cette extrême pauvreté amène par conséquent les populations à utiliser n'importe quel moyen pour subvenir à leurs besoins vitaux.

Monsieur Palé, Douanier n'hésite pas à établir un lien très étroit entre la pauvreté et la fraude. En effet il affirme que « *la consommation des produits frauduleux croit avec la baisse du pouvoir d'achat des populations* ».

« *C'est parce que les consommateurs achètent de plus en plus les pagnes frauduleux qui sont moins chers que ceux-ci rentrent de plus en plus en Côte d'Ivoire* » renchérit Mme OUATTARA Eugénie, vendeuse de pagnes.

Ce constat est partagé par Madame K. Jeanne, vendeuse de pagne, elle affirme que ces clients généralement des femmes, hésitent de plus en plus à acheter les pagnes de qualité car ils sont trop chers. Selon elle, « *les clients proposent le plus souvent des prix qui ne m'arrangent pas* » Le consommateur se trouve obligé, du fait de la cherté des prix, de se tourner vers les produits les moins chers. Ces produits sont le plus souvent des produits de contrefaçon et donc de mauvaise qualité.

*** La culture du gain facile**

Par culture de la facilité nous entendons le désir d'acquérir des biens et des richesses sans le moindre effort. Cette culture a été inspirée selon Yves BRILLON²⁸ par l'élite africaine qui à l'aube des indépendances a connu une ascension sociale rapide sans le moindre effort. La fraude apparaît comme l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre ses objectifs.

Ainsi, les fraudeurs contournent la réglementation, les droits fiscaux et même l'administration douanière pour réaliser le maximum de bénéfices.

A ce sujet, E.B., Douanier, soutient que « *les Ivoiriens n'ont pas une culture fiscale. Ils utilisent le copinage et les relations pour résoudre les problèmes administratifs* ».

Concernant cet aspect de la fraude, les agents interrogés se sont toujours arrangés pour contourner les questions en répondant de façon évasive.

Quoi qu'il en soit, la fraude profite aussi bien au fraudeur qu'au fonctionnaire qui y trouve son compte. Car, il y a toujours un moyen de conclure un "arrangement".

Cette forme de fraude est aussi imputable au nombre élevé de barrages des différents corps de sécurité.

²⁸ Yves BRILLON, Ethnocriminologie de l'Afrique noire, PUM, 1980

En effet, en plus des services de douanes, il y a la police frontière, la police forestière et la brigade mobile de la gendarmerie.

Il suffit de “connaître” un élément des différents corps pour ne pas payer les mêmes taxes que les autres importateurs qui eux “ne connaissent personne”. A ce sujet, Madame K. Fatou nous confie que *«certaines femmes usent de leur charme, de leur appartenance ethnique ou régionale pour obtenir des avantages de la part des agents des services frontaliers »*.

***La légèreté et la corruption**

La corruption est pour certaines personnes la seule voie. Elle est pour beaucoup non pas une infraction mais un acte utilitaire. Née de la culture de la facilité, elle est dangereuse pour la collectivité mais avantageuse pour certaines personnes qui n’hésitent pas en user comme un moyen d’enrichissement.

Selon Monsieur Q.T., un enquêté: *« la corruption est encreée dans tous les Ivoiriens »*.

Monsieur F.B, un enquêté ajoute que: *«tout le monde fraude ou détourne, l’essentiel c’est de ne pas être pris »*. Aussi chacun se débrouille comme il peut et la fraude existe à tous les échelons de la société.

Selon T.T. Joseph : *« la corruption générale conditionne les comportements. Elle est aussi la conséquence des détournements de deniers publics, nouvelle institution érigée en système par les dirigeants eux-mêmes: on ne regarde dans la bouche du grilleur d’arachides.»*

Elle est suscitée par le pouvoir politique qui dans sa politique pénale, punit de lourdes peines, les infractions violentes et demeure laxiste quant à la fraude et aux infractions économiques.

Il est à noter que les auteurs de fraude, corruption ou malversation trouvent toujours un moyen pour se soustraire de toutes procédures judiciaires.

La légèreté des agents, quant à elle, est une forme de fraude due au non respect scrupuleux des textes et des réglementations en vigueur et à l’intransigeance des importateurs à vouloir toujours contourner la réglementation par la corruption. La majorité des commerçants interrogés reconnaît cette forme de fraude. Selon Madame O. Yvonne, Commerçante *«tout semble être mis en œuvre pour favoriser cette atmosphère de corruption. Il y a trois barrages de sécurité au sortir de Noé et une dizaine d’autres sur ta route d’Aboisso à chaque barrage, il y a des commerçants qui donnent quelque chose»*.

Monsieur I. M, transporteur affirme avoir transporté assez souvent des marchandises de Noé à Abidjan malgré des irrégularités sur les quittances. *«Les femmes ont dû donner de l’argent à chaque barrage jusqu’ à Abidjan. »*, affirme t-il. Par ailleurs, selon Monsieur S.R., Douanier,

«chaque douanier a au moins un ami et chaque fois qu'il fait une faveur à ses amis et connaissances, il s'adonne à la fraude. Ce sont des choses qui se produisent couramment.»

8.3.1.5- La situation de guerre

La crise armée que vit notre pays depuis 1999 a des répercussions fâcheuses sur son essor économique. Elle fait partie du répertoire des obstacles aux actions de lutte contre la fraude douanière. En effet selon le Col. N.: *« On ne peut pas parler de taxes et droits de douanes dans les zones rebelles puisque la douane n'y existe plus depuis le 19 septembre 2002. Cela constitue un manque à gagner».*

8.3.1.6-Les dysfonctionnements dans les procédures juridiques et administratives.

***Le manque de contrôle spontané**

Les agents de douane ont dans leur mission un rôle de contrôle des voyageurs et de leurs bagages. De même, ils ont pour rôle de procéder à la vérification des marchandises après l'enregistrement de la déclaration en détail. Mais, dans les faits ces deux fonctions ne s'exercent pas de manière ponctuelle et systématique. En effet, certains camions subissent des contrôles très poussés tandis que d'autres ne font que l'objet d'un contrôle superficiel. En fait, ces manquements résultent, d'une part des textes réglementant l'activité douanière et d'autre part, de l'importance du flux des marchandises transitant par la frontière.

Concernant le premier point, il faut noter que l'article 88 du code des douanes stipule qu'après enregistrement de la déclaration en détail, le service des douanes procède s'il le juge utile, à la vérification de tout ou partie des marchandises déclarées. *« La loi ne fait pas obligation aux agents de procéder spontanément aux vérifications des marchandises ».* Nous confie monsieur T.F, douanier. *« Par ailleurs l'importance du flux des marchandises ne permet pas un contrôle systématique de celles-ci »*, renchérit Monsieur G.A. En effet, avant tout contrôle, il faut procéder au déchargement des camions. Cette opération permet de vérifier le contenu de ceux-ci. Elle est très lente et pénible et nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Aussi arrive-t-il que l'agent ne contrôle qu'une partie des marchandises en supposant que le reste du chargement est conforme à la déclaration. A cet effet, M. B., agent contractuel déclare que: *« le plus souvent nous ne déchargeons les camions que pour la pesée des marchandises en vue de leur dédouanement. Le contrôle est en fait très rare ».*

Notons que cette situation est aggravée par l'insuffisance du nombre d'agents en service à la frontière.

***Les inadaptations juridiques**

Des fossés existent entre les textes réglementant l'activité douanière et la réalité du terrain, ouvrent la voie à certaines formes de fraude.

La plus flagrante est l'inadéquation entre la mission fiscale et la mission économique des douanes. La mission économique des douanes qui se définit comme la protection du tissu industriel ivoirienne. Dans cette perspective les douanes ont pour rôle d'empêcher l'entrée sur le territoire ivoirien de marchandises qui sont de nature à faire subir aux produits locaux une concurrence déloyale et donc capables de déstabiliser le système économique. Il s'agit en l'occurrence de marchandises prohibées faisant l'objet d'un commerce illicite tels que les produits de contrefaçon. Le code des douanes et les décrets fixant les modalités d'application de ses articles expriment de façon explicites les conditions d'importation des marchandises en Côte d'Ivoire.

Mais d'autre part, il est assigné aux douaniers une mission fiscale en ce sens qu'ils doivent générer des fonds à l'Etat. En effet selon Monsieur Benjamin N'GBECHI, Directeur Général des douanes, les douanes ivoiriennes réalisent à elles seules 52% du budget national. De 1964 à l'an 2000 elles ont reversé au trésor ivoirien plus de 8000 milliards de FCFA.

Ainsi, selon Monsieur K.L., Douanier, une pression énorme est exercée sur les douanes par les autorités politiques en vue d'augmenter les recettes douanières. Cette situation amène les services des douanes à opérer des dédouanements systématiques sur presque tous les produits.

« *On nous demande toujours plus de recettes, donc nous dédouanons presque toutes les marchandises qui se présentent à nous* ». Nous confie Monsieur G.A., Douanier.

Ainsi les pagnes de contrefaçon sont fortement taxés à l'entrée et de cette manière envahissent les marchés.

Une autre inadaptation provient de l'article 88 du code des douanes. En effet, cet article ne fait pas obligation à l'administration douanière de procéder à ce contrôle systématique des marchandises. Cette dernière n'opère ce contrôle que lorsqu'elle le juge nécessaire ces diverses inadaptations favorisent de nombreuses formes de fraude.

*** La non sévérité de la répression**

Il est de notoriété publique que l'exemplarité de la peine exerce un effet dissuasif sur d'éventuels délinquants. Aussi, est-il regrettable de constater que les auteurs de délits aussi graves que la fraude et l'importation illicite de marchandises de contrefaçon connaissent une relative impunité.

En effet, tout se passe comme si l'importation des produits de contrefaçon était légale.

Monsieur Y.K.J, Douanier, nous explique que *«La contrefaçon n'est pas interdite dans les faits, simplement les droits et taxes sont plus élevés. Néanmoins, elle est sanctionnée quelques rares fois par la prohibition »*.

Concernant les fraudeurs pris en flagrant délit, aucune action en justice n'est intentée contre les coupables. Il leur est simplement demandé de s'acquitter d'une majoration sur les taxes qui devraient être normalement perçues sur les marchandises. *« Je n 'ai jamais vu quelqu'un être arrêté ici pour fraude ni même être inquiété. Tout se règle par l'argent»*, affirme M.B., agent contractuel.

Par ailleurs, le code de douanes en ses articles 282 et suivants, édicte des peines essentiellement basées sur les confiscations des marchandises et les amendes. Il ne prévoit des peines privatives de liberté que pour des infractions graves et commises dans certaines circonstances. Ces peines n'excédant pas 3 années d'emprisonnement.

Le code des douanes catégorise les délits en 3 classes.

Pour la 1^{ère} classe, l'emprisonnement peut s'élever à 1 mois pour les faits d'importation sans déclaration de marchandises prohibées ainsi que pour tout fait de contrebande accomplie par moins de trois personnes.

Pour la 2^{ème} classe l'emprisonnement est de 3 mois à 1 an pour les délits de contrebande commis par trois individus et plus jusqu'à six inclusivement.

Pour la 3^{ème} classe l'emprisonnement est de six mois à trois ans pour les délits de contrebande commis par plus de six individus.

« Ces peines ne sont jamais appliquées dans les faits. L'administration douanière se contente de confisquer les marchandises frauduleuses ou de faire payer des amendes aux fraudeurs » nous confie Monsieur H.J, Douanier.

L'importation frauduleuse des produits de contrefaçon est due à plusieurs facteurs. D'abord il ya la pauvreté qui pousse certains individus à la fraude et ainsi à tomber dans la culture de la facilité avec ses corollaires que sont la corruption et la légèreté des agents. Ensuite, il faut noter l'insuffisance du personnel et des moyens techniques et logistiques à la frontière de Noé qui limitent la lutte contre la fraude et enfin des dysfonctionnements au niveau de l'administration qui favorisent certaines formes de fraude. Il faut également noter que toutes les formes de migrations quelles que soient l'échelle à laquelle elles se déroulent génèrent des problèmes sur la question des identités, de l'usage des espaces et surtout de l'incapacité des migrants à gérer leur santé.

8.3.2- Les atouts de la frontière de Noé

La frontière de Noé par rapport aux frontières du Nord et Ouest de la Côte d'Ivoire s'ouvre sur plusieurs pays avec des monnaies, des langues différentes et des cultures également différentes. Il ya des rapports de bon voisinage.

8.3.2.1- La décentralisation

L'érection de Noé en commune et en sous-préfecture permettra la prise en compte spécifique des intérêts locaux. Cependant, la déformation de l'aire d'influence de Noé due à sa position frontalière fait qu'elle a d'importants défis à relever. Notamment, en ce qui concerne l'acquisition d'un réel pouvoir économique, politique et sociale.

8.3.2.2- Une urbanisation encore maitrisable

La taille de la population actuelle et la superficie de la ville peuvent encore permettre de maitriser l'évolution du cadre bâti et de mettre fin à l'anarchie.

8.3.2.3- Une croissance démographique en perspective

Noé semble avoir, au vu des chiffres que nous avons obtenu lors de nos enquêtes, une croissance assez lente de sa population. Cependant, vu le nouveau statut de Noé et les projets en cours dont le tracé de la voie internationale, les perspectives d'évolution de la courbe démographique sont encourageantes.

8.3.2.4- Une position géostratégique intéressante

Fondée sur des bases historiques fortes et d'un tracé net, difficilement enclin à la contestation, la frontière naturelle de Noé-Elubo est une frontière paisible, que la nature des relations diplomatiques et des traités entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, ne peuvent pour le moment pas remettre en cause.

Sa position dans la zone forestière entre Abidjan (Côte d'Ivoire) et le delta du Niger (Nigeria) à caractérisée par :

- Un phénomène urbain exceptionnel ;
- Et la concentration des 80% du PIB régional et polarisation de l'essentiel du marché sous régional dû à des flux exceptionnels d'hommes et de nombreuses mutations positives.

Des projets régionaux et internationaux y sont pressentis. Notamment, dans le cadre de la régionalisation, pensée par les organismes comme la CEDEAO, l'UEMOA, le NEPAD.

Cette position pourrait encore lui permettre d'obtenir des prêts auprès des bailleurs de fonds internationaux. Ce qui aidera considérablement pour l'aménagement du site.

En outre, elle est une zone ouverte sur l'extérieur. Elle bénéficie de ce fait, de savoir faire et de la culture venant de nombreux horizons. Elle pourrait constituer un lieu de brassage, d'échange, de coopération, de collaboration, etc.

8.3.2.5- Une économie dynamique

Noé jouit d'un dynamisme économique relativement important grâce à sa position frontalière. Mais, les secteurs d'activités tels que l'artisanat et le tourisme doivent être renforcés afin de nuancer les effets de la frontière sur l'espace frontalier de Noé. Surtout que Noé dispose d'un milieu naturel assez riche et varié.

CHAPITRE 9- EVALUATION DES ACTIONS ET LES PRESPECTIVES DE SOLUTIONS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU COMMERCE FRONTALIER ENTREPRIS PAR LES FEMMES

Le développement économique et spatial de Noé étant fonction de sa position frontalière et écologique, alors un changement de comportement de certains acteurs économiques s'impose. Aussi, faut-il l'implication de tous les acteurs bénéficiant directement ou indirectement des retombées de cette position de Noé, dans les axes de développement. Ainsi, nous nous aventurons à envisager des perspectives de développement au niveau des secteurs d'activités, spatial et de la sécurisation de la frontière et nous ferons des propositions susceptibles de réduire les activités liées au trafic illicite des produits prohibés. Ces propositions prendront en charge tous les secteurs d'activités du vécu quotidien de la frontière

9.1- l'évaluation des actions dans la lutte contre la fraude

9.1.1- Les actions réussies

9.1.1.1- L'informatisation des services des douanes

L'Etat de Côte d'Ivoire, pour assurer la modernisation de son appareil économique, a décidé de la création d'un Secrétariat Général à l'informatique (S.G.I.). C'est donc pour concrétiser cette vision que l'administration des douanes s'est dotée d'un outil informatique des plus performants pour gérer les procédures de dédouanement.

En 1981, il a été initié un projet appelé Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises (SYDAM). Selon le Cdt. BROU : « Une Douane digne des temps modernes ne saurait s'outrepasser de la révolution informatique. ». Le SYDAM se caractérise par :

- La rapidité des opérations de dédouanement
- L'informatique supprime certaines tâches rébarbatives, cause de lenteur et assure une plus grande célérité dans les opérations de dédouanement.
- L'efficacité accrue de l'administration dans l'exercice de ses fonctions.

L'informatique assure dans les meilleures conditions la prise en compte d'une réglementation nationale et internationale de plus en plus complexe.

Aussi favorise-t-elle l'uniformité du traitement et l'équité dans toutes les opérations de dédouanement.

*** *La présentation du SYDAM***

**** L'origine du SYDAM**

Inspiré du SOFI (Système d'Ordinateur du Fret International) opérationnel en France depuis 1976, le SYDAM est l'aboutissement d'études menées depuis 1976 dans plusieurs pays d'Afrique (Gabon, Cameroun, Sénégal, Egypte) qui constituent ce qu'on appelle le projet SUD (Système Unifié de Dédouanement).

La première réalisation a vu le jour en Egypte en 1983 (Caire et Alexandrie), la deuxième réalisation (en 1986) est constituée par le SYDAM, lequel, bénéficiant de l'expérience sur le terrain, présente des applications de qualité.

****Les principales fonctions du SYDAM**

*****La prise en charge des marchandises**

Il s'agit d'appréhender le trafic des marchandises dès leur arrivée dans le territoire douanier afin de suivre le déroulement des opérations douanières jusqu'à l'attribution d'un régime douanier définitif. Il y a élaboration par le consignataire d'un Manifeste Magnétique SYDAM normalisé, transcription du manifeste cargo. Toutes les marchandises sont ainsi prises en compte par le système.

Aussi quel que soit le pays de provenance des marchandises, le SYDAM est présenté en français sous une même et unique forme.

*****Le dédouanement des marchandises**

Toutes les déclarations en Douane (Déclaration en Détail ou Sommaire) sont saisies par le déclarant à partir de son terminal. Tous les Régimes douaniers sont pris en compte par le système.

*****Le traitement de la déclaration**

Pour une Espèce Tarifaire donnée, le système établit un devis documentaire et calcule les droits et taxes encourus.

Ce traitement est rendu possible par l'intervention de la table des régimes statistiques qui oriente le traitement en fonction du régime statistique et par l'application du tarif intégré qui contient l'ensemble des données relatives à la réglementation et à la fiscalité. Après traitement par le système, la déclaration est enregistrée et éditée selon le désir exprimé par le déclarant.

*****La fonction comptable**

En fonction de la ventilation budgétaire des droits et taxes encaissés, le système effectue toutes les écritures comptables nécessaires. Il y a une prise en compte totale de la comptabilité: établissement des bordereaux de versement, des bulletins de liquidation, des consignations, des quittances...

A partir des différents fichiers, les exploitations comptables centralisées permettent de produire divers états. Ceux-ci sont, soit édités automatiquement, soit édités à la demande. Outre, le système assure la gestion des crédits d'enlèvement.

***** L'établissement des statistiques du commerce extérieur**

La base des données statistiques regroupe toutes les déclarations traitées automatiquement ainsi que les déclarations « manuelles » des autres bureaux non informatisés.

Les statistiques du commerce extérieur obtenues rapidement grâce au SYDAM, constituent pour l'État, l'instrument indispensable à la conduite de l'économie.

**** Le système transactionnel**

*****La transaction**

La transaction est l'échange de messages entre l'opérateur et le système. En d'autres termes, c'est le dialogue qui se caractérise par l'envoi de données conçues à l'aide des éléments de la table générale (ex: table des ports, des Régimes,...) et des réponses données par le système (Ex: envoi de messages d'erreur pour signaler à l'opérateur qu'une donnée a été mal saisie...). La transaction se traduit par un code à quatre caractères que l'opérateur frappe sur le clavier de son terminal. En réponse à ce message, l'ordinateur fait apparaître à l'écran une grille vierge que l'opérateur doit remplir à l'aide de l'état de codage (ou minute) préalablement préparé.

*****La carte à puces**

La carte à Puces est une carte magnétique personnalisée qui permet l'accès au système. Le système comporte la liste des transactions pour lesquelles l'opérateur est habilité. Elle est identifiée par un lecteur de puces relié au terminal. La personnalisation de la carte à puces s'est matérialisée par la présence d'un mot de passe qu'il faut obligatoirement communiquer au système. Trois erreurs relatives au mot de passe entraînent le blocage de la carte à puces.

**** La situation géographique du SYDAM**

Le SYDAM est implanté sur cinq (5) sites: le site du port, le site de l'aéroport, Bouaké, San-Pedro et Yamoussoukro

*****Le site du Port**

C'est la base du SYDAM. Il est équipé de deux gros ordinateurs (A et B) de types ESCALA (BULL) installés dans les locaux de la Direction de l'informatique des douanes. L'ordinateur A assure la fonction de dédouanement. L'ordinateur B intervient en secours en cas de défaillance de A.

Le site du port comprend six (6) bureaux qui sont :

- Abidjan-port
- Vridi-port
- Vridi-pétrole
- Contrôle douanier postal
- Section des entrepôts
- Section des Admissions temporaires.

Les usagers de ces bureaux sont reliés au système par liaison des télécommunications.

*****Le site de l'Aéroport**

Il est relié au port depuis 2000. Ce site comprend un seul bureau, celui de Port-Bouët aéroport.

*****Les bureaux de l'intérieur**

Après l'informatisation des bureaux d'Abidjan, le SYDAM s'est étendu à l'intérieur dans les bureaux de douane de Bouaké, Noé, San- Pedro, Takikro et Yamoussoukro.

Ces cinq bureaux sont connectés au SYDAM par satellite et disposent des mêmes postes de travail que les bureaux d'Abidjan.

***** Les exploits du SYDAM**

Avant l'avènement du SYDAM, la Direction Générale des Douanes était confrontée à une fraude massive relative au manifeste et au contrôle de la déclaration, conformément aux dires du Cdt Brou: « Figurez vous qu'à l'époque, le traitement manuel des déclarations était un véritable danger. La fraude était courante. La quasi-totalité des déclarations étaient falsifiées. »

Le manifeste est un document qui reprend tous les renseignements concernant le navire ou l'aéronef et la description sommaire des marchandises. Le manifeste est considéré comme une déclaration sommaire en douane qui est constituée d'informations partielles sur les marchandises: l'espèce, le poids, la nature, l'origine, la valeur commerciale, la position tarifaire, le nombre de colis, le régime douanier.

Le SYDAM a pu réduire les grandes manœuvres frauduleuses relatives à la minoration du poids et de la quantité.

En ce qui concerne le contrôle de la déclaration, le SYDAM a réalisé des exploits.

Il faut entendre par contrôle de la déclaration, le contrôle qui se fait à la Section des Ecritures et à la Section de Visite.

La Section des Ecritures s'occupe particulièrement du contrôle de forme des déclarations et la Section des visites s'occupe du contrôle de fond c'est à dire la vérification de la déclaration en détail.

*** Au niveau de la Section des Ecritures :** Le SYDAM a pu annihiler la possibilité de la double numérotation. Pour ce faire, le SYDAM attribue automatiquement le numéro de la déclaration qui reste enregistré dans la mémoire de l'ordinateur.

*** Au niveau de la Section de Visite :** Avant l'avènement du SYDAM, les déclarations étaient dirigées ; c'est à dire que les opérateurs avaient la possibilité de se faire attribuer les cotations par les vérificateurs de leur choix et cela de manière frauduleuse. Maintenant avec le SYDAM, le numéro de la déclaration et le nom du vérificateur à qui cette déclaration est cotée sont mémorisés par l'ordinateur. Le SYDAM a donc permis de résoudre le problème des déclarations dirigées dont la pratique consiste à donner les déclarations au vérificateur de son choix de sorte que le contrôle ne se fasse pas correctement. D'après le Cdt BOKO: « Il a fallu le SYDAM pour contrer les fraudeurs ».

Le système édicte la liste des déclarations déposées mais non visitées dans le délai de sept (7) jours. Lorsqu'une déclaration est introduite et déposée en douane, le vérificateur est tenu de la libérer en donnant le bon à enlever dans les sept (7) jours suivant ce dépôt. C'est ainsi que le SYDAM a définitivement réglé le problème de la rétention et les pertes volontaires de déclarations comme cela se pratiquait auparavant.

Après la transaction, le bulletin de liquidation sort automatiquement et le crédit du transitaire est immédiatement imputé. Le délai de recouvrement des droits et taxes fixés à vingt (20) jours commence à courir dès cet instant. Le système évite donc les retards de liquidations des droits et taxes et par conséquent les retards de paiement. Les erreurs de calcul et les calculs

fantaisistes dans le but de réduire le montant des droits et taxes à payer à la douane sont supprimés.

Enfin, le SYDAM a rendu impossible l'utilisation frauduleuse du crédit d'enlèvement d'autrui par un tiers. Aucune société ne peut donc se permettre d'utiliser le crédit d'enlèvement d'autres sociétés.

En conséquence, le volume du recouvrement des droits et taxes connaît une augmentation significative.

9.1.1.2 Les conventions du trie (transit routier inter- état) : Généralités

L'exigence de l'identifiant fiscal²⁹ du destinataire, en cas de réexportation par voie terrestre a constitué l'une des préoccupations majeures de la DGD. Cette préoccupation a favorisé les accords entre les Douanes ivoiriennes et celles des pays limitrophes. Accords qui se sont soldés par la mise en œuvre de la Convention TRIE.

**** La présentation du TRIE***

****L'origine du TRIE**

Le TRIE est né depuis 1982. Mais ce n'est qu'en Août 2001 qu'il a effectivement démarré.

**** Les objectifs et le fonctionnement du TRIE**

Les objectifs de cette convention visent essentiellement à la sécurisation des intérêts du Trésor public et à la maîtrise des marchandises en transit de Côte d'Ivoire vers les pays de l'hinterland.

Dans cette perspective, vérifier l'effectivité des réexportations effectuées à partir du territoire ivoirien est une entreprise exécutée dans l'intérêt bien compris des Douanes ivoiriennes et des Douanes des pays de destination. Et le Col. SEH de dire: « La maîtrise du transit routier est un enjeu important pour les douanes ivoiriennes. Cependant la fraude au niveau du transit est complexe. Elle bénéficie de la complicité de pays voisins. Seul l'Etat ivoirien ne saurait en venir à bout. C'est pourquoi une coopération sous régionale s'avère incontournable. »

C'est une sorte d'entente contre les fraudeurs patentés qui se sont, jusque là joués de tout le monde. En effet, comment pourrait-il en être autrement ? Est-ce réaliste, voire possible de traiter avec satisfaction de la question du transit à l'échelle exclusive des Douanes ivoiriennes sans le concours des Administrations douanières des pays de destination ? Assurément non.

²⁹ Document douanier exigible lors du transit routier

L'enjeu est de s'assurer de l'arrivée et de la prise en charge effective dans ces pays de mille (1000) milliards en valeur de marchandises en transit sur notre territoire.

Toute chose qui a favorisé de nombreuses rencontres entre les différentes Administrations douanières, notamment :

- Douanes Ivoiriennes / Douanes Ghanéennes
- Douanes Ivoiriennes / Douanes du Burkina Faso
- Douanes Ivoiriennes / Douanes Guinéennes
- Douanes Ivoiriennes / Douanes Maliennes
- Douanes Ivoiriennes / Douanes Nigériennes

Ces rencontres ont porté sur des mesures pour un meilleur contrôle des échanges commerciaux et plus particulièrement les opérations de réexportations.

**** Les mesures administratives**

Au plan national, pour assainir le régime de transit ou les régimes de réexportations³⁰, des actions ont été engagées sous forme de décision ou de circulaires, par la DGD.

Au niveau des décisions, il s'agit de celles relatives à la création du bureau des régimes de transit (décision N°081D0D2002)

Au niveau des circulaires, Il s'agit :

- circulaire 1100 du 02 Avril 2002
- circulaire 1102 du 10Avril2002
- circulaire 1104 du 15Avril2002
- circulaire 1107 du 18 Avril 2002
- circulaire 1108 et 1110 du 24 Avril 2002
- circulaire 1112 du 02 Mai 2002

La circulaire N°1100 vise à garantir au mieux les droits et taxes éventuels sur les déclarations de réexportation non cautionnées par la Chambre de Commerce et de l'industrie de CI.

La circulaire N°1102 instaure une meilleure lisibilité dans le système informatique pour les opérations de réexportation par voie ferrée.

Les circulaires 1107 et 1110 posent les bases d'un mécanisme d'échanges d'information entre les Administrations des Douanes de la sous régions.

³⁰ Deux types de réexportation en douane : réexportation directe et réexportation des produits finis ouvrés en Côte d'Ivoire.

****Les exploits du TRIE**

Avant la mise en place du TRIE il y avait principalement deux problèmes au niveau des douanes Ivoiriennes.

Le premier était la garantie. Les marchandises qui traversent le territoire douanier ivoirien à destination des pays voisins, partent libres des droits et taxes, Et en cas de fraude c'est à dire si l'opérateur s'arrange pour ne pas faire parvenir les marchandises à destination, il se pose donc le problème de la garantie. Car le principe est tel que ces marchandises devraient être cautionnées. Cependant la garantie qu'offraient les opérateurs n'était pas suffisante. Autrement dit lorsqu'il n'y avait pas la preuve que la marchandise n'était pas sortie, il fallait donc mener des batailles juridiques pour que le Trésor Public entre dans ces droits.

Le second problème était la preuve de la sortie de la marchandise. Seuls l'escorte douanière et le document douanier visé au dernier bureau ivoirien constituaient la preuve de la sortie des marchandises. Toutefois ces deux éléments résistaient moins à la corruption. En effet moyennant des sommes d'argent, les fraudeurs arrivaient à prouver la sortie de la marchandise alors qu'elle avait été déversée sur le marché ivoirien (en principe les marchandises en partance pour les pays de l'Hinterland sont exonérées de droits et taxes de douanes).

Aujourd'hui le TRIE a apporté une solution à ce double problème. Il a été mis en place une caution, c'est à dire, la certitude pour la Douane de pouvoir récupérer les droits et taxes au cas où la marchandise n'était réellement sortie, ou au cas où on ne pouvait pas en apporter la preuve. Et c'est la Chambre de Commerce et de l'industrie qui constitue cette garantie. Selon le Col. SEH : «La convention TRIE est le transit qui se fait entre les pays de la CEDEAO. Il existe dans chaque pays une Chambre qui sert à caution lors du transit des marchandises. Pour le cas de la Côte d'ivoire, c'est la Chambre de Commerce et de l'industrie qui joue ce rôle.»

Le TRIE a également apporté à la Douane, une disposition complémentaire relative à la preuve de la sortie des marchandises, parce que celle fois-ci elle ne se contente pas seulement des visas du bureau de passage, mais d'un document visé qui revient du bureau où la marchandise a été mise à la consommation. Il s'agit du Feuillet n°3.

Les marchandises réexportées, c'est à dire qui débarquent au port d'Abidjan pour reprendre la direction des pays de l'hinterland représentent à peu près la moitié des marchandises qui débarquent au port d'Abidjan.

Par exemple en 2001, alors que les mises à la consommation en Côte d'ivoire sont à peu près de 1300 milliards, vous avez environ 1200 milliards de marchandises qui sont réexportées. Or ces marchandises sont réexportées libres des droits et taxes. Si la douane Ivoirienne n'a pas la

maîtrise de ce trafic, ses efforts pour améliorer les recettes et pour répondre aux objectifs budgétaires seront tout simplement vains.

Juste après le démarrage de cette coopération, les résultats ne se sont pas faits attendre :

- la découverte de réexportations fictives, par le biais des falsifications de cachets des Douanes Ghanéennes, pour un préjudice de 1,3 milliards de francs CFA.
- de la période d'août au 25 novembre 2001, les services des douanes avaient relevé près de neuf (9) milliards de droits concernant les carnets qui n'étaient pas revenus parce que les marchandises n'étaient pas sorties.
- une mission envoyée au Burkina Faso (en 2001) par le Directeur Général a découvert que quarante deux (42) milliards de marchandises déclarées en Côte d'Ivoire n'ont pas été enregistrées au Burkina Faso.
- de la période d'août à décembre 2001, découverte de plus de six (6) milliards de droits et taxes compromis.
- les augmentations des recettes observées à la fois en Côte d'Ivoire et dans les pays de destination. Ces résultats concernent les fautes découvertes, cependant qu'en est-il de celles non découvertes ?

9.1.1.3- L'incidence des actions entreprises sur les recettes douanières

Il serait prétentieux de notre part de justifier le niveau des recettes exclusivement par les actions étudiées. Il est à noter que l'augmentation des recettes douanières s'explique par tout un programme de mesures entreprises par la DGD. On peut tout simplement dire que l'informatisation des procédures de dédouanement et la maîtrise du transit ont contribué à relever le niveau des recettes. Ne pouvant pas identifier de façon directe l'impact de ces actions sur les recettes douanières, nous nous sommes résolus à présenter les recettes douanières en général durant les années 2001, 2002 et 2003.

Tableau 9.1 : Etat Comparatif des Recettes 2001-2002-2003 par rapport aux objectifs

Années	2001	2002	2003
Réalisation	550,766	624,362	634,647
Objectifs	494,900	576,200	589,900
Ecart (Réalisation/Objectifs)	55,866	48,162	44,747

Source : Directions de la Prévision et des Recettes Douanières

Les recettes douanières sont en hausse continue depuis ces trois dernières années passant de 486,7 mds de f.cfa en 2000 à 550,766 mds de f.cfa en 2001 ; soit (+13,16%), puis à 624,362 mds de f.cfa en 2002 soit (+13,36%) et enfin à 634,257 mds de f.cfa en 2003 soit (+1,58%).

Dans le même temps, on note ces trois dernières années que les recettes sont régulièrement excédentaires par rapport aux prévisions budgétaires fixées.

Au total, depuis son arrivée à la tête des douanes ivoiriennes en mai 2001, la nouvelle équipe a institué des réformes qui portent des fruits. Les résultats réalisés ces trois dernières années sont largement positifs et peuvent l'être davantage en 2004.

Le Col. KPAGNI apprécie ces performances en ces termes: « En dépit de la guerre politico-militaire que nous subissons depuis le 19 septembre 2002, les douanes ivoiriennes ont réalisé des performances inédites. Elles ont pu mobiliser au profit du Trésor Public, six cents vingt quatre (624) milliards pour un objectif de recettes fixé à cinq cents soixante seize (576) milliards, soit quarante huit (48) milliards d'excédent obtenus. ».

Et le Col. SEH d'ajouter: « Malgré tout, le chiffre mythique de 600 milliards de recettes douanières, jamais atteint auparavant, a été largement dépassé.

9.1.2- Les limites des actions

9.1.2.1- La persistance des fraudes

Aujourd'hui, nous ne pouvons présenter aucun document officiel qui attesterait que l'Administration douanière maîtrise la fraude. En effet, vu l'état de la consommation de la population qui ne fait qu'accroître, les Douanes ivoiriennes semblent afficher leur impuissance.

M. Joseph Désiré BILEY (opérateur économique): « A la pratique, nous sommes au regret de constater que nous n'avons pas fait de progrès significatif. En dépit des réformes, nous continuons de perdre beaucoup de temps pour dédouaner nos marchandises, de faire les frais de procédures pas toujours transparentes et des lenteurs de l'Administration douanière. ». Ceci pour dire que malgré les réformes de lutte engagées, la fraude se développe davantage.

Toutefois, il est à signaler que la fraude douanière recèle des marges significatives qui s'inscrivent dans la criminalité inapparente. Cette persistance des fraudes s'observe davantage tant au de la contrebande, qu'à l'émergence de certaines fraudes étroitement liées aux actions que nous venons d'étudier.

a- La contrebande

Du fait de la porosité des frontières terrestres, le marché ivoirien est inondé de produits de contrebande. M. Joseph Désiré BILEY d'inférer, en se faisant l'écho d'une opinion largement répandue dans la communauté des affaires: « Il ne sert à rien de sécuriser le cordon maritime quand celui terrestre reste ouvert. »

Les piles, les produits textiles, le tabac qui entre sur le territoire ivoirien en contrebande en sont des cas flagrants. De même que le détournement de trafic de marchandises à destination de la Côte d'Ivoire (C.I) sur les ports voisins, essentiellement Tema, Cotonou. Là on fait un conditionnement de ces marchandises et on prend la route pour entrer sur le territoire ivoirien. La contrebande existe donc sur la façade Est de la C.I., certainement à l'Ouest et au Nord où il n'y a plus de bureau de douanes. Et où les marchandises sont consommées sans que la douane ivoirienne ne perçoive de taxe. Nous assistons d'ailleurs à un déversement d'une partie de ces importations qui ont acquitté des droits quelque part d'autre sauf en C.I.

Cependant, la contrebande existe toujours au port, à l'aéroport d'Abidjan et au niveau des frontières.

b- Les fraudes spécifiques aux actions étudiées

****Les fraudes au niveau du manifeste**

Le SYDAM montre ses limites au niveau de la fraude relative à la quantité débarquée et la quantité manifestée. Il continue d'exister des différences entre ces deux quantités alors que dans les normes, il doit y avoir conformité.

**** Les fraudes au niveau du contrôle de la déclaration**

C'est surtout au niveau de la visite que le SYDAM a montré ses défaillances. En effet la fraude sur la valeur en douane demeure une réalité. C'est la fraude la plus importante et la plus complexe. Il faut ajouter à cette fraude, celle relative à l'origine des marchandises.

**** Les fraudes au niveau de la liquidation et la perception des droits et taxes**

Grâce à la fiabilité des calculs effectués par le système, on peut constater que le problème de la liquidation des droits et taxes est inexistant. Cependant il y a problème au niveau du paiement. Des chèques reviennent parfois impayés parce que le système ne prend pas en compte la provision des comptes bancaires redevables.

**** L'émergence de nouvelles fraudes liées à l'usage du SYDAM**

L'usage du SYDAM dans le processus de dédouanement, va engendrer de nouvelles fraudes étant entendu que l'opérateur économique ne se fera pas prié pour contourner toute forme d'entraves à son dessein juteux qui consiste en la recherche du gain facile et abondant.

Par ailleurs, l'agent (douanier) a une confiance aveugle voire démesurée en ce système informatique. Il croit en son infaillibilité. Par conséquent, il ne fait plus aucun effort dans le contrôle effectif des documents émis par les opérateurs économiques. Face à cette crédulité, certains transitaires reprennent les écritures sur les documents du système en modifiant soit la valeur, soit le poids des marchandises. Cette pratique est rendue possible grâce au scanner. La manœuvre consiste à scanner des factures authentiques (factures SYDAM), ensuite le fraudeur ne fera que mettre les données qui l'arrangent. Il sort ainsi un document identique à l'original.

**** La fraude relative aux déclarations dirigées**

La manœuvre consiste à faire ingénieusement effectuer le contrôle par un vérificateur de son choix autre que celui côté par le système qui, en réalité, est habilité à effectuer les opérations de contrôle.

****La fraude orchestrée par les informaticiens du système**

La pratique consiste à produire de vraies mais fausses déclarations. Tout un programme est ainsi élaboré pour produire les fausses déclarations.

Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la fraude informatique est devenue complexe et difficilement maîtrisable. Le SYDAM dans sa version actuelle est donc dépassée et un ne constitue plus un véritable moyen de lutte contre la fraude. D'où l'urgence de mettre sur place une autre version du SYDAM (SYDAM II) conforme aux nouvelles données du commerce mondial.

9.1.2.2- Les limites de la convention TRIE

a- La fraude relative à la corruption

Le principe de la Convention TRIE est tel qu'en cas de réexportation, l'opérateur économique est tenu de faire viser le feuillet n°3 par les autorités douanières de la localité de destination afin de le ramener aux autorités douanières ivoiriennes. Mais dans son application, cette mesure est détournée au moyen de la corruption.

C'est le cas des arrangements de certains opérateurs qui vont même jusqu'à dire aux douaniers des pays voisins: « La marchandise n'est même pas dans votre pays, elle est en Côte d'Ivoire. Quel est donc votre problème? Déchargez-moi en mettant et votre cachet et votre signature moyennant ce que vous savez. » Tout comme pour rejoindre pour le Secrétaire Général de l'organisation mondiale des douanes qui dit: « Il faut être deux pour danser le tango ». Et bien à propos du transit, il y a réellement ce tango là.

b-Les difficultés relatives à l'application de la convention TRIE

Deux conditions indispensables pour le bon déroulement de la convention TRIE, sont loin d'être réunies, Il s'agit des conditions au niveau de la garantie et les conditions au niveau des partenaires.

****Les conditions au niveau de la garantie**

Bien que la chambre de commerce et de l'industrie constitue cette garantie, elle refuse parfois d'assumer ses engagements vis à vis du Trésor public en estimant que la fraude est le fait de certains douaniers et non celui des opérateurs économiques. Cela met la douane en difficulté dans le recouvrement des droits du préjudice.

**** Les conditions au niveau des partenaires**

Il se pose donc un problème de bonne foi. Les partenaires semblent ne pas jouer franc-jeu. En effet, parmi les carnets TRIE traités par les douanes ivoiriennes, il y en a de faux, li a été constaté des signatures imitées de façon délibérée par les opérateurs, des déclarations établies au Burkina Faso portant des noms tels que Nikiéma SAWADOGO. En réalité un tel nom ne peut exister parce que Nikiéma et SAWADOGO sont des patronymes au Burkina Faso. Par conséquent le carnet TRIE est fabriqué dans une maison et y est signé.

9.1.2.3- Les obstacles

a- L'environnement hostile

Les résultats brandis par la DGD avec fierté aujourd'hui relèvent moins d'un quelconque miracle ou du hasard que de la mise en œuvre méthodique d'un programme pensé et conçu sous la forme du plan d'action. La mise en application des mesures n'a pas été des plus aisées, loin s'en faut. Il a fallu naviguer dans un environnement, sinon hostile, du moins très peu favorable.

Si le soutien de la tutelle, manifesté par une attitude positive de laisser-faire, était acquis à l'équipe dirigeante, l'on ne peut en dire autant de certains autres partenaires.

A l'intérieur, les réformes n'ont toujours pas été comprises et acceptées spontanément par tous les agents. M. A « La révolution informatique actuelle est très mal accueillie par une bonne frange de douaniers car ils ne "mangent" plus. C'est ce qui explique les nombreuses grèves à n'en point finir.», Il a été reproché aux dirigeants la brutalité des mesures et le rythme trop rapide et infernal imprimé aux changements tant des structures que des méthodes. Les mécontentements exprimés d'abord en sourdine et individuellement, ont enflé et débouché sur une crise ouverte entre la DGD et les organisations syndicales. Encore M. A « La Douane n'est plus intéressante. Que l'actuel DG s'en aille; il ne nous arrange pas. Il a tout informatisé. Et pourtant, nous ne sommes pas une société d'informatique à ce que je sache ».

L'équipe dirigeante a essuyé des mouvements de grève des agents des Douanes. Fait révélateur est l'ampleur du malaise pour une fois, trois organisations syndicales, jusque là opposées, ont réalisé l'exploit de s'unir pour défendre la « cause », sans doute commune.

Les partenaires extérieurs, eux aussi sont allés de leur grogne. Fait encore une fois inédite, nous avons assisté pour la première fois, à la grève des transitaires dits nationaux qui ne représentent que moins de 20% de l'activité des commissionnaires agréés. Ce débrayage, doublé d'une action de sabotage consistant à empêcher les non grévistes de vaquer à leurs occupations, s'est déroulé sur deux jours. C'était une « riposte » aux différentes mesures arrêtées pour assainir le milieu des commissionnaires en Douane Agréés. La suspension de toute activité d'une dizaine de transitaires, coupables de faux sur des opérations de réexportation fictive sur le Ghana, mesure simplement provisoire et conservatoire, est la décision qui a mis le feu aux poudres. Cette affaire a été révélatrice à la fois de mauvaise foi caractérisée de certains partenaires de la douane et du degré de résistance d'une catégorie d'acteurs économiques, rebelle à toute forme de mutation.

En cet acte de défiance de ces transitaires, il faut mentionner le flot de critiques, formulées pour certains directement à la Douane et pour d'autres, présentées aux autorités de tutelle, voire politique. Mme TRAORE (transitaire): «Personne ne veut de ce DG; il est arrogant et ne respecte pas notre corporation.».

Il ne faut pas bien sûr oublier la situation de guerre qui depuis plus de deux ans, agit négativement sur toute l'activité économique du pays.

9.1.2.4- L'intervention d'un tiers

Cet obstacle ne peut pas s'expliquer à travers des données chiffrées car aucun document ne l'atteste.

Cependant de quoi s'agit-il ?

M. Z. (douanier): « IL m'est arrivé d'arrêter une enquête après l'intervention d'autorités.»

M.N: « Il existe une catégorie d'opérateurs économiques appelés les intouchables. Ils fraudent à visage découvert, au vu et au su de tout le monde et personne n'ose lever le petit doigt pour les interpeller ».

Et M. Z de continuer: « Qu'est-ce qu'un simple agent comme moi, peut faire devant un groupe d'hommes d'affaires qui ont offert à un Président de ce pays, un véhicule de commandement d'une valeur de plus de deux cents (200) millions de FCFA.».

Il ressort de ces propos, une situation de fait. Au cours de certaines enquêtes des personnes interviennent dans le but de protéger certains opérateurs économiques.

Les réformes engagées sont essentiellement orientées vers deux directions: l'informatisation (automatisation) de la procédure de dédouanement et le développement d'une coopération active entre les douanes ivoiriennes et les douanes des pays voisins qui s'est soldée par le TRIE. Ceci pour garantir non seulement la célérité dans l'action des services pour l'avènement d'une administration moins tatillonne et exerçant le moins de contrôle possible mais également pour la lutte contre la fraude et assurer la sécurisation des intérêts du Trésor public. Cependant l'analyse de telles actions a révélé des défaillances et leur mise en œuvre rencontre naturellement de nombreux obstacles.

9.2- les perspectives de développement de l'espace frontalier de Noé

9.2.1- Au niveau spatial

L'environnement urbain de Noé est caractérisé par un site contraignant et assez difficile à urbaniser. Des nouvelles extensions et des zones urbanisables existent et permettent de satisfaire la demande d'espace engendré par l'accroissement de la population. Les zones préférentielles d'extension se localisent en majeure partie au Nord de la ville.

Toutefois, l'extension de la zone frontalière de Noé devra tenir compte des contraintes naturelles formées par les bas-fonds et des cours d'eaux dont la rivière Tanoé qui borde la ville dans sa partie Nord et Est.

Ainsi, les principaux axes spatiaux de développement portent sur la voirie, la création d'équipements, l'amélioration de l'habitat et la gestion du cadre environnemental.

9.2.1.1- Une réfection des routes

Les voies de communication sont très essentielles dans les échanges frontaliers et transfrontaliers. Le rayonnement d'un espace frontalier doit être précédé par une desserte routière importante. Le sort et le dynamisme des marchés frontaliers sont intimement liés à la fluidité des voies d'accès. C'est un espace dont la dynamique tout entière provient de son système de circulation.

Il faut donc entretenir régulièrement l'axe routier Abidjan-Noé voire l'agrandir à moyen terme. Cela éviterait aux transporteurs des embouteillages sur cette voie en cas d'accident ou de stationnements de camions remorques stationner à la frontière attendant des formalités. A cela, il faut ajouter l'entretien suivi de la voie reliant Aboisso à la frontière du Ghana, et des routes reliant Noé aux différents villages. Mais aussi, l'ouverture de la piste reliant Noé à la frontière du Ghana diminuerait le trafic clandestin à grande échelle qui se pratique dans cette zone. La réfection et l'ouverture de certaines routes indispensables au commerce frontalier contribueraient à réorganiser celui-ci en vue de lui donner une fière allure. Le conseil général doit se donner les moyens de faire ces réalisations.

. Ainsi, nous proposons des actions que les autorités étatiques doivent entreprendre à court terme. Elles visent essentiellement l'amélioration de la voirie primaire et secondaire à l'accès des différents quartiers. Les travaux se traduisent par des opérations de :

- terrassement;
- rechargement;
- ouvertures de voies dans les quartiers récents,
- L'élargissement de la route internationale, la seule voie bitumée de la zone frontalière de Noé.

9.2.1.2- L'habitat

La stratégie devra consister à mettre en valeur les espaces non bâtis de telle sorte qu'on ait une urbanisation continue permettant d'assurer une évolution spatiale ordonnée et harmonieuse. Ainsi, les autorités compétentes doivent fixer un délai aux propriétaires des lots non mis en valeur et des maisons inachevées depuis plus de 3 ans afin qu'on puisse aboutir à cette évolution spatiale ordonnée. Elles doivent également procéder à la destruction des habitats spontanés qui dégradent l'environnement urbain et faire appel à une société

immobilière. Ce qui permettra aux autochtones et aussi aux allogènes d'avoir un véritable habitat quelle que soit la durée de leurs séjours et de résoudre le problème de logements des fonctionnaires.

9.2.1.3- Les équipements

Pour renforcer le niveau de développement de Noé afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de chef-lieu de commune et de sous-préfecture, la réalisation ou l'accroissement de plusieurs équipements dans les années à venir s'avère nécessaire. Telle que la construction :

- des établissements financiers
- des grandes surfaces de commerce;
- des stations services;
- d'un centre social et d'une salle de cinéma;
- Et aussi, l'accroissement des équipements scolaires, sanitaires et réceptifs hôteliers.

Une chose est de réaliser ou d'améliorer les équipements mais une autre est de les équiper et adapter le personnel exerçant au volume de la population résidente. Tout ceci pour faciliter et surtout produire de bons rendements qui feront profiter la population et aussi l'Etat.

L'Etat doit songer à construire des bureaux dignes pour ses services au lieu d'emprunter ou de louer régulièrement les villas des particuliers. Les bureaux à construire sont :

- le commissariat de police urbaine ;
- le cantonnement des eaux et forêts ;
- le service de l'agriculture ;
- la brigade de gendarmerie.

9.2.1.4- La gestion de l'environnement

La sous-préfecture qui joue actuellement le rôle de mairie doit avoir un système de collecte des ordures de ménages. Ce système consistera à distribuer des poubelles aux ménages et passer régulièrement à les collecter et les décharger dans un dépotoir très loin de Noé. Ce qui nécessite gros engins. Donc, il faudrait à la sous-préfecture (les engins, brouettes, tracteurs, camions) pour résoudre ce problème. Et aussi, sensibiliser la population résidente sur la vie environnementale afin qu'elle puisse adapter sa concession en fonction de ses besoins ménagers.

Quant aux espaces verts existants, ils doivent être préservés, aménagés et entretenus.

9.2.2- Au niveau des secteurs d'activités

9.2.2.1- Le secteur agricole

A Noé, le secteur agricole dont l'avenir semble glorieux regroupe cependant quelques problèmes. Il est donc temps d'envisager une stratégie pour la survie du secteur et le développement local.

a-Accroître l'encadrement des paysans

Les agents de l'agriculture présent à Noé bien qu'en nombre insuffisant tentent de jouer le rôle qui de prime abord n'est pas des leurs : l'encadrement des paysans.

Ce travail est confié à l'ANADER. Mais ils signalent périodiquement leur présence à Noé. Les autorités doivent œuvrer pour qu'il y ait un bureau permanent de l'ANADER à Noé ou accroître considérablement le nombre d'agents d'agriculture. Cependant, ceux déjà en place doivent :

- intensifier leur collaboration avec la classe paysanne;
- poursuivre avec les paysans la modernisation du secteur agricole
- effectuer des tournées de sensibilisation sur la fuite des produits vers le Ghana et de faire comprendre aux paysans l'avantage des groupements coopératifs.

b- La diversification de la production agricole

La localité de Noé à l'instar des localités forestières a été considérée comme une localité déjà envahie par le binôme café-cacao. Cette situation explique l'absence de cultures nouvelles pour diversifier la production afin de mettre les planteurs à l'abri d'une crise caféière ou cacaoyère.

Depuis quelques années, des expériences sont tentées avec

- l'hévéa ;
- le riz ;
- le palmier à huile.

Il serait plus intéressant de créer un bac agro-industriel autour duquel se développeraient des plantations individuelles sur jachères.

Au niveau des produits halieutiques, s'investir dans les activités piscicoles et dans l'élevage en transformant le traditionnel en moderne pour que ça soit plus compétitif.

Cette diversification des cultures présente beaucoup d'avantages. Elle permettra aux planteurs de dépendre moins du binôme café-cacao dont les cours sont très fluctuants. Elle entraînera

une diversification des sources de revenus. Par ailleurs, elle permettra de pallier l'insuffisance ou l'absence d'un certain nombre de produits dans la localité surtout les produits vivriers et les protéines animales.

c- La possibilité d'industrialisation

Zone d'économie de plantation, Noé tire de cette activité agricole une grande partie de sa richesse. Pourtant, jusqu'à présent la totalité des productions est exportée hors de Noé pour subir des transformations. L'installation d'une industrie de transformation de poudre de beurre de cacao ou de café moulu serait bénéfique pour Noé.

D'autres unités telles que les usines de fabrication d'outils agricoles et de fabrication d'engrais pourraient s'installer également à Noé. Cet effort d'industrialisation pourrait parfaitement s'intégrer dans la politique de décentralisation industrielle du conseil général mais également de lutte contre l'exode rural et la contrebande car ces industries créeraient des emplois et permettraient de maintenir les jeunes sur place. Et aussi à résoudre la fuite des produits vers le Ghana.

9.2.2.2- Le secteur commercial

Pour l'amélioration des échanges frontaliers, il serait important aux autorités ivoiriennes de continuer l'entretien de la voie Noé - Ellubo car son entretien a permis de canaliser la circulation inter-frontière tout en facilitant le contrôle douanier. Cela s'est plus accentué depuis la crise militaro-politique que vit le pays, il a permis à Noé de devenir l'une des principales portes d'entrée terrestre du pays.

En outre, il s'avère nécessaire de mettre sur pied une politique d'intégration commerciale au niveau des Etats. La complémentarité de ces politiques commerciales pourrait freiner l'accroissement des produits prohibés et de contrefaçon des produits ivoiriens à Noé voire en Côte d'Ivoire. Elles pourraient aussi pallier certaines pénuries alimentaires qui apparaissent très souvent au Ghana.

Cette politique accompagnée d'une étude de circuit de ravitaillement bien endurci pourrait faire de Noé un marché relais indispensable de distribution alimentaire vers les populations ghanéennes.

Quant au commerce frontalier, l'accroissement des équipements commerciaux et surtout la construction d'un marché frontalier, l'incitation des acteurs sur le bien fondé du réinvestissement et de l'épargne pourrait être une solution pour le décollage de ce secteur.

Aussi, nous envisageons la création d'une zone commerciale suffisamment vaste, bien aménagée et facilement accessible vers le nord de Noé où l'on pourra les retrouver les différentes catégories de métiers. Ce qui évitera les installations anarchiques dans la zone de Noé

Enfin, il serait intéressant d'attirer les investisseurs nationaux ou internationaux en les informant sur les potentialités que pourrait leur offrir la zone frontalière de Noé.

a- Une réorganisation du trafic frontalier

Les commerçants se plaignent de la mauvaise organisation du négoce des frontières. Pour le rendre plus productif; il faut une réelle organisation avec l'implication des différents Etats partageant les mêmes frontières. Le gouvernement doit encourager les activités d'échanges frontaliers en leur offrant un cadre d'expression souple et invulnérable. Il faut créer un poste de douane dans les sous-préfectures de Maféré soit à Eboué, soit à Aby qui se chargera du dédouanement des marchandises.

Aussi, faut-il ajouter la mise en place d'escortes militaires afin de protéger les commerçants contre les attaques des coupeurs de route dans la région.

Pour lutter efficacement contre la contrebande, les Etats doivent renforcer leur présence à travers les agents des forces de l'ordre chargés de faire des patrouilles mixtes et leur donner des moyens pour le faire. Il faut que les gouvernements imposent des sanctions fortes aux agents corrompus. Les agents des forces de l'ordre de la Côte d'Ivoire et du Ghana doivent travailler ensemble sur la frontière afin de traquer tout individu exerçant dans l'illégalité.

Les différents acteurs doivent donc se soumettre aux dispositions prévues par la loi. La réorganisation du trafic permettra à toutes les parties d'en tirer profit contrairement à des individus qui s'enrichissent sur le « dos de l'Etat ». L'Etat doit chercher à rendre formel ce commerce pour que cessent les irrégularités constatées. Il faut qu'il y ait une collaboration entre les différents acteurs. Aussi, le regroupement des commerçants en coopérative pourrait-il faciliter leur tâche et leur permettre de défendre leurs intérêts.

b- Une baisse des taxes douanières

Selon les commerçants, les taxes de douane sont très élevées. Ce qui réduit leur marge de manœuvre et les bénéfices réalisés sont peu.

Pour éviter, tout cet imbroglio autour du commerce: frontalier et transfrontalier, le gouvernement doit songer à réduire les taxes et favoriser un dynamisme sans précédent du

négoce des frontières il doit également former des agents qui vont contrôler les barrages douaniers pour surprendre et punir les agents fautifs.

c- Une commission de contrôle des droits et taxes

Une commission autonome doit être envisagée par le contrôle et l'inspection satisfaisante des taxes versées à la douane. Des statistiques ponctuelles doivent à cet effet être établies pour évaluer les recettes et les agents. Il peut s'en suivre des commissions et des promotions.

Nous pouvons retenir que l'importation frauduleuse des produits de contrefaçon présente deux grandes formes l'une attribuable aux opérateurs économiques et l'autre imputable aux services des douanes, aux autorités et à l'Etat lui-même.

Nous pouvons dorénavant dire avec conviction que la fraude est la résultante de la pauvreté des populations, de la culture de la facilité, du manque de moyens matériels et humains et aussi des dysfonctionnements dans les procédures juridiques et administratives.

Les manifestations de la fraude quant à elles prennent plusieurs formes. Nous avons d'abord les importations non déclarées par la contrebande et la création de réseaux fictifs qui sont des formes de délinquance grave. Elles s'opèrent souvent dans la clandestinité à l'insu de tous par des techniques criminelles. La forme la plus courante est la fausse déclaration soit sur l'espèce, soit sur la nature, soit sur la quantité des marchandises pour payer moins de taxes.

Au plan technique on note les dédouanements systématiques et les exonérations. Les conséquences de ces actes sont exhaustives et ont une incidence sur le budget de l'Etat. La concurrence déloyale fait enregistrer aux sociétés de textiles d'énormes pertes financières. On note une anarchie difficilement maîtrisable dans le commerce des pagnes et une altération du label de qualité des pagnes ivoiriens.

Pour y remédier l'administration douanière de Noé effectue des patrouilles et s'attache aux services d'agents contractuels et d'indicateurs.

A ces mesures nous proposons l'identification des importateurs, le renforcement du personnel et des moyens techniques ainsi que la destruction systématique de toutes les marchandises frauduleuses saisies.

Par ailleurs au plan national en plus des structures spécialisées dans la lutte contre la fraude nous suggérons une plus grande volonté de lutte par la redynamisation de ces diverses structures, une réglementation plus ferme et une commission de contrôle des droits et taxes.

En outre nous proposons une formation des entreprises sur les droits de la propriété intellectuelle et un relèvement du pouvoir d'achat des populations ivoiriennes.

9.2.3- Au niveau de la sécurisation de la frontière

Toutes ces solutions proposées ne pourront jamais connaître une suite heureuse si l'accroissement de la population résidente n'est pas maîtrisé. Ainsi, pour obstruer les pores de cette frontière et freiner les conséquences qui en découlent, certaines mesures appropriées devraient être envisagées.

9.2.3.1- Au plan national

a- Freiner l'immigration

Les autorités doivent envisager à la création d'un service d'immigration bien équipé avec des matériels sophistiqués au poste d'entrée de Noé, comme c'est le cas au Ghana.

Cette administration devra avoir une base de données pour maîtriser les mouvements au niveau de la frontière. Aussi d'effectuer un contrôle permanent au niveau de la population résidente dans le but d'assainir la zone frontalière de Noé en évacuant ceux qui sont en situation irrégulière.

b- Intensifier la sécurité frontalière

Nous proposons la construction d'une base militaire au niveau de la frontière où cohabiteraient toutes les composantes des forces armées nationales de Côte d'Ivoire. Ce dispositif de sécurité peut intervenir efficacement dans toute la région et aussi contre une attaque de l'extérieur. Leur mobilité contribuerait à dissuader les voleurs, les criminels et certains trafiquants.

Il faudrait informatiser les services, étendre et rendre performants les réseaux de communication. Le matériel roulant ne doit pas être épargné. A court terme. Il faut accroître le nombre des agents en service à Noé.

La nécessité du renforcement des surveillances des frontières se pose avec acuité. Nous l'avons dit plus haut, la perméabilité des frontières au niveau de Noé favorise l'écoulement, la pénétration sur le territoire ivoirien des médicaments.

Dès lors, il s'agira d'une part d'étoffer les effectifs et d'autre part de doter les différentes structures de contrôle de moyens adéquats et adaptés au terrain.

c- Le renforcement du personnel

Le flux des personnes et des marchandises passant la frontière de Noé chaque jour est très important. Les agents se trouvent très souvent submergés par la quantité de travail à abattre.

Ainsi les 48 agents en service ne suffissent pas malgré l'aide de quelques agents contractuels. La direction générale des douanes gagnerait à augmenter l'effectif de ce service à hauteur de 60 à 70 agents. Une augmentation des effectifs présente l'avantage de rendre plus dynamique les actions de contrôles. Car les forces de l'ordre souffrent de nombreuses sollicitations, pourtant leur nombre, est modeste. Le manque de repos approprié aux agents de contrôle réduit leur efficacité.

L'insuffisance d'agents oblige l'administration à recruter de jeunes gens. Ceux-ci aident au déchargement et au rechargement des camions. En outre ils effectuent des opérations de contrôle des voyageurs et des marchandises.

Enfin ils participent aux opérations de pesage des marchandises en vue du dédouanement de celles-ci.

d- Nécessaire mobilité des forces de contrôle

Pour être efficace, la surveillance des frontières répond à des critères de stratégie. Il s'agit de patrouilles et d'embuscades. Il faut être mobile tout le long de la frontière ou des zones fertiles en matière de trafic ou de fraudes. Une telle opération nécessite des moyens adéquats et adaptés

Les forces de contrôles doivent disposer de motocross, de voitures tout terrain (double tractions), de hors-bord (pour circuler sur le fleuve Tanoé) et moyens de communication de pointe pour relier les patrouilles à leurs différentes bases à tout moment. Ces différentes patrouilles doivent sillonner de manière régulière les villages et campagnes ayant rapport quelconque avec la frontière de Noé ou tout le long de la frontière ivoiro-ghanéenne.

En outre les corridors de sécurité et les barrages fixes, ayant étalé certaines limites, (les trafiquants connaissant leur position, les dévient au profit des pistes), la création des "barrages surprises" sur la voie principale et sur les voies ramifiées s'avéreraient efficaces. Car les trafiquants auront en leur défaveur l'effet de surprise. On pourrait également doter les différents corridors d'appareils sophistiqués pour des fouilles approfondies.

e- Motivation des agents de contrôle

A l'image des primes versées aux agents quant à certaines saisies opérées (cigarettes, pagnes ...), celles effectuées au sujet des médicaments prohibés devraient connaître le même sort. En effet, au regard des nombreuses difficultés causées par les effets nuisibles des médicaments

prohibés, des primes d'encouragement devraient être versées aux agents au prorata de la quantité saisie.

Ce faisant, cela peut avoir deux avantages:

- Cette prime réduira considérablement la corruption des agents de contrôles.
- Elle incitera les agents à rechercher et traquer les différents trafiquants de manière générale.

-La lutte contre la fraude

Il a été créé le 17 octobre 1977 et est chargé de développer toutes les stratégies de lutte contre la fraude économique et commerciale.

- La contrebande
- La concurrence déloyale
- Les fausses déclarations
- La sous - facturation
- Les contrefaçons
- Les défauts ou insuffisance de la déclaration fiscale.

Le conseil est codirigé par le Ministre de l'économie et des finances et le Ministère des commerces.

Ce comité est aujourd'hui presque inexistant. Pourtant il avait bien démarré ses activités. Selon Amédé L.S son action avait permis de saisir 3836 pièces de pagnes frauduleux d'une valeur globale marchande de 26 millions de FCFA en mars 1997.

Face à la fraude, l'Etat a pris certaines dispositions qui ont contribué à des résultats intéressants. Toutefois avec la persistance de cette fraude, nous proposons à l'Etat le renforcement de moyens de lutte, la vulgarisation du réseau informatique, l'installation de scanner au poste frontalier de Noé, la réadaptation des bureaux au réseau SYDAM.

**** Le renforcement des moyens techniques***

Il n'existe ni véhicule, ni appareil de communication à la frontière de Noé. Les besoins sont nombreux. Les douaniers manifestent le désir d'être mieux équipés pour affronter la fraude et les nombreux contrebandiers qui sont souvent mieux armés qu'eux.

Avec la modernisation des moyens techniques et l'intégration dans le commerce mondial, la douane, pour être en phase avec cette évolution tout en contrôlant et en maîtrisant le trafic, doit s'équiper en matériel roulant, de communication (informatique, téléphone, Internet) et des armes et munitions plus redoutables que celles dont disposent des fraudeurs.

-Réadapter les bureaux au réseau SYDAM

Il faut réadapter les bureaux frontières aux nouvelles données du commerce international. A cet effet, la mise en place des procédures sécurisées par l'utilisation de l'informatique à l'effet d'éviter les manipulations humaines est nécessaire. Il faut ainsi éviter que la corruption soit possible en mettant en place les procédures intelligentes. C'est pourquoi, il faut généraliser la connexion au réseau informatique (SYDAM) de tous les bureaux de Douanes de Côte d'Ivoire. Il est aussi un impératif d'activer l'installation du scanner au port d'Abidjan et démarrer le SYDAM II.

****Installer des scanners***

Avec les fréquents camouflages de marchandises dans les conteneurs et pour des raisons de sécurité, il est temps d'installer des scanners au port d'Abidjan et de San Pedro et dans les importants corridors du pays.

****Créer un service central***

Il est aussi nécessaire de créer un service central de suivi des actions de lutte contre la fraude. Ce service sera chargé de recenser et d'enregistrer tous les différents procès-verbaux de saisies en matière frauduleuse, les dossiers contentieux de tous les bureaux du territoire national et de déterminer les techniques de fraude, Il établira ensuite des statistiques en vue de mesurer l'ampleur, de suivre l'évolution et d'évaluer les travaux de lutte mis en place (leurs réussites, leurs échecs, les causes de ces échecs) puis imaginer ainsi d'éventuelles nouvelles techniques d'infraction qui pourrait permettre l'élaboration d'une nouvelle stratégie de lutte plus cohérente qui éprouvera l'intelligence des fraudeurs. En effet, nous savons que l'action frauduleuse est toujours en avance sur celle de lutte dans la mesure où c'est elle qui montre les failles du système.

****Informer en permanence***

La Douane doit opter pour une information permanente de la population en général et les opérateurs économiques en particulier. Dans cette perspective il faut instituer des journées portes ouvertes afin d'apprendre à tous, le rôle de la douane, son importance dans l'économie nationale, les possibilités qu'elle offre et surtout, dissiper la peur, l'angoisse des opérateurs économiques à l'approche du domaine douanier. Cette dissipation doit constituer une

politique tendant à orienter ou inciter les opérateurs économiques à passer par les postes de douanes et à déclarer leurs marchandises.

*** Les patrouilles**

Malgré le peu de moyens dont dispose l'administration celle-ci procède de temps à autre à des patrouilles dans son champ d'action. Ainsi quelques visites sont effectuées dans les villages environnants situés le long de la frontière. Avec l'aide des populations autochtones, les douaniers arrivent à découvrir certaines pistes utilisées par les contrebandiers pour accomplir leurs basses besognes.

***Les indicateurs**

Dans la lutte contre la fraude les services des douanes de Noé ont parfois recours à des indicateurs. Ces derniers leur fournissent des renseignements précieux relatifs à des tentatives de fraude ou à des faits de contrebande.

Ces indicateurs étant de la région, ils connaissent, pour ainsi dire, presque toutes les pistes empruntées par les contrebandiers.

Pour une information qui s'avère fondée l'indicateur reçoit comme récompense un pourcentage sur les taxes appliquées aux marchandises saisies, ce pourcentage est de 10 % de l'amende.

****La destruction systématique des marchandises de contrefaçon saisies***

Dans l'adoption des mesures radicales susceptibles d'endiguer le phénomène de la contrefaçon, la destruction systématique des produits de contrefaçon doit figurer en bonne place. Celle-ci aura pour conséquence, d'une part, de décourager les importateurs véreux qui commercialisent les produits contrefaits, et d'autre part d'empêcher une quantité importante de produits de contrefaçon de circuler en Côte d'Ivoire.

*** Une plus grande volonté politique de lutte contre la fraude**

De nombreuses structures de lutte contre la fraude existent en Côte d'Ivoire. Mais bon nombre de celles-ci ne sont que l'ombre d'elles-mêmes.

Fraternité Matin qualifie par exemple le comité de lutte contre la fraude dans le secteur textile de comité "fantôme".

Par ailleurs, il existe beaucoup de lois réprimant la contrefaçon et l'importation des produits de contrefaçon, pourtant dans les faits, ces lois ne sont pas toujours appliquées. Les auteurs de ces infractions ne sont jamais punis comme il se doit

f- Sensibiliser les différents acteurs

Il faut arriver à inculquer à la population résidente, le bien fondé de l'existence de la frontière et lui expliquer les enjeux de celle-ci. Elle peut constituer un appui aux forces de sécurité, en servant de relais ou en jouant le rôle d'indicateurs.

Pour faciliter la diffusion et l'importance de cette campagne, nous pensons que le rôle des chefs coutumiers s'avère très important. En outre, des campagnes de proximité par la radio locale, des séminaires pourront être organisés avec l'appui des cadres, des associations de jeunes ou de la mutuelle de développement.

Ensuite, on a les agents de contrôle, de défense et de sécurité. Il faut organiser périodiquement des séminaires de formation et de recyclage à leur endroit afin de les outiller davantage pour rendre plus efficace pour leur mission.

Enfin, pour tous les acteurs intervenant dans les échanges transfrontaliers, une campagne de sensibilisation doit être menée pour montrer l'importance de ces échanges dans la vie économique locale, voire nationale.

9.2.3.2- Au plan international

Les différents travaux de séminaires ou d'ateliers de réflexion organisés sur le trafic des médicaments ou sur la sécurité régionale *« n'ont pas manqué d'évoquer l'impérieuse nécessité de la coopération sous-régionale, particulièrement entre les pays qui ont une frontière commune. C'est le cas de l'atelier sur le trafic illicite des médicaments tenu du 14 au 18 décembre 2000 à Grand-Bassam³¹.*

C'est également, le vœu émis par les experts de la CEDEAO sur la criminalité transfrontalière³². La création donc d'une structure sous-régionale de coopération ayant à charge de manière pratique et efficace, la lutte contre le trafic de manière particulière. Car comme le dit le Général Tanny : « L'Afrique ne peut demeurer plus longtemps l'un des espaces non structurés de la planète pour conduire le combat contre toutes les formes de

³¹ Rapport de synthèse de l'atelier sur le contrôle des produits médicamenteux dans la région ouest Africaine 1998

³² Rapport final de la première réunion des experts de l'ANAD élargie aux Etats de la CEDEAO sur la criminalité transfrontalière 1997

trafics transnationaux, et constituer ainsi le ventre mou d'un dispositif mondial anti-criminalité en cours de développement ».

L'absence d'une réelle coopération, en matière de sécurité transfrontalière, constituera à n'en point douter un facteur anéantissant tous les efforts consentis au niveau local.

Le salut de tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest en la matière, est exprimé à travers cette solidarité franche et pratique, qui aura l'avantage de réduire considérablement l'espace des trafiquants.

9.2.4- Au niveau économique et social

9.2.4.1-Au niveau économique

Nos avons précédemment relevé que la situation de la pauvreté en Côte d'Ivoire était préoccupante parce que la persistance de la crise a eu pour conséquences, la création de poche de pauvreté. En revanche, les motivations des différents acteurs du trafic (consommateurs, trafiquants et vendeuses) trouvent leur explication un tant soit peu dans les difficultés vécues. Dès lors, L'Etat doit prendre des mesures visant à améliorer les conditions de vie des foyers.

**** Au plan macro-économique**

La nécessité d'une croissance forte et soutenue à travers des investissements accélérés dans les différents secteurs d'activités s'impose.

Il sera question de mettre sur pied des réformes pour améliorer la compétitivité de l'économie et atteindre un niveau de développement durable. La naissance de nouvelles entreprises et sociétés permettra aux chômeurs et non employés d'accéder à des emplois.

****Au plan micro-économique**

Il s'agit de pratiquer une politique cohérente de prix afin de redynamiser la consommation des médicaments d'officines. La stratégie de disponibilité et d'accessibilité des médicaments essentiels à travers les produits génériques, appuyé par une très forte campagne de sensibilisation dans ce sens, constituera un moyen efficace de lutte contre l'utilisation des médicaments issus du trafic illicite.

Car quelles que soient les mesures prises en l'encontre des trafiquants et des produits issus du trafic, toute disposition ne prenant pas en compte les besoins des populations les plus démunies s'avèreraient caduques.

****Au niveau commercial**

Formation aux commerçantes transfrontalières aux compétences de gestion.

Il serait également possible d'avoir recours aux associations commerciales et aux structures associations de production, pour dispenser aux commerçantes transfrontalières, des formations en gestion commerciale, comptabilité simplifiée, en préparation des plans financiers, etc. Les femmes pratiquant le commerce transfrontalier pourraient ainsi recevoir une formation supplémentaire dans deux domaines d'importance capitale, notamment, la connaissance des procédures commerciales et douanières.

9.2.4.2-Au niveau social

L'Etat doit mettre en œuvre des activités médico-sociales aptes à prévenir les diverses formes de marginalisation sociale et de promotion des systèmes de prévoyance sociale capables de garantir aux individus et aux communautés, une protection face aux risques essentiels de l'existence. La création d'un filet de sécurité sociale à « large spectre » susceptible de prendre en charge les couches socioprofessionnelles, jusque là, laissées pour compte serait salutaire.

Il s'agira de donner un minimum de garantie de sécurité sociale, à ceux qui en ont le plus besoin et qui, malheureusement n'en bénéficient pas à cause de leurs faibles revenus.

En outre, pour les plus démunis, le développement des services socio-sanitaires dans les zones rurales et péri-urbaines les plus défavorisées et un système de prestations socio-sanitaires adaptées à l'attente des bénéficiaires pourrait être envisagé.

9.2.4.3- Au niveau de la santé

En matière de santé, les stratégies se fondent sur deux niveaux:

- L'accessibilité aux services sanitaires ;
- L'accessibilité aux médicaments.

**** L'accessibilité aux services sanitaires***

L'Etat doit améliorer et rendre fonctionnel les infrastructures et développer des ressources humaines en matière médicale.

En clair, tout le monde devrait pouvoir aller à l'hôpital quelles que soient les ressources financières dont on dispose. Les indicateurs socio-sanitaires étant assez sombres, nous l'avons souligné plus haut, à peine 30% des ivoiriens sont capables d'accéder aux soins.

****Accessibilité aux médicaments***

Permettre aux populations de mieux se soigner, c'est leur permettre d'accéder aux médicaments. Et à ce niveau, les produits génériques semblent être la panacée. Il convient dès lors d'en faire la sensibilisation. Pour certaines personnes, l'importance de l'écart de prix entre les médicaments génériques et les médicaments essentiels, résiderait dans la différence de qualité or il n'en est rien. Les médicaments génériques sont tout aussi efficaces. En outre, il faut un approvisionnement régulier des pharmacies des hôpitaux. Il faut aussi noter que la médecine traditionnelle déjà ses preuves, surtout «la flore de la Côte d'Ivoire renferme des plantes ayant des propriétés curatives qui sont bien connues, soit du point de vue de leur composition chimique, soit de leur activité pharmacologique »³³, selon une étude.

Cette même étude suggère la création d'unités de production de médicaments simples à base des plantes ou la création d'unités d'extraction des principes actifs des plantes médicinales. La première unité nécessiterait la somme 100 à 150 millions et la deuxième 250 millions d'investissement. Cela pourrait faire baisser le prix des médicaments. Les populations bénéficieraient doublement : elles auraient des médicaments à la portée de leur bourse et des unités de production pour leur offrir des emplois.

****Sensibilisation des populations sur les dangers liés à l'usage des médicaments issus du trafic***

Une action de sensibilisation, à l'effet de prévenir les populations les plus exposées aux méfaits liés à l'usage des médicaments issus du trafic illicite paraît urgente. De prime abord, elle pourrait faire baisser la demande de médicaments de la rue au niveau des différentes couches sociales. Une telle action pourrait à la longue, réduire considérablement. S'il y a moins de clients, les commandes s'amenuiseraient au point de décourager les trafiquants. L'exemple de la lutte contre le sida et les MST à travers le port de préservatifs, devrait inspirer les différentes structures ayant en charge la sécurité et la santé des populations. Pour être efficace, cette sensibilisation devrait identifier des objectifs, dégager les stratégies, définir certaines modalités.

A titre d'exemple, une sensibilisation de proximité par quartiers à travers des causeries, des débats, et des projections de films sur les victimes des médicaments de rue pourrait s'avérer efficace.

³³Ackar Walden *approche criminologique du commerce hors officines des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire le cas de la vente des comprimés et des gélules Abidjan. Mémoire de maîtrise de criminologie 1994*

En outre, l'utilisation des médias pour cibler le grand public des villes et campagnes; surtout l'utilisation des spots et séquences radiodiffusées ou télévisées pourraient prévenir les populations contre les problèmes liées aux médicaments de la rue.

Une sensibilisation significative des opérateurs économiques du trafic illicite des médicaments sur les effets néfastes de leurs activités et les risques d'emprisonnement qu'ils risquent, pourrait les dissuader et réduire leurs activités de façon conséquente.

L'organisation effective d'une telle action permettra d'obtenir une baisse sensible de la demande des médicaments de la rue. Les actions seront davantage efficaces que toutes les couches socioprofessionnelles visées seront impliquées dans cette action de sensibilisation.

Le phénomène du trafic illicite des médicaments prohibés agit sur tous les secteurs d'activité et sur les populations.

Ce trafic favorise la pénétration sur le sol ivoirien de psychotropes dont leur consommation est susceptible de créer des modifications profondes dans le métabolisme ou tout simplement entraîner la mort.

Le trafic n'apporte aucune devise à la Côte d'Ivoire, mais ces médicaments dangereux pour la santé, livrent paradoxalement, une concurrence malsaine aux médicaments d'officines. Dès lors, au regard de l'étendue de leurs effets catastrophiques sur les populations, il apparaît impérieux de réagir en proposant certaines mesures.

Il s'agit d'une part, des mesures visant à empêcher les médicaments issus du trafic de pénétrer sur le territoire ivoirien, c'est-à-dire une lutte contre la porosité des frontières à travers le renforcement des effectifs et l'équipement en matériels adéquats, des forces ayant en charge la surveillance des frontières.

D'autre part, il est question de démotiver les consommateurs de ces médicaments en améliorant leur condition de vie et en les sensibilisant à l'effet de les inciter à acheter les médicaments d'officines.

Les inconvénients de ce phénomène sont multiples : la baisse des recettes douanières, les pertes financières dans les secteurs de textile et des médicaments. Il y a la concurrence déloyale qui entraîne la faillite des entreprises des domaines concernés, avec les chômages que cela engendre

9.3- les perspectives de développement des activités commerciales frontalières féminines

Nombreuses sont les femmes qui désirent entreprendre une activité rémunératrice ou accroître leurs activités, mais ne disposent pas de moyens financiers. Les pouvoirs publics, pour les

aider ont décidé de leur accorder des prêts. Pour disposer aussi d'un capital de départ, les Mairies ont permis à certaines femmes de travailler temporairement.

9.3.1- Les prêts accordés aux femmes

9.3.1.1- Les prêts accordés par les mairies

Ces prêts accordés aux femmes représentent une somme allouée par les autorités municipales à toute personne ou groupe de personnes désireuses d'entreprendre une activité. Ce sont des prêts remboursables avec un faible taux d'intérêt.

Au départ, les femmes cherchaient à rencontrer Madame ou Monsieur le Maire à qui elles exposaient tous leurs problèmes et demandaient sans cesse de l'aide pour entreprendre une activité commerciale. Ils ont constaté que dans l'ensemble, les femmes à qui ils avaient accordé leur soutien financier n'atteignaient pas leurs objectifs. Cette aide financière était gratuite, non remboursable. Ce constat a permis aux maires de prendre après réflexion, certaines mesures avec les conseillers municipaux. Il a donc été décidé de prendre certaines dispositions pour aider les femmes à mieux gérer leurs activités en les responsabilisant. Il fallait donc amener la femme à se prendre en charge pour qu'elle évite de demander de l'aide à tout moment.

Avec les usuriers, elles rencontraient de nombreuses difficultés. On leur faisait des prêts avec des taux d'intérêts très élevés. Les délais de remboursement étaient de court terme et cela ne favorisait donc pas la survie de leurs activités. Les mairies ont donc décidé de leur accorder des prêts à faible taux d'intérêt avec un délai de remboursement à longue échéance pour leur apprendre à épargner.

L'objectif visé par les mairies en accordant les prêts était de créer une chaîne de solidarité entre les femmes pour lesquelles se côtoient mieux. Il faut dire aussi qu'en groupe, le taux de risque est moindre puisque l'argent n'appartient pas à une seule personne qui pourrait l'utiliser à des fins personnelles. Le contentieux créé est pour tout le groupe. Deux mois de périodes de grâce étaient accordés aux femmes qui avaient bénéficié des prêts. Elles commençaient à rembourser véritablement à partir du troisième mois. On leur accordait aussi quelques faveurs pour le remboursement. Au lieu d'un remboursement mensuel, elles pouvaient rembourser sur deux mois, ce qui leur permettait d'épargner suffisamment et d'utiliser l'argent pour accroître leurs activités.

A l'analyse des résultats, on peut dire que cette action bien que satisfaisante n'a pas été totalement positive dans l'ensemble. Au niveau des jeunes gens, le remboursement se faisait

difficilement. Chez les femmes, 40% des remboursements ont été effectués. Pour des problèmes familiaux, d'autres femmes n'arrivaient pas à honorer leurs engagements.

“Pour Mme Kouadio Agnès Président de l'Association pour l'Aménagement du territoire de la Commune de Port-Bouët et l'amélioration et du cadre de vie (AMCAV) disait à l'époque: *« Il faut comprendre ces femmes, puisque certaines contraintes familiales font qu'elles n'arrivent pas à respecter leurs engagements. Il faudrait leur donner encore du temps. A part cette aide que nous leur accordons, elles ne peuvent avoir accès à aucune autre structure financière qui existe en Côte d'Ivoire. Il faut donc trouver ce qu'il faut pour mieux les aider. Nous sommes dans un milieu où nous ne devons pas agir avec la force en hypothéquant l'avenir de ces femmes qui pourraient être honnêtes. Il faut chercher à mieux les sensibiliser sur la question des remboursements ».*

En plus des mairies, nous avons le ministère de la promotion des femmes qui accordait une aide aux femmes des différentes communes.

9.3.1.2- Les prêts accordés par le ministère de la famille et de la promotion de la femme

Le ministère de la famille et de la promotion de la femme dans le souci d'améliorer les conditions de vie de certaines familles a décidé de leur venir en aide permettant à certaines femmes d'exercer une petite activité, en leur octroyant des fonds qui leur permettront de démarrer leurs activités. A cet effet, le ministère a demandé à chaque commune de lui envoyer les dossiers de quelques femmes.

Une assistante sociale à la Mairie de Port-Bouët a été chargée de recruter des dossiers de certaines femmes. Elle a retenu 12 dossiers qui ont été transférés au ministère. Ces 12 dossiers jusque-là n'ont pas eu de suites favorables. Les prêts accordés aux femmes constituent ce qu'on appelle aujourd'hui en Côte d'Ivoire, les “fonds sociaux”.

Pour qu'on puisse accepter de déboursier ces fonds, il faudrait que l'intéressée propose son projet qui sera étudié par le ministère de la promotion de femme. S'il est accepté, il faudrait qu'elle verse une caution et qu'elle trouve un aval qui constituerait une garantie auprès du ministère puisque les fonds sont remboursables. Cela apparaît difficile pour des personnes démunies que d'avoir un aval qui garantirait le prêt. L'aval est en fait un engagement par lequel une personne s'oblige à payer un effet commerce en cas de défaillance du débiteur principal. Les fonds sociaux du ministère la promotion de la femme ne sont donc pas faciles à obtenir. Le projet soumis doit pouvoir créer des emplois.

Les prêts n'étant pas facile à obtenir surtout pour des personnes démunies, il faut pouvoir les sensibiliser, les organiser pour les aider à mieux gérer leurs activités afin d'en tirer profit le plus longtemps possible.

9.3.2- Comment organiser les femmes ?

9.3.2.1- Apprendre aux femmes à mieux gérer leurs activités

a- La création de coopérative

Dans le souci d'aider les femmes à mieux gérer leurs activités, certaines mairies avaient décidé d'aider les femmes de petites localités à créer une coopérative. Le but de cette coopérative était de permettre aux femmes de s'associer, en vue d'organiser en commun leurs activités depuis l'achat du produit jusqu'à sa vente, où les bénéfices seront répartis entre elles. Cette initiative de regroupement des femmes en coopérative a connu un échec. Les fonds qui ont été débloqués par les mairies devaient être remboursés à la longue. Cette tentative d'organisation ayant connu un échec, les mairies ont donc perdu leurs fonds.

b- Donner une formation aux femmes

Dans le souci d'aider les femmes à mieux gérer leurs activités et à les faire survivre, les responsables chargés de cette mission ont sollicité l'encadrement d'un cabinet pour former des animateurs d'équipes, qui seront à leur tour chargés de former des femmes commerçantes, qui pour la plupart confondent bénéfices et chiffres d'affaires. Les charges diverses d'une activité ne sont pas encore maîtrisables pour certaines femmes.

Elles pensent souvent avoir des gains alors qu'il n'en est rien. Elles oublient de comptabiliser certaines dépenses. Elles sortent des bénéfices qui contiennent encore des charges. Les animateurs formés devront comprendre certaines notions pour mieux encadrer les femmes.

Actuellement, les mairies cherchent des financements extérieurs pour aider les femmes. Il faut donc leur donner une bonne formation pour mieux maîtriser les techniques commerciales afin qu'elles évitent de s'endetter et puissent rembourser sans difficulté les fonds qui leur ont été ou seront octroyés. Il faut aussi les inciter à épargner. C'est ainsi que les responsables chargés d'aider les femmes dans leurs activités ont dû solliciter l'installation des COOPEC dans les différentes communes. Ils ont pu encourager certaines femmes à épargner. Aujourd'hui, on compte plusieurs femmes inscrites à la COOPEC. Si elles épargnent beaucoup, elles pourraient demander un prêt qui leur serait accordé facilement.

Pendant la formation, il faudrait apprendre aux femmes à avoir un esprit commercial. Pendant les réunions, on leur apprend aussi certaines techniques qu'elles n'appliquent pas. Elles devraient pouvoir exercer leurs activités commerciales à tout moment. Elles ne doivent pas tenir compte de certaines périodes pour exercer des activités.

Il faudrait donc les sensibiliser pour un changement de mentalité. Nous avons des femmes qui se sont initiées très tôt au commerce. Elles en possèdent toutes les stratégies. Auprès de ces dernières, les autres qui voudraient désormais s'investir dans le commerce pourront apprendre. Cela leur permettrait de savoir que le commerce exige un engagement total et définitif. Il faut donc trouver une structure pour mieux aider ces femmes à s'installer. Cette structure trouvera des moyens financiers et matériels pour les aider.

Dans le cas d'une femme qui désire faire du commerce, la structure se chargera de lui trouver un prêt, qui lui permettra de réaliser son activité. Au bout de quelques mois, si l'activité est rentable, elle pourra alors rembourser le prêt afin que le commerce lui revienne. Dans le cas contraire, la structure sera obligée de l'expulser et le commerce sera attribué à une autre femme qui désire exercer la même activité.

Cette procédure sera la meilleure puisqu'elle ne fera qu'encourager les femmes à mieux travailler et ainsi les mairies ne feront pas de perte puisque les femmes pourront rembourser à temps. Il faut dire aussi que les femmes changent souvent d'objectifs après avoir reçu le prêt. Elles font autre chose que ce qui était initialement prévu, ce qui ne leur permet pas de rembourser convenablement le prêt.

Disposer d'assez de moyens financiers pour aider les femmes n'est pas chose facile. D'autres moyens peuvent être aussi utilisés pour les aider en leur offrant des emplois temporaires, qui pourraient les aider à disposer de moyens financiers pour constituer un capital de démarrage d'une activité.

9.3.2.2- Les arbitrages entrepris par les pouvoirs publics pour une meilleure insertion des activités féminines

Les pouvoirs publics ne sont pas indifférents à toutes les difficultés rencontrées par les femmes dans leurs activités. Ils tentent de mettre sur pied des méthodes d'insertion qui pourraient les aider.

Actuellement, on remarque la présence des femmes dans des domaines interdits de l'activité commerciale telle que la fraude. La crise économique que traverse le pays ne permet pas aux femmes de s'épanouir convenablement. Pour subvenir à leurs besoins, elles sont obligées

d'utiliser tous les moyens possibles dont elles disposent pour travailler en vue d'acquérir des revenus convenables. Elles ont des maris qui sont sans emploi et elles doivent désormais les aider. Elles n'obéissent pas souvent aux règles établies par les autorités publiques. Le loyer et les factures doivent être aussi payés sans oublier les soins de santé.

Les pouvoirs publics conscients de toutes ces difficultés veulent faire du social en tenant désormais compte des activités féminines informelles dans l'aménagement de l'espace commercial. Les femmes ont à leur charge toute une famille à entretenir. Il faudrait faire du social. Le commerce demeure leur seule source de revenus.

Le travail constitue un élément essentiel pour l'épanouissement de la femme. Il lui procure une certaine autonomie financière qui permet de subvenir aux charges de la famille en cette période de récession économique où le taux d'embauche est très faible.

Le secteur informel se présente comme l'une des principales sources d'emploi en milieu urbain et rural. Les femmes sont nombreuses à travailler dans ce secteur qui leur offre plus d'opportunités. Elles constituent une force de travail très appréciable d'autant plus qu'elles participent remarquablement à la vie socio-économique.

L'espace utilisé par les femmes dans leur travail présente à la fois des opportunités et des contraintes auxquelles elles sont soumises. L'occupation d'un espace ne doit pas se faire de façon anarchique, elle ne tient souvent pas compte de la politique d'aménagement de l'espace mis en place par les pouvoirs publics. Il faudrait une réelle prise de conscience des femmes pour qu'il y ait une harmonie entre les activités informelles et l'aménagement de l'espace.

Par son travail, la femme transforme et détériore la surface de la terre causant ainsi des effets néfastes sur l'environnement, tels que la dégradation du cadre de vie, les problèmes d'hygiène et d'esthétique architecturale. Les activités informelles féminines créent des mouvements dans l'espace à savoir les mouvements de personnes, de marchandises et d'argent générant ainsi des flux entre divers espaces. Les flux sont dirigés par des réseaux de communication et de transport. Le travail féminin joue un rôle très important dans l'organisation de l'espace d'échange.

L'occupation anarchique de l'espace fait que les femmes sont très souvent confrontées aux problèmes de déguerpissement. Elles développent tant bien que mal des stratégies pour s'y insérer davantage. Les pouvoirs publics bien que luttant contre l'occupation anarchique des espaces, essaient de les aider à mieux insérer leurs activités.

Elles mettent en place plusieurs moyens pour les aider tant sur le plan financier que dans l'occupation de l'espace qui, désormais tient compte de leurs activités vu leurs conditions sociales.

Pour la bonne marche de leurs activités, les femmes développent des stratégies pour mieux s'insérer dans l'espace. Elles tentent par tous les moyens de réduire les contraintes que leur impose l'espace. Mais, il faut dire que ces stratégies échouent souvent car elles sont confrontées aux problèmes de fonds qui constituent une menace pour leurs activités, lesquelles activités constituent pour elles la seule source de revenus.

Très souvent, elles entreprennent des négociations auprès des pouvoirs publics. Il faut dire que ceux-ci ne restent pas indifférents à leurs appels. Ils les aident à mieux insérer leurs activités dans l'espace. Ils leur apportent des aides financières, des conseils pour la bonne marche de leurs activités et tiennent désormais compte d'elles dans l'aménagement du territoire.

CONCLUSION PARTIELLE

Chef-lieu de sous-préfecture et de commune, Noé a du mal à prendre son véritable envol urbain. Certaines contraintes qui sont d'ordre spatial, économique et frontalier, en plus des problèmes locaux classiques, sont à la base de ces difficultés de décollage.

En effet, la situation géographique de Noé facilite les mouvements des biens et personnes au. Cela a engendré un nouveau mode de vie économique pour la population frontalière et une évolution spatiale considérable à Noé. Mais la régularité de ces mouvements liée à une frontière très perméable, a réussi à dégrader la trame spatiale de la localité et rendre les équipements et infrastructures sur-utilisés. Malgré les efforts fournis par les autorités compétentes et les différents acteurs économiques pour faire face certains problèmes, on est encore loin des solutions.

Cependant, rien n'est encore tard, l'espace frontalier de Noé peut avoir un développement harmonieux si les autorités étatiques et locales y mettent la volonté. En outre, un facteur très déterminant dans cet axe de développement, devrait être un changement de mentalité et de comportement de la population résidente vis-à-vis de la frontière.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, il apparaît opportun de répondre définitivement à une série de préoccupations posées dans la problématique.

Pour ce faire, tout le long de notre analyse, grâce à l'ensemble des informations apportées, il ressort que la zone frontalière de Noé présente de façon générale des similitudes avec la zone frontalière d'Elubo (Ghana). Ceci se vérifie en rapport avec l'identité ethnique des peuples qui abritent la région du Sud-Comoé. L'on rencontre ainsi des Agni et des Ashanti de part et d'autre de la frontière ivoiro-ghanéenne, favorisant de ce fait des contacts culturels et une solidarité entre les différents peuples liés par l'histoire. Pour ces peuples, la frontière n'existe que de nom.

Ainsi, notre espace d'étude qui est la zone frontalière de Noé, fait partie de la région administrative du Sud-Comoé. Peuplée en majorité d'Agni-sohié, la cité accueille également les autres ethnies du pays et des peuples venus des pays voisins, mais principalement les ghanéens. Ce peuplement hétérogène qui est estimé à plus de 10 494 habitants, mène une vie harmonieuse avec les autorités en place.

Quant à notre première hypothèse, "le système d'organisation de l'espace de frontalier de Noé est relatif à l'économie frontalière", notre étude nous a permis de constater que la zone frontalière de Noé était une zone productrice de café et de cacao, mais elle a connu une recomposition économique dans deux secteurs d'activités que sont : l'activité agricole qui occupent 33,76% de sa population et les activités commerciales frontalières, 62,41% de sa population. Les 3,83% restant de sa population, se consacre au secteur secondaire. Ces deux activités constituent les principales sources de richesses.

En effet, le fonctionnement des activités commerciales à la frontière de Noé est basé sur les liens historiques et des réseaux marchands. Autour de Noé, s'est développé un réseau de marchés secondaires, axé d'une part sur l'Est, vers l'actuelle frontière ghanéenne et d'autre part vers le Sud, l'Ouest et le Nord des localités environnantes. Et c'est sur cette base que se déroulent les échanges à la frontière de Noé.

En somme, il ressort au regard de notre analyse que l'hypothèse de départ s'avère ainsi vérifiée.

Pour la deuxième hypothèse "Les activités commerciales frontalières semblent être les activités informelles et secrètes en dépit de la proximité de la frontière, mais tenues par les femmes et par une pléthore de petits opérateurs étrangers", il ressort que le commerce frontalier à de Noé attire beaucoup d'hommes et distribue aux différents acteurs économiques de revenus non négligeables. Toutefois, la position frontalière de Noé a favorisé l'implication

de plusieurs acteurs de diverses nationalités dans le commerce avec la prééminence des ivoiriens, en particulier des femmes de diverses couches sociales dont l'âge varie entre 17 et 45 ans. Les activités commerciales frontalières se présentent comme l'une des principales sources d'emploi. Les femmes sont nombreuses (avec 1685 contre 846 hommes selon nos enquêtes) à travailler dans ce secteur qui offre plus d'opportunités. Elles constituent une force de travail très appréciable d'autant plus qu'elles participent remarquablement à la vie socio-économique de la zone frontalière de Noé.

Cette proximité de la zone frontalière influence l'activité commerciale à travers des liens d'amitié et les produits d'échanges. Les produits commerciaux observés sur les différents marchés de la zone frontalière sont de plusieurs types : les produits agricoles et les produits manufacturés.

Ces produits ne proviennent pas uniquement du Ghana parce que les circuits commerciaux ne se limitent pas à ce pays, mais ils se prolongent aux pays de la CEDEAO voire aux pays occidentaux. Pour rendre le circuit commercial dynamique, une complicité sans précédent est née entre les différents acteurs qui animent le trafic. C'est une organisation sous-régionale qui se met en place. Les échanges frontaliers montrent la relative importance de la zone frontalière de Noé en faisant d'elle, un pôle de transit international. Ces échanges mettent en mouvement des volumes de marchandises qui focalisent les déplacements des individus en provenance d'horizon divers vers Noé. Ces différents mouvements ont révélé la coexistence d'un circuit officiel structuré et contrôlé par les services de douane et d'un circuit parallèle, mis en place par les contrebandiers. Ainsi, la situation frontalière de Noé qui permet d'intensifier ces échanges est une source d'apports financiers pour la population frontalière et aussi pour les acteurs économiques qui y opèrent. Elle est d'ailleurs un atout pour son développement.

Le trafic frontalier est un « commerce parallèle » qui concerne des commerçants privés, individuels, à l'assise financière variable. Un tel commerce est difficilement appréciable en raison de sa tenue d'une comptabilité artisanale, rarement rigoureuse et des irrégularités plus ou moins grandes qu'elle comporte. Ces irrégularités vont des « arrangements » avec les douaniers à la contrebande des produits prohibés (pétrole, médicaments de contrefaçon), pour lesquels les taxes officielles n'ont pas été acquittées.

La différence entre les monnaies est une réelle opportunité de développer un commerce dynamique. Aussi, le caractère rigide de la frontière, a-t-il obligé les commerçants vers la zone frontalière de Noé-Elubo dans les échanges Côte d'Ivoire-Ghana dans la zone Sud-est.

Ceci a favorisé la création des marchés périodiques de Noé et a consolidé celui d'Elubo qui est le support et stimulant des échanges informels.

Ces échanges secrets concernent les secteurs de la monnaie, les produits agricoles, manufacturés, pharmaceutiques et pétroliers.

Au niveau de la monnaie, il s'est créé d'importants marchés de change parallèles à l'intérieur desquels s'échangent les monnaies de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Et l'existence de ces marchés a bien résolu l'épineux problème de l'intégration monétaire. Quant aux commerces des produits pharmaceutiques, pétroliers et certains produits manufacturés comme les produits de rentes agricoles, articles en aluminium, leur commercialisation se déroule dans la clandestinité la plus totale à cause de la rigidité de la frontière et de la différence de prix pratiqués sur les marchés de la zone. Ainsi, leurs volumes dépassent largement ceux des échanges officiels, même si les statistiques à ce niveau restent muettes. Aujourd'hui, l'essor de ce commerce illégal, surtout celui des produits pétroliers est à mettre à l'actif de la libération des prix en Côte d'Ivoire, à la faiblesse de contrôle douanier et à l'ubiquité des populations frontalières.

A côté de ces échanges informels et secrets, on note l'existence du commerce officiel qui concerne un volume de 54 150 830 tonnes de produits agricole et 40 039 140 tonnes de produits manufacturés dans les échanges commerciaux au niveau du poste frontalier de Noé. Pour ce faire, il ressort de nos analyses que dans les échanges Noé et Elubo interviennent plusieurs agents économiques repartis selon les secteurs et le mode d'échange.

De ce fait, nous avons enregistré dans le cadre des échanges officiels plusieurs opérateurs, notamment, dans les secteurs du commerce, du transport et de l'agriculture. Ils sont pour la plupart de nationalité ivoirienne et ghanéenne. Ces derniers réalisent d'importants chiffres d'affaires à partir de la vente et de la revente des produits agricoles et manufacturés d'origine ivoirienne, ghanéenne, togolaise, béninoise et nigériane sur les marchés de la région. Il faut signaler que les commerçants ivoiriens et ghanéens monopolisent l'activité de revente des produits agricoles. Et ce sont eux qui en plus, contrôlent les circuits d'échange parallèles.

En somme, il ressort au regard de notre analyse que l'hypothèse de départ s'avère ainsi vérifiée.

Pour la dernière hypothèse, "Les activités commerciales féminines à la frontière de Noé n'apportent pas d'avantages particuliers au développement de l'espace frontalier, au regard du type de commerce qui s'y opère". La zone frontalière se caractérise par une économie faible et largement rurale. C'est une zone sous-peuplée et faiblement urbanisée. Cette situation s'explique par le cadre physique contraignant, mais aussi et surtout, par la faiblesse

des équipements publics de l'Etat dans la zone frontalière. Les conditions climatiques locales devenues difficiles, imposent au monde rural la recherche d'une vocation, mieux, d'une identité économique à travers les différents marchés de la zone frontalière. Ces marchés sont des hauts lieux de transit et de brassage de population.

En tenant compte du degré de développement des localités frontalières, il ressort que l'ensemble des investissements effectués proviennent des ressources que génère ce commerce transfrontalier. Cependant, tous les mouvements vont favoriser la présence d'une population à croissance incontrôlable et non maîtrisable qui va rendre caducs les programmes de développement d'une part et d'autre part, l'inadéquation entre l'offre et la demande au niveau des équipements voire les besoins essentiels de la population. En effet, les activités commerciales à la frontière de Noé qui procurent de gros revenus, sont essentiellement tenues par les femmes commerçantes étrangères, surtout celles des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire, comme Abidjan où elles se concentrent en grande partie. Ainsi, les revenus de ces activités commerciales frontalières sont alors rapatriés à Abidjan, dans les autres villes de la Côte d'Ivoire et dans leur pays d'origine. On assiste à une sortie de devises gênant le processus d'internalisation. C'est-à-dire, de réinjection de l'argent dans l'économie locale. Cet état de fait se traduit par une faiblesse des investissements privés. Le comportement des acteurs économiques réagit sur l'espace par une faiblesse de la croissance spatiale de la zone frontalière de Noé. Cette évolution spatiale qui est en déphasage avec l'évolution démographique, exprime le caractère temporaire de l'installation des acteurs économiques.

En outre, les problèmes classiques d'urbanisation et la perméabilité notoire de la frontière avec les effets pervers, vont dégrader considérablement « l'environnement » de la zone frontalière. Dans le domaine économique, la forte dépendance de l'agriculture et surtout du binôme café-cacao, ne facilite pas une économie multisectorielle.

Ainsi ces investissements sont orientés en général vers le secteur de l'agriculture pour lui assurer une modernisation adéquate, vers l'amélioration du cadre de vie, c'est-à-dire dans la réalisation d'un habitat décent et vers la modernisation du commerce.

Au niveau des localités de la sous-préfecture de Noé, dans le domaine de l'agriculture, compte tenu de chaque chef d'exploitation, la part des revenus dégagés de la vente des produits agricoles, sont réinvestis dans l'activité pour avoir des rendements plus importants. Ainsi, rares sont les planteurs qui peuvent réaliser sur plusieurs années consécutives, des gains financiers en nette progression. Il devient important pour un chef d'exploitation de réaliser une épargne conséquente pour mieux investir dans l'immobilier, confronté qu'il est aux frais d'entretien que lui coûte la taille des exploitations et des ménages.

Les opérateurs économiques qui exercent le plus de poids sur les activités, sont les commerçants revendeurs et trafiquants autochtones ivoiriens et ghanéens. Ces derniers réalisent des gains substantiels de leurs activités et interviennent dans l'aménagement spatial et dans l'amélioration de la qualité de la vie à la frontière de Noé. Ainsi, au niveau de ces localités frontalières, les acheteurs terriens sont les commerçants, transporteurs ivoiriens et ghanéens qui sont les plus actifs. Les différents lots font l'objet d'une convoitise de la part de cette catégorie d'opérateurs économiques. Ainsi, plusieurs investissements sont effectués dans le domaine de la modernisation de l'habitat. Ce qui permet alors une transformation de l'espace. Pour ce faire, notre troisième hypothèse se vérifie ainsi au niveau des localités de Noé. En effet, le commerce structure l'espace au niveau de ces localités et permet un développement relatif. Par contre au niveau de Noé, le commerce n'est pas structurant. Dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie, les différents investissements effectués sont du ressort des cadres du village et de l'Etat. Dans le secteur de l'agriculture, la modernisation reste encore faible malgré une volonté de la population à y accéder. Que faire, face à cette situation ?

Il faut une modernisation du cadre de vie rural, par une politique de structuration spatiale en promouvant l'habitat moderne adéquat entre l'offre et la demande liée au besoin de base de la population.

Il faut une politique de sensibilisation de la classe paysanne afin de diversifier les cultures agricoles. Ceci pour pallier au binôme café-cacao dont dépend fortement la vie économique de Noé.

Pour assurer la vente des produits agricoles, la multiplication et la redynamisation des organisations coopératives en vue d'augmenter le pouvoir d'achat des paysans s'avèrent indispensables.

Dans le domaine du transport, il est nécessaire de moderniser le secteur, en commençant par le bitumage et l'élargissement de la voie internationale et des pistes secondaires dans la zone frontalière de Noé. Ceci pourrait entraîner un dynamisme au niveau du développement de la zone frontalière de Noé à condition que la production agricole soit conséquente.

Il faut aussi promouvoir l'agro-industrie régionale qui pourrait capter le flux de matières premières agricoles de l'Ouest du Ghana. Une fois toutes ces conditions réunies, la zone frontalière de Noé pourrait connaître un meilleur développement.

Il faut inciter les étrangers à accroître les investissements privés et au-delà, réorganiser de façon plus intégrée, les politiques commerciales afin d'accroître la rentabilité des activités commerciales frontalières à Noé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- Ouvrages à caractères théoriques et méthodologiques

1. **AGGREY Albert**, Code pénal et code des douanes, juris-édition juridique de Côte d'Ivoire, 1964.
2. **AFFO Y.S & TANO K**, 1991-La boucle du cacao en Côte d'Ivoire: une situation migratoire inversée in QUESNEL A & VJMARD P (dir)- migration, changements sociaux et développement, ORSTOM, Paris, P? 307-315.
3. **ANNAN E**, 1984-Les mouvements migratoires des populations Akan du Ohana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, thèse de 3^{ème} Cycle, université de Cocody, Abidjan.
4. **ANZAN Aminata**, 2006-Aménagement de la zone frontalière de Noé en Côte d'Ivoire : Proposition d'une plate forme de transit.
5. **ATTA Koffi**, 1989, Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest: Rapport d'enquête sur les marchés frontaliers ; les échanges Côte d'Ivoire-Mali.
6. **BARRE (R)**, 1956-Economie politique, Paris, Puf, t. I (coll. Thémis), Extrait de Cahier Sciences Humaines 30 (1-2), 1994, P.35-52.
7. **BENNAFLA K** ; 1998 .Mbaiboun : un marché au carrefour de frontières multiples in EGO & Herrera J-Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne, éditions de l'Aube, ORSTOM (France), 53-72pp
8. **CAUPIN.V & Laporte .B**, 1998-L'intégration régionale des marchés céréaliers,
9. **CLAVAL P.** 1969, Géographie Générale des Marchés, Paris, Belles Lettres 359 p.
COTTEN A.M, 1968-introduction à une étude des petites villes de Côte d'Ivoire, ORSTOM, Paris, vol.6.
10. **COTTEN A .M**, 1968- Introduction à une étude des petites villes de Côte d'Ivoire, ORSTOM, Paris, vol .6.
11. **DEPE JC BELLO**, mai I 989-Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, INRA (Montpellier), UNB (Cotonou, IRAM, (Paris), 50 p.
12. **DIABATE H et al**, 1987-Mémorial de la Côte d'Ivoire, édition Ami, Abidjan Tome 1, 290 p.
13. **EGG J et HERRERA J**, 1998- Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne. ORSTOM (France). N6. 210 p.

14. **EPE JC BELIO**, mai 1989-Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, 1NR (Montpellier), UNB (Cotonou), TRAM, (Paris), 5Op.
15. **E. NEUFERT**, Les projets de construction, 8ème édition, Paris.
16. **FRANCHETTE Sylvie**, 2001- Désengagement de l'Etat et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier: la Haute-Casamance et ses voisins, ORSTOM-Abidjan, n°19, 91-113p.
17. **GALTIER F & TASSOU Z**, 1998-La réexportation: vice ou vertu?: commerce du Bénin vers le Nigeria in EGG J & HERRF#Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne, ORSTOM (France), N°6, P? 123-143.
18. **GREGOIRE. E**, 1998, Sahara Nigérien: terre cl' échanges in EGO J & Herrera - Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne, ORSTOM (France), N° 6,pp 91-104.
19. **HUSSON L**, 1994-Portraits et parcours de migrants in cahiers des sciences humaines, ORSTOM, Paris, vol 30, N°4, PP 707-729.
20. **IGUE John**, 1990, Le développement des périphéries nationales en Afrique in Tropiques, Lieu et Lien, Paris, ORSTOM, pp 594-625.
21. **IGUE OJ & Soule GB**, Décembre 1993-Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest L.A.R.E.S, 80 p.
22. **IZINGRE.A**, 1998- Réseaux, organisations et marchés : exemples du Bénin In EGG. J & HERRERA. J-Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique Subsaharienne, ORSTOM. Paris, pp73-90.
23. **J. REMY et L VOYE**, Ville. Ordre et violence. Paris: P.UF, 1981. - 238p.
24. **KOBY A**, janvier 1973-Etude géographique des marchés de la sous-préfecture de Bondoukou, IGT, Université d'Abidjan.
25. **LABAZEE P**, juillet 1992-Organisation sociale et stratégies économiques des agents du commerce transfrontalier: l'économie marchande vue à l'état pratique, le cas des échanges entre le Mali, le Burkina et le Nord de la Côte d'ivoire ORSTOM (France).
26. **LAMBERT DE FRONDEVILLE A**, 1987: Une alliance tumultueuse: les commerçantes maliennes du Dakar-Niger et les Agents de l'Etat in cahiers des sciences humaines (FR4), N°1, PP 98-103.
27. **LAMBERT A**, 1998-Espaces d'échanges, territoires d'Etat en Afrique de l'Ouest in EGG J & I{ERRERA J (dir)-Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne, ORSTOM (France), N°6, PP 27-38.

28. **MASSUYEAU B**, 1998-La formation des prix dans le commerce transfrontalier: les produits manufacturés nigériens sur les marchés Nord- Camerounais in EGG J&HERRERA J(dir)-Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne, ORSTOM (Paris), N° 6, PP163-180.
29. **NASSA D.** 2005, Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire, thèse unique, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne.
30. **NOVEMBER (A)**, Les médicaments et le Tiers monde. , Ed. Pierre (M) Paris 1981.
31. **Pierre MERLIN et Françoise CHOAY**, Dictionnaire de L'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Edition 2003, Paris.
32. **Pierre MERLIN**, L'Urbanisme, Paris: P.U.F, 2002, 127 p. (collection Que sais-je? n° 187).
33. **ROITMAN J**, 1998-La garnison-entrepôt in EGG J & HERRERA J (dir-) Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne,) ORSTOM. Paris, N°6, PP39-41.
34. **SINDZINGRE A**, 1998-Réseaux, organisations et marchés : exemples du Bénin in EGO J & HERRERA J (dir-) Echanges transfrontaliers et intégration) régionale en Afrique subsaharienne, ORSTOM. Paris, N°6, PP 73-90.
35. **STARY B**, août 1994-Une petite ville ivoirienne dans sa spécificité géographique: Niabé, étude d'un espace frontalier, ORSTOM, Abidjan, Notes et travaux N°4,41 p.
36. **TERE Gobé**, 2003- Etude urbaine, de Bondoukou, thèse de 3ème cycle, université de Cocody-IGT.
37. **TURNHAM (D)**, Problème de l'emploi dans les pays en voie de développement, un examen des faits, Paris, OCDE 1971, 222 P.
38. **Y. BRUNO** 1994-Une petite ville ivoirienne dans sa spécificité géographique Niabé, étude d'un espace frontalier, ORSTOM Abidjan. Notes et travaux n°4, 41 p.
39. **Y. KLIMEK (C) et PETERS (G)**, Une politique du médicament pour l'Afrique : contraintes et choix. Edition CARTHALA Paris 1995.

II- Travaux universitaires :

1. **ABAYA (K. N.)**, Les échanges frontaliers et organisation de l'espace dans le secteur Ghanéo-Togolais de Kpatimé, Mémoire de Maîtrise de Géographie Humaine, Université du Bénin, Lomé (1991), 170 pages;

2. **ACKA E WALDEN**, Approche Criminologique du commerce hors officine des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire: le cas de la vente des comprimés et gélules à Abidjan. Mémoire de maîtrise, institut de criminologie, mars 1994.
3. **ADOU Alida**, 2005, Etude géographique des marchés dans le département d'Agnibekrou, mémoire de maîtrise, université de Cocody IGT ,127p
4. **AGRE Okoué Joseph**, La Fraude dans la distribution des produits textiles à Abidjan, Mémoire de Maîtrise de criminologie, 2002.
5. **ALI Zourkaleini Djibrilla Maïga**, Elaboration d'un schéma Préliminaire d'Urbanisme pour la ville de Tera au Niger, Mémoire de fin d'étude. - EAMAU Session Juin 2003, 225 pages.
6. **ALOKO N. Jérôme (1989)**, Transport, communication et organisation de l'espace en Côte d'Ivoire, Thèse d'état, université de Cocody, Abidjan. 1576 p.
7. **ANOH P.**, La distribution du poisson frais congelé de la pêche maritime, industrielle à Abidjan, mémoire de maîtrise Université de Côte d'Ivoire Abidjan 1989, 164 p
8. **ANNAR E**, 1984-Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse de 3 cycle, université de Cocody, Aban
9. **BAGH DAHI -HOUSTIN**: Centre antipoison d'Abidjan intérêt, but, organisation, Thèse de doctorat en médecine.
10. **BAKAYOKO Ismaila**, Aspect criminogène de la perméabilité des frontières en Côte d'Ivoire : Le cas de la frontière de Noé , Mémoire de maîtrise de criminologie, 1999.
11. **DAMDJIGLE Yamba**, Les échanges commerciaux dans l'espace frontalier ghanéo-togolais de Yembour à Bunkpurugu, Mémoire de Maîtrise de Géographie Commerciale, Université du Bénin, Lomé (2000), 230 pages.
12. **DOSSO Inza**, Etude de la fraude dans l'utilisation des bons des produits pharmaceutiques de la MUGEP-CI, Mémoire de criminologie, 1999
13. **ENIO Maes**, étude de la dynamique du marché frontalier de 500 ko, mini mémoire, IGT, Université d'Abidjan Cocody (1988), 26 pages.
14. **GNAMMON A.**, Les femmes et le travail à Abidjan et ses environs contribution à la géographie du travail ; thèse de doctorat 3^{ème} cycle, université de Côte d'Ivoire Abidjan, 1990, 397 p.
15. **KAMBOU Sanzan**: Etude de la fraude fiscale, Mémoire de Maîtrise de criminologie, 1996.

16. **KOUAKOU Servais et Antoine Tanoh**, Dynamique d'un marché urbain frontalier: Tingréla, mini mémoire, IGT Université d'Abidjan Cocody (1988), 21 pages.
17. **MNDO B**, 1978-Dynamisme économique et organisation de l'espace rural chez l'Agni du N'Dénéan et du Djuablin (Côte d'Ivoire), thèse de 3 cycle,4 université d'Abidjan, 324 p.
18. **N'GORAN N'guessan**, Le SYDAM et la lutte contre la fraude douanière en Côte d'Ivoire, Mémoire de fin de Cycle Moyen Supérieur E.N.A., 1995.
19. **SOKO B.G.**, Mobilité spatiale de la force de travail en Côte d'ivoire: le cas des tailleurs sédentaires de Cocody, mémoire de maîtrise. IGT. 1993.
20. **SOUMAHORO**, Trafic illicite des produits pharmaceutiques à Abidjan.: le cas des médicaments non enregistrés. Mémoire de maîtrise, institut de criminologie 1997.
21. **TCHEGNON Abotchi**, Les échanges frontaliers béninois: secteur de Tohou-Aplahoué, Mémoire de Maîtrise de Géographie Humaine, Université du Bénin, Lomé (1991), 143 pages.
22. **TIEMTORE Tiego**, L'intégration régionale en Afrique: Le cas de l'UEMOA, Mémoire De Master en Relations Internationales et Européennes, Institut De Recherches et d'Etudes en Relations Internationales et Européennes (IRERIE - France) (2006) , 94 pages.
23. **ZOUON BI TIDOU NESTOR** , Approche criminologique du phénomène de la fraude douanière en Côte d'Ivoire: Mémoire de maîtrise, institut de criminologie 1995.

III- Ouvrages et travaux sur la Côte d'Ivoire :

1. **HAUHOLOT Asseypo Antoine**, Développement, Aménagement. Régionalisation en Côte d'Ivoire, Editions universitaires de côte d'Ivoire, Abidjan (2002), 364 pages.
2. **BNETD**, Rapport du plan d'urbanisme Directeur de Katiola, (1996), 87 pages.

IV- Rapports et articles de journaux :

1. **Fraternité matin**, « Economie et environnement », Intégration régionale, du chemin à faire au plan économique, hebdomadaire N° 4, (2003), pp 1-2.
2. **Fraternité matin**, « Economie et environnement », Frontière de Noé, Eldorado pour commerce la fraude et la contrebande, hebdomadaire N° 17, (2004), pp 1-6.
3. **Fraternité matin**, « Economie et environnement », Intégration régionale, la Côte d'ivoire ne profite pas des avantages, hebdomadaire N° 48, (2005), pp 1-3.
4. **Fraternité Matin**, n°9785 & n°10857 pp 12-23
5. **Jeune Afrique Economique**, n°137&180, 26-3 1 pp.
6. **Le Jeu des frontières**, « Hérodote », revue de géographie et de géopolitique.-Paris: édition la découverte, n°41, 2ème trimestre 1986.- 163 pages.
7. **14ème Réunion du Comité des chefs d'État et de Gouvernance chargé de la mise en œuvre du NEPAD**, Rapport du Directeur exécutif du Secrétariat du NEPAD, 22 janvier 2006, Khartoum, Soudan.
8. **Laboratoire** "Connaissance du Tiers-monde": frontières, problèmes des frontières dans le Tiers-Mondes (journées d'étude des 20,21 mars 1981), Paris VII: l'harmattan- débats pluriels (1982),203 pages.
9. **Le Douanier** (Revue d'information des douanes ivoiriennes) n°3 avril 2000
10. **Le Douanier** (Revue d'information des douanes ivoiriennes) n°5 avril 2003
11. **LE COURRIER**, Le Secteur informel, N° 137 de Janvier - Février 1993 P. 79.
12. **LE DEMOCRATE** N° 324 du 26 Août 1997 P.P 7. 8. 9.
13. **LE JOUR**, Intégration sociale et économique des femmes N° 609 du mardi 4 Février 1997, p 6.
14. **LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE** 5 Mai 1994 P. 311 – 312.
15. **KODJO Elvis**, MUGEP-CI, La fraude prend du poids, **Fraternité Matin** du 28 janvier 2004, page 3.
16. **SCHAAF (Thomas) and MANSI-IARD (Walther)** The Significance of central places for rural development in the border region of Ghana and Ivory Coast, in "Applied geography and development", a biannual collection of recent German contributions, Vol. 40, 1992. -pp 39 -50.

17. **SPEET Amédée Louis**, Recettes douanières, le secteur privé essoufflé Fraternité Matin du 12 octobre 2004, page 9.

V- Revues et Journaux :

1. **AKRE (W)**, «Marché illicite des médicaments: force de l'ordre et douane interpellées» Soir Info 1998.
2. **BANCOULY (N)**, «Côte d'Ivoire: la police détruit 1,7 tonnes de médicaments saisis dans «les pharmacies par terre ». L'inter du 04 novembre 1998.
3. **BEONAHO (A)**, «pharmacie par terre ou et comment s'approvisionnent- elles?» Soir Info 03juillet 1998 P9.
4. **BEQUET Paul**, Contrebande et contrebandiers, PUF 2 édition, 1972.
5. **BRINDOU (L)**, «Bistouri: les Ivoiriens se meurent », Actuel Du 06/07/1999.
6. **COULIBALY (V)**, «une véritable menace pour tous» Soir info du 18/12/1997.
7. **DIAROUKOU (S)**, «lutte contre la criminalité transfrontalière. La C.E.D.E.A.O veut créer une structure de lutte commune. » Frat Mat 11/05/1999.
8. **TROUILLER (P)**, «les médicaments génériques dans les pays en développement ». In cahier d'étude et de recherches francophones sur la santé.Vol 1101 janvier-février 1996.
9. **MORAND (C)**, «Adèle 25 ans pharmacienne de rue à Abidjan» Jeune Afrique du 2704au03/05 1995.
10. **TIESSE (C)**, «mutuelle d'Assurance Maladie, le projet démarre dans 6 mois» Fraternité Matin du 25 août 1999 P.2

VI- Internet :

1. http://www.afribone.com/article.php?id_article=1927
2. <http://www.afriquefrontieres.org/index.php>
3. http://www.cybercable.tm.fr/jarmah/public_html/DEA4.htm
4. <http://www.çlobenet.org/horizon-local/>
5. <http://www.intercooperation.ch>
6. <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/073024>. Politique africaine n° 73 - mars 1999
7. http://www.yale.edu/sanghalSRN_TEXTLnet_text/plnf_txt.html

VII- LES OUVRAGES SPECIFIQUES SUR LA FEMME :

1. **ACHIE (C.R.)**, L'environnement socio-économique des femmes dans le cadre du fumage de poisson: le cas des fumeuses d'Adjaké et de Malékoukro, mémoire de Maîtrise, TES, 1986.
2. **AGBO (A)**, La femme dans la fonction publique: Egalité ou discrimination, mémoire de Maîtrise, IES, 1986.
3. **BATHILY (M)**, Le rôle et la place des femmes dans le développement national : cas des revendeuses de tissus à Abidjan thèse de doctorat 3è cycle, IGT, 1993.
4. **BARBIER (J.C)**, Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles. Paris, ORSTOM KARTHALA, 1985
5. **BISILIAT (J) et FIELOUX (M)**, Femmes du tiers monde : travail et quotidien. Paris, le Sycomore, 1983.
6. **BISILIAT (J)**, Relations de genre et développement Femmes et sociétés, collectif sous la direction de l'ORSTOM, Paris, 1992.
7. **BOLLINGER (M)**, Problématique du travail féminin en Afrique occidentale, bulletin de liaison du Curd 1970. N° 1 P.P 27-8€
8. **FAROUK**, Le travail féminin en Algérie. SNED. 1970, 272 P.
9. **GAMMON (A.)**, Le travail de femmes à Abidjan et ses environs, thèse de doctorat 3è cycle, IGT, 1990
10. **KEITA (S)**, Témoignage de vingt femmes d'Abidjan sur leur vie quotidienne. Rapport de stage, ORSTOM Côte d'ivoire, 1977.
11. **KOUASSI (E)**, Mobilité spatiale de la force de travail en Côte d'ivoire cas des revendeuses de vivriers au marché gouro d'Adjamé, mémoire de maîtrise, IGT, 1995.
12. **LE COUR GRANDMAISON**, Activités économiques des femmes dakaroises. Abidjan, 1967.
13. **PROTEAU (L)**, Le travail féminin à Abidjan : une nouvelle stratégie de gestion des rapports entre les sexes? Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Humaines, DEA, 1991, 133 P.
14. **SANOGO (D)**, Contribution de la femme Aïzi dans le procès de production, rapport de stage, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam.
15. **SAVANE (M.A)**, Femmes et développement en Afrique de l'Ouest. UNRI SI), Genève, 1986.

16. **SOCIETE AFRICAINE DE CULTURE**, La civilisation de la femme dans la tradition africaine, colloque d'Abidjan, Paris, présence africaine, 1972, 606 P.
17. **VINCENT (J.F.)**, Femmes africaines en milieu urbain ORSTOM, Paris, 1966, 287 Pages
18. **VINCENT (M)**, Femmes, quelle libération? Paris, Editions Sociales. 1976.

VIII- Rapports d'atelier et .de séminaire de réflexion :

1. **AFRIQUE RELANCE**, vol. 16 # 2-3 (septembre 2002) p 20.
2. **CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**, 1968-Département de l'Est: situation économique sociale et culturelle, imprimerie nationale, Abidjan *
3. **INS**, janvier 2001-Département d'Agnibilékrou : résultats détaillés du RGPH 98 par localité, Abidjan.
4. **D'ALMA-ATA à l'an 2000** : réflexion à mi-parcours, Genève 1989.
5. **Document de stratégie de la réunion du groupe consultatif**. Mai 1998.
6. **Document de synthèse de la délégation ivoirienne à la première réunion des experts de l'ANAD élargie aux Etats de la C.E.D.E.A.O. sur la communauté transfrontalière** Du 17 au 20 Mars 1997 (C.N.S.).
7. **La santé des populations**, un instrument 1990.
8. **Ministère de la construction et de l'urbanisme**, décembre 1994-Ville d'Agnibilékrou: rapport de synthèse.
9. **Ministère du plan**, 1 977-L' Est à la recherche d'une vocation, édition CIV, Abidjan, 118 p.
10. **Plan d'Actions**, Direction des Enquêtes Douanières et du Renseignements, année 2003.
11. **Rapport de synthèse atelier sur le contrôle des produits médicamenteux dans la région Ouest-africaine**, 14-18 décembre 1998 (PNUCID).
12. **Rapport final de la première réunion des experts de l'A.N.A.D. élargie aux Etats de la C.E.D.E.A.O. sur la communauté transfrontalière** Du 17 au 20 Mars 1997 (C.N.S.).
13. **Rapport d'enquête sur la vente des médicaments dans les marchés de rue**. Mars, avril 1992.
14. **Rapport de la communication de la recherche de la santé, pour le développement (OMS)**.
15. **Stratégie de lutte contre les médicaments de rue** Ministère de la santé DPM 1996.

- 16. SEMINAIRE INTERNATIONALE SUR LES TRANSPORTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (SITRASS) 6.** - 5, 6, 7 Novembre 2001 Bamako, Sphère privée: quelle organisation, quelles performances des transports en Afrique sub-saharienne?, rapport du sixième séminaire organisé à Bamako du 5 au 7 Novembre 2001 par l'INRET et le LET.

IX- DECRETS, LOIS, ARRETES, DECISIONS. CIRCULAIRES :

- 1. Accords de Bangui du 02103/1977**, portant création de L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).
- 2. Circulaire n°1 158/DGD du 08/04/2003**, objet: exécution des convention BIVAC et COTECNA.
- 3. Circulaire n°1 MIC du 06/10/2004**, objet: interdiction à l'entrée ivoirien de produits d'importation dont le marquage n'est fait en langue française.
- 4. Décret n°92-393 du I 1/03I/1993**, portant application de la loi n° 91-999 du 27/12/1991, portant publicité mensongère ou trompeuse.
- 5. Décret n°97- 682 du 03/12/1997**, portant création de l'Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle (OAPI).
- 6. Décision n°O8IMEF/DOUANES du 12103/2002**, portant création du bureau du transit et des acquis.
- 7. Décision n°1 7IMEF/TGD du 17/05/2002**, portant création du bureau d'analyse et de gestion des risques.
- 8. Décision n°06/MEF/DOUANES**, portant création du bureau de suivi des marchandises sans déclarations.
- 9. Loi n°63-301 du 26/06/1963**, relative à la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des données alimentaires et des produits agricoles.
- 10. Loi n°91-1 000 du 27/12/1991**, portant interdiction et répression de la publicité mensongère ou trompeuse.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1 : Les variables relatives à la connaissance de l'espace frontalier	43
Tableau 0.2 : Les variables relatives à la nature des échanges commerciaux	47
Tableau 0.3 : Les variables relatives aux activités économiques induites par la frontalière	47
Tableau 0.4 : Les variables démographiques	47
Tableau 0.5 : Les variables relatives aux commerçantes.....	35
Tableau 0.6 : Les variables socio-économiques	36
Tableau 0.7 : Les variables relatives à l'impact des activités commerciales sur l'espace frontalier	36
Tableau 0.8 : Récapitulatif de l'échantillon	45
Tableau 0.9 : La population, nombre de ménages recensés et les marchés dans la sous-préfecture de Noé	50
Tableau 0.10 : Synthèse de la méthodologie	52
Tableau 1.1 : La répartition des opérateurs de transports suivant le type de véhicule	61
Tableau 1.2 : Les taxes douanières dans les échanges régionaux	84
Tableau 1.3: Le prix et la valeur taxable de la marchandise	86
Tableau 1.4 : Les quotités de la douane prélevées sur la marchandise importée	
Tableau 1.5: Le calcul de la quotité en douane	87
Tableau 1.6 : Les maquis de Noé selon le nombre de personnes employées et le nombre de places assises disponibles	90
Tableau 1.7 : Les hôtels de Noé suivant le nombre de personnes employées	90
Tableau 1.8: Le type de clients, le nombre de clients par jour et le nombre de chambres par établissement hôtelier à Noé	91
Tableau 1.9 : La taille et l'aire des marchés de la sous-préfecture de Noé	99
Tableau 1.10: Les statistiques officielles d'entrées et de sorties de personnes à la frontière de Noé selon les années	103
Tableau 1.11: Les statistiques officielles d'entrées et de sorties de personnes à la frontière de Noé selon les mois de l'année 2009	104
Tableau 2.1 : Le nombre d'habitants par nationalité et par sexe à Noé	116
Tableau 2.2: Le nombre d'habitants par village de la sous-préfecture de Noé	117
Tableau 2.3 : Evolution de la population de Noé de 1988 à 1998.....	120
Tableau 2.4 : Les perspectives d'évolution de la population de Noé entre 2006 et 2026	122

Tableau 3.1 : La répartition de la population suivant les catégories Socioprofessionnelles	126
Tableau 3.2: Répartition de la population suivant les catégories Socioprofessionnelles (suite).....	126
Tableau 3.3 : Répartition de la population par profession suivant le lieu de résidence des familles	127
Tableau 3.4 : les marques de véhicules en fonction des capacités	134
Tableau 3.5: Le fonctionnement du transport à Noé	134
Tableau 3.6 : Le nombre de commerçantes enquêtées selon les différentes nationalités	135
Tableau 3.7 : La nationalité des commerçantes enquêtées à la frontière de Noé.....	135
Tableau 3.8: La typologie des commerçantes transfrontalières	138
Tableau 3.9 : Les différentes taxes de marchandise perçues par les coxeurs	139
Tableau 3.10 : La part des villageois de Noé dans l'animation du trafic frontalier	146
Tableau 4.1 : Les activités commerciales des femmes en provenance de la Côte d'Ivoire vers le Ghana leur lieu d'approvisionnement.....	151
Tableau 4.2 : Les activités commerciales des femmes en provenance du Ghana vers la Côte d'Ivoire leur lieu d'approvisionnement.....	152
Tableau 4.3 : La nationalité des commerçantes en provenance de la Côte d'Ivoire vers le Ghana leur lieu d'approvisionnement.....	152
Tableau 4.4 : La nationalité des commerçantes en provenance du Ghana vers la Côte d'Ivoire leur lieu d'approvisionnement.....	153
Tableau 4.5 : La nationalité des commerçantes enquêtées à la frontière de Noé selon le lieu d'approvisionnement	154
Tableau 4.6 : La nationalité des commerçantes en provenance du Ghana vers Noé et Abidjan leurs lieux d'approvisionnement	155
Tableau 4.7 : La répartition des actives selon le lieu d'habitation	156
Tableau 4.8 : La répartition des commerçantes selon les groupes d'âge et le lieu de provenance.....	157
Tableau 4.9 : La répartition des commerçantes interrogées selon le statut de nationalité.....	159
Tableau 4.10 : La répartition des actives selon la nationalité et le groupe d'âge	160
Tableau 4.11 : La répartition des actives selon le groupe ethnique.....	162
Tableau 4.12 : L'ethnie des commerçantes en provenance du Ghana vers Noé et Abidjan leurs lieux d'approvisionnement	162
Tableau 4.13 : Ethnies et nationalités des commerçantes selon les produits vendus	164
Tableau 4.14: La répartition des femmes commerçantes selon le niveau d'instruction et la formation socio-professionnelle	165

Tableau 4.15 : La répartition des commerçantes selon la situation matrimoniale et le nombre d'enfants	168
Tableau 4.16 : La situation socio-professionnelle des conjoints des commerçantes selon le type d'activité.....	169
Tableau 4.17 : La répartition des commerçantes interrogées selon le mode de financement de l'activité	171
Tableau 4.18 : L'utilisation des bénéficiaires : les types de dépenses effectuées par les commerçantes transfrontalières	173
Tableau 4.19 : Effectif des épargnantes à la frontière de Noé.....	178
Tableau 4.20 : Le mode de conservation de l'épargne (répartition de l'effectif des commerçantes).....	180
Tableau 4.21 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction du Ghana via Noé.....	188
Tableau 4.22 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction du Ghana via Noé en pourcentage	188
Tableau 4.23 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction de la Côte d'Ivoire via Noé	189
Tableau 4.24 : Le flux et le nombre de commerçantes en direction de la Côte d'Ivoire via Noé en pourcentage	189
Tableau 4.25 : La situation du lieu d'approvisionnement par rapport au lieu de résidence des commerçantes	198
Tableau 4.26 : La répartition des commerçantes selon le mode de déplacement.....	203
Tableau 4.27: La répartition des commerçantes selon le mode de déplacement.....	203
Tableau 5.1 : les différents produits d'échange sur la frontière Ivoirio-ghanéenne à Noé	206
Tableau 5.2 : L'origine et la destination des produits d'échanges	211
Tableau 5.3 : L'origine et la destination des produits d'échanges (suite et fin).....	212
Tableau 5.4 : Le tonnage des produits végétaux enregistrés à l'exportation.....	214
Tableau 5.5 : Les produits industriels exportés	216
Tableau 5.6: Les produits végétaux importés.....	217
Tableau 5.7 : Les produits animaux importés	218
Tableau 5.8 : Inventaire des autres produits importés du 01 Février au 05 Avril 2009.....	219
Tableau 5.9 : Import et Export par Noé de 1999-2007.....	221
Tableau 5.10: Le volume et le prix de gros de divers produits importés	224
Tableau 5.11: Le prix des produits de chaque pays en franc CFA par unité.....	225
Tableau 5.12 : Le prix des produits de chaque pays en franc CFA	

par unité (suite et fin)	226
Tableau 5.13: Les tarifs des passagers et des marchandises par véhicules	232
Tableau 5.14: Le nombre total des commerçants recensés et la quantité totale de produits transportés.....	233
Tableau 6.1 : L'âge des trafiquants	248
Tableau 6.2 : Le sexe des trafiquants	248
Tableau 6.3 : La nationalité des trafiquants.....	249
Tableau 6.4: Les moyens logistiques par rapport aux missions de contrôle et de surveillance	255
Tableau 6.5 : Méthodes et cachettes utilisées par les fraudeurs	261
Tableau 6.6: L'origine des produits prohibés.....	262
Tableau 6.7 : Tableau comparatif des prix des produits pharmaceutiques ivoiriens et ghanéens	265
Tableau 6.8 : Rapport vente en gros / vente en détail	268
Tableau 6.9 : La clientèle des médicaments prohibés par rapport aux ressources mensuelles.....	269
Tableau 6.10 : Les consommateurs des médicaments prohibés et la sécurité sociale	272
Tableau 6.11 : Consultation avec maladie gênante	274
Tableau 6.12 : Le niveau d'instruction des vendeuses	276
Tableau 6.13 : Le niveau d'instruction des consommateurs	276
Tableau 6.14 : Les vendeuses grossistes et les lieux du ravitaillement.....	280
Tableau 6.15 : Rapport de saisies de Noé-Saisies nationales	280
Tableau 6.16 : Classe pharmacologique / produits les plus rencontrés	281
Tableau 6.17: Facteurs explicatifs de la fraude.....	288
Tableau 6.18: Système de taxation des pagnes	292
Tableau 6.19 : Etat Comparatif des Recettes 2001-2002-2003 aux objectifs.....	311
Tableau 7.1: Bénéfice réalisé par les commerçantes par Unité : f CFA.....	322
Tableau 7.2 : Le revenu mensuel des ménages à Noé.....	324
Tableau 7.3 : La situation scolaire à Noé	330
Tableau 7.4 : L'évolution des besoins en surface de Noé durant l'exécution du schéma d'urbanisme	334
Tableau 7.5: Bilan des exportations et importations des postes frontaliers de l'Est de la Côte d'Ivoire.....	336
Tableau 7.6 : Présentation des moyens techniques existants à la frontière de Noé	349
Tableau 7.7 : le nombre d'agents en service et leurs fonctions.....	350
Tableau 7.8: Les foyers de pauvreté en Côte d'Ivoire.....	352

Tableau 7.9: Saisie de cacao en partance pour le Ghana.....	359
Tableau 7.10 : Les recettes annuelles sur les marchés de sous-préfecture de Noé Unité f CFA	360

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1 : La zone frontalière de Noé.....	33
Figure 0.2: La localisation de la zone d'étude.....	49
Figure 1.1 : Noé dans son environnement régional	55
Figure 1.2 : Les voiries du village de Noé.....	56
Figure 1.3 : La localisation des marchés de la zone frontalière de Noé	64
Figure 1.4: La typologie de l'habitat à Noé.....	95
Figure 1.5 : L'aire d'influence des marchés de la zone frontalière de Noé.....	100
Figure 1.6 : Les flux annuels de personnes à la frontière de Noé.....	103
Figure 1.7 : Les flux mensuels de personnes à la frontière de Noé	105
Figure 2.1 : Le nombre d'habitants dans la sous-préfecture de Noé	118
Figure 2.2 : La pyramide des âges de la population de Noé en 1998	119
Figure 3.1 : La répartition des agriculteurs de Noé par type de cultures pratiquées	124
Figure 3.2 : La répartition des acteurs du secteur tertiaire selon le type d'activité	125
Figure 3.3 : Les acteurs dans l'activité commerciale transfrontalière	129
Figure 4.1: La provenance des commerçantes en fonction du groupe d'âge.....	158
Figure 4.2 : La répartition des commerçantes ivoiriennes et non ivoiriennes	159
Figure 4.3 : La répartition des femmes commerçantes interrogées selon le niveau d'instruction	166
Figure 4.4 : La répartition des femmes commerçantes interrogées selon la situation matrimoniale	169
Figure 4.5 : La proportion d'hommes et de femmes transitant par la frontière de Noé.....	186
Figure 4.6: La répartition des populations transitant la frontière suivant leurs catégories socioprofessionnelles	187
Figure 4.7 : La répartition des populations transitant suivant leurs fréquences de voyages.....	190
Figure 4.8 : Le flux des commerçantes étrangères en direction de la Côte d'Ivoire via Noé	190
Figure 4.9: Le flux des commerçantes étrangères en direction du Ghana via Noé.....	191

Figure 4.10 : Le flux des commerçantes ivoiriennes en direction du Ghana via Noé.....	192
Figure 4.11 : Le schéma des différents barrages routiers à la frontière de Noé	193
Figure 4.12 : La situation du lieu d’approvisionnement par rapport au lieu de résidence des commerçantes	199
Figure 5.1 : Le flux de productions agricoles exportées.....	214
Figure 5.2 : Les produits agricoles importés par Noé	217
Figure 5.3 : Les recettes exportations et importations.....	222
Figure 6.1 : Les différentes pistes frauduleuses	245
Figure 7.1 : L’évolution de l’espace frontalier de Noé	333
Figure 7.2 : Les espaces frontaliers de l’Est de la Côte d’Ivoire.....	335

LISTE DES PHOTOS

Photo 1.1 : la vue de la voie internationale ou A100 fortement dégradée.....	57
Photo 1.2 : La frontière naturelle reliant les deux Etats par le fleuve Tanoé	58
Photo 1.3 : L’entrée de la frontière de Noé	59
Photo 1.4 : La gare routière à la frontière de Noé	60
Photo 1.5 : Le commerce informel sur la voie internationale	63
Photo 1.6 : Une vue du marché de Noé : le jour du marché mercredi.....	65
Photo 1.7 : La bascule servant de pesée au poste de douane de Noé	67
Photo 1.8 : Un pousse-pousseur dans le marché de Noé.....	68
Photo 1.9 : La vue d’une boutique d’alimentation	89
Photo 1.10: La vue d’un maquis (Le BARINOS) à la rue princesse.....	89
Photo 1.11: La vue d’un hôtel (La Tanoé ou l’hôtel ivoire) situé sur la voie internationale	91
Photo 1.12 : L’habitat traditionnel	96
Photo 1.13 : L’habitat semi-moderne	96
Photo 1.14: L’habitat moderne.....	97
Photo 1.15 : La sous-préfecture de Noé	102
Photo 1.16 : La police de la frontière détachée des commissariats contrôlant les véhicules et les personnes entrant dans le territoire ivoirien.....	102
Photo 1.17: Le bureau de la douane de Noé.....	106
Photo 1.18 : Le bureau du CCIAT/ACM	108
Photo 3.1 : Les taxis ghanéens assurant le transport de personnes et de marchandises sur l’axe.....	133
Photo 3.2 : Un poids lourd stationné attendant de s’acquitter des différentes	

formalités douanières et policières encombre la voie internationale.....	133
Photo 3.3: Le barrage de la police à la frontière de Noé	141
Photo 4.1 : Un aperçu du bulletin de liquidation	196
Photo 4.2 : Un aperçu d'une quittance	196
Photo 4.3 : Des commerçantes descendant des véhicules de transport Dina et 504 au poste frontalier de police de Noé et soumis au contrôle des agents de police	202
Photo 5.1: Les produits cosmétiques vendus dans une boutique à Elubo	207
Photo 5.2: Un amalgame de boissons alcoolisées exposés dans une cuvette et vendus sur les marchés de Noé et d'Elubo	207
Photo 5.3 : Les pagens de différentes qualités exposés sur une table et vendus sur les marchés de Noé et d'Elubo	208
Photo 5.4 Le transport des produits vivriers dans des sacs de jute par les taxis ghanéens en partance pour le Ghana.....	231
Photo 5.5 : Le no man's land lieu de prédilection des bandits	238
Photo 6.1 : Une valise neuve soumis au camouflage de produits de beauté	246
Photo 6.2 : Des produits cosmétiques camouflés dans cette valise neuve	247
Photo 6.3 : Un jeune trafiquant de moins de 20 ans transportant des glacières et empruntant une piste frauduleuse	251

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
DEDICACE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT- PROPOS	6
INTRODUCTION GENERALE	7
1-L'INTERET DU SUJET.....	7
2- REVUE DE LA LITTERATURE	9
3- PROBLEMATIQUE.....	26
4-OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	28
5-METHODOLOGIE DE L'ETUDE	30
PREMIERE PARTIE	
LE SYSTEME D'ORGANISATION DES ACTIVITES COMMERCIALES	53
CHAPITRE 1 : LES FACTEURS DE L'ESSOR DES ACTIVITES COMMERCIALES	54
FRONTALIERES A NOE ET LES DONNEES ECONOMIQUES DE	54
L'ESPACE SUD-EST IVOIRIEN.....	54
1- les facteurs de l'essor des activités commerciales frontalières à Noé.....	54
1.1-La situation de l'espace géographique étudié	54
1.2-Les fondements naturels	56
1.3-La population en transit à la frontière de Noé.....	57
2- Les données économiques de l'espace sud-est ivoirien	57
2.1-Les activités agricoles de base	58
2.1.1-Les principales cultures d'exportation	58
2.1.2-Les cultures vivrières	60
2.2-La pêche: une activité en perte de vitesse	60
2.3- Les activités touristiques.....	60
2.4- Les autres activités.....	61
2.4.1-Les activités informelles en milieu rural et urbain.....	61
2.4.2- Les activités liées au fonctionnement de la frontière.....	61
2.4.2.1-Les activités liées au fonctionnement de l'Etat.....	61
2.4.2.2-Les activités d'initiatives privées.....	62
CHAPITRE 2 : LE SYSTEME D'ORGANISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL A LA FRONTIERE DE NOE	63
2.1.1- Les infrastructures routières.....	63
2.1.1.1- La voirie	64
2.1.1.2- La frontière.....	65
2.1.1.3- Une frontière mal organisée.....	66
2.1.1.4- Le dynamisme de la frontière à Noé	67
2.1.2.- Les infrastructures de contrôle douanier	68
2.1.3- Les équipements marchands	69
2.1.3.1- La gare routière	69
2.2-Les établissements commerciaux frontaliers à Noé.....	75
2.2.1- Les magasins et les boutiques	75

2.2.1- La restauration	76
2.2.3 - Les maquis	77
2.2.4- Les équipements hôteliers.....	78
2.2.5- Les prestations des services marchands	79
2.2.5.1- Les tailleurs	79
2.2.5.2- Les pousse-pousse.....	80
2.2.5.3- Les garages de mécaniciens	81
2.3- Les réalités commerciales à la frontière de Noé	81
2.3.1- De la frontière coloniale à la frontière étatique	82
2.3.2- Les facteurs de développement des échanges transfrontaliers:.....	82
2.3.2.1- Les aspects politiques des échanges transfrontaliers	82
2.3.2.2- Les aspects économiques des échanges transfrontaliers	85
2.3.2.3- Les aspects humains : une variable centrale dans les échanges transfrontaliers	88
2.3.3- Le cadre institutionnel du commerce à la frontière de Noé	92
. Les mesures législatives	92
2.4- Dynamiques socio-spatiales et caractéristiques du réseau frontalier	100
2.4.1- Les caractéristiques du tissu urbain frontalier	101
2.4.2- Le dynamisme de la zone frontalière de Noé.....	102
2.4.2.1- Le site.....	102
2.4.2.2- L'organisation spatiale de l'espace frontalier de Noé.....	103
a- L'habitat	105
b- Les réseaux des marchés de la zone frontalière de Noé.....	107
a- L'histoire de peuplement	109
c- Le profil socio-démographique	110
d- L'évolution de la population	115
e- Les perspectives démographiques.....	116
CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES	118
FRONTALIERES A NOE	118
3.1- Les activités économiques de la zone frontalière à Noé	118
3.1.1- Les secteurs d'activités économiques	118
3.1.1.1 - Le secteur primaire	118
3.1.1.2- Le secteur secondaire	119
3.1.1.3 - Le secteur tertiaire.....	119
3.1.1.4- Les autres types d'activités modernes.....	122
3.1.2 La gestion locale de la zone frontalière de Noé	124
3.1.3- L'influence de la frontière sur l'espace frontalière de Noé.....	134
3.1.3.1--Influence de la frontière sur les marchés	134
3.1.3.2-Influence de la frontière sur les hommes	134
3.1.4- Les attributs des points importants d'échange du corridor Abidjan-Noé.....	135
3.1.4.1- Le choix de la zone frontalière de Noé	135
3.1.4.2- Noé, une zone frontalière	136

3.1.4.3- Noé, point de rupture de charge	136
3.1.4.4- Noé, gestion de l'espace et du cadre de vie	137
3.1.4.5- Noé : véritable pôle de transit	138
3.1.4.6- Elubo : une ville de transit plus qu'un marché	138
3.1.4.7-Abidjan, lieu de destination des produits d'échange.....	139
3.2-L'organisation commerciale frontalière à Noé	141
3.2.1- Le rôle des différents acteurs du commerce frontalier.....	141
3.2.1.1- Les agents monnayeurs	141
3.2.1.2- Les transporteurs	143
3.2.1.3- Les commerçantes.....	146
3.2.1.4- Les Coxers ou les « woyo »	150
3.2.1.5- Le bureau de douane	152
3.2.1.6- Le poste phyto-police.....	154
3.2.1.7- Les transitaires	154
3.2.1.8- Les manutentionnaires	155
3.2.1.9- Les consommateurs.....	156
3.2.1.10- Le village de Noé : un acteur comme les autres	156
3.2.2-La part des villageois de Noé dans l'animation du trafic frontalier.....	158
CONCLUSION PARTIELLE.....	158
DEUXIEME PARTIE	
LES FEMMES DANS LES ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERE A NOE	160
CHAPITRE 4 : LES FACTEURS D'INFLUENCE DE LA REPARTITION.....	161
4.1- Les femmes dans les activités commerciales frontalières de Noé	161
4.1.1- Les femmes actives dans le commerce à la frontière de Noé	161
4.1.2- La répartition des actives selon le lieu d'habitation:	166
4.1.3- Les caractéristiques sociodémographiques des commerçantes.....	167
4. 1.3.1- Les facteurs démographiques.....	167
4.1.3.2- Les facteurs culturels	169
a- L'ethnie ou la nationalité	169
b- Le niveau d'instruction et la formation professionnelle	174
c- Les facteurs socio-économiques	177
4. 2- Le financement de l'activité	180
4.2.1- L'importance du capital	180
4.2.2- La forme et l'origine du capital	181
4.2.3- La faiblesse dans les investissements privés des commerçantes frontalières de	182
4.2.3.1-L'utilisation des bénéfices	182
a- L'achat de nourriture	184
b- Les dépenses pour la santé et la scolarisation.....	184
c- L'habillement et les dépenses de prestige.....	186
d- Les autres dépenses.....	186

e- La part de l'époux dans les bénéfices	187
4.2.3.2- La gestion de l'épargne	187
a-L'épargne : une notion diversement appréciée par les commerçantes est une réalité	188
b- Le mode de conservation de l'épargne	189
c- L'utilisation de l'épargne	192
d- Le réinvestissement dans le même secteur d'activité	192
e- Le réinvestissement dans d'autres secteurs d'activité.....	193
4.3- Les stratégies d'insertion propres aux femmes	193
4.3.1- Les stratégies d'aménagement	194
4.3.2- Le choix des activités commerciales frontalières	195
4.4- Les activités commerciales transfrontalières et l'organisation de l'espace.....	195
4.4.1- Les données de structure de l'espace frontalier	196
4.4.1.1-Le transit	196
a-Les voyageurs.....	196
b-Les flux commerciaux frontaliers et transfrontaliers des femmes à Noé.....	198
4.4.1.2- Le contrôle et le dédouanement des marchandises	202
a- Le contrôle sur l'axe routier Abidjan-Noé	204
b- Le dédouanement des marchandises	205
4.4.2- Les échanges entre la Côte d'Ivoire et le Ghana via Noé	208
4.4.2.1- Les échanges et le transport dans l'espace frontalier de Noé	208
4.4.2.2- Les migrations commerciales	211
a- La migration des non-ivoiriennes.....	211
b- La migration des ivoiriennes.....	212
4.4.2.3- Les mouvements des commerçantes et d'argent.....	213
a- Le mode de déplacement des commerçantes	213
b- La fréquence des déplacements et le coût des transports.....	215
CHAPITRE 5 : LES PRODUITS ECHANGES DANS L'ESPACE FRONTALIER DE	216
5.1- Les produits échangés à la frontière de Noé	216
5.1.1- La nature des produits échangés	216
5.1.1.1- La classification des produits d'échange	216
5.1.1.2- L'origine des produits d'échanges	219
5.1.1.3- Les produits issus des marchés mondiaux	222
5.1.1.4- Les produits issus des usines ivoiriennes.....	223
5.1.2- Les produits en direction du Ghana via Noé.....	223
5.1.2.1- Les produits agricoles exportés.....	223
5.1.2.2- Les produits agricoles vivriers	223
5.1.2.2- Les produits agricoles d'origine animale	225
5.1.2.3- Les produits industriels exportés	225

5.1.2.4- Les produits artisanaux	226
5.1.3- Les produits en direction de La Côte d'Ivoire via Noé.....	226
5.1.3.1- Les produits agricoles importés	226
5.1.3.2- Les produits agricoles d'origine animale importés	228
5.1.3.3- Les produits manufacturés importés	228
5.1.3.4- Le rythme de passage des marchandises importées	229
5.1.4- Bilan économique des transactions officielles à la frontière de Noé	230
5.1.5- Le volume et la qualité des produits d'échanges transportés par les femmes entre le Ghana et la Côte d'Ivoire via Noé.....	233
5.1.6- Les valeurs des produits échangés	235
5.1.7- Les autres produits	237
5.2- Le commerce des produits d'échange.....	237
5.2.1- Le mode d'écoulement des produits du commerce frontalier.....	237
5.2.1.1- Les grossistes	238
5.2.1.2- Les détaillantes.....	238
5.2.1.3- Les commerçantes des marchés transfrontaliers.....	239
5.2.1.4- Le ravitaillement	240
5.2.1.7 – La distribution des produits d'échange	241
b- La distribution locale	241
5.2.1.6 - Le conditionnement des marchandises	242
5.2.2- La part des femmes dans les activités commerciales transfrontalières de Noé	244
CHAPITRE 6 : LES CIRCUITS COMMERCIAUX ET LES RELATIONS ENTRE LES COMMERCANTES ET LES ACTEURS DE CES CIRCUITS.....	
6.1- La traversée de la frontière	245
6.1.1- Le circuit légal	245
6.1.2- Le circuit illégal	246
6.1.2.1- Les caractéristiques des objets du trafic illégal.....	246
a- Les moments du trafic	246
b- Les techniques du trafic	247
c- Les voies fluviales et lagunaires	247
d- Les nombreuses voies de déplacement	248
e- La voie routière	250
6.1.2.2- Les acteurs du trafic	252
a- L'âge des trafiquants	252
b- Le sexe des trafiquants	253
c- La nationalité des trafiquants	254
d- La situation socioprofessionnelle des trafiquants	255
6.1.2.3- Les complices des trafiquants	255
a- Les porteurs.....	255

b- Les transporteurs	256
c- Les forces de contrôle	257
6.2- Les manifestations de l'importation frauduleuse des produits d'échange	258
6.2.1- Facteurs anthropologiques de la frontière de Noé : une frontière qui sépare deux peuples aux affinités et toujours en rapport	258
6.2.2- Les difficultés des stratégies des structures de contrôle	259
6.2.2.1- La contrebande	263
a- L'utilisation des techniques du camouflage	264
b- L'origine des produits prohibés	266
c- Le trafic illicite des produits sur le territoire ivoirien	268
d- L'importation ou l'exportation sans déclaration	287
e- Les fausses déclarations	287
f- La contrefaçon	290
g- Les prohibitions	293
6.3- Les causes et les conséquences de la fraude	293
6.3.1- Les principales causes de la fraude	293
6.3.1.1- La recherche du gain facile	294
6.3.1.2- La corruption	295
6.3.1.3- L'ignorance des textes	296
6.3.1.4- La concurrence déloyale	296
6.3.2- Les inconvénients de l'importation frauduleuse des produits prohibés en Côte d'Ivoire	297
6.3.2.1- Les inconvénients directs	297
6.3.2.2- Les inconvénients indirects	300
6.3.3- Les conséquences de la fraude	301
6.3.3.1- Sur le plan sanitaire	301
6.3.3.2- Sur le plan Socio-économique	302
6.3.3.3- Sur le Secteur Public	302
6.3.3.4- Sur le Secteur Privé	302
6.3.3.5- Sur le plan Sécuritaire	302
6.3.4- Conséquences inhérentes au trafic illicite des médicaments prohibés	303
6.3.4.1- Quelques effets positifs	303
6.3.4.2- Les difficultés créées par le trafic des médicaments	304
a- Au plan de la sécurité	304
b- Au plan économique	304
c- Au plan de la santé	304

TROISIEME PARTIE

L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES DANS L'ESPACE	FRONTALIER
DE NOE ET LES OPTIONS D'AMENAGEMENT	310
ET DE DEVELOPPEMENT	310

CHAPITRE 7 : L'IMPACT DES ACTIVITES COMMERCIALES DES FEMMES	311
SUR L'ESPACE FRONTALIER DE NOE	311
7.1-l'impact de la frontière sur l'espace frontalier de Noé.....	311
7.1.1- L'impact économique de la frontière	312
7.1.2- L'impact social des activités commerciales frontalières	312
7.1.2.1 -Une source d'emplois	312
7.1.2.3- Des revenus non négligeables	313
7.1.2.4- Une intégration en marge des institutions.....	314
7.1.2-5- L'atténuation de la crise sociale	315
7.1.3-L'impact démographique de l'espace frontalier de Noé.....	316
7.1.3.1- Les mouvements pendulaires dans l'espace frontalier de Noé	316
a-Les migrants frontaliers.....	317
b-Les migrants transfrontaliers.....	318
c-La question de l'identité.....	319
d- Les conditions de vie des migrants	320
7.1.3.2- Le développement du SIDA.....	320
7.1.4- L'impact infrastructurel de Noé.....	321
7.1.4-1-Les équipements scolaires	321
7.1.4-2-Les équipements culturels	322
7.1.4-3-Les réseaux divers	322
7.1.4-4- La mauvaise qualité des routes ivoiriennes	322
7.1.5- L'impact politique.....	323
7.1.6- l'impact de la frontière sur la croissance spatiale de Noé.....	323
7.1.6.1- La croissance spatiale de l'espace frontalier de Noé	324
a-L'évolution du bâti	324
b- Les perspectives spatiales	325
7.1.6.2-Les comparaisons spatiales des zones frontalières de l'Est de la Côte d'Ivoire	326
7.2-l'apport du trafic frontalier à Noé.....	329
7.2.1-Une marge de sécurité dans l'approvisionnement de sa population	329
7.2.2- Le commerce frontalier : Un secteur intermédiaire dynamique	330
7.2.3- Les droits et taxes de la sous-préfecture et des comités villageois	332
CHAPITRE 8- LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES FEMMES DANS L'EXERCICE DE LEURS	
ACTIVITES COMMERCIALES FRONTALIERES	334
8.1- Les barrières au commerce	334
8.1.1- Les problèmes de transport	334
8.1.2- Droits de douanes et autres paiements et procédures.....	335
8.1.3- L'absence de services financiers.....	336
8.1.4-La sécurité médiocre	337
8.1.5- Les informations limitées sur les marchés régionaux et internationaux	338

8.2-La dégradation des mœurs	338
8.2.1-Vols et agressions	338
8.2.2-Les passages clandestins	338
8.3-les contraintes et les atouts au développement de l'espace frontalier de Noé	339
8.3.1- Les contraintes	339
8.3.1.1-Les contraintes posées à l'espace frontalier de Noé	339
8.3.1.2-Les contraintes posées à l'économie de l'espace frontalier de Noé.....	342
8.3.1.3- Les contraintes posées à l'emploi et aux services de contrôle.....	348
8.3.1.4- La pauvreté et la culture de la facilité.....	352
8.3.1.5- La situation de guerre.....	355
8.3.1.6-Les dysfonctionnements dans les procédures juridiques et administratives..	355
8.3.2- Les atouts de la frontière de Noé	358
8.3.2.1- La décentralisation	358
8.3.2.2- Une urbanisation encore maitrisable.....	358
8.3.2.3- Une croissance démographique en perspective	358
8.3.2.4- Une position géostratégique intéressante.....	358
8.3.2.5- Une économie dynamique.....	359
CHAPITRE 9- EVALUATION DES ACTIONS ET LES PRESPECTIVES DE SOLUTIONS POUR UN	
DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU COMMERCE FRONTALIER ENTREPRIS PAR LES FEMMES	
.....	360
9.1- l'évaluation des actions dans la lutte contre la fraude.....	360
9.1.1- Les actions réussies.....	360
9.1.1.1- L'informatisation des services des douanes.....	360
9.1.1.2 Les conventions du trie (transit routier inter- état) : Généralités	365
9.1.1.3- L'incidence des actions entreprises sur les recettes douanières.....	368
9.1.2- Les limites des actions	369
9.1.2.1- La persistance des fraudes	369
a- La contrebande	370
b-Les fraudes spécifiques aux actions étudiées.....	370
9.1.2.2- Les limites de la convention TRIE.....	371
a- La fraude relative à la corruption	371
b-Les difficultés relatives à l'application de la convention TRIE.....	372
9.1.2.3- Les obstacles	372
a- L'environnement hostile	372
9.1.2.4- L'intervention d'un tiers	374
9.2- les perspectives de développement de l'espace frontalier de Noé	374
9.2.1- Au niveau spatial.....	374
9.2.1.1- Une réfection des routes.....	375
9.2.1.2- L'habitat.....	375

9.2.1.3- Les équipements.....	376
9.2.1.4- La gestion de l'environnement.....	376
9.2.2- Au niveau des secteurs d'activités	377
9.2.2.1- Le secteur agricole	377
a-Accroître l'encadrement des paysans	377
b- La diversification de la production agricole	377
c- La possibilité d'industrialisation	378
9.2.2.2- Le secteur commercial	378
a- Une réorganisation du trafic frontalier	379
b- Une baisse des taxes douanières	379
c- Une commission de contrôle des droits et taxes	380
9.2.3- Au niveau de la sécurisation de la frontière.....	381
9.2.3.1- Au plan national	381
a- Freiner l'immigration	381
b- Intensifier la sécurité frontalière	381
c- Le renforcement du personnel.....	381
d- Nécessaire mobilité des forces de contrôle	382
e- Motivation des agents de contrôle.....	382
f- Sensibiliser les différents acteurs	386
9.2.3.2- Au plan international.....	386
9.2.4- Au niveau économique et social	387
Formation aux commerçantes transfrontalières aux compétences de gestion.....	388
9.2.4.2-Au niveau social.....	388
9.2.4.3- Au niveau de la santé	388
9.3- les perspectives de développement des activités commerciales frontalières féminines.....	390
9.3.1- Les prêts accordés aux femmes.....	391
9.3.1.1- Les prêts accordés par les mairies.....	391
9.3.1.2- Les prêts accordés par le ministère de la famille et de la promotion de la femme	392
9.3.2- Comment organiser les femmes ?.....	393
9.3.2.1- Apprendre aux femmes à mieux gérer leurs activités	393
a- La création de coopérative	393
b- Donner une formation aux femmes.....	393
9.3.2.2- Les arbitrages entrepris par les pouvoirs publics pour une meilleure insertion	394
des activités féminines	394
CONCLUSION PARTIELLE.....	396
CONCLUSION GENERALE.....	397
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	402
LISTE DES TABLEAUX.....	412

LISTE DES FIGURES.....	416
LISTE DES PHOTOS.....	417
TABLE DES MATIERES	419

RESUME

Le corridor frontalier allant d'Abidjan à la frontière de Noé est un lieu d'une intense activité commerciale internationale où s'entremêlent des flux de personnes et de marchandises. Depuis la crise militaro-politique de 2002, ce phénomène s'est particulièrement développé avec la fermeture des autres postes frontaliers du Nord de la Côte d'Ivoire. Les commerçantes sont pour la plupart des femmes d'origines diverses qui se sont investies dans cette activités pour palier au chômage conjoncturel de leur mari. On y trouve 78% d'ivoiriennes contre 22% étrangères. La population commerçante rencontrée dans le commerce à la frontière de Noé est dominée par les femmes d'origine Akan. Ce sont pour la plupart de jeunes célibataires, des mariées et/ou veuves qui ont connu au moins une maternité. Elles sont surtout musulmanes avec 61% contre 35% de chrétiennes, et 4% d'animistes. La dimension sociale de l'activité commerciale frontalière à Noé s'apprécie à travers les nombreux emplois offerts à une frange importante de la population féminine pour qui, ce commerce frontalier est la principale, sinon la seule source de revenu. Ces emplois informels et clandestins sont tenus par une pléthore de petits opérateurs. Il concerne les secteurs de la monnaie, des produits agricoles, manufacturés, pétroliers et pharmaceutiques. Toutefois, le commerce frontalier à Noé a un impact géographique, social, économique et environnemental sur l'espace d'échange. Par son inorganisation et la régularité de ses mouvements dues à la perméabilité de la frontière, ce commerce frontalier à Noé réussit à dégrader la trame spatiale du corridor et rend les équipements et infrastructures sur-utilisés, constituant ainsi, une entrave importante à l'action gouvernementale ivoirienne.

Mots clés : commerce frontalier, commerçantes, Abidjan, Noé, corridor, frontière

ABSTRACT

The border corridor going from Abidjan to the border of Noé is a place of an intense international commercial activity where become entangled flows of people and goods. Since the military political crisis of 2002, this phenomenon particularly developed with the closure of the other border posts of the North of Ivory Coast. The storekeepers are for the most part of the women of diverse origins who put a lot in this activities for landing in the cyclical unemployment of their husband. We find 78 % of inhabitants of the Ivory Coast against 22 % foreigners there. The trading population met in trade on the border of Noé is dominated by the women of origin Akan. It is for the most part of young single women, brides and/or widows that knew at least a maternity. They are especially Muslim with 61 % against 35 % of Christians, and 4 % of animists. The social dimension of the border commercial activity to Noé appreciates through the numerous jobs offered to an important fringe of the feminine population for whom, this border trade is the head teacher, otherwise the only source of income. These informal and secret jobs are kept by a great deal of small operators. He concerns the sectors of the currency, the agricultural products, manufactured, oil and pharmaceutical. However, border trade to Noé has a geographical, social, economic and environmental impact on the space of exchange. By its inorganisation and the regularity of its movements due to the permeability of the border, this border trade to Noé manages to degrade the spatial weft of the corridor and returns equipment and infrastructures on used, constituent so, an obstacle important to the Ivory Coast government action.

Keywords: trade border zone, storekeepers, Abidjan, Noé, corridor, border